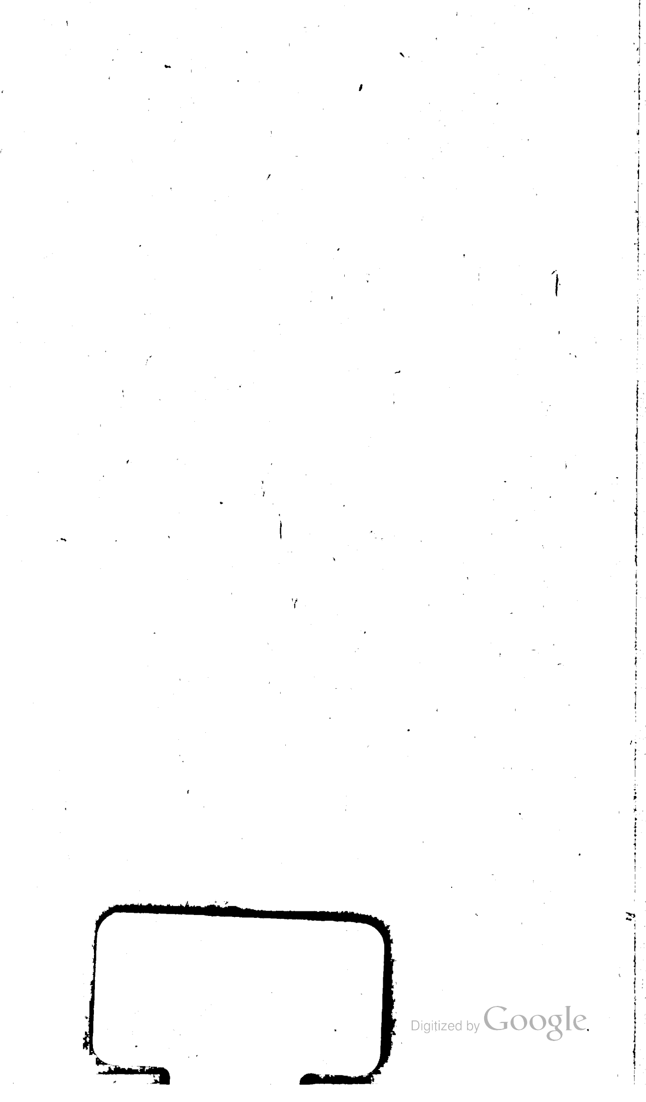

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08171447 3



May

XIM

Magazin encyclopédique.
9.ème année.

Tom. V.
1804. = XII.

(N.° 17.) Germinal an 12

…GASIN
…LOPÉDIQUE,
OU
…DES SCIENCES
…ES ET DES ARTS,
…RÉDIGÉ
…L. MILLIN.

…U LIBRAIRE.

…nal est fixé :
…rois mois,
…nois,

On peut s… …rtemens, franc de port.
les Livres qui paroiss… …urnal pour se procurer tous
tout ce qui concerne l… …chez l'étranger, et pour
…ue et moderne.

Ce Journal, auquel … un nom distingué, un… quise dans quelque partie … …mmes qui ont … tels que les CC. Alibert, … …stemment ac… Silvestre de Sacy, Fourcro… …sciences, Schweighaeuser, Lacepède, B… … Bast, Boccage, Langlès, Lalande, La… …méril, Marron, Mentelle, Bassinet, M… Oberlin, Chardon-la-Rochette, C… Mons, Sicard, Traullé, Léveillé, C… froy, Ventenat, Cavanilles, Usteri… Visconti, Villoison, Willemet …



(N.° 17.) Germinal an 12.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. Alibert, Desgenettes, Bast, Silvestre de Sacy, Fourcroy, Hallé, Duméril, Schweighaeuser, Lacépède, Barbier, Barbier du Boccage, Langlès, Lalande, Lagrange, Lebrun, Marron, Mentelle, Bassinet, Morellet, Noel, Oberlin, Chardon-la-Rochette, Caillard, Van-Mons, Sicard, Traullé, Léveillé, Cuvier, Geoffroy, Ventenat, Cavanilles, Usteri, Boettiger, Visconti, Villoison, Willemet, Winckler,

Fr. Lobstein, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences ; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant ; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte ; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est oomposé de six volumes in-8. par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier et le quinze de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. Fuchs, Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE.

IX.e ANNÉE.

TOME V.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

CONSERVATEUR des Antiques, Médailles et Pierres gravées de la Bibliothèque nationale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités; membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, de celles des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres; des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, galvanique, de statistique, médicale d'émulation, des Observateurs de l'homme, et de l'Athénée des arts de Paris; des Sociétés des Sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Dijon, de Nancy, de Strasbourg, de Mayence, etc. etc.

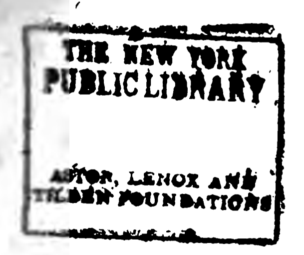
IX.e ANNÉE.

TOME CINQUIEME.

A PARIS,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny, n.° 334.

AN XII. — 1804.


THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

A
L'ACADÉMIE
DE DIJON.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

LITTERATURE.

NOUVELLES observations sur la vieille querelle des anciens et des modernes.

30 Frimaire, an XII.

MONSIEUR,

DANS la séance de la dernière distribution des prix aux élèves de l'Académie de législation, j'ai entendu avec beaucoup de satisfaction, ces jeunes orateurs discuter, avec des connoissances multipliées et vraiment précoces, avec une sagacité et une supériorité de talens étonnantes à leur âge, la question depuis long-temps débattue de la supériorité entre les anciens et les modernes dans les sciences morales et législatives, dans les sciences physiques et naturelles, dans les beaux-arts et les belles-lettres. Je viens de me procurer le recueil intéressant de leurs plaidoyers (1), et cette lecture n'a point

(1) Collection des discours prononcés dans l'exercice qui a eu lieu le 20 fructidor, an XI, dans la salle de l'Oratoire,

diminué l'estime qu'ils m'avoient inspirée pour les élèves et pour les maîtres de cette excellente école. Et comme le propre d'un bon ouvrage est d'échauffer l'ame du lecteur et de lui faire naître de nouvelles idées, la lecture des plaidoyers faciles, brillans et diserts de ces jeunes orateurs m'a fait naître quelques observations qui ont échappé jusqu'ici à des hommes célèbres qui, depuis un siécle et en différens temps, ont déja discuté avec éclat ce même sujet.

Je vous prie, monsieur, de me permettre de faire passer ces idées, par la voie de votre savant journal, à ces éloquens défenseurs de la littérature ancienne et moderne. L'objet surtout de cet article est de rappeler ici un nombre d'inventions, de *créations modernes* dans la partie des belles-lettres; dans cette partie où les anciens nous écrasent par une supériorité marquée. Cette notice offrira une *réunion* de ces créations qu'on ne trouve nulle part ailleurs, et qui, par cette raison, pourra faire quelque plaisir à de jeunes étudians avides de s'instruire, comme à ceux de vos lecteurs qui prennent encore quelque part à cette vieille querelle intéressante pour tout homme qui tient aux sciences, aux lettres et aux arts. Cette réunion de nouveaux moyens dans cette cause litigieuse,

pour la distribution des prix, faite aux élèves de l'Académie de législation, par le conseiller d'état Portalis, président de l'Académie. Paris, an XII. Patris, imprimeur, rue de la Colombe, n°. 4. Brochure in-12. de 272 pages.

ajoutera du moins quelques grains dans la balance, du côté des modernes, sans rien diminuer de l'admiration et du culte que nous devons aux anciens. Honneur à ces premiers pères de toutes les générations littéraires et savantes; à ces princes des poètes et des orateurs grecs, latins, et de toutes les littératures chez tous les peuples amis des arts, des lettres et des sciences.

Ce n'est point un athlète qui se présente dans l'arène, tout armé. C'est un vieillard qui ne seroit pas assez imprudent pour aller se compromettre, à son âge, contre une jeunesse brillante de santé, d'adresse et de force; habile dans tous les genres d'escrime, et déja munie de toutes les connoissances et de toutes les armes de la gymnastique. Ce n'est point un concurrent redoutable, c'est un spectateur oisif et causeur, qui se permet aujourd'hui quelques réflexions; un spectateur curieux dès l'enfance de ce genre de spectacles, dans lesquels la nation la plus polie couronnoit Hésiode, Eschyle, Sophocle, Euripide, au milieu de ces jeux solennels, qui faisoient la gloire de la Grèce; comme ceux-ci font aujourd'hui l'espérance de la nation, dans les deux professions les plus importantes, la plus honorable, et la plus auguste; l'éloquence, et la magistrature.

Les anciens, en inventions, ont cinq à six

gros diamans, si je puis m'exprimer ainsi, qui, bien qu'à demi-polis, sont d'un prix incalculable; de sorte qu'un seul peut-être (le poème épique ou le drame), pourroit compenser ou payer toutes les richesses de la littérature moderne chez toutes les nations. Par cette raison-là même, et pour cause de notre infériorité, de notre pauvreté dans cette lutte inégale, il faudroit songer à opposer du moins à leur opulence, ce que nous appelons nos trésors, nos richesses; et, auprès de quelques-unes de leurs grandes compositions, leur étaler nos bijous, nos bagatelles, nos jolis riens, nos vernis, nos cadres, nos dorures, et une infinité d'ornemens de toute espèce, d'une élégance, d'un fini propre à enchanter et à satisfaire l'homme d'un goût exquis, délicat, et le plus difficile.

On a souvent dit, et toujours avec vérité, qu'imiter les anciens, comme ont fait parmi les modernes, Racine, dans plusieurs de ses tragédies; Corneille, Molière, Régnard, dans quelques-unes de leurs pièces; La Fontaine, dans ses Fables; Boileau, dans son Art poétique, et plusieurs autres heureux génies que je ne puis rappeler ici; qu'imiter, comme ils ont fait, les anciens, c'étoit créer. Mais je vais désigner plusieurs ouvrages dont les modernes sont exactement les inventeurs, les créateurs, dont on ne trouve point de modèle chez les anciens : les Lettres provinciales, de Pascal; le Discours sur l'Histoire universelle,

de Bossuet; le Petit Carême, de Massillon (2).

Rousseau, dit l'abbé Desfontaines (3), est le créateur de deux genres de poésie; la Cantate et l'Allégorie.... Aucun poète avant lui n'avoit cultivé ce dernier genre, dont la difficulté, dit-il, fait que personne ne s'y est essayé après lui. Tout le monde ne sera pas de l'avis de ce savant critique. Voltaire pensoit bien différemment à cet égard.

Le Lutrin, de Boileau, auquel on a voulu comparer la Boucle de cheveux enlevée, de Pope, mais qui lui est très-inférieure, n'a point eu de modèle chez les anciens (4).

Le genre descriptif, en poésie, est, chez les modernes, un genre neuf. Les Anglois et les Allemands sont riches dans ce genre de poèmes, par lui-même ingrat, froid et ennuyeux; et qui exige de l'auteur des talens extraordinaires pour vaincre la sécheresse et la monotonie de ces productions, beaucoup moins intéressantes que les autres poèmes, plus animés, remplis d'action, de personnages et de scènes dramatiques. Dans le genre descriptif, nous devons à la littérature angloise, la Forêt de Windsor, de Pope; les Saisons, de Thompson; les Plaisirs de l'imagination, d'Akenside; le Voyageur,

(2) Selon Voltaire. Voyez le siècle de Louis XIV, à leurs articles.

(3) Tom. I des Jugemens, p. 273.

(4) Laharpe. Lycée, t. XIV, p. 370 et *alibi*.

et le Village abandonné, de Goldsmith; le Garçon Fermier, de Bloomsfield, etc.; et, dans notre langue, les poèmes de l'Homme des Champs et de la Pitié, par M. Delille; les Saisons, de S. Lambert; les Fastes, en 16 chants, de Lemière; les Mois, de Roucher; les Plantes, du C. Castel; ce dernier poème, infiniment supérieur au précédent, qui avait obtenu d'abord une célébrité si étonnante, et bientôt éphémère; et quelques autres poésies de ce genre. Butler ni Garth n'ont point eu de modèles chez les anciens; l'un, pour son Hudibras; l'autre, pour la Guerre des Apothicaires et des Médecins (5).

L'Essai sur l'Homme, de Pope, n'a point eu non plus de modèle chez les anciens, ou du moins n'a rien dans ce genre qui en approche (6).

Les Italiens ne manqueroient point de rappeler ici leur poète favori, leur poète par excellence, le Dante; la plupart enthousiastes-fous de sa *comédie*, qu'ils appellent *divine*, et qui, disent-ils, ne ressemble à rien.

J'ai eu le plaisir d'avoir souvent à la maison un savant académicien de la Crusca, le baron de Riccasole, qui savoit tout son Dante par cœur. L'académicien de la Crusca, qui aimoit à m'en réciter les plus beaux passages, ne cessoit de me répéter que ce poème est magnifique,

(5) Voltaire. Mélanges de littérature.

(6) Laharpe. Lycée, tom. 14, p. 373.

sublime dans ses expressions heureuses et hardies, par ses tours poétiques et oratoires, et surtout par une énergie continue ; en un mot, qu'il étincelle partout des plus grandes beautés. Des Italiens peuvent le croire ; mais le goût françois rejette également les monstres de Kotsbue, de Shakespear et du Dante.

Mais l'Arioste ! l'Arioste ! Oui, son poème *a deux mérites inconnus à toute l'antiquité*, dit Voltaire (7) : ce sont ses charmans Exordes, variés à l'infini ; et, d'un bout à l'autre, ce passage continu du moral, du sublime et du terrible, à des scènes voluptueuses, familières et les plus plaisantes.

Michel Cervantes ne doit qu'à lui seul son immortel roman de Dom Quichotte, traduit dans toutes les langues. Je me trompe, ses devanciers l'ont créé ; ce qui a fait dire ingénieusement à M. de Laharpe, de cet excellent roman, que la nation espagnole le doit à l'extravagance de ses écrivains : « Cent mauvais livres « en ont produit un bon, qui les a tous fait pé« rir, et qui vivra. (8) »

Fielding et Richardson, les auteurs de Tom Jones, de Clarisse, etc. (9), ont été les pères et nos modèles des romans dans le plus grand genre, qui n'a point existé chez les anciens (10).

(7) Voy. ses Mélanges.

(8) Lycée, t. XIV, p. 238.

(9) Lycée, t. XIV, p. 254, 266 et 318.

(10) Le premier Roman épistolaire, composé en France, a été les Lettres péruviennes.

D'après la manière de juger des savans critiques déja nommés, on peut mettre au nombre des livres originaux, sortis d'une main moderne, le roman de Rabelais, cette singulière et indéfinissable diatribe.

L'Histoire de la Famille de Gargantua, ce roman, vraiment original, a été le père, chez les Anglois, de l'Histoire ingénieuse de l'Ame, de Prior; de la Guerre des Livres, du Conte du Tonneau et du Gulliver, de Swift; des Mémoires, de Martinus Scriblerus, et de l'Art de ramper, en poésie, par Pope, etc. On pourroit leur joindre la Satyre Ménippée, par Jacques Gillet; le Chef-d'OEuvre d'un inconnu, de Saint-Hyacinthe, et beaucoup d'autres excellentes critiques en différens genres, qui ne doivent rien aux anciens.

Si nous remontons à des objets d'une plus grande importance, « l'Histoire, dit l'auteur du « Lycée, est une des parties de la littétature où « nous recevons le plus de modèles et de leçons « de la part de nos voisins. Les Hume, les Ro- « bertson, les Gibbon ont donné à l'Histoire une « tournure philosophique et politique qu'elle « n'avoit pas encore eue chez les modernes, et « *qui n'avoit été qu'indiquée chez les anciens*; « d'ailleurs historiens si éloquens et biographes si « agréables. (11) »

Fut-il jamais un peintre, un poète moins copiste, moins imitateur que Milton, dans ses

(11) Laharpe. Lycée, t. XIV, p. 232.

conceptions, dans ses compositions, dans ses descriptions vraiment sublimes, et toujours originales? Je conviens cependant, à l'honneur des anciens, que, sans les poëmes d'Homère, celui qui a immortalisé Milton, n'eût peut-être jamais existé. Mais, sans être de l'avis de M. de Laharpe, qui rabaisse trop le poëte anglais (12); appuyé du sentiment de Pope et d'Addisson, juges-nés d'une pareille cause, connus l'un et l'autre pour l'étude profonde qu'ils avaient faite des anciens, par un goût épuré et antique, et qui, tous deux, dans leurs poésies, devenues classiques, ont donné le précepte et l'exemple, je m'écrierai, peu s'en faut avec eux :

Cedite scriptores Romani, cedite Graii!

Je veux dire que Milton, en quelque sorte, n'a point eu chez les anciens de modèles. Quelle originalité! quelle différence entre les amours innocentes d'Adam et Eve et les amours de Jupiter et de Junon, de Mars et de Vénus, comme entre celles des autres dieux et des héros du poëme grec! Et, quant à Satan, tout diable qu'il est, quel rôle plus neuf, plus hardi, plus élevé! quel orgueil! quel courage imperturbable, et bien supérieur à la colère d'Achille! Dans les hymnes, dans les cantiques des Anges, d'Adam et Eve, quelle richesse, quelle magnificence d'expressions, au-dessus de tous les poëmes religieux des Grecs et des Romains (13), et même des odes sacrées de notre grand ly-

(12) Lycée, t. XIV, p. 356, et t. XIII, p. 100.

(13) Les poëmes religieux d'Orphée et d'Horace.

rique ! Presque partout on trouve dans son poème l'élan, le mouvement et l'élévation des prophètes dont il s'étoit rempli, et presque toujours, l'abondance, l'éclat, les images de la poésie asiatique, et la plus brûlante (14).

Malgré ces grandes conquêtes, faites sur les anciens, ne négligeons pas les moindres avantages : toujours réunis comme est un seul faisceau, ils en auront plus de force contre nos puissans adversaires.

Il n'y a point de petit genre quand il est bien traité : cinquante chansons sans travail ont

(14) M. de Chateaubriand, dans son livre, *le Génie du christianisme*, où il montre autant de connoissances et d'érudition que de goût, après avoir rapproché le sujet des poèmes d'Homère et de Virgile, trouve le sujet du Paradis perdu d'un intérêt bien au-dessus des trois plus beaux poèmes de l'antiquité. « Rien de plus auguste et de plus intéressant que l'étude du « premier mouvement du cœur de l'homme chez Adam..... « Que Milton est supérieur dans ce passage, et qu'il est loin « par de là les Homère et les Virgile !.... Tom. II, 1802, « in-8. p. 12 et suiv. »

« Satan s'apprêtant à combattre Michel, est superbe. Le « dieu des armées marchant dans une nuée obscure, à la tête « des légions fidelles, n'est pas une petite image. Le glaive « exterminateur se dérobant tout-à-coup aux yeux de l'impie, « frappe de surprise et de terreur !.... Enfin, il n'est rien de plus « sublime dans Homère que le combat d'Emanuel. Ibid. p. 240. »

On s'est beaucoup étendu sur Milton dans le texte et dans ces notes, en s'appuyant de l'opinion de plusieurs hommes célèbres, pour tâcher de contrebalancer par là, le sentiment de M. de Laharpe, qui s'est acquis en littérature une autorité imposante. Aux meilleurs écrivains anglois, grands partisans de Milton, on pourroit en ajouter beaucoup d'autres ; Dryden, Richardson, etc. dont le jugement doit être d'un grand poids.

acquis

acquis une célébrité immortelle au poète de Téos.

La parodie au théâtre d'invention moderne, ne mérite donc pas d'être tout-à-fait oubliée, lorsqu'elle est ingénieuse, fine, délicate, et *piquante sans fiel*. Un genre, émule de la satire, fait pour instruire et corriger en badinant, les maîtres de la scène; un genre qui, manié par un Favart, par un Dominique et par quelques-uns de leurs ingénieux successeurs, peut encore être beaucoup perfectionné, un tel genre n'est point à mépriser. L'on dira que sur une seule bonne parodie, nous en avons vu mille plates, ennuyeuses, et même révoltantes, dont le but coupable étoit d'insulter au génie. Mais nous n'entendons parler ici que de quelques bonnes pièces, en très-petit nombre. Faudra-t-il supprimer le genre oratoire, celui des plaidoyers, parce que nos avocats ne sont pas tous des Cicérons ni des Démosthènes; parce que, sur cent discours prononcés au barreau et à la tribune, il s'en trouve à peine dix à douze parfaitement bien écrits; et encore, parce que sur mille peut-être, vingt seront dignes de passer à la postérité?

Dès que nous avons arrêté les yeux des juges de cette grande cause, sur des objets si petits et si humbles, si je puis m'exprimer ainsi, mais qui ont leur mérite; sur des objets qu'on peut appeler *Nugæ poeticæ*, je ne balancerai point pour rappeler ici les charmantes bagatelles de Gresset, ses petits poèmes du Lutrin Vivant,

du Carême impromptu, et du Vert-Vert, qui sans doute, n'ont point eu de modèles chez les anciens.

Les gazettes, les papiers-nouvelles, qui font un des agrémens de la société, sont d'invention moderne; également, les transactions philosophiques, les mémoires des Académies des sciences et inscriptions, etc.; recueils si chers aux savans et laborieux écrivains de l'histoire des sciences, des arts et des lettres; de l'histoire philosophique des progrès de l'esprit humain chez toutes les nations.

Je n'ose vanter ici le débit prodigieux, la variété, la multiplicité à l'infini, des journaux qui nous inondent, et qui étouffent plutôt la littérature qu'ils ne l'enrichissent. Ils ont du moins en France, un autre but d'utilité, commerciale et financière: ils forment ici (comme en Angleterre et ailleurs) une branche de commerce, avantageuse à nos imprimeries, à nos papeteries, et au produit considérable et national du timbre. Nous devons d'ailleurs à cette branche de critique et de littérature, plusieurs ouvrages utiles aux sciences, aux arts et aux lettres; le père de tous les journaux, le Journal des Savans (15); les Nouvelles de la République des Lettres, par Bayle; la Série durant un siècle des Mémoires de Trévoux; le Journal et le Magasin encyclopédiques; et plusieurs autres collections nombreuses d'ouvrages périodiques (16),

(15) Commencé par Salló, en 1665.

(16) De le Clerc, Basnage, Granet, Desfontaines, Laporte,

où l'amateur curieux sait trouver quelques jugemens et plusieurs critiques judicieuses et piquantes de nos bons ouvrages, qui ne sont point sans défauts.

Les modernes ont inventé dans la marche des études, et pour les faciliter, la forme, la disposition, le fil et la série alphabétiques des dictionnaires (17); invention heureuse, commode et prompte, amie de la mémoire, trop souvent infidelle chez celui qui sait davantage; méthode qui a tant contribué à propager les sciences en tout genre, à multiplier nos connoissances scientifiques, comme les plus simples et les plus usuelles; moyen fécond et utile, qui a enfanté cette foule de dictionnaires, de lexiques, etc. dans toutes les langues et dans toutes les sciences, depuis la vaste Encyclopédie jusqu'à tous ces petits vocabulaires portatifs, dans lesquels nous trouvons à l'instant, à nous satisfaire sur les moindres doutes.

Nous devons également aux modernes, dans

Fréron et successeurs; de Querlon, des abbés Prevost, Darnaud, M. Suard, etc. etc.

(17) Le premier dictionnaire connu est d'un Etienne de Byzance, grammairien du cinquième siécle. C'est un dictionnaire géographique dont on n'a qu'un abrégé grec et latin, par Hermolaüs, publié par Gronovius, à Leyde, en 1694, in-fol.

Après celui-ci, le dictionnaire le plus ancien est, je crois, le Lexicon historique et géographique de Suidas, écrivain grec du onzième siécle. C'est une compilation faite sans goût et quelquefois peu exacte, mais dans laquelle il a recueilli bien des choses prises des anciens, qu'on ne trouveroit pas ailleurs.

l'histoire, dans la chronologie et dans beaucoup d'autres sciences, des tables, des tableaux, des colonnes multipliées à l'infini, et qui, artistement combinées, croisées, dirigées dans tous les sens, par une savante typographie, rapprochent les objets; et, quoique nombreux, nous les présentent à la fois à l'œil et à l'esprit, souvent dans un cadre étroit, et comme dans un médaillon ou dans une miniature, sans leur faire rien perdre pour cela de leur importance; comme les plus grands événemens de l'histoire, les plus fameuses révolutions des empires, en un mot, les grandes époques du monde; de manière que tout se peint à la fois à l'esprit, et s'imprime en un moment et plus fortement dans la mémoire.

Nous devons encore aux modernes, dans plusieurs ouvrages, qui feront un honneur immortel à la typographie, même naissante, ces accolades polyglottes, redoublées, sextuplées, octoplées, etc., de nos anciennes bibles, lexiques et autres savans recueils.

Nous devons enfin aux modernes, des concordances, des *index* si commodes au savant comme à l'ignorant, et une infinité d'autres heureuses inventions pour abréger et faciliter les moyens d'enseigner et d'apprendre.

Des personnes plus instruites et qui voudront bien achever, dans la cause des modernes, cette ébauche imparfaite, pourront encore indiquer dans la littérature allemande, suédoise, danoise, russe, espagnole portugaise, etc., un nombre

d'ouvrages qui puissent le disputer peut-être aux anciens, en supériorité et en originalité.

M. Swab, conseiller de la cour, et secrétaire intime de S. A. S. le duc de Wirtemberg, savant et heureux émule de Rivarol, qui vient enfin de publier sa belle *Dissertation sur les causes de l'universalité de la Langue françoise*, concurremment couronnée à l'Académie de Berlin, en 1784 (18); M. Swab, grand partisan, comme cela est naturel, de la littérature de son pays, la vante beaucoup trop. Il ne manque point dans son ouvrage, qu'on lit avec beaucoup d'intérêt, d'étaler avec complaisance toutes les richesses de la langue allemande : je veux dire, qu'il y rappelle les chef-d'œuvres qui en font la gloire, et qui peuvent en assurer la durée.

Voici, entre autres, quelques-unes des assertions de l'auteur couronné : « *Je ne crois pas* « *trop dire*, en avançant que la *Messiade* de « Klopstock, que les Odes d'Utz et de Ramler, « que nos chansons guerrières, que les Idylles de « Gessner, le Musarium de Wieland, le Nathan « de Lessing, *surpassent tout ce que les nations* « *modernes les plus cultivées ont donné en dif-* « *férens genres* (19).

« Haller et Geller sont des poètes originaux, « parce qu'ils ont un caractère qui les distingue

(18) Paris, Lamy, libraire, quai des Augustins, 1803, un vol. in-8. de 336 pages. Prix, 3 fr.

(19) Page 150 de la Disscrtation.

« de *tous les poètes didactiques, de tous les fabu-* « *listes, romains, anglois, françois* (20).

« Je ne connois, chez les François, *aucun* chef-« d'œuvre d'éloquence *comparable à l'Eloge du* « *Roi, par Engel* (21). » Les François peuvent en dire autant, je crois, avec plus de vérité, de l'Oraison funèbre du grand Condé, par Bossuet. Mais, comme Pope l'a dit : Tous nous tenons à ce qui nous touche de près.

Whate'er the passion, Knowledge, fame, or pelf,
Not one will change his neighbour with himselft.

Essai on Man. Ep. II (22).

(20) *Ibid.* Préface de l'auteur, p. 23.

(21) *Ibid.* p. 167.

(22) Quelque penchant qu'on ait, quelque objet qu'on embrasse,
La réputation, le savoir ou le gain ;
Tous préfèrent leur sort au sort de leur voisin.

Traduction de M. de Nivernois.

L'ouvrage de M. Swab, très-savant, très-érudit, plait et instruit; il se fait lire avec beaucoup d'intérêt; mais on a lieu de reprocher à l'auteur quelque partialité envers les deux nations germanique et françoise, et plusieurs assertions d'un très-mauvais goût.

Dans un sujet proposé et couronné dans la seconde *Académie françoise* de l'Europe, pour y apprécier la langue françoise et les grands écrivains qui ont su la fixer, on est très-surpris de rencontrer ces horribles blasphèmes contre les divinités de nôtre Parnasse : « Je me suis surtout appliqué « à citer des chef-d'œuvres... *Pour transmettre à la postérité* « quelque chose de plus que du *médiocre* D'autres en auraient « peut-être grossi la liste avec les noms d'un J. B. Rousseau, « de l'auteur de la Métromanie, avec ceux d'un Bourdaloue, « d'un Massillon... Page 250. »

« Et ailleurs, p. 252, nous avons donné à Corneille le sur-« nom de *Grand*. Au jugement de Lessing, ceux de *monstrueux*, « de *gigantesque*, lui conviendroient mieux. (Ham. 6. dramat. « st. 29-32.) »

Tel est, je crois, le rapprochement le plus complet des ouvrages de création moderne, et qui peuvent le disputer aux anciens par leur originalité, quelques-uns par leur supériorité.

J'ai pensé que dans ce rapprochement, leur nombre, l'agrément de quelques-uns, l'utilité de plusieurs, et quelques autres avantages, tous réunis, pourroient être de quelque poids dans la balance, du côté des modernes; et que cette notice pourroit être agréable aux brillans orateurs de l'Académie de législation, aux éloquens défenseurs des modernes. Je suis pourtant bien assuré que malgré toute la chaleur qu'ils ont mise dans leurs brûlans plaidoyers; que malgré l'enthousiasme dont les applaudissemens et leurs triomphes ont pu enivrer de jeunes orateurs, attachés à leur cause, ils sauront cependant conserver toujours envers leur partie adverse (les anciens), la reconnoissance, l'admiration et le culte que nous leur devons; et

Pour opposer ici un étranger à un étranger; à un vrai savant, à un érudit couronné et qui méritoit de l'être, un excellent professeur de belles-lettres et de goût; le D.r Blair, exempt de toute partialité nationale, et plus juste envers les deux nations, britannique et françoise, met fort au dessus de Tilotson et de tous les orateurs sacrés de l'Angleterre, Bourdaloue et Massillon; et il ne balance point d'appeler Bossuet, le plus éloquent des modernes (Voy. Blair's Lectures on rhetorik and belles-lettres.)

« Marot, dans son Roman de la Rose, dit l'auteur de la « Dissertation, imita Boccace, dans ses longues périodes. » C'est une erreur. Peu de personnes ignorent que le Roman de la Rose est de Guillaume Lorris, et qu'il fut continué, quarante ans après, par J. Clopinel, dit de Meun.

surtout la noble émulation d'une imitation libre et savante de leurs chef-d'œuvres, inspirée, animée et éclairée par le génie et par le goût. Car on ne sauroit trop le répéter, que le plus ardent apologiste des modernes, que le plus chaud prosélyte des Pérault et des Lamotte, n'oublie jamais CETTE GRANDE VÉRITÉ, confirmée par l'expérience de plus de quinze siécles : *Qu'il n'y a pas un écrivain dont les œuvres aient mérité le sceau de l'immortalité, en quelque genre que ce soit, qui n'ait été raisonnablement imbu des lettres grecques et latines.* Mais ne nous abandonnons pas non plus à des idées stériles d'une servile et superstitieuse adoration ; et, pour éloigner tout sentiment de défiance et de pusillanimité dans nos études et dans nos travaux, rappelons-nous ce passage encourageant du maître, en fait de critique et de goût :

Loin d'ici ce discours vulgaire
Que l'art pour jamais dégénère,
Que tout s'éclipse, tout finit.
La nature est inépuisable ;
Et le génie infatigable
Est le dieu qui la rajeunit.

VOLTAIRE.

Dans un second article, qui est prêt, où l'on fera sentir les avantages multipliés de la nouvelle Académie de législation, l'on entrera dans quelques autres détails qui pourront être agréables et utiles aux élèves de cette excellente école.

E. B.

HISTOIRE.

NOTICE sur deux Inscriptions en caractères runiques, trouvées à Venise (1), et sur les Varanges; par M. AKERBLAD; avec les remarques de M. d'ANSSE DE VILLOISON.

DANS les descriptions de Venise, qui ont été faites depuis un siècle, il est parlé de deux lions de marbre, et de grandeur colossale, placés à l'entrée de l'arsenal de cette ville. Toutes nous apprennent qu'ils y ont été transférés d'Athènes, après la prise de cette ville, par les Vénitiens, en 1687; quelques-unes même citent les inscriptions latines gravées sur les piédestaux, et qui attestent le même fait (2).

Tous les voyageurs qui ont visité Athènes, lorsque ces lions y étoient encore, parlent de ces beaux monumens. La Guilletière (3), Wheler (4), Spon (5), Cornelio Magni (6), et plusieurs autres en font mention, ou en donnent la description. L'un de ces lions étoit, à cette époque, sur le bord du rivage, au fond du port Pirée, qui en a reçu le nom de Porto-Leone, dont tous les navigateurs européens se servent encore aujourd'hui (7) : l'autre étoit sur le chemin qui conduit de ce port vers la ville. Wheler fixe la hauteur du lion assis, à dix pieds. Spon dit qu'il est trois fois plus grand

qu'un lion naturel, et qu'il servoit autrefois à une fontaine; ce qui se voyoit facilement par les excavations faites le long du dos, et qui conduisoient l'eau par la gueule (8). Voilà à peu près tout ce que les voyageurs rapportent au sujet de ce monument.

On le trouve gravé dans les deux ouvrages suivans :

Atene attica descritta da suoi principii sino all' acquisto fatto dall' armi Venete nel 1687. Di Francesco Fanelli J. C. ed Advocato Veneto ; dedicata al Cardinale Nicolò Acciajuoli. Venezia, 1707, *in*-4°. (pag. 89 et 344.)

Delle antiche statue greche e romane che nell' antisala della libraria di San Marco, e in altri luoghi pubblici di Venezia, si trovano. Venezia, 1743. *fol.* (*parte seconda, tav.* 42). Il en existe aussi des figures en petit dans presque toutes les descriptions de Venise.

En réfléchissant que ces lions, vus et examinés d'abord à Athènes, par les voyageurs les plus distingués, ont été depuis exposés aux yeux de tout le monde, pendant plus de cent ans, dans une des plus florissantes villes de l'Europe, et qui attire tous les jours une foule d'étrangers de toutes les nations, on pourroit croire que les recherches à cet égard ont été épuisées; et on ne sera pas médiocrement surpris d'apprendre que sur celui de ces lions qui est assis, à gauche en entrant dans l'arsenal, l'on entrevoit deux longues inscriptions en lettres

runiques, qui, à ma connoissance, n'ont jamais été aperçues ou citées par personne.

Il est assez singulier que ces inscriptions aient échappé à l'attention des voyageurs du Nord (9). Les caractères runiques sont à la vérité, en grande partie effacés; mais les contours du bandeau en forme de serpent, sur lequel ces caractères étoient tracés (10), sont, surtout du côté droit, très-visibles, même à une certaine distance, et n'auroient jamais dû être méconnus par quiconque a seulement vu des inscriptions *runiques*. Que les savans italiens ne les aient point remarqués, c'est ce qui n'a rien d'étonnant : tout ce qui n'est point latin ou grec leur est ordinairement inconnu, ou leur paroît peu important.

Je dois prévenir le lecteur que je ne me propose pas de donner l'explication de ces inscriptions. Outre leur dégradation actuelle qui s'y oppose, je ne suis pas assez versé dans les langues anciennes du Nord, pour oser tenter cette entreprise. J'ai voulu seulement, par cette notice, appeler l'attention de nos savans sur un monument qui est digne peut-être de leurs recherches. Pour leur procurer une copie parfaitement exacte de ces inscriptions, j'avois l'idée de les faire mouler en plâtre : mais ce projet rencontra des difficultés insurmontables dans les temps orageux où je me trouvois à Venise. Je fus obligé de me contenter de faire dessiner le lion sous trois points de vue, par un

habile artiste, et de tracer moi-même les traits les mieux conservés de l'écriture runique (11).

Je n'ose pas espérer que ces copies puissent satisfaire nos antiquaires, malgré la précision que j'ai tâché d'y mettre. Il suffit qu'elles donnent une idée des inscriptions : des circonstanoes plus favorables placeront les personnes qui voudront faire la dépense nécessaire, à portée de s'en procurer des copies en plâtre, qui sans doute feront ressortir plusieurs traces de l'écriture, que je n'ai pu distinguer.

Au retour de mon voyage d'Italie, j'ai fait part de cette découverte à plusieurs savans en Allemagne, en Danemarck, et en Suède; leur première question a toujours été si ces inscriptions étoient réellement runiques: l'inspection seule des copies n'a jamais manqué de convaincre les plus incrédules.

Parmi les faits qui ont rapport à ce monument, je leur citai qu'un général suédois (le comte de Konigsmark) commandoit les troupes de débarquement au dernier siége d'Athènes : aussitôt plusieurs de ces savans ont eu l'idée que ce général, ou quelqu'autre Suédois de sa suite, s'étoit peut-être amusé à tracer ces inscriptions, et qu'elles doivent être par conséquent très-modernes.

Il est permis à ceux qui n'ont pas vu ce monument, de faire cette supposition ; mais si l'on considère le travail long et pénible qu'il a fallu pour graver ces caractères sur le marbre, travail

qu'il n'y a guères apparence que le général, ou un individu de sa suite, eussent entrepris; si l'on réfléchit que la dégradation actuelle de ces inscriptions presque effacées, indique l'action de plusieurs siécles; si enfin on ajoute à l'appui de cette dernière considération, que sur la poitrine du lion on trouve une inscription du quinzième siècle (12), qui, quoique gravée moins profondément que les caractères runiques, est cependant d'une conservation parfaite, on se convaincra facilement, même sans voir le monument, que les inscriptions runiques doivent remonter à une antiquité beaucoup plus reculée que l'époque de la conquête d'Athènes par le comte de Konigsmark.

Pendant mon séjour à Padoue, en 1799, je vis souvent le fameux antiquaire d'Hancarville. Un jour je lui parlai de la découverte de ces inscriptions, et lui demandai ce qu'il en pensoit. Il affirma sans hésiter, qu'elles étoient *Pélagiennes*; et quant au lion, il lui avoit toujours paru, disoit-il, d'un style différent du grec. Il promit de faire, à son retour à Venise, des recherches relativement à cet objet. J'ignore quel en aura été le résultat; et je regarde son opinion comme une autre extrémité aussi peu admissible que celle qui rapporte ces inscriptions au dix-septième siécle.

Je ne doute nullement que ce lion de marbre pentélique ne soit d'un travail grec. M. Canova, (le plus grand statuaire de l'Italie, et l'un des

plus profonds connoisseurs de l'antique), avec lequel j'ai visité ce monument, est entièrement de mon opinion. Il est un peu plus difficile de décider à quel siécle il faudra le rapporter. Je le crois d'une époque postérieure à celle des Antonins, puisque Pausanias n'en fait point mention. Spon et d'autres voyageurs, ont remarqué qu'il avoit servi d'ornement à une fontaine. Les excavations dont ils parlent ont été remplies par des morceaux de marbre. Elles sont désignées par des pointes dans les copies que j'en ai fait faire.

Les caractères runiques sont, d'après toutes les apparences, plus modernes que le lion, avec lequel ils ne paroissent avoir aucun rapport. Il n'est d'ailleurs pas fort probable que les peuples qui se servoient de cette manière d'écrire, aient assez aimé les beaux-arts pour exécuter eux-mêmes, ou faire seulement entreprendre par d'autres un travail qui, sans être d'un style parfait, ne laisse pas d'avoir de véritables beautés.

Quand on sera parvenu à déchiffrer ces inscriptions, on découvrira peut-être par qui et à quelle époque ces caractères ont été gravés. On ne peut, en attendant, s'empêcher de penser d'abord aux Goths qui deux fois ont inondé la Grèce, et pris la ville d'Athènes. Cet événement se passa, la première fois, dans le troisième siécle, sous le régne de Galien, selon Zosime, ou, comme le dit Cedrenus, sous son

successeur Claude. Ils furent cependant peu de temps maîtres de la ville, en ayant été chassés par Cléodème, Athénien, qui avoit rassemblé à la hâte une armée et équipé une flotte, avec lesquelles il triompha d'une partie de ces barbares; ce qui obligea les autres à évacuer Athènes (13). Sous le régne d'Arcadius, les Goths, commandés par Alaric, entrèrent pour la seconde fois en Grèce. Tous les auteurs contemporains parlent de la dévastation d'Athènes, à cette époque (14) : le seul Zosime (15) raconte la fable d'une vision qui empêcha Alaric de s'emparer de la ville, et de ravager l'Attique. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que les Goths n'aient été les maîtres du port Pirée; mais leur régne ne dura pas plus longtemps cette fois-là. Alaric, après avoir échappé au danger auquel il fut exposé par l'approche subite de Stilicon, fit sa paix avec Arcadius, et quitta la Grèce.

Je suis bien éloigné cependant de croire que les inscriptions du lion vénitien puissent être rapportées à l'une de ces époques. Ces Goths n'ont probablement jamais connu l'écriture runique (16) : et, en supposant qu'ils aient eu une manière d'écrire quelconque (ce dont on pourra douter), ils se servoient, selon toute apparence, de l'alphabet grec adapté à leur langue, c'est-à-dire des caractères d'Ulphilas. On est donc forcé de chercher les auteurs de nos inscriptions chez une autre nation, et sans doute, dans un siécle moins reculé.

Il est très-probable que les lettres runiques tirent leur origine de la partie septentrionale de l'Allemagne, et que de là, cette écriture s'est répandue dans nos contrées du Nord. Feu M. Ihre, dans sa Dissertation *de Runarum patriâ et origine*, a soutenu cette opinion, qui me paroît fort plausible. Mais elle ne lève pas la difficulté de trouver l'époque à laquelle ces habitans du Nord, qui se servoient des lettres runiques, ont demeuré à Athènes ; car j'aurois de la peine à croire que ces inscriptions, gravées avec tant de soin sur un monument public, soient le fruit de l'oisiveté de quelque voyageur obscur, et qu'elles fussent uniquement destinées à conserver le souvenir de ses intérêts particuliers. Un commerçant goth, un pélerin de cette nation allant à la Terre Sainte, ou tout autre voyageur qui eût passé par Athènes, se seroit contenté de faire élever une pierre grossière pareille à celles que nous voyons dans le Nord. Mais deux inscriptions de cette longueur, gravées avec soin sur un monument public, qui étoit placé à deux pas d'un port de tout temps fréquenté par les navigateurs, ces inscriptions, dis-je, ont été certainement l'ouvrage de quelque personne revêtue d'une grande autorité dans les lieux mêmes où se trouvoit alors ce monument.

Je n'entreprendrai pas de développer toutes ces observations. Qu'il me soit cependant permis de remarquer que vers le dixième siécle, il

il s'établit entre l'empire byzantin et les nations du Nord, une communication qui fut continuée dans les siécles suivans. Plusieurs monumens du Nord attestent cette communication; et les *Varanges*, si connus dans l'histoire de Byzance, tiroient sans doute leur origine de cette partie du Nord où les lettres runiques étoient en usage. Ces Varanges sont nommés *Anglois*, par Jean Cinnamus (17), Nicetas Choniata (18), et plusieurs autres (19). George Pachymère (20) les appelle *Celtes;* Anne Comnène (21) les fait venir de *Thulé*, dénomination également applicable aux trois royaumes du Nord, et aux Iles Britanniques; Saxon le grammairien leur donne le nom de *Danois* (22). Codinus et quelques autres auteurs Byzantins remarquent qu'ils conservèrent leur langue (23). Il ne seroit donc pas étonnant qu'ils eussent de même conservé l'écriture usitée dans leur patrie; et ne seroit-il pas possible que ces *Varanges* fussent auteurs des inscriptions runiques de Venise?

Au rapport de Cedrenus, il y avoit des Varanges répandus dans l'Asie mineure, sous le règne de Michel le Paphlagonien. Le même auteur nous apprend que Michel fut envoyé (24), sous le règne de Constantin Monomaque, pour rassembler ceux d'entre eux qui étoient dispersés dans la Chaldée (25) et dans l'Ibérie, et répartis dans le département militaire des Thracésiens (26); ce qui prouve qu'ils furent employés dans les pays éloignés, au moins à

une époque antérieure à celle où ils furent choisis pour former la garde de l'empereur; mais encore, dans cette dernière qualité, accompagnèrent-ils l'empereur dans ses voyages et dans ses expéditions militaires; et Jean Cantacuzène (27) assure que les Varanges gardoient les clefs des villes où l'empereur passoit.

Il faut cependant avouer que je ne me ressouviens pas d'avoir vu ces Varanges cités par les auteurs Byzantins, comme ayant résidé dans cette partie de la Grèce où notre monument a été trouvé; mais je n'ai point eu le temps de parcourir cette immense collection, pour y trouver un nouvel appui à ma conjecture, qui, d'ailleurs, fût-elle même étayée par toutes les probabilités historiques, sera toujours d'un foible intérêt, si elle n'est pas justifiée par les inscriptions mêmes, quand une fois elles seront déchiffrées.

Le but de cette notice, comme je l'ai déjà remarqué, a été seulement d'appeler l'attention de nos savans sur ce monument; et je ne doute pas que quelque amateur des antiquités du Nord ne se détermine, d'après cette indication, à faire des recherches sur les lieux, ou au moins à se procurer des copies en plâtre de ces inscriptions; et je suis convaincu qu'elles ne tarderont pas longtemps à être déchiffrées.

Le 16 novembre, 1800.

AKERBLAD.

NOTES.

(1) Cette notice, écrite en langue suédoise, et communiquée à une société littéraire de Copenhague, en 1800, a été insérée dans le premier cahier du *Musée Scandinave* de la même année. Mais ce cahier n'a été publié que l'année passée, 1803. J'ai ajouté à ma traduction françoise les remarques que M. d'Ansse de Villoison a bien voulu me communiquer. (Note de M. Akerblad.)

(2) Voici ces inscriptions sur le lion, à gauche en entrant; *Franciscus Maurocenus Peloponnesiacus, expugnatis Athenis, marmorea leonum simulacra, triumphali manu e Piræo direpta, in patriam transtulit, futura Veneti leonis, quæ fuerant Minervæ Atticæ ornamenta*; et au-dessous du lion couché, à droite : *Atheniensia Venetæ classis trophæa Veneti Senatus decreto in navalis vestibulo constituta, anno salutis* 1687. Voy. Fanelli, p. 344. M. d'Ansse de Villoison m'indique un autre lion qu'il a vu dans l'Attique, en allant d'Athènes au port Mandra, à trois heures de distance de cette ville, dans un endroit nommé *Cangia*, près de l'église grecque, à moitié détruite, de S. Jean. Les pattes de devant de ce lion sont cassées, et appuyées sur une pierre; celles de derrière sont enfoncées en terre. (Note de M. Akerblad.)

(3) La Guilletière, p. 125 et 126, *Athènes ancienne et nouvelle*; *deuxième éd. Paris*, 1675, in-12.

(4) Wheler, p. 418. *A Journey into Grece, London*, 1682, in-4.

(5) Spon, éd. de Lyon, 1673, t. 2, p. 231.

(6) Cornelio Magni, dans la seconde partie de son excellent Voyage intitulé : *Quanto di più*

C 2

curioso ha potuto raccorre nel secondo biennio da esso consumato in Viaggi per la Turchia ; in Parma, 1692, *in-12*, *lettera sesta*, p. 462, s'exprime en ces termes : *Porto Pireo , da' Greci chiamato Porto Draco, e da noi altri, Porto Leone, dall' effigie, cred' io, smisurata di simile animale che scorgesi su'l lido.*

(7) Les Grecs appellent ce port *Draco-Limani*, port *du Dragon*, ou *du Monstre*. Il y a toute apparence que cette dénomination est dérivée de ce même lion dont les habitans méconnoissoient la forme. (Note de M. Akerblad.)

(8) L'ingénieux et docte M. François Gussman, *sugli antichi Zodiaci dell' Egitto, traduzione dal tedesco, Venezia*, 1802, *in-8.*, p. 20 et suivantes, prouve que l'ancien usage grec et romain, et le moderne, de faire sortir l'eau des fontaines par la gueule d'un lion, est un hiéroglyphe égyptien ; et en donne cette explication : « La costellazione del leone era quel segno sopra « il quale erano fissi gli occhi, i cuori, i desiderj « di tutti. Per più di mille anni avanti al tempo « di Plinio, ed ancora dopo i suoi tempi, questa « costellazione del leone doveva di tutte le cos- « tellazioni essere per gli Egiziani la più impor- « tante, stantechè sempre la maggior altezza « delle acque accadeva in essa. E che effettiva- « mente questa costellazione del leone in riguar- « do appunto a questa innondazione, fosse per « gli Egizj importante, e rispettabile, di ciò ci as- « sicurano non meno le testimonianze in iscritto « che i loro stessi monumenti. Horapollo ci dice (*Hieroglyph.* 21, l. 1, p. 36, edit. *Johannis Cornelii de Pauw, Trajecti ad Rhenum*, 1727, *in-4.*) : « Quando essi vogliono rappresentare l'innon- « dazione del Nilo, dipingono talvolta un leone, « tal altera, tre grandi urne, ed ancora cielo e

« terra che scaturiscono acque. Dipingono un « leone, perchè il sole quando entra nel leone, « aumenta l'innondazione del Nilo. Imperciocchè intanto che il sole rimane in questa costellazione, cresce l'acqua talvolta un' altra « volta tanto quanto era già cresciuta avanti. « Perciò sogliono i sovraintendenti agli edifizj « sacri rappresentare le canne ed i canali dei « sacri ricettacoli d'acque sotto la figura di un « leone. Ed appunto perciò, quando ancora « oggigiorno pregano per ottenere un abbon- « dante innondazione, formano l'immagine del « leone. » (M. Gussman suit ici la note de Pauw, qu'on peut voir, p. 313 de son édit., ainsi que sa correction d'un passage de Plutarque, qui confirme cette vérité, *symposiac.* l. 4, *quœstion.* 5, p. 664, t. 8, édit. de Reiske; dont il faut comparer la remarque *ibid.* avec celle de d'Orville, p. 550 et 551 *Critica vannus in inanes Johannis Cornelii Pavonis paleas, Amstelœdami*, 1737, *in*-8.) « Io credeva che questo solo bas- « terebbe per intendere cosa significano quelle « mani innalzate al leone, che si trovano nel « zodiaco a Denderah : non già il solstizio nel « leone, ma la massima altezza della crescente « acqua del Nilo più settimane dopo il solstizio, « quando il sole si trova nel leone. E che gli « Egiziani in questo signo gieroglifico abbiano « voluto nello stesso tempo esprimere la pre- « ghiera per l'acqua, della quale parla Hora- « pollo, si conferma ancora dalle estese innal- « zate mani, che, come è noto, presso di loro « era il consueto gieroglifico per esprimere pre- « ghiera. Ciocchè si racconta Horapollo, trovia- « mo ancora in tanti avanzi delle antichità egizia- « ne. Noi troviamo in tutti i gieroglifici replicato « l'abbreviato segno astronomico del leone, col-

« segno gieroglifico dell' acqua. Noi troviamo « l' immagine d' un sacrificatore Egiziano con « una tazza, un canale, ed una testa di leone, « la quale dalle sue fauci fa scorrere l' acqua « in un canale. Noi troviamo molte così dette « sfingi, un leone con una testa di donna. Queste « sfingi, e teste di leone erano come amuleti vi- « cino ai loro canali; questi si trovavano all' in- « gresso dei tempj, ed ai così detti fonti sacri. « I Romani, dopo aver debellato l' Egitto, hanno « in tanta copia portato simili immagini a Roma, « tanto l'hanno essi imitato, che finalmente « questa rappresentanza si è sparsa per tutta « l'Europa; ed ancora a giorni nostri l' acqua « condotta, o trombata quasi sempre dalla mag- « gior parte delle fontane, o condotti d' acqua, « si fa scaturire da teste di leoni; della qual cosa « l' origine rimane ignota alla maggior parte. « Plutarco, *de Iside et Osiride*, dice che il leone « dagli Egiziani è stato consacrato al sole, stan- « techè in quei tempi, quando sole era nel leone, « le loro bocche di leone ed i loro ricettacoli « s' empivano coll' uscire l' acqua del Nilo. » (Voici la traduction littérale de ce passage du Traité de Plutarque sur *Isis et sur Osiris*, p. 444, t. 7, édit. de Reiske, et p. 96 de celle de Samuël Squire, Cambrige, 1744, *in*-8. Le vertueux abbé Ricard l'a très-bien rendu de cette manière, p. 97, t. 16 de sa traduction: *Les Egyptiens honorent le lion, et ornent de gueules de lion les portes de leurs temples, parce que le Nil déborde*

Quand le char du soleil approche du lion.)

« Tutto ciò che sappiamo dei gieroglifici egiziani « uniformamente dimostra che le mani estese al « leone nel zodiaco di Denderah si riferiscono all' « innalzamento del Nilo, a quella desiderata, « necessaria innondazione che allora succedeva

« quando il sole s'avanzava nella costellazione « del leone. » Il n'est donc pas étonnant de voir que la gueule d'un de ces lions d'Athènes servoit autrefois à une fontaine, d'après l'ancien usage égyptien que Plutarque, et d'après lui, M. Gussman a si bien expliqué, et qui subsiste encore à présent.

Au reste, ce même Traité de Plutarque répand beaucoup de lumière sur toute l'antiquité égyptienne, et sur l'inscription grecque de Rosette que j'ai tâché d'éclaircir dans mes lettres à M. Akerblad. On trouve, par exemple, dans cette inscription, ligne 45, page 21 et 93 de l'édition de M. Ameilhon, Paris, 1803, *in*-4. l'expression de φυλακτήρια, comme dans S. Mathieu, chapitre 23, verset 5. Je lis de même dans Plutarque *de Iside et Osiride*, p. 154, édition de Squire : τὴν Ἶσιν αἰσθομένην ὅτι κύει, περιάψασθαι φυλακτήριον. Plutarque paroît avoir fait allusion à cet usage, lorsqu'il dit avec raison, dans sa vie d'Aratus, p. 550, t. 5, édit. de Reiske, οὐδὲν οἷον ἀληθινὴ καὶ βέβαιος εὔνοια φυλακτήριον ἀνδρὸς ἄρχοντος. On sait que περιάψασθαι est le mot propre lorsqu'il s'agit d'amulettes. Le même Plutarque, *de facie in orbe lunæ*, p. 641, t. 9 : ἐν νοσήμασι χρονίοις... πρὸς περίαπτα... τρέπονται. Voyez sur les *phylactères* des Juifs, espèce d'amulette fait à l'imitation des Égyptiens, ce que dit Léon de Modène, p. 28 et suiv., de ses *Cérémonies et Coutumes des Juifs*, de la traduction de Richard Simon, Paris, 1681, *in*-12, première partie, les auteurs cités par Fabricius *Bibliotheca antiquaria*, c. 11, p. 511 et 512, t. 1 de la troisième édition, Hambourg, 1760, *in*-4., et M. Schleusner, sur le mot φυλακτήριον, p. 1264, t. 11 de la seconde édition de son excellent *Lexicon græco-latinum, in novum Testamentum*, *Lipsiæ*, 1801, *in*-8.; et joignez-y

l'article de Jean Buxtorf, le père, p. 170 et suiv. c. 9, *Synagoga judaïca* de la troisième édition donnée par son fils, à Bâle, 1661, *in*-8. ; et surtout Bartolocci, p. 556 et suiv. *Bibliotheca magna rabbinica*, t. 1. Au passage classique de Pline, sur la crue du Nil, cité par mon savant confrère M. Ameilhon, p. 61 et 62 de ses *Eclaircissemens sur l'Inscription grecque du monument trouvé à Rosette*, l'on peut ajouter un autre passage très-précieux du même Plutarque *de Iside et Osiride*, p. 108 et 109 de l'édition de Squire, et la note de cet habile Anglois, *ibid.* (Note de M. d'Ansse de Villoison.)

(9) Si le savant M. Fahle Burman avoit pu connoître ce monument, il n'auroit pas dit dans sa docte Dissertation intitulée, *Triga supplementorum ad runographiam suio-gothicam*, p. 274, vol. 5, *Nova Acta regiœ Societatis scientiarum Upsaliensis, Upsaliœ*, 1793, in-4., qu'excepté dans l'île de Man, on ne trouve aucune inscription runique hors de la Suède, du Danemarck, de la Norwège, en un mot, hors des pays habités par les anciens Scandinaves : *Lapides runis inscripti, si ab illis discesseris qui in insulâ Man Scandianos illam inhabitasse testantur, nullibi terrarum extra limites Scandinaviœ reperiuntur.* (Note de M. d'Ansse de Villoison.)

(10) Les inscriptions de la province d'Helsingland, si heureusement expliquées par Olaus Celsius (dans ses *de runis Helsingicis Observationes quœdam*, p. 1 et suivantes, vol. 1 des *Nova Acta regiœ Societatis scientiarum Upsaliensis, Upsaliœ*, 1777, in-4.) sont de même tracées dans un contour sinueux et replié en forme de serpent. Voyez planche 1 et 11, *ibid.* (Note de M. d'Ansse de Villoison.)

(11) Ces dessins insérés dans les *Transactions*

de la Société danoise, sont réduits à un tiers de la grandeur de ceux que j'ai fait faire, et que je conserve encore. Dans les mêmes *Transactions* le nombre de ces dessins est réduit à deux, que l'on trouvera à la suite de cette notice. (Note de M. Akerblad.)

(12) Voyez pl. 2. Cette inscription n'a d'ailleurs rien de remarquable ; c'est le nom d'un voyageur, avec la date du XXVII mars 1458. *Hic fuit Nicholaus* (sic) *Bres die* XXVII *marci* (sic) 1458. (Note de M. Akerblad.)

(13) Zonaras, *Annal.* l. 12, c. 23, p. 629, t. 1, le Syncelle, p. 381, Zosime, l. 1, c. 29, p. 39, édit. de M. Reitemeier, Leipsick, 1784, *in*-8., Anastase, *Histor. ecclesiastic.* p. 22, édit. du Louvre, 1649, *in-folio*, etc., observent que l'effroi qu'inspira dans la Grèce l'incursion des Scythes, c'est-à-dire des *Goths*, sous le règne de Valérien, détermina les habitans d'Athènes à rebâtir (en 261) leurs murs qu'ils n'avoient pas relevés depuis le temps de Sylla. Les voyageurs modernes confondent souvent ces murailles anciennes avec les antiques de Thémistocle. Trebellius Pollio, *in Gallienis*, c. 5, p. 199, place cette expédition des Goths sous le règne de Gallien, et non pas de son prédécesseur Valérien ; et le sentiment de cet historien est adopté par Tillemont et Crévier. Ces Scythes étoient les *Goths*, comme le remarquent Trebellius Pollio, *in Gallienis*, c. 6, p. 199, et le Syncelle qui dit à cette occasion, p. 382 : Σκύθαι καὶ οἱ (faut-il lire οἱ καὶ) Γότθοι λεγόμενοι ἐπιχωρίως. Ils habitoient sur les bords de l'Ister, suivant Zosime, l. 1, c. 31, p. 41. Voyez, sur ce passage, la note de M Reitemeier, p. 355. Philostorge, qui parle de leurs ravages sous les règnes de Valérien et de Gallien (*Histor. ecclesiastic.*, l. 2, c. 5, p. 480,

édit. de Reading, Cambrige, 1720, *in-folio*), ajoute que les Scythes au-delà de l'Ister s'appeloient autrefois *Gètes*, et de son temps *Goths.* Les Goths, en 262, sous le règne de Gallien, brûlèrent le temple de Diane d'Ephèse (Trebellius Pollio, *in Gallienis*, c. 5, p. 199), et achevèrent de détruire les restes de Troie et d'Ilium. C'est ce que Jornandès exprime en ces termes : (*De rebus Geticis*, c. 20, *p.* 472, *édit. de Paris*, 1583, *in*-4.) *Ephesi Dianœ templum..succendunt.. vastantes in itinere suo Trojam, Iliumque, quœ vix à bello illo Agamemnoniaco aliquantulùm respirantes, rursùs mucrone deletœ sunt.* Le Syncelle dit de même, p. 382, qu'ils attaquèrent aussi et entamèrent la Phrygie, et saccagèrent Troie, la Cappadoce, et la Galatie. Je suis la variante de la marge, Τροίαν, au lieu de Τρύαν du texte, qui ne forme aucun sens, et vient de la prononciation grecque qui confond les sons de l'Υ et de la diphthongue οι. Le savant interprète latin, le P. Goar, qui ne s'en étoit pas aperçu, ne traduit pas ce mot, et rend fort mal toute cette phrase : οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ Φρυγίας ἥψαντο, Τρύαν πορθήσαντες, Καππαδοκίαν, καὶ Γαλατίαν, par *sed, nec vastitate quaqua versus illatâ, Phrygiam, Cappadociam et Galatiam reliquerunt.* J'avois oublié ce fait important dans ma *Notice de l'Etat de la Troade sous les empereurs romains et grecs*, insérée depuis la page 90e. jusqu'à la page 126e. de la seconde édition du *Voyage dans la Troade de Lechevalier, Paris, an VII, in*-8., où il nous a fait jouir d'avance d'une partie des belles découvertes qui appartiennent exclusivement à M. de Choiseul-Gouffier.

Le Syncelle, p. 382, et Zosime, l. 1, c. 39, p. 51, racontent que ces Scythes, du temps de l'empereur Gallien (vers l'année 267), firent beaucoup de dégât dans la Grèce, et prirent

même la ville d'Athènes. Trebellius Pollio, *in Gallienis*, c. 13, p. 222, ajoute que ces Goths ravagèrent Cyzique, l'Asie, et ensuite toute l'Achaïe; mais qu'enfin ils furent vaincus et repoussés par les Athéniens, sous la conduite du célèbre Dexippe, historien de ce temps, dont nous avons des Fragmens, p. 7 et suivantes des *Excerpta de Legationibus*, de l'édition du Louvre, 1648, *in-folio*. Le Syncelle entre dans de plus grands détails, p. 382. Il nous apprend que les Hérules ayant traversé le Palus-Méotide avec cinq cents vaisseaux, passèrent dans le Pont-Euxin, prirent Byzance et Chrysopolis, saccagèrent ensuite les îles de Lemnos et de Scyros, brûlèrent les villes d'Athènes, de Corinthe, de Sparte et d'Argos, et firent des incursions dans toute l'Achaïe; mais qu'enfin les Athéniens leur dressèrent des embuscades dans un défilé, et en tuèrent trois mille sur les bords du Naïssus, fleuve de la Mœsie, avec le secours de l'empereur Gallien. Ce prince ne pouvoit guère abandonner les Athéniens, lui qui, au rapport de Trebellius Pollio, *in Gallienis*, c. 11, p. 212 et 213, négligeoit le soin de l'Empire pour se faire nommer citoyen, archonte, et membre de l'Aréopage d'Athènes, et y assister à toutes les cérémonies religieuses. Il étoit même prêt à sacrifier une ville de Campanie, dont il n'avoit pas lieu d'être mécontent, à une expérience philosophique, et aux instances de l'enthousiaste Plotin, qui vouloit la rebâtir pour l'habiter avec ses amis, y faire fleurir les lois, et réaliser la république idéale de Platon. Heureusement pour la gloire du divin Platon, et du *théosophe* Plotin, et surtout pour la tranquillité de cette contrée, quelques personnes détournèrent l'empereur de l'exécution de ce projet insensé. Cette ville devoit s'appeler Platonopolis; et on disoit qu'elle

avoit déja été le séjour des philosophes, avant de tomber en ruine, φιλοσόφων ἰδιὰ πόλιν γεγενῆσθαι (peut-être au futur, γενήσεσθαι), λεγομένην; ce qui ne veut pas dire *Philosophis aptam*, comme le traduit Marsile Ficin, p. 8 de la Vie de Plotin par Porphyre, à la tête de l'édition de Plotin, Bâles, 1580, *in-folio*, et p. 113 et 114, t. 4, de la *Bibliothéque grecque* de Fabricius, Hambourg, 1711.

Cependant, si l'on en croit Zonaras, l. 12, c. 25, p. 635, t. 1, et Cedrenus, p. 259, t. 1, ce ne fut pas Gallien, mais son successeur Claude II, qui défendit le berceau de Platon, vers l'an 269; et ce n'est pas à l'historien Dexippe, mais à son compatriote Cleodème, qu'on doit attribuer la gloire d'avoir délivré sa ville natale du joug des Goths, qui s'en étoient emparé. Il faut bien se garder de confondre ce Cléodème, athénien, avec l'ingénieur Cléodame, byzantin, dont le nom avoit conservé jusque dans le troisième siécle (ce qui est remarquable), la forme du dialecte dorien, qu'on parloit à Bysance. Cléodame et Athénée, de la même ville, furent chargés par l'empereur Gallien de la construction et des fortifications des villes détruites ou menacées par les Goths (Trebellius Pollio *in Gallienis*, c. 13, p. 221). Au reste, l'on peut consulter, sur les ravages des Goths dans la Grèce, sous Valérien et Gallien, ce que disent Trebellius Pollio, *ibidem*, p. 222, c. 5, p. 198 et 199, etc. Aurelius Victor, *de Cœsaribus*, c. 33, p. 399, edit. d'Arntzenius, *Amstelodami*, 1733, *in*-4. Eutrope, l. 9, c. 8, p. 433, édit. de Verheyk, Leyde, 1762, *in*-8. Paul Orose *Histor*. l. 7, c. 22, p. 518, édit. d'Havercamp, Leyde, 1767, *in*-4. Jornandès, *De rebus Geticis*, c. 20; et sur les défaites de ces barbares sous le règne de Claude II, ce que racontent *ibid*. Aurelius Victor, l. 9, c. 11, p. 439,

Trebellius Pollio, *in Divo Claudio*, c. 4, p. 364 et 365, et c. 9, p. 371, etc., Paul Orose, l. 7, c. 23, p. 520 et 521, etc. Voyez aussi Procope, *De Bello Gotthico*, l. 4, c. 5, p. 574, et M. Ihre, p. 6, col. 1 de la Préface de son *Glossarium Suio-gothicum*. Ce savant prouve que les différentes nations gothiques étoient autrefois désignées sous le nom général de Scythes, qui, selon lui, est le même que celui de *Goths*. (Note de M. d'Ansse de Villoison.)

(14) S. Jérôme, *in Epistolâ ad Heliodorum, seu Epitaphio Nepotiani*, colonne 274, *part. sec.* t. 4, édit. de Martianay, Paris, 1706, *in-fol.* Claudien, *in Rufinum*, l. 11, v. 191, etc. et Synesius, *Epist.* 135, p. 272, édit. de Pétau, Paris, 1633, où il peint la triste situation d'Athènes, dont il ne restoit plus que le nom. Enée de Gaza, dans son élégant discours sur l'immortalité de l'ame, p. 375, *Bibliothecæ veterum Patrum græco-latin. tom. secund.* Paris, 1624, *in-fol.*, se plaint de ce que de son temps, vers la fin du cinquième siécle, la philosophie étoit entièrement inconnue et réduite à rien dans la ville d'Athènes. (Note de MM. Akerblad et d'Ansse de Villoison.)

(15) Zosime, l. 5, c. 6, p. 407 et suivantes.

(16) Les Goths avoient leurs caractères particuliers, qui sont presque les mêmes que ceux des Latins, et ne ressemblent nullement aux runes. On peut se convaincre de cette vérité incontestable, en regardant les lettres du *Codex argenteus* d'Ulphilas, et celles du contrat de vente d'Arezzo, publié d'abord par Gori dans ses *Inscriptiones Donianæ, class.* 19, p. 496 et 497, et ensuite par Edouard Lye, dans la préface de son édition de la *Sacrorum Evangeliorum Versio gothica, ex Codice argenteo, Oxonii*, 1750, *in-4.*, par l'immortel M. Ihre, *Dissertatio de*

linguâ codicis argentei, et enfin par M. Knittel. Feu M. Ihre a redonné depuis un autre contrat de vente en langue et caractères gothiques, de la fin du cinquième siécle, ou du commencement du sixième, dans son *Monumentum veteris linguæ Ostrogothicæ Neapoli haud pridem repertum, notisque criticis illustratum*, p. 1 et suivantes, vol. 3. *Nova Acta regiæ Societatis scientiarum Upsaliensis, Upsaliæ*, 1780, *in*-4. Il prétend (*ibid.* p. 28) que les Goths, maîtres de l'Italie pendant soixante et dix ans, ont altéré, non-seulement les lois, les coutumes et la forme de l'Empire romain, mais encore celle des lettres, et y ont introduit les changemens qui subsistent encore dans notre écriture gothique et dans nos livres imprimés. C'étoit l'opinion de Mabillon; mais le marquis de Maffei, qui s'étoit engagé à en démontrer mathématiquement la fausseté (p. 113 de son *Istoria diplomatica*, *in Mantova*, 1727, *in*-4.), a tenu parole, l. 11, p. 619 — 653, *parte prima* de sa *Verona illustrata, in Verona*, 1732, *in*-8. (Note de M. d'Ansse de Villoison.)

(17) ἔθνος Βρεταννικὸν, Cinnamus, l. 1, c. 3, p. 4. Voyez la note à la marge de l'édition de Cantacuzène, du Louvre, l. 2, c. 13, p. 238.

(18) Nicetas Choniata, dit des Anglois, *in Isaacio Angelo*, l. 2, c. 8, p. 267 : Βρεττανῶν, οὓς νῦν φασιν Ἰγκλίνους.

(19) Codin, *de Officiis magnæ Ecclesiæ et aulæ Constantinopolitanæ*, c. 5, n. 12, p. 90, et Pachymère, *in Historiâ Andronici Senioris Palæologi*, l. 1, c. 27, p. 45 et 46, Guillaume de Malmesbury, *de Gestis Anglorum*, l. 2, c. 13. Nous verrons plus bas que le même Pachymère leur donne le nom de *Celtes*. (Note de M. d'Ansse de Villoison.)

(20) Pachymère, *Histor. Andronici Senioris*,

l. 1, c. 35, p. 63, et *Histor. Michaelis Palæologi*, l. 1, c. 25, p. 41, l. 5, c. 13, p. 257, et l. 6, c. 24, p. 332. l. 2, c. 8, p. 66. Nicetas Choniata les appelle *Celtes*, dans sa Vie d'Alexis Manuel, fils de Comnène, c. 17, p. 170, et *Germains*, Γερμανῶν, *ibid.*, c. 11, p. 161. Voyez Cedrenus, p. 792, t. 11, édition du Louvre, à la note marginale. (Note de M. d'Ansse de Villoison.)

(21) Anne Comnène, l. 2, p. 62 et 66, et l. 12, p. 370, t. 11. Cedrenus, p. 758, observe que, dans la flotte que Vladimir équipa contre Constantin Monomaque, il avoit pour alliés beaucoup de ces Varanges, habitans des îles situées au nord de l'océan. Nicéphore Bryenne, l. 1, p. 32, dit qu'ils étoient d'un pays barbare, voisin de l'océan, et non pas de l'île de Thulé, comme le spécifie sa femme Anne Comnène. Thulé est la *Frislande*, les Fer-oë, selon M. Buache. (Note de M. d'Ansse de Villoison.)

(22) Saxo Grammaticus, *Historiæ Danicæ*, l. 12, et Albertus Aquensis, l. 4, c. 40, p. 253 des *Gesta Dei per Francos* de *Bongars*, Hanau, 1611, *in-fol.* cités par Du Cange, p. 256 de ses notes *in Annæ Comnenæ Alexiadem*. Le premier dit qu'ils parlaient danois. Albertus Aquensis les appelle *Danaos* dans le passage de son *Historia Hierosolymitana* que nous venons d'indiquer; mais c'est une faute de copiste, et il faut lire *Danos*, comme l'a fait Du Cange dans sa docte remarque sur les Varanges, p. 298 de ses *Observations sur l'Histoire de Ville-Hardouin*. En général le texte de la collection des *Gesta Dei, per Francos*, est très-corrompu; et, pour le restituer, il est nécessaire de consulter les notes de Gaspard Barthius, qui a revu les onze auteurs de ce Recueil sur les anciens manuscrits, et a expliqué les termes de la basse-latinité. Ces notes et ce glossaire se trouvent dans le troi-

sième tome des *Reliquiæ Manuscriptorum omnis ævi diplomatum, ac monumentorum ineditorum adhuc*, de Jean Pierre Ludewig, Francfort et Leipsig, in-8., 1720. On peut voir sur les Varanges ce que disent Bayer dans sa *Dissertatio de Varagis*, quatrième tome des Mémoires de l'Académie de Pétersbourg, et p. 339 et suivantes de ses *Opuscula, edidit Klotzius, Halæ*, 1770, *in*-8.; Arvid. Mollerus, *Disputatio de Waregiâ, Londini Scanorum*, 1731; Scarinus, professeur d'Abo, *Disputatio de originibus priscæ gentis Varegorum*, 1734; Ericus Julius Bioerner, *Schediasma historico-geographicum de Varegis, heroïbus Scandianis, et primis Russiæ Dynastis, Stockholmiæ*, 1743, p. 453 et suivantes, t. 11 des *Daniæ et Sueciæ Opuscula hist. philolog. theologica; edidit Jo. Œlrichs, Bremæ*, 1776, in-8.; Ihre, sur le mot *Wargitha*, dans son *Index vocum*, à l'avant-dernière page de ses *Fragmenta Versionis Ulphilanæ, cum aliquot annotationibus, typis reddita, Upsaliæ*, 1763, *in*-4., et page 6, col. 1 de la préface de son *Glossarium Suio-gothicum*; Michel Lomonossow, c. 7, p. 69 et suivantes de la traduction françoise de son *Histoire de la Russie*, Paris, 1769, *in*-8., où il prouve que c'est un nom commun à tous les peuples du Nord, aux habitans des bords de la mer Baltique; et qu'il y avoit des Varanges goths, suédois, norvégiens, islandois, danois, anglois, normands, esclavons, russes; M. Lévesque, p. 47 et suivantes, t. 1 de la nouvelle édition de son excellente *Histoire de Russie, Hambourg*, 1800, *in*-8.; Jacques Gretser, l. 11, c. 6, *Observationum in Georg. Codin. de Officiis magnæ Ecclesiæ et aulæ Constantinopolitanæ*, p. 209; Goar, dans ses notes sur Cedrenus, p. 38, t. 11; surtout Reiske, p. 149. *Commentar. ad Constantini Porphyrogeniti*

phyrogeniti de cerimoniis aulæ Byzantinæ, Lipsiæ, 1751, *in-folio*; Fabrot, dans son *Glossarium Cedreni*, sur le mot Βάραγγοι; Meursius, *Glossarium græco-barbarum*, et Du Cange, *Glossarium mediæ græcitatis*, sur le même mot; Du Cange, et M. Adelung, *Glossarium mediæ latinitatis*, sur les mots *Vargi* et *Warengangi*; le même Du Cange, dans ses notes sur Anne Comnène, p. 256 et 257, et sur Ville-Hardouin, p. 296 et suivantes, etc. etc. M. Ihre, dans le passage que j'ai indiqué plus haut, cite celui-ci de Sidonius Apollinaris, *Epistolá* 4, l. 6, qui dit : *Vargorum, hoc enim nomine indigenas latrunculos appellant* (Arverni). Voyez la note de Savaron, p. 388 de sa seconde édition, Paris, 1609, in-4., et celle de Sirmond, p. 65 des notes de sa seconde édition, Paris, 1652, in-4. Consultez aussi sur les Varanges, Torfaeus, *Historia Norvegica*, p. 16, 269 et 271, Bartholini *Antiquitates Daniæ*, p. 90, etc. etc. Jacques Gretser, l. 11, c. 6, *Observationum in Georgii Codini* c. 5, *De Officiis magnæ Ecclesiæ et aulæ Constantinopolitanæ*. Goar, dans ses notes sur Cedrenus, p. 58, t. 11, et Reiske, p. 149 *Commentarii ad Constantini Porphyrogeniti Ceremoniale aulæ Byzantinæ*, confondent les *Varanges* avec ceux que les Levantins appellent encore aujourd'hui *Francs*. Mais Cedrenus, t. 11, p. 787 et 789, et Scylitzès, p. 823 et 858, les distinguent expressément. Cedrenus les appelle les *alliés* des Romains, p. 787; la princesse Anne Comnène s'exprime d'une manière encore plus positive, lorsqu'elle dit, l. 12, p. 370, en faisant l'énumération des troupes d'une armée, qu'elle étoit composée de *Francs, de Celtes, de gens de l'île de Thulé, qui étoient à la solde des Grecs, de Germains, de Celtibériens*. Du Cange, p. 298 de

ses notes sur Ville-Hardouin, croit que les Varanges appelés *Anglois et Danois* par cet historien françois, « venoient de l'*Angleterre Danoise, pe-« tite province du royaume de Danemarck, entre « le Juthland et l'Holsace, dont les habitans ont « autrefois subjugué la Grande-Bretagne, et lui ont « donné le nom du pays dont ils étoient sortis.* » Lindheim, *de diversâ origine Finlandorum et Lapponum,* p. 38 et 39, vol. 11, *Nova Acta Regiæ Societatis Upsaliensis, Upsaliæ* 1795; *in*-4. : *in Schoeningio* (*Geographia Norvegiæ vetus, Hafniæ,* 1751, *in*-4.), *nisi fallit memoriâ, citata legi Theodosii Kiowiensis hæcce :* Waraegi qui trans mare Balthicum incolunt, Russis Tziadi (Finlandi) vocantur. *Scilicet Balthicum mare, uti illi nuncupant, Finnicum præsertim sinum intelligendum volunt, suâ ipsorum linguâ dictum* Warjagskoë more, *mare Waraegicum.* On lit au bas cette note : « *Leguntur hæc in Schoeningii « libro,* p. 116, not. K, *sumpta ex tomo* 1 *Collec-« tionis Mylleri* (*Monumentorum variorum Hi-« storiam Russicam illustrantium, Petroburgi, ann.* « 1732, *linguâ germanicâ editorum*). *Esse verò « auctorem citatorum Annalium non Theodosium, « sed Nestora, tum ipse monuit Myllerus,* t. 5, « p. 6 et 7, *tum argumentis certissimis ostendit « Schlozer in Probe Russischer Annalen, Brem.* « 1768, *in*-8. p. 16, 17, et *seqq.* » (Note de M. d'Ansse de Villoison.)

(23) Codin *de Officiis magnæ Ecclesiæ et aulæ Constantinopolitanæ,* c. 7, n°. 12, p. 90, nous apprend, qu'au banquet de l'empereur, dans les grandes solennités, les Varanges venoient lui exprimer dans leur langue maternelle, c'est-à-dire, ajoute-t-il, en *anglois*, leurs souhaits pour la conservation de ses jours, Ἰγκλινιστὶ, à la marge Ἐγκλινιστί. Les Vardariotes, qui étoient d'origine

persane, et que l'empereur Théophile avoit transportés sur les bords du fleuve Vardar, l'Axius des anciens (Codin *ibid.* c. 5, n°. 53, p. 66,) exprimoient les mêmes vœux dans leur langue, en persan, Περσιστί. (Codin *ibid.* c. 7, n°. 23, p. 90.) C'est ainsi que, selon Constantin Porphyrogénète, *de Ceremon. aulæ Byzantinæ*, l. 1, c. 83, p. 222 et suivantes, au banquet impérial du neuvième jour après Noël, le troisième avant l'Epiphanie, τῇ ἐννάτῃ ἡμέρᾳ τῆς δωδεκαημέρου, et non pas *dans les douze jours qui se trouvent entre la fête de Noël et celle de l'Epiphanie,* comme on lit dans la traduction de l'ouvrage de Forster, quelques personnes habillées à la manière des Goths, chantoient dans la langue de cette nation, en présence de l'Empereur, τὰ Γοτθικὰ, p. 222, τὸ οἰκεῖον μέλος, p. 223. Voy. sur cette cérémonie, *Joh. Salomonis Semleri programma, interpretatio loci in Cerimoniali Byzantino, qui* τὸ Γοτθικὸν *commemorat, Halæ,* 1779, *in*-4. et les savantes et curieuses remarques et explications de feu M. Forster, p. 392 et suiv., t. 1 de son *Histoire des Découvertes et des Voyages faits dans le Nord, mise en françois par M. Broussonet*, Paris, 1788, *in*-8. C'est de ce M. Forster, mon ancien ami, dont l'immortel Michaëlis a dit avec raison, p. 94 de son *Spicilegium Geographiæ Hebræorum exteræ post Bochartum, pars secunda, Gottingæ*, 1780, *in*-4. : « *Johanne « Reinholdo Forstero, viro tam variæ et magnæ « eruditionis, ut in illo solo conveniant quæ divisa « decem alios celebres facere possent, ac tot regio- « num, gentium, insularum* αὐτόπτῃ, *linguarum « auditore, quot rarò alius mortalium Russicas « regiones peragravit: Oceanum australem, naturæ « scrutator, jussu Magnæ Britanniæ regis, per- « navigavit, naturæque cognitioni linguisque nos- « tri temporis eximiam junxit veteris historiæ an-*

« *tiquarumque linguarum cognitionem.* » La note de Reiske sur ce passage de Constantin Porphyrogénète, p. 111, 112 et 113, *Commentar. ad Ceremoniale aulæ Byzantinæ*, est aussi fort curieuse, et mérite d'être lue.

M. Forster indique à ce sujet, Rubruquis, Josaphat Barbaro, Busbeck, et le père Mohndorf, qui disent que quelques Goths, dans la Crimée, parloient, de leur temps, une langue qui avoit du rapport avec l'allemand. Il paroît avoir oublié ce passage important d'une lettre de Jean-Baptiste Podesta, secrétaire-interprète, et professeur des langues arabe, persane et turque, à Vienne, et ennemi de Meninski, contre lequel il a composé *Theriaca contra viperinos malesuadæ invidiæ morsus, sive Dissertatio academica de Meninskiano scommatum et execrationum orco, ter victrix terque triumphans, Viennæ Austriæ*, 1677, *in*-4. de 122 pages. Leibnitz avoit consulté Podesta (pag. 228, *sec. part.* t. 6 de ses OEuvres, de l'édition de M. Dutens), pour savoir si ce reste des Goths, ou des Germains, existoit encore en Crimée. Voici la réponse intéressante de Podesta (*ibid.* p. 230) : « *In Tatariâ Destkaptschak dictâ, ad littus* « *septentrionale maris Caspii, occasum versùs,* « *Tataris Magiaris regio contermina se orien-* « *tem versùs, ad flumen Arabibus Gihun, ex-* « *tendit. Videtur aliquid de germanismo eorum* « *linguæ inesse; illa enim lingua est semi-persica,* « *et semi-tatarica orientalis : et lingua persica,* « *plurimis germanicis vocibus mixta, videtur eas* « *a Destkaptschensibus Tataris habere; et ii tales* « *Tatari fuerunt de quibus Busbekius loquitur,* « etc. etc. » Comparez aussi la lettre de Leibnitz à Ludolf, p. 3, t. 6, et Busching, p. 319, t. 3, de la traduction françoise de sa *Géographie*

universelle, Strasbourg, 1769, *in*-8., qui dit que ce peuple payen qui n'a point de nom particulier, et dont la langue a du rapport avec l'allemande, demeure depuis le Danube jusqu'à la mer d'Asof, et même sur la côte asiatique de cette mer, dans la contrée que les Goths ont autrefois habitée, et occupoit du temps de Busbeck, plusieurs villages, de même que les villes de Mankup et de Skivarim. La Crimée étoit l'ancienne patrie des Scythes. Voyez p. 6, col. 1 de la Préface du *Glossarum Suio-gothicum* de M. Ihre, et sa Dissertation *De reliquiis Linguæ geticæ*, *Upsaliæ*, 1758. Voici le passage classique du *Viaggio alla Tana* (le Tanaïs, aujourd'hui le Don) de Josaphat Barbaro, noble Vénitien, p. 19, *folio verso*, et 20 de l'édition originale et rare de ses *Viaggi fatti da Venitia, alla Tana, in Persia, in India, ed in Constantinopoli, in Vinegia*. 1543, *in*-8., réimprimés, *fol.* 91, *vers.* et suivant. du second volume *Delle Navigationi e Viaggi* de Jean-Baptiste Ramusio, Venise, 1559, *in-folio* : « *Dietro dell' isola di* « *Capha d'intorno che è sul mar maggior, si trova* « *la Gotthia, e poi la Alania, laqual va per la* « *isola verso Moncastro. Gotthi parlano in to-* « *desco : et so questo, perche havendo un fameglio* « *Todesco con mi, parlavano insieme, ed inten-* « *devansi assai ragionevolmente, così come si* « *intenderia un Furlano con un Fiorentino. Da* « *questa vicinia de Gotthi con gli Alani, credo che* « *sia derivato il nome de Gotthialani. Alani erano* « *prima in quel luogo : sopravennero i Gotthi, e* « *conquistorno di quei paesi, et fecerono una* « *mistura del nome suo con il nome degli Alani,* « etc. » Rubruquis avoit dit bien auparavant, en 1253, c. 1, p. 5, de son *Voyage en Tartarie*, dédié à S. Louis, et inséré dans le premier tom.

des *Voyages en Asie*, de Bergeron, la Haye, 1735 : « *Il y a de grands promontoires, ou caps, « sur la mer Noire, depuis Kersona jusques aux « embouchures du Tanaïs, et environ quarante « châteaux entre Kersona et Soldaia, dont chacun « a sa langue particulière. Il y a aussi plusieurs « Goths, qui retiennent encore la langue alle- « mande.* » Comparez Busbeck, *Epist.* 4, p. 321 et suiv., édit. d'Elzévier, Leyde, 1633, *in*-8. Le même Busching, *ibid.*, t. 3, p. 325, observe « que les Goths, descendans des anciens Gètes, « demeuroient à l'ouest de la presqu'île de la « Crimée, et dans toute la contrée qui s'étend « au dehors, vers le nord, le long du Tanaïs ; « et que c'est de là qu'est sorti Ulphilas avec « ses Goths. »

Quant à la langue des Varanges, je crois que c'étoit la même que celle de l'Islande, et qu'elle subsiste encore au centre de cette île peu fréquentée, telle qu'on la parloit dans le neuvième siécle, en Suède, en Danemarck et en Norwège. C'étoit l'ancien gothique, la langue d'Ulphilas, des Scandinaves, celle que les premiers colons de l'Islande, Norwégiens, pour la plupart, Suédois et Danois, ont portée en cette île découverte dans le neuvième siécle, celle dont les Normands se servoient à Rouen, et surtout à Bayeux. Un ancien écrivain, donné par André Duchesne (p. 112 de ses *Historiæ Francorum et Normannorum Scriptores*), s'exprime en ces termes : *Rotomagensis civitas Romanâ potiùs quam Daniscâ utitur eloquentiâ; et Bajocensis frequentiùs Daniscâ quam Romanâ.* Comparez aussi ce que dit Leibnitz, p. 218, *part. sec.*, t. 6 de ses Œuvres, et feu M. Troile, que j'ai beaucoup connu à Paris, p. 17 et 188 de la traduction françoise de ses *Lettres sur l'Islande*,

donnée par mon ami M. Lindblom, Paris, 1781, *in*-8., et la traduction de la note du traducteur allemand de M. Troile, *ibid.*, p. 191, le docte Ihre, *Fragmenta Versionis Ulphilanæ, Upsaliæ*, 1763, *in*-4., p. 22, 59 et suiv., et p. 115, p. 167 et suiv. de ses *Analecta Ulphilana*, *Upsaliæ*, 1769, *in*-4., et p. 11, col. 1, p. 30, col. 2, p. 34 et 35 du *Proœmium* de son *Glossarium Suio-gothicum*, *Upsaliæ*, 1769, *in-fol.* Il dit, p. 60 de ses *Fragmenta Versionis Ulphilanæ*, d'après François Junius, que la langue de la version gothique du Nouveau Testament d'Ulphilas, est à moitié grecque, et que l'ancien Suédois s'approchoit beaucoup plus du grec que le moderne. Il en cite un exemple, *ibid.* Au lieu du grec ἐγὼ εἰμὶ, les Suédois disent aujourd'hui, *iag är*; et au premier coup-d'œil, ajoute-t-il, on ne trouve rien dans ces mots qui sente l'hellénisme : mais vous le reconnoîtrez tout de suite, lorsque vous entendrez les Islandois dire aujourd'hui, comme autrefois les Goths, *eg em.* La dernière lettre de l'Alphabet islandois est le *th*, qu'ils prononcent comme les Anglois, et comme les Grecs anciens et modernes ont toujours prononcé leur Θ, pour le distinguer du T. Ihre, *ibid.*, p. 62, compare le *maizona* de la version gothique des Evangiles d'Ulphilas, avec le μείζονα des Grecs, qui, selon ce critique, ont pris ce comparatif de la Langue mœso-gothique. Comparez le même Ihre, p. 15 et suiv., et p. 30, col. 1 et 2 du *Proœmium* de son *Glossarium Suio-gothicum*, où il veut prouver, par beaucoup d'autres exemples, et par l'autorité de plusieurs savans, que les Langues gothique et grecque sont sœurs, et n'ont d'autre différence que celle des différens dialectes; et p. 23 et suiv., que la Langue scythique est la mère commune,

non-seulement de l'allemand, du flamand, du suédois, du danois, du norwégien, et de l'islandois, mais encore du grec et du latin; et p. 28, col. 2, que les Scythes, les Goths, les Pélasges, Solon, Romulus, et Odin, parloient la même langue; et p. 29, col. 1, et p. 32, col. 2, que la langue mœso-gothique de la version du Nouveau Testament d'Ulphilas, est si belle et si polie, qu'elle ne cède en rien à l'élégance du grec et du latin. Il indique aussi, p. 11, col. 2, et p. 30, col. 1, les rapports de la langue esclavonne et de la grecque et de la gothique; et auroit pu citer à l'appui de son sentiment, Leibnitz, p. 219, *part. sec.*, t. 6 de ses OEuvres, et p. 87, 154, 168, p. 187, 195, 222, 227; et un livre assez rare intitulé : *Lexicon symphonicum, quo quatuor Linguarum Europæ familiarium, græcæ scilicet, latinæ, germanicæ, ac sclavonicæ concordia consonantiaque indicatur, per Sigismundum Gelenium, quantùm per ocium licuit, non oscitanter editum, Basileæ*, 1537, *in*-4., *apud Hieronymum Frobenium, et Nicolaum Episcopium*; et *Onomasticon germanico-græcum, vocum germanicarum et græcarum, plerumque conspirantium cum his latinarum; harmoniam exhibens, auctore Georgio Henrico Ursino, Ratisponæ*, 1690, *in*-8. de même que *Gul. Othonis Reizii Belga græcissans, Rotterodami*, 1730, *in*-8. Selon Olaus Rudbeck le fils, p. 639 et suivantes, *Bibliothecæ hebraicæ Wolf.*, la langue des Lapons a le plus grand rapport avec celle des Hébreux.

Il est sûr que parmi les Varanges il y avoit plusieurs Islandois. M. Swinton, p. 51 et 52 de la traduction françoise de son *Voyage en Norwège, en Danemarck et en Russie, Paris*, 1798, *in*-8., dit que « les soldats islandois servirent « dans les armées angloises, danoises, et russes,

« et même aussi dans celles des empereurs de « Constantinople ; qu'ils rapportèrent de cette « illustre métropole, dans leur terre natale, les « lois qu'on trouve dans les Codes Théodosien « et Justinien : (j'ajoute : *et peut-être beaucoup « de mots grecs*) que tout voyageur étoit forcé, par « un statut exprès, de rendre compte, à son re- « tour en Islande, de ce qu'il avoit vu de plus « remarquable dans les pays étrangers, et d'in- « diquer les coutumes qu'il seroit avantageux au « sien d'imiter. » Voyez aussi M. Troile (*Lettres sur l'Islande*, p. 68 et 69), qui observe (p. 61), que les Islandois fournirent, à diverses reprises, de l'argent, et des hommes pour les croisades ; et p. 62, qu'un de leurs Saints, Thorlak Thorhallsson, évêque de Skalholt, mort en 1193, a eu une église à Constantinople : ce qui prouve la grande quantité d'Islandois établis dans cette ville, en qualité de Varanges, et autres. Voyez sur ce Saint du douzième siècle, les p. 367 et 368 du t. 5 du *Voyage en Islande*, traduit par M. Gauthier de la Peyronie, Paris, 1802, *in*-8. (Note de M. d'Ansse de Villoison.)

(24) Il y a dans le texte de Cedrenus, p. 789, t. 2, τὸν ἀκόλουθον Μιχαὴλ, et plus bas, *ibid*, Μιχαὴλ τῷ ἀκολούθῳ ; ce que le traducteur latin, Xylander, rend par *Michaëlem Acoluthum*, de même que Bayer, qui cite ce passage dans sa Dissertation *De Varagis*, p. 365, edit. *Klotz*. On voit aussi dans Cedrenus, *ibid*. p. 787, qu'on donna le commandement de toute l'armée à ce Michel Ἀκόλουθος, que Xylander traduit encore par *Acoluthus*. Il se trompe : Ἀκόλουθος n'est pas un nom propre, mais désigne celui qui commandoit alors les Varanges, ὁ τὸ τοῦ ἀκολούθου εἰς ἐκείνην τὴν ἡμέραν λειτούργημα ἐκπληρῶν, dit Cinnamus, l. 2, c. 16, p. 45 ; ce que Tollius avoit mal rendu par *pedissequus*. Le même Cinnamus dit aussi, l. 5,

c. 7, p. 122 : Βασίλειόν τινα, ἐπίκλησιν Καμαλῆρὸν, ἀκόλουθον ὄντα τὸ τηνικάδε. Et l. 6, c. 10, p. 166 : ἦν τις τὸ τοῦ ἀκολούθου τηνικαῦτα λειτούργημα περικείμενος. C'est ce qu'il appelle, l. 3, c. 4, p. 56, τῶν πελεκυφόρων ἐξάρχοντα. C'est le τὸν ἄρχοντα τῆς Βαραγγίας d'Anne Comnène, l. 7, p. 195, qui nous apprend que Nambit, Ναμπίτης, étoit alors revêtu de cette charge, et dit de ce commandant, l. 4, p. 112, ὁ τῶν Βαράγγων ἡγεμὼν Ναμπίτης, et p. 115 *ibid.*, μετὰ τοῦ σφῶν (*Varangorum*) ἀρχηγοῦ Ναμπίτου. et p. 116, ὁ τούτων ἀρχηγὸς ὁ Ναμπίτης. Constantin Porphyrogénète fait aussi mention de l'ἀκόλουθος, l. 1, c. 97, *Ceremoniale aulœ Byzantinœ*, p. 256 de l'édition de Reiske, dont on peut voir la note *ibid.* p. 149 de ses *Commentarii* sur ce Traité, où il s'exprime en ces termes : « *Acoluthus erat magister militum illorum Palatinorum qui Barangi solent appellari, et custodes sacri corporis deputati secures gestabant.* » Voyez Fabrot, *in Glossario Cedreni*; Goar, dans ses notes sur Codin, p. 31, n.° 51; Du Cange, à l'article ἀκόλουθος, dans son *Glossarium mediœ Grœcitatis*, et p. 329 de ses notes sur Anne Comnène, p. 441 de ses notes sur Cinnamus, et p. 299 de ses *Observations* sur Ville-Hardouin. Codin, c. 5, n°. 71, p. 67, observe que l'ἀκόλουθος est le commandant des Varanges, qu'il marche à la suite de l'empereur, ἀκολουθεῖ τῷ βασιλεῖ; que c'est ce qui lui a fait donner le surnom d'ἀκόλουθος, *suivant*: comme il dit des Varanges, c. 15, n°. 8, p. 113, qu'ils *suivent* l'Empereur lorsqu'il se rend à l'église, et toutes les fois qu'il monte à cheval : ἀκολουθούντων τῶν Βαράγγων, καὶ πάντοτε μὲν τοῦ βασιλέως καβαλλικεύοντος, ἀκολουθοῦσιν. Le même Codin parle aussi de leur commandant, ἀκόλουθος, c. 2, n.° 51, p. 19, et de son costume, qui étoit le même que celui du grand interprète de la cour, c. 4, n. 54, p. 54. (Note de M. d'Ansse de Villoison.)

(25) Cedrenus, t. 11, p. 789. ἐν τῇ Χαλδίᾳ (et non pas Χαλδαίᾳ), καὶ Ἰβηρίᾳ. Il faut bien se garder de confondre cette Chaldie, ou Chaldée, Χαλδία, avec la Chaldée des Assyriens. La Chaldée dont il est ici question, étoit située sur le Pont-Euxin, et avoit la ville de Trébisonde pour capitale. C'étoit le huitième *Thème*, ou département militaire. Voyez ce qu'en dit Constantin Porphyrogénète, *De Thematibus orientis et occidentis*, l. 1, c. 8, p. 12, t. 1 de l'*Imperium orientale* de Banduri, Paris, 1711, *in-fol.* Il l'appelle Χαλδία, de même qu'Etienne de Byzance, et Eustathe, sur le 768[e] vers de Denys le Périégète. Consultez aussi les remarques intéressantes de Michaëlis, p. 77 et suivantes de son *Spicilegium geographiæ exteræ post Bochartum, Gottingæ*, 1780, *in*-4. Ce Savant pense que les habitans de la Chaldée, dont la capitale, Babylone, étoit à l'orient de la Palestine, venoient, ainsi qu'Abraham, de la Chaldée septentrionale, près le Pont-Euxin. Feu M. Forster est du même avis que Michaëlis dans son *Epistola de Chaldæis, ibidem*, p. 95 et suivantes. Ces Chaldéens du Nord s'appeloient Χάλδοι, et non pas Χαλδαῖοι, suivant Etienne de Byzance, et Eustathe sur le 768[e] vers de Denys le Périégète. Ce poète-géographe les désigne sous leur autre nom de Chalybes, Χάλυβες, qui se retrouve dans Strabon, l. 12, p. 549, édition du Louvre, 1620, et dans l'Alexiade d'Anne Comnène, l. 14, p. 451. Cette princesse et l'empereur Constantin Porphyrogénète les placent près de l'Arménie, ἐκ τῶν Ἀρμενιακῶν τόπων, comme Etienne de Byzance, et d'après lui, Eustathe, disent que la Chaldie, Χαλδία, est une contrée de l'Arménie, χώρα Ἀρμενίας. (Note de M. d'Ansse de Villoison.)

(26) Cedrenus, p. 735, t. 11, se sert de l'expression ἐν τῷ θέματι τῶν Θρακησίων, *in Themate Thracensium*. Le *Thême*, ou département militaire des *Thracésiens*, qu'il ne faut pas confondre avec la *Thrace*, étoit le troisième, et répondoit à l'ancienne province de l'Asie mineure, *Asia Lydiana, sive proconsularis* (sur laquelle Usserius a donné une bonne Dissertation, p. 31 et suivantes de ses *Opuscula duo, nunc primùm latinè edita, Londini*, 1687, *in*-8.), et renfermoit la Lydie, la Mæonie, la Carie, et l'Ionie, comme l'observe Constantin Porphyrogénète, *De Thematibus orientis et occidentis*, l. 1, c. 3, p. 7 et 8. Voyez le même, *ibidem*, c. 14, p. 16, et *De Administrando Imperio*, c. 47, p. 130, édit. de Banduri. Ce prince, dans sa vie de l'empereur Basile le Macédonien, c. 17, p. 147 des *Scriptores post Theophanem, Parisiis*, 1685, *in-folio*, dit : ἐν Κήποις γενομένων αὐτῶν· τόπος δὲ οὗτος κατὰ τὴν πρὸς Μαιάνδρῳ Θρακησίων παράλιον, *locus in Thracesiis maritimis ad Mœandrum*; et c. 18, p. 149, τῶν Ἰώνων, ἤτοι Θρακησίων στρατηγίας αἰτεῖ τὴν ἀρχήν. On lit, au lieu de τῶν Ἰώνων, dans l'édition de Léon Allatius, p. 36 de ses ΣΥΜΜΙΚΤΑ, *Coloniæ Agrippinæ*, 1653, *in*-8., τῶν ἸΩΑΝΝΗΝ, ἤτοι Θρακησίων; ce qui ne forme aucun sens, et ce que le docte Allatius, qui, comme Meursius, avoit infiniment plus de lecture et d'érudition que de critique, traduit par IANNINORUM, *sive Thracesiorum*. Il ne s'étoit pas aperçu qu'il faut lire ἸΩΝΩΝ, au lieu de ἸΩΑΝΝΗΝ, et que Jannina, ou Joannina (que Laonicus Chalchocondyle, l. 1, p. 14, prend faussement pour l'ancienne Cassope), est bien éloignée de l'Asie mineure. Anne Comnène, l. 14, p. 429 : τὸ στράτευμα διὰ τοῦ Σκαμάνδρου, μέχρις Ἀτραμυττοῦ (c'est l'Ἀτραμύττιον de Strabon, l. 13, p. 581 et 583,) καὶ αὐτοῦ δὴ τοῦ Θρακησίου κατάγησιν.

L'on peut voir, à ce sujet, mon observation p. 94 du *Voyage dans la Troade de Lechevalier, seconde édition, Paris, an 7, in-*8. Je trouve dans Cinnamus, l. 2, p. 22, τῇ Θρακησίου γῇ ἐβάλλουσι. Il faut lire ἐμβάλλουσι. (Note de M. d'Ansse de Villoison.)

(27) L'immortel Du Cange dit par inadvertance (p. 299 de ses *Observations sur l'Histoire de Ville-Hardouin*) « *que si l'empereur alloit en* « *expédition, il confioit aux Varanges les clefs* « *de la ville de Constantinople, ainsi que Canta-* « *cuzène fait voir, l.* 2, *c.* 13, *et les y laissoit* « *pour la garder, comme les plus fidelles d'entre* « *tous les soldats. Voyez*, ajoute Du Cange, *le* « *même Cantacuzène, l.* 11, *c.* 40. » Mais Cantacuzène dit seulement, dans ce dernier passage (l. 2, c. 40, p. 339), qu'il rangea autour de Jean Paléologue, l'héritier présomptif de la couronne, et autour de son frère Michel, tout ce qu'il put trouver de Varanges, pour veiller à la garde du palais, et à la sûreté de ces princes, au moment où l'empereur leur père étoit près d'expirer. Et dans le premier passage (*ibid.* l. 2, c. 13, p. 238), il nous apprend que les Varanges gardoient les clefs, non pas de Constantinople, comme le croit Du Cange, mais des villes où l'empereur passoit, et faisoit quelque séjour : τούτοις ἔθος τὰ κλεῖθρα τῶν πόλεων ἔνθα ἂν ἐπιδημοίη βασιλεὺς, κατέχειν. Ils figuroient au sacre des empereurs, et y étoient placés à ses côtés. Voyez Codin (*De Officiis Ecclesiœ et aulœ Constantinopolitanœ*, c. 17, n°. 35, p. 125), et Cantacuzène qui (l. 1, c. 41, p. 123), décrit avec une secrète complaisance les cérémonies de son avénement à la couronne. Ils influoient sur la nomination des princes, et contribuoient à déterminer le choix (Scylitzès, p. 822, Zonaras, t. 2, l. 18, p. 308

et 309, et Nicetas Choniate, *in Isaacio Angelo, et Alexio filio*, c. 1, p. 354.) Instrumens de la passion des grands et des personnes puissantes, ils faisoient quelquefois trembler les jeunes princes mineurs pour leur vie, ou pour leur liberté (Pachymère, *in Michaële Palæologo*, l. 2, c. 8, p. 66.) Aussi les Empereurs ne regardoient-ils pas ce *corps impérial*, τάγμα βασίλειον, pour me servir de l'expression de Pachymère (*in Andronico*, l. 1, c. 27, p. 47) comme une troupe mercenaire; mais ils lui assignoient le premier rang, et de forts appointemens; la ménageoient, et la caressoient dans les momens critiques (Nicetas Choniate, *in Alexio Ducâ Murzuphlo*, c. 3, p. 367.) Saxon le grammairien s'exprime en ces termes (*Historiæ Danicæ*, l. 12, p. 227): « *Inter cœteros qui Constantinopolitanæ urbis* « *stipendia merentur* (anno 1098), *Danicæ vocis* « *homines primum militiæ gradum obtinent*, « *eorumque custodiâ rex salutem suam vallare consuevit.* » On avoit surtout recours aux Varanges dans les grandes occasions; lorsqu'il falloit frapper un coup d'autorité, ou lorsqu'on craignoit une émeute (Nicetas Choniate, *in Isaacio Angelo*, l. 2, c. 4, p. 260). L'Histoire nous fournit des exemples de séditions qu'ils étouffèrent (Nicetas Choniate, *in Alexio Comneno*, l. 2, c. 5, p. 340, et Cedrenus, p. 792, t. 11.) Mais, malgré leur fidélité et leur dévouement, si vantés par Anne Comnène (l. 2, p. 62), par son mari Nicéphore Bryenne (l. 1, c. 20, p. 32), et par Zonaras, qui en cite un trait (l. 18, c. 29, p. 309, t. 11), ils se rendoient quelquefois formidables aux empereurs, et surtout aux impératrices douairières, qu'on menaçoit de la révolte des Varanges. Ils les effrayoient, et forçoient de quitter à la

la hâte leurs trônes ébranlés par le cliquetis terrible des armes de cette troupe déchaînée. Nicetas Choniate en donne une preuve très-remarquable (*in Isaacio Angelo, et Alexio filio*, c. 5, p. 362.) Voyez le même historien, *in Andronico Comneno*, l. 2, c. 10, p. 220, et *in Alexio Comneno*, l. 3, c. 5, p. 339, et *in Alexio Manuele, Comneni filio*, c. 17, p. 171, où il parle de ce ressort que la politique et l'ambition faisoient mouvoir pour inspirer la terreur; et Nicéphore Bryenne, l. 1, c. 20, p. 33. Ils entrèrent quelquefois dans des conspirations (Zonaras, t. 11, l. 18, p. 292, Nicéphore Bryenne, l. 4, c. 16, p. 97, Scylitzès, p. 858 et 864); et on les vit même se laisser séduire, et prendre du service contre les empereurs grecs dans les armées étrangères (Anne Comnène, l. 12, p. 370.)

On leur confioit l'arrestation des premiers personnages de l'état (Scylitzès, p. 808 et 809), et la garde des prisonniers d'un rang distingué. (Anne Comnène, l. 12, p. 361, Pachymère, *in Michaële Palæologo*, l. 5, c. 13, p. 257, et *in Andronico Palæologo*, l. 1, c. 27, p. 45 et 46, et c. 35, p. 63; Nicetas Choniate, *in Alexio Manuele*, c. 11, p. 161.) Ministres de la vengeance des empereurs, ils faisoient quelquefois l'office de bourreaux, et donnoient la question (Pachymère, *in Michaële Palæologo*, l. 6, c. 24, p. 332.)

Ils étoient spécialement chargés de la garde du palais impérial, et partageoient ce soin avec les soldats grecs (Cedrenus, p. 729, t. 11; Anne Comnène, l. 12, p. 361; Nicéphore Bryenne, l. 3, c. 5, p. 71.) Voici les expressions dont se sert Zonaras, t. 2, l. 18, c. 29, p. 308) : οἱ Βάραγγοι τὴν ἐν τοῖς ἐξκουβίτοις διειληφότες ὁδόν, ἔνθαπερ τούτοις ἡ κατοίκησις.

C'étoient proprement les gardes-du-corps des empereurs grecs, οἱ τῶν βασιλέων φύλακες, comme dit Nicéphore Bryenne (l. 3, c. 20, p. 82), ou, en un seul mot, σωματοφύλακες, comme les appelle Pachymère (*in Michaele Palæologo*, l. 5, c. 13, p. 257, et Nicetas Choniate (*in Andronico Comneno*, l. 2, c. 2, p. 207). Voyez Anne Comnène (l. 2, c. 2, p. 62). Cette expression, σωματοφύλακες, est ancienne, vient du dialecte macédonien, qu'on parloit à la cour des Ptolémées, et dans la ville d'Alexandrie, se trouve dans le livre de Judith (c. 12, verset 6), dans le troisième d'Esdras (c. 3, vers. 4), et dans le troisième des Machabées (c. 2, vers. 23), etc. etc., ainsi que ἀρχισωματοφύλαξ, c'est-à-dire, capitaine des gardes-du-corps, dans le livre d'Esther (c. 2, vers 21), dans le premier des Rois (c. 28, vers. 2), dans le faux Aristée (p. 5, *Historia* LXXII *interpretum*, *Oxonii*, 1692, *in*-8.), où il est parlé des ἀρχισωματοφύλακες de Ptolémée Philadelphe, de même que dans une inscription de l'île de Cypre, en l'honneur de Ptolémée Philométor, p. 88 des *Antiquitates Asiaticæ* de Chishull, dont on peut voir la note, p. 35 et 89. Arrien (*de Expeditione Alexandri*, l. 6, c. 28, p. 468, l. 1, c. 6, p. 26, et l. 1, c. 22, p. 82, *edit. Raphelii, Amstelœdami*, 1757, *in*-8.) fait mention des σωματοφύλακες d'Alexandre, et dit, p. 82 : Πτολεμαῖος ὁ σωματοφύλαξ ὁ βασιλικός. Nicetas Choniate (*in Andronico Comneno*, l. 2, c. 2, p. 206), donne aux gardes-du-corps d'Andronic Comnène, aux Varanges, les noms de σωματοφύλακας, προκοίτους, καὶ προφύλακας, et de δορυφόρους. Ces Varanges, dit-il, étoient des barbares, dont la plupart n'entendoient pas même la langue grecque. Andronic Comnène, soupçonneux comme tous les tyrans, les

les faisoit coucher loin de sa chambre, contre l'usage de ses prédécesseurs, et confioit, pendant la nuit, le soin de sa garde à un énorme dogue, tandis qu'auparavant c'étoient les Varanges qui veilloient à la porte de la chambre à coucher des empereurs, ἐκπροκοιτούντων τῷ βασιλεῖ, selon Pachymère (*in Andronico Palæologo* l. 1, c. 35, p. 63). Quinte-Curce (l. 5, c. 1, p. 318, édit. de Snakenburg, *Delphis*, 1724, *in*-4.) dit de même des gardes-du-corps d'Alexandre, *ad custodiam corporis*, pour me servir de son expression : *inter epulas hi sunt regis ministri.... et vigiliarum vices ante cubiculi fores servant.* Telles étoient les fonctions des Varanges, au rapport de Codin (*de Officiis magnæ Ecclesiæ aulæ Constantinopolitanæ*, édit. de Goar, c. 5, n.° 45, p. 65) : εὑρίσκονται ὑπηρετοῦντες εἴς τε τὰς θύρας τοῦ κελλίου τοῦ βασιλέως, καὶ εἰς τὸ τρίκλινον. Le même Codin parle aussi (c. 7, n.° 29, p. 92 et 93) du service qu'ils faisoient à la table impériale, au grand couvert. Ils suivoient l'empereur toutes les fois qu'il montoit à cheval (Codin, c. 15, n.° 8, p. 113); et lorsqu'il alloit à l'armée, ou dans les différentes villes de l'Empire (Cinname, l. 4, c. 21, p. 108, et Codin, c. 5, n.° 63, p. 67), et étoient rangés autour de lui, lorsqu'il donnoit des audiences aux ambassadeurs des puissances étrangères (Anne Comnène, l. 14, p. 432). L'usage des empereurs étoit de se rendre en procession dans différens temples, à certains jours de l'année; et Luitprand décrit d'une manière plaisante ces processions, προελεύσεις (*Legatio ad Nicephorum Phocam*, p. 138 et 139, édit. d'Anvers, 1640, *in-fol.*). Alors ils étoient escortés des Varanges, qui les accompagnoient à l'église (Codin, c. 6, n.° 30, p. 80, c. 15, n.° 8, 11, et 15, p. 113, et n.° 16, p. 114),

et jouissoient d'un droit singulier le jour des Rameaux (Codin, c. 10, n.° 9 et 10, p. 100). Ils portoient dans ces occasions, et partout ailleurs, la hache qui les distinguoit. Codin en fait la remarque (c. 6, n.° 30, p. 80, et c. 15, n.° 8, p. 113), et dit, dans ces deux passages, τὰς πελέκεις; c'est une faute des deux dernières éditions de Gretser et Goar, Paris, 1625 et 1648, où l'on n'aura pas pris garde à l'abbréviation, ou plutôt à la terminaison. On trouve pareillement τὰς πελέκεις dans le même Codin, c. 7, n°. 12, p. 90; mais il faut lire τοὺς πελέκεις, comme dans la première édition de cet auteur, publiée par François Junius, à Heidelberg, 1588, *in*-8., et dans Cantacuzène, l. 1, c. 41, p. 123, l. 2, c. 13, p. 238, et l. 2, c. 40, p. 39, où il est fait mention de ces haches danoises qui avoient fait donner aux Varanges le nom de πελεκυφόροι. Voyez Cinnamus (l. 1, c. 3, p. 4, l. 3, c. 4, p. 56, et l. 4, c. 21, p. 108), Nicetas Choniate (*in Manuele Comneno*, l. 5, c. 9, p. 112, *in Andronico Comneno*, l. 2, c. 10, p. 220, *in Isaacio Angelo*, l. 2, c. 4, p. 260, τῶν πελεκυφόρων αὐτοῦ δορυφόρων, et c. 8, p. 267, et *in Alexio Comneno*, l. 3, c. 6, p. 340, τοῖς πελεκυφόροις τοῦ βασιλέως ὑπασπισταῖς, et l. 3, c. 10, p. 351, *in Isaacio Angelo, et Alexio filio*, c. 1, p. 354, et c. 5, p. 362, *in Alexio Ducâ Murzuphlo*, c. 3, p. 367), Pachymère (*in Andronico*, l. 1, c. 27, p. 47, *in Michaële Palæologo*, l. 1, c. 25, p. 41), Nicéphore Gregoras (l. 8, c. 5, p. 187, t. 1, et l. 9, c. 2, p. 243, etc. etc.) Ainsi, dans Nicéphore Bryenne, où l'on voit, l. 3, c. 5, p. 71, τῶν βαρβάρων τῶν πελεκηφόρων, et l. 3, c. 20, p. 82, πελεκηφόρους, je suis persuadé qu'il faut lire πελεκυφόρων et πελεκυφόρους; et que c'est une faute du copiste, trompé par l'oreille, et par la pronon-

ciation grecque, sinon antique, du moins ancienne, qui confond les sons de l'H avec ceux de l'Υ, de l'I, et des diphthongues ει et οι. Je lis de même πελεκυφόροι, au lieu de πελεκοφόροι, dans Anne Comnène (l. 4, p. 116), comme elle dit πελεκυφόρους βαρβάρους (l. 2, p. 62, et l. 14, p. 432). La prononciation grecque, qui donne au Κ immédiatement précédé du Γ, le même son que celui du Γ, a également induit en erreur le copiste de Cantacuzène, qui a mis (l. 2, c. 13, p. 238) Βαράγκους, au lieu de Βαράγγους, qu'il avoit mieux écrit l. 1, c. 41, p. 123, et l. 2, c. 40, p. 339. Leur nom est encore plus corrompu dans Constantin Porphyrogénète, où ils sont appelés Φάργανοι (*De Cerimoniis aulæ Byzantinæ*, l. 2, c. 44, p. 381, c. 49, p. 400, c. 50, p. 403, et c. 52, p. 434). Constantin Porphyrogénète nous apprend, dans ce dernier passage, que dès le dixième siécle, ces étrangers étoient à la solde des empereurs grecs.

La hache, qu'ils portoient ordinairement sur l'épaule droite (Anne Comnène, l. 3, p. 91), étoit une arme propre aux peuples du nord, à leur nation, μαχαίραις ἐθνικαῖς, dit Scylitzès (t. 11, p. 864), et aux Danois, comme le prouve Du Cange (p. 298, *Observations sur l'Histoire de Ville-Hardouin*). Il en est de même de l'épée. Voyez *Tychonis Rothe Schediasma de gladiis veterum, inprimis Danorum*, p. 175, 177, 178, t. 1 des *Daniæ et Sueciæ litterata Opuscula*, *edidit Jo. Œlrichs*, *Bremæ*, 1774, *in*-8. On lit dans le *Voyage en Islande*, *fait par ordre de S. M. Danoise*, p. 369 et 370, t. 5, *Paris*, 1802, *in*-8., qu'on montre à Skalholt, en Islande, l'ancienne hache de Skarphédin, héros du commencement du onzième siécle; qu'elle avoit six pieds et demi de long, un manche de pin,

garni de fer, et qu'elle étoit du genre de celles qu'on appelle en islandois, *remmeggia*, de *remma*, c'est-à-dire *toucher, atteindre au but*, et d'*eggia*, c'est-à-dire *tranchant*, mot à mot, *hache qui atteint toujours le but*. Telle étoit celle des Normands, des anciens Saxons et Anglois. M. Joseph Strutt, dans son *Angleterre ancienne, ou Tableau des mœurs, usages, armes, habillemens des anciens habitans de l'Angleterre* (p. 238, t. 1 de la traduction françoise, dont mon vertueux ami, M. Boulard, a enrichi notre littérature, Paris, 1789, *in*-4.), dit que les Normands se servoient de la *pole axe*, ou hache avec un tranchant d'un côté, et une pointe aiguë de l'autre. C'est peut-être cette pointe aiguë qui a fait donner souvent le nom de ξίφη à la hache des Varanges, comme nous le verrons par la suite. Leur hache et leur bouclier sont représentés *ibidem*, t. 11, planche 4, figure 6, et la même hache saxonne, planche 22, n°. 15 et 16. Nicetas Choniate (*in Isaacio Angelo*, l. 2, c. 8, p. 267), dit du roi d'Angleterre, ῥὴξ (l'empereur grec s'appeloit seul βασιλεὺς, *empereur*), qu'il étoit le chef des Bretons armés de haches, *et qu'on appelle maintenant Anglois* : ὁ τῶν πελεκυφόρων κατάρχων Βρεττανῶν, οὓς νῦν φασιν Ἰγκλίνους, c'est-à-dire, ὁ τῶν Ἰγγλίων ῥὴξ, comme il le dit plus bas *ibid*. p. 267. Ces mêmes Anglois sont nommés Ἐγκλίνων (parce que le κ après le γ, a le son du γ), dans Pachymère (*in Historia Andronici*, l. 1, c. 27, p. 45) : et Codin (c. 7, n.° 12, p. 90) dit que les Varanges venoient les jours de grandes fêtes, trouver l'empereur à son banquet, et lui exprimoient leurs vœux dans leur langue maternelle, Ἰγκλινιστὶ, *en anglois*. On lit à la marge *ibid*. Ἐγκλινιστὶ, et je crois que la vraie leçon est Ἐγγλινιστί.

Cette espèce de hache des Varanges, πέλεκυν

τινα, dit Nicéphore Bryenne (l. 1, c. 20, p. 32), ces ἀρεϊκὰ σιδήρια, pour me servir de l'expression de Nicetas Choniate (*in Alexio Ducâ Murzuphlo* (c. 3, p. 367), et de Synésius (Epître 108, p. 251, édit. de Pétau, Paris, 1633), étoient de fer, et à un seul tranchant, ἑτεροστόμους πελέκεις, comme le dit ailleurs Nicetas Choniate (*in Alexio Manuele, Comneni filio*, c. 11, p. 161, *et in Manuele Comneno*, l. 5, c. 9, p. 112). Le traducteur latin, le savant Jérôme Wolfius, traduit fort mal, dans ces deux passages, *ancipites secures*, à deux tranchans. On lit dans le même Nicetas (*in Johanne Comneno*, c. 4, p. 11), τοὺς ὑπασπιστὰς (les Varanges) οἱ πέλυξιν ἑτεροστόμοις φράγνυνται, ὡσεὶ τεῖχος ἄῤῥηκτον; ce que le même Wolfius rend, *armigeris qui prominentibus galeis, instar muri inexpugnabilis, muniuntur.* Il me paroît évident qu'il s'agit ici des *gardes-du-corps* de l'empereur (et non pas des *armigeris*), des Varanges qui, armés de leurs haches à un seul tranchant, πέλυξιν ἑτεροστόμοις, et non pas avec leurs *casques*, (πέλυξιν, qui se trouve souvent dans la version grecque de la bible, est synonyme de πελέκεσιν) formoient un rempart inexpugnable. Nicetas les appelle ici ὑπασπιστὰς, comme dans un autre endroit (l. 3, c. 6, p. 340), τοῖς πελεκυφόροις τοῦ βασιλέως ὑπασπισταῖς.

Ils portoient de très-longs boucliers, περιμήκεσιν ἀσπίσι, selon le même Nicetas (*in Johanne Comneno*, c. 4, p. 11). Nicéphore Bryenne dit pareillement (l. 1, c. 20, p. 32), que tous les individus de cette nation barbare avoient un bouclier, et une espèce de hache, γένος ἀσπιδιφόρον ξύμπαν, καὶ πέλεκύν τινα ἐπὶ ὤμων φέρον. Ce mot ἀσπιδιφόρον est corrompu; et je le rétablis d'après un autre passage d'Anne Comnène, épouse de Nicéphore Bryenne. Cette princesse dit des Varanges

(*Alexiade*, l. 4, p. 115) : γένος ἀσπιδοφόρον ξύμπαν, et non pas ἀσπιδιφόρον. Et plus haut (*ibid.* p. 115), τοὺς ἐπὶ τῶν ὤμων τὰ ἑτεροκόπα φέροντας ξίφη ; ce que l'interprète latin, le P. Poussines, traduit mal par, *qui* ANCIPITES *in humeris gladios gestant*. C'est ainsi qu'il rend (*ibid.* l. 12, p. 361) ἐπὶ τῶν ὤμων τὰ ἑτερόστομα ξίφη κραδαίνοντας, par, *gladios in humeris ancipites gestantium*, comme s'il y avoit ἀμφίστομα, δίστομα, ou ἀμφήκη. Cette dernière expression est de Synésius, qui dit (Epître 108, p. 251, édit. de Petau, Paris, 1633), ξίφη ἀμφήκη, et quelques lignes plus bas, πελέκεις ἑτερόστομοι, *secures alterâ tantùm acutæ parte*. Le docte Jérôme Wolfius (p. 420 *Annotationum in Nicetam Choniatam*), convient naïvement qu'il ne connoît nullement la signification du mot ἑτερόστομος. Voici ses expressions : « *Quid sit* ἑτερόστομος πέλυξ *nusquam* « *invenio.... Ego vocem non intellectam iis in-* « *terpretandam relinquo qui armaturam, et ves-* « *titum veterem, atque exoticum, intelligunt : in* « *quo genere philosophari mihi adeò non licuit,* « *ut nostratia vix assequar.* » Il est clair que ἑτερόστομα, et ἑτεροκόπα, *à un seul tranchant*, signifient la même chose que ἑτερότηκτα ξίφη, dans Nicetas Choniate (*in Alexio Manuele, Comneni filio*, c. 17, p. 171.) Mais j'observe encore, que ce dernier mot ἑτερότηκτα, dont Jérôme Wolfius n'a pas tenu compte dans sa traduction, est évidemment corrompu, et qu'il faut lire ἑτερόθηκτα. En général le texte des historiens grecs de la Byzantine, est plein de fautes, et mériteroit, ainsi que la version latine de ces auteurs, d'être retouché par la main d'un savant versé dans la connoissance du grec moderne, et du grec du Bas-Empire. Hesychius, sur le mot de πέλεκυς, et le faux Didyme, sur le 856e vers du vingt-troisième livre de l'Iliade, prétendent à tort que πελέκυς désigne une *hache à deux tranchans*, ἀξίνη δίστομος ;

mais les passages de la Byzantine, relatifs aux Varanges, que nous venons de citer, et surtout celui de Synésius; dans sa 108e Epître, plus martiale que pastorale, où il dit (p. 251) πελέκεις ἑτερόστομοι, prouvent que πέλεκυς désigne simplement *une hache*, et que ces épithètes de ἑτερόστομος et de δίστομος spécifient si elle est à un ou à deux tranchans, en latin *penna*, ou *bipennis*.

Isidore (Origin. l. 19, c. 19, col. 1297 des *Auctores latinœ linguœ* de la collection de Denys Godefroy, Genève, 1622, *in*-4.), s'exprime en ces termes : « *Securis ex unâ parte acuta, apud* « *veteres* PENNA *vocabatur; utramque autem ha-* « *bens aciem*, BIPENNIS. *Nam* BIPENNIS *dicitur*, « *quòd ex utrâque parte habeat acutam aciem*, « *quasi duas pennas;* PENNUM *autem antiqui acu-* « *tum dicebant; unde et avium* PENNAE, *quia acutœ*. « *Et ecce nomen quod reservâvit antiquitatem*, « *quia veteres dicebant* PENNAS, *non* PINNAS. » C'est de là que vient probablement le nom d'Apennin. Tite-Live donne à une partie des Alpes le nom de *Penninum* (l. 5, c. 35, p. 154 et 155, t. 2, et l. 21, c. 38, p. 440 et 441, t. 3.) Voyez les notes des différens interprètes, et surtout celles de Drakenborch (p. 155, t. 2, et p. 442, t. 3, de son édition). *Pen*, en celtique, signifie chef, tête. Virgile (Enéid. l. 12, v. 703).

gaudetque nivali
Vertice se attollens pater Apenninus ad auras.

Silius Italicus (l. 2, v. 315:)

mole nivali
Alpibus æquatum attollens caput Apenninus.

Lucain (l. 2, v. 396 :)

Umbrosis mediam qua collibus Apenninus
Erigit Italiam, nullo qua vertice tellus
Altiùs intumuit, propiùsque accessit Olympo.

Comparez, sur la signification de *penn*, ou *pen*,

c'est-à-dire ; *tête, chef, bout, extrémité*, en bas-breton, le *Dictionnaire de la Langue bretonne, de Dom Louis le Pelletier*, Paris, 1753, *in-fol.*, colonne 681 et suivantes ; et la p. 271 de la troisième édition des *Origines gauloises*, *de la Tour-d'Auvergne Corret*, *Hambourg*, 1801, *in-8.*

Janus Ulitius, sur le vers 68e du *Cynegeticon* de Gratius,

Ut prædexter erat geminisque securibus ingens,

cite cette ancienne glose, *Bipennis*, δίστομος ἀξίνη, et propose, à tort, de restituer δίτομος, au lieu de δίστομος, d'après la vicieuse leçon du 1303e vers de l'Oreste d'Euripide, δίτομα φάσγανα, pour δίστομα qu'on lit dans les bonnes éditions. Je trouve δίστομον ξίφος, dans l'*Hélene*, v. 989, διστόμῳ ξίφει, *ibidem*, v. 1050, et dans le cinquième vers du sixième fragment du Méléagre, pièce perdue du même tragique (p. 456, t. 11 de l'édition du docte et laborieux M. Beck), πελέκεως δίστομον γένυν, et dans l'*Epître aux Hébreux*, c. 4, v. 12, μάχαιραν δίστομον. Polybe dit de l'épée que les Romains portoient du côté droit (l. 6, c. 23, p. 501, t. 2 de l'excellente édition de M. Schweighaeuser), ἔχει καταφορὰν ἐξ ἀμφοῖν τοῖν μεροῖν βίαιον. Ils avoient pris cette arme des Celtibériens, comme l'observent Polybe, *ibid.*, et Suidas, sur le mot de Μάχαιρα. Voyez la note de Kuster. Ces mots ἐξ ἀμφοῖν τοῖν μεροῖν donnent l'explication de δίστομος et ἀμφίστομος ; car ces deux expressions s'emploient indifféremment. L'on trouve dans Hesychius, Ἀξίνη, δίστομος πέλεκυς, et Σχίσταφρον, τὸν ἀμφίστομον πέλεκυν ; et dans les gloses grecques et latines de Philoxène (p. 145, *ed. Caroli Labbæi*, Paris, 1679, *in-fol.*) Πέλεκυς δίστομος, *Bipennis* ; et dans les mêmes gloses latines et grecques (p. 22) *Bipennis*, δίστομος ἀξίνη, πέλεκυς δίστομος. Anne Comnène (l. 2, p. 62 et 67) appelle les haches que les Varanges portoient sur leurs épaules,

ξίφη; et son mari, Nicéphore Bryenne (l. 1, c. 20, p. 33) leur donne le nom de ῥομφαίας. Voyez, sur ce dernier mot, Hesychius et ses commentateurs, dans l'édition d'Alberti, et Du Cange (*in Glossario mediæ græcitatis*, col. 1305 et 1306) qui cite un passage de l'Histoire inédite de Psellus, dont le jeune et aimable savant M. Hase nous promet l'édition. On y lit, ῥομφαίας βαρυσιδήρους.

J'ai tâché d'indiquer dans ces notes, et de tirer de la vaste collection des historiens grecs du Bas-Empire, que j'ai relus quatre fois, la plume à la main, les principaux passages relatifs aux Varanges, surtout ceux qui n'avoient pas été recueillis par les savans dont nous avons des Dissertations sur cette troupe d'élite. Je finirai par observer que les Varanges, qui entouroient toujours l'empereur dans le fort de la mêlée (Cinnamus, l. 1, c. 3, p. 4), servoient ordinairement sur terre, mais quelquefois aussi sur mer (Cinnamus, l. 3, c. 4, p. 56), et dans les galères impériales (Nicetas Choniate, *in Manuele Comneno*, l. 5, c. 9, p. 112) : et l'on en détachoit souvent une partie pour les différentes expéditions, pour les siéges, et pour le service des provinces (Nicéphore Bryenne, l. 4, c. 16, p. 97, Anne Comnène, l. 4, p. 115, Reiske, p. 149 et 150. *Commentar. ad Constantini Porphyrogen. Ceremon. aulæ Byzantinæ*). C'est peut-être dans une de ces occasions que le commandant des Varanges aura pu s'amuser à tracer ces caractères runiques; ou bien lorsqu'il étoit occupé à garder le trésor impérial, ou les clefs, soit d'Athènes, soit d'une autre ville d'où ces lions peuvent avoir été transportés au port Pirée. Etoit-ce pour perpétuer le souvenir de la prise de cette ville par un empereur, ou du séjour qu'il y auroit fait, ou d'une victoire qu'il auroit remportée dans les environs, ou d'un exploit,

du passage, de la nomination, ou de la mort de quelque prince du Nord, ou d'un commandant Varange, ou de la découverte et du don de ce monument? Les Inscriptions runiques sont ordinairement sépulcrales, comme celles des n.º 138 et 139, p. 143 des *Marmora Oxoniensia* de M. Chandler.

Nous voyons dans Pachymère (*in Michaële Palæologo*, l. 1, c. 25, p. 41 et 42), que les Varanges étoient chargés de la garde du trésor de Magnésie, et s'en acquittoient avec l'exactitude la plus sévère et la plus scrupuleuse; ce qui leur donnoit d'étroites relations avec les percepteurs des impositions, τῶν δασμολόγων. Voyez Nicetas Choniate (*in Alexio Manuele, Comneni filio*, c. 16, p. 170) qui parle (*ibid.*) des Varanges établis dans l'île de Crète. Aussi les trouve-t-on rassemblés à la voix de l'eunuque Constantin, qui étoit directeur du trésor impérial, et avoit, à ce titre, le plus grand ascendant sur leur esprit (Nicetas Choniate, *in Isaacio Angelo, et Alexio filio*, c. 1, p. 354, et c. 5, p. 362).

Sont-ce des Varanges de retour dans leur pays (comme le croit Scheffer, p. 2 de son *Upsalia*, édition d'Upsal, 1666, *in*-8.) des pélerins, des croisés, ou des commerçans, qui ont rapporté dans l'île de Gothland, ces monnoies grecques de Constantinople, arabes et anglo-saxonnes, qu'on y a déterrées en 1739, et ces autres médailles qu'on a découvertes dans différentes autres parties de la Suède? Voyez *Caroli Aurivillii de nummis arabicis in Suio-gothiâ repertis disquisitio*, p. 80, vol. 11 des *Nova Acta regiæ Societatis scientiarum Upsaliensis*, *Upsaliæ*, 1775, *in*-8. (Note de M. d'Ansse de Villoison, membre de l'Institut national de France, et de la Société royale des sciences d'Upsal.)

LITTÉRATURE.

ANECDOTES littéraires sur HEERKENS, recueillies par CHARDON-LA-ROCHETTE.

IL parut, à Utrecht, en 1787, un grand in-8°. de xciv et 168 pages, sous le titre suivant : GER. NICOLAI HEERKENS GRONINGANI, ICONES. L'année suivante on changea le frontispice, et on y mit la fausse date de Paris, chez Dusaulchoi, libraire. La préface, comme on voit, a 94 pages ; c'est là que Heerkens veut nous faire croire qu'il a découvert une tragédie ancienne, dont le titre est *Tereus*, et qu'il attribue, sans qu'il lui reste aucun doute sur son assertion, à *Lucius Varius*, poète tragique du siécle d'Auguste. Voici comment il ourdit sa fable.

Dans un voyage qu'il avoit fait en Allemagne, il avoit été très-bien accueilli par des religieux. L'auteur ne nomme ni l'ordre auquel ils appartenoient, ni le lieu où étoit situé leur monastère; et l'on verra, dans la suite, quel est le motif de ce silence : il dit seulement que c'étoit à deux cents lieues de Groningue, sa patrie. Pendant les vingt-quatre ans, qui s'étoient écoulés depuis son retour, il avoit entretenu quelque commerce de lettres avec ces bons pères, pour se rappeler à leur souvenir; lorsqu'en 1783, Heerkens publia son *Empedocles* à ses frais, dit-il, et

presque seulement pour ses amis, *vix ulla emptoribus, et non nisi dono amicis exemplaria dederam*, il en envoya un exemplaire à ces religieux, qui e reçurent avec cette bienveillance qu'ils avoient autrefois témoignée à l'auteur; et pour rendre présent pour présent et vers pour vers, ils lui envoyèrent un MS. qui étoit depuis 300 ans dans leur monastère. Ils le choisirent de préférence, à cause de son ancienneté, et parce qu'une feuille liminaire avertissoit que *c'étoit un ouvrage bon à garder, et probablement même une tragédie*. Le MS. de format in-4. sur un papier très-épais, fut porté à Cologne, et de là par le courrier à notre auteur. Heerkens étoit alors retenu dans son fauteuil par un rhumatisme. Lorsqu'il eut jeté un coup-d'œil sur le MS., écrit d'une main grossière et plein d'abbréviations, il pensa qu'il auroit de la peine à le déchiffrer; et comme il n'avoit pas une grande opinion de vers faits en Allemagne, il y avoit 300 ans, il le jeta sur une table qui étoit à côté de son fauteuil. Le pauvre MS. étoit ainsi négligé, lorsqu'enfin un ami de Heerkens vint lui faire une visite; il trouva le malade tellement affaissé par la douleur, qu'il pouvoit à peine parler. Pour tuer le temps, et en attendant que la crise fut passée, il allongea la main sur notre MS. et comme il avoit fait une étude particulière des anciennes chartes, et qu'il lui restoit encore assez de connoissance du latin, pour lire celles de la ville de Groningue, jusqu'au temps de Charles-Quint, écrites

dans cette langue, Heerkens le pria d'essayer s'il pourroit lui déchiffrer quelques vers du commencement; ce que son ami fit de la meilleure grace du monde. Il lut une trentaine de vers; le malade ne les comprenoit pas tous, parce que le lecteur s'arrêtoit à la fin du vers sans compléter le sens avec les suivants; mais ceux qu'il entendoit lui parurent si beaux, qu'il se pencha sur son fauteuil et prêta une oreille attentive; ensuite il pria son ami de s'approcher, de lire sous ses yeux une autre trentaine de vers. L'ami, comme on s'en doute bien, fut très-complaisant; il lut sous ses yeux les trente vers, et, chemin faisant, il fit observer la forme des lettres, les abbréviations, et promit d'ailleurs de renouveler ses leçons si cette première ne suffisoit pas; mais elle étoit plus que suffisante! Dès le jour même le malade put lire le prologue, qui est cité en entier dans cette préface, pag. xx—xxiv. et le jour suivant il lut la pièce entière, et soit que la maladie fût à son terme, soit que le plaisir qu'il ressentoit d'avoir un trésor en sa possession eût ranimé ses esprits et raffermi ses fibres, dès ce moment il se sentit soulagé.

La tragédie n'avoit point de titre; mais on lisoit à la fin, en majuscules: *Tragœdia Tereus explicita, quæ sext. decima est.* Si le prologue et le reste de la pièce ne l'avoient pas déja convaincu que c'étoit une tragédie ancienne, cette subscription auroit levé tous ses doutes. A la vérité, l'auteur de cette tragédie auroit pu ap-

prendre des anciens MSS. l'usage, où l'on étoit autrefois, de mettre le titre à la fin de l'ouvrage; mais le moyen de croire qu'il se fût trouvé, dans le treizième ou quatorzième siécle, un écrivain assez fécond pour produire seize tragédies, d'une latinité aussi élégante, aussi pure! C'est donc véritablement, s'écrie avec transport Heerkens, une tragédie ancienne et du beau siécle; mais que sont devenues ses quinze sœurs? Vite il prend la plume pour en demander des nouvelles à ses bons religieux; il leur exalte l'excellence du présent qu'ils lui ont envoyé: il leur dit que cette tragédie mérite d'être publiée, et que, surtout si elle étoit accompagnée de celles qui manquoient, il en resulteroit pour eux un grand bénéfice; il offre même de leur payer d'avance le prix qu'ils voudront mettre à ces dernières. Il n'avoue pas cependant encore à ces bons pères, que l'ouvrage est antique, mais il joint à sa lettre un petit présent. La réponse des religieux arrive enfin, et lui navre le cœur. Il existoit naguères dans leur bibliothéque, un volume fort épais, mais il avoit été mis à l'écart et jeté parmi beaucoup d'autres ouvrages de rebut, qui venoient d'une maison suspecte, et pour cette raison, il avoit été lacéré par le procureur, qu'il avoit trouvé dans le couvent, en 1759, lorsqu'il se rendoit en Italie. Heerkens, désespéré, écrit une seconde lettre, il fait enfin l'aveu que le MS. qu'on lui a envoyé renferme une tragédie antique, qui ne seroit pas chère au poids

de l'or. Il offre même, s'il restoit encore quelques pages, de les payer à ce prix (*a*); il ajoute ensuite, dans l'amertume de son cœur, que s'il n'y a plus rien à espérer, on lui marque du moins, si la pièce qu'on lui a envoyée étoit au milieu ou à la fin du gros volume, et si quelque tradition avoit conservé le nom de l'auteur. La réponse fut qu'on ne savoit rien de tout cela dans le couvent. Le père Procureur, qui étoit seul dépositaire du secret, et dans la chambre duquel on l'avoit trouvée, l'avoit emporté avec lui dans la tombe. On avoit seulement ouï dire au défunt, que c'étoit un ouvrage bon à garder, qui étoit dans le couvent depuis trois cents ans; que les derniers mots de la dernière page déchirée, lui ayant fait connoître que c'étoit une tragédie, et lui ayant donné envie de la lire, sa lecture, en lui commandant de la conserver, lui avoit laissé un regret mortel d'avoir détruit les autres; mais, ajoutoient les bons pères, puisque cette perte ne peut se réparer, gardez-nous un secret inviolable, et ne dites jamais dans quelle maison elle s'est faite, parce qu'il en rejailliroit du blâme, non-seulement sur la nôtre, mais encore sur l'ordre entier. Heerkens promit le secret qu'on lui demandoit, et l'on a déja vu, et l'on verra par sa seconde lettre, qu'il l'a gardé religieusement. Le voilà donc réduit à son

( ) *Rescripsi Tragœdiam veterem videri, auro contra non caram, et si quas superstites invenirent paginas me auri pondere eas redempturum esse.* P. XVIII.

Tereus seul, mais il faut découvrir son auteur. Heerkens, après avoir gourmandé, en passant, Voltaire, Molière et Boileau, *Volterium*, *Molerium*, *Boloeum*, l'un pour avoir dit que le sublime du fameux *moi* de Corneille n'avoit rien de comparable dans l'antiquité, les deux autres pour n'avoir lu, ni le dialogue attribué à Tacite, mais qui est réellement de *Velleius Paterculus*, ni Quintilien, passe en revue les anciens tragiques latins, *Pacuvius*, *Accius*, *Turranius*, *Gracus*, *Pollion*. Il ne trouve dans les fragmens qui nous restent de ces auteurs, aucun vers qui porte le caractère de ceux de Térée. Il s'arrête donc à *Lucius Varius*, qu'il fait naître avant Virgile et Horace, dont il fut ensuite l'ami intime, et il prétend qu'il avoit un nom distingué parmi les tragiques, avant le règne d'Auguste. Vient ensuite l'Histoire de *Lucius Varius*, très-étendue, et où l'on trouve des choses curieuses; mais quittons un moment cette préface, à laquelle nous reviendrons bientôt.

En 1785, Heerkens écrivit au baron de Breteuil, alors ministre de la maison du roi, et qui, en cette qualité, avoit dans sa juridiction les académies, une lettre, datée de Groningue, du 12 février. Il demandoit au baron la permission de dédier sa tragédie AU GRAND ROI; il s'offre, si on juge à propos de la faire imprimer au Louvre, de l'accompagner à Paris. Il offre, en outre, d'en envoyer quelques lambeaux

beaux à l'abbé Brotier, ou à quelque autre académicien, bon latiniste, qu'on lui désigneroit (*b*). Le ministre, par une lettre du 1er mars suivant, adressée au secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et accompagnée de celle de Heerkens, invita l'Académie à lui donner son avis (*c*). L'Académie répondit qu'elle ne pouvoit pas juger de la pièce par quelques fragmens ; qu'il falloit l'avoir tout entière sous les yeux pour en porter un jugement équitable (*d*). Le ministre ayant envoyé à Heerkens la décision de l'Académie, en reçut une seconde lettre, datée de Groningue, du 25 mars, qu'il se hâta de communiquer à l'Académie (*e*). Dans cette lettre, Heerkens dit qu'il va demander un privilège en Angleterre, en Hollande et en France, pour publier lui-même sa pièce. La réponse de l'Académie fut : *Eh bien! qu'il la publie.* Mais il n'en a rien fait. Seulement dans la préface, à laquelle je reviens, il eut la maladresse de citer le prologue entier et de longs fragmens. Il ne savoit pas qu'à la bibliothèque de Saint-Marc de Venise, il y a une sentinelle avancée, toujours vigilante, qui, au premier bruit, va reconnoître les *Sinons*, qui voudroient se glisser dans les rangs de la république des lettres, et

(*b*) Voyez cette lettre, no. 1 des pièces justificatives.

(*c*) Voyez no. 2.

(*d*) Voyez no. 3.

(*e*) Voyez nos. 4, 5 et 6.

se hâte de les signaler. A peine M. l'abbé Morelli eut connoissance de l'ouvrage et de la préface de Heerkens, qu'il fit imprimer une lettre adressée à M. de Villoison, dans laquelle il démontre clairement cette imposture littéraire *(f)*. Je croirois faire tort à l'intelligence de mes lecteurs, si j'ajoutois la moindre réflexion sur cette fable grossière. D'ailleurs, M. Morelli m'en a évité la peine, en citant des faits positifs. Cette tragédie, sous le nom de *Progné*, fut d'abord imprimée à Venise, en 1558, *in*-4., mais sans nom d'auteur. Elle fut imprimée à Rome chez Mascardi, en 1638, également *in*-4. et sans nom d'auteur; mais l'on sait, par le témoignage des contemporains et par celui de l'auteur lui-même, qui dit l'avoir faite à l'âge de 18 ans, qu'elle est de *Gregorio Corrario*, Vénitien, protonotaire apostolique; et, ce qui lève enfin tous les doutes, c'est que M. l'abbé Morelli possède, dans sa bibliothèque particulière, très-riche en bons manuscrits, le manuscrit autographe des ouvrages de Corrario, revus par lui, et notre *Terée* est la première pièce du recueil; il y a même fait quelques changemens, comme nous le verrons dans la lettre de M. l'abbé Morelli.

Du reste, la *Progné* de Corrario, qui n'est autre chose que notre *Terée*, fait beaucoup d'honneur à son auteur, surtout si l'on considère l'âge auquel il la composa. Il est vrai que

(*f*) Voyez n°. 7.

le style est sautillant, trop affété; mais il ne manque ni d'élégance, ni de grace, ni de mouvement. Les bornes de cet extrait, que les pièces justificatives allongeront encore, ne me permettent pas de citer de longs morceaux. J'en citerai seulement deux fort courts. Dans le premier, le poète décrit ce qu'on appelle *le mal de mer;* mal auquel la sœur de *Progné* ne put résister.

Hæc inter percita stomacho soror,
Devicta demum est. Evomit, membra labant :
Nec alitur ullo corpus infirmum cibo.
Non is genarum fulgor, ut quondam decens :
Tumor per artus abiit afflictos gravis :
Tandem revoluta, posuit in sinu caput
Letho gravatum : solvitur corpus gelu :
Anima per ora flentis ad manes fugit.
Necdum omnis abiit fulgor : in vultu pio
Mors quoque placebat. Talis in viola nitor,
Cui forma nondum fugit, et prato caret.

Je n'ai pas besoin d'avertir que chaque morceau est suivi d'une et souvent même de plusieurs longues exclamations. Heerkens dit, au sujet de celui que l'on vient de lire : *Credo neminem hos versus non mirari, illum præcipue mirantem, qui cum feminis navigaverit*, etc.

Dans le second morceau, que j'ai promis de citer; le poète décrit les préparatifs du bûcher sur lequel on doit placer le corps de la sœur de *Progné*, et le bûcher même. Heerkens éveille l'attention du lecteur par ce petit préambule : *Navis terram appellitur, ubi ultimi Thraces serunt, ubi alta et mœsta situ vallis ad sepeliendum cadaver invitaret.*

Cadit cupressus, nemora cum silvis trahunt
Late ruinam : structa sublimis pyra
Cœlo minatur : Flamma per ramos sonat :
Stridunt favillæ : mæstus umbratur dies.
Circum omnis astat veste funerea caput
Amicta turba : lacrymæ et planctus sonant :
Manes vocantur : turba ter rogos obit.
Postquam solutus debitus flammis honos,
Tegitur sepultus aggere excelso cinis.

On voit que ces vers ne tiennent à rien, si j'ose m'exprimer ainsi, et qu'en les secouant, ils tomberoient tous par hémistiches; mais il y a de la facilité, et, comme je l'ai déja dit, du mouvement.

Heerkens n'a probablement publié ses *Icones*, ou *Portraits* (ICON est un mot grec, εἰκὼν, qui signifie *image, portrait*), que pour placer à leur tête la préface dont je viens de rendre compte, d'autant plus que les soixante-dix-sept derniers vers du cinquième portrait, qui est celui du dix-huitième siécle, sont entièrement remplis et d'éloges de la tragédie et de lamentations, sur ce qu'il ne trouve aucune facilité pour la faire imprimer. Du reste, les notes de ce cinquième portrait, où il décrit les ruines d'Herculanum, de Stabia, de Pompeia, et leur découverte dans le siécle dernier, ainsi que celles qui accompagnent les quatre portraits précédens, sont curieuses; et l'on peut faire ici, sans scrupule, l'application de notre proverbe : *La sauce vaut mieux que le poisson.*

Les quatre premiers portraits sont :

1°. Celui du maréchal de Belle-Isle. . pag. 1
2.° D'Abraham Vanhoeius, ambassadeur des Provinces-Unies près le roi de France. 40
3.° De Guillaume Louis de Nassau. . . 53
4.° Les Gouverneurs des Provinces-Unies. 79
Le cinquième commence à la page. . 117

Le volume est terminé par des odes latines, adressées, l'une *au sénat et au peuple* d'Amsterdam, l'autre à M. Van Bleiswyk, conseiller et syndic des Provinces-Unies.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N.° I.

Lettre de M. Heerkens au baron de Breteuil.

Groningue, 12 février 1785.

Monsieur,

Je vois, par les nouvelles publiques, que sa Majesté s'intéresse aux découvertes, ayant rapport aux belles-lettres et à la littérature, et qu'il est permis de s'adresser, pour cet effet, à Votre Excellence, en personne. Il m'est tombé entre les mains, depuis seize mois, une tragédie latine ancienne, meilleure et plus ancienne que les sept seules anciennes qui nous restent. Je

crois pouvoir démontrer palpablement qu'elle doit être attribuée à *Lucius Varius*, le meilleur tragique latin, et qui vivoit au commencement du régne d'Auguste. Il est certain que la diction est admirable, et que la disposition de la pièce, pour causer de l'intérêt, n'est pas moins admirable. La tragédie est intitulée : *Tereus*, et elle contient 1160 vers, aussi beaux saphiques et aussi beaux ïambes que Virgile a fait des hexamètres. V. E. conçoit de-là, de quel grand prix elle paroîtra à la République des lettres ; mais comme cette assurance de ma part ne peut pas faire sur V. E. toute l'impression nécessaire, parce que je lui serai vraisemblablement inconnu, il faut que je la supplie de vouloir me connoître, soit par M. le duc de la Vauguion, soit par M. le marquis de Beuvron, que je crois être actuellement duc d'Harcourt, soit aussi par nos deux ambassadeurs. Toutes ces quatre voix attesteront à V. E. que je suis en état de juger sur l'objet en question, et qu'assurément je ne m'adresserois pas légèrement à V. E. sur ce même objet. J'ai moi-même eu l'honneur de lui faire ma cour à la Haye, mais comme cela n'a pu être qu'une seule fois, je ne puis pas espérer qu'il lui soit resté quelque souvenir de cette entrevue, quoiqu'il ait été d'un quart d'heure à son hôtel, à la Haye. Et si V. E. se rappeleroit même cet honneur que j'ai eu, il sera cependant nécessaire de me connoître comme homme de lettres, et qui, sentant le

prix de sa découverte, voudra la dédier AU GRAND ROI, le généreux allié de notre République. Quand je demande cette permission à V. E., elle peut être assurée que je ne vise à nul intérêt qu'à celui de témoigner à S. M. la reconnoissance profonde que lui doit tout citoyen de ce pays, toujours actuellement agité, et, depuis quelques semaines, plus que depuis quelques ans. Je viendrois volontiers, pour quelques mois, revoir Paris, si V. E. crut expédient que la Tragédie fût imprimée au Louvre. Je sens bien que c'est demander un nouvel honneur, mais les huit académiciens, occupés à la recherche des anciens manuscrits, seront considérés fort heureux, s'ils peuvent enrichir la République des lettres, d'une pièce aussi intéressante et aussi digne des types du Louvre. En cas que V. E. voulût connoître la pièce de plus près, elle pourra m'assigner, soit M. l'abbé Brotier, soit quelque autre académicien, bon latiniste, à qui je pourrois envoyer quelques lambeaux ou quelque détail de l'ouvrage, car ses grandes occupations ne me peuvent permettre que cette seule fois, l'honneur de l'assurer que je suis avec le plus profond respect, etc.

Signé, HEERKENS, de plusieurs Académies.

N°. I I.

Lettre du Ministre au Secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Versailles, 25 février.

Vous trouverez, ci-jointe, Monsieur, une lettre qui m'a été écrite par M. Heerkens, et qui est datée de Groningue. Vous verrez qu'il annonce la découverte d'une ancienne Tragédie latine, intitulée, *Tereus*, et qu'il attribue à *Lucius Varius*, poète tragique du siécle d'Auguste ; je vous prie de communiquer cette lettre à l'Académie, de me marquer ce qu'elle pensera des mesures à prendre pour s'assurer que cette Tragédie n'est pas un ouvrage supposé, et ce qu'elle croira que je doive répondre à M. Heerkens[1], qui est sans doute un homme connu, et dont, en tout cas, il seroit à propos de s'informer, afin de savoir quelle confiance il peut mériter. Je suis, etc.

N°. I I I.

Après la lecture de ces deux lettres, on a été aux voix sans scrutin, pour savoir quelle réponse on feroit au Ministre. On est convenu que l'Académie ne pouvoit donner son jugement sur quelques fragmens que l'auteur proposoit de faire passer à l'Académie, et qu'il

falloit absolument qu'il envoyât au Ministre la pièce originale.

Extrait des registres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Séance du mardi, 1er. mars 1785.

Nos. IV, V et VI.

Seconde Lettre du baron de Breteuil *au Secrétaire de l'Académie.*

Versailles, 23 mars.

J'ai écrit, Monsieur, comme l'Académie l'a proposé, à M. Heerkens de m'envoyer le manuscrit original de la Tragédie intitulée *Tereus*, qu'il attribuoit à *Varius*. Je viens de recevoir de lui la réponse que vous trouverez ci-jointe. Je vous prie de la communiquer à l'Académie, et de me la renvoyer, en me marquant ce qu'elle en pensera. Je suis, etc.

Seconde Lettre de M. Heerkens *au Ministre.*

Groningue, 15 mars.

Votre Excellence rend mes bonnes intentions, et les plus désintéressées du monde, impossibles, car tels sont les empêchemens, et que V. E. approuveroit elle-même, qui ne me permettent de lui envoyer l'autographe de la Tragédie qui m'est tombée entre les mains. La confiance est assurément très-entière. L'autographe, s'il pouvoit être envoyé, ne devoit pas

même être renvoyé. Il m'a coûté pendant dix-huit mois, bien des heures, mais il ne m'est plus nécessaire; et, si Messieurs les savans ne pouvoient pas juger de la beauté de la pièce par des lambeaux, ils feroient des efforts inutiles pour déchiffrer l'original, qui, déchiffré par des peines indicibles, ne les eût pas valu, si je n'avois pu juger par une dixaine de vers de la beauté de la pièce. C'est cette beauté extraordinaire qui a déja récompensé mes peines, et qui me rassure contre toutes contradictions, et que je n'ai pas à attendre des personnes instruites. Pierre Pithou publia en France, sur la fin du seizième siécle, les Fables de Phédre, et ne constatoit par rien, pas par une préface même, la beauté et l'antiquité de ce qu'il publia; et l'Europe instruite ne l'a pas remercié par des contestations. La Tragédie intitulée *Tereus*, est, en son genre, pour le moins aussi parfaite que l'ouvrage publié par Pithou. Et si lui a fait reconnoître son Phèdre, je saurai bien faire sentir la valeur de la plus belle tragédie latine qui existe. V. E. prouve, par l'honnêteté obligeante de sa réponse, les bontés qu'elle a pour moi. Je la supplie très-humblement de vouloir bien les étendre à croire ma proposition désintéressée, et le seul effet de la reconnoissance que je dois à la France. Je serai toute ma vie avec le plus profond respect, etc.

P. S. La Tragédie a été trois cents ans dans la maison d'où elle m'est venue. Elle est écrite

par des abbréviations dans presque tous les mots, sur un papier pourri et par une encre qui fuit les yeux. V. E. jugera par-là des peines que je me suis donné; mais ce n'est pas le papier pourri, ni la contestation sur l'authenticité de la pièce, qui me défendent l'envoi. Mais l'intérêt d'une Maison religieuse, et la parole donnée de ne jamais publier ou indiquer le lieu où elle a été trois cents ans sans être appréciée, et par où on craint plus ou moins de mépris qui tomberoit sur une Maison censée d'avoir des personnes instruites. J'ai pris des peines vaines pour ôter de l'esprit scrupuleux d'un religieux ce qui pourroit rendre leur inattention accusable. La pièce me fut envoyée comme peu de chose; et mes trop vifs remercîmens ont causé de la honte, d'autant plus qu'avec l'envoi du présent, on m'assura qu'on n'avoit jamais su dans la maison, sinon que c'étoient des vers. Je ne crus pas pouvoir mettre V. E. au fait avec si peu de mots; en ayant vu la possibilité, j'en ai fait ce *post-scriptum*, en y ajoutant que l'original est renvoyé, parce qu'après le présent fait, le supérieur ne se crut pas en droit de me l'avoir fait, sachant qu'il étoit au-delà de la valeur de ce qu'il pouvoit donner; et si les religieux savoient qu'il l'avoit osé, des reproches, quoique injustes, lui rendroient la vie dure.

Je publierai actuellement la pièce, en demandant un privilége en Angleterre, en Hol-

lande et en France. V. E. me l'accordera bien, j'espère, ce privilége pour la France. Ce qui en vient du libraire, sera en grande partie au scrupuleux religieux qui auroit laissé périr la pièce. M. le duc de la Vauguion m'a déja longtemps promis ce privilége, et je n'ai changé de projet qu'après avoir vu que le roi avoit nommé de ses savans pour examiner sa bibliothéque. Il n'est malheureusement que trop vraisemblable, par la vue du manuscrit que j'ai eu, que tout le corps des tragédies soit de *Varius*, soit d'un excellent tragique, a été dans la maison d'où m'est venue la tragédie, parce que la pièce ne porte pas le titre de l'auteur. Il paroît qu'il y avoit bien des feuilles déchirées à-l'entour, et déchirées, à ce qu'il m'a paru, assez récemment. V. E. pardonnera cette dernière écriture, faite à la hâte, parce que je la voulois passer sous l'enveloppe de M. de Bérenger, à qui j'avois à écrire.

Après cette lecture, l'Académie a décidé qu'on répondroit au ministre qu'il n'y a rien de plus à demander à M. Heerkens, et qu'il faut lui laisser imprimer sa prétendue tragédie de *Varius*, comme il le jugera à propos; qu'à l'égard du privilége qu'il demande pour la France, c'est au ministre à décider s'il doit ou non le lui accorder.

Extrait des mêmes registres. Séance du vendredi, 8 *avril* 1785.

Arrêtons-nous ici un moment, et comparons

la version de 1785, contenue dans le singulier *post-scriptum* de M. Heerkens, que nous venons de lire, avec celle de la préface de ses *Icones*, en 1787. Dans la première, c'est le supérieur de la maison qui lui envoie en don le manuscrit, et lui marque qu'on n'avoit dans le couvent d'autre renseignement, sinon qu'il étoit en vers, et qu'il y existoit depuis trois cents ans; mais les trop vifs remercîmens de M. Heerkens réveillèrent l'attention, et en même temps les scrupules de ce supérieur; il craint d'avoir aliéné un trésor d'un trop grand prix; il le redemande, et il lui est renvoyé; ce qui est très-bien imaginé pour dérouter les envieux, et tirer notre auteur d'un très-mauvais pas, où il s'étoit imprudemment engagé: mais il n'est question, comme on voit, dans cette première version, ni des quinze tragédies qui précédoient le *Tereus*, ni de la subscription, qu'on lisoit à la fin, ni du père Procureur, ni de tant de belles choses que nous lisons dans la seconde. M. Heerkens se contente de dire, sans appuyer même trop fortement, et sans en tirer de grandes conséquences, *qu'il y avoit bien des feuilles déchirées à-l'entour, et déchirées, à ce qu'il lui paroissoit, assez récemment.*

Dans la seconde version, ce n'est plus le supérieur qui fait présent du manuscrit, ce sont les religieux en masse, *omnes*. Ce manuscrit étoit relégué depuis deux cents ans, avec beaucoup d'autres, dans un cabinet, fermé de bar-

reaux, parce que ces autres manuscrits, peut-être même le nôtre, venoient d'une maison *suspecte.* Il y avoit donc aussi alors des *suspects !* Le P. Procureur voulant purifier sa maison des miasmes infects qu'avoient pu y répandre ces *suspects*, prend un beau matin la résolution de les lacérer. Le manuscrit fort épais qui renfermoit le *Tereus*, avec probablement ses quinze sœurs, subit le même sort; mais lorsque ce pieux Procureur fut arrivé à la seizième pièce, il lui prit quelque envie de savoir ce que c'étoit que ce gros manuscrit qu'il venoit de déchirer. C'étoit, à la vérité, s'y prendre un peu tard; et, puisqu'il vouloit faire connoissance avec cette illustre famille, il falloit s'adresser à la sœur aînée, ordinairement d'une constitution plus robuste que les cadettes, parce qu'elle est le premier fruit de l'amour. Mais, n'importe, il faut bien s'accrocher à la dernière branche, lorsqu'on a imprudemment abattu toutes les autres. Voilà donc notre P. P. emportant dans sa cellule les feuilles qui avoient échappé à la destruction, et, s'enfermant pour les lire, il lit couramment, sans épeler; c'est qu'heureusement il n'étoit pas membre de l'Académie des Inscriptions. S'il avoit eu le malheur de l'être, il n'y auroit vu, comme disent nos bonnes femmes, *que du feu.* — Voyez l'observation honnête de M. H. dans son *P. S.* — Lorsqu'il est arrivé à la fin de la pièce : *Eh ! mais*, dit-il, *je crois, dieu me pardonne, que c'est une tragé-*

die. Un autre auroit couru vite ramasser les lambeaux déchirés, car la chronique-Heerkens ne porte pas qu'ils fussent brûlés; notre bon P. P. se contenta de pleurer son étourderie, et, comme il mourut peu de temps après, il est probable qu'il en mourut de chagrin : il révéla cependant, avant de rendre le dernier soupir, que c'étoit un ouvrage *bon et à garder*; qu'il étoit dans le couvent depuis 300 ans, et que c'étoit une tragédie. On voit que les bons pères remplirent fort bien les intentions du défunt, en l'envoyant à M. Heerkens.

Voilà les deux versions; mais, avant de se décider pour l'une ou l'autre, écoutons M. l'abbé Morelli. Il nous épargnera, peut-être, l'embarras du choix.

N.° V I I.

V. C. Ioanni Baptistae Caspari de Ansse Villoisonio Iacopus Morellius S. P. D.

Rogas, Vir Clarissime, quae mea sententia sit de auctore tragoediae *Tereus* inscriptae, quam ab Augusti aetate profectam non nemo putabat, imo vero contendebat. Scilicet cum Gerardus Nicolaus Heerkens Groningensis ex bibliothecâ Coenobii cujusdam Germaniae, ut inquit, vetus ejus exemplar, sine auctoris nomine, solo *Terei* titulo adjecto accepisset; sibi ac litteris magnopere gratulatus, veluti Varii, celeberrimi tragoediarum scriptoris, foetum in medium attulit, ac in praefatione ad Icones suas, Ultra-

jecti, anno 1787 impressas, et anno proximo, Pariensi editione ficta, denuò in lucem prolatas, magna ex parte vulgavit. Est ei fides, ut video, non usquequaque adhibita; prodiit siquidem Annabergæ, anno 1790 libellus, qui ad manus mihi est, hoc titulo : *Tragœdia vetus latina Tereus, deperditarum XV soror, cujus nuper repertœ historiam et prologum tradit Daniel Christianus Grimm.* Vario Tragœdiam se abjudicare, Christiano autem cuidam auctori eam tribuere, satis indicat Grimmius : cuinam adjudicet nescit. Tu ab Italo quoppiam, post renatas litterâs prodiisse suspicaris. Ac recte id quidem; auctor namque ejus est Gregorius Corrarius Venetus Protonotarius Apostolicus, qui sœculo XV floruit, ex allatis præsertim à Fratre Joanne Augustinio in primo de Scriptoribus Venetis volumine, tibi rerum Venetarum studiossimo, per quam cognitus. Typis Academiæ Venetæ, quam *Famœ* appellabant, est ea primum impressa, anno 1558, hoc titulo : *Progne Tragœdia nunc primum edita*, Joanne Riccio curante; cujus in epistola nuncupatoria Francisco Vargæ Hispaniarum Regis a Consilio et ejusdem apud Pontificem Maximum Oratori hæc verba sunt : *mei vero summi in te studii index tibi erit Progne Tragœdia, quam ut ipsius facile sublimitas indicabit, vel antiquam, vel antiquis, quæ maxime laudantur, certe parem, quæ multos annos in mea latuerat bibliotheca, nunc in tuo nomine apparere*

parere volui, sine auctoris nomine tum quidem prodiit, quemadmodum et in editione altera Romæ, anno 1638. Gorrarium tamen ejus auctorem certo tenemus. *Scripsi Prognem Tragœdiam anno ætatis meæ decimo octavo; quam postquam edidi, nihil non speravit de me Victorinus* (Feltrensis ejus præceptor): *cadebant legenti ubertim lacrimæ.* Ipsiusmet Corrarii verba hæc sunt in epistola ad Cæciliam Gonzagiam a Martene edita. (T. III. *Collect. vet. Monum. p.* 840). Æneæ Silvii Piccolominei, seu Pii Papæ II. Luculentum testimonium accedit in opusculo de liberorum educatione. (*Oper. ejus p.* 984, *edit. Basil.* 1551). *Tragœdiæ quoque perutiles sunt; sed latinum hodie, præter Senecam, qui fuit magni Senecæ nepos, nullum habemus nisi Gregorium Corrario Venetum, qui Terei fabulam quæ apud Ovidium habetur, in tragœdiam vertit.* Bartholomæus quoque Fontius in Dictionario manuscripto, apud Mehusium in præfatione ad Ambrosii Camaldulensis epistolas (p. xxiij) versum e *Gregorii Corrarii Progne* sumptum affert, quem in hac ipsa tragœdia reperire est. At enim unum, quod præcipuum est, argumentum adjicere præstat, sumptum ex codice apud me asservato (nosti enim bibliothecam quoque meam domesticam codicibus manuscriptis, iisque selectis, instructam esse) in quo Corrarii opuscula autographa, et secundis ab eo curis expolita sunt. Primum in eo locum tragœdia obtinet,

et ipsa ab auctore, postquam in lucem primum dederat, recensita; atque adeo ab impresso textu, qui primam scriptionem refert, aliter sæpe habet: immo vero est versibus integris tribus deminuta; quorum ad locum in ora codicis scripsit Corrarius: *Hinc postquam edidi, duos versus amovi certa ratione: rogo ut ex aliis exemplaribus amoveantur. Hinc postquam edidi versum amovi.* Jam vero de auctore, juxta ac de editione satis superque constat. Valeat itaque Heerkensius cum Vario suo, cœterum magna manet Corrario laus ex hac ipsa Tragœdia; major autem ex Satyris sex, latino carmine scriptis, nunquam vero editis, quas præ Tragœdia se probasse, Bembus cardinalis, Angelo Gabrieli scribens, testatum reliquit. (*Lett. vol. II, lib. II, p.* 29) hæc ad te, Villoisoni dulcissime, jucundos eos de litteris sermones, quos in bibliotheca Marciana quotidie conferre consueramus, in memoriam quodammodo revocans, post diuturnum silentium revocabam. Venitiis, X. Cal. Octob. MDCCLXXXXII. Raptim.

Je crois à présent le procès jugé; je clos donc ici la procédure.

Troyes, 11 *nivose*, *an XII.*

VARIÉTÉS, NOUVELLES
ET
CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

ASTRONOMIE.

Lettre de M. Jérome De Lalande sur son nouveau Thermomètre.

Depuis 54 ans je fais des observations du thermomètre, je me suis plaint souvent de ne point trouver dans les divisions les caractères naturels et essentiels qu'elles doivent avoir. Depuis *Drebbel*, hollandois, qui fit un thermomètre vers 1630, on en a fait de vingt espèces, j'ai cru qu'il me seroit permis d'en ajouter encore une.

Il y en a où les degrés n'expriment rien qui soit dans la nature : le point de départ à l'eau bouillante, est un point que nous n'observons jamais. *Fahrenheit* s'est servi d'un degré de froid tout-à-fait arbitraire. *Réaumur* a divisé l'intervalle de la glace à l'eau bouillante, en 80 parties ; *Capi*, guidé par le raz de *Lantenay*, en 85; *Celsius*, en 100 ; mais on ne sait plus aujourd'hui ce que c'est que le thermomètre de *Réaumur*. Tous ces nombres sont également insignifians et destitués de fondement. Le thermomètre ordinaire nous donne des degrés de chaud,

lorsque nous avons très-froid : dans le temps où *Horace* dit : *matutina parum cautos jam frigora mordent*; il nous donne des degrés de froid très-petits, lorsque nous les trouvons très-aigus.

Le moment où les physiciens ne peuvent convenir de rien sur l'échelle de leur thermomètre, m'a paru favorable pour en proposer un nouveau, et il me semble qu'on remédie aux inconvéniens par les deux données du nouveau thermomètre que je propose.

Je commence ma division comme *Micheli*, à la température qui tient le milieu entre tous les degrés observés pendant plusieurs années dont on a calculé les nombres; c'est 9° $\frac{1}{2}$ du thermomètre ordinaire (Journ. de Phys. 1792, Déc. p. 433), et c'est aussi celle des caves de l'Observatoire; c'est l'état naturel du globe. Je prends pour degrés les dix millièmes du volume du mercure, à l'exemple de mon ancien et respectable maître *Joseph De l'Isle*. On a reconnu le mercure comme étant la substance la plus propre à mesurer la dilatation par une marche uniforme; il avoit trouvé, dès 1738, la mesure de cette dilatation (Mém. pour servir à l'Hist. et aux progrès de l'Astronomie, St.-Pétersbourg 1738). Je fis avec lui beaucoup de thermomètres en 1750 : nous remplissions un tube mis dans la glace; nous pesions exactement ce qui en sortoit dans l'eau bouillante, et c'étoit toujours une once sur 66 et $\frac{1}{2}$, ce qui donne 150 $\frac{2}{3}$, en supposant dix mille pour le total du mercure

(Mém. de l'Acad. 1749, Phil. trans. 1776, p. 377). Ces 150 font les degrés de mon thermomètre; par-là, ces degrés sont tirés de la physique, c'est-à-dire de la nature, et rentreront dans le système décimal, le plus simple de tous. J'y trouve encore une simplification remarquable, qui donnera la facilité de comprendre ce qui ne signifioit rien pour le public. Par exemple, le degré de chaleur dans nos étés ordinaires, et le degré de froid dans nos hivers moyens (Mém. 1765), seront également 30; le nombre 40 indique un été chaud et un hiver rude; 50 répond également à la grande chaleur du Sénégal et au grand froid de 1709, 1776 et 1788. Cela est aisé à retenir, et donne une notion distincte du froid et du chaud d'une saison, ou d'une année extraordinaire; 26 exprime le plus grand froid et le plus grand chaud en 1737, année la moins inégale, et où le thermomètre changea le moins de l'hiver à l'été. Enfin, 30 et 40 sont des nombres dont on ne parle que trop dans la société, et ils y seront annoblis en servant à une notion de physique à laquelle chacun prend plus ou moins d'intérêt.

Ma division a encore l'avantage de donner des degrés moitié plus petits, ce qui dispensera de recourir aux fractions dans la plupart des observations.

Je crois donc avoir atteint une méthode qui réunit tous les avantages, et qui remédie à tous les inconvéniens.

Mossy (quai Pelletier, n.° 36), m'a promis d'exécuter ces nouveaux thermomètres aussitôt qu'ils seront annoncés, et je joins ici une Table de comparaison avec le thermomètre ordinaire, pour ceux qui auroient besoin de réduire les observations faites jusqu'à présent.

Le 14 novembre dernier, on m'a objecté à l'Institut qu'il falloit conserver des termes fixes, comme l'eau bouillante et la glace; sans doute, il ne faut point les abandonner pour construire, j'en conviens; mais on ne sait comment diviser cet intervalle, et j'y ai remédié. Les uns ont commencé en haut, les autres en bas; il est plus naturel et plus commode de prendre le milieu; c'est ce que j'ai fait. Il faut bien les abandonner pour compter, puisqu'aujourd'hui l'on veut compter 100 au lieu de 80, et que l'un n'a pas plus de fondement que l'autre.

On m'a dit qu'en Egypte l'intérieur de la terre étoit beaucoup plus chaud; mais, puisque la température que nous éprouvons à Paris, tient le milieu entre les plus grands froids et les plus grands chauds dans les pays où l'on observe, cela suffit bien pour l'adopter comme point de départ de notre numération : ce point est d'ailleurs, dans tous les pays, celui où l'on n'a ni froid ni chaud, il convient à tout le monde.

Il me paroît étrange de partir du point de l'eau bouillante que l'on n'éprouve jamais dans aucun pays, ou de la glace qu'on n'a jamais dans la plus grande partie de l'univers.

TABLE DE REDUCTION

DU THERMOMÈTRE A MERCURE,

DIVISÉ EN 80,

ET DU THERMOMETRE NOUVEAU.

DEGRÉS DE CHAUD.			DEGRÉS DE FROID.		
Réaumur.	Lalande.		Réaumur.	Lalande.	
80	+ 132,8	Eau bouillante.	+ 9	− 1,0	
36	49,9	Au Sénégal.	8	2,9	
32 ½	43,3		7	4,7	
32	42,3	Etés de 1753, 1765, 1793.	6	6,6	
31	40,4		5	8,5	
30	38,5	Chaleur humaine.	4	10,3	
29	36,7		3	12,2	
28	34,8		2	14,1	
27	32,9		1	16,0	
26	31,0	Été moyen à Paris.	0	17,9	Glaçe fondante.
25	29,1	Sous l'Équateur en mer.	− 1	17,8	
24	27,3		2	21,5	
23	25,3	Eté froid à Paris.	3	23,5	
22	23,5		4	25,4	Hiver doux à Paris.
21	21,6		5	27,4	
20	19,7		6	29,2	
19	17,9	Vers à soie.	7	31,0	Hiver moyen à Paris.
18	16,0		8	32,9	
17	14,1		9	34,8	
16	12,2		10	36,7	
15	10,3	Serres chaudes.	11	38,6	1740, à Paris,
14	8,5		12	40,4	
13	6,6		13	42,3	
12	4,7		14	44,2	Zéro de Fahrenheit.
11	2,8		15	46,1	
10	+ 1,0		16	48,0	
9 ½	0,0	Température moyenne.	17	49,9	1709, 1776,
			18	50,8	1788, à Paris.
			30	74,4	Congélation du mercure.

GÉOGRAPHIE.

Extrait d'un Mémoire du C. COQUEBERT-MONTBRET, *sur des Cartes manuscrites dressées dans la première moitié du 16.e siécle, et sur lesquelles on voit représenté, à ce qu'il paroît, le continent de la Nouvelle-Hollande.*

Le hasard fait retrouver de temps en temps des monumens géographiques, d'après lesquels on semble fondé à conclure que les navigateurs du seizième siécle ont été plus avancés dans la connoissance du globe qu'on ne le suppose ordinairement, et à reconnoître que les siécles qui ont suivi celui-là, se sont attribué à tort des découvertes qui lui appartenoient. Le dix-septième siécle, par exemple, réclame, en faveur de la nation batave, la découverte des côtes septentrionales et occidentales du pays que l'Europe entière, d'après cette prétention universellement admise, nomme la *Nouvelle-Hollande* : et le dix-huitième siécle s'enorgueillit d'avoir produit, dans la personne de Cook, celui à qui il étoit réservé de reconnoître la côte orientale de ce même pays. Cependant il est très-apparent, d'après des cartes qui datent tout au moins de l'année 1542, que, dès cette époque, l'Europe avoit déja connoissance d'un

continent situé au sud de l'île de Timor, et qui, malgré les erreurs qu'on remarque dans sa configuration et dans sa position principalement en longitude, retrace assez bien ce qu'on a nommé depuis la Nouvelle-Hollande. J'ai vu deux de ces cartes manuscrites, à Londres, dans la Collection du Muséum britannique; l'une, en plusieurs feuilles, a été rédigée, en 1542, par un François nommé Rotz ou Roty, qui la dédia à Henri VIII, et qui annonce, dans son épître dédicatoire, qu'il l'avoit commencée « pour « faire quelque œuvre plaisante et agréable au « roi de France qui adonc étoit son souverain « et naturel signeur...... Mais comme jà elle « étoit, ou peu s'en falloit, accomplie.... il a « plu à Dieu de l'adresser une autre part.... « l'auteur étant arrivé, pour dernier refuge, « au service d'Angleterre. » Le titre et plusieurs des noms de lieux sont en mauvais anglois. L'autre carte, que possède ce même Muséum, est d'une seule pièce; elle a environ trois mètres de long sur onze décimètres de haut. A gauche, sont les armes de France en plein; à droite, celles du dauphin. Les noms y sont la plupart en portugais, quelques-uns aussi en françois. On ne voit pas quel en est l'auteur; mais il se pourroit que ce fût ce même Rotz, et qu'il l'eût apportée de France: dans ce cas, elle seroit encore plus ancienne que l'autre. Des cartes manuscrites du seizième siécle, portant les armes du dauphin, ont été vendues avec la bibliothéque

de Lavallière, et se trouvent portées sous le n.° 4499 du catalogue de cette vente; mais j'ignore quelles étoient ces cartes. Il y a peu de jours que j'ai vu, entre les mains d'un particulier, quinze cartes sur vélin, réunies en un petit *in-folio*, portant le nom de Nicolas Vallard, de Dieppe, et la date de 1547. On voyoit sur deux de ces cartes comme sur celles de Londres, et dans la même position exactement, sous le nom de *terre de Jave*, le continent en question.

M. Dalrimple, célèbre géographe anglois, s'exprime ainsi dans son mémoire sur les Chagos et îles adjacentes, 1786, *in*-4., en parlant de la grande carte que possède aujourd'hui le Muséum britannique, et qui appartenoit alors à M. Banks. « Cette carte contient beaucoup de « connoissances qu'on avoit perdues depuis. La « terre de Kerguelen y paroît clairement mar- « quée; la côte orientale de ce que nous nom- « mons la *Nouvelle-Hollande*, est exprimée d'une « manière qui se rapporte assez bien avec les « cartes manuscrites du capitaine Cook. *Nihil* « *sub sole novum*. Quelques-uns des noms qu'on « voit sur cette ancienne carte, répondent à des « points que Cook a désignés d'après les mêmes « circonstances. La côte des herbages de la carte « françoise convient assez bien, par sa situa- « tion, avec la baie botanique de Cook, la ri- « vière de beaucoup d'îles avec sa *bay of isles*, la « baie perdue avec sa *bey of iulets*, et la côte « dangereuse avec la partie de la côte où le vais-

« seau de Cook toucha sur des rochers, et fut « sur le point de périr. »

Pinkerton reconnoît aussi que le continent figuré par Rotz, ne peut être autre chose que la Nouvelle-Hollande (*Voyez le second volume de sa Géographie en anglois, in-4., page* 469).

Il est vrai que dans la plupart des cartes publiées vers la même époque, on voit figurée, sous le nom de *Terre australe*, une terre ferme d'une immense étendue au-delà de l'extrémité méridionale de l'ancien et nouveau continent. Nous en avons fait copier deux sous les n.os 2 et 3; mais une comparaison attentive de ces cartes avec celles de Londres, fera reconnoître aisément les grandes différences qui s'y trouvent.

Les premières n'offrent aucune position; on y voit seulement les noms de Beach, Lucach, Maletour et Lanchidol, empruntés de Marc-Pole; et les auteurs ont si peu prétendu donner cette terre australe pour une réalité, qu'ils la nomment eux-mêmes *terre inconnue*. Il n'en est pas ainsi des cartes de Rotz et de Vallard. La multitude des noms qu'ils ont placés tout le long des côtes de leur continent, annonce des parages dont tous les points avoient été reconnus et déterminés, et ils n'ont fait usage d'aucun nom tiré de Marc-Pole: d'ailleurs, il y a entre la figure réelle de la Nouvelle-Hollande et celle qu'ils lui donnent, une ressemblance qui n'existe dans aucune autre carte de ce temps.

On pourroit objecter qu'ils placent leur continent huit degrés, tout au moins, plus à l'ouest que n'est la Nouvelle-Hollande ; mais on sait combien les positions données par les anciens navigateurs sont fautives en général, quant à la longitude ; et, si les cartes dont nous parlons sont copiées d'après des cartes portugaises, comme il y a lieu de le croire, on doit se rappeler que pour placer les nouvelles découvertes faites dans les mers de l'Inde, en dedans de la célèbre ligne de démarcation que le pape avoit tracée entre eux et les Espagnols, les Portugais avoient soin, dans leurs cartes et leurs relations, de les rapprocher de l'ouest le plus qu'il leur étoit possible ; comme les Espagnols, au contraire, s'efforçoient de les faire paroître aussi reculées qu'ils pouvoient vers l'orient. Au surplus, la Nouvelle-Hollande est si voisine des Moluques qui, dans le 16.e siécle, appartenoient au Portugal, que l'on devroit s'étonner que les navigateurs portugais, animés comme ils l'étoient de l'esprit de découverte et de conquête, eussent négligé d'en reconnoître les côtes, et eussent laissé cette découverte à faire aux Hollandois, qui possédèrent ces îles après eux. Peut-être quelques gens de mer français les accompagnèrent-ils dans ces expéditions, et trouvèrent-ils ainsi l'occasion de dresser les cartes qui sont l'objet de cet article.

ARTS MECANIQUES.

Canons de Fusil tors, ou à rubans.

Le C. *Dros*, ancien secrétaire de l'Académie de Besançon, a communiqué à la Société d'encouragement, des notes intéressantes sur une fabrique de canons de fusil, qui existoit encore, il y a sept ou huit ans, à *Joux*, à environ cinq kilomètres de Pontarlier, du département du Doubs; sur les causes qui l'ont fait cesser, et les motifs qui doivent faire desirer le rétablissement de cette manufacture.

On voit dans les papiers du fort de Joux, que, vers 1640, *Piquet*, armurier espagnol, y étoit déjà établi, et que l'un de ses descendans obtint, en 1736, la permission de construire un martinet à Pontarlier, pour le service de cette manufacture.

Il paroît que l'on y employoit le fer de Moncley-sur-Lognon, que l'on sait être de la meilleure qualité, extrêmement doux et ductile, et qui peut être comparé à celui qui est plus connu, de Pesme, dans le département de la Haute-Saône, si ce n'est le même.

Le travail s'y faisoit au charbon de bois; fait en grande partie de bois de sapin; ce qui ne pouvoit manquer de contribuer à la qualité de l'ouvrage, en conservant et améliorant celle du fer.

Les canons de fusil, appelés *tors*, portant le

nom de *Piquet à Joux,* ont joui, pendant le siècle dernier, d'une réputation méritée, qui les faisoit rechercher de tous ceux qui vouloient avoir une arme sûre.

La supériorité reconnue de ces canons a souvent fait penser à en armer les troupes; on en a même donné à quelques régimens, et M. *de Montbarey,* ministre de la guerre, se seroit probablement déterminé à en rendre l'usage plus général, si les renseignemens qu'il se fit donner à ce sujet, ne lui avoient annoncé une augmentation très-considérable de dépense pour cette fourniture.

En effet, les canons destinés pour des fusils de chasse, qui doivent réunir au plus haut degré la légèreté et la solidité, exigent un choix de matière et un genre de travail, qui les mettent hors de toute comparaison pour le prix, avec les produits des manufactures ordinaires.

C'est-là ce qui empêcha le C. *Piquet* de déférer à l'invitation qui lui fut faite, en 1792, d'appliquer son usine à la fabrication des fusils de munition, dont on avoit si grande disette et si grand besoin : elle n'étoit point disposée pour cela, et ses procédés ne pouvoient convenir à une pareille entreprise. On le concevra aisément, lorsqu'on saura que l'un des membres de la Société, présent à la séance où l'on fit la lecture de la lettre du C. *Dros,* dit avoir vu, dans la même année, 1792, le C. *Piquet* forger un bout de canon formé de fil-de-fer, tourné à trois

rangs, sur une broche. Il n'est personne qui ne sente les avantages d'une méthode qui place les fibres du métal dans le sens où l'on a besoin de la plus grande résistance.

Les circonstances de la révolution ayant fait cesser le débit de ces sortes de fusil, le C. *Piquet* s'est vu forcé, pour utiliser sa propriété, de convertir cette usine en un moulin à farine.

La Société s'est empressée d'accueillir le vœu du C. *Dros*, pour que le rétablissement de la fabrique du C. *Picquet* conserve cette partie importante de l'art de l'armurier, et fasse bientôt jouir le département du Doubs, des produits de cette branche d'industrie.

Extrait du Rapport fait à l'Institut national, par le C. Huzard, sur l'état actuel de la Ferme de Rambouillet.

Ce rapport a pour objet les diverses améliorations qui ont été opérées dans l'établissement national de Rambouillet, et la vente des laines et des bêtes à laine, qui a eu lieu le 15 prairial dernier.

Les laines de l'ancienne importation se sont vendues, pour terme moyen, à 5 francs 81 centimes, et celles de l'importation *Gilbert*, à 5 fr. 61 centimes seulement, d'où l'on peut remarquer que cette différence, qui est à l'avantage des animaux de race d'Espagne, nés en France, sur celle des animaux eux-mêmes venus d'Es-

pagne, et choisis parmi les plus beaux mérinos du pays, est une nouvelle preuve que la laine n'éprouve, aux yeux des acquéreurs mêmes, aucune dégénération dans la naturalisation; et elle est une réponse positive à ceux qui prétendent encore que cette laine perd de ses qualités après plusieurs générations dans notre climat.

Le poids moyen de trois cent soixante-neuf toisons de l'ancienne importation, qui ont été vendues cette année, a été de quatre kilogrammes par toison, non compris celle des ventres; et, chaque bête à laine de ce troupeau a rapporté en laine, 24 fr. 83 centimes. Si l'on compare ce produit avec celui des bêtes beauceronnes, au milieu desquelles le troupeau de Rambouillet est situé, on trouve que chacune de leurs toisons rapporte, au plus, 5 francs, et coûte autant à nourrir que les espagnoles. Cependant, la race beauceronne peut être comptée comme une de nos races les plus productives.

Les CC. Huzard et Tessier ont essayé, depuis quelque temps, à Rambouillet, de laisser croître la laine pendant plusieurs années de suite sur quelques moutons; on a tondu cette fois plusieurs brebis, dont la laine n'avoit pas été coupée depuis trois ans: le poids commun de ces toisons étoit de douze kilogrammes; une d'entre elles en pesoit quinze; et le prix de cette laine, qui avoit plus de trois décimètres de longueur, a été de 6 francs 62 centimes le kilogramme, d'où il suit que la laine d'une toison étoit

étoit aussi longue que celle de trois toisons réunies, et que son produit, en argent, a été plus considérable que ne l'auroit été celui des trois toisons. Le C. Delarue a fabriqué, avec de pareilles laines, de très-beaux casimirs, qui lui ont mérité une médaille à l'exposition des produits de l'industrie nationale. Il a été vendu, cette année, soixante-trois beliers de l'ancienne importation; leur prix moyen a été de 320 fr.; l'année dernière, il étoit de 412 francs. Il a été vendu quarante-trois brebis du même troupeau: le prix moyen a été de 336 francs; il n'étoit que de 236 francs en l'an X. Cette différence en plus pour les brebis, et en moins pour les beliers, prouve deux choses également avantageuses et remarquables: 1°. c'est que les cultivateurs qui achètent aux ventes de Rambouillet, pour croiser des troupeaux communs, commencent à être suffisamment approvisionnés de beliers; 2°. c'est qu'ils cherchent à propager chez eux la race pure, et qu'ils veulent, par l'acquisition des brebis, se procurer les moyens de n'avoir plus besoin de recourir à l'Établissement national, pour renouveler leurs beliers régénérateurs.

La conservation, et même le perfectionnement des bêtes à laine de race pure d'Espagne, est le principal, mais non pas le seul objet remarquable dans l'Établissement de Rambouillet. On y a fait des expériences utiles sur diverses races de bêtes à cornes.

On y a vu constamment, que les vaches suisses, si vantées à cause de leur taille et de la beauté de leurs formes, n'y avoient jamais donné de produits avantageux, soit en élèves, soit en lait.

La race italienne ou à grandes cornes, ne paroît point propre à faire des vaches laitières; mais elle conviendroit parfaitement dans les pays où l'on élève des bœufs; elle en fait de superbes, et qui prennent bien la graisse.

La race sans cornes mérite encore plus l'attention des cultivateurs; non-seulement elle offre l'avantage de ne point porter sur la tête ces armes offensives qui sont souvent dangereuses pour les hommes et pour les animaux domestiques; mais encore ces animaux ont beaucoup de force, et les vaches de cette race sont bonnes laitières. Il existe à Rambouillet une vingtaine d'individus sans cornes : ils proviennent d'un taureau de cette espèce, qu'on croit originaire d'Asie, et qui a couvert des vaches à cornes de diverses races; toutes ses productions, au nombre de trente-cinq, même celles qu'il a eues avec les vaches italiennes, sont sans cornes; un très-petit nombre ont de légers cornillons adhérens seulement à la peau. Il est à observer que ces premiers métis mâles, croisés avec des vaches semblables à leurs mères, donnent également des productions sans cornes, et dont la couleur est analogue à celle du taureau d'Asie. Quant aux buffles qui sont actuellement au nombre

de quinze, dans l'Établissement, leur introduction a servi à prouver que ces animaux réussissoient aussi-bien dans nos climats; qu'ils étoient doux et aussi faciles à conduire que les autres bêtes à cornes : ils sont employés avec avantage aux labours et aux charrois. La facilité avec laquelle ils se nourrissent de toutes sortes d'herbes, et le goût qu'ils ont pour les endroits marécageux, rendroient leur introduction précieuse dans diverses parties de la France où les bœufs ne réussissent pas. On a coupé deux buffles mâles : on se propose de les engraisser, afin de voir quel parti il est possible de tirer de ces animaux pour la boucherie.

Enfin, indépendamment de l'âne toscan et de ses productions, d'un assez grand nombre de jumens fines qui ont été couvertes par des chevaux arabes, et de l'étalon de cette race qui appartient à l'Établissement, il y a encore à la ferme de Rambouillet un petit troupeau qui est digne d'attention; c'est celui des chèvres d'Angora. Jusqu'à présent, la dépouille de ces animaux n'avoit pas été employée, et on avoit fait en France des essais infructueux pour peigner et filer le poil qu'on a coutume de tirer tout filé du Levant. Des expériences tentées récemment, ont eu un meilleur succès : le C. Barville, négociant d'Amiens, a peigné et filé ce poil, comme dans le Levant, et il paroît tout aussi propre que celui de Smyrne, à fabriquer des pannes et des velours d'Utrecht.

Si l'on considère que la seule ville d'Amiens consommoit pour plus de sept millions de poil de chèvre Angora filé, qu'elle tiroit de l'étranger, on sentira combien il seroit avantageux de substituer cet animal à la chèvre commune, qui cause tant de ravages dans nos taillis, et dont on réclame, depuis si longtemps, et si généralement, la proscription.

Telle est, en abrégé, la situation de Rambouillet, par rapport aux animaux domestiques.

On voit avec plaisir, dans un établissement qui ne coûte rien au Gouvernement, et dont on doit particulièrement la situation florissante au zèle éclairé des CC. Huzard et Tessier, le germe et les élémens de toutes les améliorations qui doivent influer d'une manière si puissante sur la prospérité de l'agriculture françoise, et un témoin irrécusable des avantages qu'on peut attendre d'un domaine rural, régi suivant des principes qu'on s'obstine encore trop fréquemment à regarder comme ceux d'une vaine théorie.

RUSSIE.

PÉTERSBOURG.

La dernière partie de la Biographie et de l'Histoire militaire de *Suwarow*, par M. *Anthing*, s'imprime maintenant aux frais de l'empereur; elle sera enrichie de 19 gravures et plans. Les frais de l'impression s'élèvent à environ 4000 écus.

Le conseiller d'état de *Lwow* publie un ou-

vrage intitulé : *Temple des héros de la Russie*; ce sera, en quelque sorte, un Panthéon militaire pour cet empire.

M. le conseiller aulique de Glinka, professeur de littérature russe, à Dorpat, publiera, sous peu, une *Mythologie des anciens Slavoniens;* cet ouvrage remplira sans doute une lacune importante de l'histoire de la civilisation des peuples de la Russie, qui, jusqu'à présent, n'a pas été, autant qu'elle le méritoit, l'objet des recherches des savans.

NÉCROLOGIE.

HERDER.

Le célèbre *Herder*, président du Consistoire ecclésiastique, dans le duché de Saxe-Weimar, auteur des *Idées sur la philosophie de l'histoire du genre humain*, etc., est mort le 18 décembre, 1804 (nivose, 12), à Weimar, à l'âge du 62 ans.

HANOVRE.

M. *Ramberg* le jeune, peintre de la cour, à Hanovre, artiste célèbre en Allemagne par ses ouvrages, a dessiné pendant l'hiver une suite de vingt-cinq feuilles, contenant l'histoire d'Ulysse, d'après l'Odyssée d'Homère, ingénieusement inventées et exécutées dans une manière qui sera digne d'être étudiée par les jeunes élèves de l'art de la peinture, si l'auteur fait graver cet ouvrage.

M. Penz, ingénieur à Hanovre, homme que ses talens et ses voyages ont fait avantageusement connoître, a dessiné un plan de la ville et des environs de la ville d'*Hanovre*, qui sera exécuté en Angleterre ; *Hambourg*, *Altona* et *Berlin*, paroîtront aussi sous peu de temps. Le prix de chaque pièce sera de deux écus. Nous devrons bientôt aux soins du même auteur, un atlas d'Europe, ou collection complète de tous les pays de l'Europe, avec une description en allemand et en françois. (Le prix, 1 louis).

GŒTTINGUE.

M. *Werneburg*, professeur à Gœttingue, auteur d'un nouveau systéme arithmétique, connu en Allemagne sous le nom de Teliosadique (1), traduira le livre de J. J. Rousseau, sur la musique moderne, en ajoutant une nouvelle critique de la musique. Le titre sera : J. J. *Rousseau's Schrift über die neuere Musik, geteutscht mit kritischen Anmerkungen herausgegeben, nebst einer Kritik der Musik, oder über da vollkommenste und die andern mœglichen Tonsysteme und deren angemessenste Ton-Rechtschreibung*; *von J. J. C. Werneburg.*

Le système des sons le plus parfait, dit l'auteur dans une lettre, datée du 26 janvier, 1804, (ou 22, 1, 1064, selon son système de la Telios-

(1) Voyez le mémoire que M. Oberlin, fils, a donné sur ce système, Magasin Encyclop. ann. IX, t. 3, p. 307.

dique), est celui dans lequel se trouve la relation 1:2. Toutes les autres relations 2:3, 3:4, 1:3, sont moins parfaits. Les sons intermédiaires entre 1 et 2 sont toujours arbitraires. On en peut supposer 5, 6, 7, 10 ou 12. Ces sons forment une échelle. Une suite de 5, forme le systême des Orientaux; une suite de 6, le systême de l'Eglise ancienne; une suite de 7, le systême des Grecs; une suite de 10, le systême du moyen âge au temps de Zarlino, et enfin une suite de 12, notre systême, qui est le plus parfait.

L'auteur veut, de cette manière, *symboliser* et *logarithmiser* tous les rapports musicaux.

ALLEMAGNE.

VIENNE.

Le célèbre architecte hydraulique *Wiebeking*, conseiller aulique de S. M. l'Empereur, a rédigé le plan d'une Académie d'Architecture, dont l'établissement est projeté par le gouvernement. Elle doit embrasser toutes les parties de l'enseignement propre à former des architectes habiles. Le gouvernement a fondé le nombre de chaires nécessaires, et les a dotées convenablement. L'Archiduc Charles a assigné un revenu annuel de mille florins pour les dépenses de l'établissement. Plusieurs riches particuliers se sont engagés à soutenir cet établissement par des contributions volontaires très-considérables. Le prince de Lichtenstein, entre autres, a souscrit pour la somme de 1000 florins.

TUBINGUE.

M. *David Christophe* Seybold, ancien professeur au ci-devant Collége ou Gymnase de Bouxviller, département du Bas-Rhin, et dernièrement professeur de la littérature ancienne à l'Université de Tubingue, en Souabe, est mort le.....janvier de cette année. M. Seybold, né le 26 mai 1747, à Brackenheim en Würtemberg, occupa pendant quelque temps, jusqu'en 1774, une place de professeur à Iena; de là, il fut appelé aux fonctions de recteur et professeur au Gymnase de Spire, où il resta jusqu'en 1776, époque à laquelle il eut la même place au Gymnase de Grünstadt, dans le comté de Leiningen. Ce fut en 1779 que le landgrave de Hesse-Darmstadt l'appela à Bouxviller, et lorsqu'au commencement de la révolution, cet établissement très-bien organisé cessa d'exister, M. Seybold eut à Tubingue la place de professeur dont nous avons parlé plus haut. M. Seybold étoit un homme très-actif et laborieux qui a fait beaucoup imprimer. Il a donné entre autres, plusieurs dissertations latines sur Homère, des Anthologies et Chrestomathies grecques, latines et allemandes; des morceaux choisis de Lucien, avec des notes; une traduction allemande d'Achilles Tatius, et une autre de toutes les Œuvres de Philostrate. Il étoit à la tête de deux journaux, les *Variétés du Haut-Rhin* (*Oberrheinische Mannigfaltigkeiten*) et le *Magasin*

des Dames (*Magazin für Frauenzimmer*). Son ouvrage le plus connu est sa Mythologie (1) dont il a paru plusieurs éditions. Elle fut composée avant que M. Heyne et son école eussent répandu le plus grand jour sur cette partie de l'antiquité, et M. Seybold a le mérite d'avoir séparé le prémier *la Mythologie grecque et romaine*. L'ancien Gymnase de Bouxviller devoit sa célébrité presque uniquement à M. Seybold. C'est lui qui y introduisit la lecture d'Homère et des autres auteurs grecs. Il y enseignoit aussi l'Histoire naturelle et la Langue allemande qu'il avoit la réputation de bien écrire.

ITALIE.

NAPLES.

DURAND DE LA MALLE, FILS,

A M. Millin, conservateur du cabinet des Antiques de la Bibliothéque nationale.

Connoissant, monsieur, votre zèle à rendre publiques toutes les découvertes qui intéressent les sciences, les arts et la littérature, je vous

(1) Elle est intitulée : *Einleitung in die Griechische und Roemische Mythologie der alten Schriftsteller für Jünglinge mit antiken Kupfern*, c'est-à-dire : *Introduction à la Mythologie grecque et romaine, des auteurs anciens, à l'usage des jeunes gens, avec des gravures d'après l'antique.*

envoie une copie de deux lettres assez précises et assez détaillées sur les travaux du déroulement des manuscrits d'Herculanum. Je la tiens d'une personne qui, depuis plusieurs années, veut bien m'honorer de son estime et de son amitié. Comme ces détails ne sont point encore connus en France, j'espère qu'ils ne seront point déplacés dans votre Journal, le seul maintenant dans notre pays, où l'on s'occupe encore des ouvrages qui tiennent à l'érudition et à l'antiquité.

PREMIÈRE LETTRE.

Naples, 30 brumaire an 12.

Les manuscrits qu'on déroule à présent, sont, pour la plupart, des Traités d'Epicure : il y a aussi un ouvrage sur la grammaire, et un autre sur la rhétorique. Cette opération se fait avec beaucoup de lenteur, encore est-ce l'Angleterre qui fait la moitié des frais. Elle a ici des commissaires-directeurs et inspecteurs pour le déchiffrement de ces précieux charbons.

Il y a encore sept à huit cents rouleaux; mais il y en auroit au moins pour dix ans, si on n'y alloit pas plus vite.

SECONDE LETTRE.

Naples, 10 pluviose an 12.

Je vous ai parlé, dans ma dernière lettre, des manuscrits d'Herculanum. Les déchiffreurs ont

trouvé dernièrement un ouvrage de Phedrus, l'ami de Cicéron; il traite de la Nature des Dieux. Le savant anglois, M. Haiter, qui préside à ce déchiffrement, et qui traduit ces manuscrits du grec en latin, a trouvé dans celui de Phedrus des morceaux entiers, que Cicéron a traduits dans son Traité sur le même sujet. Les premières lignes d'un nouveau manuscrit font espérer que ce sera un ouvrage historique.

Nota. La lettre ne spécifie pas si ce manuscrit est grec ou latin.

FRANCE.

MAYENCE.

M. *Fischer*, professeur et bibliothécaire, a reçu de l'empereur de Russie, auquel il avoit adressé quelques-uns de ses ouvrages, une bague de très-grand prix. Le ministre, M. de Muravief, l'avoit accompagnée d'une lettre très-obligeante.

Notice historique sur le Muséum d'histoire naturelle de la ville de Nancy, par le citoyen Willemet, *directeur du jardin des plantes, professeur et conservateur du cabinet d'histoire naturelle.*

JARDIN BOTANIQUE.

Ce jardin est actuellement un des plus riches de France, après celui de Paris; il renferme

quatre mille plantes, tant indigènes qu'exotiques.

Il contient 1.° une petite forêt, qui renferme les arbres nationaux de haute futaie, où se trouvent confondus les platanes orientaux et occidentaux, avec les érables et autres espèces, dont leurs cimes s'élèvent jusqu'au haut des airs.

2.° Une serre orangère, pour conserver l'hiver les plantes qui ne demandent qu'une température douce; pendant la belle saison, c'est dans ce bâtiment où se font les démonstrations et les cours de botanique.

3.° Une serre chaude, extrêmement vaste, remplie de plantes étrangères et rares. La collection des aloës, cierges ou *cactus*, *cacalia*, *crassula*, *cotyledon*, *mesembryanthemum*, etc. Cette collection a excité l'admiration de l'historien des plantes grasses, par la vivacité de leurs couleurs, de leur fraîcheur et de leur vitalité; et assurément le citoyen Decandole est un juge compétent, distingué par ses connoissances dans l'histoire de la nature.

4.° Un marais et des pièces d'eau, dans lesquels j'ai transmis les plantes aquatiques, palustres et uligineuses du départément.

5.° Une montagne, dont la charmante construction fait plaisir à voir; c'est là le faîte convenable et libéral pour les plantes alpines et subalpines; aussi en ai-je placées un bon nombre qui me sont arrivées des Vosges et de la Suisse.

6.° Deux grands carreaux offrent une école de botanique, classée et rangée suivant le système sexuel, où des piquets solides, numérotés sur des plaques de plomb, enfoncés à côté de chaque plante, facilitent singulièrement l'instruction.

7.° Deux autres carreaux servent de magasin, afin de servir à remplacer les plantes qui peuvent manquer aux classes.

8.° Une correspondance suivie, pour faire des échanges, que j'entretiens exactement avec les principaux botanistes de l'Europe; tels que M. Cavanilles, directeur du Jardin royal des plantes de Madrid; MM. Jacquin, père et fils, professeurs et directeurs du Jardin impérial de botanique, à Vienne en Autriche; M. Schreber, président de l'Académie impériale des Curieux de la Nature, en Allemagne, et professeur de médecine en l'Université d'Erlangen; M. Hoffmann, professeur et intendant du Jardin des plantes de Gœttingue; M. Thunberg, successeur du Pline du Nord, professeur et directeur du Jardin royal suédois, à Upsal; et encore plusieurs autres savans des pays étrangers, dont l'énumération deviendroit ici fastidieuse. Quant à la France, j'ai trop d'obligations aux citoyens Thouin et Cels, de Paris, pour les semences et les plantes qu'ils m'ont envoyées, pour les passer sous silence, et leur témoigner ma juste reconnoissance. Il en est de même du citoyen Touan, professeur de botanique à Montpellier;

du citoyen Gilibert, professeur d'histoire naturelle à Lyon ; du citoyen Vallot, professeur à Dijon ; du citoyen Thoré, médecin et botaniste à Dax, etc., etc.

Voilà ce qui concerne le jardin botanique.

CABINET D'HISTOIRE NATURELLE.

Il est situé dans le bâtiment de l'ancienne université ; il occupe deux grandes salles au premier étage.

Le régne animal présente 1.° quelques mammifères ; l'on y remarque spécialement un os de Mahmoud.

2.° Les principaux oiseaux.

3.° Quelques poissons marins, rares, et autres.

4.° Les insectes du département de la Meurthe et des circonvoisins.

5.° Cinquante boites et cartons, renfermant les coquillages les plus rares.

6.° Des serpens, crocodiles, tortues, etc.

Le régne minéral est complet en mines d'or, de platine, d'argent, de cuivre et de fer, d'étain et de plomb ; les autres minéraux et fossiles, dont la nomenclature est trop prodigieuse pour être placée ici, sont classés et distribués par ordre, dans des armoires convenables.

Je fais dans une des salles successivement des cours de minéralogie, d'ornithologie, d'entomologie, de conchyliologie, d'ichthyologie, de mammologie et d'erpétologie ; et la botanique

est enseignée pendant les saisons convenables.

La ville de Nancy possède également un riche cabinet de physique, ainsi qu'un laboratoire de chymie, des mieux assortis. Un savant professeur (le citoyen Haldat) enseigne ces sciences avec succès.

PARIS.

Procès-verbal de la distribution des Prix, faite par le Ministre de l'intérieur aux Elèves sage-femmes de la Maternité, le 23 frimaire an XII.

L'an XII de la République françoise, le 23 frimaire, heure de midi, le Ministre de l'intérieur accompagné du C. Camus, membre du conseil des hospices, chargé spécialement de la direction de l'hospice de la Maternité, s'est rendu à la maison de la Maternité, rue de la Bourbe. Le Ministre a été reçu par les membres du conseil des hospices : le C. Thouret, vice-président; le C. Mourgue; le C. Delessert; par le C. Alhoy, membre de la commission administrative, chargé de la maison de la Maternité; par le secrétaire général du conseil; par le C. Dubois, commissaire de l'Ecole de médecine; les CC. Andry, médecin en chef; Baudelocque, accoucheur en chef; Auvity, chirurgien ordinaire; Mad. Lachapelle, maîtresse sage-femme de la Maternité; le C. Durfort, élève interne de chirurgie; les CC. Hucherard et Combaz; le premier, agent de surveillance; le second,

économe de la maison. On s'est rendu dans l'église, qui avoit été disposée à cet effet, et où se sont trouvé les élèves sage-femmes, ainsi qu'un public nombreux.

L'objet de la séance ayant été annoncé, une des élèves sage-femmes, madame Combaz, au nom de ses compagnes, a adressé un discours au ministre.

Les exercices se sont ouverts. Mad. Lachapelle et les officiers de santé ont proposé successivement diverses questions aux élèves. Les questions avoient été disposées de manière à présenter sommairement, et en abrégé, l'ensemble des parties principales d'un cours d'accouchement. D'abord, l'idée générale de cette grande opération de la nature, sa marche ordinaire, simple, facile; les exceptions rares, les cas extraordinaires qui rendent l'accouchement pénible; les moyens que la nature d'abord, l'art ensuite, ont préparés pour surmonter les difficultés de l'accouchement; les précautions à prendre à l'égard de l'enfant nouveau-né: ce qui a amené une digression sur la vaccine.

Les préceptes de l'art ne sont pas les seuls à inculquer à des élèves sage-femmes : l'état qu'elles ont dans la société leur impose des devoirs, soit lorsque les magistrats les consultent et leur demandent des rapports; soit dans des circonstances difficiles, où des personnes foibles ou coupables tenteroient d'abuser de leurs connoissances; soit enfin lorsque, dans l'exercice

l'exercice de leurs fonctions, elles sont appelées par des personnes malheureuses, indigentes, délaissées.

Mad. Combaz a exposé, avec une assurance, une clarté et une précision remarquables, ce qui appartient au mécanisme naturel de l'accouchement, à ce qui le dispose et le prépare; Mad. Lombard a comparé les dimensions de la tête du *fœtus* avec celles du passage qu'il doit franchir; Mad. Denizot a décrit la situation du *fœtus* aux approches de l'accouchement; Mad. Bradschal, les mouvemens successifs du *fœtus* dans les différentes positions où il peut se présenter pour franchir naturellement le passage. Mad. Rogé a exposé les cas formant exception aux lois générales que ses compagnes venoient de développer; elle a fait remarquer que ces cas étoient rares, qu'ils étoient d'autant plus rares, qu'ils apportoient plus de difficulté à l'accouchement: d'où elle a fait naître la conséquence, que l'accouchement n'a pas plus de danger en soi, que les autres fonctions naturelles; mais que dans cette fonction, comme dans toute autre, on est sujet à des accidens moins communs peut-être que ceux qui peuvent accompagner les autres fonctions naturelles; et moins dangereux aussi, à moins que l'imprudence ignorante ne les aggrave. Mad. Loblin a exposé les précautions que la sage-femme doit prendre pour la ligature du cordon ombilical; ce qui lui a donné lieu de rendre compte du

système de quelques personnes qui ont pensé qu'une effusion plus ou moins abondante des liquides qui coulent le long du cordon ombilical, pouvoit prévenir la petite-vérole : elle a annoncé que l'on avoit, dans la vaccine, un préservatif d'un ordre bien autrement certain.

Mad. Durand a rendu compte de la découverte de la vaccine par le docteur Jenner, anglois; de l'usage que les docteurs françois ont fait de sa découverte; des expériences multipliées par lesquelles ils ont constaté ses avantages et assuré ses effets, en distinguant la vraie vaccine de la fausse. Mad. Durand a exposé les caractères de l'une et de l'autre vaccine; elle a expliqué la différence qui distingue les éruptions qui se sont manifestées quelquefois sur des personnes vaccinées, des véritables éruptions varioliques; elle a rendu compte du succès avec lequel les élèves sage-femmes propagent et traitent habituellement la vaccine sur les enfans qu'on apporte à l'hospice de la Maternité.

Mad. Delafond a condamné l'indiscrétion des sage-femmes qui affirment avec trop de légèreté, sur des signes souvent équivoques, le fait, soit d'une grossesse existante ou non-existante, soit d'un accouchement qui a eu lieu ou qui n'a pas eu lieu; elle a fait sentir avec quelle réserve et quel respect on doit approfondir, lorsque les circonstances le rendent indispensable, ce mystère de la nature. Mad. Dussaus-

sois a exprimé avec force, et de la manière la plus décidée, la fermeté qu'une sage-femme doit opposer à toutes les suggestions, à toutes les tentatives que l'on essayeroit auprès d'elle, pour l'engager à abuser de ses connoissances et des ressources de son art. Elle a fait voir combien une sage-femme trop complaisante, se rendroit coupable en pareil cas, et contre la morale et même contre l'humanité, en exposant une femme à des périls certains. Mad. Delafond et Mad. Dussaussois ont fait le tableau des qualités morales d'une sage-femme digne de ce nom; de sa prudence, de sa vigilance, de son empressement pour voler au secours des mères, de sa circonspecte lenteur dans l'opération; de l'affection compatissante qui doit diriger et ses actions et ses conseils. De-là, elles ont pris sujet de faire connoître avec quelle bonté, avec quels sentimens d'humanité, on prodigue, dans l'hospice, les soins de toute espèce aux mères et à leurs enfans.

Le public a fait éclater la satisfaction que lui donnoit l'étendue des connoissances des élèves; il a reconnu que ces connoissances étoient trop assurées pour être le fruit de simples leçons de théorie, et qu'elles ne pouvoient être que celui d'une pratique fréquemment répétée. C'est l'avantage que l'on trouve à l'école de la Maternité, et qui ne sauroit exister nulle part ailleurs. Le nombre des accouchemens étant, dans cette maison, de quinze à seize cents par année, une

élève sage-femme qui y fait deux cours de six mois, voit plus d'accouchemens, dans cet espace de temps, que la plupart des sage-femmes n'en font dans le cours entier de leur vie.

L'exercice terminé, le C. Baudelocque a fait lecture des noms des élèves qui, s'étant distinguées dans le cours de leurs études et de leurs réponses, ont mérité soit des prix, soit des *accessit* ou mention honorable particulière, ainsi qu'il va être dit.

Trois premiers prix consistant en une médaille d'or : Mesd. Durand, Bradschal et Lombard (Ces trois dames ayant concouru, cette année même, à l'Ecole de médecine, ont obtenu, savoir : Mesd. Durand et Lombard, le prix d'une médaille; Mad. Bradschald, mention honorable).

Quatre seconds prix : une médaille d'argent. Mesd. Rogé, Denizot, Loblin, Fabas.

Le ministre a distribué ces prix aux élèves, à mesure que le nom de chacune étoit proclamé par le professeur.

Accessit, ou mention honorable particulière. Mesd. Lafond, Dussaussois, Dunoyer, Berest, Combaz, Deschamps, Belivier, Dupuis.

Chacune des élèves admises recevra, conformément aux arrêtés du Ministre et aux dispositions de sa lettre, du 11 fructidor an XI, de l'Ecole de médecine, le certificat de capacité qu'elle délivre aux élèves qui ont suivi ses cours; certificat qui, étant présenté au jury

médical du département de la sage-femme, doit être échangé contre un diplôme de sage-femme, sans examen et sans frais.

La séance terminée, le public a exprimé la reconnoissance due au Ministre, pour avoir procuré à la France un établissement aussi utile et aussi parfaitement organisé que celui de l'Ecole-pratique des élèves sage-femmes. Le Ministre s'est retiré au bruit des applaudissemens.

Lettre au Rédacteur du Magasin Encyclopédique.

Citoyen,

Quelques personnes m'ayant dit, qu'en rendant compte dans le Mercure du 30 nivose, des 13.e et 14.e volumes du *Cours de Littérature* de M. de *Laharpe*, on paroissoit avoir voulu me désigner comme en ayant été l'éditeur, je déclare que je n'ai eu absolument aucune part à l'édition de ces deux volumes, qui ne m'ont été connus qu'après qu'ils ont été imprimés et mis en vente. M. Agasse peut attester ce fait.

Salut et estime.

A. M. H. B.

LIVRES DIVERS.

SCIENCES ET ARTS.

Traité de Perspective ; *par* J. B. O. Lavit, *professeur à l'Athénée de Paris* (*ci-devant Lycée.*) Tom. I.er in-4. , avec 50 planches gravées par l'auteur ; prix, broché , 16 fr. et 19 fr., *franc de port.* A Paris , rue de Thionville , n.° 116 et 1850 , chez *Firmin Didot*, libraire pour les mathématiques , l'architecture , la marine et les éditions stéréotypes.

Il ne paroît encore que le premier volume de cet important ouvrage. Il est divisé en neuf parties qui contiennent :

1.° Les principes généraux.

2.° La perspective des surfaces.

3.° La perspective des solides.

4.° La manière de mettre en perspective les objets inclinés au tableau par le moyen des lignes de fuite, etc.

5.° Les moyens de faciliter la pratique.

6.° Différentes manières de retrouver le plan géométral des figures perspectives données.

7.° La manière de déterminer les ombres portées sur les surfaces planes et courbes par le soleil ou une lumière artificielle quelconque , quelle que soit la position du soleil ou du corps lumineux, et quelle que soit l'inclinaison des rayons.

8.° Les manières de déterminer la perspective de la réflexion des objets dans les miroirs plans , quelle que soit l'inclinaison des miroirs.

9.° La manière de représenter deux objets quelconques sur deux inclinaisons du tableau.

Le second volume sera divisé en dix parties qui contiendront :

1.° Les applications à l'architecture.

2.° Les moyens de tracer les objets sur toutes les inclinaisons du tableau :

3.° Ceux de corriger en apparence tous les défauts qu'occasionnent dans les constructions les murs obliques ou inclinés.

4.° La manière de peindre sur plusieurs tableaux, quels que soient les angles que ces tableaux font entre eux.

5.° Celle d'augmenter en apparence les dimensions d'un appartement, ce qui comprend la perspective des plafonds.

6.° La perspective des théâtres.

7.° La manière de tracer toutes les anamorphoses sur un seul plan.

8.° Celle de tracer les anamorphoses sur plusieurs plans, sur les cônes, cylindres, sphères, et toutes les pyramides.

9.° Celle de construire les anamorphoses qui doivent être réfléchies dans des miroirs plans, droits, ou inclinés.

10.° Enfin, la manière de construire les anamorphoses qui doivent être réfléchies dans des miroirs cylindriques, coniques, ismatiques, pyramidaux et à facettes.

ARTS.

TRAITÉ DE L'ART DU CHARPENTIER, *approuvé et adopté par l'Institut national, pour faire suite aux arts et métiers, publiés par l'Académie des sciences; dédié et présenté au premier Consul, par* J. H. HASSENFRATZ. *Première partie, avec* 26 *planches, gravées dans le genre du lavis,* in-4., prix, broché, 18 fr., et 20 fr. 25 cent. *franc de port.* A Paris, chez *Firmin Didot*, libraire pour les mathématiques, l'architecture, la marine, et les éditions stéréotypes, rue de Thionville, n.° 116.

M. Hassenfratz avoit été chargé, en 1788, par l'Académie des sciences, conjointement avec M. Monge, aujourd'hui Sénateur, de décrire l'Art du Charpentier : cette description devoit faire partie de la collection que publioit cette compagnie. M. Hassenfratz s'est longtemps occupé de la théorie des arts et métiers, et l'a publiquement enseignée, sous le titre de TECHNOLOGIE, à l'Athénée de Paris; et ce qui ne doit pas laisser de doutes sur l'exactitude de l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui, c'est qu'il est le résultat de sa propre expérience; M. Hassenfratz a pratiqué pendant plus de cinq années, l'art de la charpenterie, et a tenu école publique d'enseignement de la charpente.

Ce traité sera divisé en six parties; 1.° Des bois, de leur croissance, de leur propriété, du travail qu'ils éprouvent avant d'être employés, et de leur transport aux lieux de consommation. 2.° Des outils, des chèvres, des grues, et des machines; du tracé du bois, de son travail; des

assemblages et du travail moyen que les ouvriers peuvent faire.

3.° Des pans de bois, des planchers, des combles.

4.° Des étais, du transport des grandes masses et des édifices, des ceintres, des ponts de bois.

5.° Des moulins, des pressoirs, des bocards, et généralement des machines que les ouvriers construisent.

6.° De la stéréotomie appliquée à la charpente, connue sous le nom de l'*Art du trait.*

M. Hassenfratz ne s'occupe que de la charpente en bâtimens. La charpente de marine n'entre pas dans son plan.

Il ne publie que la première partie de son traité. La seconde doit paroître incessamment.

Ce volume est accompagné de 28 planches, gravées avec beaucoup de soin.

CHYMIE.

EXPÉRIENCE ET OBSERVATIONS SUR L'OR, *sur ses différens alliages, leur pesanteur spécifique, et leurs propriétés comparées par rapport au frai, comme monnoie; par* P. M. HATTCHETTE, *membre de la Société royale de Londres*; 1 vol. in-4., *avec planches; traduit de l'anglois par le* C. LERAT, *contrôleur du monnoyage de la monnoie de Paris*; *avec des notes du* C. GUYTON-MORVEAU, *membre de l'Institut national, et administrateur des monnoies :* 9 fr. pour Paris, 12 fr. *franc de port.* A Paris, chez *Bernard*, libraire de l'Ecole Polytechnique et de celle des Ponts et Chaussées, quai des Augustins, n.o 31.

MARINE.

DICTIONNAIRE DE LA MARINE ANGLOISE, *et traduction des térmes de la marine angloise en françois, avec des notes et des figures; par* C. ROMME, *associé de l'Institut national,* 2 vol. in-8.; prix, br., 10 fr. 50 cent., et 12 fr. 50 cent. *francs de port*; à Paris, chez *Firmin Didot*, libraire pour les mathématiques, l'architecture, la marine et les éditions stéréotypes, rue de Thionville, n.° 116.

Cet ouvrage embrasse les termes et les phrases qui sont employés par les Anglois constructeurs, navigateurs, manœuvriers et administrateurs; et il est destiné à faciliter l'intelligence de ceux qui sont relatifs à toutes les branches de l'art de la marine exercées en Angleterre.

Comme les termes de marine sont souvent employés dans des significations différentes, suivant les phrases dont ils font partie; M. Romme ne s'est pas borné à indiquer le sens de chaque mot isolé, mais il les a considérés tous dans les diverses expressions navales, où ils ont des significations souvent très-opposées. A côté de chaque terme principal, se trouvent des phrases variées, des exemples choisis et multipliés qui en peuvent indiquer tous les usages et toutes les acceptions. Nous citerons le mot *give :*

Give chace to N schip (to)	donner chasse à N bâtiment.
over chasse,	lever la chasse.
over the engagement,	cesser le combat.
N guns,	saluer de N coups de canon.
way,	plier sous voile, etc.

Les mots anglois sont traduits en françois, et ré-

ciproquement les termes françois sont exprimés en anglois.

L'auteur a ajouté l'explication de tous les termes qui, employés par les marins anglois, expriment ou des usages, ou des régles, ou des formes qu'on ne connoît pas, ou qu'on ne suit pas en France. Des notes nombreuses, courtes, mais exactes, expliquent toutes les particularités de la marine angloise, et ces notes sont éclaircies par des figures, toutes les fois qu'il en est besoin.

GÉOGRAPHIE.

GÉOGRAPHIE MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE ET POLITIQUE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE, *rédigée d'après ce qui a été publié d'exact et de nouveau par les Géographes, les Naturalistes, les Voyageurs et les Auteurs de statistique des nations les plus éclairées. Destinée principalement aux Maisons d'Education, aux Professeurs de Géographie, aux Négocians et aux Bibliothéques des Hommes d'Etat. Publiée par* EDME MENTELLE, de l'Institut national, et MALTE BRUN, Géographe danois. *Dédiée au* Consul CAMBACÉRÈS. *Seconde livraison, composée des volumes* VIII, IX, X *et* XI.

VIII.e volume, contenant la *Description de la Suisse*, d'après Busching, Ramond, Coxe, et d'après l'acte de médiation du premier Consul; la *Description générale et particulière de l'Italie*, d'après Lalande, Swinburne, Jagemann, De Non, Brydone; Hamilton, la *Description physique des Monts Apennins*, des volcans de Lipari et de Sicile, etc., d'après Dolomieu, Spallanzani, Targioni, *Santi*, *Scipione*, *Breislak* et autres naturalistes; viij et 584 pages, et 4 tableaux de statistique, etc.

IX.e volume, contenant la *Description des Pyrénées*, d'après Ramond, Darcet, Dietrich; celle de l'*Espagne* et du *Portugal*, d'après Bourgoing, Swinburne, du Châtelet, Link et autres voyageurs modernes; d'après les statistiques de don Eugenio, Larrugas, de Cavanillés, de Randel et autres. La *Métrologie universelle comparée*, renfermant, en quinze tableaux synoptiques, l'explication de tous les poids, monnoies et mesures de diverses nations et états, par ordre alphabétique, suivie d'une instruction sur les usages multipliés qu'on peut en faire dans le commerce, la statistique, etc. xxiv et 440 pages, avec deux tableaux.

X.e volume, contenant la *Chorographie physique de la Grèce*, et la *Description de la Turquie d'Europe et d'Asie*, d'après les voyageurs *Tournefort*, *Wheler*, *Chandler*, *Pococke*, *Savary*, *Choiseul-Gouffier*, *Volnay*, *Dallovay*, *Lechevalier*, *Félix-Beaujour*, *Scrofani*, *Eton*, *Peyssonnel*, etc.; et d'après les auteurs classiques, depuis *Homère* et *Hippocrate*, jusqu'à *Strabon* et *Pline*. lxxx et 462 pages, et deux tableaux de statistique, etc.

XI.e volume, contenant l'*Introduction à l'Asie*, ou Aperçu physique général de cette partie du monde; *l'Arabie*, *la Perse*, *l'Inde*, tant en-deçà qu'au-delà du Gange, jusqu'au royaume de Siam inclusivement, d'après *Pinkerton*, *Rennel*, *Niébuhr*, *Chardin*, *Forster*, *Francklin*, *Donald-Campbell*, *Symes*, *Hunter*, *Percival*, etc. viij et 528 pages.

État des volumes qui restent à publier.

Le texte des volumes VI et VII, contenant la *France*, est entièrement terminé, on s'occupe

de l'impression des nombreux tableaux de statistique qui doivent en faire partie.

Les détails topographiques de la France sont par M. *Herbin*, auteur de la Statistique générale de la France. Les éditeurs voulant donner à la description de la France, tout l'intérêt dont elle est susceptible, ont confié à M. DONNANT, auteur de plusieurs ouvrages de Statistique, le soin de rédiger *un précis sur l'état des sciences, des lettres et de l'instruction publique*, ainsi qu'un aperçu de l'histoire de France.

Quant à l'Atlas, on s'occupe de l'impression du Discours préliminaire et de celle d'une *Mappemonde géologique*, qui présente sous un jour absolument nouveau, la correspondance des montagnes et des élévations principales du globe.

Les volumes XII, XIII et XIV sont actuellement sous presse.

Le XV.e volume devant être en grande partie composé d'un vaste *Index par ordre alphabétique* (qui équivaudra à un petit *Dictionnaire*), ne pourra être mis sous presse qu'au moment où tous les autres volumes seront terminés.

On souscrit chez *Henri Tardieu*, imprimeur-libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 23.

MÉDECINE.

VII.e, VIII.e et IX.e *Cahiers, avec figures, du* JOURNAL DU GALVANISME, DE VACCINE, *etc.; par une Société de physiciens, de chymistes et de médecins; rédigé par* J. NAUCHE, *médecin, président de la Société galvanique, membre des Sociétés académique des sciences, médicale de Paris, de Gênes, de plusieurs Comités de vaccine*, etc.

Ces 3 cahiers, de 144 pages in-8., avec une grande planche, contiennent entre autres articles intéressans : Description et effets de la pile de Volta. — Des effets de la pile, relativement au calorique et à la flamme. — A l'air atmosphérique. — De la non-transmission de ces effets dans le vide. — Phénomènes chymiques obtenus avec la pile ; par Brugnatelli. — De l'électrogène de Smith, communiqué par M. le comte de Sternberg. Expériences galvaniques sur une fille impotente et privée de ses sens ; par le Bouvyers Desmortiers. — Description de l'appareil et de la méthode dont s'est servi M. Schaüb dans le traitement de la surdité, par le moyen du galvanisme ; communiquée par Winckler. — Application à l'hémiplégie, la paralysie de la joue, le rhumatisme, la sciatique, le tic douloureux, l'impuissance. — Notice sur les effets de la vaccine dans les bêtes à laine ; par Godine, *jeune*, etc. etc.

Le prix de la souscription est de 12 fr., pour recevoir, *francs de port*, 12 cahiers de 48 pages chacun, dont un chaque mois. La lettre et l'argent doivent être affranchis. On peut envoyer le prix de la souscription en un mandat sur Paris. On souscrit à Paris, chez *F. Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, n.o 20.

ÉCONOMIE.

Recueil-pratique d'Economie rurale et domestique ; *par Mad.* Gacon-Dufour, *de plusieurs Sociétés d'agriculture et littéraires.* Un volume in-12. de 250 pages, avec une planche gravée en taille-douce. Prix, 2 fr. broché, pris à Paris ; et 2 fr. 50 cent. par la poste, *franc de port*. A Paris, chez *F. Buisson*, imprimeur-

libraire, rue Hautefeuille, n.° 20. *On affranchit l'argent et la lettre d'avis.*

I.er II.e III.e *Cahiers de la seconde année de la* Bibliothèque physico-economique, *instructive et amusante, à l'usage des villes et des campagnes; publiée par cahiers avec des planches, le premier de chaque mois, à commencer du* 1.er brumaire an XI, *par une Société de savans, d'artistes et d'agronomes; et rédigée par* C. S. Sonnini, *de la Société d'agriculture de Paris, et de plusieurs Sociétés savantes et littéraires.*

Ces trois cahiers, de 216 pages, avec des planches, contiennent, entre autres articles intéressans et utiles : Plusieurs manières de planter le blé. — Culture du lin de Sibérie et de la Zélande. — Manière de greffer en Tartarie. — Sur le chaulage du blé. — Amélioration des râteliers et des crêches dans les bergeries. — Procédé pour raffiner les huiles communes. — Autre pour remplacer le café. — Autre pour remplacer le sel d'oseille, le poivre, le girofle. — Préparation d'une toile imperméable à l'eau. — Nouveau poêle économique, simple, peu coûteux et à plusieurs usages. — Alambic avec des chaudières de bois, pour économiser le combustible. — Machine pour mouler les briques, les tuiles et pétrir l'argile. — Topique pour ôter à la petite vérole son venin, et empêcher les coutures du visage, etc. etc.

Le prix de l'abonnement de la seconde année de cette Bibliothéque est, comme pour la première, de 10 fr. pour les 12 cahiers que l'on reçoit mois par mois, *francs de port par la poste.* La lettre d'avis et l'argent doivent être

affranchis et adressés à *F. Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20, à Paris. On peut aussi, pour éviter les frais, envoyer l'argent par un mandat sur Paris.

MÉDECINE.

JOURNAL *de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc. par les* CC. CORVISART, LEROUX et BOYER, *professeurs à l'Ecole de médecine de Paris.* Ventose an XII. Tome VII. A Paris, chez *Migneret*, imprimeur, rue du Sépulcre, n.° 28; et *Méquignon* l'aîné, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n.° 3, vis-à-vis la rue Hautefeuille.

Ce cahier contient les articles suivans: Mémoire renfermant 1.° Une Observation sur une espèce de fièvre pernicieuse de Tori; 2.° une exposition succincte des moyens curatifs employés dans les fièvres intermittentes que M. Tori a eues à traiter, dans le dernier trimestre de l'an X, dans l'hospice civil et militaire de Tarascon, sur le Rhône; 3.° quelques Réflexions sur une brochure intitulée: *Mémoires et Observations chymiques*, sur l'abus du quinquina; par M. RICHARD. — Observation sur une hernie crurale, étranglée par inflammation, terminée par gangrène, et suivie d'un anus contre nature guéri spontanément par le C. GARIN. — Observations sur un placenta en kysté; par LÉLUT, médecin de l'hospice civil de Gy. — Notice sur la gélatine, extraite du rapport fait à l'Institut national; par M. HALLÉ, membre de l'Institut. — Extrait de diverses pièces envoyées au Journal de Médecine, et qui n'ont pu y être insérées en entier. — Observations météorologiques, faites à Paris dans le mois de nivose de l'an XII; par L. COTTE. — Constitutions météorologique et médicale, observées à Lille dans le mois de nivose; par DOURLEN.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

LITTÉRATURE.

Nouvelles observations sur la vieille querelle des anciens et des modernes; par E. B. page 7

Anecdotes littéraires sur *Heerkens*, recueillies par *Chardon-la-Rochette*. 75

HISTOIRE.

Notice sur deux Inscriptions en caractères runiques, trouvées à Venise, et sur les Varanges; par M. *Akerblad*; avec les remarques de M. d'*Ansse de Villoison*. 25

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

ASTRONOMIE.

Lettre de M. Jérôme *De Lalande* sur son nouveau Thermomètre. 99

GÉOGRAPHIE.

Extrait d'un Mémoire du C. *Coquebert-Montbret*, sur des Cartes manuscrites du 16.e siécle, qui représentent le continent de la Nouvelle-Hollande. 104

ARTS MÉCANIQUES.

Canons de Fusil tors, ou à rubans. 109

ECONOMIE.

Extrait du Rapport fait à l'Institut national, par le C. *Huzard*, sur l'état actuel de la Ferme de Rambouillet. 111

RUSSIE.

PÉTERSBOURG.

Dernière partie de l'Histoire militaire de *Suwarow*, par M. *Anthing*. 116

NÉCROLOGIE.

HERDER.

Mort du célèbre *Herder*, président du Consistoire ecclésiastique. 117

HANOVRE.

L'Histoire d'*Ulysse*, d'après l'Odyssée d'Homère, dessinée par M. *Ramberg* le jeune, sur 25 feuilles. *Ibid.*

GOETTINGUE.

Annonce d'une Traduction allemande du livre de J. J. *Rousseau*, sur la Musique moderne, que doit donner M. *Werneburg*, professeur à Gœttingue. 118

ALLEMAGNE.

VIENNE.

Plan d'une Académie d'architecture rédigé par *Wiebeking*. 119

TUBINGUE.

Notice sur la vie et les travaux de M. David Christophe *Seybold*, ancien professeur au ci-devant Collége ou Gymnase de Bouxviller. 120

ITALIE.

NAPLES.

Durand de la Malle, fils, à M. *Millin*, conservateur du cabinet des Antiques de la Bibliothèque nationale. 121

FRANCE.

MAYENCE.

Présent fait à M. *Fischer*, par l'empereur de Russie, auquel il avoit adressé quelques-uns de ses ouvrages. 123

Notice historique sur le Muséum d'histoire naturelle de la ville de Nancy, par le C. *Willemet*. *Ibid.*

PARIS.

Procès-verbal de la distribution des Prix, faite par le Ministre de l'intérieur aux Élèves sage-femmes de la Maternité. 127

Lettre au Rédacteur du Magasin Encyclopédique. 133

LIVRES DIVERS.

SCIENCES ET ARTS.

Traité de Perspective; par J. B. O. *Lavit*. 134

Arts.

Traité de l'Art du Charpentier; par J. B. *Hassenfratz*. 136

Chymie.

Expérience et Observations sur l'or; par P. M. *Hattchette*. 137

Marine.

Dictionnaire de la Marine angloise, et Traduction des termes de la marine angloise en françois; par C. *Romme*. 138

Géographie.

Géographie Mathématique, Physique et Politique de toutes les parties du monde, rédigée par Edme *Mentelle*, et *Malte Brun*. 139

Médecine.

VII.e, VIII.e et IX.e Cahiers du Journal du Galvanisme, de Vaccine, etc., rédigé par J. *Nauche*. 141

Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc. par les CC. *Corvisart*, *Leroux* et *Boyer*. 144

Économie.

Recueil-pratique d'Économie rurale et domestique; par Mad. *Gascon-Dufour*. 142

I.er, II.e et III.e Cahiers de la seconde année de la Bibliothèque physico-économique, rédigée par C. S. *Sonnini*. 143

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Étranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier et le quinze de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

DE L'IMPRIMERIE DE FOURNIER FILS.

(N.° 18.) Pluviose an 12.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, OU JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. Alibert, Desgenettes, Bast, Silvestre de Sacy, Fourcroy, Hallé, Duméril, Schweighaeuser, Lacépède, Barbier, Barbier du Boccage, Langlès, Lalande, Lagrange, Lebrun, Marron, Mentelle, Bassinet, Morellet, Noel, Oberlin, Chardon-la-Rochette, Caillard, Van-Mons, Sicard, Traullé, Léveillé, Cuvier, Geoffroy, Ventenat, Cavanilles, Usteri, Boettiger, Visconti, Villoison, Willemet, Winckler,

Fr. Lobstein, etc. etc. fournissent des Mémoires; contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8. par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier et le quinze de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. Fuchs, Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

LITTÉRATURE.

GRAMMAIRE.

Alphabet irlandois, précédé d'une Notice historique, littéraire et typographique; par J. J. Marcel, directeur de l'Imprimerie de la République. A Paris, de l'Imprimerie de la République, an XII, in-8. de 104 pages.

L'auteur commence par de savans préliminaires sur les étymologies et l'origine des nations qui parlent l'idiôme irlandois. Il indique ensuite les différences qui caractérisent la langue irlandoise, et la séparent de la langue angloise. Il parle de la figure des caractères *oghaus*, et appelle ainsi ceux employés par les anciens Druides et Bardes Irlandois, et il arrive aux lettres modernes qui les ont remplacés et qui sont l'objet de cet ouvrage. Ces signes ressemblent un peu aux nôtres, mais avec quelques changemens ou altération, et les formes sont communes avec celles de l'Alphabet anglo-romain. Les poinçons des caractères qui ont servi à l'impression de cet alphabet, forment deux corps différens, et faisoient partie de l'Imprimerie dite de la Propagande. Ils ont été apportés d'Italie et remis à l'Imprimerie de la République, qui possède aujourd'hui la plus riche collection

de caractères exotiques. Ces poinçons, dont aucun *specimen* n'avoit paru dans la collection nombreuse des alphabets exotiques, publiés depuis 1630 jusqu'en 1797, par l'Imprimerie de la Propagande, existoient cependant dans cet établissement antérieurement à l'année 1676, puisque ce sont les mêmes qui ont servi à l'impression du Catéchisme irlandois, d'*O Molloy*, intitulé, *Lucerna Fidelium*, sorti en cette même année des presses de cette imprimerie. Ces caractères ont aussi été employés, l'année suivante, à imprimer une grammaire latine-irlandoise, composée par le même auteur. Il paroît qu'ils étoient destinés à l'impression d'ouvrages élémentaires, liturgiques ou ascétiques, de catéchismes, et d'autres livres à l'usage des catholiques d'Irlande. Mais, soit que leur transport eût occasionné quelque confusion, soit aussi peut-être qu'au milieu des grands événemens dont l'Italie étoit alors le théâtre, il n'eût pas été possible de donner à leur conservation dans ce vaste dépôt, tout le soin qui est indispensable pour une collection de types aussi précieuse que celles des divers caractères exotiques qui y étoient contenus, ils se trouvoient confondus avec les poinçons d'autres caractères parmi lesquels il a fallu les rechercher et les extraire : une partie étoit en mauvais état; quelques-uns étoient rompus ou refoulés, d'autres mutilés ou mal finis.

M. Marcel a fait réparer et rétablir tout ce qui avoit souffert. Il a achevé ce qui n'étoit pas

entièrement terminé ; il a encore fait frapper les matrices nécessaires ; et ce caractère est actuellement en état de pouvoir être employé, lorsqu'on le jugera convenable. Le plus gros des deux caractères, ou le premier corps, est celui qui est employé dans le texte de cet alphabet : il est composé de cinquante-six poinçons, qui forment quatre-vingt-cinq matrices, et a été fondu sur le corps de gros-parangon (24 points).

Le second caractère irlandois, que possède l'Imprimerie de la République, est plus petit, et renferme quatre-vingts poinçons, formant quatre-vingt douze matrices : il est susceptible d'être fondu sur le corps de gros-romain-Grand-Jean (16 points.) On s'en est servi pour les notes qui accompagnent cet opuscule.

L'auteur a ajouté à cet alphabet, les noms de nombre cardinaux et ordinaux. De plus, les noms des mois et des jours de la semaine; il a jugé à propos d'y ajouter quelques textes pour servir d'exercice de lecture et de *specimen* typographique. Ces textes sont extraits de l'Ouvrage d'Andrew Doulevy, intitulé : *The catechisme or christian doctrine, by way question and answer*, etc. Paris, James Guérin, 1742. Ce livre, ainsi que le dictionnaire anglois-irlandois de Begly, sorti, dix ans auparavant, des mêmes presses, sont les deux seuls ouvrages qui aient été imprimés à Paris, en caractères irlandois. Ces morceaux, qui comprennent le Signe de la croix, l'Oraison dominicale, et le Symbole des Apôtres, offrent

des textes dont il existe des traductions littérales en toutes langues, et par-là fournissent un moyen sûr et immédiat de parallèle et de comparaison, qui a déja été employé dans le Recueil des alphabets exotiques sortis des presses de l'imprimerie de la Propagande, dans l'ouvrage curieux de *Chamberlagne*, dans celui de *Leibnitz*, et dans le Maître des langues orientales et occidentales, publié à Leipsick.

Enfin, M. Marcel, pour rendre cet ouvrage encore plus complet, a ajouté également le second de ces textes dans la langue des Ecossois montagnards; ce texte a été tiré de la Collection d'Oraisons dominicales, citée ci-dessus: ce texte offrira une preuve sur la ressemblance ainsi que sur l'identité qui existent entre l'idiôme de l'Islande, et celui des montagnes du nord-ouest de l'Ecosse.

Les différens exemples du caractère islandois, les beaux caractères avec lesquels le texte et les notes de l'ouvrage sont imprimés, la perfection du tirage, la bonne disposition de la matière, ne peuvent qu'ajouter à la réputation de l'Imprimerie nationale, et attester qu'elle ne dégénère pas entre les mains de M. Marcel. Les observations savantes qu'il a données dans cet écrit, doivent aussi donner une haute idée de son érudition. Il a dit avoir l'intention de donner aussi des essais sur les différens caractères du musée typographique de la république. Il est à desirer que cette idée heureuse ne demeure pas sans exécution.

ANTIQUITÉS.

Extrait d'un Discours sur l'ancienne vénération de quelques peuples pour les Oiseaux (1).

Ce n'est que dans l'enfance des sociétés, lorsque la raison de l'homme étoit encore foible, qu'il imagina d'honorer les animaux (2).

Les oiseaux devoient les premiers fixer son attention, puisque plus multipliés que les quadrupèdes, et peuplant, pour ainsi dire, tous les élémens (3), ils s'offrent sans cesse à la vue.

Ils auront d'abord excité son admiration par la liberté de leur vol, la légèreté de tous leurs mouvemens; par leurs couleurs et leurs parures.

Ils ont ensuite mérité son attachement par la douceur de leurs mœurs, par leur penchant pour sa société (4), et par les services qu'ils lui ont rendus, en poursuivant les insectes et les reptiles pour les détruire.

Enfin, ils ont étonné sa raison, et même excité vivement ses passions, quand il a pu remarquer leurs voyages périodiques et constans, leurs chasses et leurs jeux, leur moral en amour (5), l'art infini avec lequel ils savent s'abriter et protéger leurs petits; quand il s'est trouvé sensible à cette voix pénétrante, que seuls ils possèdent, et dont les accens expriment si bien leurs desirs,

leurs craintes, et toute la véhémence de leurs appétits.

Ces impressions n'ont pas agi toutes à la fois. Elles n'ont même pu se produire que successivement, et à mesure qu'une civilisation qui ne faisoit que commencer, mais qui alloit en croissant, rendoit l'homme plus propre à les recevoir.

Mais elles ont surtout été vives sur les orientaux, qui s'y trouvoient disposés par leur climat, leur imagination, leur vie oisive et contemplative.

En effet, la chaleur du climat, qui fait du moindre mouvement un exercice pénible, les tenoit dans un repos presque absolu, qui se prolongeoit en les énervant toujours davantage. Comme ils n'employoient point leurs forces, ils ne consommoient rien pour les réparer; ils avoient donc peu de besoins, et ils y fournissoient facilement dans des contrées où la terre est véritablement féconde, puisqu'elle produit sans culture des fruits nourrissans, où sous un ciel serein quelques feuillages remplacent le domicile, où le climat lui-même sert de vêtement.

Quoique les espèces incommodes ou dangereuses fussent très-multipliées, les hommes n'avoient réellement à craindre que les animaux féroces, auxquels ils résistoient le plus souvent par leur nombre. C'étoit néanmoins des ennemis redoutables: on cherchoit à les fléchir;

mais ceux qui employoient leur vie à les combattre et à les vaincre, étoient célébrés comme des héros.

Dans cette oisiveté continuelle, où presque tous étoient plongés, ils fixoient davantage leurs regards sur les objets qui se trouvoient à leur portée ; ils en saisissoient les traits les plus déliés ; ils en distinguoient les impressions les plus foibles ; de sorte que la même cause qui énervoit leurs membres, développoit et perfectionnoit leurs sens, et exaltoit en même temps leur imagination, qu'elle rendoit néanmoins plutôt vive que forte.

Leurs anciennes poésies présentent partout des tableaux légers, ou des peintures touchantes, et toujours puisées dans une nature amie de l'homme. Ils y rapportent tout à eux-mêmes. C'est pour eux, pour adoucir leurs peines, pour récompenser leurs vertus, pour applaudir à leurs amours, que les jeunes animaux bondissent sur l'arène ; ou, que les oiseaux élèvent jusqu'aux cieux des concerts ; tandis que les fleurs mélangent des parfums, que la verdure se ranime et brille de rosée, que sous des ombrages frais les vents et les eaux ne cessent de murmurer (6).

Evitant donc constamment des sensations trop fortes, auxquelles ils n'étoient pas accoutumés, ils cherchoient leurs plaisirs dans des sensations plus douces, et ne s'entouroient que des objets propres à en exciter de semblables. Doués d'une imagination trop active, ils leur

prêtoient encore de nouveaux attraits : ils n'auroient dû que les chérir, et ils finirent par les vénérer (7).

Alors, ils regardèrent les oiseaux comme des êtres d'une nature supérieure (8); les plus nobles de tous étoient des messagers célestes (9), ou bien ils transportoient les Divinités sur leurs ailes rapides (10).

Les plus familiers devenoient des génies protecteurs que l'on aimoit à invoquer; ou, plus généralement encore, des hôtes (11) caressés et chéris que l'on n'avoit garde d'inquiéter (12).

C'étoit quelquefois la Divinité elle-même qui prenoit plaisir à se montrer aux hommes sous les formes aimables de ces animaux (13): c'étoit, pour tous ces peuples, les symboles vivans des vertus et des qualités bienfaisantes, qui ne sont dans leur système théologique, que des émanations de la puissance des Dieux.

Les Parses se représentoient le Temps, père de la Nature, comme un oiseau qui planoit sur l'Univers, qui le couvroit de ses ailes. Ils s'imaginoient que les Izeds (14), chargés de veiller sur le monde, étoient puissamment secondés par plusieurs oiseaux, et croyoient ces derniers si purs, qu'ils attribuoient à leurs regards le pouvoir de chasser les mauvais génies. Au chant du coq, mais surtout à la voix forte du *Corbeau céleste* instruit par Ormuzd, les dews étoient glacés de crainte, et le sanglier fuyoit les hommes qu'il alloit déchirer (15).

Les clameurs des oiseaux, comme leurs chants les plus doux, formoient, selon eux, un véritable langage, ou plutôt c'étoit la langue même du ciel (16).

Lorsque Mithra, le Dieu de l'abondance, leur amenoit la fécondité, deux oiseaux en prenoient les germes sur le sommet des montagnes, et les répandoient ensuite un à un sur les campagnes cultivées. Sans oiseaux il n'y auroit pas eu de contrées heureuses. Ormuzd les avoit tous créés pour les opposer aux productions du Dew Ahriman, principe de destruction et de malheur (17).

Les oiseaux qu'ils respectèrent comme les plus utiles, furent en effet ceux que nous méprisons aujourd'hui, parce qu'ils nous paroissent immondes : ils les remerciaient sans cesse de les délivrer des cadavres qui infectoient l'air, et des espèces malfaisantes qui souilloient la terre.

On se félicitoit de les voir s'approcher du lieu des sacrifices ; car, ce qu'ils enlevoient des victimes, étoit la portion des Izeds (18).

Les oiseaux de proie, dont ils ne recevoient aucun dommage, ne leur sembloient que des animaux courageux : ils vouloient même qu'ils fussent les plus honorés, parce que par un vol plus sûr et plus élevé qui les dérobe souvent à la vue, ils sembloient se perdre dans ces régions supérieures, voisines de celles où les Dieux avoient établi leur séjour. Aussi, pensoient-ils, qu'après la mort c'étoit un bonheur, et la

récompense d'une bonne action, de devenir leur pâture, et d'être ainsi transformés en des êtres presque divins (19).

Il paroît que les Egyptiens, les Parses et les Hindous, distinguoient plusieurs classes d'oiseaux sacrés. En Egypte on ne pouvoit tuer un ibis ou un épervier (20), même involontairement, sans perdre la vie. Zoroastre, dont les préceptes sont encore fameux et respectés, défend comme un crime le meurtre des oiseaux.

Longtemps après, les Grecs sous un ciel tempéré, qui favorisoit en même temps l'imagination et la raison, ont prodigieusement embelli les idées des Orientaux, mais sans y attacher la même importance. On nourrissoit des oiseaux dans les temples; on en consacroit à tous les Dieux; mais on en servoit dans tous les festins: et la politique des chefs eut plus de part à la science des aruspices que l'imagination du peuple.

On ne retrouve plus aucune trace de ces mêmes idées chez les Peuples du Nord, que leur vie habituelle et leur caractère aussi âpre que leur climat, éloignent trop de ces fictions agréables.

L'inclémence de l'air, l'inconstance des saisons, les vicissitudes de l'atmosphère, exigeoient d'eux de continuels efforts qui ne leur laissoient guère de loisirs. Il leur falloit s'abriter, se vêtir; et comme la terre, abandonnée à elle-même, se surchargeoit sans fruit de végétaux

inutiles, et ne pouvoit fournir à leur subsistance, ils étoient obligés d'y pourvoir par des chasses pénibles, ou par des travaux de culture plus pénibles encore.

Quelquefois la nature s'offroit bien à leurs yeux avec tout ce que le printemps lui donne de charmes; mais, reprenant bientôt ses lugubres vêtemens, elle détruisoit elle-même de si douces images. Des impressions profondes et toujours renaissantes effaçoient jusqu'à la trace de celles qui étoient légères et passagères.

Ainsi leur imagination ne s'enflammoit guère qu'à l'aspect des phénomènes les plus imposans. Elle prenoit tout son essor lorsque la terre étoit déchirée par le feu des volcans, et le ciel agité par celui des tempêtes. Ouvrez l'Edda; les poètes scandinaves y suivent tous une violente impulsion, et dessinent à grands traits une nature dure et sauvage : leurs tableaux portent un caractère de sévérité jusque dans les nuances les plus délicates.

Des hommes habitués à de grands et dangereux spectacles, étoient peu touchés de quelques phénomènes d'un ordre moins élevé, dont ils ne sentoient pas l'interêt et le charme. Ayant souvent employé leurs forces, et connoissant toute leur puissance, ils ne craignoient point les animaux; et n'en affectionnoient aucun en particulier, parce que tous leur paroissoient également utiles.

D'ailleurs, les mœurs des oiseaux ne présen-

toient pas le même contraste dans un pays où les animaux féroces sont rares et sans courage.

Dans les climats chauds, au contraire, où les quadrupèdes carnassiers attaquent souvent l'homme, où ils sont nombreux et très-puissans, où les reptiles et les insectes nuisibles pullulent de toutes parts, les oiseaux devoient être regardés comme les seuls êtres bienfaisans.

Il est donc à présumer que le culte des oiseaux a été le premier culte libre, et le premier tribut de reconnoissance, que les hommes aient rendu aux animaux.

Mais, lorsque les sociétés ont eu pris une certaine consistance, les peuples acquis assez de moyens pour se garantir des animaux féroces, domter, apprivoiser ceux qui n'étoient que timides, ce culte a dû recevoir beaucoup de modifications.

Les animaux domestiques sont devenus à leur tour l'objet de nouveaux hommages mieux motivés et plus mérités.

On doit croire qu'en Egypte on en étoit venu à ce point, lorsque l'art des embaumemens y fut inventé; lorsque les prêtres ou les rois y élevèrent des monumens d'orgueil, et firent couvrir d'emblêmes ces livres éternels.

La plupart des animaux domestiques furent admis dans ces mêmes emblêmes; et si on les y voit moins souvent que les oiseaux (21), c'est que ces derniers par la variété prodigieuse de leurs formes, de leurs habitudes et de toutes

leurs qualités physiques et morales, réelles ou imaginaires, devoient paroître en effet plus propres à cet usage.

(22) Ils présentoient les images de mille attributs ; science, prévoyance, célérité, liberté, indépendance ; de mille vertus ; douceur, fidélité, constance, amour conjugal, amour paternel : ou devenoient les emblêmes de la force, de la majesté, de la fierté, du courage et même de la puissance ; car on sait que les Babyloniens et les anciens Grecs, ont pris dans la classe des oiseaux la marque distinctive de leurs bâtons auguraux, et les ornemens de leur sceptre (23).

Par leurs migrations réglées, les oiseaux pouvoient indiquer le temps des récoltes, de certains travaux, marquer les saisons, ou désigner les régions qu'on s'imaginoit devoir être pour chaque espèce une seconde patrie ; et l'Egypte elle-même n'est-elle pas toujours représentée sous la figure d'un Ibis ?

Comme les oiseaux ont aussi d'autres migrations moins constantes et déterminées de loin en loin, par l'abondance ou la disette dans quelques contrées, il suffisoit qu'une espèce remarquable, et jusqu'alors inconnue, soit apparue tout-à-coup à la veille d'un grand événement, pour que son apparition en fût regardée comme le présage, et pour qu'elle servît par la suite à en rappeler le souvenir.

Enfin, peut-être avoit-on dès-lors remarqué que leurs cris, leurs clameurs, leur vol plus ou

moins rapide, plus ou moins élevé, présage souvent la pluie, la tempête, ou promet des jours sereins.

Et, comme l'imagination qui exagère pour embellir, ajoute aux qualités qu'elle aperçoit toutes celles qu'elle voudroit y trouver réunies, et fait d'un être réel un être de raison plus parfait, les oiseaux servirent encore à représenter la piété filiale, la tempérance, la chasteté et presque toutes les vertus sociales qu'on vouloit recommander au peuple, ou lui faire chérir en les lui présentant sous d'ingénieuses images.

Qu'on ajoute à cette énumération tout ce que fournirent les idées mythologiques, les fables, les allégories si répandues et si accréditées parmi les Orientaux; et l'on ne sera pas surpris que l'emploi de ces emblêmes soit devenu très-fréquent, très-varié, et leur multitude presque infinie.

Au reste, les peuples de l'Orient ont conservé une partie de leur antique vénération pour les oiseaux (24), qui, aujourd'hui même, respectés dans toutes les Indes, vivent en paix au milieu de ces belles contrées. Les symboles qu'ils en ont pris ne sont pas tous oubliés: on les emploie à la Chine, pour y distinguer les différentes classes des Mandarins, que la loi oblige de porter un oiseau gravé sur leur poitrine (25). A la vérité, les Arabes, depuis longtemps, célèbrentdavantage leurs chameaux

et leurs gazelles; mais leurs ouvrages les plus modernes, prouvent qu'ils regardent encore quelques oiseaux comme des génies, et que les fictions auxquelles ces idées ont donné lieu, sont encore nombreuses parmi eux (26).

Il ne faut pas trop juger de ce qui a pu se passer dans les grandes sociétés primitives, par ce qui se passe dans les petites hordes de sauvages qui existent de nos jours sur l'ancien continent : les premières n'ont rien dû qu'au temps et à elles-mêmes ; tandis que les secondes, quoique restées voisines de l'état de nature, ont reçu des peuples policés les animaux domestiques et les instrumens de culture, c'est-à-dire tout ce qui porte l'empreinte de la plus profonde réflexion et du plus sage emploi de la raison.

Jules César Savigny,
de l'Institut d'Egypte.

NOTES.

(1) Ce discours n'est point destiné à l'impression : le petit nombre de faits qu'il contient entreront dans un ouvrage plus important que je dois publier par la suite, et dont voici les principales divisions.

1.er Discours qui servira d'introduction aux suivans.

Des causes *naturelles* qui ont donné aux hommes l'idée d'un culte religieux.

2.me Discours. Du culte des astres, des élémens, et des grandes productions : invention des génies.

3.me Discours. Du culte rendu aux oiseaux.

4.me Discours. Du culte rendu aux quadrupèdes et aux reptiles dangereux.

5.me Discours. Du culte rendu aux quadrupèdes et aux reptiles innocens.

6.me Discours. Du culte rendu aux poissons.

7.me Discours. Du culte rendu aux plantes utiles.

8.me Discours. Du culte rendu aux animaux domestiques.

9.me Discours. Du culte rendu aux êtres symboliques.

(2) Je n'ignore pas que quelques auteurs ont adopté un sentiment différent.

(3) Parmi les grands animaux, les oiseaux aquatiques sont les seuls qui vivent à la fois dans les airs, sur l'eau et sur la terre.

(4) Cet attribut et quelques autres de ceux que j'indique ici, ne sont point exclusifs à la rigueur; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils le devenoient pour l'homme, à l'époque dont je parle.

L'instinct qui produit dans les oiseaux un sentiment d'affection pour nous, s'est manifesté toutes les fois qu'ils n'ont pas été forcé de nous craindre et de nous fuir. Le chien, a dit Zoroastre, s'approche de l'homme comme l'oiseau; il est comme l'oiseau. Zend-Avesta. *Vendidad*, farg. 13.

(5) Contempl., p. 11, ch. VI.

(6) Voyez surtout le drame de Sacontala.

(7) Une partie de la législation de Zoroastre repose sur ces anciennes idées.

(8) « J'adresse ma prière aux oiseaux qui volent rapidement « et en grand nombre. » Zend-Avesta. — Aristophane a fait une satyre très-ingénieuse de ce culte des oiseaux.

(9) « Le *Kareschfat* a porté la loi dans le Vardjemguerd : il « est l'égal de l'Aigle. » Boun-dehesch.—Un Épervier avoit aussi porté à Thébes le livre qui régloit les cérémonies du culte égyptien.

(10) « Le Phénicoptère est l'oiseau sur lequel monte Brama (le Dieu créateur) lorsqu'il est en voyage. » Forster — Veeshnoo (le Dieu conservateur) est porté sur un oiseau de grandeur étonnante. » Baguat-Zeeta. not. — « Les Indiens regardent le Gueroudin (l'Aigle de Pondichery Briss.) comme la monture de Vichenou, ce qui rapproche ce Dieu du Jupiter des Grecs.— Mammadin, Dieu de l'Amour, est monté sur une Perruche, etc. » Sonnerat.

(11) Des suppliants.

(12) Hérodote. — Porphyre. —etc.

(13)

(13) « Le Dieu Behram prend la forme du Coq. » Zend-Avesta — Selon les prêtres égyptiens, les Dieux se manifestoient sous la figure de l'Ibis.

(14) Divinites favorables.

(15) Zend-Avesta.

(16) « Le Kareschfat prononce l'avesta dans la langue des « oiseaux. » Boun-dehesch. — « L'oiseau Eorosch parle la langue du « ciel. » Zend-Avesta. — Voy. aussi Porphyre.

(17) Zend-Avesta. — Boun-dehesch.

(18) Boun-dehesch.

(19) Agathias. — Hérodote. — Strabon. — Les mages s'étoient réservés ce privilége.

(20) Vultur Percnopterus.

(21) Rien de plus commun que ces figures d'oiseaux sur les monumens de la Haute-Égypte. On y trouve le Vautour fauve (Vultur fulvus. Lin.), le V. percnoptere (V. percnopterus Hasselq. Gm.), le Faucon (Falco communis. Lin.), le Milan étolien (F. Ægyptius et F. Forskalii. Gm.), le Duc d'Égypte (Strix deminuta? Pall.), le Guêpier de Perse (Merops Ægyptius. Forsk. M. Persica. Pall.), l'Ibis (Numenius ibis. N. id? Cuv.), la Garzette de Buffon (Ardea Philageles. N.), l'Effraie, le Pilet, le Vanneau, la Caille, etc., etc.

(22) Voyez Horus Apollo et Pierius Valerianus.

(23) Aristophane. — Pindare, etc.

(24) Surtout pour le Milan, le Gueroudin (Falco Pondicerianus. Lin.), le Kuill (Cuculus honoratus. Lin.), etc. — En Egypte, on voit sur quelques anciennes mosquées, de grands vases en bronze dans lesquels on apportoit chaque jour des alimens pour les oiseaux.

(25) Voyage du P. Duhalde.

(26) Je ne citerai qu'un ouvrage manuscrit intitulé: Histoire de l'Aboû-Qordân (de la Garzette); dont l'auteur est encore vivant

ANTIQUITÉ CHIRURGICALE.

Conseils des Poètes anciens sur la conservation des Dents.

Aux différentes époques de la vie sociale, l'opinion des hommes a beaucoup varié sur les caractères de la beauté des dents; les naturels du Pérou (1) et de la Nouvelle-Hollande (2) estiment infiniment la privation d'une incisive. L'Indien de Java (3) ne manque pas de mettre une dent d'or à la place de celle qu'il a perdue; les Japonois (4) passent plusieurs jours sans manger, pour laisser agir la teinture dont ils embellissent leurs dents. En général, chez les modernes comme chez les anciens, on s'est fait, surtout parmi les Européens, des idées plus justes de la beauté.

Les poètes ont parlé des dents depuis leur sortie (5) jusqu'à l'époque où, suivant l'expression de Lucrèce (6), l'âge semble leur commander de tomber. La solidité (7), le bel arrangement (8) et la blancheur de ces organes (9), suggèrent aux poètes nombre d'images qu'ils rapprochent de celles d'une bouche de roses (10) et de lèvres vermeilles (11). Par quel contraste aussi nous peignent-ils tous les désordres de la denture? En les présentant sous des regards hideux, n'ont-ils pas eu l'intention de nous avertir des soins qu'il convient de donner à la bouche?

Le défaut de propreté ternit l'éclat des dents, dit Ovide (12); la couleur jaune, livide ou noire

dont Horace les peint (13), paroît tenir à la même cause ; et Martial (14) les a comparées au buis et à la poix. Le chantre de la Fable indique (15) la source du désordre dans son tableau de l'Envie ; il donne à ce monstre des dents couvertes de rouille, *livent rubigine dentes*, comme si l'Envie étant privée de l'occasion de manger ou de ronger, il s'amassoit autour de ses dents alongées une sorte de limon et de tartre (16). Plaute fait dire à un parasite affamé : « J'ai la bouche amère et les dents épaisses (17). » Catulle, dans le portrait du débauché AEmilius, dit que ses dents étoient longues d'un pied et demi, et ses gencives semblables aux rebords d'un vieux coffre (18). Cette image exprime l'action du tartre qui déchausse les dents, les fait paroître plus longues, les ébranle et en accélère la chute (19).

Dans une épigramme de Martial, on lit qu'une vieille à prétention avoit perdu presque toutes ses dents ; il n'en restoit que quatre, encore étoient-elles ébranlées ; il lui survint un rhume ; et, en toussant, elle les cracha (20). Ce n'est point ici une fiction poétique ; Hérodote (21) raconte que la même aventure étoit arrivée à Hippias, fils d'Aristippe. Quelles que soient les causes de la perte des dents, on a toujours cherché à la réparer ; aussi voit-on Pallade (22) plaisanter une coquette surannée, en lui disant que pour le prix de ses cheveux, de son fard, de sa cire, de son miel et de ses dents,

elle auroit acheté un masque entier. Non moins mordant que le poète grec, Martial tient le même langage : « Vous achetez, dit-il à Lélie (23), « des dents et des cheveux, et n'en rougissez pas ; « mais que ferez-vous avec un œil ? on n'en « trouve point à vendre. »

Que l'os et l'ivoire remédient au désordre de la bouche d'Eglé (24) ; que Galla, plus raffinée, ôte pendant la nuit ses dents artificielles (25), on retrouve partout ces traces bienfaisantes de l'art. On ne peut pas croire que le fil d'or connu du temps d'Hippocrate et de Celse, fut le seul moyen employé pour attacher les dents (26). On pouvoit se servir d'autres fils moins solides ; sans cela, Horace n'auroit pas eu occasion de citer les sorcières Canidie et Sagane courant la ville, et perdant l'une son râtelier, l'autre ses cheveux postiches (27).

Des mâchoires affaissées par la perte des dents impriment, aux jeunes gens comme au vieillard, le caractère effrayant (28) de la décrépitude. Suivant Juvénal (29), les uns et les autres sont réduits à broyer leur pain sur des gencives rasées, et leurs lèvres laissent échapper la salive dont elles sont toujours mouillées.

En donnant à la jeunesse des leçons de propreté, le chantre de l'Amour (30) fait attention à l'odeur de la bouche, que les parfums ne masquent pas toujours ; aussi recommande-t-il (31) à celle qui a l'haleine forte, de ne jamais parler de trop près, ni à jeun : quoique ce

défaut puisse tenir à d'autres causes, souvent il vient de l'état des dents trop négligées (32).

C'en est assez de ce tableau (33); mais comme à côté du mal est presque toujours le remède, il faut, dans les mêmes sources, puiser quelques conseils. Macédonius (34) dit à une vieille : « Quel art médical pourra jamais raffermir vos « dents? » Martial répond (35) : « Cascellius « rétablit les dents malades comme il en fait « l'extraction. » Pour les conserver, les livres de l'art indiquent des préceptes; moins instructives, les leçons des poètes seront sans doute plus agréables. On lit dans l'*Art d'aimer* (36), que l'homme ne doit jamais avoir de tartre sur ses dents, et qu'il faut que la jeune fille lave tous les matins les siennes avec de l'eau (37); Ovide paroît cependant avoir remarqué que l'eau ne suffit pas; afin d'éviter le tort que se fait une beauté, en montrant, lorsqu'elle rit, des dents noires, trop longues, ou mal rangées, il recommande le jeu des lèvres dans la manière de rire (38) : auroit-il ignoré ce que peut le dentiste en pareil cas? ses opérations bienfaisantes donnent souvent à la bouche les graces que Salomon admiroit chez la reine de Saba : « Vos « dents, lui dit-il (39), sont comme un troupeau « de brebis nouvellement tondues, qui sortent « du bain. »

L'eau n'étoit pas le seul moyen employé pour la propreté de la bouche : on avoit recours à des compositions médicinales; les unes appelées

dentifrices (40), étoient composées de poudres et de parfums. Martial semble en consacrer l'usage en apostrophant quelqu'un qui avoit des dents artificielles; « Qu'y a-t-il de commun entre « vous et moi? (fait-il dire au dentifrice) que la « jeune fille me préfère; je n'ai pas coutume de « donner de l'éclat aux dents qu'on achète (41). » On trouve beaucoup de recettes (42) écrites en vers et en prose chez les anciens médecins; celles de Messaline et d'Octavie y tiennent aussi leur place (43). Peut-être doutera-t-on que ces compositions fussent préférables au dentifrice, dont Apulée fit présent à Calpurnianus : les vers charmans qu'il y joignit, annoncent tout ce que l'Arabie offre de meilleur; « C'est une « poudre excellente, dit-il, très-fine, qui a la « propriété de blanchir les dents, de dissiper l'en- « gorgement des gencives, et d'enlever le reste « des alimens, de sorte qu'on ne montre aucune « trace de tartre, pour peu que le rire force « l'ouverture des lèvres (44). »

Lorsque Martial (45) reproche à Fescennia d'avoir dans sa bouche les pastilles de Cosme, pour corriger la mauvaise haleine causée par le vin qu'elle avoit bu la veille, ne les considère-t-il pas comme une composition dentifrique (46)? « Ces déjeûners, dit-il, nettoyent les dents; « *ista linunt jentacula dentes.* » Il ne faut pas perdre de vue l'expression du poète, *jentacula*; elle rappelle l'obligation de donner, tous les matins, des soins à sa bouche.

Les électuaires et les opiats destinés au même usage, paroîtroient peut-être d'une date moins ancienne, si l'on n'en trouvoit quelques formules dans les premiers livres de l'art (47) : les substances odorantes n'y étoient point oubliées. Quel goût opposé ne trouvera-t-on pas chez les Celtibériens qui avoient adopté l'urine pour dentrifice (48). Au risque d'en avaler, ne falloit-il pas être infiniment attaché à une belle denture ? C'est le reproche de Catulle à l'égard d'Egnatius (49), qui rioit sans cesse pour montrer des dents blanches, le poète le soupçonnoit d'employer le moyen rebutant dont se servoient les Celtibériens : « Pour donner, dit-il, plus « d'éclat à ses dents, il fait plus que de s'en gar-« gariser. »

Que ceux dont Pétrone retraçoit le luxe et la mollesse, eussent un cure-dent d'argent (50), Martial se rapproche plus des principes de l'art: « Le lentisque, dit-il (51), est le meilleur, mais « si vous n'en avez pas un tendre rejeton, vous « pouvez vous curer les dents avec une plume. » Si la nécessité a fait recourir à ce moyen, il n'étoit pas reçu d'en user trop librement : Ovide défend de se nettoyer les dents en société (52). L'oubli de cette bienséance a probablement attiré à Esculanus l'apostrophe de Martial : « Il « étoit édenté, et le cure-dent de lentisque étoit « toujours dans sa bouche (53). »

Les coquettes de la Grèce, quand elles ne rioient pas, avoient coutume de tenir une pe-

tite branche de myrte entre leurs dents, pour en faire voir la beauté : ce trait n'a point échappé au comique Alexis (54); pourquoi n'y pas trouver plutôt une invention du besoin (55)? Hippocrate (56) et les autres médecins de l'antiquité (57), faisoient aussi mâcher certaines substances, afin de dissiper l'engorgement des gencives et de raffermir les dents ébranlées. Les avantages qu'on a souvent obtenus de ce moyen, l'ont converti quelquefois en objet de luxe et d'agrément (58).

Tels sont les conseils que donnent les anciens poètes sur la propreté et la conservation des dents ; en vain diroit-on que Tibulle peint Vénus, toujours sûre de plaire, sans avoir soigné sa bouche (59) : ce n'est qu'en se conformant aux préceptes de l'art, qu'on donnera aux dents ce brillant qui a fait dire au chantre de l'Amour : « Je reconnois vos soins à cette blancheur qui « reluit dans votre bouche (60). » Que Julie se présente aux yeux de Manlius, elle brille, suivant Catulle (61), par une bouche fleurie : elle avoit sans doute ces dents de neige, si chantées par les favoris des Muses (62), ou ce rang de perles, vanté par Lucien (63); et Théocrite alors eût pu en estimer l'éclat au dessus du plus beau marbre de Paros (64).

Que la jeunesse, qui, avec trop de sécurité, regarde la perte des dents comme un problême incertain, se ressouvienne, d'après Martial, que la figure n'est pas agréable, quand il manque une

dent sur le devant (65) ; c'est une bouche, a dit un poète grec (66), qui n'a plus les graces dont elle étoit parée : aussi le bon Ovide propose comme un remède contre l'amour, de faire rire celle qui est mal dentée (67) ; attentive à cette ruse, la jeune amante ne doit-elle pas songer que l'art est là pour l'en défendre (68)? Puisse un semblable motif rappeler à l'homme qui veut plaire, les vers suivans :

Si Chloé dans ses dents vous offre quelque appas,
Par les vôtres, Daphnis, ne lui répugnez pas.

NOTES.

(1) En rapportant, dans ses Recherches philosophiques sur les Américains, t. 1, p. 11, sec. 1, l'origine de cette coutume bizarre chez les Péruviens, De Paw observe que cette mutilation se pratique également à Congo et à Matamba, en Afrique, ainsi que dans la Nouvelle-Guinée.

(2) Nouveau Voyage autour du monde, par Dampierre, t. 2, c. 16, p. 141. Relation d'une expédition à Botany-Bay, par Watkin-Tinch, p. 70. Blumenbach *collectionis suæ craniorum*, dec. 3 et 4, tab. 27 et 40. Collins a décrit les cérémonies singulières et plaisantes qu'on observe pendant l'extraction de cette dent : Account of the English Colony en New-South Wales, p. 563.

(3) Hinc etiam videas Javanos ac cœteros Indos rariores ostendere dentium ordines, in quorum vacuos loculos ditiores aureos reponunt dentes. J. Bontii, *de medicinâ Indorum. lib.* 4.

(4) L'Esprit des usages et des coutumes des différens peuples ; par Démeûnier, l. 9, c. 2.

(5) . . . . cum septimus annus
Transierit puero, nondum omni dente renato.

Juvenal, *Sat.* 14, v. 11.

(6) Nec minus in certo dentes cadere imperat ætas
Tempore . . . . Lucretii, *de Naturâ rerum, lib.* 5, *v.* 672.

En modifiant le texte de l'auteur, mon intention est de détruire une erreur que le temps a consacrée : ce n'est pas la vieillesse qui fait tomber les dents; mais, souvent à cet âge, on en est privé par d'autres causes. Cette observation n'avoit point échappé à Hippocrate, qui, après avoir parlé de la chute des premières dents, dit exprèssément (p. 241, ed. Foësii) : *At qui postea nascuntur, ad senectutem usque remanent.* Si même au milieu de la décrépitude, et après les jouissances d'une vie voluptueuse, Anacréon, ode 58, avec ses cheveux blancs et ses dents vieilles, offre la preuve de cette vérité, on aime à la retrouver aux Indes Orientales, voyage de Schoutten, t. 1, p. 272; à Taïti, voyage de M. De Bougainville, p. 11, ch. 3, et chez les naturels de Surinam, description de Surinam, t. 1, ch. 4.

(7) *Cum calceatis dentibus veniam*, dit un parasite dans la comédie des Captifs, de Plaute, act. 11, scèn. 2, expression qui s'accorde si bien avec celle qui est reçue dans notre langue, pour en peindre l'état opposé, *dents dechaussées*.

(8) Filia mea, quod tibi verbum fugit e vallo dentium.
Homeri *Odys.* A. V. 64.

Infans septenos postquam compleverit annos,
Producti dentes vallus ut oris erunt.
Ex Elegiâ Solini, in lib. vj. Stromatum Clementis Alexandrini.

C. Bachot, dans son Traité des Erreurs populaires, p. 13, a traduit ainsi ces deux vers :

L'enfant ayant parfait le premier septenaire,
Sa bouche tient les dents pour rempart salutaire.

(9) *Quid margaritas dentium prœcandidorum proloquar?* dit un poète, au rapport d'Ernest Vœnius, *in Tractatu physiolog. de Pulchritudine.*

(10) Purpureo vocem ab ore virgó misit.
Ex Simonide, *Athenœi Deipnosoph. lib.* 13, *p.* 604.

Roseoque hæc (Venus) insuper addidit ore.
Virgil. *Æneid.* 11, *v.* 593.

Quos inter Augustus recumbens
Purpureo bibit ore nectar......
Horat. *Od. lib.* 3, *Od.* 3.

(11) Sicut vitta coccinea labia tua.....
SALOMON. *Cantica Canticor.* c. 4.

Illic purpureis condatur lingua labellis.
OVID. *Am. lib.* 3. *Eleg.* 14.

Olli, purpurea delibantes oscula,
Clemente morsu rosea labella vellicent,
Candentes dentes effugient suavio.
APULEII *Anexomenos*, *ex Menandro.*

(12) Quid si præcipiam, ne fuscet inertia dentes?
Art. Amat. lib. 3, *v.* 193.

(13) Luridi dentes..... lividi....... atri.
Carm. lib. 4, *Od.* 13, *Epod. lib.* 5, *Epist.* 8.

(14) Et tres sunt tibi, Maximina, dentes;
Sed plane picoique, buxeique.
Lib. 2, *Epig.* 41.

(15) *Métam.* 2, *v.* 776.

(16) Rubiginosis cuncta dentibus rodit......
MARTIAL, *lib.* 5, *Epig.* 29.

(17) Os amarum habeo, dentes plenos, lippiunt fauces fame.
Curcul., *act.* 2, *sc.* 3.

(18) .... Hoc (os) dentes sesquipedales,
Gingivas vero ploxemi habet veteris.
Lib. Epig. 94.

(19) Puisqu'une longue privation d'alimens, est capable de produire de si tristes effets sur la denture, Plaute a donc pu en retracer l'idée par une expression dont il s'est servi, en parlant d'un parasite qui craint de voir pousser ses dents en raison de sa faim, *dentes ne dentiunt*, Mil., act. 1, sc. 1. En vain Bachot dans son Traité des Erreurs populaires, lib. 3, c. 6, soutiendroit-il *que les dents ne s'alongissent pas de faim?* Il n'a pas consulté la vérité. Plus fidèle observateur, Ovide va plus loin, il représente la faim arrachant l'herbe avec ses ongles, et le peu de dents qui lui restent, *unguibus, et raris vellentem dentibus herbas*, Metam. viij, v. 803. Ici on aime à voir qu'en fait d'observation, les favoris des Muses ne sont pas moins doués, que les enfans d'Apollon, de cette perspicacité qui constitue le mérite des ouvrages et des uns et des autres.

(20) Si memini, fuerant tibi quatuor, Ælia dentes;
Expuit una duos tussis, et una duos.
Jam secura potes totis tussire diebus,
Nec istic quod agat tertia tussis habet.
Lib. 1, *Ep.* 20.

En traduisant d'une manière libre, ou plutôt en imitant cette épigramme, Marot a su lui conserver tout son sel, et même le rendre plus piquant par le dernier vers, ce qui donne ici une place à celle du poète françois :

S'il m'en souvient, vieille au regard hideux,
De quatre dents, je vous ai vu mâcher;
Mais une toux dehors vous en mit deux,
Une autre toux deux vous en fit cracher.
Or, pouvez bien toussir sans vous fâcher,
Car ces deux toux y ont mis si bon ordre
Que si la tierce y veut rien arracher,
Non plus que vous, n'y trouvera que mordre.

(21) *Herodoti Halicarnas. Irato*, lib. vj.

(22) Emens comam, fucum, ceram, mel, dentes,
Hac impensa larvam emisses.
Anthol. gr. lib. 2, *c.* 13, *Ep.* 13.

Bréboeuf a rendu la même idée, mais d'une autre manière :

L'autre jour Alison partit si follement
Pour un long et fâcheux voyage,
Que, sortant de chez elle avec empressement,
Elle oublia ses dents, ses gants, et son visage.
Recueil d'épigrammes par La Martinière.

(23) Dentibus atque comis, nec te pudet, uteris emptis;
Quid facies oculo, Lælia? Non emitur.
Lib. 12, *Epig.* 23.

(24) Sic dentata sibi videtur, Ægle,
Emptis ossibus, Indicoque cornu.
Lib. 1, *Ep.* 73.

(25) Cum sis ipsa domi, mediaque ornere suburrâ
Fiant absentes, et tibi, Galla, comæ :
Nec dentes aliter, quam serica reponas.
Lib. 9, *Ep.* 38.

Cette courtisane n'ignoroit point que c'étoit un moyen sûr d'en conserver la blancheur, et le poète qui s'étoit aperçu de cette ruse, la décèle par un double sarcasme, dont on trouve une imitation dans *les Touches* du seigneur Des-Accords, p. 64.

Thais habet nigros, niveos Lecania dentes;
Quæ est ratio? emptos hæc habet, illa suos.

Marguerite a la dent fort noire,
Catin l'a blanche comme ivoire :
D'où vient telle diversité?
Catin a la sienne acheté.

(26) Le fil de lin étoit prescrit comme le fil d'or pour maintenir en place les dents ébranlées dans la fracture de la mâchoire inférieure.

(27) . . . . At illas currere in urbem :
Canidiæ dentes, altum Saganæ caliendrum
Excidere, atque herbas, atque incantata lacertis
Vincula cum magno risuque jocoque videres.
Serm. lib. 1, *sat.* 8.

(28) Territat os nudum. . . . .
Sulp. Luperci Servasti, *Epig. de Cupiditate*, v. 38.

(29) Frangendus misero gingivâ panis inermi.
Sat. 10, *v.* 200.

. . . . Et longâ manantia labra salivâ.
Sat. 6, *v.* 622.

(30) Nec male odorati sit tristis anhelitus oris.
Ovid. *Art. Amat.*, *lib.* 1, *v.* 521.

C'étoit sans doute pour se mettre à l'abri de tout reproche relatif à cet inconvénient, que les Mèdes, connus par leur luxe et leur mollesse, faisoient usage du laurier, ainsi que le rapporte Virgile.

. . . . Animas et olentia Medi
Ora fovent illo (lauro). . . . .
Georg. 2, *v.* 133.

(31) Cui gravis oris odor, numquam jejuna loquatur;
Et semper spatio distet ab ore viri. . . . .
Art. Amat., *lib.* 3, *v.* 277.

(32) L'oubli des soins de propreté pourroit souvent donner occasion de répéter ce qu'on lit dans une des Elégies de Tibulle.

Cessas dente olente minister,

ou de faire l'apostrophe suivante :

Votre bouche en riant fait que mon nez rechigne
Du noir désordre de vos dents,
Sans que je leur impute une vapeur maligne,
Qui peut-être vient du dedans.
J. Conart, *Recueil de poésies diverses, Paris*, 1651, *p.* 113.

(33) Si les expressions trop mordantes des poètes, dont j'ai cherché à rendre l'idée, affectent ce sexe enchanteur, dont une partie des graces est souvent conservée par nos soins, qu'il veuille bien se ressouvenir que le sel de la critique l'em-

porte quelquefois sur les sages conseils de la raison. En vain je lui offrirois un travail qui est tout prêt, sur les causes et les inconvéniens de la perte des dents, pour en apprécier l'exactitude, il attendroit toujours le moment d'être édenté, et de s'entendre dire comme à la bouche d'Ismène (Epigr. du chevalier de Cailly, Recueil d'épigr. par La Martinière, t. 1, p. 190):

> Retirez-moi d'une peine
> Où je suis depuis longtemps;
> Dites-moi, bouche d'Ismène,
> En quel endroit sont vos dents?

(34) . . . . quis enim dentium
Ordinem firmabit medicinali dolo?
Anthol. græ., lib. 11, chap. 9, Ep. 8.

(35) Eximit aut reficit dentem Cascellius ægrum.
Lib. 9, Ep. 56.

(36) Lingua ne rigeat: careant rubigine dentes.
OVIDII, *Art. Am.*, *lib.* 1 *v.* 515.

(37) Oraque manu susceptâ mane laventur aquâ.
Ibid. lib. 3, *v.* 197.

C'est à-peu-près dans les mêmes termes que Q. Serenus Sammonicus, auteur d'un Traité de Médecine écrit en vers, propose de donner des soins à sa bouche.

> Sæpe etiam gelidâ gingivas collue lymphâ,
> Dentibus ut firmum possis servare vigorem.
> *De Medicinâ præcepta saluberrima; c.* 14.

(38) Si niger aut ingens aut non erit ordine natus
Dens tibi, ridendo maxima damna feres.
Quis credat? Discunt etiam ridere puellæ:
. . . .
. . . .
Et summos dentes ima labella tegant.
Art. am., lib. 3, *v.* 277.

(38) Dentes tui sicut greges tonsarum quæ ascenderunt de lavacro.
Cantic. Canticor., c. 4, *vers.* 2.

(40) Οδοντότριμμα Galeno, σμηγμαοδοντων Dioscoridi, *dentifricium* Plinio; quoique le plus souvent on désignât, sous ce nom, les poudres dont on frottoit les dents, d'autres compositions étoient appelées de même, à cause de leur destination:

Quod vero adsumpsit nomen de dente fricando.
Q. Serenus Sammonicus, c. 14.

(41) Quid mecum est tibi ? me puella sumat,
Emptos non soleo polire dentes.
Lib. 14, *Ep.* 56.

(42) Galien, *de Comp. med. sec. loc. lib. v.*, a transmis à la postérité les formules de deux dentifrices écrites en vers; Damocrate les avoit tirées d'un petit livre appelé *Pythicus*, du nom de celui qui les préparoit.

(43) L'une se servoit de poudre de raves séchées au soleil, ou du verre blanc bien broyé et mêlé avec le nard des Indes : la corne de cerf brûlée, le mastic de Chio, et le sel ammoniac, composoient le dentifrice de Messaline. Scribonius Largus, *de Comp. med. comp.* 76. *V. Artis medicæ Principes.*

(44) Calpurniane, salve properis versibus.
Misi, ut petisti, mundicinas dentium,
Nitelas oris ex Arabicis frugibus,
Tenuem, candificum, nobilem pulvisculum,
Complanatorem tumidæ gingivæ,
Converritorem pridianæ reliquiæ,
Ne qua visatur tetra labes sordium,
Restrictis forte si labellis riseris.
Apul. *in Apologia.*

(45) Ne gravis hesterno fragres, Fescennia, vino
Pastillos Cosmi luxuriosa voras :
Ista linunt dentes jentacula; sed nihil obstat,
Extremo ructus cum venit à barathro.
Lib. 1. *Ep.* 88.

(46) Nomenclator Adriani Junii, med.; Œuvres de Paré, liv. 25, ch. 38; Dispensat. Pharm. Univ. de W. Triller, t. 2, p. 533; Élémens de Pharmacie de Beaumé, p. 854; Nic. J. Jaquin Select. Stirpium Americ. Hist.

(47) Scribonius Largus, Comp. 57; Marcellus, med. de Bordeaux, Comp. med. p. 298; Ælii Promoti Dynameron, c. 80, in Tract. de Scorbuto J. Bona, Veronæ, 1751, p. 232, Dioscoride, liv. 1, c. 67.

(48) Les femmes, ainsi que les hommes, avoient également recours à ce moyen de propreté; ajouterai-je que c'étoit par raffinerie qu'ils n'employoient que de l'urine conservée dans

les citernes, comme nous l'apprend Strabon dans sa Géographie, liv. 3. *Quippe qui urinâ in cisternis inveteratâ laventur, eâque cum ipsi, tum eorum uxores dentes tergant, quod Cantabros facere et eorum confines aiunt.* Consultez aussi l'Histoire Universelle, par Diodore de Sicile, liv. v, c. 22.

(49) Nunc Celtiberus, Celtiberia in terra
Quod quisque minxit, hoc solet sibi mane
Dentem atque ruffam defricare gingivam
Et quo iste vester expolitior dens est,
Hoc te amplius bibisse prædicet loti.
Epig. 38, *in Egnatium.*

Quoique L. Apulée (in Apologia), ait substitué au mot *defricare* celui de *pumicare*, et que des scholiastes aient approuvé ce changement, l'idée que renferme *pumicare*, convient particulièrement aux corps durs avec lesquels on fait des frictions, comme on le pratiquoit anciennement avec la pierre ponce (pumex).

(50) Ut deinde spinâ argenteâ dentis perfodit.
Satyricon. p. 62.

(51) Lentiscum melius : sed si tibi frondea cuspis
Defuerit, dentes pennâ levare potes.
Lib. 14. *Ep.* 22.

(52) Non coram dentes defricuisse probem.
Art. am. lib. 3 *v.* 216.

(53) Medio recum bit imus ille qui lecto,
Calvam trifilem semitactus unguento,
Foditque tonsis ora laxa lentiscis,
Mentitur Esculane ; non habet dentes.
Lib. 6, *Ep.* 74.

(54) Cogitur...... tali myrti frustulo labia traustinere et ori facere intercapedinem. Alexis comicus meretricium delicias describens, Athenæi Deipnosoph., lib. 13.

(55) *Lentiscus myrtusque emendant oris odorem*, dit Quint. Serenus Sammonicus, c. 14 ; mais le lentisque et le myrte ne communiquent pas seulement leur doux parfum à l'haleine, si l'on en croit Pline (liv. 24, c. 7) et Dioscoride (liv. 1, c. 75 et 118), ils fortifient les gencives, et ainsi ils doivent contribuer à la solidité des dents. On ne sera donc point étonné de ce que du temps de Paré, chirurgien d'Henri III et

d'Henri

d'Henri IV, les cure-dents de lentisque étoient si communs en Languedoc d'où on les apportoit aux seigneurs de la cour : la coutume qu'on avoit aussi de les mâcher, auroit-elle donné l'idée d'en faire de petits pinceaux pour les dents ? Souvent en Amérique la liane à savon, espèce de *lychnis saponaria* a ces deux destinations; et, dans le royaume de Cambaïe, les pauvres aussi-bien que les riches, au rapport de G. Carreri, Voyage autour du Monde, t. 3, p. 44, passent tous les matins deux heures à se frotter les dents avec un petit morceau de bois. Telle fût, sans doute, l'origine des racines préparées, et des brosses dont on se sert communément.

(56) *Prosunt etiam quæ manducantur*, dit le Divin Vieillard en parlant des douleurs de dents (lib. de Affectionibus, p. 517).

(57) Dans son Traité, *de Podagra dentium, Lipsiæ*, 1630, p. 201, Strobelberger a recueilli les noms de ces médecins, à côté des substances dont ils prescrivoient la mastication : quoique le titre de cet écrit, offre une sorte d'originalité, on ne peut cependant lire, sans intérêt, les détails qui y sont contenus.

(58) Que l'Asiatique mâche l'areque et le betel, que les habitans de Chio usent du mastic, et que d'autres peuples aient toujours du tabac dans la bouche, la manière de présenter ces substances, et les boîtes précieuses qui les renferment, ne cacheront jamais aux yeux de l'observateur le motif de leur utilité, non plus que l'abus qu'on en fait journellement. C'est d'après cet usage, consacré par le temps, que M. Boëttiger a eu l'ingénieuse idée de donner le nom de *Mastiche* à la servante chargée d'apprêter tout ce qui est nécessaire pour nettoyer les dents : la Dissertation de ce savant offre sur cette partie, comme sur le reste de la toilette des dames romaines, des détails qu'on ne peut lire sans le plus grand intérêt dans le *Magasin Encyclopédique*. An XI, t. II, p. 433.

(59) Illa placet quamvis inculto venerit ore.

Lib. 1. *Eleg.* 8.

(60) Cur mihi nota tuo causa est candoris in ore

Ovidii *Art. am. lib.* 3, *v.* 227.

(61) Jam licet venias, marite,
Uxor in thalamo est tibi,
Ore floridulo nitens.
Epig. 68, *in Nuptias Juliæ et Manlii.*

(62) *Nivei dentes.*

(63) *Si quando pulcherrimum monile vidisti de splendidissimis et æqualibus margaritis, ita (dentes) ad seriem nati erant*; c'est ainsi que s'exprimoit cet historien philosophe en faisant le portrait de Panthée. (*Imagines*, n.° 9).

(64) Et Pario nitidi mage marmore dentes.
Eidil. 6. *v.* 37.

66) Nec grata est facies cui gelasinus abest.
Lib. 7, *Ep* 24.

Si Martial s'est servi du mot *gelasinus* pour exprimer une dent, c'est qu'on appeloit ainsi en grec les incisives, du verbe γελαω, *rideo*; ces dents étant celles qu'on montre le plus, quand on rit, comme l'observe Ingrassias, *in Galeni lib. de ossibus comment.* c. 4.

(66) Et os priores non habens gratias.
Anthol. græc. lib. 7, *Ep.* 146.

(67) Si male dentata est, narra quod rideat illi.
In lib. Remed. amor., *v.* 339.

(68) Dans combien d'occasions le dentiste n'a-t-il pas prêté son ministère, pour satisfaire à cette intention, conformément à cette maxime d'Ovide, *Multa viros nescire decet* (*Art. amat.*, *lib.* 3, *vol.* 229.)

Nota. Ce mémoire a été lu à la séance publique de la Société de Médecine de Paris, le 15 germinal an XI; par J. R. Duval, dentiste, membre des ci-devant Collége et Académie de chirurgie, des Sociétés de Médecine de Paris, Bruxelles, Caen, etc.,

HISTOIRE.

Geschichte der Wegnahme und Abführung vorzueglicher Kuntwerke aus den eroberten Lændern in die Lænder der Sieger. Ein Beytrag zur Kunst- und Kultur-Geschichte. Erster Theil. *Geschichte der von den Griechen, Persern und Roemern erbeuteten und weggeführten Kunstwerke. Nebst tabellarischen Uebersichten. Von F. K. L. Sickler D.* C'est-à-dire : Histoire de l'enlèvement et du transport d'ouvrages remarquables de l'art, du pays des vaincus dans ceux des vainqueurs ; ouvrage qui pourra servir à l'Histoire de l'art et de la civilisation ; *premier volume*, contenant l'Histoire des ouvrages de l'art, conquis et enlevés par les Grecs, les Perses et les Romains ; accompagné de tableaux analytiques de l'ouvrage ; par F. C. L. Sickler, Dr ; Gotha, chez Charles-Guillaume Ettinger, 1803 (an XII,) et 293 pages *in*-8°., et 3 tableaux petit *in-fol.* Prix : 6 fr.

Les précieux monumens des arts dont nos musées se sont enrichis à la suite des victoires remportées par nos armées, ont engagé plusieurs auteurs de l'Allemagne à comparer ces transports des ouvrages de l'art avec ce qui s'est

quelquefois pratiqué en pareil cas dans l'antiquité. M. Boettiger a traité le premier de cette matière. En 1798, M. Voelkel a publié un *Discours sur l'Enlèvement des Ouvrages de l'art dans les pays conquis par les Romains*; il avoit prononcé ce discours dans une séance de la Société des antiquaires à Cassel, et il y a donné un grand nombre d'observations fort curieuses. Mais l'ouvrage qui a le mieux traité et presque épuisé ce sujet, est celui que nous annonçons. M. Sickler, qui en est l'auteur, a publié, il y a quelque temps, une histoire extrêmement curieuse de la *Culture des Arbres fruitiers*, que les lecteurs de ce Journal connoissent par l'extrait qu'on y en a donné (1). Cet ouvrage et celui que nous annonçons aujourd'hui, sont précieux pour l'amateur de l'histoire des arts et de la civilisation, et font le plus grand honneur à leur auteur, rempli des talens et des connoissances les plus variés, et qui sont très-rarement réunis à un point aussi éminent.

L'introduction que M. Sickler a placée à la tête de son ouvrage, contient beaucoup d'observations neuves et intéressantes. De tous les événemens de l'histoire moderne, dit-il, il n'y en a pas qui nous rappelle d'une manière plus frappante des traits semblables de l'histoire ancienne, que l'Enlèvement des Ouvrages de l'art par les vainqueurs. Dans l'Histoire des peuples et des conquêtes modernes, un pareil événement étoit extraordinaire, et par consé-

(1) Année. t... p...

quent inoui. Il n'en étoit pas de même de l'histoire des anciens temps. Pausanias regardoit de pareils événemens comme très-ordinaires. Lorsqu'il cherche à excuser Auguste d'avoir enlevé une ancienne statue de Minerve à Alea, ville qui, pendant sa guerre avec Antoine, avoit tenu le parti de ce dernier, il se sert, entre autres, de ces expressions : « Auguste a fait « quelque chose qui avoit été usité dès les temps « les plus reculés, et qui a été regardé comme « juste et permis par les Grecs et par les Bar« bares. (2) » Pour prouver ce qu'il avance, il cite plusieurs exemples, tirés de l'histoire des temps antérieurs. Pausanias n'a pas pu avoir l'intention de flatter, par ce passage, Auguste, qui alors étoit mort depuis longtemps. Au reste, cet auteur étoit grec de naissance, et non pas romain; l'enlèvement des ouvrages d'art de sa patrie par les Romains, devoit donc toujours avoir quelque chose de pénible pour lui; enfin, lorsqu'il parle des déprédations que Sylla et Néron se permirent à l'égard de plusieurs peuples grecs qui vivoient en paix avec les Romains, il ne traite ni l'un ni l'autre avec ménagement. Ce que Pausanias avance, nous fait donc voir que l'enlèvement des ouvrages d'art du pays des vaincus fait par les vainqueurs, n'étoit pas dans l'antiquité regardé comme extraordinaire, et que, sous de certains rapports, on le regardoit même comme permis. Ce point est pure-

(2) Pausan. VIII, 46.

ment historique, et ne concerne que le fait de l'analogie dans la manière dont se sont comportés à cet égard les anciens.

Les recherches de M. Sickler doivent aussi intéresser ceux qui aiment à suivre les progrès de la civilisation, l'antiquaire, l'historiographe, et surtout l'artiste. M. Sickler a su rendre son ouvrage également intéressant pour ces différentes classes de lecteurs. L'Histoire de l'enlèvement des principaux ouvrages de l'art, dit-il, ainsi que celle de la civilisation en général, et même des différentes histoires spéciales et particulières de la propagation de certaines connoissances et pratiques, telle que l'histoire de la *Culture des Arbres fruitiers*, nous suggèrent cette observation extrêmement remarquable, que presque *tout vient de l'est et se dirige vers l'ouest.* Le plus ancien enlèvement d'un objet d'art dont il soit fait mention dans l'Histoire, remonte jusqu'aux siécles héroïques; c'est celui de la statue de Mars Thereites, par Castor et Pollux, lors de l'expédition des Argonautes en Colchide, pays qu'on considéroit alors comme l'extrémité orientale de l'ancien monde. Ensuite vient celui des objets d'art de Troie dans l'Asie Mineure, transportés vers l'ouest en Grèce. De ce pays, tous ces objets d'arts passent, pendant environ quatre cents ans, soit par voie de conquête, soit par voie d'achat, dans l'Italie, située encore plus loin vers l'ouest. De nos jours, ils ont été encore plus loin vers l'ouest, en passant en France. Il paroît donc presque que c'est

dans le plan de la nature de leur faire faire le tour du globe dans la direction de l'est vers l'ouest.

Cette observation ne doit pas être sans intérêt pour celui qui aime à suivre les progrès de la civilisation du genre humain par les sciences et les arts. L'espèce humaine elle-même s'est d'abord répandue de l'est vers l'ouest dans l'Europe entière par des migrations de peuples plus ou moins considérables ; nous voyons également venir de l'est les arbres fruitiers et presque toutes les plantes céréales, les légumes et tout ce qui tient à la nourriture de l'homme ; les sciences et le luxe de l'orient ont passé également de l'orient en occident ; et c'est encore ainsi que nous voyons les arts, ou du moins leurs plus belles productions, venir de l'orient et se répandre dans les pays de l'occident. Par conséquent, presque tout ce qui sert non-seulement à satisfaire les besoins indispensables de la vie, mais encore ce qui contribue à rendre notre existence agréable, à nous en faire sentir tous les charmes, tout le prix, nous est venu de l'orient.

C'est pour ceux qui aiment à réfléchir sur l'histoire générale de l'espèce humaine, que M. Sickler a d'abord destiné son ouvrage, qui servira de nouveau à prouver cette vérité, que partout où l'homme pénètre, il y apporte ses besoins, et en même temps les arts, c'est-à-dire les moyens de satisfaire à ses besoins ; et qu'il aime les arts d'autant plus, qu'il sent plus vivement le desir d'ennoblir la plus belle faculté de

son esprit, et celui de réunir le beau à l'utile.

L'ouvrage de M. Sickler sera encore intéressant pour ceux qui aiment à s'occuper de l'histoire et de l'antiquité. Il leur fera voir dans quelles contrées ont été exécutés les principaux ouvrages de l'art du monde ancien, dont quelques-uns se sont perdus, tandis que d'autres nous sont parvenus; quel a été le sort des différens monumens, dans quel pays, à quelle occasion ils ont été d'abord exposés, dans quelles contrées ils ont été successivement transportés; en même temps, il leur donnera des aperçus neufs sur les rapports politiques qui avoient lieu parmi les peuples de l'antiquité.

Cette *Histoire de l'Enlèvement des Monumens de l'art* a cependant été écrite principalement dans l'intention d'être utile à l'artiste, qui, à la pratique de son art, desire joindre les connoissances historiques qui s'y rapportent. En effet, l'artiste ne doit-il pas être flatté infiniment, ne doit-il pas s'enflammer d'une noble émulation d'atteindre à la perfection des grands maîtres de l'antiquité, lorsqu'il lit que dès les temps les plus reculés, les peuples les plus distingués estimoient les ouvrages de l'art au point que, pour les posséder, ils entreprenoient souvent des guerres; lorsqu'il voit que les ouvrages de l'art étoient comptés au nombre des morceaux les plus précieux du butin enlevé des pays conquis, et qu'ils étoient les plus beaux ornemens de leurs pompes triomphales; lorsqu'il voit que déja dans le siécle héroïque, après la prise de Troie,

les statues sont partagées solennellement par la voie du sort; lorsqu'il voit l'empressement des Romains d'enrichir leur ville des ouvrages de l'art qu'ils avoient trouvés dans les villes de l'Etrurie, dans celles de Samnites, de la Campanie, de la Grande-Grèce et à Syracuse; lorsqu'il voit les généraux victorieux *Flaminius*, *Paulus Æmilius*, *Metellus Macedonicus*, *Mummius*, *Lucullus*, *Pompée*, *Scipion*, *Auguste*, revenir aux côtes d'Italie avec leurs flottes chargées d'ouvrages de l'art de toute espèce; lorsqu'il voit les habitans de l'Italie accourir avec empressement aux ports où l'on apporte ces monumens du talent de Praxitèles, de Myron, d'Apelles, etc.; lorsqu'on voit ces mêmes habitans se porter en foule sur les chemins où ces monumens doivent passer, les accueillir, avec les démonstrations de la plus grande joie, aux portes de la ville de Rome, pour laquelle ces jours étoient des jours de fête et de réjouissance solennelle.

L'auteur ajoute encore dans l'introduction, quelques observations fort justes sur la différence des sujets qu'offrent aux artistes la mythologie grecque et l'histoire religieuse du christianisme, sous le rapport de l'art.

M. Sickler a traité son sujet d'après la méthode ethnographique, c'est-à-dire qu'il parle de suite de tous les enlèvemens des objets d'art entrepris par le même peuple. Dans la première section, il parle des ouvrages de l'art enlevés par les Grecs; dans la seconde, de ceux enlevés

par les Perses, et dans la troisième, qui remplit la plus forte partie du volume, de ceux que les Romains ont emportés aux nations vaincues. A la fin du volume, M. Sickler cite encore un grand nombre d'ouvrages de l'art qui ont été enlevés de la Grèce, sans qu'on sache l'époque précise de leur translation; il a en même temps indiqué les édifices publics, les temples, les palais des particuliers dans lesquels ils se trouvoient. Nous regrettons de ne pas pouvoir suivre l'auteur plus loin dans le détail de son récit; mais, en attendant que la traduction françoise, qu'on prépare, paroisse, nous croyons faire plaisir aux lecteurs du *Magasin Encyclopédique*, en leur mettant sous les yeux celle des trois tableaux dont M. Sickler termine son ouvrage, et dans lesquels il indique le nom de chaque ouvrage de l'art dont il a parlé, l'endroit d'où il a été enlevé, celui d'où il a été transporté, ainsi que l'époque et la guerre, où la translation a eu lieu, enfin, le peuple et le général qui l'ont ordonnée. Ces tableaux sont un excellent résumé de l'ouvrage, et si (dans l'absence de l'auteur qui, pendant l'impression, s'est trouvé à Paris) le libraire avoit songé d'y placer des renvois aux pages de l'ouvrage où il est question de chacun de ces enlèvemens d'objets d'art, ils serviroient en même temps d'excellente table de matière.

Le volume suivant contiendra surtout l'énumération des richesses qui furent amassées à Constantinople, lorsque le siège de l'Empire y fut transféré.

TABLEAU DES STATUES

ENLEVÉES AUX PEUPLES VAINCUS, PAR LES GRECS ET LES PERSES.

NOMS des STATUES ENLEVÉES	LIEU d'où elles ont été enlevées.	LIEU où elles ont été transportées.	EPOQUE de la translation	GUERRE dans laquelle les objets d'art ont été enlevés	NOM DU PEUPLE ou des généraux qui ont ordonné cette translation.
			Années av. J. C.		
1. Statue de Mars Thereites.	Colchide.	Temple de Mars dans le Peloponèse sur le chemin de Therapne.	1,300.	Expédition en Colchide.	Castor et Pollux.
2. Statue de Minerve appelée le *Palladium.*	Troie.	Inconnu.	1,200.	Guerre de Troie.	Les Grecs ;— Diomède et Ulysse.
3. Statue de Jupiter Ερχειος:	*Ibid.*	Inconnu.	1,200.	De même.	Les Grecs ; — elle fut adjugée à Sthenelus, fils de Capanée, comme part du butin.
4. Statue de Minerve en bronze.	*Ibid.*	Athènes.	1,200.	De même.	Les Grecs ;- Thoas la reçut comme part du butin.
5. Statue de Bacchus.	*Ibid.*	Inconnu.	1,200	De même.	Les Grecs ; — elle fut donnée en partage à Eurypyle, fils de Eudimon.
6. Statue d'Omphake, par Dœdale.	Sicanium.	Géla en Sicile.	600.	Expédition contre Sicanie dans la grande Grèce.	Les Doriens ; - Antiphème.
7. Statue de Dindymène.	Proconèse.	Dans le pays de Cyzique.	600.	Guerre contre les Proconnesiens.	Les habitans de Cyzique.
8. Statue de Junon.	Tirynthe.	Argos.	Inconnu.	Inconnu.	Les Argiens.
9. Statue d'Apollon.	*Ibid.*	De même.	De même.	De même.	De même.
10. Statue de Minerve, par Hippias.	-	Tégée.	Inconnu.	De même.	Tégeates.
11. Les statues des Hespérides.	Elée.	Altis.	Inconnu.	De même.	Les habitans d'Altis.

NOMS des STATUES ENLEVÉES.	LIEU d'où elles ont été enlevées.	LIEU où elles ont été transportées.	ÉPOQUE de la translation	GUERRE dans laquelle les objets d'art ont été enlevés.	NOM DU PEUPLE ou des généraux qui ont ordonné cette translation.
			An de Rome.		
12. Statue d'Apollon.	Branchidies près Milete.	Probablement à Suse	494.	Guerre contre la Grèce.	Perses. Xerxès.
13. Statues de Diane Taurique.	Brauron près d'Athènes.	Suse, puis à Laodicée.	508.	De même.	De même.
14. Statue de Diane Ortha.	Sparte.	Enlevée et reconquise.	508.	De même.	De même.
15. Deux statues de Vénus.	Athènes.	Inconnues, renvoyées par Antioche.	506.	De même.	De même.
16. Statue de Mars.	De même.	Probablement à Suse, renvoyée par Antioche.	De même.	De même.	De même.
17. Statue de Minerve.	De même.	De même.	De même.	De même.	De même.
18. Statue de Bellone.	De même.	De même.	De même.	De même.	De même.
19 Statue de Thésée.	De même.	De même.	De même.	De même.	De même.
20. Statue d'Apollon.	De même.	De même.	De même.	De même.	De même.
21. Statue de Calades.	De même.	De même.	De même.	De même.	De même.
22. Statue de Pindare.	De même.	De même.	De même.	De même.	De même.
23. Statue d'Aristogiton.	De même.	De même.	De même.	De même.	De même.
24. Statue de Harmodius.	De même.	De même.	De même.	De même.	De même.

TABLEAU
DES STATUES ET OBJETS D'ART
ENLEVÉS DES PAYS CONQUIS
PAR LES ROMAINS.

OBJETS D'ART.	ENDROIT d'où ils ont été enlevés.	ENDROIT où ils ont été transportés.	ÉPOQUE de la translation	GUERRE dans laquelle la translation a eu lieu.	PEUPLES ou généraux qui se sont emparés des objets d'art.
			An de Rome.		
1. Junon Regina, ou Reine.	Veji en Etrurie.	Rome.	442.	Guerre contre les habitans de Veji.	Romains; Furius Camillus.
2. Deux mille Statues.	Bolsena en Etrurie.	Rome.	380.	Guerre d'Etrurie.	Romains; Postumius.
3. Vénus Victrix.	Tuxium, dans le Samnium.	Rome.	350.	Guerre contre les Samnites.	R.; T. Fabius Fabricianus.
4. Jupiter Imperator.	Præneste.	Rome.	342.	Guerre contre les Latins.	R.; T. Quintius Dictator.
5. Grand mombre indéterminé de statues.	Capoue.	Rome, au Collége des Pontifes.	336.	Guerre contre les villes de la grande Grèce qui s'étaient liguées contre les Romains.	R.; Appius Claudius et Fulvius.
6. Statue de Mars, et un grand nombre indéterminé d'autres statues.	Tarente.	Rome.	288.	Même guerre.	R.; Fabius Maximus.
7. Statue colossale d'Hercule en or.	Tarente.	Rome, au Capitole.	288.	Même guerre.	R.; Fabius Maximus.
8. Jupiter Imperator ou Urius.	Macédoine	Rome, au Capitole.	558, an de Rome.	Guerre contre Philippe, roi de Macédoine	R.; T. Q. Flaminius.
9. Les neuf Muses	Ambracia.	Rome, Temple d'Hercule.	566.	Guerre contre l'Etolie et la Cephallenie.	R.; Fulvius Nobilior.
10. 285 statues en bronze, et 230 en marbre.	Ambracia et tout l'Epire.	Rome.	566.	Même guerre.	R.; Fulvius Nubilior.

OBJETS D'ART.	ENDROIT d'où ils ont été enlevés.	ENDROIT où ils ont été transportés.	ÉPOQUE de la translation	GUERRE dans laquelle la translation a eu lieu.	PEUPLES ou généraux qui se sont emparés des objets d'art.
			An de Rome.		
11. 134 Statues.	Différentes villes de l'Asie mineure, telles que Sardes, etc.	Rome.	566.	Guerre contre le roi Antiochus.	R.; Luc. Scipio.
12. 250 chars remplis de statues et de tableaux.	Macédoine	Rome.	587.	Guerre contre le roi Persée.	R.; Æmilius Paulus.
13. Statue de Minerve en bronze, par Phidias.	Macédoine	Rome, Temple de la Déesse Fortune de ce jour. (Fortuna hujus diei).	587.	Guerre contre le roi Persée.	R.; Publius Æmilius.
14. Statues équestres des 25 Macédoniens.	Dium, en Macédoine	Rome, devant le portique de Metellus.	606.	Guerre contre le Pseudo Philippe.	R.; Metellus Macédonius.
15. Statue équestre d'Alexandre.	Dium.	De même.	De même.	Même guerre.	De même.
16. Statue d'Hephæstion avec un grand nombre indéterminé d'autres statues, parmi lesquelles on remarquoit principalement les bustes d'Alexandre et de ses amis.	Macédoine	Rome.	607.	Même guerre.	De même.
17. Enlèvement d'un grand nombre d'objets d'art.	Corinthe.	Rome.	608.	Guerre contre Corinthe et la ligue Achaéenne.	R.; Mummius.
18. Tableau représentant Bacchus.	De même.	Rome, Temple de Cerès.	608.	Guerre contre Corinthe.	De même.
19. Les généraux de la ligue Achæenne.	Corinthe.	Patrie de de Polybe.	608.	De même.	De même.
20. Minerve, en bronze, par Praxitele.	De même.	Rome, Temple de la Félicité.	De même.	Guerre contre la Boétie.	De même.
21. Les Thespiades.	Therpie, en Boetie.	Rome.	De même.	Guerre contre l'Acarnie.	De même.
22. Apollon, avec un nombre indéterminé de statues.	Carthage.	Rome vis-à-vis le gr. Cirque.	De même.	De même.	R.; Scipion l'Africain.

OBJETS D'ART.	ENDROIT d'où ils ont été enlevés.	ENDROIT où ils ont été transportés.	EPOQUE de la translation	GUERRE dans laquelle la translation a eu lieu.	PEUPLES ou généraux qui se sont emparés des objets d'art.
			AN de Rome.		
23. Minerve d'ivoire.	Alalcomènes, en Beotie.	Rome.	660.	De même.	R.; Sylla.
24. Les douze travaux d'Hercule, par Lysippe.	Alycie, en Acarnanie.	Rome.	660.	De même.	R.; un Prêteur.
25. Hercule en bronze, par Myron.	Mamertinum, chapelle de Hejus.	Rome, galerie de Verrès.	700.-710.	De même	R.; Verrès.
26. Deux Canéphores, par Polyclet.	De même.	De même.	De même.	De même.	De même.
27. Diane	Segeste.	De même.	De même.	De même.	De même.
28. Apollon, par Myron.	Agrigente, Temple d'Esculape.	De même.	De même.	De même.	De même.
29. Cérès ornée de flambeaux.	Enna.	De même.	De même.	De même.	De même.
30. Cupidon, par Praxitèle.	Mamertinum, chappelle de Hejus.	De même.	De même.	De même.	De même.
31. Mercure.	Tyndaride.	De même.	De même.	De même.	De même.
32. Deux anciennes statues de Cérès.	Catane, dans un Temple, et à Enna.	De même	De même.	De même.	De même.
33. Une Victoria	Enna, devant le Temple de cette Déesse.	De même.	De même.	De même.	De même.
34. Plusieurs Victoires en ivoire.	Malte, dans le Temple de Junon.	De même.	De même.	De même.	De même.
35. Paean.	Syracuse, Temple d'Esculape	De même.	De même	De même.	De même.
36. Aristée.	Syracuse, Temple de Bacchus.	De même.	De même.	De même.	De même.
37. Jupiter Imperator.	Syracuse.	De même.	De même.	De même.	De même.
38. Statue de Saphon en bronze, par Silanion.	Syracuse, au Prytanée.	De même.	De même.	De même.	De même.

OBJETS D'ART.	ENDROIT d'où ils ont été enlevés.	ENDROIT où ils ont été transportés.	EPOQUE de la translation	GUERRE dans laquelle la translation a eu lieu.	PEUPLES ou généraux qui se sont emparés des objets d'art.
			An de Rome.		
39. Minerve.	Syracuse, Temple de Minerve sur Nason.	Rome, galerie de Verrès.	700.-710.	De même.	R.; Verrès.
40. Tableau représentant un combat de cavalerie du roi Agathocle.	Syracuse, Temple de Miverve.	De même.	De même.	De même.	De même.
41. Vingt-sept portraits des rois de Sicile.	De même.	De même.	De même.	De même.	De même.
42. Apollon.	Chios.	De même	De même.	De même	De même.
43. Tenes.	Tenedos.	De même.	De même.	De même.	De même.
44. Un joueur de Citharre.	Aspendus, en Pamphilie.	De même.	De même.	De même.	De même.
45. Tête de Méduse d'ivoire.	Syracuse, Temple de Minerve.	De même.	De même.	De même.	De même.
46. Autolycos, de Sthenis.	Sinope.	Rome.	688.	Guerre contre Mithridate et Tigrane.	R.; Lucullus.
47. Statue colossale d'Apollon, par Calamis.	Apollonie, dans le Pont.	Rome, Capitole.	688.	De même.	De même.
48. Hercule.	Inconnu.	Rome, auprès des Rostrès.	De même.	De même.	De même.
49. Statue de Mithridate en or, haute de 6 pieds.	Pontus.	Rome.	De même.	De même.	R.; Pompée.
50. Mithridate en or, haut de 8 pieds.	De même.	Rome.	691.	De même.	De même
51. Apollon, en or.	De même.	Rome.	691.	De même.	De même.
52. Minerve, en or.	Pontus.	Rome.	691.	Guerre contre Mithridate et Tigrane.	De même.
53. Mars, en or.	De même.	Rome.	691.	De même.	De même.
54. Pharnax, en argent.	De même.	Rome.	De même.	De même.	De même
55. Une montagne carrée en or avec des cerfs et des lions, etc.	Asie.	Rome.	694.	Guerre contre les Pirates.	R.; Auguste.

OBJETS



OBJETS D'ART.	ENDROIT d'où ils ont été enlevés.	ENDROIT où ils ont été transportés.	EPOQUE de la translation	GUERRE dans laquelle la translation a eu lieu.	PEUPLES ou généraux qui se sont emparés des objets d'art.
			AN de Rome.		
56. Janus Pater.	Alexandrie	Rome.	730.	Guerre contre Marc-Antoine	R.; Auguste.
57. Hyacinthe, tableau de Nicias.	De même.	Rome.	730.	De même.	De même.
58. Minerve, en ivoire, par Endius.	Alea.	Rome, au Forum.	731.	De même.	De même.
59. Apollon, par Scopas.	Inconnu.	Rome, Temple d'Apollon Palatin.	731 à 740.	Inconnu.	De même.
60. Latone, par Cephissodore.	Inconnu.	De même.	De même.	De même.	De même.
61. Une Victoire.	Tarente.	Rome, dans la Curie de César.	De même.	De même.	De même.
62. Quatre statues qui supportoient la tente d'Alexandre-le-Grand.	Macédonie	Rome, devant le temple de Mars, et dans le Palais de l'Empereur même.	731 à 740.	De même.	De même.
63. Castor et Pollux.	Delphes.	Rome, devant le Temple de Jupiter Tonnant.	Inconnu.	Inconnu.	De même.
64. Statue colossale de Jupiter, par Miron.	Heræum, à Samos.	Rome, Capitole.	Inconnu.	De même.	R.; Auguste et Antoine.
65. Vénus Anadyomène, par Apelles.	Temple d'Æsculape, à Cos.	Rome, Temple de Jules-César.	Inconnu.	De même.	R.; Auguste.
66. Alexandre-le-Grand sur un char de triomphe, ainsi que la Guerre personnifiée, par Apelle.	Inconnu, probablement à Macédoine.	Rome, au Forum d'Auguste.	Inconnu.	De même.	De même.
67. Castor et Pollux, avec une Victoire, et Alexandre-le-Grand.	De même.	De même.	Inconnu.	De même.	De même.
68. Deux peintures à l'encaustique, par Nicias.	Asie.	Rome, dans la Curie d'Auguste.	Inconnu.	De même.	R.; Silanus.
69. Statue colossale d'Apollon Temenitis.	Temenos, près de Syracuse	Rome.	Inconnu.	De même.	Rome; général inconnu.

OBJETS D'ART.	ENDROIT d'où ils ont été enlevés.	ENDROIT où ils ont été transportés.	EPOQUE de la translation	GUERRE dans laquelle la translation a eu lieu.	PEUPLES ou généraux qui se sont emparés des objets d'art.
			An de Rome.		
70. Cupidon Thespien.	Thespies.	Rome.	745.	Inconnu.	R.; Claude.
71. 500 Statues en bronze, représentant des dieux et des hommes.	Temple d'Apollon. à Delphes.	Rome.	765.	De même.	R.; Néron.
72. Apollon Pythien (actuellement au Musée Napoléon).	Temple d'Apollon, à Delphes (selon l'opinion de Winckelmann.)	Antium.	765.	Inconnu.	De même.
73. Statue d'Ulysse, ainsi que les monumens de Smicythus.	Olympie.	Rome.	765.	De même.	De même.
74. Statue d'Alexandre, en bronze, par Lysippe.	Pergame.	Rome.	765.	De même.	De même.
75. Une Amazone, par Strongylion.	Inconnu.	Rome.	De même.	De même.	De même.
76. Apollon.	Grèce.	Rome.	De même.	De même.	De même.
77. Le gladiateur Borghese, par Agasias.	De même (selon l'opinion de Winckelmann.)	Antium.	De même.	De même.	De même.
78. Statue d'un athlète.	Argos.	Rome, Temple de la Paix.	770.	De même.	R.; Vespasien.
79. Statue colossale du Nil, en basalte.	Alexandrie	Rome.	De même.	De même.	De même.
80. Statue d'Apollon, en bois de cèdre.	Salamis.	Rome.	De même.	De même.	Romain.
81. Statue de Nicomède, roi de Bithynie, en ivoire.	Bithynie.	Rome.	De même.	De même.	De même.
82. Apollon Alexicacos, par Calamis.	Athènes.	Rome, Jardins de Servilius.	De même.	De même.	De même.
83. Un lion terrassé, par Lysippe.	Lampsaque.	Rome.	De même.	De même.	R.; Agrippa.
84. Hercule Epitrapezius.	Grèce.	Rome.	De même.	De même.	R.; un Général inconnu.
85. Les tableaux dont Polygnote avoit orné le Pœcile	Athènes.	Rome.	De même.	De même.	R.; un Proconsul.

OBJETS D'ART.	ENDROIT d'où ils ont été enlevés.	ENDROIT où ils ont été transportés.	EPOQUE de la translation	GUERRE dans laquelle la translation a eu lieu.	PEUPLES ou généraux qui se sont emparés des objets d'art.
			An de Rome.		
86. Une Statue de Minerve, en pierre.	Tritia.	Rome.	710.	Inconnu.	R.; un Général inconnu.
87. Jupiter Olympien.	Grèce.	Rome, devant le Temple de Castor et de Pollux.	784.	De même.	R.; Caligula.
88. 360 Statues.	Grèce.	Rome, dans le Theatrum temporarium.	Probablement dans une guerre contre la Perse, dans les années 640 à 660.	De même.	Sous l'Ædile, Marcus Scaurus.

HISTOIRE NATURELLE.

Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle appliqué aux Arts, principalement à l'Agriculture et à l'Économie rurale et domestique, par Sonnini, Virey, Vieillot, Desmarest *fils*, Parmentier, Huzard, Bosc, Olivier, Latreille, Chaptal, Cels, Thouin, Dutour, Tollard, Patrin *et* Libes, *la plupart membres de l'Institut national. 24 vol. in-8.° de près de 600 pages chacun, ornés de 250 planches, représentant plus de 2000 objets, dessinés d'après nature, par Desève.* — A Paris, chez Deterville, libraire, rue du Battoir, n°. 16 (impression de Crapelet). Prix, 6 fr. 50 c. le vol. jusqu'au 30 floréal an XII.

Nous avons rendu compte dans le numéro de prairial dernier de ce journal, des premières livraisons de cet ouvrage. Nous nous sommes attachés principalement à faire remarquer quelle supériorité d'exécution, lui assigne la première place parmi tous les livres de ce genre, qui ont été, jusqu'à ce jour, soumis au jugement du public.

Le Dictionnaire de Valmont de Bomare,

comme le plus moderne, est celui que l'on doit comparer spécialement au *nouv. Dict. d'Histoire Naturelle*; mais certes, nous devons convenir, que cet ouvrage, assez bon, pour le temps où il a paru, n'est en aucune manière comparable à celui, dont les soins de M. *Déterville*, et le zèle des auteurs qu'il a employés viennent d'enrichir notre littérature.

La dernière livraison de cet ouvrage vient d'être mise au jour, et couronne cette importante entreprise, exécutée avec une ponctualité fort rare, surtout dans les momens présens, sans néanmoins qu'aucune de ses parties ait souffert de cette promptitude d'exécution. Le vingt-quatrième et dernier volume renferme même un travail fort complet sur la classification des êtres, dont l'éditeur avoit à peine fait l'annonce, préférant sans doute faire connoître au public, ce travail par lui-même, et dans son entier, au charlatanisme trop commun, dont la plupart des libraires sont accoutumés depuis longtemps à faire usage, et qui consiste à publier avec ostentation l'éloge d'un ouvrage souvent médiocre, et qui mérite plus souvent encore l'épithète de *mort-né*.

Dans notre premier extrait, nous avons rendu compte de la marche adoptée par les auteurs du Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle pour rattacher tous les articles les uns aux autres, et changer ainsi, l'ordre arbitraire nécessité par la forme même du dictionnaire en

un ordre rigoureux et méthodique, fondé par l'observation et la recherche des rapports des êtres entre eux.

Nous avons aussi cherché, par un calcul approximatif, mais assez exact, ainsi que nous avons eu depuis l'occasion de nous en assurer, à prouver que le nouveau dictionnaire renferme trois fois plus d'articles que celui de Bomare (dernière édition.) Il ne nous reste plus qu'à faire connoître, par l'extrait de l'un des articles des dernières livraisons, la manière de faire des auteurs de cet ouvrage.

L'article Rosier, par M. Dutour, est partagé en trois sections distinctes, la dernière traite de la culture des rosiers, des propriétés et des usages des roses. La seconde renferme les descriptions très-détaillées, de quarante espèces de rosiers. Enfin, la première est une introduction très-agréable, dont nous joignons ici l'extrait. On y verra que le sujet, quoique généralement regardé comme épuisé, peut encore offrir beaucoup d'agrémens, lorsqu'il est traité par un naturaliste littérateur.

« Rosier, *rosa* Linn. (*icosandrie polygynie.*)
« Tout le monde sait qu'on nomme ainsi un « arbrisseau ordinairement épineux, plus ou « moins élevé, sur lequel prend naissance la « plus belle fleur. Qui ne connoît, qui n'a « point admiré cette fleur que toutes les belles « chérissent, que tous les amans recherchent; « et que tous les poëtes ont chanté? Anacréon

« l'appelle le doux parfum des dieux, la joie des « mortels, le plus bel ornement des graces. La « rose, dit Sapho, est l'éclat des plantes, l'émail « des prairies; elle a la beauté ravissante qui « attire et fixe Venus. »

« Bernard, un de nos poètes modernes, épris « des charmes de la rose, ne se contente pas de « la peindre; il lui prête une ame, il lui parle « comme s'il pouvoit l'entendre, et, impatient de « la cueillir, il lui dit dans un amoureux trans- « port :

Tendre fruit des pleurs de l'Aurore,
Objet des baisers du Zéphir,
Reine de l'empire de Flore,
Hâte-toi de t'épanouir.

Que dis-je? hélas! diffère encore,
Diffère un moment de t'ouvrir;
L'instant qui doit te faire éclore
Est celui qui doit te flétrir.

Odes Anacr.

Ce vœu que forme le poète, est celui de tout amant de la nature, qui aperçoit au printemps le premier bouton de rose; et c'est avec raison que Bernard nomme la rose : REINE DES FLEURS,

Quelle fleur en effet est digne de lui être comparée? Il en est un grand nombre qui brillent par la vivacité et la variété de leurs couleurs, mais qui sont inodores; telle est la renoncule; telle est la tulipe. Beaucoup de fleurs, comme

l'héliotrope et le reseda, embaument l'air de leur parfum, mais n'ont rien qui flatte l'œil. Le lilas, la fleur d'orange, le superbe lis, réunissent, il est vrai, le charme de la couleur à celui de l'odeur. Mais combien ces fleurs même, placées à côté de la rose, lui sont inférieures en beautés! Que de choses manquent à leur perfection. La rose est parfaite, elle seule possède tout ce qu'on peut desirer dans une fleur : éclat, fraîcheur, forme agréable, couleur vive et douce, odeur suave et délicieuse.

« Si la rose nous étoit inconnue, et qu'un « naturaliste, arrivé depuis peu de la Perse ou « de l'Inde, l'offrît tout-à-coup à nos regards; « quel étonnement, quels transports de plaisir, « sa vue n'exciteroit-elle pas en nous? Quel prix « ne mettrions-nous pas à sa possession, puis- « qu'en la voyant tous les jours, pendant une « partie de l'année, nous ne nous lassons pas de « l'admirer. »

La rose renaît chaque printemps, et chaque printemps, elle nous paroît nouvelle. Quoique la moins rare des fleurs, elle est toujours la plus recherchée; au milieu de cent autres qui étalent leurs beautés dans un parterre; c'est toujours elle que nous allons cueillir de préférence; et les épines qui la défendent, ne servent qu'à rendre plus vif notre desir de la posséder. Faut-il s'en étonner? Cette aimable fleur appelle et charme à la fois tous les sens. La douceur et le velouté de ses pétales plaît au toucher; sa cou-

leur enchante les regards; et l'arome pur qui s'exhale de son sein, flatte délicieusement l'odorat. Enfin, la rose a dans son port, dans son aspect, dans tout ce qui la compose, je ne sais quel attrait qui manque à tout autre fleur, et qui nous séduisent. Elle a des charmes qui, même au déclin de sa beauté, lui attirent nos hommages, et la font triompher de toutes ses rivales.

« On compare les plus belles choses à la rose. « Le teint des vierges, la fraîcheur du matin, « la beauté de la jeunesse, l'éclat de l'aurore et « du printemps; tout ce qu'il y a de riant dans « la nature se mêle à son image, et son nom seul « embellit tout ce qu'il accompagne. Veut-on « peindre les jeux du premier âge, les songes « enchanteurs de la nuit, les plaisirs purs des « nouveaux époux, on emprunte à la rose ses « couleurs. »

« Dans quelque situation qu'on se trouve, « dans la bonne comme dans la mauvaise for- « tune, dans les jours de plaisirs ou de deuil, « cette fleur est toujours agréable. Il est impos- « sible d'apercevoir une rose, sans éprouver aus- « sitôt une sensation douce. Sa vue rafraîchit « l'imagination, écarte les idées tristes, et fait « diversion à la douleur. »

« La rose plaît à tous les âges, et se marie, « pour ainsi dire, à toutes nos sensations. Dans « tous les momens de sa courte existence, soit « lorsqu'elle s'épanouit, soit lorsqu'elle brille

« dans tout son éclat, soit lorsqu'elle est prête
« à se flétrir, elle semble toujours avoir des rap-
« ports avec nous. Penchée le soir sur sa tige
« épineuse, elle paroît languissante à l'homme
« mélancolique, et il y trouve dans le tableau
« qu'elle lui offre, un sujet pour ses rêveries.
« Celui à qui tout rit dans la vie, contemple
« avec extase, au milieu du jour, la pureté de
« ses formes et de ses couleurs, qui lui repré-
« sentent le bonheur inaltérable dont il jouit.
« La jeune fille aime à la voir dans toute sa fraî-
« cheur, et à la cueillir le matin, couverte de
« rosée et entourée de boutons, images fidelles
« de ceux qui naissent sur son sein. Pour les
« amans heureux, pour les jeunes époux, il n'est
« pas de fleurs comparables à la rose. Comme
« elle est en même temps le symbole de l'inno-
« cence, de la pudeur et de la volupté, ils l'asso-
« cient à leurs plaisirs; et elle devient à tous
« momens le gage ou le prix de leur amour. Dans
« l'âge de retour, cette aimable fleur nous rap-
« pelle les jouissances de la jeunesse. Et dans
« l'hiver de nos ans, lorsque son parfum, exalté
« par la chaleur du soleil, vient réveiller nos
« sens assoupis, nous la nommons encore la
« plus belle des fleurs. »

« Ainsi la rose appartient à toutes les saisons
« de la vie. Mais comme la vie, elle passe vite
« et n'a qu'un éclat passager. C'est une beauté
« fugitive que le même jour voit naître et mou-
« rir. Aussi le poète Malherbe, plein de cette

« idée, cherchant à consoler Duperrier de la
« perte de sa fille, lui adresse ces vers :

Ta fille. . . . .
Étoit du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin ;
Et *rose* elle a vécu ce que vivent les *roses*,
L'espace d'un matin.

« Les rosiers doivent donc être comptés « parmi les plus aimables productions du régne « végétal. Ils forment un genre charmant dans « la famille des ROSACÉES de Tournefort et de Jus- « sieu, et qui comprend un très-grand nombre « d'espèces ; mais il existe dans ces espèces et « dans les variétés qu'elles ont produites, une « grande confusion, augmentée encore par les « différens noms, que les naturalistes de tous « les siécles et de tous les pays ont donnés aux « unes et aux autres. Car les anciens connois- « soient beaucoup les roses ; ils les cultivoient « avec soin; ils en composoient leurs parfums, en « formoient des couronnes, ils en ornoient leurs « chars de triomphe, en jonchoient le lit nuptial, « et en couvroient les urnes funéraires, et les « tombeaux ; mais la plupart de ces roses ayant « été mal décrites, ou point du tout, et les « noms qu'elles portèrent alors, n'ayant rien « de commun avec ceux qu'elles ont reçues des « botanistes modernes, il est impossible de les « reconnoître. Parmi celles mêmes qu'on a dé- « couvertes depuis la naissance de la botani- « que, il n'y a qu'un très-petit nombre d'espèces

« déterminées avec précision. Dans les autres,
« les caractères et les noms se confondent. Les
« auteurs ne s'accordent point. Les cultivateurs
« qui semblent suivre la nature de plus près,
« sont très-souvent aussi d'opinions différentes :
« l'un nomme espèce, ce que l'autre appelle va-
« riété ; il est difficile de débrouiller ce chaos.
« Les rosiers demanderoient une monographie
« assez étendue, rédigée par un cultivateur bo-
« taniste ; personne n'est plus en état de s'occu-
« per de ce travail, que M. Dupont, qui a toute
« sa vie été l'amant passionné de la rose ; qui ne
« cultive point en ce moment d'autres fleurs,
« et qui a, dans son jardin, près du Luxem-
« bourg, une des plus riches collections qui
« existent dans ce genre. »

« Les rosiers présentent pour caractères gé-
« nériques un calice en forme de vase, charnier
« étranglé au sommet, et à cinq divisions per-
« sistantes, dont deux nues, deux barbues, et
« la cinquième barbue seulement d'un côté, une
« corolle de cinq pétales seulement, adhérens
« au calice ; des étamines nombreuses et courtes ;
« plusieurs ovaires surmontés de styles à stig-
« mates simples ; des graines presque osseuses,
« hérissées en nombre égal aux ovaires, et ren-
« fermées dans une baie sèche, colorée, sphéri-
« que et ovoïde, formée par le calice qui s'est
« accru. On voit ces caractères représentés dans
« les illustrations de Lamarck, pl. 440. »

« Les rosiers sont des arbrisseaux de toute

« grandeur indigènes ou exotiques, munis or-
« dinairement d'aiguillons épars, et à feuilles
« ailées avec impaire, garnies de stipules en
« forme d'ailes, adnées au bas du pétiole com-
« mun. Leurs fleurs sont communément grandes,
« terminales; tantôt solitaires, tantôt disposées
« en corymbes; il y en a d'inodores, mais la
« plupart ont une odeur agréable. Elles dou-
« blent facilement par la culture, à l'exception
« d'un bien petit nombre d'espèces, qu'on n'a
« point encore pu faire doubler.

« Il y a un rosier arbre qui s'élève à la hau-
« teur de nos pruniers, un rosier sans épines,
« et un ou deux rosiers à feuilles simples. Ces
« trois espèces font exception, non au genre
« dont elles ont les caractères, mais aux géné-
« ralités que je viens de présenter. »

L'extrait de cet article, choisi au hasard, pourra donner une idée de l'ensemble de l'ouvrage que nous annonçons. Les bornes que nous nous sommes imposées, ne nous permettent point de nous étendre sur d'autres articles, et nous nous contenterons de dire qu'un grand nombre sont très-nouveaux et traités avec détails, comme les suivans : *phascolome*, des *palæotherium* de *peramele*, *belier de montagne*, *pierres météoriques*, etc.

Le C. Dufresne, du Jardin des plantes, a donné à l'article *Taximerdie*, un traité complet de l'art d'empailler les animaux, de quelque genre et de quelque classe qu'ils soient.

HISTOIRE.

Londres et les Anglois ; par J. L. Ferri de Saint-Constant ; 4 vol. in-8°. Paris, chez Debray, barrière des Sergens, rue Saint-Honoré.

Il parut, il y a quelques années, en quatre volumes, *un Tableau de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des possessions angloises dans les quatre parties du monde*, qui donnoit une connoissance approfondie de l'état moral et politique de l'Angleterre. M. Baert, qui en étoit l'auteur, s'étoit procuré sur les lieux mêmes tous les détails dont il fit part au public ; et son ouvrage nous instruisit mieux que Grosley, Lacombe, Chantereau, et autres voyageurs françois, du caractère national, de l'existence politique d'une nation qui s'est distinguée par ses découvertes dans les sciences, et par ses progrès dans l'industrie. Les nouveaux volumes que vient de publier M. de St.-Constant, achèvent le tableau de cette nation. En observateur exact et assez impartial, l'auteur nous donne d'abord la topographie matérielle et morale de Londres qui renferme, pour ainsi dire, toute l'Angleterre ; il passe ensuite aux établissemens d'humanité et de secours qui sont si multipliés dans cette capitale. Le caractère, les mœurs, les habitudes,

les bonnes ou les mauvaises qualités de ce peuple, remplissent le premier volume ; il les peint, moins encore par ce qu'il a vu, que par ce que les auteurs nationaux lui ont appris. Les faits qui sont les pièces justificatives de ses observations, sont embellis par des anecdotes qui les rendent aussi instructives qu'agréables.

Quelques chapitres, en faisant connoître l'intérieur des familles, les usages de la société, les diverses manières de vivre des Anglois, détruisent quelques préventions favorables qui s'étoient établies parmi les autres nations. Le chapitre *de la Manière de frapper aux portes* nous a paru mériter d'être connu ; il désigne la qualité de celui qui se présente. Frapper un coup de moins seroit se dégrader, un coup de trop, une insolence. Un seul coup annonce un fournisseur, un domestique, un mendiant ; un double coup, le facteur de la poste, un porteur d'invitation, un messager, il dit, *je suis pressé, il faut que j'entre.* Un triple coup désigne le maître ou la maîtresse de la maison, ou ceux qui la fréquentent. Quatre coups bien frappés disent que c'est une personne du bon ton, immédiatement au dessous de la noblesse, mais qui arrive en voiture, ils signifient, *je veux entrer.* Les quatre coups répétés deux fois et d'une manière fermé, annoncent un mylord, une milady, un prince russe, un baron allemand, ils signifient, *je vous fais beaucoup d'honneur en entrant chez vous.*

Cette bruyante étiquette peut flatter la vanité en Angleterre, partout ailleurs elle seroit une insulte. Cette manière de *sonner aux portes* est d'une telle importance, qu'un domestique qui frapperoit un coup de moins qu'il n'appartient au rang ou aux prétentions du maître, seroit aussitôt renvoyé. Le chapitre des modes nous arrête un moment : il n'est pas si particulier à l'Angleterre qu'il ne soit propre aux peuples du continent. Cette épidémie de la mode s'est répandue dans toutes les classes, et égalise tous les rangs. Les modes de France sont adoptées avec empressement, et bientôt outrées avec excès ; les femmes ont sacrifié leurs belles tresses pour la perruque : « Les moralistes se sont élevés avec véhémence contre ce costume indécent, contre ce style impur de vêtement qui, à l'imitation des statues, par des draperies mouillées et des plis arrangés avec art, dessine tellement les formes du corps, que l'habillement n'est plus un voile, et ôte, selon l'expression de Montesquieu, *la modestie de la chasteté même.* Une dame, célèbre par la diaphanéité de ses habits, reçut, un jour qu'elle avoit du monde chez elle, un carton qui lui étoit adressé, et sur lequel on lisoit, *parure pour madame.* Croyant que c'étoit un ajustement élégant qu'elle avoit commandé à la marchande de modes, elle s'empressa d'ouvrir le carton, et elle n'y trouva qu'une feuille de vigne que son mari lui envoyoit. » Mais une de

de ces extravagances de la mode, aussi indécente que ridicule, a été, dans ces derniers temps, celle des *faux ventres*, qui a été généralement adoptée par les filles, par les veuves comme par les femmes mariées; on auroit dit que toute l'espèce féminine alloit accoucher le même jour. Y a-t-il rien de plus scandaleux et de plus révoltant? Cette mode qui a passé aussi rapidement que tant d'autres, a sans doute eu la même origine que celle des *paniers;* et que les grossesses factices n'ont été inventées que pour en cacher de réelles.

Nous voudrions pouvoir parcourir avec nos lecteurs les chapitres de la mélancolie, du spleen, de la folie, du suicide; mais un extrait nous prescrit des bornes. Le dernier chapitre du premier volume est le résumé des observations de l'auteur sur le caractère national des Anglois, dans lequel il trouve des qualités opposées, des contrastes frappans, des contradictions même; « il réunit, dit-il, la hauteur et la servilité, la « fierté et la vénalité, la dureté et l'humanité, « la morgue et la mauvaise honte; la raison, le « jugement, les lumières, et des folies reli- « gieuses, des préjugés de toute espèce; l'amour « de la liberté, et la presse pour les marins, et « le service à vie pour le service militaire; une « prodigalité toujours ridicule, et une économie « souvent sordide; un grand luxe extérieur, et « de la mesquinerie dans la vie domestique; une « aisance généralement répandue, presque ja-

« mais l'aspect de la misère, et tous les visages
« portant l'empreinte de la tristesse et de la mé-
« lancolie. L'Anglois estime sa femme, et la
« traite avec mépris; il parle sans cesse de sen-
« timent et de bonheur domestique, et il aban-
« donne sa maison, ses enfans, et délaisse ses
« parens dans la vieillesse; il aime exclusivement
« son pays, son régime diététique, ses mœurs,
« et nombre d'individus s'exilent volontairement
« pour la vie par inquiétude, par avidité, par
« ambition; il n'aime et ne desire que la guerre,
« et il attache exclusivement sa prospérité au
« commerce fondé sur la paix. » Toutes ces oppositions nous montrent que le caractère national des Anglois n'est pas tel qu'on a voulu nous persuader qu'ils possédoient éminemment.

Dans le deuxième volume, on trouve des détails instructifs sur l'éducation que reçoivent les diverses classes du peuple anglois, depuis le moment où l'enfant naît jusqu'à ce qu'il sorte des pensions ou des universités. L'auteur observe que ces dernières écoles ont plus de célébrité qu'elles n'en méritent, parce que le systême d'enseignement qu'on y suit est défectueux, et que le régime qu'on continue d'observer est mauvais; aussi depuis longtemps il n'est point sorti de ces universités des hommes tels qu'elles en ont produits dans les siécles précédens. Le défaut de discipline et de répression fait que l'éducation académique est insensiblement abandonnée; parce que les parens craignent que l'excessive dépense

que le séjour de leurs enfans à Oxfort ou à Cambridge occasionne, ne soit en pure perte, et qu'on n'en rapporte encore plus de vices que de science. Comme l'objet de M. de Saint-Constant est de parler de tout ce qui a rapport à l'instruction publique, et de faire connoître toutes les institutions qui favorisent ses progrès en Angleterre, la Société royale, celle des antiquaires, le Musée britannique, les bibliothéques, les assemblées de lecture, journaux littéraires, forment autant de chapitres de cet ouvrage. La langue, la poésie, l'éloquence, tout ce qui sert à donner une connoissance exacte de l'état actuel des sciences et des lettres angloises, se trouve réuni dans ce volume; les auteurs même qui ont acquis quelque réputation, ne sont point oubliés. Une notice de leurs ouvrages, rapide mais impartiale, fait desirer que plusieurs de ces productions fussent traduites en françois. M. de Saint-Constant n'a pas oublié la notice des femmes auteurs dont le nombre augmente chaque jour. Les bons romans de ces femmes auteurs ont été traduits en françois, on a même eu le courage de vouloir nous familiariser avec le genre fantasmagorique de madame Radcliffe.

Montesquieu, Dubos, Winckelmann, ont refusé aux Anglois des dispositions naturelles à la culture des beaux-arts; il est vrai que s'ils sont supérieurs aux autres nations dans les arts mécaniques, ils leur sont inférieurs dans les beaux-arts. Cette infériorité a été attribuée à

l'influence du climat, à des causes physiques. M. Barri a combattu l'assertion de ces trois auteurs, en montrant quels furent les vrais obstacles qui s'opposèrent à leurs progrès en Angleterre; la réforme du seizième siécle, les guerres civiles, le régne du puritanisme sous Cromwel, y contribuèrent également. M. de Saint-Constant est forcé de convenir que l'esprit public n'est pas porté à encourager les arts libéraux. Tout ce que les Anglois ont vu en France, en Italie, n'auroit pas introduit parmi eux le goût de ces arts d'agrément, si une société qui s'en occupoit en particulier, n'avoit donné, en 1769, au gouvernement, l'idée de favoriser leurs progrès, en donnant à cette association une existence publique, sous le titre d'Académie royale des arts. Elle a infiniment contribué à en répandre le goût, et a donné une espèce d'existence à ce qu'on nomme l'Ecole britannique; il est difficile de croire que cette école parvienne à rivaliser les écoles romaine, flamande et françoise. L'auteur donne une idée de son état actuel, de ses progrès en peinture, en sculpture, et une notice sur les peintres et sculpteurs anglois; les graveurs ne sont point oubliés, ainsi que les architectes. L'Opéra italien a été accueilli par les Anglois; les virtuoses sont richement dotés, mais il paroît que le goût de cet art ne produit pas un grand nombre d'amateurs.

Après avoir appris tout ce qu'on peut desirer de savoir sur les beaux-arts, M. de Saint-Cons-

tant passe aux arts mécaniques, et aux causes de leur perfection, et parcourt toutes les manufactures, sans oublier celles de vins. Le commerce intérieur et extérieur, la banque nationale, les banques particulières, l'état des finances, des impôts, des revenus de la Grande-Bretagne, le monopole, la contrebande, les banqueroutes, les loteries, rien n'est oublié. Des considérations importantes terminent le troisième volume, et donnent lieu à des conjectures qui peuvent faire présager quel sera le sort prochain de ce pays.

L'auteur de cet ouvrage, qui ne veut rien négliger de ce qui peut le rendre aussi complet qu'intéressant, a destiné le quatrième volume, à ne laisser rien ignorer sur la population, la religion, les lois, la politique et le mécanisme de la Constitution britannique. Price, Eden, Howlet, Chalmers, n'ont point été d'accord entre eux sur la population, quoiqu'ils aient tous pris pour base, le nombre des maisons et des cabanes qui couvrent le sol de l'Angleterre; ils ont prouvé, par leurs différens calculs, que cette donnée étoit incertaine, et on n'a encore aucun calcul réel sur cette population.

On croit, en général, que les Anglois sont indifférens sur l'article de la religion, et cette opinion est assez fondée; cependant la diversité des sectes y entretient un certain zèle religieux, que la rivalité qui existe entre elles et la religion dominante soutient. « La religion, en An-

« gleterre, est presque entièrement morale, dit « l'auteur, on n'y attache pas grand mérite à « l'orthodoxie; on est assez indifférent sur les « articles de croyance, excepté cependant les « méthodistes qui sont, par cette raison, l'objet « de censure de toutes les autres sectes. » Comme on est libre sur l'article des opinions religieuses, ces sectes se sont multipliées; la religion anglicane ou épiscopale est la dominante; elle possède au moins trois millions sterlings, mais ces richesses sont mal distribuées. Les autres sectes sont le presbytéranisme, qui est la religion de l'Ecosse; les dissidens, les presbytériens anglois qu'il ne faut pas confondre avec ceux d'Ecosse, les indépendans, les jacobites ou épiscopaux écossois, les catholiques romains, dont le nombre est de soixante à soixante-dix mille; les unitaires, les quakers, les moraves ou frères unis, les méthodistes, les anabaptistes, les antimonians, les sandemonians, les juifs, les déistes, les athées, les sceptiques et indifférentistes, les fanatiques, prophètes, prince des hébreux. M. de Saint-Constant fait l'histoire de toutes ces sectes et de leur état actuel.

L'origine et le progrès de la constitution britannique est le sujet de plusieurs chapitres dont l'histoire fournit la matière; la révolution de 1688 influa sur cette constitution, et en altéra l'esprit et les avantages; elle produisit des changemens dans ce qu'on regardoit comme lois fondamentales. L'acte d'union de l'Ecosse, en

1707, donna à la couronne une influence dangereuse sur les deux pays. Sous le régne actuel, la constitution a perdu presque toute sa consistance politique. Les fréquentes suspensions de la loi d'*habeas corpus*, l'*allien bill*, et enfin l'union de l'Irlande à l'Angleterre, l'immense accroissement du pouvoir royal, n'ont pas peu contribué à la mutiler, et à la rendre inactive. La souveraineté nationale résidant dans la chambre des communes, dans celle des pairs, et dans le pouvoir exécutif, n'est plus qu'une chimère, que l'habitude persuade être encore un droit. Dans le fait, le pouvoir s'est concentré entièrement dans cette dernière portion de l'autorité ; la réforme parlementaire est sans cesse proposée par le parti des patriotes apparens, mais la corruption le repousse, et la révolution françoise a servi à augmenter la prérogative royale et l'indépendance des ministres. L'auteur termine ce volume par des considérations sur l'Ecosse et l'Irlande ; l'état de ces deux portions de l'Empire britannique, peut donner des notions exactes sur le systême actuel de son gouvernement. Après avoir lu les quatre volumes, on a vu l'Angleterre comme si on l'avoit habitée. Ils sont écrits d'un style convenable à la matière qu'on y traite et avec l'impartialité qu'on ne devoit point attendre d'un François, et à laquelle on ne peut qu'applaudir.

BELLES-LETTRES.

Traduction des quatre premiers livres de l'Énéide de Virgile*; par M. H.* Gaston. A Paris, chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

Quoiqu'un oracle ait dit que celui qui traduisoit ne seroit jamais traduit, il faut pourtant convenir qu'ils ne sont pas dignes d'une louange médiocre, ceux qui ont l'art de faire passer dans leur langue les beautés des langues étrangères. S'ils font peu pour les savans, auxquels elles sont familières, ils font beaucoup pour ceux qui ne les entendent pas, et ce n'est guère que dans les colléges que l'on apprend à connoître les chefs-d'œuvre qui nous sont restés des anciens. Or, combien peu de personnes dans la société conservent le pouvoir ou la volonté de s'entretenir dans le goût de cette étude, qui demande une occupation particulière; et que de jouissances perdues pour eux, s'ils ne pouvoient plus, de temps en temps, en amuser leurs loisirs! où en seroient les femmes surtout, que leur éducation éloigne de ces connoissances profondes, et qui pourtant trouvent autant de plaisir que nous à la lecture d'Homère et de

Virgile? Avouons donc que nous devons beaucoup de reconnoissance à leurs traducteurs, à ceux surtout qui, sans égaler leurs modèles (car la chose est impossible), sont parvenus néanmoins à nous donner une belle estampe des tableaux qu'ils ont laissés. Pourquoi, d'ailleurs, voudrois-je défendre une cause déja gagnée dans l'opinion du public? N'est-ce pas à sa traduction des Géorgiques, que M. Delille doit les commencemens de son immense réputation? et n'eût-il fait que cet ouvrage, n'auroit-il pas encore un beau titre au Parnasse! Voyons donc ce que nous devons aux efforts de M. H. Gaston, qui vient de nous donner la traduction, en vers aussi, des quatre premiers livres de l'Enéide, auxquels il se propose de donner une suite; et, pour être parfaitement justes, n'oublions pas qu'un écrivain françois n'a qu'une langue méthodique et difficile à manier pour rendre l'harmonie, l'abondance inépuisable, et la flexibilité extrêmement complaisante de celle des Romains; et que la perfection des vers de Virgile ôte à son traducteur la possibilité, non pas de l'atteindre, mais même de l'approcher; et convenons qu'il faut appliquer à ce grand poète, ce qu'il disoit lui-même d'Homère, qu'il seroit plus difficile d'imiter un de ses vers, que d'arracher à Hercule sa massue.

Pour donner une idée des efforts qu'a faits M. H. Gaston, jetons les yeux sur son ouvrage; et offrons d'abord au lecteur la description des

vents déchaînés, lorsque Éole, à la prière de Junon, leur livre la flotte d'Énée.

(ÉOLE.)

A ces mots, sur le roc il frappe de sa lance;
Le roc s'ouvre, et des vents la cohorte s'élance,
Se précipite, gronde et monte dans les airs,
Redescend en colonne et pèse sur les mers.
On entend à ce bruit, précurseur des orages,
Crier les matelots et siffler les cordages.
Le jour s'est éclipsé, la nuit fond sur les eaux;
La mort pâle s'avance, et plane sur les flots.
L'éclair croise l'éclair, et la foudre à la terre
Prête par intervalle une affreuse lumière.

. . . .

Il dit (Énée) et l'aquilon dans la voile arrêté,
Redouble ses assauts par l'obstacle irrité,
Rompt la rame, et du mât fait incliner la tête;
L'art s'étonne impuissant, et cède à la tempête.
La vague croît, s'élève, écume à gros bouillons,
Retombe, et se brisant sous de noirs tourbillons,
Vomit les boucliers et les débris de Troie,
Et les corps expirans dont elle fit sa proie.

Ceux qui auront leur Virgile présent conviendront que s'il est magnifique dans cette description; son traducteur ne lui a pas répondu par des vers médiocres.

L'éclair croise l'éclair rend parfaitement *crebris micat ignibus ether*. *La mort pâle s'avance*, qui est auparavant, fait à l'oreille à-peu-près le même bruit que l'*intonuere poli;* et ce beau vers: *Arma virûm, tabulæque et Troia gaza per undas*, ne pouvoit être mieux imité que par ce:

Vomit les boucliers et les débris de Troie,
Et les corps expirans dont elle fit sa proie.

J'avoue que les vers latins de ce passage ne sont pas tous imités aussi heureusement ; mais n'est-ce pas le cas de dire ici : *Optimus ille est qui minimis vergetur.*

Quelques vers auparavant, le traducteur, en parlant du palais d'Éole, dit, pour rendre le *luctantes ventos, tempestatesque sonoras*,

Là gronde l'aquilon, là mugit la tempête.

La tempête n'est pas un vent, c'est le produit de plusieurs vents qui se font la guerre. Voilà pourquoi Virgile employe le pluriel; et il dit par métonymie :

Là grondent les vents qui produisent les tempêtes.

Prenons une description d'un autre genre, et voyons le moment où Énée conduit par Vénus, sa mère, se trouve dans Carthage, et admire les commencemens de cette ville.

Sur un mont sablonneux qui domine la ville,
Le prince la contemple, et dans un lieu stérile
Voit sous la main de l'homme et des arts créateurs,
Des palais succéder aux tentes des pasteurs.
Les uns roulent un roc; sa masse lourde et lente
Épuise en longs efforts leur troupe haletante :
Les autres tourmentant un sol irrégulier,
Creusent les fondemens du toit hospitalier.
Ici doivent des lois siéger les interprètes;
Là Melpomène invite un grand peuple à ses fêtes.
On entend près du port retentir les marteaux,
Et la pierre crier, et gronder les métaux.
Telle on voit au printemps l'abeille diligente
Promener sur les fleurs sa famille naissante,

Chanceler sous le poids de la rose et du thym,
A l'ennemi commun disputer son butin;
Et, chassant le frélon de son palais de cire,
De longs remparts de miel entourer son empire.

Cette tirade contient sans doute de beaux vers; si M. H. G. ne rend pas tous les tableaux de Virgile, le lecteur n'y perd rien: le traducteur se plaît à étendre une idée qui se prête à sa facilité, pour le dédommager de celle qui a résisté à son travail. Je crois qu'il est impossible de traduire autrement.

Nous voudrions, s'il étoit permis d'être long dans un journal, offrir à nos lecteurs plusieurs autres morceaux où le talent de M. H. G. ne se fait pas moins connoître; et nous nous transporterions au quatrième livre, qui passe à juste titre pour un des plus beaux morceaux que les anciens nous aient laissé, et qui a fourni de si beaux traits à la Phèdre de notre divin Racine; mais nous ne pouvons nous empêcher de citer l'épisode du Laocoon qui a été traduit tant de fois, et qui est si difficile à traduire : il est tiré du second livre.

A peine il conduisoit (Laocoon) aux marches de l'autel
Un taureau dévoué pour ce jour solennel,
Du port de Ténédos on vit près du rivage
(Je frémis en traçant cette effroyable image)
Sur ces paisibles mers deux serpens monstrueux
Dérouler lentement leurs anneaux tortueux.
Leurs crêtes sur les flots se dressent; la mer gronde
Sous leurs replis nombreux qui sillonnent son onde,

Ils rassemblent soudain leurs orbes inégaux,
Glissent, et vers l'autel s'élancent hors des eaux.
Leurs yeux roulent du sang, *et leur gueule béante*,
Par de longs sifflemens sème au loin l'épouvante, etc.

Ce morceau qui est de trente vers, dans Virgile, n'en offre que trente aussi dans son traducteur; mais il faut convenir qu'après avoir lutté contre son original, il s'est bientôt avoué vaincu; que n'ayant pu rendre la force, la vivacité du tableau, il a évité le danger d'être paraphraseur, et il faut aussi convenir que si la description de Virgile n'existoit pas, celle-ci auroit bien son mérite. Quand on ne peut mettre à bas un fameux adversaire, il est glorieux de l'avoir touché quelquefois. C'est ce qu'a fait M. H. G. dans les vers que j'ai soulignés. Mais passons au quatrième livre, et voyons le moment où la Renommée a confirmé les craintes de Didon, et lui apprend le départ de son amant.

Elle (Didon) erre dans ses murs en proie à sa fureur,
Et les cheveux épars, comme on voit la bacchante
S'agiter sous le poids du dieu qui la tourmente,
Lorsque d'un cri nocturne et du bruit du clairon
Par trois fois elle entend mugir le Cythéron.
Malheureuse! elle voit son amant qui l'évite;
Tu veux me fuir, dit-elle, et me taire ta fuite!
Tu croyois me cacher ta noire trahison,
Perfide! ni l'amour qui trouble ma raison,
Ni la foi qu'à mon cœur ton cœur avoit jurée,
Ni Didon loin de toi mourant désespérée,
Rien ne t'arrête, ingrat!

. . . .

Au nom de tes sermens, au nom de l'hyménée
Qui devoit à ton sort unir ma destinée;
Si Didon te fut chère, et si jamais ton cœur
A posséder le mien goûta quelque douceur,
Prends pitié de mes maux, sois l'appui de Carthage!
Sa gloire et mon bonheur deviendront ton ouvrage.

Nous ne pousserons pas plus loin le compte que nous avions à rendre de la traduction de M. H. Gaston. Ceux qui la liront tout entière verront que le poète mérite de justes éloges, et doit être encouragé à finir la tâche qu'il s'est imposée, quoiqu'on ait annoncé au public que M. Delille étoit prêt à faire paroître son Énéide.

Les notes dont M. H. Gaston a enrichi son ouvrage, sont aussi agréables qu'instructives, et prouvent qu'il est un excellent littérateur. Si certains écrivains du jour ne se faisoient un plaisir de déprécier tout ce qui se fait aujourd'hui, et ne s'efforçoient de faire croire que nous ne savons plus faire de bons vers à un public qui n'en lit plus guère, ou qui n'en juge que sur la parole de ces arbitres souverains, M. H. Gaston auroit plus de droit à son estime et à son empressement. Mais puisqu'ils ne veulent plus permettre à Voltaire même d'avoir fait de belles tragédies, que doivent attendre les autres!

GÉOMÈTRIE.

Mémoires sur l'inscription de l'Ennéagone, et la division complète du Cercle; par DANIEL ENCONTRE. A Montpellier, chez TOURNEL, père et fils, an XI.

Il y a plusieurs sortes de polygones, qui ne peuvent être construits avec le compas et la règle, par les procédés connus de la géométrie élémentaire. Ceux de la géométrie transcendante satisfont l'esprit; mais sont presque inutiles à l'art. Tout géomètre de bonne foi, doit avouer que si on lui proposoit de couper réellement un arc en trois parties égales, il se contenteroit du simple tâtonnement, et se garderoit bien de recourir à l'intersection des courbes, qui, selon la théorie, devroit bien lui donner ce qu'il cherche; mais qui, dans la pratique, ne le lui donneroit pas. A cet égard nous n'avons rien de plus que ce que nous ont transmis les anciens. Les quatre suites de polygones inscriptibles, étoient déja connues du temps de Pythagore. Depuis cette époque les fréquentes tentatives des mathématiciens du moyen âge, n'obtinrent pour les autres polygones, que des approximations plus ou moins grossières. Et les grands hommes qui, pendant les deux derniers siécles, ont fait faire tant de

progrès à toutes les branches de la géométrie, paroissent avoir absolument négligé celle-ci.

Le C. Encontre s'en est occupé avec succès. Les méthodes qu'il propose, ne sont comme celles dont on faisoit usage, que de simples approximations; mais ces approximations sont telles, que la rigueur géométrique ne feroit rien de plus pour la perfection de l'art. Elles ont d'ailleurs le singulier avantage de pouvoir toujours être poussées plus loin, à la volonté du géomètre.

Soit PL fig. 1.re un diamètre du cercle dans lequel il faut inscrire un ennéagone : soit O le centre : soit LK = $\frac{1}{4}$ rayon.

Sur le prolongement de LP, prenez PR = PK. Du centre O, avec rayon OR, décrivez un arc indéterminé RZ. Portez PO de R en T; puis ayant tiré OT qui coupe le cercle en M, portez OK de M en N. L'arc PN sera de 65.° Retranchez en PI = 45.° (tout le monde sait comment on construit l'arc de 45.°) vous aurez IN = 20.°; d'où il suit que AI = 2 IN est l'arc de l'ennéagone.

L'auteur avertit lui-même que cette méthode n'est pas géométrique; mais les tables de logarithmes, dont on fait ordinairement usage, ne sont pas assez étendues, pour en faire apercevoir le défaut. Il a donc fallu recourir au calcul des séries par lequel on trouve que l'arc PN, au lieu d'être exactement de 65.°, comme on l'avoit conclu d'après les tables, n'est que de 65.° moins deux tierces : erreur qui no peut même être aperçue avec une bonne loupe, sur le plus grand instrument.

instrument. Exprimée en parties du rayon, cette erreur est de 0,00000008. Elle est donc moindre que 0,000000, et par conséquent on peut la regarder comme absolûment nulle; car la pointe du compas, pour si bien aiguisée qu'on la suppose, donnera nécessairement un trait plus large, que la dix-millionième partie du rayon.

Les arcs de 40.°, de 20.°, de 10.°, étant construits avec une exactitude qu'on peut regarder comme parfaite, il n'est plus nécessaire de tâtonnement; on a l'intersection des courbes, pour trouver l'unité de degré. En effet, l'arc géométrique de 36.°, étant retranché de l'arc de 40.°, il reste 4°., qui donnent l'unité, par deux bissections consécutives.

Cette première découverte du C. Encontre n'est peut-être due qu'au hasard; mais sa méthode générale d'approximation, paroît être le fruit d'une méditation longue et suivie. Il considère l'arc de cercle, comme la trace d'un point qui fait un nombre indéfini de révolutions, en se mouvant toujours dans un même plan, et conservant la même distance à un même centre. Il introduit dans la pratique de la géométrie, les arcs plus grands que la circonférence, dont on n'avoit jusqu'ici fait usage, que pour le calcul. Au moyen de ces arcs, et sans employer jamais que trois mêmes ouvertures de compas (car il paroît être attaché à joindre l'élégance à l'exactitude), il pousse à volonté les approximations précédentes; il construit le degré décimal; il

divise le cercle en minutes ; il inscrit les polygones quelconques ; et généralement il divise la circonférence en deux parties qui soient entre elles, dans tel rapport qu'on le desirera.

La figure 2 est relative à la théorie des arcs.

La figure 3 représente le détail des opérations qu'il faut faire, pour déterminer le degré avec une précision quinze millions de fois plus exacte, que par la belle méthode de Mascheroni.

La figure 4 est une espèce d'instrument que le géomètre peut se construire en deux minutes, et qui lui donne avec autant de facilité que d'exactitude, tel nombre de degrés dont il peut avoir besoin.

On peut voir tous ces détails dans l'ouvrage même. Cet ouvrage, qui n'est que d'une soixantaine de pages, offre au lecteur la solution d'une foule de problêmes également utiles et curieux. Il assure à son auteur, une place distinguée parmi les plus savans géomètres ; et l'accueil qu'il va recevoir de leur part, engagera sans doute le C. Encontre, à publier de suite plusieurs autres travaux non moins intéressans.

PRUNELLE, *médecin des armées.*

VARIÉTÉS, NOUVELLES
ET
CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

LONDRES.

Dans un ouvrage récent de Herschell, intitulé : *Catalogue des 500 nébuleuses nouvelles, etc...* ouvrage, dit l'auteur des *Transactions Philosophiques* (1802), qui, sous le titre modeste de *catalogue*, présente des méditations intéressantes et de l'ordre le plus relevé ; on lit les observations suivantes ;

« D'après la vitesse connue de la lumière, on peut prouver que les rayons de l'étoile *Sirius* n'ont pas été moins de six ans quatre mois et quinze jours à parcourir l'espace qui sépare le point central d'où ils partent de l'œil qui les reçoit. Il s'ensuit que lorsque nous voyons un de ces amas d'étoiles qui, à raison de leur prodigieux éloignement, nous offrent l'apparence d'une *nébulosité*, les rayons de lumière qui forment son image dans l'œil de l'observateur, doivent avoir été près de *deux millions d'années* en chemin ; et, par conséquent à la date du dé-

part de ces rayons, les objets d'où ils proviennent existoient déja dans les cieux..... *Deux millions d'années!* n'est-ce pas le cas de ployer la tête et les genoux, et de s'écrier : *ô altitudo*! Herschell dit dans le même ouvrage, qu'en supposant la masse de l'étoile *sirius*, égale à celle du soleil, leur distance est telle, qu'abstraction faite de toute attraction contraire, ces deux astres mettroient 33 millions d'années à tomber l'un sur l'autre, par l'action seule de leur gravité.

Enfin, après avoir prouvé que l'immense agrégation d'étoiles, connues sous le nom de *voie lactée*, n'est point uniforme, qu'il y a çà et là des amas plus serrés, ailleurs des espaces vacans; il dit que, par un calcul fondé sur des observations qui établissent le nombre d'étoiles qu'on peut compter dans le champ du télescope, il paroît que l'espace compris entre deux étoiles de la constellation du *cygne*, qu'il désigne par ces caractères *B* et *Y*, c'est-à-dire, sur une étendue d'environ cinq degrés; renferme 331,000 étoiles.... quelle immensité! que sommes-nous? que savons-nous? Que de réflexions naissent de ce petit nombre de faits. Bornons-nous à une seule. L'homme, accoutumé à promener sa pensée dans les immenses régions du ciel, quand il daigne abaisser ses regards sur la terre, doit la trouver bien petite. Il doit regarder avec une bien grande pitié, et tous les objets de nos espérances et tous les motifs de notre orgueil, et nos chefs-d'œuvre et notre raison..... et nos

querelles littéraires et nos guerres politiques.... Il doit souvent dire, comme César, n'est-ce que cela ? »

ALLEMAGNE.

BRÊME.

Le docteur Olbers, de Brême, a découvert le 12 mars de cette année, une nouvelle comète dans la constellation des Bootes, près la 725.me étoile de la vierge. On doit au même savant, la découverte d'une planète qui porte aujourd'hui son nom.

ITALIE.

GÈNES.

Jeudi soir, le 15 mars, l'Institut national tint une assemblée extraordinaire, pour honorer la mémoire de feu Gaspard-Loois Oderigo, l'un de ses membres, dont l'éloge fut prononcé par le C. Carrega, secrétaire, et vivement applaudi par tous les assistans.

ESPAGNE.

MADRID.

Les amateurs de littérature étrangère, apprendront avec plaisir, qu'on publie à Madrid un journal intitulé : *Variétés dans les sciences, la littérature et les arts*; ce journal, ainsi que

l'annonce son *prospectus*, a pour but de propager en Espagne les connoissances utiles, de mettre sous les yeux des lecteurs les méthodes qui conduisent à l'observation de la nature, de rendre aux auteurs le tribut d'éloges qui leur est dû, d'exciter enfin une noble émulation parmi les jeunes gens qui se destinent à la carrière des lettres ou des sciences.

FRANCE.

PARIS.

La première classe de l'Institut, en continuant l'élection de ses correspondans, le 30 pluviose, a élu pour la botanique, M. Jaquin, de Vienne en Autriche, et pour l'économie rurale, M. Larochefoucault-Liancourt, qui avoit pour concurrent M. Ivard, cultivateur très-estimé, du village de Maisons.

NANCY.

La Société d'émulation de Nancy, est une réunion de jeunes littérateurs, dont l'établissement a précédé celui de la Société académique de cette ville, et qui même en avoit fait naître l'idée. Elle vient de faire imprimer la notice de ses travaux. Pour parer à la défiance naturelle que l'âge des membres de cette société devoit inspirer, elle a renoncé à la méthode ordinaire des séances publiques, adoptée par les réunions littéraires, et préfère laisser juger ses produc-

tions dans le calme du cabinet, que de les faire briller par les prestiges séduisans du débit. Nous allons donner, des travaux de cette société, une esquisse assez rapide, pour ne pas être en opposition avec l'ensemble et la nature de notre journal, suffisante, cependant, pour donner une juste idée des espérances que les amis des lettres doivent concevoir, d'une réunion aussi intéressante par son institution que par ses résultats.

Le C. Justin Lamoureux a présenté à la société, un Mémoire sur la statistique végétale de son département. Il a considéré la végétation dans ses rapports avec la nature, du sol et l'atmosphère. L'auteur a montré dans son mémoire, des connoissances réelles dans la science de la botanique, et sut, en même temps, répandre les fleurs et les ornemens sur un sujet qui sembloit ne devoir être que sec et aride. Il s'occupe d'un travail auquel celui dont nous venons de parler, le portoit naturellement, de la Flore de son département.

Le même auteur a présenté à la société une esquisse sur la renaissance des lettres en Europe. Il dépeint les mœurs et la vie des seigneurs, du temps de la chevalerie, et s'arrête particulièrement sur l'influence que nos anciens romans ont eu sur la renaissance de la littérature. On trouve dans cette esquisse, quelques aperçus fins, souvent des idées neuves, et des morceaux qui mériteroient d'être cités pour l'élégance et

la pureté du style. Le C. Lamoureux étoit précédemment connu par un mémoire sur l'histoire littéraire de son département, genre d'ouvrage dont, selon nous, le mérite n'est pas assez généralement senti.

Le C. Michel Beir, défenseur officieux, a présenté à la société une Notice littéraire et historique sur le Livre de Job. Il se livre, d'abord, à des réflexions générales sur la poésie sacrée ; s'attache à faire ressortir les beautés particulières du Livre de Job, en discute ensuite avec étendue l'origine et le but; et enfin, à l'appui de ce qu'il a avancé sur les beautés de l'ouvrage, il en traduit les chapitres les plus poétiques. Ses réflexions paroissent avoir été faites avec connoissance de cause, et s'approcher de la vérité ; et dans sa traduction, qui n'est plutôt qu'une imitation libre et poétique, il a conservé la pompe et la grandeur qui distinguent ce monument antique de poésie et d'éloquence.

Le C. Beir a présenté aussi un éloge de Gessner. Il a très-bien fait ressortir les beautés qui font, incontestablement de cet écrivain, le dieu de la poésie pastorale. On trouve souvent, dans son ouvrage, le ton vieux et naïf qui seul convenoit à l'éloge du peintre le plus parfait de la nature et du sentiment ; et l'auteur, d'ailleurs, a su y faire entrer des détails très-intéressans sur l'état de la littérature en Allemagne.

Le C. Michel Beir avoit publié, il y a trois ans, un ouvrage dont nous avons rendu compte,

Appel à la justice des nations et des rois. Il y réclamoit avec énergie les droits de citoyen pour les habitans de l'Europe qui professent la religion juive. Son écrit étoit dédié au sénateur Grégoire, dont le génie et le cœur ne sont restés étrangers à rien de ce qui intéresse les sciences et l'humanité. Depuis, l'auteur a eu la satisfaction de voir plusieurs puissances de l'Europe, rendre hommage au principe libéral, dont il réclamoit l'exécution.

Le C. Mollevaut, fils de l'ex-législateur de ce nom, actuellement proviseur au lycée de Nancy, membre de plusieurs Académies, et connu déja par des productions poétiques, dont plusieurs ont remporté des prix, a fait connoître un grand nombre de traductions en vers, des meilleurs auteurs grecs et latins, des imitations en vers de quelques idylles de Gessner, des fables et d'autres poésies fugitives ; il se propose de publier, sous peu, une traduction complète, en vers, d'Anacréon, et une Anthologie grecque et latine. Le C. Pellet a composé un poème sur le printemps. La Décade philosophique a jugé à propos d'en insérer un chant entier dans un des derniers numéros.

Le C. Coster, fils du magistrat, chef de la justice de la Guadeloupe, victime de la fièvre meurtrière qui a ravagé ces contrées, et le C. Caumont, qui a remplacé pendant un an, les professeurs de mathématiques et de physique, à l'école centrale de la Meurthe, ont pré-

senté des fragmens de voyages, dans le genre de Bachaumont et de Lachapelle.

Parmi les anciens correspondans, on distingue le C. Shweighaeuser, qui a présenté à la Société deux de ses ouvrages imprimés, *Théophraste* de la Bruyère, avec des notes et un discours préliminaire, et une *Lettre* au citoyen Millin, *sur une question d'antiquité.* Le C. Shweighaeuser est fils du savant helleniste de ce nom. Il annonce ne pas vouloir dégénérer de son père.

Le C. Terquen, aussi correspondant de la Société d'émulation, a éte nommé professeur de mathématiques transcendantes du lycée de Mayence.

Nous pensons que cette esquisse rapide sur les travaux et l'existence d'une société naissante, suffit pour en donner l'idée la plus favorable. L'intérêt qu'elle inspire augmentera encore, quand on saura que plusieurs de ceux qui la composent, se rendent encore utiles en suivant avec distinction la carrière du barreau, et surtout que le but de leur réunion n'est pas moins de mettre en commun leurs talens et leurs connoissances, que de resserrer de plus en plus les liens de la plus tendre amitié, qui les unit depuis longtemps entre eux.

PARIS.

Société d'encouragement.

La *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, justifie de plus en plus son titre, et mérite la reconnoissance de la nation. Elle vient de proposer, pour l'an 13, douze prix, dont la valeur réunie s'élève à la somme de 21,300 fr. En voici l'ordre et les sujets :

1.° Trouver un procédé avantageux pour épurer en grand, soit le fer cassant à froid, soit le fer cassant à chaud. Le prix sera de 300 fr., dans le cas de solution d'une partie du problème, et sera double si on le résout pour les deux cas.

2.° Déterminer d'une manière précise à quoi tient la supériorité de l'alun de Rome sur tous les autres aluns du commerce; et indiquer un bon procédé pour la donner aux aluns françois. Prix de 1200 fr.

3.° Déterminer, par des expériences faites en grand, quels sont les divers produits de la distillation du bois, et les avantages qu'on en peut retirer, soit dans les procédés de quelques arts, soit dans l'économie domestique. Prix de 1000 fr.

4.° La Société desirant entretenir l'émulation qui se manifeste depuis quelques années en France, pour l'amélioration des laines, donnera quatre médailles d'or, du prix de 500 fr. chacune, aux propriétaires des quatre plus beaux troupeaux croisés de race françoise avec la race espagnole. Prix total, 2000.

5.° Tout le monde convenant des avantages de la culture du navet de Suède dit *rutabaga*, et la Société reconnoissant qu'il seroit du plus grand intérêt de multiplier sa culture en France, décernera un prix de 600 fr. à celui qui pourra justifier avoir cultivé cette plante avec succès dans une étendue de terrain, qui ne peut être moindre de 3 arpens de Paris.

6.° La culture des carottes n'étant pas moins recommandable, la Société décernera un pareil prix de 600 fr. au cultivateur qui justifiera en avoir ensemencé avec succès un terrain, qui ne peut être moindre de 6 arpens de Paris.

7.° Trouver un blanc de plomb, d'un beau blanc mat, tellement compact qu'une couche mince étendue sur une surface colorée suffise pour en cacher l'apparence, et qui conserve sa blancheur. Le prix est de 300 fr.

8.° Trouver un moyen de fabriquer un fer blanc d'une qualité aussi parfaite que celui des meilleures fabriques étrangères. Le prix est de 3000 fr.

9.° Trouver un moyen de fabriquer en fonte de fer les petits ouvrages pour lesquels on continue d'employer le cuivre et le fer forgé, tels que clous, fiches, roues d'engrenage, etc. Le prix est de 1500 fr.

10.° Trouver une machine propre à broyer les os, qui sera en même temps expéditive et facile à manœuvrer. Le prix est de 200 fr.

11.° Trouver une couleur propre à marquer

aux chefs les toiles mixtes de lin et coton en écru. Le prix est de 1200 fr.

12.° Trouver le moyen de fabriquer des vases de métal revêtus intérieurement d'un vernis ou émail fortement adhérent, non susceptible de se fendre, de s'écailler, ou d'entrer en fusion à un feu ordinaire, inattaquable par les acides et par les substances grasses, et qui ne soit pas d'un prix supérieur à celui des vases en cuivre dont on se sert dans nos cuisines. Le prix est d'une médaille, et en outre d'une somme de 1000 fr.

Conditions générales. Les étrangers sont admis à concourir. Les mémoires et modèles seront adressés, francs de port, au secrétariat de la Société, *rue St.-Dominique, hôtel de Conti*, avant le premier brumaire de l'an 13. Celui qui aura obtenu un prix, conservera la faculté de prendre un brevet d'invention, si l'objet en est susceptible.

RAPPORT *fait à la Société médicale d'émulation, sur le I.er volume des Mémoires de la Société libre d'agriculture, des sciences et des arts du département de la Haute-Marne, séante à Chaumont; par le C.* LARMET, *ancien chirurgien au Val-de-Grace.*

En exposant les travaux de cette société savante, le C. Trémisot, secrétaire-général, re-

marque avec raison, que si les expériences en agriculture sont utiles et absolument nécessaires, elles exigent, pour être faites avec succès, beaucoup de pénétration et des connoissances très-étendues. S'il est vrai de dire, comme le rapporte le C. Trémisot, que la nature du sol extrêmement variée, la proximité ou l'éloignement des eaux, l'influence des vents constans ou accidentels, l'abritement des forêts ou des montagnes, l'aspect du soleil ou l'exposition au nord, la position basse ou élevée, inclinée ou horisontale, et mille autres circonstances tirées de la terre même, sont autant de causes qui modifient singulièrement les produits de l'agriculture; ces produits (les végétaux) sont également modifiés par l'action simple ou combinée d'une atmosphère chaude ou froide, sèche ou humide, pesante ou légère, et par l'action successive des météores, soit ignés, soit acqueux; il me paroît démontré que l'*agriculture*, comme la *médecine*, doit avoir ses principes d'hygiène; et que c'est dans ces deux sciences, les plus anciennes du monde, que l'on rètrouve l'identité remarquable entre les lois qui régissent tous les corps organisés.

A l'égard de l'influence des météores, le C. Trémisot observe qu'il est une question sur laquelle les agriculteurs sont partagés, c'est de savoir quelle est la cause de *la carie des blés*? Le commun des cultivateurs regarde cette maladie comme produite par les brouillards, et les intempéries des saisons, dont les funestes effets

sont surtout remarquables lors de la floraison. Les agriculteurs savans pensent qu'elle est héréditaire, et qu'elle se développe avec le germe même de la plante. Plusieurs expériences déja faites, avoient établi et confirmé l'opinion de ces derniers; le C. Laloy, conseiller-d'état, l'a confirmé de nouveau, en semant des grains de blés entachés de poussière provenant de la carie, en variant ses préparations, et en les disposant de manière à éviter toute influence réciproque ou étrangère. Il est à remarquer que déja la Société d'agriculture du département de la Seine avoit recommandé d'emprégner les blés de chaux pour les préserver de la carie. Depuis, le C. Fontenay de La Motte a proposé de faire laver le blé à grande eau, pour favoriser l'application plus immédiate de la chaux sur la carie : il paroît que la chaux est justement regardée comme un puissant remède contre les maladies des graines céréales. C'est encore ici l'exemple de cette identité de lois primordiales entre les corps organisés; puisque les végétaux ont aussi, comme les animaux, leurs maladies contagieuses, et qu'ils ont besoin, comme eux, des moyens propres à les combattre.

Parmi les mémoires, on trouve 1.° *des Observations du C. Laloy, ayant pour objet de mesurer, par le moyen du baromètre, l'élévation de la ville de Chaumont au dessus du niveau de la mer qu'il évalue à* 369 *mètres* (194 toises, 2 pieds 7 pouces .) Il s'est aussi occupé à éta-

blir la pente réduite des eaux de la Marne depuis le pont de la Maladière, jusqu'au pont des Tuileries (1).

2.° Extrait d'*un discours dans lequel le C. Richard Foulon annonce* des recherches intéressantes sur l'*origine de l'agriculture*, et sur son influence sur les sciences et les arts.

3.° *Une instruction sur les plantations ordonnées ou indiquées dans le département de la Haute-Marne, par le préfet Languirille, avec un tableau analytique des différeutes espèces de plantations à faire, et des lieux qui leur sont propres.* Cette instruction offre des détails aussi utiles qu'agréables sur la culture des différentes espèces d'arbres, capables de procurer des avantages variés à l'habitant des campagnes comme à celui des villes.

4.° Un mémoire du C. Varney, sur les plantations pour utiliser les montagnes arides. Il indique les moyens d'exécution, et propose différens arbres parmi lesquels il semble donner une préférence, peut-être un peu trop grande, à l'acacia *vulgaris* ou le *pseudo-acacia*.

5.° *Un discours sur les moyens de régénérer les forêts, et de multiplier les plantations en tout genre, dans lequel le C. Lebrun* met avec raison

(1) Il seroit à desirer que des travaux aussi louables pussent un jour faire réaliser le projet de navigation dans le département de la Haute-Marne.

Le C. Laloy promet de nouvelles observations barométriques qui serviront à la topographie médicale du département de la Haute-Marne, près Chaumont.

au

au nombre des désastres révolutionnaires la dégradation des forêts, et l'anéantissement presque total des plantations publiques et particulières.

6.° *Un mémoire du C. Laurent sur la suppression des jachères par la culture alterne*; on y trouve des vues philosophiques, des observations judicieuses sur l'agriculture, sur les espèces de plantes utiles à cultiver de préférence, et surtout sur l'avantage du nourrissage des différens bestiaux. Le C. Laurent donne à l'appui de son opinion cet adage de Caton l'ancien, qu'*un médiocre nourrissage est encore plus profitable qu'une bonne culture*. Il propose l'établissement des prairies artificielles, et surtout la suppression de la vaine pâture, comme moyen propre d'augmenter le nombre et la valeur des bestiaux qui font la principale richesse des campagnes.

7.° *Enfin, un rapport sur l'inoculation de la vaccine, par le C. Barbolin, médecin à Chaumont.* Ce rapport m'a paru devoir fixer plus particulièrement l'attention de la Société médicale; puisqu'il offre un sujet dans lequel plusieurs de ses membres ont déja depuis longtemps signalé leurs travaux. « Les nombreuses expériences pu-« bliées par les médecins éclairés de l'Europe, « dit le C. Barbolin, établissant chaque jour « l'heureuse propriété que possède la vaccine « d'être un préservatif de la petite vérole, me dé-« terminèrent, au mois de ventose an 9, à faire « participer les habitans de cette ville au bien-« fait de cette découverte. »

La petite vérole qui régnoit alors, le mit à portée de vérifier sur le champ l'exactitude des expériences. L'insertion du vaccin faite sur neuf personnes, dont quatre enfans et cinq adultes, réussit sur le plus jeune des adultes et sur les quatre enfans. Les quatre adultes sur lesquels l'opération n'avoit pas réussi, présentèrent un ordre de symptômes différens : chez deux d'entre eux, l'insertion n'eut aucune suite ; sur les deux autres elle donna promptement lieu à un bouton de forme irrégulière rempli d'une eau roussâtre, qui occasionna beaucoup de demangeaison sur le bras et quelques douleurs sur l'aisselle, mais qui se convertit en croûte assez vite pour disparoître vers le cinquième jour, époque où le bouton vaccinale ne faisoit que commencer sur les quatre enfans et l'adulte qui avoient été vaccinés avec succès. — De ces adultes l'un ne s'étoit fait vacciner que dans le doute où il étoit d'avoir eu la petite vérole ; un autre également avoit donné des soins à ses frères et sœurs attaqués quelque temps auparavant de petites véroles, sans participer à la contagion. Le troisième avoit communiqué avec des variolés, et n'avoit de même ressenti aucune atteinte de cette maladie. La même opération répétée quelque temps après sur deux de ces adultes, n'offrit aucun résultat.

Celle qui avoit lieu sur le plus jeune adulte et sur les quatre enfans, étoit des plus satisfaisantes. L'un de ces derniers étoit une jeune

fille de six à sept ans ; on craignoit qu'elle ne fût, avant l'opération, infectée de la contagion variolique, parce qu'elle habitoit constamment la même chambre que son frère, alors couvert de petite vérole ; mais elle eut une très-belle vaccine parcourant ses périodes sans aucun mélange de pustules varioliques, quoiqu'elle n'eût pas cessé de communiquer avec le malade.

Encouragés par ces succès, dit le C. Barbolin, nous pratiquâmes de nouvelles inoculations successives de bras à bras pendant quatre mois consécutifs, et sur environ cent-cinquante personnes, tant enfans qu'adultes de tout sexe, comme de tout âge, depuis celui d'un an jusqu'à celui de soixante ; à quelques individus près sur lesquels la vaccination est restée sans effet, toutes nos opérations eurent un succès complet.

Trois enfans récemment vaccinés, dont l'estomac et les intestins étoient remplis de vers et d'humeurs glaireuses, lors du moment de fièvre qui s'élève du huitième au neuvième jour, eurent une fièvre mucingo-jastrique assez sérieuse ; ces enfans traités par les moyens usités en pareil cas, sans nul égard pour la vaccine, ont été parfaitement et promptement guéris ; la marche de cette dernière a été chez eux la même que chez les enfans les mieux portans. — La maladie accidentelle eut présenté, ajoute le C. Barbolin, une complication bien plus grave, si elle eût été déterminée par une fièvre variolique.

Voici d'autres complications que j'ai cru devoir vous rappeler, quoique déja bien des praticiens aient eu occasion de les observer.

Il survint, dit le C. Barbolin, dans le cours de nos opérations, un événement plus inquiétant. Nous avons dit que la petite vérole régnoit dans la commune, et que les vaccinés communiquoient sans réserve avec les variolés. —Deux enfans qui avoient *été vaccinés depuis très-peu de temps*, éprouvèrent, après vingt-quatre heures de fièvre, et à la suite de vomissemens bilieux, *une éruption abondante* sur tout le visage, ainsi que sur toute l'habitude du corps. — Ces boutons prirent en très-peu de temps la forme de pustules semblables à celles de la petite vérole. Ils étoient d'une transparence plus ou moins limpide: quelques-uns avoient une teinte d'un blanc laiteux. *A cette éruption dont les pustules étoient bien isolées et bien distantes les unes des autres, il en succéda* le lendemain une nouvelle qui se plaça dans les intervalles de la première: on voyoit les boutons de celle-ci se développer à mesure que ceux de la seconde se développoient; et les nouveaux exauthèmes s'étant accrus aussi rapidement que les premiers, offrirent les mêmes phénomènes, et s'éteignirent de même; de sorte qu'au cinquième jour il ne restoit plus que des croûtes desséchées, et pas une seule pustule. Ce genre d'éruption qui, par sa forme et ses préliminaires, avoit d'abord inspiré beaucoup d'inquiétude, et répandu l'alarme parmi les vac-

cinés, fut observé par un grand nombre de personnes dans ses plus minutieux détails; on vit qu'étant survenu à la suite du premier paroxilme *d'une fièvre qui n'avoit point cessé, même après la dessication des boutons*, il n'étoit qu'un accident de la fièvre, et non la cause principale. — On reconnut que sa marche rapide n'étoit point celle de la petite vérole, qu'elle ne présentoit aucune de ses phases; et que ne ressemblant à la petite vérole que par la forme des pustules et par la suppuration, il en différoit dans tous les autres points. — D'ailleurs, une jeune fille qui avoit eu évidemment la petite vérole, ayant éprouvé quelque temps après, quoiqu'à un degré plus foible, un accident semblable dans une fièvre du même genre, elle ne laissa plus aucun doute sur la différence entre cette éruption et celle de la petite vérole.

Une éruption semblable a été observée chez un autre enfant vacciné, qui, du reste, n'a pas éprouvé la moindre altération dans sa santé.

Les faits de cette nature sont déja trop connus, ajoute le C. Barbolin; et il n'est aucun homme de l'art qui ne sache qu'assez ordinairement les fièvres intercurrentes participent de la constitution épidémique régnante, et que celles qui se manifestent en même temps qu'une épidémie variolique, offrent souvent des éruptions exauthématiques, ou des sueurs absolument analogues à celles de cette maladie. N'observe-t-on pas de même que les petites véroles

impriment à tous des caractères particuliers suivant les constitutions régnantes ?

Le C. Barbolin observe encore que quoique depuis plus de six mois, il n'existe à sa connoissance aucune petite vérole en sa commune, deux enfans de l'âge de quatre à cinq ans, le frère et la sœur, vaccinés au mois de pluviose an 9, ont, après un an de vaccination, éprouvé une éruption exauthématique, dont les boutons se sont également convertis en pustules, de forme semblable à celle de la petite vérole, dans l'espace de vingt-quatre ou trente heures ; elle a été également précédée de quelques vomissemens, et de quelques mouvemens de fièvre ; mais la fièvre, dans le dernier cas, a disparu au moment de la dessication des boutons, dont la carie ne s'est pas étendue au-delà du cinquième jour de l'éruption. Un léger vomitif les a complètement soulagés ; la maladie étoit terminée sur le premier, lorsqu'elle s'est manifestée sur le second avec la même bénignité (1).

Il est facile de se convaincre qu'une éruption

(1) J'ai moi-même deux observations très-récentes de ces éruptions sur deux enfans, l'un de cinq et l'autre de sept ans, aussi le frère et la sœur. Cette dernière, que j'ai vaccinée avec succès il y a deux ans, a été attaquée, ces jours derniers, d'une fièvre éphémère de vingt-quatre heures, avec une éruption d'une douzaine de petits boutons aplatis, remplis d'un pus blanc de lait et non limpide, qui ne durèrent que trois jours : dans le moment j'observe deux ou trois petits boutons de même forme sur le cou de son frère qui eut la petite vérole naturellement il y a deux ou trois ans.

Il y a donc plusieurs espèces d'éruptions semblables à la petite

aussi fugitive ne peut, en aucune manière, être regardée comme une petite vérole; c'est, continua le C. Barbolin, une simple fièvre avec exanthème, ou tout au plus de ces petites véroles volantes, qui tous les jours induisent en erreur les gens du monde habitués à ne donner qu'une attention superficielle à ces sortes de phénomènes; aussi ce dernier événement n'a-t-il produit aucune sensation défavorable à l'inoculation de la vaccine que nous avons pratiquée depuis sur les plus proches parens de ces enfans.

Quelques contre-épreuves très-bien tentées suivent ces observations, le même esprit d'analyse règne dans les faits, et les idées émises sur le désavantage de la contagion et de l'inoculation, prouvé par les faits malheureux qui ont suivi, ont été, entre les mains du C. Barbolin, des armes victorieuses contre lesquelles les préjugés ont échoué.

Rapport *fait à la Société de médecine clinique, sur une Dissertation de M.* Schmidt, *ayant pour titre :* De Œgrotantium examine rite instituendo; par F. J. C. Broussais, docteur en médecine.

L'auteur établit dans son introduction la nécessité de connoître les maladies, pour les traiter avec succès : connoissance qui ne peut résulter que d'un examen scrupuleux du malade,

vérole, ce que l'on confond peut-être mal-à-propos sous le nom de petites véroles volantes.

et c'est à le bien faire qu'il se propose de conduire ses lecteurs. Il débute par une longue citation des auteurs qui ont traité cette matière. Pour lui, avant d'entreprendre l'examen du malade, il croit devoir définir la maladie. Il fait précéder sa définition par une énumération fort longue d'auteurs qui ont entrepris de le faire avant lui. Il les trouve tous en défaut, et leur reproche, ou de n'avoir fait connoître que les effets des maladies, ou d'avoir dit plutôt ce qu'elles ne sont pas, que ce qu'elles sont. Puis il s'arrête à contempler la nature de la maladie.

Il définit d'abord la vie, cette action qui résulte du conflit du principe de l'organisme particulière (nous avons vu dans sa définition du poison, ce qu'il entend par-là) et de la nature externe ; la lutte n'est pas visible, on n'aperçoit que les effets. L'égalité des deux forces opposées fait la santé. De la victoire remportée par l'une ou par l'autre sur son ennemie, résulte la maladie. Delà deux facteurs opposés à l'action desquels on peut rapporter toutes les maladies. 1.° L'effort des corps extérieurs, *facteur externe*. 2.° La résistance des forces vitales, *facteur interne*. Cette doctrine est celle de Boschlanbius, que notre auteur adopte quant à ce point. Le voilà conduit à la définition de la maladie, qui n'est autre chose que la vie péchant par l'effort supérieur de l'un des facteurs. D'où les maladies *sthéniques* et *asthéniques* ; *Sthéniques*, quand l'incitation est poussée trop loin ; *Asthé-*

niques, lorsqu'elle est trop peu considérable.

Dans le premier cas, c'est le facteur externe, ou l'irritation trop viciée des agens extérieurs qui l'emporte. Delà, les maladies sthéniques. Dans le second, c'est le facteur interne, ou la résistance du principe vital qui reste victorieuse, ce qui donne lieu aux maladies asthéniques, qui sont de deux espèces : directes ou indirectes. *Directes*, ou par défaut d'incitation de la part du facteur externe ; *indirectes*, ou par défaut de l'excitation épuisée auparavant par l'état *sthénique*.

En procédant de conclusions en conclusions d'après ces principes, voyons où nous arriverons. S'il y a maladie sthénique toutes les fois que l'effort des corps excitans extérieurs l'emporte sur la résistance intérieure, il est faux qu'il y ait maladie sthénique, quand l'incitation est poussée trop loin, et *vice versa*. L'effet connu du froid est d'enlever le calorique d'une partie ; si l'incitation ne suffit pas pour le restituer, à coup sûr il y a victoire de la force externe sur l'interne : donc la gangrène qui survient alors, et qu'il faut bien distinguer de celle qui suit l'excès d'inflammation, est une maladie sthénique. L'animal gelé dans la neige est aussi dans un état sthénique. Oh ! dira-t-on, la maladie n'est sthénique que quand les agens externes excitent une vive irritation ; si cela est, l'état sthénique dépend de la violence du conflit, et non de la victoire des facteurs externes : donc d'après les principes de M. Schmidt, la maladie sthénique

ne dépend pas de la supériorité de l'action externe sur la force intérieure. Voilà pour les maladies sthéniques. Voyons les asthéniques.

S'il y a maladie asthénique, quand la force interne surmonte la résistance de l'externe, il n'est pas vrai qu'il y ait maladie asthénique, lorsque la résistance interne est vaincue par l'effort externe. L'opium gommeux diminue une inflammation, cela a lieu parce que les propriétés vitales sont affoiblies dans les capillaires enflammés ; peut-on dire alors que l'inflammation est plus sthénique qu'elle n'étoit? C'est le contraire. Donc l'état asthénique dépend de l'insuffisance des forces vitales, plutôt que de leur surcroît d'énergie. Mais si l'opium, après avoir diminué l'inflammation, l'a fait augmenter, voudra-t-on que l'inflammation soit plus asthénique qu'auparavant? le contraire est évident. Donc les maladies asthéniques sont le résultat du défaut de résistance de la force intérieure contre la force extérieure, comme les maladies sthéniques sont celui de la très-vive résistance de la première contre les efforts de la seconde. Pourquoi plutôt, sans recourir à ces idées de guerre, qui ne sont que des métaphores, ne pas dire : que dans certains cas on voit exaltation outrée des forces de tous les systêmes, ou d'un seul, ou d'un appareil particulier ; et dans quelques autres, un état contraire ?

Si cette façon de voir ne rend pas raison d'une foule de causes inconnues de maladies,

du moins peut-elle s'appliquer à bien des cas, et conduit-elle à des résultats satisfaisans pour la pratique. Mais assez disserté sur les facteurs; Revenons à l'analyse de notre dissertation.

L'auteur subdivise, avec Brown, les maladies en universelles et locales. Universelles, quand toutes les fonctions sont lézées; locales, quand ce n'est qu'une partie.

Il s'appésantit après sur les maladies locales. Il ne regarde pas comme telles les squirres, les sphacèles, les carcinonces, les ostéostéatômes, les méliceris, les athérômes et autres semblables, qui dépendent, dit-il, ou de la mixtion changée des fluides, ou de vices organiques. Ce sont des suites de maladies locales. Sans doute elles sont l'effet d'un changement dans le jeu des propriétés vitales; les squirres viennent d'une irritation chronique, qui a donné lieu à l'engorgement; les sphacèles des vieillards résultent d'une perte locale de la vie, les méliceris et athérômes, d'un changement dans le mode d'exhalation; mais a-t-il un moyen d'isoler la lézion primitive de son effet qui, seul la manifeste? Où trouveroit-il sans cet effet, les signes de l'affection qu'il refuse de qualifier de maladie? J'aimerois autant dire qu'une fièvre et une inflammation ne méritent pas le titre de maladie, parce qu'elles sont le produit d'un changement dans le mode d'action des organes. Que peut profiter à l'art une semblable théorie?

Ces données mises en avant, l'auteur entreprend de tracer au médecin la voie qu'il doit suivre, pour procéder à l'examen d'un malade. Il fait découler de son introduction, deux doctrines, une théorique et l'autre pratique. Voici le tableau de la première, la seule qui contienne la dissertation qu'il nous a offerte.

Connoître les maladies.

Universelles.	Locales.
Dans les universelles.	Dans les locales.
Connoître le facteur interne universel.	Connoître le facteur interne local.
Connoître le facteur externe universel.	Connoître le facteur externe local.

Connoître les formes des maladies.

Section première de la connoissancc des maladies universelles.

Chapitre premier. Il est consacré à la connoissance du facteur interne universel des maladies : tout le reste de l'ouvrage nous manque.

Comme il y a deux sortes de causes, l'une interne, l'autre externe, de même, nous dit l'auteur, il existe deux facteurs, l'un interne, l'autre externe. Il commence par nous faire faire connoissance avec le facteur interne qu'il

définit. Cet état où étoit le corps lorsque le facteur externe est arrivé et a produit la maladie. Ce facteur comprend la prédisposition, les causes proégumènes, l'opportunité, la diathèse. Il n'a introduit ce nouveau mot que pour y comprendre tous les anciens, et s'épargner l'embarras de distinguer des causes prochaines, éloignées, des momens de la cause, des causes matérielles, formelles, essentielles, accidentelles, nécessaires, non-nécessaires, primitives, secondaires, solitaires, coopérantes, positives, privatives des concours, etc., etc., etc.

Il faut convenir que les oreilles des lecteurs auront bien de l'obligation à son facteur, pour leur avoir épargné la fatigante redondance de ces mots barbares; puisse leur esprit distinguer aussi-bien son compte! M. Schmidt multiplie ensuite son facteur en deux articles, le premier appartenant à la santé, le second présidant à l'état de foiblesse et de maladie.

Voici les prédispositions dont se compose le facteur interne appartenant à la santé.

Le tempéramment et la constitution, l'âge, le sexe, le caractère, l'idiosincrase. Quant au facteur dépendant de l'état morbide, il est bien plus compliqué : c'est une hydre à cent têtes.

Il comprend toutes les maladies antécédentes, les déléclités partielles, les vices de conformation, qui, en parcourant tout le corps, peuvent se présenter dans le cerveau, dans les sens externes, dans la respiration, dans la circula-

tion, dans la résorption, dans la préparation des humeurs, dans le sang, dans la lymphe, dans la bile, dans les sens gastriques et intestinaux, dans le sac pancréatique, dans la salive, dans la semence : il ajoute virile. Ce facteur embrasse encore les vices des organes excrétoires, ceux de la mastication, de la déglutition, de la digestion, des organes du mouvement, les maux qui peuvent être la conséquence de toutes les erreurs dans l'usage des matériaux de l'hygiène.

Je me garderai bien de suivre l'auteur dans les détails qu'entraîne la fatigante énumération de tous les membres de ses facteurs; qu'il me suffise de dire à la société, qu'on y voit une foule de répétitions et d'inutilités, des distinctions superflues, des trivialités phyriolagiques et médicales; mais qu'à travers ce chaos, qu'il faut moins attribuer à l'auteur qu'au vice du système qu'il a embrassé, on remarque avec plaisir un esprit méthodique, beaucoup de fécondité et quelques étincelles de génie, qui me font augurer que M. Schmidt, en suivant un plan d'étude plus simple, et en se défaisant de sa passion pour l'extrait, pourroit figurer parmi les bons esprits et les médecins vraiment utiles à l'humanité.

HYDRAULIQUE.

Pompes portatives.

Il résulte des différentes expériences faites par M. *Van Marum*, et communiquées à M. Bertholet, que moyennant de petites pompes portatives qui la distribuent à volonté, il est possible d'éteindre les incendies violens, avec des quantités d'eau très-peu considérables. Le succès de l'opération dépend de l'habileté à diriger le filet d'eau. M. *Van Marum*, avec quatre onces d'eau seulement, est parvenu à éteindre un feu violent, produit par l'inflammation de deux tonneaux goudronnés et remplis de copeaux. Voici comme on explique cet effet singulier :

« La flamme d'un corps brûlant, dit-on, doit « cesser, aussitôt qu'une cause quelconque em« pêche l'air atmosphérique de toucher sa sur« face. Or, quand on jette un peu d'eau sur un « corps fortement embrasé, elle est d'abord ré« duite en partie en vapeur. Cette vapeur, en « s'élevant de la surface du corps brûlant, re« pousse l'air atmosphérique, et retient ainsi la « flamme, qui, par la même raison, ne peut pas « reprendre, tant que la production de vapeur « continue. »

Il suit de cette explication, que pour maîtriser un incendie, il suffit « qu'on jette l'eau où le « feu est le plus violent, afin que la production « de vapeur d'eau qui étouffe la flamme, soit la

« plus copieuse possible, et qu'on continue de « jeter l'eau sur la partie voisine enflammée » en parcourant avec promptitude toutes les autres parties; ce qui peut se faire avec une quantité d'eau médiocre. On conçoit qu'il faut pour cela des mains habiles et exercées; mais l'importance de l'objet mérite bien qu'on en forme. Cette découverte utile peut diminuer considérablement le ravage des incendies, et offre pour cela, une ressource précieuse dans les temps de sécheresse, et dans les lieux où l'on se procure l'eau difficilement.

NÉCROLOGIE ET BIOGRAPHIE.

Notice sur l'astronome Bernier; par Jérome de Lalande.

J'ai déja plusieurs fois rempli le triste devoir de parler de mes élèves après leur mort : Mersais, Veron, Lesne, Dagelet, Beauchamp, m'ont devancé dans le tombeau, et celui dont je déplore la perte étoit un des plus intéressans.

Pierre François Bernier étoit né à la Rochelle, le 19 novembre 1779. La sœur de sa mère, madame Monnet (Marie Moreau), de la Rochelle, morte en 1798, a fait des comédies, des romans; Jenni Bleinmore, des contes orientaux, etc.

Son père, qui étoit attaché à l'intendance, avoit perdu son emploi; mais il se privoit de

tout

tout pour ne rien négliger dans l'éducation de son fils. Il le tint pendant sept ans, chez un instituteur nommé Pastoret de Gallian, où il devint, dès l'âge de quatorze ans, très-fort pour le latin et les autres articles de l'éducation : il eut des maîtres de mathématiques et de musique. Son ami Ingres, aujourd'hui élève distingué de David, lui montroit le dessin. Il n'étoit plus enfant; ses travaux, ses amusemens même annonçoient un homme formé : il ne continua ses liaisons de l'enfance qu'avec les jeunes gens qui étoient comme lui enflammés par le desir de s'instruire; il les rassembloit chez lui pour des conférences instructives. A quinze ans il fit un discours sur la piété filiale, que son cœur lui dicta; il le prononça dans une nombreuse assemblée, où il fut couvert d'applaudissemens.

Le jeune Bernier, pour ne pas être à charge à ses parens, et pour se procurer les livres nécessaires à son goût pour les sciences, se décida à entrer dans l'étude d'un notaire. Il y travailla environ un an; mais une passion décidée pour les mathématiques, occupoit ses momens libres, soit chez un maître, pour apprendre les élémens, soit dans la retraite, pour étudier. Il employoit exclusivement le petit produit de son travail à acheter des livres, et en même temps, pour se délasser, il étudia la langue italienne, et apprit la sténographie.

Ses heureuses dispositions lui ayant fait dépasser les élémens des sciences, il sentit le be-

soin de se procurer des ouvrages plus profonds. Il n'en avoit pas les moyens : heureusement M. Duc La Chapelle, de Montauban, où il étoit alors, que la fortune distinguoit autant que le savoir, l'accueillit avec empressement, et lui offrit tous les secours qui dépendroient de lui ; il l'encouragea, et lui fournit des livres, entre autres mon. Abrégé d'astronomie. Ce dernier ouvrage devint bientôt le livre chéri de Bernier ; il enflamma son imagination : après la première étude, il étoit déja astronome. Il revint plusieurs fois chez M. Duc, lui exprima son goût pour la science des astres, et le desir qu'il avoit de l'approfondir. M. Duc, frappé de ce goût naissant, de la raison et de l'application du jeune homme dans l'âge des plaisirs, lui dit : *Mon ami, ma bibliothéque, mon observatoire sont à votre disposition ; venez habituellement chez moi, vous me ferez toujours plaisir.* Il n'en fallut pas davantage pour décider entièrement Bernier. M. Duc l'eut bientôt mis au fait des calculs astronomiques : il s'exerça quelque temps dans l'observatoire ; mais bientôt son travail fut d'une exactitude si satisfaisante, que M. Duc lui confia l'usage de ses meilleurs instrumens. Il m'informa de cette nouvelle acquisition, et des justes espérances qu'il étoit en droit de former. Peu de temps après, Bernier me donna lui-même des preuves de son aptitude et de ses progrès ; il m'adressa les résultats de ses premiers calculs et ses premières observa-

tions, le 26 avril 1797, comme je l'ai raconté dans ma Bibliographie (pag. 787) : j'en fis imprimer dans la Connoissance des temps de l'an XI, pag. 201.

La médiocrité de la fortune de Bernier ne lui permettoit pas de s'adonner exclusivement à l'astronomie ; ses parens n'avoient de ressources qu'en lui, et ils n'espéroient un bien-être, sur la fin de leurs jours, que de ses talens et de son affection. Bernier, rempli d'attachement pour ses parens, résolut de se présenter comme candidat, pour l'école polytechnique, et se prépara à soutenir l'examen ; il se rendit à Toulouse en vendémiaire de l'an VIII, et il fut examiné par M. Monge, le 16 octobre 1799. Les trois dernières années qu'il passa à Montauban, il se montra extrêmement appliqué. Bientôt après, je cherchai à l'attirer à Paris, où il arriva le 31 janvier 1800 : je le reçus avec enthousiasme, je le traitai avec autant de distinction que d'amitié. L'astronomie s'empara exclusivement de toutes ses affections. Le 16 mars de la même année, il écrivoit à M. Duc : « Je n'ai qu'à me louer des « attentions et des prévenances de M. de La- « lande, et de l'honnêteté de mes collabora- « teurs ; tous les jours je sens davantage com- « bien je vous dois de m'avoir procuré le bon- « heur dont je jouis. Paris ne me plaît guère ; je « ne sors que pour affaires, et cela arrive rare- « ment ; mais je travaille beaucoup : je réduis « dans ce moment, des observations d'étoiles de

« M. Vidal. D'après vos conseils, j'étudie l'alle-
« mand, et j'espère que dans un mois je le lirai
« passablement. »

Il fut bientôt question d'une expédition pour les pays éloignés, pour de nouvelles découvertes, et surtout à la Nouvelle-Hollande. Cette partie du monde qui nous occupe depuis bien des années, méritoit sans doute les sacrifices et les voyages qu'on a faits; car, sur vingt-six millions de lieues carrées que contient la surface entière de la terre, et où il n'y en a que six millions d'habitables, la Nouvelle-Hollande en contient seule un demi-million : elle pourroit contenir autant d'habitans qu'il y en a jusqu'ici dans l'univers, c'est-à-dire, environ cinq cent millions, suivant Volney.

Quelques dégoûts que la jalousie fît éprouver à Bernier, bien malgré moi et bien injustement, la crainte de la conscription, le desir de se faire connoître et de s'avancer, le déterminèrent à se présenter pour ce voyage. Je m'y opposai tant que je pus : il étoit nécessaire à l'astronomie pour des choses plus difficiles; il y a trop de temps à perdre dans les voyages. Je lui offris d'apporter remède à tout ce qui pouvoit l'inquiéter; il n'y a point de sacrifice que je n'eusse fait pour conserver un sujet aussi précieux et aussi rare : il eut tort de les craindre, puisqu'ils eussent été un véritable bonheur pour moi. Il écrivit à ses parens pour avoir leur agrément : « Si j'ai le bonheur de « revenir, leur marquoit-il, le Gouvernement,

« qui est juste et généreux, me facilitera les « moyens de vous remettre comme vous étiez « avant la révolution, c'est-à-dire, aisés, mais « sans opulence : j'aurai la gloire d'être utile à « la France, et de servir a étendre les limites « des connoissances humaines. Que sont les « dangers auprès de si grands motifs ! et, quand « je devrois même y périr, une vie courte, mais « utile, n'est-elle pas réellement plus longue « que de nombreuses années passées dans l'oi- « siveté ou dans de vaines occupations. »

Les parens de Bernier le laissèrent maître de disposer de son sort. Il suivit l'impulsion de son courage : il fut nommé, avec Bissy, par la commission de l'Institut, astronome de l'expédition, le 5 août 1800; et, le 28 septembre, il partit pour le Hâvre.

En parlant de lui dans ma Bibliographie astronomique (page 84), je racontois qu'il travailloit depuis huit mois d'une manière utile dans mon observatoire au collége de France, et s'étoit exercé à l'astronomie nautique avec une assiduité extrême ; et j'ajoutois : « Il sera bientôt « accoutumé aux observations qu'on fait sur les « vaisseaux. Son zèle et son intelligence me « répondent du succès ; j'ai déja vu avec intérêt « son éloge dans le Journal de Paris, du 15 « novembre 1800. Ce jeune astronome n'a pas « oublié les soins que j'avois pris pour lui ; je l'ai « reconnu en lisant qu'au milieu d'une fête que « les officiers donnoient aux savans, lorsqu'on

« eut célébré la république et la marine, Bernier « dit avec une tendre effusion de reconnois- « sance : *à ceux qui nous ont guidés dans la carrière « des sciences*, et ce vœu, digne de sa sensibilité, « fut accepté de tous les convives. »

Le 28 septembre 1800, il étoit parti pour le Hâvre. Dès le 30 au matin, il fut visiter les corvettes qui étoient encore dans le bassin. « Je me suis « promené un quart-d'heure, dit Bernier, sur « le pont du Naturaliste, avec le capitaine Hame- « lin, qui doit le commander. Il est très-aimable, « très-honnête et très-prévenant. Après cela « j'ai été sur la jetée voir la mer ; ce spectacle « imposant m'a fait une grande impression ; et, « depuis ce moment, je brûle de m'embarquer. « Je crois que le voyage sera fort agréable ; « l'union la plus intime règne entre les officiers, « les astronomes, les botanistes, les minéralo- « gistes, les zoologistes, les géographes, les « aspirans, les élèves, les jardiniers : nous « sommes tous de jeunes gens ; nous avons tous « le même zèle. »

Le 13 octobre, il racontoit que le capitaine Hamelin lui avoit dit un jour : « Mon cher « Bernier, je me promets beaucoup d'agrément « dans ce voyage ; j'espère que vous aurez la « complaisance de m'instruire ; je ne sais d'as- « tronomie que ce que savent ordinairement « les officiers de marine ; mais vous trouverez « en moi un écolier zélé et docile. » Il vient sou- vent à nos réunions du soir, et prend du thé avec nous.

Ils partirent le 19 octobre 1800. Pendant les huit premiers jours, Bernier fut très-malade ; mais, arrivé le 2 novembre à Teneriffe, il m'écrivoit qu'il ne s'apercevoit plus du mouvement du vaisseau. Le 14 octobre 1801, il m'écrivit de l'île de Timor. Il avoit acquis une si grande habitude des observations sur le vaisseau, qu'il étoit assuré de dix minutes sur la longitude ; et un séjour de deux ou trois semaines dans la même station, la lui donnoit à une minute près, c'est-à-dire 4 " de temps ; il y a peu d'observatoires en Europe qui soient aussi bien déterminés ; il étoit étonné de la précision à laquelle il étoit parvenu.

MM. Freycinet frères, lieutenans de vaisseau, tous deux très-instruits, se mirent en état de seconder Bernier et de le remplacer.

Il s'occupa des réfractions, et il espéroit aller un jour dans le Nord lever les doutes qui nous restent. Il travailloit à perfectionner les instrumens dont on se sert à la mer ; il s'occupa du magnétisme, des aurores australes, des marées ; il avoit établi sa tente sur le bord de la mer pour être plus à portée d'observer. Il fit même un vocabulaire de l'île de Timor : on y voit que les habitans appellent Bonaparte *le grand fils du crocodile ;* ils ne connoissent pas de plus superbe comparaison.

Les montres marines de M. Louis Berthoud, lui furent d'un grand secours. Il m'écrivoit du port Jakson : « Ces montres sont d'une précision

« et d'une régularité prodigieuse ; présentez à « cet artiste étonnant les assurances de mon « respect et de mon admiration. »

Ils étoient partis de l'Ile-de-France le 25 avril 1801. Le 29 mai on aperçut les côtes de la Nouvelle-Hollande, vers le cap Lewin, qui est au sud-ouest ; ils la prolongèrent l'espace de quatre cents lieues en faisant quelques relâches sur les points les plus importans ; on détermina la baye des Géographes et celle des Requins ; mais le besoin d'eau et de vivres frais que ce vaste pays n'avoit pu fournir, à cause de son aridité, obligea d'aller à Timor, où l'on arriva le 23 août 1801. Plus d'un mois auparavant on avoit épuisé la provision de vivres frais faite à l'Ile-de-France ; et la mauvaise nourriture commençoit à altérer la santé de Bernier. Alors Baudin le mit à sa table, et Bernier ressentit les effets salutaires d'une meilleure nourriture. Le besoin que Baudin avoit de l'astronome, dut le porter à des ménagemens. J'ai raconté dans ma Bibliographie (p. 874), combien l'astronome étoit contrarié. Cependant, au mois de novembre 1801, Baudin écrivit que l'astronome Bissy n'avoit pu supporter le voyage, qu'il étoit resté à l'Ile-de-France, qu'on étoit dédommagé de cette perte puisque le jeune Bernier se portoit bien, qu'il étoit chargé seul de la partie astronomique du voyage, et qu'on avoit tout lieu de croire qu'elle ne pouvoit tomber en meilleures mains, que le C. Bernier avoit l'es-

time générale de tous les savans, et que chacun se félicitoit en son particulier d'être son ami.

Cependant la conduite du capitaine Baudin, à l'égard de ses compagnons de voyage, étoit telle, que quinze d'entre eux le quittèrent à l'Ile-de-France. Bernier eut le courage de continuer, quoiqu'il fût incommodé, et c'est à lui qu'on devra toutes les positions des divers points. L'astronome Bissy m'écrivit une longue lettre pour se justifier d'avoir quitté. Je lui répondis par ce seul mot : Bernier y est.

M. Piquet fut surtout l'objet des mauvais traitemens de Baudin ; il partit de Timor, le 4 octobre 1801, pour s'en revenir en France ; Bernier me le recommanda : « En vous intéres-« sant à M. Piquet, me disoit-il, vous devez comp-« ter sur la reconnoissance de toutes les per-« sonnes qui composent l'expédition. »

La première campagne avoit été peu utile, et l'on étoit scandalisé à Paris du peu de mémoires et de plans que Baudin avoit envoyés : il sentoit lui-même ses torts.

Le 14 novembre 1801, il retourna à la Nouvelle-Hollande. « C'est là, dit Bernier, dans sa « lettre du 17 novembre, que j'ai vu, pour la « première fois, les intéressans habitans que « nous appelons sauvages ; ces hommes, aussi « voisins de la nature qu'il est possible de l'ima-« giner, sont bien intéressans à connoître. Si « le plaisir de vous revoir m'est encore réservé, « je vous entretiendrai de leur mœurs, de leurs

« usages ; j'ai été témoin de leur triste et pré-
« caire existence ; je les ai vus sans défense
« contre les intempéries du chaud et du froid,
« et leurs combats m'ont révolté par leur bar-
« barie. Quel contraste avec les habitans for-
« tunés de l'île de Timor ! »

En 1802, on alla dans la partie sud-est, au détroit de Basse, au port Jakson. Bernier observa l'éclipse de soleil du 4 mars 1802, l'éclipse de lune du 19 mars, et le passage de mercure sur le soleil, du 9 novembre.

Le capitaine Flinders, commandant d'une expédition angloise pareille à celle des François, observa l'éclipse de soleil à terre, sur la côte S. O., à 34° 48' de latitude S., et 153° 49' de long. comptée du premier méridien ; commencement à 1^h 12' 37" ; fin à 3^h 36' 11".

On parcourut la côte sud où l'on reconnut deux grands glofes.

La mauvaise nourriture, les viandes salées du Nord, et de la plus mauvaise qualité, avoient fait perdre à Baudin la moitié de son équipage. Il renvoya en France la corvette le Naturaliste, avec le capitaine Hamelin, qui partit le 9 novembre 1802. Baudin acheta la Casuarina, petit bâtiment de quinze hommes d'équipage, fait d'un excellent bois, qui pouvoit approcher de terre beaucoup plus près que les corvettes.

Le zèle de Bernier pour le service public, qui l'avoit empêché de quitter Baudin à l'Ile-de-France, l'empêchèrent encore de revenir avec

le capitaine Hamelin qui le lui proposoit pour sa santé ; mais il voyoit qu'un voyage dispendieux et important perdroit une grande partie de son utilité si l'astronome abandonnoit le vaisseau ; et il est mort victime de son zèle, de son courage, et de son civisme.

Dans la troisième campagne, on partit du port Jakson ; on acheva la côte Sud ; on remonta par l'ouest ; on attaqua la côte Nord ; mais elle est presque inaccessible.

Dans la dernière, Baudin vouloit aller à la Carpentarie ; mais il partoit par la Mousson sud-est, c'étoit mal choisir son temps. On revint à Timor. Bernier étoit d'une foiblesse extrême ; il lui auroit fallu du vin, il ne vouloit pas en demander. Le mauvais air lui causa une fièvre inflammatoire ; il s'embarqua au commencement de juin, et il mourut quelques jours après.

On courut des bordées au S. E. de Timor, et l'on finit par revenir à l'Ile-de-France, où Baudin mourut lui-même d'un crachement de sang.

Baudin écrivit le 29 mai, de Timor, qu'il croyoit avoir bien rempli sa mission ; et le 11 août il écrivoit de l'Ile-de-France : « Les maladies qui nous « ont affligés pendant notre dernier séjour en « mer sur la côte Nord, ont occasionné la mort « de Bernier, que nous avons tous regretté par « ses talens et sa bonne conduite. »

Au reste, ce voyage a été important ; il a fait connoître des ressources que les Anglois nous cachoient. Ils font des sacrifices énormes depuis

quinze ans pour la Nouvelle-Hollande ; ils en tirent beaucoup d'huile de baleine et de phoque, des peaux de loups marins, qu'ils vont vendre à Canton, etc.

Les Malais viennent chaque année entre les deux moussons pêcher des tripans, espèces de mollusques, ou de grosses limaces de 2 ou 3 pieds, que les Chinois prisent beaucoup comme aphrodisiaques. On trouve à la côte Nord jusqu'à trente de leurs bâtimens, montés chacun de trente ou quarante hommes.

Ce voyage des François aura servi à l'histoire naturelle, au commerce, à la géographie ; celle-ci devroit être plus complète. Mais peut-être a-t-on à reprocher au capitaine Baudin d'avoir peu consulté les savans, et d'avoir mal pris ses dimensions ; aussi l'expédition en a souffert ; il s'entouroit de gens communs qui le flattoient ; il craignoit d'approcher de terre, et n'avoit pas assez de zèle pour affronter les dangers.

La corvette le Géographe a été ramenée par M. Milius, qui étoit l'officier le plus ancien ; elle était partie de l'Ile-de-France le 17 décembre, et est arrivée à l'Orient le 24 mars 1804. Elle a rapporté tous les papiers : car Baudin n'avoit presque rien envoyé ; il avoit l'amour-propre ou la petitesse de vouloir tout présenter lui-même. Il a été trompé dans son espoir, comme le fut Laperouse ; et ceux qui suivront leur exemple méritent d'avoir le même sort.

La mort de Bernier est le plus grand inconvé-

nient qui ait résulté de ce voyage. Sa mère a bien du regret de lui avoir inspiré le goût de la marine ; elle est d'un port de mer ; elle avoit vu faire des fortunes rapides à des capitaines heureux. Son fils vit alors que l'astronomie lui seroit utile ; et quand il vint à Paris, il pensoit à la marine que sa mère avoit oubliée.

On verra dans les phrases suivantes, ses agitations, sa sensibilité et son style : c'est dans une lettre du 18 novembre 1802.

« C'est des extrémités du monde que ton fils
« t'adresse encore une fois les assurances de sa
« tendresse ; puisse-tu les recevoir en bonne
« santé ! puisse-tu être aussi en bonne santé,
« lorsque j'irai me précipiter dans tes bras !.....
« Cet heureux moment est bien loin.... Deux
« ans s'écouleront peut-être encore.... Souvent
« je le devance par la pensée... Je me dédom-
« mage au moins un peu en vous racontant
« les détails de notre voyage. Ce voyage est
« long et ennuyeux, mais de temps en temps il
« offre quelque agrément. Enfin, je remplis la
« mission dont le gouvernement m'a honoré ;
« j'espère par-là vous être utile un jour, et cet
« espoir me donne de nouvelles forces. Vous
« êtes sans cesse présens à mon esprit, à mon
« cœur : c'est où je rapporte mes travaux et mes
« plaisirs. »

Son attachement pour ses sœurs étoit aussi tendre. Il lui est arrivé de passer une partie de la nuit pour leur ménager le lendemain un amu-

sement instructif. L'une d'elles étant prête d'accoucher, et le mari ayant perdu son emploi, il lui écrivit qu'il adopteroit l'enfant, et se chargeroit de l'élever. J'ai éprouvé moi-même combien il étoit aimant. Il m'écrivoit : « Je vous prie, « mon bien cher maître, de ne pas oublier votre « élève qui, dès extrémités de l'univers, vous re- « nouvelle les assurances d'un respect et d'une « reconnoissance éternelle. » C'est ainsi que mon zèle dévorant pour l'astronomie m'a procuré quelquefois de vives jouissances ; mais celle-ci a bientôt fait place à de cuisans regrets.

Ce jeune homme avoit une philosophie et des principes qui ne sont ordinairement que le fruit de l'âge et d'une longue suite de réflexions. Bon fils, bon frère, bon ami, bon citoyen, il avoit toutes les vertus de l'humanité ; et tous ceux qui l'ont vu de près, l'admiroient et le chérissoient. Si sa mort est une perte pour l'astronomie, c'en est une encore pour l'espèce humaine, où il y a si peu d'individus de cette perfection.

Notice sur le C. J. B. Lestiboudois.

Les sciences naturelles ont à pleurer la perte d'un des hommes qui les ont cultivées avec plus de fruit. Le C. *Jean-Baptiste* Lestiboudois, médecin et professeur de botanique à Lille, vient de terminer son honorable carrière, à l'âge de 90 ans.

Il y enseignoit cette science depuis 1770 : il en donnoit encore des leçons l'été dernier. Ce vénérable vieillard a conservé jusqu'au dernier soupir, un jugement sain, une mémoire heureuse et toutes ses facultés intellectuelles. Douze heures avant d'expirer, il se fit apporter des fleurs de perce-neige, de violette et de safran printannier, qu'il compara avec les planches de Tournefort, représentant ces plantes. Toute son existence a été consacrée au bien public, au soulagement de l'humanité souffrante, et à la pratique des vertus sociales. Aussi attendoit-il la mort avec cette tranquillité d'ame que donne la conscience d'une vie pure. Il étoit auteur d'une carte de botanique, dans laquelle il avoit réuni le système de Linné à celui de Tournefort. Il est un des premiers qui ait indiqué les différens avantages que l'on peut tirer de la pomme de terre, dans un mémoire inséré, en 1772, dans le Journal de physique de l'abbé Rozier. Il fut le principal rédacteur de la nouvelle Pharmacopée de Lille; il mit au jour, en 1781, un ouvrage élémentaire de botanique, estimé des naturalistes, sous le titre de *Botanographie-Belgique* (1), qu'il avoit composé avec son fils, (ce dernier en a fait paroître une seconde édition, considérablement augmentée et suivie d'un tableau général des végétaux). Tandis qu'il étoit

(1) Cet ouvrage se trouve chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins-Sorbonne, hôtel de Cluny (4 vol. in-8. brochés, 18 fr. et 24 francs, francs.)

professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département du Nord, à 84 ans, indépendamment de son cours de botanique, il a formé des cahiers contenant d'excellens principes de zoologie, à l'usage de ses élèves. Oubliant ses intérêts pour se livrer entièrement à l'étude de l'histoire naturelle, le C. Lestiboudois ne s'est acquis aucune fortune ; il n'a laissé pour héritage à ses enfans, que la probité et la vertu dont il leur a constamment donné l'exemple. Le souvenir d'un tel homme sera toujours cher aux naturalistes, et surtout à ceux qui ont eu l'avantage de le connoître particulièrement. Ce qui peut adoucir leurs regrets, c'est qu'ils trouvent dans son fils *François* un successeur qui marche sur ses traces et qui court la même carrière avec autant de zèle que de talent.

Bégu, *ancien élève du citoyen* Lestiboudois.

LIVRES DIVERS.

PHILOSOPHIE.

Métaphysique *des Etudes*, ou Recherches *sur l'état actuel des Méthodes dans l'Etude des Lettres et des Sciences, et sur leur influence relativement à la solidité de l'Erudition ;* par G. M. Raymond, avec cette épigraphe : *Non sufficit ad scientiam alicujus ut siat universali*

sali et confuse, sed opportet scire determinatè et distinctè. Aristot. Eth. 6. Paris, *Charles Pougens*, quai Voltaire, n.° 10; an XII-1804, in-8.

C'est un tableau analytique des divers systêmes et théories successivement adoptés par les philosophes tant anciens que modernes, sur la manière et les moyens d'instruire les hommes. Pour faire apprécier avec justesse l'état actuel des méthodes, l'auteur reprend l'histoire du raisonnement depuis l'origine de la philosophie jusqu'à nos jours; il suit la chronologie des erreurs et des découvertes de l'esprit humain; et, comme on ne peut juger que par comparaison, M. Raymond a heureusement rapproché la didactique des modernes de celle des anciens. Le style répond à la subtilité, à la profondeur et à la gravité du sujet.

J. L. G.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Essai *sur la Longévité, et* Questions *proposées sur ce sujet intéressant; par le chev.* John Sainclair *Baronnet, membre du parlement de la Grande-Bretagne; suivi de sa lettre à* Louis Ballois, *sur l'Agriculture, les Finances, la Statistique et la Longévité, et d'un Tableau sur ce qu'on peut appeler les Sources du revenu public.* A Paris, chez *Henrichs*, libraire, rue de la Loi, n.° 1231; an X-1802, in-8. Prix, 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 cent. *franc de port.*

Les pays les plus remarquables pour la longévité, sont les pays montagneux. Nous lisons

dans *Pallas*, que les habitans des districts hérissés de montagnes, de certains cantons de Sibérie, atteignent à une longue vieillesse ; qu'il est fort commun d'y trouver des gens de 100 à 110 ans, et qu'il y a vu lui-même un soldat de 120 ans. Buffon, dans une liste qu'il a donnée de tous les pays de l'Europe remarquables pour la longévité, met en tête les montagnes de l'Ecosse. En effet, il n'y a peut-être point de contrée où, en proportion de ses habitans, on trouve plus qu'en Ecosse, des octogénaires, des nonagénaires et des centenaires. L'auteur invite ceux qui aiment à vivre longuement, à suivre certaines règles qu'il établit dans l'ordre suivant : 1°. La nourriture ; 2.° l'habillement ; 3.° la demeure ; 4.° l'exercice ; 5.° les habitudes ; 6.° la médecine ; 7.° l'état de l'esprit.

1.° La nourriture doit être saine et sans excès ; 2.° il faut se vêtir chaudement, surtout dans l'âge avancé, et pendant la saison rigoureuse ; 3.° être logé dans une maison bien aérée, et autant que possible, dans une température égale ; 4°. faire de l'exercice sans fatigue, et surtout des promenades agréables et à pied ; 5.° parmi les habitudes salutaires, la propreté tient le premier rang ; 6.° avoir rarement recours aux médecins, et jamais aux charlatans ; 7.° enfin, rien n'est plus propre à prolonger les jours, qu'une égalité d'ame, un caractère gai, et du courage pour supporter les revers auxquels dans cette vie tout le monde, surtout à un âge avancé, est plus ou moins exposé. Fontenelle n'a dû en grande partie sa longue carrière, qu'à la douceur uniforme de son caractère, et à l'enjouement qui ne lui fit jamais envisager que le côté plaisant des choses. *Il fut jeune jusqu'au dernier jour de sa vie.*

PHYSIQUE.

Recherches *sur la formation et l'existence des Ruisseaux, Rivières et Torrens qui circulent sur le globe terrestre, avec des observations sur les principaux fleuves qui traversent la France, sur les causes des changemens qu'ils éprouvent dans leur cours, le moyen de les contenir dans leur lit, d'en tirer avantage pour la navigation; examen critique de plusieurs ouvrages qui ont traité de ces objets, et vœu sur les travaux hydrauliques qui ont été proposés ou mis en usage par le C.* Le Creulx, *inspecteur-général des Ponts et Chaussées.* Un vol. *in*-4. de 450 pages, avec 8 planches explicatives. Prix, 12 fr. pour Paris; 15 fr. *franc de port.* A Paris, chez *Bernard*, libraire de l'Ecole Polithechnique et de celle des Ponts et Chaussées, quai des Augustins, n.° 31.

HISTOIRE NATURELLE.

Traité élémentaire d'Histoire naturelle; *par* A. M. Constant Duméril, *docteur en Médecine, professeur d'Anatomie et de Physiologie à l'Ecole spéciale de Médecine*, etc. *Ouvrage composé par ordre du Gouvernement, pour servir à l'enseignement dans les Lycées nationaux.* A Paris, chez *Déterville*, libraire, rue du Battoir, n.° 16. An XII—1804. In-8. de 394 pages.

Depuis quelques années, les livres élémentaires qui ne sont pas les plus aisés à rédiger, se sont fastidieusement multipliés. Il seroit avantageux pour les lettres et les sciences que tous

eussent l'ordre et la clarté de celui-ci. Les ouvrages si justement célèbres de MM. Fourcroy, Haüy, Cuvier, Brongniart, Geoffroy, Lacépède, etc. sont les sources où a puisé l'auteur. D'ailleurs, le mérite personnel de M. Duméril, recommande particulièrement encore ce traité. Après avoir développé successivement le règne végétal et animal, il consacre son dernier chapitre à l'homme, dont il passe en revue les différentes races répandues sur toute la terre. Quant à la méthode des *demandes* et des *réponses* adoptées pour ces élémens, nous ne la croyons pas, avec Rousseau, la plus heureuse et la plus sûre; nécessairement elle rompt les idées, et distrait le jeune élève de l'objet dont on veut l'entretenir : en supposant qu'on ne veuille pas employer la méthode purement descriptive, on devroit lui préférer celle *du dialogue*, qui nous paroît effectivement la plus facile, la plus naturelle, la plus attachante. Les anciens, en connoissant tout l'avantage, écrivirent dans cette forme les ouvrages les plus importans.

J. L. G.

MÉDECINE.

DISSERTATION SUR LA FIÈVRE PUERPÉRALE, *présentée et soutenue à l'Ecole spéciale de Médecine de Paris; par* J. F. D. LOBSTEIN, *médecin-correspondant de la Société Médicale d'émulation*, etc. (1).

Tel est le titre de l'ouvrage dont la Société à chargé M. Nauche et moi de faire le rapport,

(1) Cet article est le rapport de MM. Nauche et Fauché sur cette Dissertation.

ouvrage qui a le double mérite d'offrir beaucoup de faits bien constatés, et d'écarter tout ce qui n'est point avéré par l'expérience et l'observation; et, sous ces rapports, on sent l'importance que peuvent avoir, pour les progrès des sciences médicales, de semblables écrits.

Après avoir fait connoître l'opinion des médecins les plus recommandables qui ont écrit sur cette maladie, ainsi que leurs hypothèses, il part de leurs observations ainsi que de celles qu'il a pu recueillir pour arriver à la nature de cette maladie qui, au milieu de tous ses efforts et de ceux de ses contemporains, demeure encore, pour ainsi dire, ensevelie dans l'oubli.

Passant ensuite aux considérations anatomiques et physiologiques sur les membranes séreuses, fondées sur les expériences de Walter, Bichat et autres médecins estimables, ne balance point à ranger cette maladie, à l'exemple du docteur Pinel, dans la classe des phlegmasies des membranes séreuses, et à reconnoître un rapport d'identité avec les péritonites en général; à part les causes qui les produisent, qui ici, comme il a soin de le remarquer judicieusement, sont relatives aux sujets qu'elles affectent, etc. Cette idée déja reproduite par d'autres médecins non moins observateurs dans quelques dissertations publiées avant celle-ci, ne peut nullement détruire l'avantage pour la science d'une concurrence aussi louable. C'est ainsi qu'en réunissant une somme de faits et en partant d'eux pour établir ces conséquences, on est presque toujours sûr d'arriver à la vérité, dont la plupart des médecins des siécles précédens, se sont très-souvent écartés

lorsqu'ils se sont laissé entraîner par l'esprit d'hypothèse.

Parmi les nombreuses observations dont s'étaye l'auteur, s'en trouvent quelques-unes terminées heureusement par dépôts à l'extérieur ; viennent ensuite les ouvertures cadavériques faites par le docteur Bayle (aussi recommandable par son zèle que par sa modestie) devant la plupart des élèves de l'école pratique, et sous la surveillance du chef des travaux anatomiques, M. Dupuytren, ainsi que l'analyse chymique de la matière épanchée, et sur laquelle, malgré les découvertes qu'elle a fournies, il reste encore tant à faire pour détruire ces futiles erreurs de lait épanché, de metastare laiteuse, etc. dont jusqu'ici on n'a pu encore reconnoître l'identité avec ce fluide, et qui ressemble tant à celui que les membranes séreuses exhalent. Au reste, avant de décider une question si importante : Quelle est la nature du fluide épanché lors de la fièvre puerpérale? attendons de nouvelles expériences, et le rapport qu'en pourront faire, d'une manière circonstanciée, les médecins qui s'y livrent, parmi lesquels nous pourrons annoncer le docteur Schwilgué, ancien élève du professeur Pinel, aux soins et aux travaux desquels nous devons tant d'éclaircissemens utiles pour les sciences médicales.

Toutes les autorités dont s'appuie l'auteur sont respectables et honorent autant son zèle que les vues qui l'ont dirigé. Quant aux différentes espèces dont l'auteur a parlé, il étoit loin de les regarder comme essentielles ; c'étoit plutôt pour fixer l'opinion des médecins sur les vues de traitemens que chacune d'elles requerroit.

Pour terminer enfin tout ce que nous avons à dire, et donner une idée plus juste de la saga-

cité et de l'esprit qui ont dirigé son auteur, nous allons rapporter tout au long les deux paragraphes qui sont à la suite de son article sur les terminaisons de la fièvre puerpérale, où l'on ne peut s'empêcher de remarquer à la fois et l'esprit médical et philosophique.

« Le retour du lait aux mamelles, dit-il, est « surtout un signe favorable, et qui doit être mis « au rang des mouvemens critiques les plus heu- « reux ; et Muller, Planchon, Bonella, Levret, « Tissot, ont observé que les accidens les plus « funestes, les symptômes les plus alarmans, dis- « paroissent presque toujours quand le lait se « porte aux mamelles. Doublet en rapporte un « exemple frappant. Dans le mois de décembre « 1775, une femme qui nourrissoit son enfant « l'ayant sevré à l'âge de huit mois, fut saisie « d'un accès de folie très-fort : le mari, surpris « de cet accident, et encore plus de sa durée, « ne sachant quel parti prendre, imagina que « la présence de l'enfant pourroit calmer le dé- « lire de la mère. A peine la malade l'eut-elle « aperçu, qu'elle le présenta à son sein. Les « mamelles étoient vides alors, mais la conti- « nuité de la succion y fit venir le lait ; et dès « qu'il y fut rétabli, ce qui ne tarda pas à arri- « ver, la malade recouvra sa raison.

« Cette observation prouve bien évidemment, « continue l'auteur, les avantages du retour du « lait aux seins ; elle démontre en même temps « l'utilité de la succion pour procurer une crise « aussi salutaire. Doublet, Artuce, Van Swieten, « Whyte, Gastelier, Chambon, Bonhella, Tissot « et tous les médecins qui ont écrit sur les « maladies des femmes ou sur celles des enfans, « rapportent mille exemples qui prouvent l'uti- « lité de la lactation, soit pour prévenir, soit

« pour arrêter le ravage que le lait exerce sur « les nouvelles accouchées. Si je ne craignois, « ajoute-t-il, de m'écarter de mon sujet, je tâ- « cherois de démontrer aux femmes, combien « l'intérêt de leur santé, le besoin de prévenir « les maladies, ou de les guérir, leur comman- « dent impérieusement de nourrir elles-mêmes « leurs enfans : je leur prouverois qu'elles vio- « lent à la fois les lois de la nature et de l'huma- « nité, en sacrifiant à leur commodité le plus « saint des devoirs ; je combattrois les préjugés « qui servent de voile à ces violations : mais que « pourroit ma foible voix contre un usage né « de la dépravation de nos mœurs, et entretenu « par elle ? C'est de leur régénération seule que « la nature peut attendre ses droits dès long- « temps méconnus par la corruption, et que « n'ont pu lui conserver les sages avis des grands « médecins, et les maximes éloquentes des phi- « losophes.... »

Nous pensons, d'après autant de motifs, que la société ne peut qu'accueillir cet ouvrage et remercier l'auteur, en l'invitant à continuer ses recherches, qu'il a si heureusement commencées.

J. F. Fauché.

La Morale religieuse *ne doit-elle pas être employée dans certains cas, comme moyen curatif de l'aliénation mentale? Question posée par* M. Giraudy, *médecin;* in-8. de quatorze pages. De l'imprimerie de *Laurens jeune*, libraire, rue Saint-Jacques, n.° 32.

CHIRURGIE.

Supplément *à tous les Traités, tant étrangers que nationaux, sur l'art des Accouchemens; par* Jacques-André Millot, *ancien membre des Collége et Académie de chirurgie de Paris*, etc. Un vol. in-8. Prix, 5 fr. A Paris, chez l'auteur, rue du Four-Saint-Honoré, n.° 455; *Migneret*, imprimeur, rue du Sépulcre, faubourg Saint-Germain, n.° 28; et *Pernier*, libraire, rue de la Harpe, n.° 187. An XII — 1804.

M. Millot, persuadé comme il le dit lui-même, que les fautes des siécles passés sont toujours utiles aux siécles qui suivent, et que le moyen de l'instruction est de faire servir à l'amélioration des sciences, les lumières acquises, s'est attaché dans ce supplément, à rappeler les opinions et les procédés des meilleurs auteurs, tant nationaux qu'étrangers, et à relever les erreurs sans nombre, où sont tombés ceux de ses contemporains qui ont méconnu les bonnes sources. Cet ouvrage ne contient que peu de choses au-delà des connoissances préliminaires et postérieures à l'accouchement; mais, par l'addition de ce qui n'a pas été dit, ce peu fait le complément actuel de tout ce que l'homme de l'art doit savoir dans cette partie. L'accueil qu'il a reçu du Corps législatif, du Tribunat, et de l'Institut national, est un hommage flatteur rendu aux talens et à la moralité de M. Millot.

HISTOIRE.

NOUVEAUX *Mémoires historiques sur la guerre de sept ans ; par M. de* RETZOW, *ancien capitaine au service de Prusse, traduits de l'allemand.* 2 vol. in-8.; chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, quai Voltaire, n.º 2.

Le roi de Prusse, en écrivant lui-même la guerre qu'il avoit soutenue avec tant de gloire contre presque toutes les puissances de l'Europe, n'a point laissé ignorer les véritables causes qui l'avoient excitée, et les fautes même qu'il avoit faites : cette histoire de la guerre de sept ans, dans laquelle les succès et les revers, les échecs et les victoires sont également présentés avec l'impartialité de l'historien, et la franchise d'un héros qui avoit l'Europe pour témoin de ses actions, n'avoit pas besoin d'autant d'écrivains qui, après lui, ont voulu nous en faire connoître tous les détails. M. Tempelhof en a publié une histoire qui peut être instructive pour les militaires. M. d'Archenholtz est lu avec plaisir pour les agrémens du style. M. Retzow prétend que les auteurs se sont bornés aux récits historiques ; qu'ils manquent d'éclaircissemens sur les points les plus importans de cette lutte politique ; qu'ils ont écrit dans un temps trop rapproché des événemens ; qu'ils n'ont pu ni dû écrire ce qu'ils devoient encore ignorer, ni ce qu'ils pouvoient avoir appris ; le temps a levé le voile, et a donné à l'histoire la liberté, sans laquelle elle n'a pas même le mérite du roman. Le nuage du mystère est dissipé, l'auteur de ces mémoires en profite

pour nous dire, non ce que nous savons déja, mais ce que ceux qui ont écrit avant lui n'ont pu nous apprendre. Il se propose, dans ses deux volumes, de nous développer les vraies causes de cette époque fameuse; de dissiper les doutes; de démontrer les effets; *de nous donner des aperçus tout-à-fait neufs* sur divers faits intéressans, sur quelques préjugés accrédités, et sur le caractère de quelques personnages remarquables; il va faire succéder la certitude aux conjectures, et la vérité aux vraisemblances; il a été témoin et acteur des faits qu'il raconte, et on lui a communiqué les observations de personnes bien instruites des faits principaux qui se sont passés pendant cette période. Dans le moment où M. de Retzow écrivoit ces mémoires, il croyoit qu'il n'y avoit peut-être que deux témoins vivans instruits des résultats qu'il publioit: il faut donc le croire sur sa parole

« Le but que s'est proposé l'auteur de cet « ouvrage, n'a point été de donner une histoire « *systématique* de la guerre de sept ans, mais « d'éclaircir plus d'un doute; de mettre dans un « vrai jour une multitude de faits inconnus « jusqu'ici; de tracer le caractère de différens « personnages célèbres, et de tirer de l'oubli « des anecdotes piquantes. » En lisant ces mémoires, on ne peut douter qu'il n'ait rempli son objet; ceux qui ont fait cette guerre sous les généraux françois, autrichiens, russes, suédois, peuvent seuls juger de la vérité des faits qui y sont rapportés, de la diversité des événemens qu'on y raconte, et de leurs causes; des vues, des talens, de la conduite des principaux acteurs qui ont agi pendant cette mémorable époque de l'histoire militaire du dix-huitième siécle.

On apercevra peut-être quelque partialité dans les jugemens que l'auteur porte sur quelques généraux françois et autrichiens; mais en général il est vrai, instruit et très au fait des divers intérêts qui faisoient mouvoir les cabinets des puissances alliées. Quoique Prussien, il ne cherche point à dissimuler, à excuser les défauts de son souverain; il parle de ses fautes, de son despotisme, de sa jalousie contre ses frères, de sa politique machiavélique; il rend justice en même temps à ses grandes qualités, à son courage dans les revers, à ses ressources dans les circonstances difficiles, à sa persévérance dans ses projets, qui tenoit quelquefois de l'entêtement et du despotisme. M. de Retzow n'oublie pas de faire connoître les talens militaires du prince Henri, à qui ses mémoires sont dédiés, la sagesse de ses plans, la prudence d'exécution, et sa belle campagne en Saxe et en Silésie.

On lit ces mémoires avec autant de curiosité que d'intérêt, quoiqu'on n'aie pas les connoissances nécessaires pour en apprécier tout le mérite; on y trouve des particularités que les historiens qui ont précédé M. de Retzow, ont ignorées, que le roi de Prusse avoit cru devoir cacher; et qui rendent ces mémoires le complément de tout ce qu'on a écrit sur une des guerres les plus importantes de notre temps, tant par la part que les puissances de l'Europe y prirent, que par la diversité des événemens qu'elle présente.

A. J. D. B.

ANTIQUITÉS.

Les Monumens antiques du Musée Napoléon, *gravés par* Thomas Piroli, *avec une explication par* J. G. Schweighaeuser, *publiés par* F. *et* P. Piranesi, *frères, à Paris, dans leur établissement chalcographique, à l'ancien collége de Navarre.*

PROSPECTUS.

Publier la collection entière de ces monumens, gravés avec exactitude et soin; y joindre une description précise et substantielle, rédigée par d'habiles antiquaires, tel est le but que se proposent les frères Piranesi.

Voici l'ordre adopté pour l'exécution de cet ouvrage.

On commencera par les monumens des Dieux et autres personnages mythologiques.

On donnera ensuite les monumens relatifs aux temps héroïques.

On passera delà aux monumens historiques qui seront classés selon l'ordre chronologique des personnages ou des événemens qu'ils représentent.

La collection sera terminée par les monumens de pure décoration, et autres morceaux qui ne peuvent entrer dans aucune de ces classes. On rangera ces monumens selon l'importance de leur objet.

Chaque planche sera accompagnée d'un texte qui contiendra l'indication des idées mythologiques, ou des faits historiques, qui ont servi de motifs aux artistes; la description exacte du monument, avec les explications nécessaires

pour en donner une idée complète; l'indication des restaurations, dont le peu de justesse a quelquefois changé l'esprit du monument; les dimensions et le genre de pierre de l'original; enfin, l'endroit où il a été trouvé, et le Musée où il a été conservé précédemment.

Chaque livraison contiendra 10 planches et 20 pages de texte conformes au présent Prospectus. Il en paroîtra une chaque mois, à compter du 15 germinal an 12.

L'Ouvrage entier contiendra environ trois cents planches (c'est le nombre des Monumens antiques que renferme aujourd'hui le Musée Napoléon); il formera trois volumes in-4.°

Le prix modique de l'Ouvrage le mettra à la portée de tous les Amateurs et de toutes les Ecoles publiques et particulières de l'Europe. — Pour les souscripteurs il sera de six francs par livraison. — On tirera un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin, premières épreuves. Le prix en sera de 12 fr.

Conditions de la Souscription.

On paiera 12 fr. en souscrivant. — La moitié de cette somme servira à payer la première livraison. — L'autre moitié sera imputée au paiement de la dernière; de manière qu'on aura 6 fr. à payer en retirant chacune des autres Livraisons, jusqu'à la dernière exclusivement. — On ajoutera 30 centimes par livraison pour les recevoir franches de port. — Les noms des Souscripteurs seront imprimés dans le troisième volume. — Ceux qui n'auront pas souscrit paieront chaque livraison 7 fr. 50 c.

Les Souscriptions seront reçues et les distributions se feront chez les Piranesi, à leur Dé-

pôt, Palais du Tribunat, rue Saint-Honoré, n.° 1354.

Et au Bureau des *Monumens antiques*, rue de Grenelle, n.° 321, en face de la rue des Saints-Pères, faubourg Saint-Germain; s'adresser au C. D. Colas.

Les lettres et l'argent seront envoyés franc de port.

Cette première livraison contient, le Trône de Saturne; ce monument a déja été décrit par M. *Visconti*, et ensuite plus amplement expliqué par M. *Millin*, dans ses Monumens inédits, tome I.er, art. 20. — Une tête colossale de Jupiter. —Partie supérieure d'une statue de Jupiter. — Bas-relief représentant Jupiter, Junon et Vénus. — Une tête colossale de Junon. — Petite statue de Junon. — Minerve colossale, dite la Pallas de Velletri. — Buste colossal de Minerve. — Minerve d'ancien style grec. — Et Minerve de Versailles.

Pour les seconder dans leur entreprise, *MM. Piranesi* ont employé M. *Piroli*, dessinateur et graveur, connu par les gravures *in*-4.° des monumens d'Herculanum et de la Villa Borghese, ainsi que par celles des dessins de M. Flaxman, relatifs à l'Iliade, l'Odyssée, aux tragédies d'Eschyle, et à la divine comédie du Dante.

La rédaction du texte est confiée à M. *Schweighaeuser*, fils du savant helléniste de ce nom, et connu lui-même par un mémoire inséré dans le premier volume des Mémoires de la troisième classe de l'Institut national, et par l'édition stéréotype des caractères de Théophraste, traduits par La Bruyère, avec des additions et des notes nouvelles. Le célèbre antiquaire, M. *Visconti*, le dirigera dans ce travail. Il est aussi avanta-

geux qu'honorable pour le jeune M. *Schweighaeuser* d'être l'élève, et, en quelque sorte, l'émule d'un maître aussi habile. Les artistes trouveront dans cet ouvrage des indications utiles et des modèles dans tous les genres. L'industrie manufacturière pourra y puiser des idées. Il offrira une jouissance continuelle à l'homme de goût. Il les fera connoître à l'habitant des départemens éloignés ou des pays étrangers. Le voyageur, enfin, y trouvera le moyen de se préparer d'avance à l'étude de ces immortels chefs-d'œuvre.

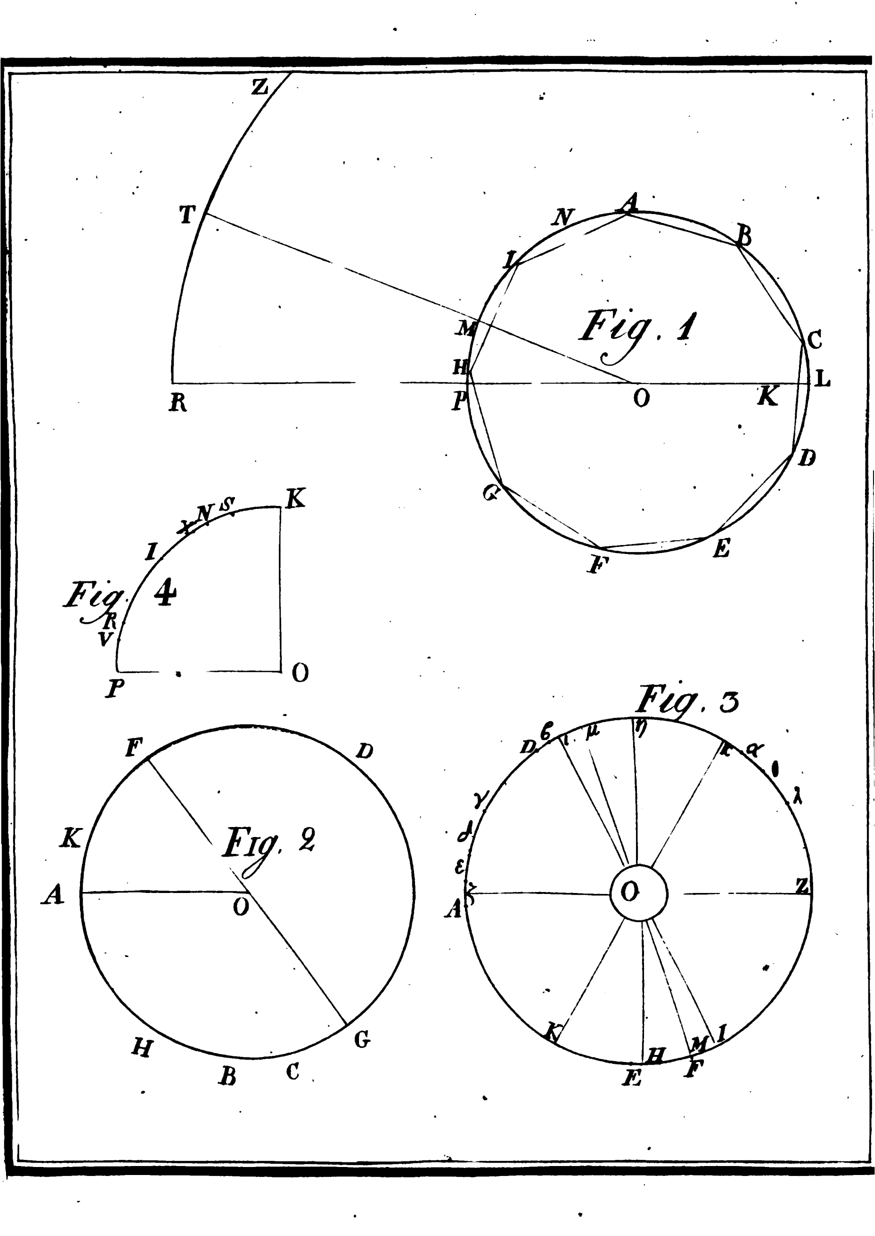
MÉLANGES.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale.

A Paris, chez madame *Huzard*, imprimeur-libraire, rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arts, n.° 11.

Première année, douze numéros formant treize feuilles in-4.°, grande justification, petit romain, à deux colonnes, non interligné, avec quatre planches.

Prix 6 fr. brochés, et par la poste 6 fr. 75 cent.



Digitized by Google

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

GRAMMAIRE.

Alphabet irlandois, précédé d'une Notice historique, littéraire et typographique; par J. J. *Marcel.* page 146

ANTIQUITÉS.

Extrait d'un Discours sur l'ancienne vénération de quelques peuples pour les oiseaux. 149

Conseils des Poëtes anciens sur la conservation des Dents; par J. R. *Duval.* 162

HISTOIRE.

Histoire de l'enlèvement et du transport d'ouvrages remarquables de l'art, du pays des vaincus dans ceux des vainqueurs; par F. C. *Sickler.* 179

Londres et les Anglois; par J. L. *Ferri de St.-Constant.* 206

HISTOIRE NATURELLE.

Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle appliqué aux arts, etc.; par *Sonnini, Virey,* etc. 196

BELLES-LETTRES.

Traduction des quatre premiers livres de l'Enéide de Virgile; par M. H. *Gaston.* 216

GÉOMÉTRIE.

Mémoire sur l'inscription de l'Ennéagone; par D. *Encontre.* 223

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

LONDRES.

Observations tirées de l'ouvrage de *Herschell*, intitulé : *Catalogue des 500 nébuleuses nouvelles*, etc. 227

ALLEMAGNE.

BRÊME.

Découverte d'une nouvelle Comète par le docteur *Olbers*, de Brême. 229

ITALIE.

GÊNES.

Assemblée tenue par l'Institut national pour honorer la mémoire de G. L. *Oderigo.* *Ibid.*

ESPAGNE.

MADRID.

Annonce d'un Journal qui se publie à Madrid. *Ibid.*

FRANCE.

PARIS.

Nomination de M. *Jaquin* et *Larochefoucault-Liancourt*, pour correspondre avec l'Institut. 230

Société d'encouragement. 235

Rapport fait à la Société médicale d'émulation, sur le I.er vol. des Mémoires de la Société libre d'agriculture, etc. du département de la Haute-Marne. 237

Rapport fait à la Société de médecine clinique, sur une Dissertation de M. *Schmidt*; par F. J. C. *Broussais.* 247

NANCY.

Notice sur les travaux de la Société d'émulation de Nancy. 230

HYDRAULIQUE.

Pompes portatives. 253

NÉCROLOGIE ET BIOGRAPHIE.

Notice sur l'astronome *Bernier*; par J. de *Lalande.* 256

Notice sur le C. J. B. *Lestiboudois*; par *Bégu*. 271

LIVRES DIVERS.

PHILOSOPHIE.

Métaphysique des Études; par J. M. *Raymond*. 272

Économie politique.

Essai sur la longévité, et Question proposée sur ce sujet intéressant par le chev. *John Sainclair*. 273

Physique.

Recherches sur la formation et l'existence des ruisseaux, rivières, etc. qui circulent sur le globe de la terre; par le C. *Le Creulx*. 275

Histoire naturelle.

Traité élémentaire d'Histoire naturelle; par A. M. *Constant Duméril*. *Ibid*.

Médecine.

Dissertation sur la fièvre puerpérale; par J. F. D. *Lobstein*. 276

La Morale religieuse ne doit-elle pas être employée, dans certains cas, comme moyen curatifde l'aliénation mentale? 280

Chirurgie.

Supplément à tous les traités sur l'art des accouchemens; par J. A. *Millot*. 281

Histoire.

Mémoires historiques sur la guerre de sept ans; par M. de *Retzow*. 282

Antiquités.

Monumens antiques du Musée Napoléon, gravés par Th. *Piroli*. 285

Mélanges.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale. 288

AVIS.

DE L'IMPRIMERIE DE FOURNIER FILS.

(N.° 19.) Ventose an 12.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. Alibert, Desgenettes, Bast, Silvestre de Sacy, Fourcroy, Hallé, Duméril, Schweighæuser, Lacépède, Barbier, Barbier du Boccage, Langlès, Lalande, Lagrange, Lebrun, Marron, Mentelle, Bassinet, Morellet, Noel, Oberlin, Chardon-la-Rochette, Caillard, Van-Mons, Sicard, Traullé, Léveillé, Cuvier, Geoffroy, Ventenat, Cavanilles, Usteri, Boettiger, Visconti, Villoison, Willemet, Winckler,

Fr. Lobstein, etc. etc. fournissent des Mémoires; contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8. par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier et le quinze de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. Fuchs, Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Simon.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Reclan.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

BOTANIQUE.

MOUSSES.

PRODROME DE L'ÆTHÉOGAMIE (1) ou d'un Traité sur les familles de plantes dont la fructification est extraordinaire; par A. M. F. J. PALISOT-BEAUVOIS, correspondant (ancien associé) de l'Institut national.

FAMILLE DES MOUSSES.

Les mousses sont des plantes plus parfaites à nos yeux que les *algues*, les *champignons*, les

---

(1) Æthéogamie, dérivée de αηθης, *eos*, *insolitæ*, *et* γαμος *nuptiæ*, est un mot substitué à celui de *Cryptogamie*. Cette classe est composée de sept familles que je publierai successivement, savoir:

- Les Algues.
- Les Champignons.
- Les Lichens.
- Les Hépatiques.
- Les Mousses.
- Les Lycopodes.
- Les Fougères.

Je ne donne, aujourd'hui, que la cinquième famille (les mousses) qui est achevée depuis longtemps, et qui a été présentée à l'Institut national, dès le 12 germinal an XI. Cet ouvrage est le résultat de plusieurs années de recherches et d'observations, et je me hâte de le donner au public, en raison des différences de mon système avec celui d'Hedwig, qui n'est pas applicable à toutes les especes, et qui rend l'étude et la connoissance de ces plantes impossible.

lichens, et quelques *hépatiques*. Comme presque tous les végétaux, elles sont munies de racines, de tiges, de feuilles et de fleurs. Les anciens botanistes n'avoient qu'une idée bien imparfaite de cette dernière partie, que les modernes, depuis MICHELI, ont mieux déterminée; ils ont reconnu deux fleurs : une mâle, et l'autre femelle. HEDWIG, qui jouit avec raison de la plus brillante réputation en qualité d'observateur, a fait de nouvelles recherches sur ces plantes. L'Anthère, suivant MICHELI et LINNAEUS, est pour lui une fleur femelle, et ce que les premiers considéroient comme fleur femelle, est dans son opinion une fleur mâle. Ce systême, qui n'est point applicable à toutes les espèces de mousses, se trouve opposé à celui de DILLENIUS, de MICHELI, de LINNAEUS, d'HALLER, etc., que l'on peut regarder aussi avec raison comme de grands observateurs. J'ai combattu ce systême dès l'année 1782; il l'a été depuis par de savans naturalistes, au nombre desquels je ne citerai que GOERTNER et M. VENTENAT. L'ouvrage dont je publie aujourd'hui un extrait, et qui est le résultat de plus de 30 années de recherches, est entièrement contraire à la manière de voir d'HEDWIG. Les botanistes impartiaux jugeront, en les comparant, quel est le plus naturel et le plus vraisemblable des deux.

Comme je ne m'arrêterai pas ici à combattre le systême d'HEDWIG, ni à appuyer le mien par des raisonnemens, on peut, en attendant que je publie les autres familles de L'AETHÉOGAMIE, con-

sulter ce que j'en dis dans la deuxième livraison de ma FLORE D'OWARE ET DE BENIN, article *Androgynette*.

La fleur des mousses, essentiellement la même dans tous les genres et dans toutes les espèces, ne diffère extérieurement que par le nombre et la forme des organes accessoires aux organes immédiats de la génération. C'est une fleur hermaphrodite, sous forme de massue ou de masse, qui croît au sommet des tiges ou aux aisselles des feuilles ; elle est nécessairement composée de cinq parties qui se rencontrent dans toutes, et de cinq autres réunies aux premières ou en totalité ou en partie seulement ; de manière que dans les unes on en compte six, dans d'autres sept, et même huit, neuf, dix dans d'autres. Cette fleur est toujours ou globuleuse, ou ovale, ou cylindrique, terminant un tube plus ou moins long, ou portée sur un péduncule mou et membraneux : elle se nomme URNE. Les dix parties que l'on distingue dans la fleur des mousses sont :

1.° La COEFFE : membrane campaniforme ou cuculliforme, velue ou hérissée de poils plus ou moins longs, ou glabre, lisse ou striée, transparente ou opaque, toujours sèche, et couvrant l'urne en totalité ou en partie. Lorsque la fleur est jeune, la coëffe enveloppe toutes les parties qui la composent, à l'exception du périchèse dans les mousses qui en sont pourvues. On peut la comparer à une double corolle externe ; quant

à ses fonctions seulement ; car, considérée sous le rapport de son insertion, de sa forme, et de la nature de sa substance, elle n'est comparable, rigoureusement parlant, à aucune partie connue des autres végétaux ; elle tombe de bonne heure dans quelques espèces ; dans d'autres, elle ne se détache qu'avec l'opercule, lors de la maturité ; dans un petit nombre (l'*Encalypta*) elle persiste souvent, même après la maturité : elle est double dans quelques HYMÉNODES.

2.° L'OPERCULE : organe particulier à cette famille de plantes. Il termine l'urne et en bouche l'orifice : sa forme est conique, tantôt plane ou obtuse, tantôt alongée, quelquefois subulée ou acuminée, ou enfin très-élargie à sa base, et garnie au centre d'une pointe plus ou moins longue ; dans ce dernier cas, on le nomme *Mamillaire*. Le moment de sa chute est celui de la maturité de la fleur et de la fécondation des semences. Il est permanent dans deux genres seulement : le *Phasc*, dont la fécondation se fait intérieurement, et le *Tétraphe* où il se divise en quatre parties égales en forme de dents.

3.° L'URNE : on donne particulièrement ce nom à la petite tête qui termine la masse ou massue, qui naît au sommet des tiges ou aux aisselles des feuilles ; elle sert de seconde enveloppe à la poussière fécondante et à la capsule. On peut la comparer à une vraie corolle tubulée dans la plupart, pédunculée dans un petit nombre de celles qui établissent le passage naturel

des *Hépatiques aux Mousses.* Elle est globuleuse ou ovale, ou pyriforme ou cylindrique : nue à son orifice ou bordée par un péristome simple (externe); droite, inclinée ou renversée; simple ou garnie à sa base d'un renflement nommé *apophyse*; le tube est ou plus court ou plus long, ou de la longueur de l'urne; il est droit, arqué ou renversé au sommet.

4.° La POUSSIÈRE FÉCONDANTE : assemblage de petits grains ronds, raboteux, contenus dans une membrane particulière, recouverte par l'urne, ouverte dans les ENTOPOGONES et les DIPLOPOGONES, et garnie à son orifice, de cils (péristome interne), fermée, et se déchirant dans les APOGONES, les ECTOPOGONES et les HYMÉNODES. La poussière est placée autour de la capsule qui occupe le centre de l'urne; elle sort avec explosion d'un seul ou de plusieurs jets dans les mousses ayant un péristome.

Son enveloppe immédiate, qu'on pourroit appeler sac authérifer, conserve la forme de l'urne; dans les *polytrics*, et la plupart des *hyménodes*, elle est tétragone; dans toutes elle embrasse étroitement le péduncule de la capsule auquel elle paroît adhérer fortement.

D'après cette organisation, les mousses se trouveroient rangées dans le système sexuel, parmi les plantes de la *gynandrie;* disséminées dans la *gyn. polyandrie,* formant deux nouveaux ordres, la *gyn. monadelphie* (les barbules, les hypnes, les mnies, etc.), et la *gynandrie polyadel-*

phie: la *cancellaire*, plus un troisième et un quatrième ordre à nommer, dans lesquels seroient classées les *apogones*, les *ectopogones* et les *hyménodes*. Ces rapprochemens, peu naturels, et que je suis loin de proposer sérieusement, ne sont présentés ici que pour établir les analogies que les mousses ont avec les autres plantes.

5.° Le PISTIL OU CAPSULE (Columelle. Hedw.): organe de diverses formes; il occupe le centre de l'urne; il est renfermé dans le sac authérifer, entouré de la poussière fécondante; on ne distingue point de style proprement dit, si ce n'est dans le *splanc*, où il paroît quelquefois prismatique. Le stigmate est capité, quadri ou quinquefide, aigu et conique dans quelques *hypnes*; simple et non apparent dans la *vorticelle*; l'ovaire est oval ou alongé, lisse ou velu. Pour l'ordinaire, il est porté sur un péduncule qui prend naissance dans la gaine, traverse le tube pour pénétrer jusques dans l'urne, où quelquefois il se divise en plusieurs branches qui se réunissent à la base de l'ovaire. D'autres fois il traverse une substance charnue, verte, qui occupe le fond de l'urne, et sur laquelle la capsule semble reposer.

Nota. Les cinq parties décrites ci-dessus composent essentiellement la fleur de toutes les mousses; dans les APOGONES, il est des genres dans lesquels on n'en distingue aucun autre; mais dans les autres sections, ces cinq parties les plus essentielles, sont accompagnées d'une

ou plusieurs des cinq suivantes, non moins essentielles aux genres qui en sont pourvus.

L'absence, la présence de ces dernières parties et la diversité de leur forme, servent à établir les sections et à distinguer les genres. Il est nécessaire de les bien connoître pour l'étude de ces plantes.

6.° Les dents (ou péristome externe): les dents, placées à l'orifice de l'urne, bordent l'enveloppe extérieure; elles sont pour l'ordinaire lancéolées, aiguës, variables par le nombre, depuis huit jusqu'à soixante-quatre; simples, ou geminées, ou fendues et bifides; courtes, obtuses dans un petit nombre. Les dents contribuent essentiellement à la fécondation dans les mousses qui sont pourvues de ces organes, par un mouvement régulier d'irritabilité, d'après lequel elles se renversent et se rapprochent alternativement. Dans les *Hyménodes*, les dents sont immobiles et accompagnées d'une membrane horizontale; dans les *diplopogones*, elles se trouvent réunies avec les cils; dans les *ectopogones*, elles sont seules; elles manquent dans les *entopogones* et dans les *apogones*.

7.° Les Cils (ou Péristome interne): Les cils bordent à l'orifice de l'urne la membrane interne dont ils paroissent n'être qu'une continuité. Ils sont filiformes ou soyeux, droits ou tournés en spirale, pour l'ordinaire au nombre de 8, 16 ou 32: libres ou réunis en un ou en plusieurs paquets; ils contribuent comme les

dents, séparément ou conjointement avec elles, à la fécondation des semences. Leur irritabilité est moins sensible, et leur mouvement peu apparent. Les cils sont accompagnés des dents dans les *Diplogones*, ils sont seuls dans les *Entopogones*, et manquent dans les *Hymenodes*, les *Ectopogones* et les *Apogones*.

8.° La Membrane horizontale : Organe particulier à la section des Hyménodes, dans lesquelles elle tient lieu de péristome interne : elle est mince, supportée par les dents, et percée à jour comme un crible.

9.° La Gaine : Cet organe ne manque que dans deux genres seulement, où elle n'a pas été observée. C'est un petit tuyau cylindrique ou tuberculeux, dans lequel est inséré le tube de l'urne. Linnaeus a confondu cet organe avec le vrai péristome dans quelques genres. On peut le comparer à un calice interne dans lequel l'urne et toutes ses parties, ci-dessus décrites, sont enveloppées dans le premier moment de leur formation.

10.° Le Périchèse : Cet organe est un vrai calice composé de plusieurs folioles ordinairement membraneuses, toujours différentes des feuilles, et plus ou moins imbriquées ; il entoure la gaine. Toutes les Mousses n'en sont pas pourvues ; il sert de caractère pour distinguer certains genres.

Micheli a observé que les *Polytrics*, les *Mnis*, les *Splancs* portent des rameaux étoilés dans lesquels se trouvent de petits corps succulens, ar-

ticulés. Il les a considérés comme des fleurs femelles. HEDWIG a comparé à ces petits corps, ceux qu'il a vus dans des bourgeons axillaires des *Hypnes* et quelques autres. Ils sont, selon lui, des fleurs mâles, comme nous l'avons déja dit. Mais ces petits corps ne se trouvent point dans toutes les mousses; et quand il seroit vrai qu'ils sont remplis de poussière, ce que je n'ai jamais pu voir, cette exception suffit pour faire rejeter son système. Nous pensons donc avec DILLENIUS, que ces petits corps sont de simples bourgeons semblables à ceux que l'on trouve dans quelques *Liliacées*, la *Bistoste*, etc., et qu'ils sont étrangers aux organes essentiels de la fécondation. En conséquence, ils ne sont point compris dans ma méthode au nombre des caractères génériques; et doivent tout au plus servir à distinguer quelques espèces entre elles.

La seule fleur des Mousses consiste dans l'urne et toutes ses parties; c'est une fleur hermaphrodite ; elle est également conformée dans toutes les espèces, quant aux cinq parties les plus essentielles, la *coëffe*, l'*opercule*, l'*urne*, la *poussière fécondante* et le *pistil*. Les dents et les cils, dans les mousses qui en sont pourvus, jouent un des premiers rôles dans l'acte de la fécondation. En effet, du moment que ces organes ne sont plus retenus par l'opercule, ils se mettent en mouvement, s'agitent, s'ouvrent, et se rapprochent alternativement, tant que l'urne contient des poussières et des semences. J'ai nombre

de fois vérifié cette observation, et j'en ai rendu témoin M. Adanson, l'un des commissaires de l'Académie, nommés pour examiner le mémoire que j'ai présenté en 1782. En voici le résultat, et comment on doit concevoir la fécondation dans ces plantes.

Dans toutes les mousses à péristome, les poussières et les semences sortent avec explosion, dès l'instant que l'opercule est tombé. Mais comme par la position respective de ces deux attributs, il pourroit se faire qu'ils sortissent sans se rapprocher, sans se mélanger, et par conséquent sans se féconder, la nature y a pourvu par les dents et les cils qui arrêtent l'effet d'une trop prompte explosion. Dans les Ectopogones, l'explosion se fait par plusieurs jets successifs, pendant lesquels les dents se réunissent pour forcer les poussières de rester à l'orifice; puis elles se renversent successivement pour leur laisser un libre passage, après avoir été mélangées avec les semences; dans les Ectopogones, les cils, presque toujours tournés en spiral, exercent la même fonction en s'alongeant, se déroulant, et se repliant sur eux-mêmes successivement. Dans les Diplopogones, où l'explosion est plus forte, et paroît être d'un seul jet, les poussières sont retenues par les cils réunis en cône, pendant que les dents s'agitent comme dans les ectopogones, pour favoriser et arrêter successivement leur sortie.

Deux objections se présentent, et m'ont été

faites contre cette théorie. 1.° Dans tous les végétaux, la fécondation s'opère dans la fleur avant l'entière formation des graines, qui sortent des capsules toutes fécondées. 2.° S'il est vrai que les dents et les cils contribuent si puissamment à la fécondation des graines dans les mousses, et d'une manière opposée à celle de tous les autres végétaux, comment cette fécondation peut-elle avoir lieu dans les APOGONES, privées de dents et de cils ?

L'exemple de quelques reptiles et des poissons, dont les œufs ne sont pas fécondés dans le corps de la femelle, comme cela s'opère dans presque tous les autres animaux, mais bien à leur sortie par le mâle, est une réponse d'autant plus satisfaisante à la première objection qu'elle établit une analogie frappante, et justifie le nom, ÆTHÉOGAMIE (*nuptiæ insolitæ*) que je donne à la classe des plantes CRYPTOGAMES de LINNAEUS.

Quant à la seconde objection, elle est plus sérieuse en apparence, mais j'y réponds par un fait facile à vérifier, et qui sert de preuve à ma théorie. C'est que dans les mousses privées de péristome, les semences et les poussières ne font aucune explosion, et sortent de l'urne après la chute de l'opercule, comme sortiroient d'un sac que l'on comprimeroit à sa base, des grains de blé, de sable, etc., qui y sont contenus. En effet, si l'on prend une fleur d'un *gymnostome* en maturité, et qu'on en fasse tomber l'oper-

cule légèrement et sans déchirement, on voit à l'instant les poussières se gonfler, se soulever et couvrir l'orifice de l'urne, de manière que les semences renfermées dans la capsule qui se déchire au même moment, se mélangent avec elles ; si, d'un autre côté, on prend une mousse à péristome, et qu'on la soumette à la même observation, on voit les poussières s'élever au dehors avec explosion, et les dents s'agiter, comme je l'ai dit, de manière à arrêter et favoriser alternativement leur sortie.

Des botanistes ont remarqué que les dents manifestoient des mouvemens, longtemps même après que l'urne s'est vidée. Cela est vrai; mais ces mouvemens accidentels ne sont que l'effet d'un air plus humide, qui agit sur les organes sans vie, mais repliés, roulés et crispés par la sécheresse, et ne doivent pas être confondus avec les mouvemens naturels et réguliers d'irritabilité, qui commencent dès la chute de l'opercule, et ne durent que le temps nécessaire à la fécondation des graines.

PREMIÈRE SECTION.

Les Apogones Apogoni.

Urne privée de péristome.

Obs. Les apogones établissent le passage qui lie les *mousses* à la famille des *hépatiques* qui les

précèdent dans l'ordre naturel. En effet, l'andræée porte une urne qui se divise en quatre portions égales, et qui est portée sur un pédun-cule blanc, mou et membraneux comme dans les *jungermannes*. Le même péduncule se retrouve dans la tourbette; enfin il devient plus solide dans le *phasc*, et se rapproche d'autant plus du tube de l'urne des autres mousses.

§. *Urne tubulée.*

PREMIER GENRE.

Andræée; Andræea. Hrh. Hoff. Hedw. Jungermania, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel.

Coëffe campaniforme, courte, terminée en pointe; opercule conique, obtus; urne pedunculée, ovale, se divisant en quatre portions égales, lancéolées, concaves, réunies au sommet par l'opercule; peduncule blanc, membraneux; capsule turbinée, infère; style filiforme de la longueur de l'urne; stygmate simple, très-petit.

Tiges divisées ou rameuses; fleurs terminales; feuilles éparses, imbriquées; plantes terrestres, naissant quelquefois sur les pierres. Ce genre est composé de deux espèces, les *jungermania rupestris et alpina. Linn.*

II.e GENRE.

Tourbette ; Sphagnum. Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Hedw. Brid.

Coëffe cuculliforme, très-petite, tombant de bonne heure ; opercule court, presque plane ; urne pedunculée, sphérique ou ovale ; péduncule blanc, mou, membraneux, transparent ; folioles perichétiales, longues, lancéolées, aiguës.

Plantes des marais. Tiges rameuses ; feuilles imbriquées ; fleurs terminales ou latérales.

Ce genre est composé de sept espèces : *sphagnum palustre, Linn.* ou *cymbifolium et capillifolium, Hedw. Recurvum, magellanicum, condensatum, Javanense, Hedw. Brid. et Clandestinum*, nouvelle espèce que j'ai trouvée dans la riche collection de M. de Jussieu, et dont M. Bory-St.-Vincent a dernièrement rapporté des échantillons de l'Ile-de-France.

III.e GENRE.

Phasc. Phascum ; Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Hedw. Brid.

Coëffe cuculliforme, petite ; opercule conique subulée, persistant ; urne péduncuIée, ovale ou globuleuse ; péduncule court, d'un blanc verdâtre, membraneux, transparent : point de périchèse.

Plantes terrestres. Tiges très-courtes, presque nulles, simples ou divisées; feuilles éparses, ouvertes, enveloppant l'urne pour l'ordinaire; fleurs terminales.

Ces plantes, parmi lesquelles on croît reconnoître l'Hissope de Salomon, sont les plus petites connues, si on excepte quelques champignons presque imperceptibles; ce genre est composé de quatorze espèces: les *Phascum acaulon, subulatum, Linn. Cuspidatum, curvicollum, piliferum, crispum, cohœrens, longifolium, patens, alternifolium, nitidum, stoloniferum, serratum, conforvoides. Hedw. Brid.*

§§. *Urne tubulée.*

IV.e GENRE.

Gymnostome; Gymnostomum. Hedw. Brid. Bryum. Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent.

Coëffe cuculliforme, quelquefois presque campaniforme; opercule conique, plus ou moins alongé et aigu, quelquefois plane; urne ovale ou pyriforme, droite; tube médiocre, quelquefois très-court; point de perichèse; gaine oblongue.

Plantes terrestres. Tiges simples ou peu rameuses, fleurs terminales, feuilles éparses.

Ce genre est composé de dix-neuf espèces: les *Bryum truncatulum, pyriforme, æstivum,*

Linn. Hedwigia lapponica; gymnostomum microstomum, pennatum, curvirostrum, stelligerum, obtusum, prorepens, Japonicum, tenue, rutilans ovatum, pulvinatum, fasciculare, Heimii. Hedw. Brid. splachnoideum et dilatatum. P. B. Deux nouvelles espèces de l'Amérique septentrionale.

V.e GENRE.

HEDWIGIE; HEDWIGIA. Hedw. Brid. Bryum. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Anictangium. Hedw. op. posth.

Coëffe campaniforme; opercule mamillaire, urne ovale, tube très-court, enveloppé ainsi que l'urne dans les foliolles du périchèse.

Plantes terrestres ou croissant sur les arbres et sur les pierres. Ce genre comprend trois espèces. *Hedwigia ciliata. Hedw. Brid. nervosa, integrifolia. P. B.* Espèces nouvelles que j'ai rapportées de l'Amérique septentrionale.

VI.e GENRE.

ANICTANGIE; ANICTANGIUM. Hedw. op. posth. Sphagnum, Hypnum, Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Hedevigia, Hedw. Brid.

Coëffe campaniforme; opercule mamillaire, urne ovale; droite, tube droit, court; gaine cylindrique, large, ouverte, presque aussi longue que le tube; point de périchèse.

Plantes

Plantes aquatiques ou terrestres. Tiges simples ou rameuses; feuilles éparses; fleurs latérales.

Ce genre est composé de cinq espèces *sphagnum alpinum*, *hypnum aquaticum*, *Linn. Sphagnum simplicissimum Brid. Anictangium setosum*, *cirrhosum. Hedw. Op. posth.*

VIIe. GENRE.

TÉTRAPHE; TETRAPHIS. Hedw. Brid. Mnium, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent.

Coëffe campaniforme, cannelée, fendue d'un côté, dentée à sa marge inférieure; opercule conique oblong, se divisant en quatre portions égales, dentiformes, permanentes; urne un peu amincie à son sommet, droite; tube droit de moyenne grandeur; gaine enveloppée dans un périchèse.

Plante terrestre. Tige simple, dégarnie de feuilles à la base; rameaux stériles étoilés, de deux sortes; fleurs terminales, feuilles éparses.

Une seule espèce *Mnium pellucidum*, *Linn.* Voyez la savante Dissertation de SCHMIDEL.

II.e SECTION.

LES ECTOPOGONES ; ECTOPOGONI , de Εκτος *extrà , et* πωγων *barba.*

Orifice de l'urne garni de dents, ou un seul péristome, externe.

§. Dents doubles ou fendues, et coëffe cuculliforme.

VIII.e GENRE.

FENDULE; FISSIDENS. Hedw. Brid. hypnum, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent.

Opercule acuminé, presque mamillaire ; huit ou seize dents fendues jusques vers la moitié de leur longueur, chaque division sétiforme ; urne ovale, droite, ou légèrement inclinée ; tube médiocre ; gaine tuberculeuse enveloppée d'un périchèse, dont les folioles, quelquefois herbacées, sont renversées à leur sommet.

Plantes terrestres. Tiges simples ou presque simples ; feuilles imbriquées distiques ; fleurs latérales, terminales ou radicales.

Ce genre est composé de treize espèces. Les *hypnum bryoides, adianthoides, taxifolium, asplenioides, Linn. Fissidens exilis, osmundioides, palmatus, polypodioides, subbasilaris, novæ hol-*

landiæ, *webera semi-completa? Hedw. Brid.* Il sera augmenté de quelques espèces que j'ai vues dans les collections de MM. Boiteau, la Billardière, Dupetit-Thouars, et Bory-St.-Vincent.

IX.e GENRE.

CECALYPHE; CECALYPHUM. *Bryum*, *Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. fissidens*, *dicranum*, *Hedw. Brid.*

Opercule conique, plus ou moins subulé alongé ; seize dents fendues jusques vers le milieu de leur longueur ; urne ovale, oblongue ou cylindrique ; tube court ou médiocre ou très-long ; gaine oblongue enveloppée dans un périchèse, dont les folioles sont longues, membraneuses, droites, imbriquées.

Tiges simples ou divisées ; fleurs terminales ou sémi-latérales ; feuilles éparses, droites ou inclinées secondaires ; plantes terrestres ou naissant sur les arbres.

Ce genre est composé de huit espèces. Les *Bryum scoparium*, *hypnum sciuroides*, *Linn. Dicranum undulatum*, *Hedw. Brid. cecalyphum Tortile*, *pallidum*, *scrophulosum et perichœtiale*, nouvelles espèces dont deux ont été rapportées de mes voyages, et auxquelles il conviendra peut-être de joindre quelques *Dicranum* lorsqu'ils auront été mieux observés, et d'autres espèces rapportées par les différens voyageurs.

X.e GENRE.

Bifurque; Dicranum. Hedw. Brid. Bryum, mnium, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. fissidens, Hedw. Brid.

Opercule conique, alongé, obtus ou subulé; seize dents fendues jusques vers le milieu de leur longueur; urne ovale ou cilyndrique, droite ou légèrement inclinée; tube médiocre ou très-long, droit; gaine oblongue ou tuberculeuse : point de périchèse.

Plantes terrestres. Tiges simples ou presque simples; fleurs terminales ou sémi-latérales; feuilles éparses, droites ou inclinées, secondaires.

Ce genre est composé de plus de quarante espèces : Les *bryum heteromallum, flexuosum, pellucidum, simplex, pulvinatum, glaucum, Celsii; mnium purpureum. Linn. Dicranum subulatum, interruptum, flagellare, longifolium, orthocarpum, curvatum, crispum, palustre, laxum intermedium, rigidulum, purpurascens, condensatum, pussillum, latifolium, ovatum, spurium, virens, montanum bipartitum, schreberianum, xanthodum, introflexum, albidum, strumiferum, cygneum, tortile, candidum, ambiguum, cerviculatum, falcatum, fasciatum? splachnoides, Billarderii, aquaticum*, et beaucoup d'autres espèces rapportées par les voyageurs déja cités.

XI.e GENRE.

DOUBLE DENT; *DIDYMODUM. Hedw. Brid. Bryum, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Trichostomum, Swartzia Hedw. Brid. Cynontodium, Hedw. Op. posth.*

Opercule conique subulé; huit ou seize dents géminées à leur base, divisions filiformes; urne ovale ou cylindrique, droite, ou légèrement inclinée; gaine oblongue ou tuberculeuse: point de périchèse.

Plantes terrestres. Tiges simples ou presque simples; feuilles éparses ordinairement capillaires; fleurs terminales ou sémi-latérales.

Ce genre comprend quatre espèces: *Didymodum homomalum, rigidulum, pusillum et trichostomum pallidum, Hedw. Brid.*

XII.e GENRE.

SWARTZIE; *SWARTZIA. Hedw. Brid. Bryum, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. cynontodium. Hedw.*

Opercule conique, aigu; huit ou seize dents lancéolées, rapprochées par paires à leur base, mais non unies ni geminées; urne droite ou légèrement inclinée, ovale ou cylindrique; tube long, droit; gaine oblongue ou tuberculeuse: point de périchèse.

Plantes terrestres. Tiges simples ou presque simples ; feuilles ordinairement capillaires ; fleurs terminales ou sémi-latérales.

Ce genre est composé des *cynontodium, Hedw.* Le *cyn. cernuum* excepté ; des *swartzia capillacea, trifaria, inclinata, trichostomum pusillum, didymodum, Hedw. Brid.*

XIII.e GENRE.

Cynontode ; Cynontodium. Hedw. Trematodon, Rich.

Opercule conique, court ou acuminé subulé ; huit ou seize dents rapprochées par paires à leur base, mais non unies ni géminées ; urne ovale, pyriforme, plus ou moins atténuée à la base, inclinée ou renversée, contenant intérieurement une substance charnue, sur laquelle repose la capsule ; tube long arqué et replié au sommet.

Plantes terrestres. Tiges simples ou divisées ; feuilles éparses ; fleurs terminales ou sémi-latérales.

Ce genre comprend deux espèces : Les *cynontodium cernuum, Hedw. Trematodon longicolis Rich.*, et une variété plus petite de cette dernière, que j'ai rapportée des États-Unis.

b. Coëffe campaniforme.

XIVe GENRE.

CILIAIRE; TRICHOSTOMUM. *Hedw. Brid. Bryum, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Dicranum, Hedw. Brid.*

Coëffe courte, campaniforme, déchirée et fimbriée à sa marge; opercule long, subulé; seize dents filiformes; presque soyeuses, ou lancéolées dans quelques espèces qui doivent peut-être faire un genre; fendues jusqu'à la base, ou jusques vers le milieu de leur longueur; urne ovale, droite; tube de moyenne grandeur, droit; gaine oblongue, ou tuberculeuse; point de périchèse.

Plantes terrestres, ou croissant sur le tronc des arbres. Tiges simples ou rameuses; feuilles éparses; fleurs axillaires ou sémi-latérales ou terminales.

Ce genre comprend dix-huit espèces: Les *Bryum hypnoides*, Linn., et ses variétés; *trichostomum tenue, cylindricum, Hedw. Op. posth. Glaucescens, ericoides, aquaticum, canescens, heterostichum, lanuginosum, fasciculare, Hedw. Brid. Brevifolium, angustatum, tortum, microcarpum, obtusum, indicum Brid. Dicranum ovatum, aciculare, Hedw. Brid. Trichostomum obtusifolium. P. B.* Espèce rapportée des États-Unis.

XV.e GENRE.

SPLANC; SPACHNUM. *Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Hedw. Brid.*

Opercule court, conique, obtus; huit ou seize dents lancéolées, rapprochées par paires à la base, ordinairement renversées; urne garnie à la base d'un renflement considérable, ou globuleux, ou pyriforme, ou ombelliforme; cylindrique au sommet; droite ou légèrement penchée; tube long, droit; pistil (1) plus long que l'orifice de l'urne; ovaire oval ou globuleux; style prismatique, stigmate gros et capité.

Plantes terrestres. Tiges simples ou presque simples; feuilles éparses; fleurs terminales; quelques rameaux stériles terminés en étoile ou rosette.

Ce genre, un des plus beaux de la famille des mousses, comprend seize espèces bien déterminées: Les *Spl. ampullaceum, vasculosum, luteum rubrum, Linn. Ovatum, mnioides frœlichianum,*

(1) Je ne décris pas cet organe dans tous les genres, parce qu'il en est où il est sujet à varier; on ne pourra établir quelque chose de certain, à cet égard, qu'après l'avoir observé dans toutes les espèces; mais cet organe étant, à peu de chose près, également conformé dans les *splachnum*, j'ai dû en donner les détails, d'autant plus qu'ils me semblent convertir en preuve la grande masse de probabilités et d'analogies qui justifient mon opinion et ma manière de voir sur la fructification des mousses.

magellanicum, urceolatum, attenuatum, serratum, angustatum, brewerianum, bavaricum, Hedw. Brid.; et le spl. pusillum. P. B., espèce non décrite qui m'a été communiquée par M. de Jussieu.

§§. *Dents simples, et coëffe campaniforme.*

XVI.e GENRE.

Encalypte; Encalypta. Hedw. Op. posth. Bryum; Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Leersia, Hedw. Brid.

Coëffe plus longue que l'urne, en forme d'éteignoir, lisse, glabre, permanente, entière ou fimbriée, ou radiée à sa marge; opercule long, subulé; seize dents un peu filiformes et rapprochées; urne cylindrique un peu amincie à l'extrémité; tube de moyenne grandeur, droit; gaine oblongue : point de perichèse.

Plantes terrestres. Tiges simples ou presque simples; feuilles éparses; fleurs terminales ou sémi-latérales.

* Ce genre comprend quatre espèces : Les *bryum extinctorium, Linn; Leersia ciliata, streptocarpa, Hedw. Brid; encalypta crispata, Hedw. Op. posth.*

XVII. GENRE.

Grimmie; grimmia. Hedw. Brid. Bryum Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent.

Coëffe campaniforme, opaque, brunâtre, déchirée à sa marge; opercule presque mamillaire; seize dents simples; urne sphérique ou ovale;

tube court ; gaine turberculeuse : point de périchèse.

Plantes terrestres ou croissant sur les arbres. Tiges presque simples ou rameuses ; feuilles éparses ; fleurs terminales ou latérales.

Ce genre est composé de six espèces : *Bryum apocarpon. Linn. Grimmia alpicola, plagiopodia, recurva, cribrosa, Hedw. Brid.*, et une nouvelle espèce que j'ai rapportée de l'Amérique septentrionale.

XVIII.e GENRE.

Vorticelle ; Funaria. Hedw. mnium, Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Koelreutera Hedw. Brid.

Coëffe presque campaniforme, fendue d'un côté ; opercule court, presque plane, portant à sa surface inférieure l'empreinte des dents ; seize dents lancéolées, horizontales à l'orifice de l'urne, tournées obliquement et rotiformes ; urne pyriforme, renversée ; tube grêle, long, renversé et replié ; capsule presque sphérique, obtuse, portée sur un péduncule dont l'extrémité se divise dans l'urne, gaine tuberculeuse : point de périchèse.

Plantes terrestres. Tiges simples, feuilles éparses, fleurs terminales ; des rameaux stériles étoilés.

Ce genre est composé de deux espèces : *Mnium hygrometricum, Linn* ; *funaria flavicans, Rich. fl. ameri. mich.*

XIX.e GENRE.

LASIA de λασιος hirsutus. Pterigynandrum, Hedw.

Coëffe velue et hérissée de longs poils ; opercule conique aigu ; seize dents simples, lancéolées, membraneuses. Urne droite ovale ; tube médiocre droit ; gaine tuberculeuse enveloppée dans un périchèse.

Plantes naissant sur les arbres. Tiges rameuses ; feuilles éparses ; fleurs latérales, axillaires.

Ce genre ne comprend que deux espèces connues de l'Amérique septentrionale. Les *Pt. trichomitrion et subcapillatum. Hedw. Op. posth.*

b. Coëffe cuculliforme.

XX.e GENRE.

PTERIGYNANDRE; PTERIGYNANDRUMO. Hedw. Brid. hypnum, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent.

Caractères du genre précédent, dont il ne diffère que par la coëffe cuculliforme et lisse.

Il comprend onze espèces connues : Les *hypnum gracile, julaceum, filiforme, Linn. Pterigy. Hirtellum, intricatum, ciliatum, fulgens? Patens?*

Hedw. Brid. Catenulatum, algirianum, aureum Brid. et quelques espèces non décrites.

XXI.e GENRE.

BRY; BRIUM. *Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. mnium eorumdem; octoblepharum. Grinmia, Weissia, Lersia. Heedw. Brid.*

Opercule conique, plus ou moins aigu; huit ou seize dents lancéolées; urne ovale; tube médiocre; gaine tuberculeuse: point de périchèse.

Plantes terrestres ou naissant sur les arbres. Tiges simples ou presque simples; feuilles éparses; fleurs terminales ou sémi-latérales.

Ce genre est composé de vingt-cinq espèces: les *bryum paludosum, viridulum; mnium, cirrhahatum, Linn. Tetragonum, daviesii, reticulatum Dicks. Weissia crispula, rupestris, Dicksonii, crispata, recurvirostra, nigrita, acuta, pusilla, fugax, starkeana, calcarea, microondonta, controversa, virens, heteromalla, radians. Leersia lanceolata, octoblepharum. Hedw. Brid. Bryum gymnostomoides.* P. B. et d'autres espèces nouvelles rapportées par les voyageurs déja cités.

TROISIÈME SECTION.

LES ENTOPOGONES; ENTOPOGONI. De ενδος *intrà et* πωγων *barba.*

Orifice de l'urne garni de cils seulement, ou d'un péristome interne.

XXII.e GENRE.

STREBLOTRIC; STREBLOTRICHUM. De στρεβλος *Tortuosus et* θριξ, τριχος *pilus. Bryum, mnium, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Barbula, Hedw. Brid.*

Coëffe cuculliforme; opercule subulé, aigu; cils libres tournés en spirale; urne ovale ou cylindrique, droite; tube long, droit; gaine oblongue ou tuberculeuse, enveloppée dans un périchèse.

Plantes terrestres ou naissant sur les murailles. Tiges simples ou presque simples; feuilles éparses; fleurs terminales ou sémi-latérales.

Ce genre est composé de trois espèces: *Mnium setaceum, Linn. barbula convoluta, humilis. Hedw.*

XXIII.e GENRE.

TORDULE; TORTULA. *Hedw. Brid. Bryum, mnium, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Barbula, Hedw. Brid.*

Caractères du genre précédent : point de périchèse.

Ce genre contient vingt-trois espèces : *Bryum murale, unguiculatum, tortuosum; mnium cirrhatum, Linn. Barbula acuminata, saussuriana, atlantica, fallax, dubia, nervosa, curta? stricta, conica, apiculata, rigida, agraria; tortula æstiva, acuminata, hercynica, linoides, tortuosa, flavescens. Hedw. Brid.* et plusieurs autres espèces nouvelles à décrire.

XXIV.e GENRE.

BARBULE; BARBULA. *Hedw. Brid. Bryum, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Tortula Hedw. Brid.*

Caractères des précédens : cils tournés en spirale, réunis en un seul paquet cylindrique, libres seulement au sommet.

Ce genre est composé de trois espèces : *Bryum rurale, subulatum, Linn. Barbula ericetorum. Hedw. Brid.*; et une espèce nouvelle que j'ai rapportée de l'Amérique septentrionale.

XXV.e GENRE.

Cancellaire; Cicclidotus de κιγκλιδωτος *cancellatus. Trichostomum fontinaloides?* *Hedw. Brid.*

Coëffe campaniforme; opercule conique, aigu, presque mamillaire; cils tournés en spirale, réunis en plusieurs paquets inégaux et réticulés.

Plante aquatique.

XXVI.e GENRE.

Hymenopogone; Hymenopogum, de ὑμην, *membrana et* πωγων *barba; buxbaumia fo-*
…osa. Hedw.

Coëffe, petite cuculliforme; opercule conique, …gu; cils réunis en une membrane plissée; urne ovale, renflée d'un côté à sa base, fimbriée à l'orifice; tube court, placé obliquement.

Plante terrestre très-petite. Tige presque nulle; deux sortes de feuilles.

QUATRIEME SECTION.

Les Diplogones; Diplogoni de διπλους, *duplex, et* πωγων *barba.*

Orifice de l'urne garni d'un double péristome, de dents à l'extérieur, et de cils à l'intérieur. Ceux-ci sont ou libres ou réunis.

§. *Cils réunis en une membrane plissée ou en rezeau. Coëffe campaniforme.*

XXVII.e GENRE.

SACCOPHORE; BUXBAUMIA (1). *Autorum.*

Opercule gros, conique, obtus; seize dents courtes, obtuses, et comme tronquées; cils réunis en une membrane plissée, libres au sommet; urne ovale gibbeuse, membraneuse et aplatie d'un côté, convexe de l'autre côté; tube court, placé obliquement.

Ce genre, très-particulier, que je n'ai pas eu occasion d'examiner sur des individus frais, me paroît mériter l'attention des naturalistes observateurs. Il n'est composé que d'une seule espèce: *Buxbaumia aphylla*; elle est privée de feuilles.

(2) Il seroit à desirer que l'on supprimât, en botanique, autant que possible, les noms d'hommes donnés aux genres, et en général tous les noms insignifians, pour les remplacer par des noms qui exprimassent le caractère le plus essentiel de chacun. C'est dans cette vue que je propose aux botanistes, les noms suivans: *saccophorus*, au lieu de *buxbaumia*: *strephedium*—*funaria*: *eleutera*—*neckera*: *amblyodum*—*meesia*: *cephaloxis*—*bartramia*, etc. Je pense que ce changement introduiroit plus de facilité dans l'étude; je sais qu'il ne peut pas toujours être mis en pratique; mais au moins il me semble qu'on devroit l'opérer dans tous les cas où on peut le faire avec facilité et sans inconvénient.

FONTINALE

XXVIII.e GENRE.

FONTINALE; FONTINALIS. *Auctorum.*

Opercule mamillaire ; seize dents lancéolées ; cils réunis en cône renversé, et réticulés ; urne ovale, entourée à sa base par les folioles imbriquées du périchèse ; tube très-court, presque nul.

Plantes aquatiques. Tiges rameuses ; feuilles éparses ; fleurs terminales ou axillaires.

Ce genre est composé de cinq espèces : *Font. antipyretica, minor, squamosa, Linn. falcata Hedw.*, *subulata, P. B.* Nouvelle espèce que j'ai trouvée en Géorgie (Amérique septentrionale.)

§ *B. Coëffe cuculliforme.*

XXIX.e GENRE.

CEPHALOXE; BARTRAMIA. *Hedw. Brid. Mnium, Bryum, Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent.*

Coëffe petite ; opercule court, large ; seize dents lancéolées ; cils réunis en une membrane plissée ; urne sphérique, inclinée, oblique ; l'orifice placée obliquement ; tube médiocre : point de périchèse.

Plantes terrestres, ou des marais. Tiges sim-

ples ou presque simples ; feuilles éparses ; fleurs terminales ou sémilaterales ou radicales.

Ce genre est composé de huit espèces : *Mnium fontanum* ; *Bryum pomiforme*, *Linn. Bartramia Marchica*, *Halleriana* ; *Mnium sphærocarpum*, *Hedw. et Bart. Reticulata. P. B.* du détroit de Magellan, *sub integrifolia et radicalis. P. B.* Cette dernière espèce des Etats-Unis d'Amérique.

XXX.e GENRE.

ORTHOPIXE ; ORTHOPIXIS. *de* ὀρθος *rectus et* πυξις *pyxis. Mnium, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Arrhenopterum, Bryum, edw.*

Ce genre ne diffère du précédent que par l'urne ovale-oblongue, droite, mais un peu arquée en fer de faulx, et par l'orifice qui n'est point placé obliquement ; il diffère du suivant par l'urne droite dépourvue d'une substance charnue intérieure, et par le tube toujours droit. Les caractères différentiels ne sont pas bien saillans ; mais les espèces qui composent ce genre, ont un port et un *facies* qui les font distinguer des deux genres avec lesquels elles paroissent avoir beaucoup d'affinité. Elles sont au nombre de six : *Mnium androgynum*, *ramosum*, *palustre*, *Linn. Bryum macrocarpum*, *squarrosum* ; *Arrhenopterum heterostichum*, *Hedw.*

XXXI.e GENRE.

MNIE; MNIUM. *Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Hedw. Brid. Bryum eorumdem auct. Webera. Timmia, Pohlia, Hedw. Brid. Leskea, Hypnum, anictangium? Hedw Op. posth.*

Caractères des genres précédens : opercule court, obtu, presque plane ; urne ovale ou pyriforme renversée, garnie intérieurement à sa base d'une substance charnue, sur laquelle reposent le sac de la poussière fécondante et la capsule ; tube arqué et renversé au sommet.

Ce genre est composé de vingt-huit espèces : *Mnium hornum, cuspidatum, undulatum, punctatum, annotinum, pyriforme, crudum, Linn. roseum, stellare, pseudo-triquetoum, pulchellum, Hedw. Bryum argenteum, cæspititium, capillare, carneum, turbinatum; dichotomum, zierii, delicatulum; Pohlia elongata; Leskea cristata? Hypnum arcuatum? Anictangium planifolium Webera nutans, longicolla? Timmia megapolitana, austriaca; Hedw.*

XXXII.e GENRE

AMBLYODE; AMBLYODUM. *de* αμβλυς, *obtusus et* οδους *dens. Mnium, Bryum, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Meesia, Hedw. Brid.*

Opercule conique court, obtu ; seize dents courtes, obtuses ; cils libres ou réunis par des

fibres transversales, et comme réticulées ; urne ovale, oblongue, un peu oblique et arquée ; tube long, droit : point de périchèse.

Plantes terrestres. Tiges simples ou presque simples ; feuilles éparses ; fleurs terminales ou semi-latérales.

Obs. Ce genre ne me paroît pas définitivement établi. 1.° Les dents obtuses sont-elles effectivement des dents ou de simples fimbriures de l'urne comme dans l'*Himenopogum* ? 2.° Les espèces, dont les cils sont libres, ne doivent-elles pas être d'un genre différent de celles qui les ont réticulés ?

XXXIII.e GENRE.

CYATHOPHORE ; CYATHOPHORUM. de κυαθος *Cyathus* et φορεω *fero*. *Anictangium*, *Hedw. Op. posth.*

Coëffe cuculliforme ; opercule conique, aigu ; seize dents lancéolées ; cils réunis en une membrane plissée ; urne ovale, renversée ; tube médiocre, arqué, renversé au sommet ; gaine longue, cylindrique, très-ouverte, cyathiforme, persistante, entourée de folioles périchœtiales, subulées en forme d'arêtes.

Je possède cette plante depuis 1784, que je l'ai reçue de M. Dickson. Hedwig ne s'est pas seulement trompé sur ses caractères essentiels ; il la surnomme *bulbosum*, parce qu'il n'a vu

qu'un seul rameau auquel étoit attaché une petite portion de la racine traçante; l'individu que je dois à M. Dickson, est composé de deux rameaux posés sur une même base traçante et nullement bulbeuse. C'est une plante terrestre. Racine traçante, rameaux droits garnis de deux sortes de feuilles, les unes arrondies imbriquées sur les tiges, les autres oblongues distiques; fleurs latérales.

Une seule espèce, *Cyathophorum pteridioïdes*.

XXXIV.e GENRE.

Hypne; Hypnum. *Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Hedw. Brid. Leskea Hedw. Brid.*

Opercule variable; 16 dents lancéolées; cils réunis en une membrane plissée plus ou moins prolongée, libres au sommet; urne droite ou légèrement inclinée; tube de différentes grandeurs, droit; gaine oblongue ou tuberculeuse, enveloppée dans les folioles imbriquées du périchèse.

Plantes terrestres ou aquatiques ou naissant sur les arbres et sur les pierres. Tiges rameuses; feuilles éparses, rarement distiques, ouvertes ou imbriquées, droites ou renversées; fleurs latérales sur les tiges ou sur les rameaux.

Ce genre très-nombreux est susceptible d'être divisé, mais d'après des caractères plus tran-

chés que ceux adoptés par Hedwig. Il contient près de deux cents espèces, savoir : Tous les *Hypnum, Linn.*, excepté celles rapportées aux genres ci-dessus, et ci-après ; les *Hypnum*, et les *Leskea, Hedw.*, avec même exception ; enfin, un grand nombre d'espèces non encore décrites ni publiées.

§§. *Cils libres à coëffe cuculliforme.*

XXXV.e GENRE.

Eleutrie ; Neckera. Hedw. Brid. Hypnum, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent.

Opercule conique ou oblong, aigu, quelquefois subulé ; seize dents lancéolées, de la longueur des cils ; cils libres ; urne ovale, droite ou penchée ; tube droit, rarement renversé au sommet ; gaine oblongue ou tuberculeuse, enveloppée dans un périchèse.

Plantes naissant sur les arbres. Tiges rameuses ; feuilles éparses ; fleurs latérales.

Ce genre comprend sept espèces : *Hypnum viticulosum, curtipendulum, Linn. Nekera cladorhizans, seductrix, macropoda, crispa, pumila, Hedw. Brid.*

§§. *B. Coëffe campaniforme.*

XXXVI.e GENRE.

Pilotric ; Pilotrichum. De πιλος *pileus et* τριξ. *pilosus Fontinalis , Sphagnum , Dill. Hypnum , Linn. Juss. Lam. Gmel. Neckera, Vent. Orthotricum, Hedw. Brid.*

Coëffe transparente, hérissée de poils droits; opercule mamillaire ; seize dents lancéolées ; cils libres filiformes ou soyeux, alternes avec les dents ; urne ovale, ordinairement couverte par le périchèse ; gaine courte ; folioles du périchèse souvent subulées.

Plantes croissant sur les arbres. Tiges rameuses ; feuilles le plus souvent imbriquées distiques ; fleurs latérales.

Ce genre est composé de seize espèces ; *Fontinalis peunata , undulata ; Sphagnum arboreum ; Phascum repens, Linn. Neckera disticha , Patagonica , filicina , heterophylla , hypnoides , filiformis , composita ; Hypnum polytrichoïdes , smithii , Hedw. Brid.* et plusieurs autres espèces non encore décrites ni publiées.

XXXVII.e GENRE.

Orthotric ; Orthotrichum. Hedw. Brid. Bryum, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Catharinea Schranck.

Coëffe opaque striée , souvent hérissée ; opercule conique aigu ; huit ou seize dents lancéo-

lées, renversées ; huit ou seize cils soyeux, placés horizontalement à l'orifice de l'urne ; urne ovale, droite ; tube court, quelquefois un peu plus long que l'urne, droit : point de périchèse.

Plantes croissant sur les arbres. Tiges divisées ou rameuses ; feuilles éparses, imbriquées ; fleurs terminales ou axillaires.

Ce genre est composé de sept espèces connues : les *Bryum crispum ; striatum*, *Linn. Orth. affine*, *Octoblepharis*, *saxatile*, *obtusifolium diaphanum*, *Hedw. Brid.* Plusieurs jolies espèces rapportées par MM. Dupetit Thouars et Bory St.-Vincent ; plus, une autre espèce que j'ai trouvée dans les Etats-Unis d'Amérique.

CINQUIEME SECTION.

Les HYMÉNODES ; HYMENODES.

Orifice de l'urne garni de trente-deux, quarante-huit ou soixante-quatre dents, repliées en crochet, immobiles, supportant une membrane horizontale percée à jour, tenant lieu de péristome interne.

Obs. Les hyménodes sont de toutes les MOUSSES celles qui, par leur port, la nature et la disposition des feuilles, ont le plus de rapport avec les LYCOPODES. Elles établissent un passage naturel des MOUSSES à cette autre famille, de même qu'il est indiqué par l'*Andrœea*, le *Sphagnum*, et le *Phascum* avec les HEPATIQUES.

XXXVIII.e GENRE.

ATRICHIE ; ATRICHUM. *Bryum, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Polytrichum, Hedw. Brid.*

Coëffe cuculliforme, garnie au sommet de quelques poils courts et rares ; opercule subulé ; urne oblongue ou ovale, droite ou légèrement inclinée ; tube long, droit ; gaine oblongue : point de périchèse.

Plantes terrestres. Tiges simples ou presque simples ; feuilles éparses ; fleurs terminales.

Ce genre comprend trois espèces : *Bryum undulatum, Linn. Polytrichum controversum, Brid. Hercynicum, Hedw. Brid.*

XXXIX.e GENRE.

POGONATE ; POGONATUM. *Mnium, Linn. Polytrichum, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Hedw. Brid.*

Coëffe campaniforme, double, l'intérieure fendue d'un côté, l'extérieure composée de filamens entrelacés ; urne sphéroïde ou ovale-oblongue, simple et sans apophyse ; opercule mamillaire ou conique, droite ; tube long ; gaine oblongue : point de périchèse.

Plantes terrestres. Tiges simples ou divisées, souvent presque nulles; feuilles éparses, épaisses; fleurs ordinairement terminales.

Ce genre comprend dix espèces : *Mnium polytrichoides. Polytrichum urnigerum, Linn. Convolutum, magellanicum, Œderii, formosum, pulverulentum, aloïdes, pensylvanicum minutum, Hedw. Brid.*

XL.e GENRE.

POLYTRIC; POLYTRICHUM. *Dill. Linn. Juss. Gmel. Vent. Hedw. Brid.*

Coëffe semblable à celle du genre précédent; opercule mamillaire; urne ordinairement quadrangulaire, garnie d'un renflement ou apophyse à sa base, inclinée horizontalement; tube long, droit; enveloppe interne tétragone, quadriloculaire; capsule fusiforme hérissée, stigmate 4—5 fide; gaine oblongue, recouverte par les folioles membraneuses, et engainantes du périchèse.

Plantes terrestres. Tiges simples ou presque simples; feuilles épaisses, engainantes, éparses; fleurs terminales ou axillaires.

Ce genre comprend six espèces : *Poly. commune, juniperinum, piliferum, alpinum, Linn. glabrum, Brid. dendroides, Hedw. Bridel;* et plusieurs autres espèces non encore publiées.

HISTOIRE.

AGRICULTURE.

Geschichte der teutschen Landwirthschaft von den ælteslen Zeiten bis zu ende des fünfzehnten Jahrhundertz. Ein Versuch von Karl Gottlob Anton. C'est-à-dire : *Histoire de l'Agriculture en Allemagne, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du XV.ᵉ siécle. Essai par Charles Gottlob Anton.* A Gœrliz, chez Chrêtien Gotthelf *Anton*, 1.ᵉʳ vol. 1799, 486 pages sans la table, avec 4 gravures; 2.ᵉ volume 1800, 276 pages in-8.

Monsieur Anton expose dans une courte préface, les motifs qui lui ont fait entreprendre cet ouvrage. Il commençoit à se livrer à l'agriculcure, et il desiroit en connoître l'histoire ; il trouva peu de secours pour les temps anciens et pour les temps modernes, or l'histoire de l'Economie et des Sciences camérales, depuis le seizième siécle jusqu'à ce temps, par le doctèur Rœssig (1). Il conçut alors l'idée d'une his-

(1) *D.* Rœssig's *Versuch einer pragmalischen Geschichte der OEconomie, Polizei und Kameral-Wissenschaften seis dem sechs zehnten Jahrhundert bis in unsre Zeiten;* Leipz. 1781, 11 vol. in-8.

toire de l'Agriculture en Allemagne, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du quinzième siécle : il lui fallut, pour l'exécuter, dépouiller une infinité de diplômes et de monumens du moyen âge ; aussi s'excuse-t-il, s'il lui en est échappé quelques-uns, sur l'impossibilité de tout connoître ; et il entre aussitôt en matière.

Une table synoptique indique d'abord le plan qu'il s'est fait : il trace d'abord un tableau de l'état de la Germanie avant sa conquête par les Romains ; il décrit ses montagnes, ses marais, ses bois habités par l'Urus, l'Élan et le Renne ; enfin, il parle de cette vaste forêt Hercynienne, qui avoit seize journées de marche en longueur, et neuf en largeur.

M. Anton parle ensuite du peuple qui habita d'abord ces vastes forêts : il le regarde comme venant d'un autre peuple perdu, sans nommer les Arméniens, les Perses, les Gaulois, les Grecs, les Teutons, les Esclavons, ainsi que le prouvent les mots de leur langue, dont la racine est commune. Nous ne connoissons que peu de mots employés par ce peuple barbare. D'après leur commune dénomination et le témoignage de Pline, le lait et les fèves faisoient leur principale nourriture ; le panais, l'asperge et le radis, prospéroient dans la Germanie ; mais ces plantes n'y étoient point indigènes, et y avoient été transplantées dans un temps moins reculé. On ne connoissoit pas les troupeaux, proprement dits. On ignoroit l'art d'apprivoiser et de

conduire la brebis, de profiter de sa toison; on se servoit seulement de sa peau, de sa chair et aussi de son lait. Le porc étoit commun; mais ce n'est que dans l'époque suivante qu'on a commencé à le rendre domestique; le chanvre et ensuite le lin furent employés pour les étoffes.

Après la séparation des Slaves et des Teutons, ceux-ci sortirent un peu de l'état sauvage, et commencèrent à cultiver quelque plante et à élever des bestiaux; mais ils ne purent connoître l'orge et le froment qu'après avoir connu l'usage de la charrue; la herse est d'une origine plus moderne; ainsi il n'existoit pas encore alors une nouvelle agriculture. L'Européen sauvage, habitant des bois et chasseur, parvint enfin à connoître les douceurs de la vie pastorale; il apprivoisa les animaux, et le terrible sanglier devint le porc domestique. L'usage des plantes culinaires étoit encore ignoré; mais on connut les arbres fruitiers, la pomme et la poire qui croissent sauvages dans plusieurs lieux. Enfin on vint à la connoissance du blé, à celle de préparer une boisson salutaire par un mélange d'eau et de miel.

C'est toujours à l'aide de l'étymologie que M. Anton suit cette singulière gradation; ainsi les productions dont le nom est commun, d'après ses racines, aux langues européennes les plus anciennes, lui paroissent celles dont on a d'abord fait usage. D'après ces notions préliminaires, M. Anton crut pouvoir assigner quel a

été le premier état de l'agriculture dans la Germanie encore sauvage.

Il examine cet état jusqu'au commencement du troisième siécle, d'après les détails, que César, Tacite et Pline nous ont laissés. Ces auteurs nous représentent les Germains se vêtissant de peau, se nourrissant d'avoine; Pomponius Méla ajoute, et de chair crue. A cette époque, d'après les historiens romains, qui sont nos uniques guides, les grandes forêts entretinrent le goût de la chasse et de l'éducation du bétail; la culture des champs eut de foibles commencemens; on avoit quelques idées de la propriété par le défrichement des forêts. La chasse devint peu-à-peu plus difficile; le goût de l'éducation des bestiaux prévalut, et l'agriculture devint enfin nécessaire; cependant la propriété du territoire où elle s'établit fut toujours réservée aux nobles et aux hommes libres.

Les forêts nourrissoient des animaux; de ce nombre étoit l'urus. La jeunesse hardie aimoit la chasse périlleuse de ces animaux féroces; leurs cuirs étoient les monumens de triomphe. L'élan et le renne se sont retirés vers le nord.

Les troupeaux étoient composés de bœufs, de vaches, de moutons, de porcs, et surtout de chevaux appelés *ors*. Jusqu'au quinzième siécle, non-seulement on se servoit de ceux-ci pour la guerre, mais on se vêtissoit de leur peau, on se nourrissoit de leur chair et de leur lait. Ils avoient peu d'apparence et de vivacité; mais ils étoient durs

à la fatigue. Le taureau étoit petit et peut-être sans cornes. L'éducation des brebis étoit plus importante, quoiqu'on y apporta peu de soin ; on employoit sa chair, son lait et sa peau, que l'on nommoit peut-être *fell*; d'où sa laine a été appellée *wolle*. Les vastes forêts de chênes fournissoient pour le porc, une pâture abondante et facile. C'étoit la nourriture la plus agréable aux Teutons. Parmi les oiseaux de la Germanie, les Romains citent l'*oie*, dont les plumes blanches étoient très-recherchées. La grive étoit abondante en hiver. On trouva dans la forêt Hercynienne, un oiseau dont les plumes brilloient dans la nuit comme du feu. M. Anton soupçonne que c'étoit une espèce de porte-lanterne (*fulgora laternaria et caurelaria*) que les Romains prirent pour un oiseau ; mais ces *fulgora* ne se trouvent qu'à la Chine et en Amérique, et aucune ne se trouve en Europe. Il faut donc plutôt penser que les Romains entendoient seulement par ces mots, un oiseau d'un plumage éclatant. Les bois étoient aussi très-favorables pour la culture des abeilles. Parmi les poissons, on cite le saumon du Rhin, l'esturgeon, le brochet.

Le Germain libre partageoit entre ses esclaves la culture des champs. Ceux-ci avoient été pris à la guerre ou achetés ; leur condition n'étoit pas aussi malheureuse que celle des esclaves romains ; ils ne différoient guère des hommes libres que par la privation des droits politiques, et en

ce qu'ils n'avoient point de propriétés. Ils leur donnoient leurs champs pour une redevance qu'on régloit tous les ans, et ce furent les premières métairies. L'art de fumer, de mélanger les terres, et d'alterner les produits, étoit inconnu, et on ne pouvoit semer en hiver : il falloit que ce fût vers le mois de mai, pour que la semence ne gelât point.

Les Ubiens apprirent ensuite à marner les terres ; les Pictones et les Héduens à y mêler de la chaux. Pendant ce temps, les femmes et les enfans lavoient, brassoient, filoient et tissoient. Les femmes travailloient à tisser et filer dans des habitations souterraines, ainsi que cela se pratique encore dans les villages de la Hongrie. Bientôt on apprit à sécher le fourrage, et à faire du foin pour l'hiver. Les faucilles et la faux furent mises en usage. Outre le pommier sauvage, Pline cite encore une cerise des bords du Rhin, dont la couleur étoit un mélange de rouge, de noir et de vert. Ce furent les Romains qui introduisirent l'usage du vin, et celui de serrer le grain dans des souterrains, dont on trouve encore des vestiges, principalement dans la Westphalie (2). Les Germains aimoient les habits couleur de pourpre ; ils se teignoient les cheveux en rouge, ou plutôt en blond, avec une espèce de pommade. Ils connoissoient l'emploi du sel, et le procédé de verser l'eau salée sur des charbons

(2) Dans toute la Hongrie, cet usage de serrer les grains dans des souterrains, s'est conservé jusqu'à présent.

ardens ;

ardens; leurs sources d'eau salée étoient regardées comme sacrées, comme un présent des dieux.

On trouvoit du fer dans la Gothie, du cuivre dans la Germanie. On creusoit pour la navigation, des chênes dont la capacité pouvoit quelquefois contenir jusqu'à cinquante personnes. On faisoit aussi des canots d'osier recouverts de peau. Les habitans des côtes étoient pirates; la nourriture étoit cuite ou rôtie. On faisoit avec l'avoine une espèce de bouillie; la boisson que l'on préparoit avec l'orge, paroît plutôt avoir été une espèce d'eau-de-vie qu'une bière. Leurs habitations d'été étoient des huttes d'osier enduites de terre, et couvertes de roseaux sans autre couverture que la paille; et les hommes et les bestiaux vivoient en commun: les habitations d'hiver étoient des souterrains.

M. Anton passe ensuite à l'examen des mines des Germains, relativement à l'économie rurale et domestique et à l'agriculture, dans la seconde période. Les guerres avec les Romains rendirent le cheval plus nécessaire; et cet animal, que César avoit trouvé si foible et si petit, devint si beau, que Végèce conseille à ses contemporains de se servir des chevaux de la Thuringe. On savoit préparer le beurre et le fromage, quoique Pline prétende que les Germains ignoroient l'art de le faire; le fromage des Alpes étoit principalement célèbre. On cultivoit le pommier, le poirier, le cérisier et le prunier. L'année n'é-

toit partagée qu'en deux saisons, l'hiver et l'été. La semaine étoit partagée en six jours, dont ils adoptèrent le nom des Romains; on comptoit le temps par nuits, et non par jours; le mois étoit composé de cinq semaines. On attribue à Charlemagne l'application des noms allemands aux mois : mais ils sont plus anciens que lui, d'après le calendrier anglo-saxon, dont il va bientôt être question.

M. Anton s'occupe ensuite de la confection des lois, jusqu'au règne de Charlemagne. Les collections qui nous restent des lois des Francs, des Allemands, des Anglois, et d'autres peuples d'origine teutone, rendent l'histoire de l'économie, à cette époque, plus claire et plus facile. M. Anton, pour l'intelligence et l'illustration de son sujet, donne et explique un calendrier anglo-saxon, composé, il est vrai, dans le onzième siécle, mais qui contient des traces d'antiquité si évidentes, qu'il offre une représentation fidelle des procédés de l'agriculture de ce temps. Ce calendrier a été publié par M. Strutt, d'après un manuscrit de Tiberius Saxo (3); M. Strutt l'a expliqué d'une manière inexacte, et s'est mépris sur l'endroit où il doit commencer. M. Anton en donne une explication nouvelle très-détaillée, et dans laquelle il montre toute sa sagacité. Comme les opinions peuvent varier dans

(3) Voyez dans l'ouvrage de STRUTT et dans la traduction qu'en a donnée le C. BOULARD, sous le titre d'*Angleterre ancienne et moderne*, les planches 10 et 11.

des choses qui offrent tant de sujets aux conjectures, je me permettrai d'observer que je ne regarde pas comme un ménestrier, le personnage vêtu d'une tunique courte, et qui adresse la parole au maître dans la représentation du mois de janvier, mais comme un étranger qui arrive ou qui part; le vin qu'un homme agenouillé lui verse dans une corne, paroît plutôt indiquer qu'il arrive. Harold devant Edward le confesseur, est figuré dans le même costume et une attitude à-peu-près semblable, sur la célèbre tapisserie de Bayeux, conservée aujourd'hui au Musée Napoléon. Je pense aussi que les travaux du mois d'octobre, que M. Strutt et M. Anton regardent comme ceux de forgeron, sont plutôt relatifs à la fabrication du charbon; ce qui me le persuade, c'est qu'on ne voit ni enclume ni marteau pour battre les barres de fer rouge. M. Anton observe, avec raison, que dans les travaux agraires peints dans ce calendrier, on retrouve tous les instrumens dont nous nous servons pour les nôtres, la faucille, la faulx, la charrue avec le coutre, etc.; il auroit pu remarquer qu'on y trouve aussi quelques restes d'usages plus anciens, tels que les bas formés avec des bandelettes de différentes couleurs : comme on en voit au Bon-Pasteur, sur les vases anciens des premiers chrétiens; et le *pedum* ou bâton recourbé dans la main du berger, tel qu'on le remarque sur les vases grecs et les monumens les plus antiques.

Après l'explication de ce curieux calendrier, M. Anton traite des lois relatives à l'économie antérieurement à Charlemagne, ainsi qu'il l'annonce : là il amène et développe les connoissances étendues qu'il a acquises des diplômes et de tous les monumens du moyen âge : d'abord il traite des propriétés territoriales. Les forêts étoient transformées en champs cultivés ; les habitations réunies avoient formé des villages (*Centena*) ; et les terres, lors de la formation de ces réunions, se partageoient au sort pour un temps plus ou moins long et inaliénable, quelquefois pour un temps prescrit, quelquefois en toute propriété : ces temps se nommèrent *sors* et *mansus*. Le propriétaire libre partageoit ses terres à ses serfs : ces terres furent appelées *terra salica indominicata*. Après la mort du tenancier, les terres revenoient au maître qui les louoit de nouveau et les laissoit au fils du défunt ; les champs étoient séparés par des limites, c'étoient des pierres carrées avec des marques pour qu'on ne pût les changer. On trouve dans le code bourguignon, des lois très-sévères à l'égard de ces limites ; les forêts étoient d'abord peu estimées, et paroissoient appartenir à tous ; mais quand on attacha plus d'importance à la propriété, elles furent soumises aux mêmes lois.

Les serfs étoient comme les bestiaux du maître, sa propriété, et un objet de commerce. On en amenoit des cargaisons, et Saint Eloy exerça sa piété

à en délivrer plusieurs au sortir du vaisseau; d'autres étoient nés sur la glèbe. Outre l'agriculture ils pratiquoient différens métiers, exerçoient différens emplois; on distinguoit parmi ces serfs les serfs fiscaux, qui avoient des terres propres, et d'autres serfs au dessous d'eux. Leur condition étoit probablement à-peu-près la même que celle des serfs attachés aux monastères, sous le nom de *coloni*, qui pouvoient se racheter. M. Anton décrit les fonctions dont ils étoient chargés, ainsi que celles des *servi casati* et des *mansi vestiti*, puis les cérémonies de l'affranchissement; mais ces détails appartiennent plus spécialement à l'histoire du droit public. M. Anton revient plus particulièrement à son sujet, et recherche les lois alors existantes sur les différentes parties de l'économie rurale et domestique.

Comme l'extension de l'agriculture rendoit nécessaire l'usage de plusieurs bâtimens, ils fixent d'abord son attention; il les décrit et en donne les différens noms; il passe ensuite aux différentes mesures des terres; il s'arrête à chacune de leurs productions, telles que la bière, le vin, le foin, les bestiaux: il rapporte les lois pénales relativement à ces objets; il traite des chevaux, des bœufs, des porcs, des brebis, des oiseaux de basse-cour; du jardinage, des vergers, des forêts, de la chasse, de la pêche, des abeilles et des mines.

Le troisième livre contient la période qui

s'est écoulée depuis Charlemagne jusqu'à la fin de la race Carlovingienne, période courte, mais très-importante; les sources pour son récit sont les ouvrages des historiens du temps, les lois de Charlemagne et de ses successeurs, et les diplômes qui offrent une moisson riche, mais qui ne peut se faire qu'avec une grande difficulté. M. Anton commence par l'analyse du célèbre Capitulaire de Charlemagne, intitulé *de Villis et Curtis*; on appeloit alors *villa* un territoire qui pouvoit être possédé par plusieurs maîtres, et *curta* une propriété particulière; il pouvoit y avoir plusieurs *curta* dans une *villa*. Charlemagne donna ce fameux Capitulaire pour l'administration de ses biens ruraux. Il se trouve dans la collection des Capitulaires de Charlemagne, par BALUZE; et M. BRUNS en a donné une édition particulière. M. ANTON se sert de son texte. On trouve en effet dans ce curieux Capitulaire, à-peu-près tout ce qui peut avoir rapport à l'agriculture à cette époque. M. Anton traduit et commente chaque paragraphe. Le paragraphe 70 de ce Capitulaire, dans lequel l'empereur indique les plantes qu'il ordonne de cultiver dans ses jardins, a été le sujet d'un Mémoire de M. SOREAU, inséré dans le *Magasin Encyclopédique* (4), qui a lui-même fourni l'occasion à feu M. HERMANN (5), et à M. ANTON (6)

(4) Magasin Encyclopédique, ann. V, t. 4, p. 474.
(5) *Ibid.* t. 5, p. 363.
(6) *Ibid.* ann. VI, t. 3, p. 513.

lui-même de faire des observations très-intéressantes pour l'histoire de la botanique dans le moyen âge, qui offre d'assez grandes difficultés.

Après l'analyse du capitulaire *de Villis* et *Curtis*, M. Anton donne celle du *Breviarium rerum Fiscalium* du même empereur; il reprend ensuite sa première méthode, et applique les connoissances que lui fournirent les historiens, les lois et les monumens dans la période Carlovingienne, à l'histoire des différentes parties de l'économie rurale. Il y traite des métairies, des immeubles, des bâtimens ruraux, de ceux qui font valoir la métairie, des serfs, de la culture, des mesures, des moulins, de la boulangerie, des plantes qui entrent dans le commerce, de la bière, du vin, du foin, des bestiaux, des chevaux, des bœufs, des porcs, des brebis, des chèvres, des oiseaux de basse-cour, des jardins, des vergers, des forêts, de la chasse, de la pêche, des abeilles, des sels, des pierres à bâtir, des eaux et des monnoies. Ici se termine le premier volume.

Le quatrième livre occcupe tout le second volume; il est consacré entièrement à la période écoulée depuis l'extinction des Carlovingiens, jusqu'à l'origine des droits réguliers, ou à la diète de 1158. Cette période renferme une suite de deux cent cinquante-six ans, fertiles en événemens importans, qui devoient nécessairement avoir une influence plus ou moins marquée sur l'agriculture; tels sont les guerres contre les

Slaves, qui se terminèrent par la soumission entière de ces peuples; l'établissement des colonies composées de cultivateurs des Pays-Bas; l'origine des villes ayant une organisation particulière et originairement allemande; les avocats des monastères dont l'origine remonte, à la vérité, à une époque plus reculée, mais qui alors commencèrent de plus en plus à être à charge à ceux qui en avoient provoqué la création, et qui, en même temps, devinrent le fléau des sujets; c'est dans cette période, enfin, qu'on trouve les croisades dont l'influence a été si marquée sur tout ce qui concerne la civilisation, l'agriculture, les arts, le commerce, etc. enfin, la diète de 1158, remarquable par la doctrine des droits réguliers préparée depuis quelque temps, mais fixée et sanctionnée alors, ainsi que par la propagation du droit romain qui, pour le malheur de l'Allemagne, faisoit insensiblement oublier les lois indigènes, basées sur les mœurs et les besoins du peuple.

M. Anton traite de chacun de ces événemens importans dans un chapitre particulier, et il suit alors la même méthode que nous avons déja fait connoître en parlant du premier volume, c'est-à-dire qu'il traite successivement de l'état des villes et des terres en général, des bâtimens ruraux, des serfs et domestiques, des services et travaux imposés aux cultivateurs, de leurs contributions, de la manumission des serfs, des artisans, de l'agriculture en général,

des mesures, des moulins, de la boulangerie, des productions employées dans les fabriques, de la culture des vignes, de la bière des prairies, de l'éducation des bestiaux, et en particulier des chevaux, des bêtes à corne, des porcs, des brebis, des chèvres, de la volaille de basse-cour, de la culture des arbres fruitiers et du jardinage, de l'aménagement des forêts, de la chasse, de la pêche, des abeilles, etc.

Ce que nous avons dit de l'ouvrage de M. Anton est plus que suffisant pour faire voir son extrême importance. Il est d'autant plus utile, que M. Anton a toujours soin de citer ses autorités et les sources dans lesquelles il a puisé, ce qui met chaque lecteur en état d'y recourir et de faire encore de nouvelles recherches. Nous desirons que le savant auteur ait assez de loisir pour terminer bientôt cet excellent ouvrage.

A. L. M.

CHYMIE.

MÉTALLURGIE.

Sur la formation et la connoissance des alliages métalliques.

De toutes les branches de la métallurgie, celle qui est la moins avancée, et dans laquelle nous avons le moins ajouté aux travaux des anciens,

est, sans contredit, celle qui a pour but la formation et la connoissance des alliages métalliques. La chymie, en prenant une marche certaine, n'a pas fait pour cet art ce qu'elle a fait pour tant d'autres, dont elle a débrouillé les opérations presque toujours trop compliquées, et dont elle a aussi simplifié les procédés.

Nul travail, si j'en excepte celui de Gellert sur la densité des combinaisons métalliques, et ceux de Darcet sur la recherche d'un alliage fusible à l'eau bouillante, et sur un alliage propre à la fabrication des canons, n'a été entrepris dans cette partie, sur un plan régulier, et les faits isolés, découverts de nos jours, sont pour la plupart restés sans application.

Annoncer un recueil d'expériences sur un sujet si neuf et si intéressant, c'est donc annoncer que la carrière s'ouvre, et faire espérer que, sous peu, les propriétés des mélanges métalliques seront étudiées et connues comme le sont actuellement celles des métaux purs.

MM. Cavendish et Hatchett, sur l'invitation d'une commission, nommée à Londres, pour s'occuper de l'état des monnoies, entreprirent une longue série d'expériences sur les alliages de l'or avec les autres métaux, sur la pesanteur spécifique de ces alliages, et sur leurs propriétés comparées par rapport au *frai* comme monnoie. C'est la description de ces expériences qui forme l'ouvrage dont nous allons rendre compte.

La commission avoit principalement posé les deux questions suivantes :

1.° L'or très-doux et très-ductile, et celui qui a été rendu aussi dur que possible par le procédé du monnoyage, supportent-ils également le frai auquel la monnoie est assujétie dans le cours de la circulation ?

2.° Une monnoie plate, unie et de large surface, s'use-t-elle moins que celle qui a certaines parties proéminentes au dessus du champ ou du niveau des pièces ?

MM. Cavendish et Hatchett, pour mieux résoudre ces questions, crurent devoir d'abord étudier les propriétés des alliages de l'or avec tous les autres métaux : ils examinent donc, dans la première section de leur travail, les phénomènes qui accompagnent la formation de ces combinaisons, soit binaires, soit ternaires, la quantité d'alliage métallique qui reste uni à l'or dans chaque opération, et ils concluent de leurs expériences, que tous les métaux sont susceptibles d'être alliés à l'or, que tous lui font perdre plus ou moins de sa couleur, que beaucoup d'entre eux le rendent aigu, et que l'étain qui s'y trouve allié dans certaines proportions, ne lui ôte nullement sa ductilité, comme l'avoient cru généralement les plus célèbres métallurgistes.

Les auteurs relèvent encore la même erreur par rapport à l'alliage de l'or avec le fer, et démontrent, par des expériences exactes, que l'émeri ne peut par aucun moyen, s'unir à l'or, et qu'il n'en altère par conséquent pas la ductilité, comme on l'avoit pensé avant eux.

Les expériences qu'ils ont entreprises sur l'al-

liage de l'or et du platine, se rapportent à celles de Vauquelin, et tendent à démontrer, comme l'a observé Guyton, qu'on doit peu craindre la falsification des monnoies, au moyen de ce dernier métal.

MM. Cavendish et Hatchett examinent ensuite l'alliage de l'or avec le cuivre et avec l'argent, alliages qui paroissent seuls convenir à la fabrication des monnoies d'or; ils trouvent que le cuivre pur ne rend jamais l'or aigu; que les cuivres qui nous sont apportés par le commerce, diffèrent beaucoup entre eux pour la pureté; qu'en général on doit préférer les lingottières de fer aux moules en sable, qui détruisent toujours plus ou moins la ductilité des alliages qui y sont coulés; et ils terminent cette première section par indiquer l'ordre dans lequel les métaux ôtent à l'or sa ductilité en s'unissant avec lui.

Dans la deuxième section de l'ouvrage, MM. Cavendish et Hatchett traitent des différentes pesanteurs spécifiques des alliages, soit binaires, soit ternaires de l'or avec tous les autres métaux. Après avoir parlé des difficultés qu'on éprouve pour obtenir, avec une précision mathématique, les pesanteurs spécifiques des corps, ils donnent une table composée de celles des alliages dont je viens de parler, et ils observent que le bismuth et le plomb dont les pesanteurs spécifiques sont si différentes, diminuent pourtant presque dans une même raison celle de l'or auquel ils sont alliés séparément et en parties égales.

Ces chymistes donnent ensuite une seconde table où ils joignent aux pesanteurs spécifiques des alliages les différens degrés d'expansion et de contraction qui ont lieu dans les combinaisons ; c'est à la suite des mêmes expériences, qu'ils remarquent que la pesanteur spécifique varie souvent dans les extrémités d'un même lingot, quoique l'alliage en soit constaté uniforme ; ils conviennent néanmoins, que cette variation doit le plus souvent être attribuée à une inégale distribution de l'alliage dans la masse d'or, effet qui peut trouver sa cause, soit dans un défaut de brassage, soit dans les lois naturelles de la gravitation ; et ils établissent comme principe, qu'un alliage mal brassé peut donner un lingot dont l'extrémité supérieure ait une pesanteur spécifique plus considérable que la partie inférieure, ce qui n'arrive jamais lorsque l'alliage a été bien fait, et qu'il a été coulé verticalement et immédiatement après le brassage.

MM. Cavendish et Hatchett examinent ensuite quels sont les effets que peut produire un long frottement sur un alliage métallique ; ils trouvent que la pesanteur spécifique de cet alliage, diminue constamment ; et ils comparent l'effet que produit le frottement dans cette circonstance, à celui qu'opère le recuit. Ils terminent cette seconde section en donnant une table des diverses pesanteurs spécifiques trouvées par différens auteurs, soit à l'or pur, soit à l'or à différens titres, et porté à ces titres par des alliages différens.

La troisième et dernière section forme, à proprement parler, le corps de l'ouvrage. Les auteurs y résolvent le probléme posé par la commission, probléme dont ils ont, pour ainsi dire, établi les données dans les deux premières parties. Ils divisent ici leurs expériences en trois séries : après avoir consacré les deux premières à examiner le déchét qu'éprouvent les monnoies par le frottement d'une pièce de métal contre une autre, ils démontrent dans la troisième le pouvoir qu'ont l'or et l'argent portés à différens titres par des alliages différens, de résister au mordant du grès, ou à celui d'autres poussières sablonneuses. L'instrument que les auteurs emploient pour imiter l'espèce de frottement qu'éprouvent les pièces dans la circulation, est simple et ingénieux ; ils le modifient suivant les expériences qu'ils ont à faire. En y mettant des pièces d'or et d'argent portées à différens titres par des alliages, soit à flaons, soit frappées par des coins de formes diverses en contact, tantôt avec des pièces d'un alliage pareil, et tantôt avec des pièces d'un alliage différent, ils sont parvenus à former les sept premières tables de cette section, dont ils ont tiré une foule de conséquences d'autant plus intéressantes, qu'elles sont neuves, et qu'elles tendent toutes à la solution du probléme.

Dans la troisième série d'expériences, MM. Cavendish et Hatchett, au moyen d'un léger changement dans la machine dont nous avons parlé plus haut, exposent des pièces d'or et d'argent

à différens titres, et alliées différemment, à l'action de la craie, du sable fin, de la limaille d'or à différens titres, et enfin à celle de la limaille de fer. Ils forment des résultats obtenus dans les sept dernières tables de cette section qui, comparées entre elles, prouvent aux auteurs, que l'*abrarion* est d'autant plus forte, que les pièces soumises à un frottement quelconque, sont d'un alliage plus ductile, et que leurs surfaces présentent plus de proéminences.

Si on rapproche enfin les quatorze tables contenues dans cette dernière section de l'ouvrage, on parvient à établir pour principes généraux, que le *frai* entre des pièces de monnoie d'une qualité homogène, s'opère en raison inverse du degré de ductilité, et qu'au contraire elle s'effectue en raison directe de la ductilité du métal, si les pièces sont d'un alliage différent; que l'or fin n'est pas propre à être converti en monnoie, puisqu'il est prouvé que les empreintes s'effacent dans la même raison que s'effectue l'abrarion, c'est-à-dire en raison directe de la ductilité; que l'or modérément ductile, est le plus propre à cette fabrication, et que l'alliage le plus convenable est celui qui se compose de cuivre et d'argent, principes que les auteurs déduisent ici d'expériences exactes, et qui se trouvent conformes à ceux qu'une longue pratique avoit établis dans nos monnoies.

MM. Cavendish et Hatchett, après avoir ainsi rempli le vœu de la commission, s'arrêtent

dans la carrière immense dont ils ont parcouru une partie, et font des vœux pour que les travaux des chymistes modernes, dirigés vers l'examen des combinaisons binaires, ternaires, et des substances métalliques, découvrent dans cette partie une foule de faits qui deviendront sûrement d'une grande importance, soit pour les arts, soit du moins pour la science métallurgique.

L'ouvrage dont nous venons de rendre compte, écrit en anglois, seroit resté peu connu en France, et les faits nombreux qu'il contient seroient pour la plupart ignorés dans ce pays, si l'administration des monnoies qui a senti cette vérité, n'eût invité le C. *Le Rat*, contrôleur du monnoyage de la Monnoie de Paris, à en entreprendre la traduction; versé dans la partie des monnoies, il a dû être plus à portée qu'un autre de bien rendre les idées des auteurs angloisur cette matière, et les principes de la nouvelle chymie, qu'il a développés avec exactitude, et la manière claire et précise dont il a décrit les expériences citées dans l'original, justifient encore la mission que lui a pour ainsi dire donnée, dans cette circonstance, l'administration des monnoies.

Cet article est l'analyse d'une intéressante Dissertation intitulée: *Expériences et Observations sur les différens alliages de l'or, leur pesanteur spécifique, et leurs propriétés comparées par rapport au frai comme monnoie*; par Charles Hatchett; trad. de l'angl. par F. C. Le Rat, contrôleur à la Monnoie de Paris. A Paris, chez Bernard, libraire, quai Voltaire, n.° 31, in-4.—Prix, 9 fr. et 10 fr. 10 c. *franc de port*. An XII, 1804.

LITTERATURE.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

GRAMMAIRE.

Burhan Kati, c'est-à-dire, *l'Argument définitif*. Imprimerie de *Scutari*, 1214 de l'Hégire (1800 de Jésus-Christ), 863 pages in-fol. (1).

L'excellent dictionnaire persan-turc, dont nous annonçons ici la publication, a pour auteur Seid Ahmed, natif d'Aïntab, et Mesderris, c'est-à-dire recteur d'un médréseh ou collége à Constantinople.

La première feuille contient, sous la rubrique *sebebi tabe*, comme dans la plupart des livres sortis des presses de cette nouvelle imprimerie, l'historique des circonstances qui ont donné lieu à l'impression de l'ouvrage; le lecteur n'y apprend guère autre chose, sinon que cette impression a été entreprise par l'ordre du sultan, dont les titres remplissent ordinairement une page tout entière, et que les frais nécessaires

(1) Cette notice et les deux suivantes sont extraites de la Gazette littéraire (*Algemenie litteratur Zutung*) de juin, n.° 202, 15 juillet 1803, p. 114 et suiv. Je les ai un peu abrégées, et je corrigerai dans les notes quelques fautes qui s'y sont glissées.

S. de S.

pour l'exécution, ont été fournis par le trésor impérial. Suivent les approbations des hommes respectables qui ont été consultés sur le mérite de l'ouvrage, et dont l'avis, redigé en langue arabe, contient l'éloge de l'ouvrage et celui de son auteur. Les approbations imprimées à la tête de celui-ci, sont de Seïd Mohammed Atallah, chef des Emirs (2) à Constantinople, de Seïd Yésid Mustafa, ci-devant Kadhi en cette capitale; de Seid Mohammed, ancien Kadhi de Smyrne, et enfin d'Abd-Arrahmân Effendi, directeur de cette imprimerie.

Dans sa préface, l'auteur raconte qu'entraîné par une noble ambition, il s'arracha à l'obscurité de sa ville natale d'Aïntab, pour se rendre à Constantinople; et, qu'arrivé dans cette capitale, il y admira la magnificence des palais, des mosquées, et des monumens publics; mais qu'il contempla surtout avec surprise, le Bosphore, cette cinquième merveille du monde.

Les quatre autres sont la vallée de Bawwau (3), dans la province de Fars, et les territoires voisins de Sogd, d'Obolla, et de Damas.

L'auteur raconte ensuite comment ayant été excité par un grand nombre de savans, ses amis, à entreprendre cet ouvrage, il le commença et l'acheva heureusement sous la protection du

(2) Je pense que c'est le *Nakib-ulascharf*, ou chef des Schérifs. S. de S.

(3) On lit ici *Chrab Bewan*; il faut lire *Schaab*, mot qui signifie *Vallée*. S. de S.

sultan. Il indique les défauts de la plupart des dictionnaires persans, défauts qu'il s'est efforcé d'éviter ; donne les titres de ceux de ces dictionnaires dont il s'est servi pour enrichir le sien, et expose les motifs qui l'ont déterminé à prendre pour base de son travail, le célèbre dictionnaire persan, composé en cette langue même, sous le titre de *Burhan Kati*, par Hosaïn (4) Ben. Khalef Tebrisi. Notre auteur donne enfin à son propre ouvrage le titre modeste de *Traduction du Burhan Kati*, et fait précéder le dictionnaire proprement dit, d'un Traité grammatical, composé des neuf articles suivans : 1.° des divers dialectes de la langue persane ; 2.° de l'essence et du caractère particulier de cette langue ; 3.° de l'usage des lettres formatives et des particules ; 4.° de l'affinité et de la permutation des lettres ; 5.° des pronoms ; 6.° de l'insertion faite de certaines lettres au commencement, au milieu ou à la fin d'un mot, sans que le sens du mot éprouve aucun changement ; 7.° de l'insertion de certaines lettres (5) qui, sans changer le sens, servent uniquement à l'arrondissement du discours ; 8.° du sens différent qui naît de l'addition de certaines lettres ou de mots entiers ;

(4) M. Anquetil le nomme *Mohammed Hosaïn*. C'est sans doute une légère inexactitude (Mém. de l'Académie des inscriptions, tom. 31, p. 382). S. de S.

(5) N'est-ce pas plutôt de certaines particules comme *marra*, etc. Le mot *harf* signifiant également *lettre* et *particule*, l'auteur de la Notice allemande a pu s'y méprendre. S. de S.

9.° de ce qu'il est indispensablement nécessaire de savoir pour écrire en persan. Le dictionnaire lui-même est divisé en vingt-neuf sections principales, conformément à l'ordre des lettres de l'alphabet, et chacune de ces sections se subdivise en plusieurs autres articles suivant l'ordre alphabétique de la seconde lettre de chaque mot.

Pour faire connoître par des exemples, tant le traité grammatical que la manière dont sont composés les articles particuliers du dictionnaire, nous choisirons quelques morceaux relatifs à l'ancienne langue et à l'ancienne histoire de la Perse, et qui nous semblent devoir offrir un intérêt d'autant plus grand, qu'ils paroissent dans un moment où l'on a hasardé tant de conjectures singulières sur l'écriture ennéiforme de Persépolis et de Babylone, sans avoir égard à la langue ni à l'histoire de Perse.

« Article 1.er des divers dialectes de la langue « persane, et particulièrement du parti qui a « encore cours aujourd'hui, du déri et du « pchlwi (6).

« Les opinions sont très-partagées sur l'ori- « gine du mot *Pars*. Suivant quelques historiens « persans, Pars étoit fils de Pehlou, fils de Sam, « fils de Noë; d'autres le font fils d'Amour, fils « de Japhet, fils de Noë; d'autres enfin veulent « que Pars ait eu pour père Pédram, fils d'Ar-

(6) Voyez la note ci-après.

« phacschad, fils de Sam, fils de Noë. Dieu seul « sait parfaitement quel est le vrai. L'Iran ou « la Perse, dans une signification plus étendue, « comprend tout le pays renfermé entre le Co« case, la mer Caspienne, la mer de Perse, « l'Euphrate, et l'Oxus. Tout ce pays portoit pri« mitivement en commun le nom de *Pars*, jus« qu'à ce que quelques-unes des contrées qu'il « comprend, reçurent des noms particuliers, « comme, par exemple, le Khorasan, ou pays de « l'Est qui fut ainsi nommé, parce qu'il étoit à « l'est d'Istakar, capitale de la Perse. C'est « ainsi que dans des temps plus modernes, l'éten« due de pays situé entre Abudan, Mosul, Ka« désia et Holwan, reçut le nom d'*Jrak persan*, « parce qu'il est presque sous la même latitude « que l'Irak arabe. La province, dont la capitale « en Isfahan reçut de même le nom de *Pars* ou « *Fars*, parce que l'on crut, quoique à tort, que « Salomon, qui porte aussi le nom de *Parsi*, « étoit né dans cette province. »

« La langue persane a proprement sept dia« lectes : 1.° le dialecte de *Hérid* (7) ; 2.° celui de « *Segs* ; 3.° celui de *Saimt* (8) ; 4.° celui de *Sogd* : « ces quatre dialectes n'existent plus aujour« d'hui ; 5.° le *déri* ; 6.° le *pehlewi* ; 7.° le *farsi* : « ceux-ci (9) sont encore en usage aujourd'hui.

(7) Je crois que c'est *Hérat*. Voyez sur le dialecte de Hérat, les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XXXI, p. 428.

(8) Je soupçonne ici quelque faute.

(9) L'auteur a-t-il dit *ceux-ci* ou *celui-ci* ? Ce qui me fait

« Par le *déri* on entend la langue la plus pure ou « le haut-persan, dans lequel aucun mot n'est « employé sans les lettres destinées à caracté- « riser suivant les règles de la grammaire, les « inflexions et les formes dérivées. Ceci sera « traité plus au long dans le dictionnaire, au mot « *déri*. Le *pehlewi*, suivant quelques-uns, prend « son nom de Pehlou, fils de Sam, fils de Noë; « mais ce nom vient bien plutôt de la contrée « nommée *Pehléh*, qui renferme les villes de Reï, « d'Isfahan, et de Dinour. Le *farsi* en est le dia- « lecte usité dans la province de Fars. Après l'a- « rabe il n'y a point de langue plus noble que le « *farsi*, car le prophète a souvent mêlé quelques « mots persans dans la conversation familière.

A l'article *déri* du dictionnaire, auquel renvoie le passage que nous venons de citer, on trouve encore les éclaircissemens suivans :

« Le mot *déri* a trois significations : 1.° *le plus* « *pur* ou *haut-persan ;* 2.° *le dialecte que l'on* « *parle dans les villes de Balkh, Bokhara, Béda-* « *khschan et Mérid* (10); 3.° le langage des habi-

soupçonner qu'il n'a voulu parler que du *parsi*, c'est que plus haut il a dit, si la traduction est exacte, *du parsi qui a encore cours aujourd'hui, du déri et du pehlewi, (von dem noch gangbaren Parsi, Deri und Pehlewi).* Il semble qu'il doit y avoir faute dans l'un ou l'autre endroit de la traduction. S. de S.

(10) Je pense que *mérid* est une faute d'impression; peut-être faut-il lire *hérid*, et *hérid* est-il pour *herat*; peut-être aussi est-ce *mérou*, car l'auteur du *Farhang djehanguiri* compte Mérou-schadjéhan ou, comme écrit M. Anquetil, *Maryes-*

« tans du paradis qui, conformément aux tra-
« ditions recueillies de la bouche du prophète,
« ne parlent que l'arabe et le persan le plus pur.
« Quelques personnes dérivent le mot *déri* de
« *der* Porte, parce que le langage de la Porte,
« c'est-à-dire de la cour, est le plus pur. C'est,
« dit-on, Bahman, qui le premier entre les rois
« de Perse, fit cette différence qui distingue le
« langage de la cour des divers dialectes usités
« parmi le commun du peuple. D'autres attri-
« buent le mérite d'avoir purifié le langage et
« d'y avoir introduit cette ligne de démarca-
« tion à Behram; quelques autres en font hon-
« neur à Djemschid. »

« Djem, prononcé avec la même voyelle que
« *dem*, a sept significations. *Un grand prince ou*
« *roi*. Comme parmi tous les monarques, les trois
« plus grands sont Djemschid, Alexandre, et
« Salomon, ce mot se prend pour chacun de
« ces trois princes, suivant qu'on le joint aux

chcdjan au nombre des villes où l'on parloit le déri. En général tout ce que contient cet article du Burhan Kati, se trouve cité, soit d'après le Farhang djéhanguiri, soit d'après l'original persan du Burhan Kati, par M. Anquetil du Perron, dans ses *Recherches sur les anciennes langues de la Perse,* insérées dans le tome 31 des Mémoires de l'Académie des Inscrip. page 339 et suiv. Le passage où il est question de Mérou-schadjéhan, se trouve page 349; on y trouve aussi, page 382, note 11, des détails sur le Burhan Kati et sur son auteur. Le nom de la contrée où sont situées Reï, Isfahan et Dinour, est écrit ici *Pehleh* ou *Pehlah :* Hyde a lu de même; M. Anquetil a lu *Pehlou.* Voyez *ibid.* page 407 et 408, et note 1. S. de S.

« symboles distinctifs de la puissance, de la
« magnificence, et de la sagesse de chacun d'eux.
« Première signification. Joint à l'anneau ma-
« gique, ou au vent d'est, il indique *Salomon*;
« deuxième signification, uni à la mention du
« vin et de la coupe, il désigne *Djemschid*; troi-
« sième signification, quand il est joint à la men-
« tion du miroir magique, et de la grande
« muraille (élevée contre Goy et Magoy), il
« signifie Alexandre; quatrième signification,
« la *prunelle de l'œil*; cinquième signification,
« *la seconde entre les dix facultés primitives de*
« *la raison*. Pour entendre ceci, il faut savoir,
« que quand Dieu créa la raison, antérieurement
« à toute autre chose, il lui donna trois facultés,
« ou trois sortes de connoissances : 1.° la con-
« noissance de Dieu ; 2.° la connoissance de
« l'ame ; 3.° la connoissance des besoins. Cha-
« cune de ces facultés donna naissance à un
« produit particulier. De la faculté de la con-
« noissance de Dieu, fut produite une seconde
« raison, c'est celle-là que l'on nomma *djem*.
« La faculté de la connoissance de l'ame donna
« naissance à une seconde ame, que l'on ap-
« pelle *l'ame de l'univers*; enfin de la faculté de
« la connoissance des besoins, naquit un corps,
« que l'on nomma le *systéme du monde* ou
« l'*univers*. »

« La sixième signification du mot *djem* est *pur*,
« *épuré*; septième signification : *essence*, *nature*.
« Djemschid, l'un des plus grands princes de la

« dynastie des Pischdadis. Ce mot est composé « de *djem* qui signifie un grand prince, et de « *schid* qui, dans la langue pehléwré, veut dire « *rayons*. Ce nom lui fut donné, à cause de la « pompe solennelle avec laquelle il s'assit sur un « magnifique trône dans l'Aderbidjan ; et fit « briller aux yeux du peuple la couronne qui « ornoit sa tête, et sur laquelle dardoient les « rayons du soleil levant. »

« Ossakhar (et non *Jssakhar* comme on lit or- « dinairement dans les relations des voyageurs) « signifie proprement un *grand réservoir d'eau*, « *un étang*. La ville célèbre de ce nom fut ainsi « appelée parce qu'elle étoit située près d'un « grand étang. En arabe on écrit *Jstakhar* (par « *elef*, *sad*, *sa*, *kha*, *ra*.). »

« Bubel signifie dans quelques langues, à ce « que l'on prétend, le lever de la planète de Ju- « piter. C'est le nom d'une ville aujourd'hui tom- « bée en ruines, qui étoit située près du lieu où « est Helleh. Cette ville étoit au centre de l'Jrak « arabi, et doit avoir été fondée par Fitan (11), « fils d'Enos, fils de Noë. Sohab (12), suc- « cesseur de Djemschid, la choisit pour sa rési-

(11) Il me paroît certain qu'il faut lire *kaïnan* : la faute est sans doute dans l'original ; mais il ne faut que changer les points diacritiques. S. de S.

(12) Il faut incontestablement lire *zohak* : c'est sans doute une faute du typographe allemand, qui a mal lu la copie manuscrite. S. de S.

« dence, et y fit bâtir un château qu'il nomma « *Cungbihischt*. Après Sohab, elle fut la rési« dence de Nemròd et d'autres rois chaldéens. « Étant tombée en décadence, elle fut rétablie « par Alexandre : aujourd'hui elle est tout-à-fait « ruinée. »

Nous apprenons de ce dernier article, que les ruines qui se trouvent près de Helleh, et dans lesquelles on a découvert des briques chargées de caractères ennéiformes, sont effectivement les ruines de Babylone, et que l'identité de l'écriture qui se trouve sur les murailles de Persépolis ou Istakhar et sur les briques de Babylone, doit paroître moins surprenante, s'il est vrai, comme on le lit ici, que ces deux villes furent les résidences de deux princes qui se succédèrent immédiatement sur le trône, Istakhar celle de Djemschid, et Babylone celle de Sohab.

L'auteur de ce dictionnaire a évité les longues descriptions de chaque mot qui se trouvent ordinairement dans les ouvrages de ce genre, et qui ont pour objet d'indiquer la manière de lire et de prononcer les mots, et quelles sont les voyelles que l'on doit suppléer. Au lieu de cela, il indique la prononciation de chaque mot, en le comparant à un autre mot (connu) qui a les mêmes voyelles ; ainsi il dit : « *Djm*, prononcez « comme *Dem*, » ce qui indique qu'il faut prononcer *Djem*. « *Djmschd*, prononcez comme

Teschdid, c'est-à-dire prononcez *Djemschid*(13).»

Lehdjet allogat, c'est-à-dire la *langue des idiômes*, imprimerie de Scutari, 1216 de l'hégire (1802), 851 pour fol.

Cet ouvrage est un dictionnaire turc-arabe-persan, composé du temps du sultan Mahmoud par Esad-Effendi Mufti. L'auteur donne lui-même la plus juste idée de son ouvrage dans le passage suivant de la préface, et qui contient en même temps un catalogue assez complet des meilleurs dictionnaires orientaux.

« Pour me frayer, dit-il, en quelque sorte une « nouvelle route parmi le grand nombre de dic- « tionnaires qui existent déja, je me suis déter- « miné à expliquer tous les mots substantifs et « les verbes de la langue turque par les mots « arabes et persans qui y répondent. Je com- « mençai mon travail en l'année 1138 de l'hé- « gire, et je me procurai, pour cet effet, les dic- « tionnaires les mieux faits et les plus commodes « pour l'usage : c'est de ces livres que j'ai extrait « les matériaux du mien. »

L'auteur fait ici l'énumération des livres qu'il a consultés. On compte dans cette énumération dix-huit dictionnaires purement arabes, cinq dictionnaires arabes-turcs, quatre collections de proverbes arabes, sept ouvrages de médecine, des traités des médicamens ou recueils

(13) L'auteur du dictionnaire intitulé *Kamous*, use fréquemment de cette méthode. S. de S.

d'histoire naturelle, quatre dictionnaires purement persans, enfin divers dictionnaires persans-turcs. L'auteur continue ainsi :

« J'ai rangé dans l'ordre alphabétique les « mots que j'ai extraits de tous ces ouvrages, « en sorte que celui-ci se trouve divisé en vingt-« quatre (14) sections principales, chacune des-« quelles est ensuite partagée en trois subdivi-« sions, suivant la voyelle de la première syl-« labe de chaque mot. Ainsi la lettre *B* est « partagée en trois articles, dont le premier « contient les mots qui commencent par *ba*, le « deuxième, ceux qui commencent par *bi*, et le « troisième ceux qui commencent par *bo*. »

« Cet ouvrage ne contient pas seulement les « noms de tous les animaux, de toutes les « plantes et de tous les minéraux, mais encore « tous les proverbes usuels rapportés chacun au « lieu convenable. Le mot turc est placé d'a-« bord, ensuite l'arabe, puis le persan ; les « mots turcs synonymes sont tous insérés à la « place que leur assigne l'ordre alphabétique, « mais les mots arabes et persans correspon-« dans ne sont rapportés qu'au mot turc qui est « le plus usité dans le langage ordinaire. Par « exemple, *guzel* et *geukdjek* signifient l'un et « l'autre *beau*; mais comme le premier de ces « deux mots est le seul usité dans le langage « vulgaire, c'est à celui-ci seulement que se

(14) N'y auroit-il pas une faute dans ce nombre ? S. de S.

« trouvent rapportés les mots arabes et persans « équivalens. Je terminai mon ouvrage en « l'année 1145 de l'hégire, sous l'heureux gou- « vernement du très-juste, très-triomphant..... « sultan Mahmoud, et je le nommai *Lehdjet* « *ellogât.* »

Ce dictionnaire forme assurément une compilation très-utile pour les Turcs qui veulent étudier; et ils doivent être d'autant plus reconnoissans de sa publication par la voie de l'impression, que l'auteur, comme il le dit lui-même, a suivi dans la composition de son ouvrage, une voie qui n'avoit point été frayée. Il n'est pas moins utile aux interprètes de Constantinople, qui, étant pour la plupart des Grecs de naissance, parlent couramment le turc, mais sont rarement familiarisés avec les mots persans et arabes qui, dans le style relevé, sont substitués aux mots turcs. Quant aux savans européens, il ne peut leur faciliter l'étude de l'arabe et du persan, qu'autant qu'ils auroient préalablement acquis l'habitude de la langue turque.

S. de S.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

MONUMENS.

Lettre au Rédacteur du Magasin Encyclopédique, sur le Tombeau d'Ovide.

Les observations suivantes paroîtront sans doute assez intéressantes aux amis de l'antiquité et de l'histoire, pour vous inviter à les consigner dans votre excellent journal; elles pourront servir à rectifier des faits curieux : voici de quoi il s'agit. Il vient de me tomber, par hasard, entre les mains, quelques feuilles du Moniteur : en parcourant le n.° 347, an XI, 4 septembre, j'ai lu avec surprise l'article *Antiquités*, qui se trouve page 1532. Cet article renferme presque autant d'erreurs que de lignes, et nous fournit une nouvelle preuve que les rédacteurs des journaux françois, consultent rarement la géographie et l'histoire des lieux dont ils font mention. Citons d'abord la première phrase de l'article en question :

En creusant les fondations d'une forteresse sur

les bords du Liman, à l'embouchure du Danube, des paysans russes ont découvert un tombeau que les antiquaires du même pays croyent être celui d'Ovide.

Le mot de *liman* revient souvent dans les papiers russes; peut-être en verra-t-on ici avec plaisir une courte explication. *Liman* ou *léman* a probablement une origine celtique, ainsi que l'ancienne dénomination du lac de Genève semble encore l'indiquer. Il signifie peut-être un lac; mais les Russes l'emploient dans une acception un peu différente.

Ils nomment *liman* l'embouchure d'une rivière, lorsque cette embouchure, formant une espèce de golfe, ne communique avec la mer que par un détroit fort resserré. Un *liman* sera donc, si l'on veut, un grand lac qui aura une communication directe avec la mer. Cependant un lac qui, en communiquant avec la mer, ne recevroit point en même temps les eaux de quelque grande rivière, ne seroit pas un *liman*; et de même, une rivière qui, en se jetant dans la mer, ne formeroit pas à son embouchure un golfe ou un lac terminé par un détroit, n'offriroit point un *liman*. Ceci expliqué, qu'on jette les yeux sur une bonne carte, on verra que l'embouchure du Danube n'a point de *liman*. Au reste, il faut se souvenir que les Russes emploient exclusivement ce terme pour quelques golfes ou embouchures dans la mer Noire : ils disent communément le liman d'*Otschakof*, du

Dnieper, du *Dniester* ou d'*Akirman*, etc. ; mais ils ne diront point le liman de la *Neva*, de la *Dwina*. J'ai suivi les flottes et les armées russes à l'embouchure du Danube, et je n'y ai point entendu parler de *liman*. Supposé cependant que quelques Russes nomment, par analogie, *liman*, l'embouchure du Danube, je prie le rédacteur de déclarer à quelle époque des paysans russes *ont pu creuser les fondations d'une forteresse* sur les bords de ce liman. La Russie moderne n'a jamais reculé ses frontières jusqu'au Danube : ses armées victorieuses ont, à la vérité, franchi ce fleuve ; elles ont occupé passagèrement des places et des positions sur ses bords, mais elles n'ont jamais songé à y bâtir des forteresses : il est donc très-plaisant d'entendre dire que *les antiquaires du même pays croyent que le tombeau découvert est celui d'Ovide*. Les contrées marécageuses et demi-sauvages qui avoisinent les bouches du Danube, ne sont habitées, comme l'on sait, que par les foibles restes des Tartares vagabonds du *Boudziak* ou de la *Bessarabie*, par des Bulgares abrutis, et par des Cosaques zaporogues émigrés de Russie. Que le lecteur décide si de pareils antiquaires peuvent être cités : ce qui suit est aussi peu exact que ce qui a précédé.

Les raisons que ces antiquaires donnent de leur opinion sont, 1.° *que c'est dans cet endroit qu'étoit bâtie la ville de Tomé, lieu d'exil de ce poète infortuné;* 2.° *que ces lieux sont connus depuis longtemps*

longtemps sous le nom de Laculi Ovidouloni, *lacs d'Ovide*.

Si les rédacteurs avoient précisément désigné le lieu où ils prétendent que ces paysans russes ont creusé les fondations d'une forteresse, les antiquaires éclairés pourroient aisément décider si ce lieu répond en effet à l'emplacement de la ville de Tomé : l'expression vague, *sur les bords du liman, à l'embouchure du Danube*, ne permet aucune discussion. Personne n'a pu mieux savoir qu'Ovide lui-même le lieu où Auguste l'exila ; or, Ovide s'explique clairement : il dit que le lieu de son exil étoit voisin du Pont-Euxin et des bouches du Danube ; il parle des glaces qui couvroient souvent ce fleuve, et facilitoient les incursions des Gètes, des Daces et de plusieurs autres peuples barbares répandus sur les rives opposées. D'ailleurs, du temps d'Auguste, la domination romaine étoit bornée par le Danube dans ces contrées-là ; cet empereur n'a donc pu reléguer Ovide au-delà de ce fleuve, c'est-à-dire, au-delà des limites de l'Empire. Il s'ensuit nécessairement que Tomé étoit sur la rive droite du Danube, non loin de l'embouchure, et qu'il est impossible que des paysans russes aient jamais pu creuser les fondations d'une forteresse sur les ruines de cette ancienne ville, et y déterrer le tombeau de l'amant de Julie.

Selon les rédacteurs, le lieu de l'exil d'Ovide est connu depuis longtemps sous le nom de *Laculi Ovidoli*. Il seroit difficile de commettre en

géographie une erreur plus grossière que celle-ci. Le lieu que les Moldaves nomment effectivement *Lagoul Ovidouloni*, non *Laculi Ovidoli*, est à plus de quarante lieues de la bouche méridionale du Danube, non loin de laquelle la ville de Tomé étoit située. *Lagoul Ovidouloni* est un lac sur la rive du Dniester (l'ancien Tyras), non loin du Liman de ce fleuve et vis-à-vis d'Akirman, ville et forteresse turques situées sur la rive droite : d'ailleurs, le nom que lui donnent les Moldaves, ne signifie pas le lac d'Ovide, comme on le prétend ici ; il veut dire *Lac des Brebis*. Cette circonstance seule seroit suffisante pour détruire tout le raisonnement des rédacteurs. Nous avons été sur les lieux, accompagnés de plusieurs Boïars de Jassy, hommes très-versés dans l'histoire et les antiques de leur pays : voici ce qu'ils nous ont dit à ce sujet. Autrefois la Moldavie, maintenant resserrée par le Pruth, s'étendoit jusqu'au Dniester. Cette province fut toujours vexée par les Turcs, et soumise à diverses espèces de tributs. Un des plus onéreux étoit et est encore la livraison annuelle de plusieurs milliers de brebis, d'agneaux et de moutons destinés à la consommation de Constantinople. Une partie de ce bétail étoit rassemblée à Akirman et aux environs, pour être embarquée. Avant l'embarquement, les conducteurs avoient la coutume de baigner et de laver leurs brebis dans les eaux du lac en question : voilà la véritable origine du nom que

ce lac conserve encore parmi les Moldaves. Nous nous souvenons, et j'ai noté, que l'on nous dit dans le temps, qu'*Ovidouloni* étoit le génitif pluriel d'un mot qui signifie *brebis* : le nominatif est échappé de notre mémoire ; mais nous savons, qu'il a sa racine dans le mot latin *Ovis*, qui signifie également *brebis*. On sait d'ailleurs assez que la langue moldave n'est autre chose qu'un latin corrompu, mêlé à des mots turcs, esclavons et grecs. Mais, dans la supposition même que *Lagoul Ovidouloni* signifiât en effet lac d'Ovide, en résulteroit-il nécessairement que ce poète ait été relégué dans cette contrée, et que le tombeau trouvé par des paysans russes, ne peut être que le sien ? Nous sommes loin de le croire, puisqu'il est de fait qu'Ovide a été exilé sur la rive droite du Danube, et non au-delà de ce fleuve, et encore moins par-delà le Dniester, dans le pays des Getes et des Sarmates, presque inconnu aux Romains du temps d'Ovide ; et où se trouve aujourd'hui le lac qui doit porter son nom.

Le résultat de ces observations sera donc :

1.° Que les rédacteurs de l'article du Moniteur et du Journal de Paris ont confondu le Dniester et le Danube ; qu'ils font creuser à l'embouchure de l'un les fondations d'une forteresse qui se trouve à l'embouchure de l'autre, et qu'ils placent par-delà le Dniester, dans le pays des Sarmates, la ville de Tomé qui exis-

toit en deçà du Danube, dans une contrée soumise aux Romains.

2.° Que la ville d'Ovidiopol nouvellement fondée n'est point sur le prétendu Liman du Danube, mais sur le Liman d'Akirman, à la rive gauche du Dniester ; que par conséquent Tomé, lieu d'exil d'Ovide, n'a pu être là.

3.° Que le tombeau déterré par les ouvriers russes, n'a jamais pu être celui du poète latin ; et que tout ce que disent les rédacteurs du buste *comparé avec les têtes de la belle Julie*, n'est qu'une fable inventée par la flatterie.

Nous dirons encore un mot de la nouvelle ville d'Ovidiopol, en rapportant ce qui a donné lieu à l'erreur, que nous croyons devoir détruire par nos observations fondées sur l'histoire et la géographie, et faites sur les lieux mêmes.

Lorsque vers la fin de septembre 1789, le fameux prince Potemkin (1) vint mettre le siége devant Akirman, il entendit parler du *Lagoul Ovidouloni* qui se trouvoit dans le voisinage ; la conformité des sons lui rappela le nom d'Ovide. Il en fut frappé. On en parla. Les complaisans, connoissant le foible de ce prince pour tout ce qui concernoit les antiquités d'un pays qu'il regardoit déja comme sa conquête, ne manquèrent pas de saisir cette occasion de faire leur cour. Ils assurèrent hardiment

(1) L'auteur de cet article étoit l'un de ses aides-de-camp.

qu'Ovide avoit certainement donné son nom au lac en question, et que c'étoit là qu'il falloit placer l'ancienne ville de Tomé, sur la situation de laquelle les savans n'avoient pu s'accorder encore.

L'on aime à croire ce qui flatte. Le prince savoit fort bien qu'Ovide n'avoit jamais pu être relégué sur les bords du Dniester, à une aussi grande distance des frontières de l'Empire romain, mais il fit semblant de le croire, et vit avec plus de plaisir encore que d'autres le crussent. Nous disons qu'il fit semblant de le croire, car nous sommes convaincus qu'intérieurement il ne le croyoit pas. Il étoit trop éclairé pour donner dans une erreur aussi palpable; aussi n'ordonna-t-il ni fouilles, ni recherches quelconques. J'étois alors présent; et c'est à cette occasion que je fus visiter le lac avec quelques seigneurs moldaves. Quoi qu'il en soit, pendant quelque temps on ne parla que d'Ovide, de son lac et de Tomé; mais lorsque Potemkin eut quitté cette contrée, il n'en fut plus question. Cependant on n'avoit pas négligé d'instruire l'impératrice de cette prétendue découverte; elle en fut charmée et y crut peut-être de bonne foi. Cette femme extraordinaire aimoit le singulier, le merveilleux et tout ce qui pouvoit donner quelque lustre à son règne. Il est certain que la découverte d'un monument intéressant dans un pays conquis par ses armes, lui auroit fait autant de plaisir que le gain d'une bataille.

Lorsque, par la paix de Jassi 1791, la Russie poussa ses frontières jusqu'au Dniester, le premier soin de l'impératrice fut de repeupler les déserts qu'elle venoit de se faire céder. On y attira des colons moldaves, on y déporta des paysans polonais. Elle ordonna en même temps la construction de diverses forteresses le long du Dniester, pour les opposer aux places turques de la rive droite; et, selon l'usage de cette princesse qui ne perdit jamais de vue ses projets sur l'Empire byzantin, elle fit donner des noms grecs à tous ces nouveaux établissemens. C'est ainsi que le village de *Doubazar* fut métamorphosé en *Tyraspol*, et que le fort construit vis-à-vis de *Bender* fut nommé *Grégoriopol*, à l'honneur de Potemkin dont le nom étoit Grégoire. Le voisinage de *Lagoul Ovidouloni* ayant paru l'emplacement le plus favorable pour une forteresse destinée à brider Akirman, on ne manqua pas de lui donner le nom d'*Ovidiopol*, ville d'Ovide, sans autre examen. Cette ville se trouve sur les nouvelles cartes de la Russie. Si les rédacteurs s'étoient donné la peine d'y jeter un regard, ils l'auroient vue à l'embouchure du Dniester, et ne l'auroient point fait bâtir à celle du Danube, où les Russes modernes n'ont jamais possédé un pouce de terre.

Le général de Wolland eut la direction de tous ces ouvrages dans les années 1792, 93, 94 et 1795; et j'ai été moi-même en partie témoin de leur construction. Les ouvriers n'ont rien dé-

terré à cette époque ; et M. de Wolland, que j'ai connu très-particulièrement, ne m'a jamais fait mention de la moindre découverte. Il est possible que par la suite on ait trouvé un tombeau ; mais, à coup sûr, ce n'est pas celui d'Ovide. Quant au prétendu buste de Julie, il est permis de douter de son existence aussi longtemps que M. Kohler, inspecteur du Musée des antiques de l'empereur de Russie, n'instruira pas le public de cette découverte, et qu'il n'affirmera pas qu'il a été effectivement trouvé dans les fondemens de la nouvelle ville d'Ovidiopol. Je m'en rapporterai volontiers à sa bonne foi et à ses connoissances bien appréciées. On déclarera pourtant qu'un buste trouvé à Ovidiopol, qui auroit quelque ressemblance avec une tête de Julie, ne prouveroit pas qu'Ovide ait jamais habité cette contrée, et que ce soit là qu'il fallût placer l'ancienne Tomé.

Par un ancien Colonel au service de Russie.

ITALIE.

FLORENCE.

La Société économique de Florence, connue sous le nom de l'*Académie des Géorgophiles*, vient de nommer pour un de ses correspondans, le sénateur François (de Neufchâteau), et de lui en faire adresser le diplôme, avec une lettre flatteuse du savant M. Fabbroni.

ESPAGNE.

MADRID.

Une société d'Ingénieurs, à la tête desquels se trouve don Salvador de Ximenès, vient d'être chargée par la Chancellerie d'état de lever les plans des principales villes de l'Espagne, et de dresser en même temps une carte générale de tout le royaume. La société a choisi deux de ses membres pour les opérations géométriques et astronomiques, qui ont sous leur direction plusieurs élèves employés à visiter les lieux mêmes. Tous les savans applaudissent à une entreprise aussi utile.

ALLEMAGNE.

BAVIÈRE.

M. le baron d'Aretin, bibliothécaire de l'électeur de Bavière, à Munich, vient de faire une découverte curieuse dans la bibliothéque de cette ville. Un vieux manuscrit latin du treizième siécle lui a présenté un Traité sur le *Feu grégeois*, qui non-seulement en donne la recette que les savans croyoient perdue, mais qui renferme aussi un procédé pour la fabrication de la poudre à canon, conforme à celui que l'on suit encore de nos jours. M. d'Aretin va publier ce

Traité, avec une introduction historique, dans son *Journal pour servir à l'histoire et à la littérature*, dont il a déja paru six numéros.

HONGRIE.

M. Jean de Lipszky, capitaine du régiment de hussards du prince de Hesse-Hombourg, au service de S. M. I., va publier incessamment une nouvelle carte complète et générale du royaume de Hongrie, de la Croatie, de l'Esclavonie, de la Transylvanie, et de la frontière militaire, en neuf feuilles qui pourront se réunir, format grand folio-royal, non compris le tableau d'assemblage. Il y a déja un grand nombre d'années que M. Lipszky travaille à recueillir les matériaux de cet ouvrage et à les disposer; mais des considérations particulières paroissent avoir engagé jusqu'à présent le gouvernement de Vienne à en retarder la publication; enfin le prince Charles a lui-même provoqué cette publication dont il a fait sentir toute l'utilité.

Cette carte contiendra l'indication de toutes les villes, de tous les bourgs, villages, métairies, fleuves, rivières, et même ruisseaux un peu considérables; on y trouvera les lacs, les marais, les grandes routes, les routes de poste; la partie physique et l'ensemble de la masse des montagnes, les noms des principales montagnes, et des autres objets remarquables; elle indiquera les limites des différens comtés, des dis-

tricts, et en général toutes les divisions civiles, militaires, ecclésiastiques du territoire; les ressorts des tribunaux, l'étendue des diocèses, etc. Autant que le carré de la carte le permettra, on donnera les parties limitrophes des provinces environnantes, telles que de la Gallicie, de la Silésie, de la Moravie, de l'Autriche, de la Stirie, de la Corinthie, du Carniole, de la Croatie turque, de la Bosnie, de la Walachie, et de la Moldavie.

Cette carte sera accompagnée d'un *répertoire*, qui en augmentera l'utilité, et en facilitera l'usage; elle paroîtra par voie de souscription; cette souscription sera ouverte jusqu'à la fin du mois d'août 1804. Le prix de la souscription ne pourra être fixé que lorsque la première feuille sera livrée aux souscripteurs, et elle sera acquittée en un seul paiement. Les noms des souscripteurs seront imprimés en tête du répertoire. M. de Lipszky espère pouvoir donner aux souscripteurs une feuille tous les quatre mois.

A Vienne, on s'adresse, pour les souscriptions, au *comptoir d'Arts et d'Industrie*; et à Paris, à M. Piquet, petit hôtel Bouillon, à côté du ministère du Grand-Juge.

ANGLETERRE.

LONDRES.

Le célèbre voyageur *Frédéric Hornemann*, après avoir parcouru presque toute l'Afrique, est de retour en Angleterre, où on s'empresse

à rendre les honneurs qui sont dus à un savant aussi estimable.

RUSSIE.

L'université de Moscou vient d'ouvrir des cours publics sur plusieurs sciences qui n'avoient point encore été enseignées dans cette école. — M. Bause, de la même ville, a formé un cabinet très-curieux d'anciens manuscrits et de monnoies russes, depuis la fondation de l'empire. — Un particulier de Pétersbourg possède un manuscrit russe de l'année 1066, orné de fort belles miniatures dessinées par des dessinateurs grecs; il a refusé 20,000 roubles de ce monument d'un siécle où la Russie étoit plus éclairée que le reste de l'Europe. — M. Belin de Ballu, helléniste françois, vient d'être nommé professeur de grec à Charkow. Pendant son séjour à Pétersbourg, il a reçu de l'empereur un présent de 800 roubles, pour une ode sur la naissance du souverain. — M. Ismailow, auteur du Voyage dans la Russie méridionale, annonce un nouveau journal russe, intitulé *le Patriote*, dans lequel il s'occupera exclusivement d'éducation. — Le docteur Leyton, arrivé récemment d'Angleterre, a été aussitôt attaché à la cour en qualité de médecin avec un traitement de 1000 roubles.

SUÈDE.

L'académie royale des Belles-Lettres, Histoire et Antiquités, à Stockholm, avoit mis au con-

cours, pour le mois de janvier 1804, la question suivante : « Déterminer les avantages ou les in- « convéniens des méthodes imaginées dans les « derniers siécles, relativement à l'étude des « sciences. » Le prix a été décerné dans la séance du 12 mars, à M. J. M. Degerando, demeurant à Paris, correspondant de l'Institut national.

FRANCE.

PARIS.

Beaux-Arts.

Le dernier convoi d'objets d'arts, arrivé d'Italie, étoit composé de deux figures colossales du Nil et du Tibre, et de nombre de cippes, de tombeaux, bas-reliefs, inscriptions, et des moules des figures antiques qui sont au Vatican et dans les collections particulières des princes romains. Ces derniers objets vont achever et compléter les marbres antiques et les plâtres du Musée Napoléon. A ces morceaux précieux étoient jointes des productions de l'industrie moderne de l'Italie, que le pape a offertes au premier consul. Ce présent du pontife consiste en une grande et magnifique pendule, dont la forme générale est celle de l'arc de triomphe de Septime-Sévère, situé au bas du Capitole, à l'une des extrémités *del Campo Vaccino*. La richesse des sculptures de ce monument antique

est remplacée ici par l'assemblage des marbres, des jaspes, des pierres dures les plus rares, et en miniatures de mosaïque d'une finesse surprenante. Six colonnes en jaspe fleuri portent une corniche surmontée d'un attique, dont les panneaux sont en malachite et en lapis-lazuli. Le soubassement également riche est décoré de larges panneaux de lumachelle chatoyante et de pierres de Labrador. Les pilastres de cet attique portent des vases en lapis et en malachite, des trophées d'armes couronnent et achèvent de décorer cet arc de triomphe offert emblématiquement à BONAPARTE par le souverain pontife. A ce riche morceau il a joint une cheminée en marbre dont on ne peut trop admirer le travail et le bon goût. La délicatesse des ornemens fait oublier la dureté de la matière. Le tranchant du ciseau et les coups de maillet ont disparu, et le marbre assoupli a fléchi comme de la cire sous la touche moëlleuse de l'ébauchoir. Ce genre de perfection a jusqu'à présent échappé à notre inquiète activité, et semble encore appartenir exclusivement à la patiente industrie des Romains. Ce travail recherché est enrichi d'agates incrustées et de matières du même genre qui, par leur rareté, pouvoient produire l'assemblage le plus précieux.

Ces deux morceaux sont destinés à décorer le salon de compagnie du principal appartement de la Malmaison.

GENÈVE.

Les restes mortels de M. Necker ont été ensevelis le 21 germinal à Genève. Ses parens, à la tête desquels étoit Adrien de Staël, son petit-fils, âgé de sept à huit ans, ont accompagné le cortège. A cinq ou six cents pas du château, est un petit bois enclos de murs, au milieu duquel on a pratiqué un caveau revêtu de marbre noir. Là repose madame Necker, dans un cercueil de plomb rempli d'esprit-de-vin; c'est aussi là qu'on a déposé le corps de son époux.

MAYENCE.

La Société des arts et des sciences de Mayence, dans sa première séance publique, tenue le 16 de ce mois, a proposé pour sujet du prix qu'elle donnera l'année prochaine, l'éloge de Jean Gaensfleisch de Sorgenloch, dit Guttemberg, natif de Mayence, l'un des inventeurs de l'imprimerie. Le prix sera une médaille d'or du poids de 240 francs, portant l'effigie de Guttemberg. On pourra écrire cet éloge en françois ou en allemand. Les ouvrages devront arriver francs de port à l'adresse du président, avant le premier prairial de l'an 13.

La même Société a aussi délibéré d'élever à Mayence un monument à la mémoire du même Guttemberg. Il y aura un prix pour l'exécution de ce monument, qui sera une fontaine pu-

blique. Une souscription est ouverte pour subvenir aux frais de l'entreprise; tous les membres de la république des lettres sont invités à y concourir.

Rapport fait à la Société de Médecine clinique, sur une dissertation de M. Schmidt, ayant pour titre, DE VENENI NOTIONE RECTE DEFINIENDA; par F. J. V. Broussais, docteur en médecine.

L'auteur débute par un petit avant-propos, dans lequel il se plaint de l'obscurité qui a régné jusqu'à lui dans la définition du poison ; obscurité qu'il attribue à ce que les effets des corps extérieurs sur les corps vivans, ne sont pas assez connus; il ajoute que l'ignorance de leur mode d'action a fait croire à chacun qu'il connoissoit la nature des alimens et les médicamens. En effet, dit-il, les auteurs n'ayant égard, pour juger de l'effet des corps extérieurs sur les corps vivans, qu'à ceux qu'ils produisent étant pris à l'intérieur, sans s'informer pourquoi ni comment ces effets ont lieu, ils ont été frappés du plus grand étonnement en voyant des substances réputées pour poisons, faire l'office de médicamens très-efficaces. C'est, suivant lui, ce qui leur a fait présumer qu'ils ignoroient ce qu'étoient en effet les poisons. D'un autre côté, les alimens et les médicamens dont

la force, considérée en elle-même, est bien au dessous de celle des poisons, loin d'avoir des effets brusques et violens, favorisent insensiblement la santé ou guérissent les maladies; ou s'ils n'agissent pas ainsi, ils nuisent d'une manière insensible. Ces faits, dit l'auteur, n'ont pas encore suffi pour faire soupçonner aux médecins que ces substances n'étoient, par elle-même, ni alimens ni médicamens; mais qu'elles devenoient alimens et médicamens chaque fois qu'elles entretenoient la santé; médicamens, lorsqu'elles guérissoient les maladies; poisons enfin, quand elles engendroient des maladies ou qu'elles donnoient la mort. C'est pourtant ce que l'observation ne cesse de démontrer. Comment tout cela peut-il avoir lieu? Les médecins, ajoute l'auteur, ne s'en sont pas embarrassé, autrement ils auroient reconnu qu'ils ignoroient autant ce que c'est qu'un aliment et qu'un médicament, que la nature du poison lui-même.

Après avoir ainsi indiqué le vide des théories reçues, M. Schmidt déclare que son dessein n'est point de disserter sur la nature des alimens et des médicamens, et qu'il ne s'est étudié qu'à éclairer les notions qu'on a sur les poisons. Il annonce qu'après avoir expliqué la différence qui existe entre la nature externe et les corps vivans (qu'il ne définit point, renvoyant à un ouvrage allemand de Schellingius qu'il suppose très-connu), il rendra compte des effets

effets des corps externes sur les corps vivans, qu'il exposera les définitions des poisons donnés par les divers auteurs, et en fera la censure, puis y ajoutera la sienne; qu'enfin il finira par examiner plus attentivement de quelle manière les poisons affectent les corps vivans.

Suivons-le dans tous les détails, et voyons s'il a répandu quelque lumière sur un objet aussi important, et surtout s'il a enrichi l'art si difficile, de maintenir et de rétablir la santé.

CHAPITRE PREMIER.

Différence entre les corps vivans, et les choses extérieures.

L'auteur pose d'abord en principe qu'il existe une guerre perpétuelle entre la nature externe et les corps vivans. *Perpetuum naturæ externæ cum vivis corporibus esse bellum.* Voici comme il dépeint cette lutte éternelle.

Natura externa, quæ, quidquid est, ad se rapere, suoque imperio subjectum ad suas leges mutare conatur, corpora viva, quippe quæ, ipsa invita, proprias sibi leges habent, indefesso studio aggreditur et capitali quasi odio interitum eorum molitur.

Ce qui, dans les corps vivans, résiste à l'effort destructeur des corps externes est, suivant l'auteur, une force supérieure extraite de la nature entière et affectée aux corps organisés

pour les conserver, et il la nomme le *principe de l'organisme particulier*. C'est le principe qui résiste sans cesse aux corps extérieurs qui les modifie et qui en est modifié à son tour ; en un mot, qui est contre eux dans un état de guerre permanent. Du conflit de ces deux forces opposées résulte un mouvement, une incitation, en un, mot la vie. Voyons comment l'auteur conçoit ce phénomène, et comment il nous en donne l'explication. Si l'on ne peut expliquer, continue-t-il, les phénomènes de la vie et des corps vivans par les lois physiques, ou suivant ses expressions, par les lois communes de la nature, on n'en est pas pour cela moins forcé de convenir qu'ils n'existeroient pas sans l'action des corps extérieurs. En effet, le principe vital seul, tendant sans cesse par lui-même *vers l'infini*, s'efforceroit toujours de produire la vie, et n'y réussiroit jamais. Il faut donc, pour la production de la vie, que ce principe soit arrêté dans son effort par quelque force agissant en sens contraire, et qu'il soit fixé dans un point déterminé, *atque in puncto aliquo sistatur*. La vie est donc le produit de deux facteurs opposés, le principe des corps vivans et le principe de la nature universelle. Le premier de ces facteurs se manifestant dans le corps vivant, est nommé par Brown *incitabilité*, à raison de l'incitation qui résulte de son action ; les choses extérieures, par lesquelles le second facteur se manifeste, sont pour la même raison très-justement appe-

lées, par le même auteur, *excitans* ou *stimulans*.

M. Schmidt consacre le dernier paragraphe de ce chapitre, à examiner comment la haine qui règne entre les corps extérieurs et les corps vivans, peut devenir perceptible à nos sens.

Tandis que l'effort des corps extérieurs et celui des corps vivans, sont tellement égaux entre eux, que l'un ne cède en rien à l'autre, nous ne distinguons point le travail de la nature, parce qu'il est plus avantageux que nuisible aux corps vivans. C'est l'état de santé. Mais aussitôt que la force externe s'écarte des justes bornes en plus ou en moins, on reconnoît son vrai caractère, et le but vers lequel elle tend. Car, de deux choses il peut en arriver une, la nature externe affecte trop ou trop peu le corps animé. Alors le bon état de ce corps n'existe plus, il naît une maladie; enfin, arrive un instant où la nature vient à bout d'achever ce qu'elle n'avoit jamais cessé de préparer, la destruction du corps organisé.

Nous ferons quelques réflexions sur ce premier chapitre.

On entrevoit d'abord, dans le discours préliminaire, que M. Schmidt a des idées assez lumineuses de l'effet des corps inertes sur les corps vivans, en le voyant avancer que les substances ne sont par elles-mêmes ni médicamens, ni alimens, ni poisons, mais qu'elles le deviennent étant appliquées au corps, d'après certains

effets relatifs. On pressent qu'il aura égard, non-seulement à la composition chymique de la substance, mais aussi à l'état actuel de la vie des corps qui sont affectés par elle. Mais peut-on lui passer cette proposition, *ne sont par elles-mêmes ni alimens, ni médicamens, ni poisons, mais peuvent le devenir, suivant*, etc. Je lui demanderois d'abord ce qu'il entend par *sont par elles-mêmes*. Sans doute la nature propre, la composition chymique des substances. Si c'est cela, j'établirois une différence importante entre les substances tirées du règne minéral où les substances inertes peuvent faire l'office de médicament et de poison, relativement à leur quantité et à l'état de l'individu affecté, mais elles ne sauroient devenir aliment. Peut-être faut-il en excepter l'eau : on ne sauroit effectivement avancer qu'elle ne remplisse pas chez nous la destination d'un aliment, lorsqu'on la voit, en quelques circonstances, prolonger un peu la vie ; et lorsqu'on remarque que les sangsues, les grenouilles, quelques salamandres et certains poissons ; vivent très-bien, et même pendant longtemps, sans qu'on y mêle aucune substance étrangère. Au surplus cette exception est d'un très-petit poids ; parce que tout le reste des corps inertes ne pouvant s'assimiler à nos organes, ne sauroit jouer que deux rôles, celui de médicament, et celui de poison. Cette résistance à l'assimilation les réduit à faire à nos organes une violence plus ou moins considé-

rable, dont le mode et le degré fixe leur qualité véneneuse ou médicamenteuse. L'auteur me semble donc en défaut dès son préambule, pour avoir dit trop généralement, que les substances pouvoient devenir relativement, alimens, médicamens et poisons : cette assertion n'est vraie que de celles qui ont eu vie et organisation, les végétaux et les animaux.

M. Schmidt, dans le même avant-propos, se plaint que dans la détermination des poisons, on n'a eu égard qu'aux effets, sans se soucier du *pourquoi* et du *comment*; et c'est à cela qu'il attribue le défaut d'une bonne définition. C'est nous donner à entendre qu'il a découvert le *pourquoi* et le *comment* : suivons-le dans sa discussion pour voir si effectivement il a été au-delà des effets.

Il commence par nous avertir qu'il y a guerre entre ce qu'il appelle la nature externe et les corps vivans. Je suppose que par nature externe il entend les corps, soit inorganiques, soit organiques, mais privés de vie, qui tous sont sous l'influence des lois chymiques et physiques, et je lui aurois su gré de m'avoir épargné la peine de le supposer. Cette idée de guerre, toute ingénieuse qu'elle est, ne doit pas être admise rigoureusement; il faut la voir comme une figure destinée à faciliter l'intelligence des phénomènes des corps des différens règnes.

Il est de l'essence des choses que les corps inertes obéissent à des lois particulières, qui

prennent une direction différente lorsque les mêmes corps tombent sous la dépendance des êtres vivans. Ces résultats ont lieu, parce que la sensibilité et la *motilité* des corps vivans sont modifiées d'une certaine manière par le contact des corps inertes. Si ces derniers ne modifioient pas ainsi les premiers, il n'y auroit pas de vie. Il est nécessaire que les corps inertes excitent et mettent sans cesse en jeu les propriétés vitales des corps vivans, et que ceux-ci changent les lois qui président à ceux-là. Cela étant, qui nous a dit que l'intention des corps inertes est de s'approprier les autres, et de les soumettre à leurs lois? Est-ce parce qu'en agissant trop ou trop peu ils commencent leur destruction? Mais on seroit autant autorisé à soutenir qu'ils tendent à les conserver, et que ce n'est que par erreur et faute de désordre qu'ils les détruisent. Ils finissent toujours, dira-t-on, par là; mais les corps vivans leur font perdre aussi tous leurs attributs. D'ailleurs est-ce bien eux qui ont détruit les corps vivans? Ne peut-on pas dire que c'est ceux-ci, au contraire, qui, étant de nature à ne pas toujours durer, ont fini par perdre l'aptitude à s'approprier les corps inertes? Les forces vitales étant usées, laissent la portion de matière qu'ils régissoient dans une sorte d'indépendance, qui lui permet d'obéir aux lois physiques et chymiques. Quelle guerre peut-on démontrer dans ces phénomènes? On n'y voit qu'un état des choses, une série d'effets

dont il faut se contenter de tenir note. Qu'un homme tombant tout entier dans une chaudière d'alkali, soit converti en savon, faut-il en induire que les corps inertes tendent à amener les corps vivans à leur propre nature? C'est comme si l'on disoit, parce qu'un homme a été écrasé par une roche détachée d'une montagne, que tous les rochers tendent à écraser les hommes. C'est comme si l'on vouloit que le tonnerre tendît sans cesse à foudroyer tous les animaux, et j'aimerois autant avancer que le tonnerre fait la guerre aux endroits élevés; que le vent la fait au sable et à l'eau qu'il entraîne et qu'il disperse; que le calorique milite contre l'état d'aggrégation des corps, et qu'il a en horreur tout état actuel d'une combinaison chymique. Enfin, il me semble qu'il seroit aussi raisonnable de prétendre que notre appétit fait la guerre à tous les alimens, et que les corps vivans tendent sans cesse à convertir à leur propre nature les corps inertes.

Convenons donc que ces expressions de guerre, combat, conflit, sympathie des corps les uns pour les autres, antipathies, affinités, etc. ne sont que des métaphores très-ingénieuses, tirées de la comparaison de nos affections, et employées pour rendre plus sensibles certains phénomènes qui nous frappent, et que nous ne saurions expliquer. Je ne prétends point cependant les proscrire: il m'arrivera même de les employer; je ne les réduis à leur valeur, que

pour juger les prétentions de M. Schimdt. Pour y arriver, reconnoissons que ces expressions ne peignent que des effets; et que l'auteur, en employant le mot *guerre*, pour nous expliquer le pourquoi de l'action des poisons et des médicamens, n'a fait que nous dire, en d'autres termes, ils sont nuisibles ou avantageux, parce qu'ils font du mal ou du bien; c'est-à-dire, parce qu'ils sont nuisibles ou avantageux. *Quare opium facit dormire? Quia est in eo virtus dormitiva*, nous dit Molière.

Mais il s'enfonce encore bien plus dans le vague, lorsqu'il entreprend de prouver la nécessité de cette prétendue guerre. Le principe vital, dit-il, est extrait de la nature entière, pour être affecté à l'individu vivant. C'est sans doute de la nature inorganique; qui le lui a dit, et comment le conçoit-il? Comment ce principe en est-il distinct, puisque ses attributs ne nous deviennent sensibles que pendant qu'il modifie cette matière; que seroit-il pour nous sans elle? Rien. Que seroit l'attraction sans les corps physiques? Pas davantage. Les ailes de notre raison ne doivent pas s'élever si haut. Le principe vital tend, ajoute-t-il, par lui-même vers l'infini, il s'efforce de produire la vie, et il n'y réussiroit pas s'il n'étoit arrêté *in aliquo puncto*, par la résistance des corps. Je n'entreprends rien contre cette phrase, par la raison fort simple, que je n'y attache aucune idée; et certes, si l'auteur n'est pas inspiré, il ne l'entend pas davantage.

Il achève son premier chapitre en nous indiquant les phénomènes qui démontrent cette fameuse lutte. Elle nous devient sensible lorsque l'effort des corps extérieurs est supérieur ou inférieur à la résistance des corps vivans, lorsqu'il y a trop ou trop peu d'incitation. Ainsi nous voilà dans la théorie de Brown : l'excitabilité, accumulée ou épuisée, sera désormais la source de toutes les maladies, et nous fournira la connoissance de la nature et des effets des poisons.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur examine les effets des corps extérieurs sur les corps vivans, et après avoir reconnu que du degré de stimulus des premiers, dépendent différens effets, dont les uns sont nuisibles, les autres avantageux à l'économie, il partage les corps extérieurs en deux grandes classes, substances tendantes à entretenir ou à rétablir la santé ; substances tendantes à la détruire, en occasionnant les maladies, ou donnant immédiatement la mort. La première comprend les alimens et les médicamens ; la deuxième n'est formée que des poisons.

Il se demande ensuite pourquoi une chose, affectant le corps, devient aliment, médicament, ou poison. On s'attend que, pour résoudre ce problème, il faut encore recourir à l'action irritable des corps extérieurs. En effet, répétant ce qu'il a dit, il remarque que chaque substance a son degré de faculté irritante ; d'où

résulte une chute de corps irritans depuis le degré le plus léger jusqu'au plus intense. Or, plus un corps composé contient en lui de corps simples irritans, plus est grande sa faculté irritante. La chymie n'approuveroit pas sans réserve cette conclusion.

Quel degré de propriété irritante doit avoir un corps pour faire l'office d'aliment, de médicament, de poison?

Il répond qu'il ne peut y avoir là aucune donnée absolue, vu que le degré d'incitation se compose, non-seulement du degré de la propriété irritante du corps, mais aussi de celui d'excitabilité du corps vivant. Rien n'est plus exacte, puisque cette substance qui est poison pour celui-ci, devient remède pour tel autre.

Le troisième chapitre est consacré à la définition du poison. L'auteur fait d'abord connoître celle de plusieurs hommes célèbres, et après les avoir censurées, il propose la sienne, que voici: *Tout ce qui, d'après le témoignage des sens, est reconnu nuisible au corps vivant, est poison. Tout ce qui peut le mettre en danger d'être détruit est poison.* On sent tout le vice de cette définition beaucoup trop générale; et embrassant toutes les causes possibles de maladies et de destruction, elle n'a point le mérite *uni et soli convenire*.

Il demande ensuite: Qu'est-ce qu'un poison absolu et un poison relatif? L'absolu est tout ce qui, nécessairement, toujours, et partout, est

nuisible au corps vivant; toujours d'après le témoignage de nos sens, il reconnoît qu'aucun corps extérieur ne réunit tous les attributs. En effet, le poison le plus énergique peut être administré tellement étendu par un véhicule, ou à si petite dose, qu'il devient innocent ou même salutaire. Il en conclut qu'on ne sauroit disserter sur les poisons comme sur les corps particuliers. Il définit le poison relatif : *Tout ce qui est reconnu par les sens susceptible de nuire au corps vivant.* Cette définition ne diffère pas de celle du poison en général. Il n'existe aucun corps dans la nature qui ne puisse mériter le nom de poison relatif; cependant il en est un certain nombre qui doivent nécessairement devenir plus souvent poisons; c'est ainsi que ceux qui portent spécialement ce titre, sont plus souvent nuisibles que les médicamens à raison de leur plus haut degré de faculté irritante, qui est au dessus de celle que peuvent supporter la plupart des hommes, dans l'état ordinaire de santé; par la même raison, les médicamens deviendront plus souvent poison que les alimens, qui, d'ailleurs, la plupart du temps, sont repoussés, quand ils peuvent être nuisibles, par un instinct naturel, ou qui deviennent plutôt poison mécaniquement, à raison de leur masse comparée à la foiblesse de l'estomac.

Ces distinctions sont fort justes; mais je regrette toujours que l'auteur n'ait pas considéré isolément les substances minérales essen-

tiellement inassimilables, et celles tirées des végétaux et des animaux qui peuvent se revêtir des caractères du corps vivant.

Il eût mesuré d'abord le degré d'irritation des premières; et, dans les deuxièmes, il eût examiné comparativement le degré d'irritation mécanique, celui qu'elles occasionnent converties en chyle, et pénétrant dans les différentes humeurs; celui enfin dont elles sont susceptibles quand elles résistent tout-à-fait à l'assimilation, ce qui les rapproche alors des corps non assimilables. De cette division des passions, il pouvoit résulter, même en raisonnant d'après Brown, quelques considérations utiles à la pratique. Au lieu que rien n'est plus fatigant et plus stérile que la trop grande généralisation de l'auteur, parce qu'elle le force à une foule de sous-divisions et de distinctions mentales, qu'il n'a pas même indiquées, et sans lesquelles son ouvrage ne peut offrir aucun intérêt. Qu'est-ce, en effet, que de disserter sur des êtres complexes et purement métaphysiques?

L'auteur ajoute uu quatrième chapitre, dont le but est de considérer plus attentivement, comment les poisons agissent sur les corps vivans.

Il rappelle qu'il a posé en principe, que la nature externe s'efforçoit sans relâche d'entraîner vers elle les corps vivans, et de les assujétir à ses lois.

Nous avons vu ce qu'il falloit penser de cette

intention hostile, et de cette guerre, qui se réduit à la modification des lois physiques et chymiques, par l'influence de la vie, et à la continuation de ces lois, lorsque les forces vitales ne peuvent plus opérer cette modification : tel un animal plongé dans une solution alkaline ou écrasé par un poids énorme, etc. Cet effort destructeur, ajoute avec raison M. Schmidt, ne peut avoir lieu que d'une manière chymique, (pour les alimens, médicamens et poisons). Toute substance extérieure, qui affecte le corps vivant, cherche donc à l'assujétir aux lois chymiques ; mais l'effet qui en résulte, ne doit, ni ne peut être expliqué d'après ces mêmes lois, parce qu'il ne dépend pas seulement de la force chymique externe, mais aussi et en même temps de l'incitabilité du corps vivant qui modifie et arrête ces lois chymiques ; de sorte que l'effet qui en dérive, peut être appelé avec justesse *zoochymique* : cette réflexion est très-judicieuse. De la juste proportion de ces deux forces opposées résulte la santé.

Si la force chymique est supérieure, il est à craindre qu'elle ne subjugue la force vitale, et que le corps vivant ne rentre dans les corps bruts.

La suite au numéro prochain.

MANUSCRITS ET MÉDAILLES.

Parmi tous les cabinets et musées de l'Université de Moscou, il n'y en a aucun qui se distingue aussi favorablement que le cabinet des manuscrits, et des médailles de M. Bause : ce cabinet est d'autant plus intéressant, qu'il renferme dans l'une et l'autre partie, des objets très-rares et très-curieux. La collection des manuscrits slavo-russes renferme des pièces uniques dans leur genre ; les manuscrits qui la composent, datent de l'an 1226, et vont ainsi de suite de siécle en siécle jusqu'à nos jours. Ces manuscrits sont non-seulement des diplomes ecclésiastiques, qui, d'ailleurs assez communs, ne seroient pas d'une grande rareté, puisque toute les bibliothéques des couvents en possèdent ; mais ce sont des écrits sur toutes les parties des sciences ; tels que sur la politique, la métaphysique, l'économie, les mathématiques, la physique, la médecine, la philosophie, et même sur les belles-lettres. La plupart de ces manuscrits sont de parchemin, ou d'un papier fort et très-lisse ; les plus anciens sont ornés de figures ; parmi les modernes, il y en a plusieurs avec des plans, des gravures et des cartes. Les manuscrits in-folio montent au nombre de 115 ; in-4.°, 187 ; in-8.° et in-12, à peu près 80 ; ce qui fait en tout 382.

Le cabinet des médailles, qui est sans con-

tredit un des plus complets de l'Europe, a coûté à son possesseur une peine infinie; cette collection contient des médailles des plus anciens temps jusqu'à nos jours; il n'est pas rare de trouver des médailles d'un type tout différent, frappées cependant sous un même règne. Quant aux plus anciennes médailles frappées sous les czars de la Russie, M. Bause a suivi le système de MM. Leclerc et Stscherbatow. Voici l'ordre de la classification :

Iere *section*. Contenant les médailles frappées sous les premiers czars et princes de la Russie, avec légende russe ou tatare. Ces médailles, les plus anciennes de la période des Tatares, sont pour la plupart d'argent, et de forme ovale.

IIe *section*. Médailles frappées sous les czars avec une légende russe; elles sont de même forme et de même métal que les précédentes.

IIIe *section*. Médailles russes, sous différens règnes, classées par Leclerc.

IVe *section*. Médailles russes, sous différens règnes, classées d'après Stscherbatow.

V^e *section*. M. Bause a rangé dans le premier ordre, les médailles des czars et princes de Russie, avec une légende russe et tatare, qui ne se trouvoient indiquées ni dans Leclerc ni dans Stscherbatow. Voici les czars sous lesquels elles ont été frappées : 1.° Andrej Dmitrievitsch; 2.° Andrej Fedorovitsch; 3.° Boriss; 4.° Dmitrij; 5.° Jurje Dmitrievitsch; 6.° Pierre; 7.° Siméon Volodimirovitsch; 8.° Vasilii; 9.° Vasilij Dmitrie-

vitsch ; 10.° Vasilij Vasilijevitsch I. ; 11.° Vasilij Vasilijvitsch II ; 12.° Volodimer.

La VI.e section contient les médailles des empereurs suivans, avec une légende russe seulement : 1.° Andrej ; 2.° Andrej Dmitrievitsch ; 3.° Boriss Alexandrowitsch ; 4.° Dmitrij Jurjevitsch ; 5.° Fédor ; 6.° Jaroslav ; 7.° Jaroslav Valodimirovitsch ; 8.° Jvan Andrejewitsch ; 9.° Jvan Borissovitsch ; 10.° Jvan Jvanovitsch ; 11.° Jvan Michailovitsch ; 12.° Jvan Volodimirovitsch ; 13.° Jurje Dmitrievitsch ; 14.° Michail Andrejevitsch ; 15.° Michail Borissovitsch ; 15.° Moneta Novogrodensis cuprea dicta Pul ; 17.° Siméon Volodimirovitsch ; 18.° Vasily Jaroslavitsch ; 19.° Vasilij Michailovitsch ; 20.° Vasilij Vasilijevitsch ; 21.° Volodimer.

La VII.e section contient toutes les médailles frappées depuis l'an 1533 jusqu'en 1696, (principalement des Kopejks et des Denuschkes en argent), savoir sous les czars, 1.° Jvan Vasilijevitsch II, depuis 1533 jusqu'en 1584 ; 2.° Feodor Jvanovitsch II, depuis 1584 jusqu'en 1594 ; 3°. Boris Feodorovitsh, depuis 1598 jusqu'en 1605 ; 4.° Feodor Borissovitsch, en 1605 ; 5.° Dmitrij Jvanovitsch, depuis 1605 jusqu'en 1606 ; 6.° Vasilij Jvanovitsch, depuis 1606—1610 ; 7.° Vladislav Sigimontovitsch, depuis 1610—1613 ; 8.° Michail Feodorovitsch, 1613—1645 ; 9.° Alexei Michailovitsch, 1645—1676 ; 10.° Feodor Alexejewitsch, 1676—1682 ; 11.° Sophie Alexievna, Jvan Alexejevitsch et Pierre Alexejevitsch, depuis 1682—1689 ; 12.° Jvan Alexejevitsch, 1689—1692 ;

13.°

13.° Jvan Alexejevitsch et Pierre Alexejevitsch, 1687—1696.

La VIII.e section contient enfin toutes les médailles frappées depuis Pierre Ier jusqu'à Alexandre Ier. Ce médailler russe ne contient pas seulement les médailles sous les empereurs, mais aussi celles frappées dans les provinces, dont le nombre est très-considérable.

Il seroit à desirer que ces objets fussent exposés en public, ce n'est qu'alors que l'utilité deviendroit générale. Comme il n'existe point encore de palæographie russe, l'aspect de ces objets pourroit encourager les jeunes gens à entreprendre un jour un ouvrage aussi utile qu'agréable.

THÉATRES.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Fausse Honte.

Le bonheur de *M. Longchamps* n'égale pas sa fécondité, et la Fausse Honte lui a fait éprouver la véritable honte d'une chute, si toute fois, il y a maintenant plus de mérite à réussir qu'à tomber.

THÉATRE LOUVOIS.

Les Créanciers.

Chute complète, la pièce n'a pas été achevée; c'étoit un tissu de folies aussi immorales qu'ennuyeuses.

M. Girouette.

Très-petit succès. M. Dubois s'en dédommagera quand il voudra, en nous donnant des tableaux au lieu d'esquisses.

Les Questionneurs.

Encore une espèce de caractère à peu près manqué, et un succès dû au jeu des acteurs. Les Questionneurs sont de terribles gens, et on en voit beaucoup dans le monde : ils vous assassinent de questions, moins pour apprendre que pour avoir le plaisir de parler ; car il y a bien des gens qui feroient dans la conversation de fort sots rôles s'ils étoient obligés de répondre, et qui trouvent beaucoup plus commode de questionner, ce qui, à la vérité, n'exige pas de profondes connoissances ni de grands frais d'esprit. Ce ridicule a été saisi avec assez de justesse par M. Latresne, dont cette pièce est le premier ouvrage.

Vincent de Paul.

On a mis en scène l'abbé de l'Épée ; il a réussi ; et Vincent de Paul, dont il avoit suivi les traces

dans la *voie du salut*, vient de suivre les siennes au théâtre.

Tout en louant l'auteur de faire connoître un personnage aussi respectable, et auquel l'humanité doit de si belles institutions, ne pourroit-on pas blâmer cette manie de *mêler aux jeux du théâtre* les choses de la religion. Si Corneille a ouvert le Martyrologe pour en tirer son Polieucte ; si Racine a pris dans l'ancien Testament son Esther et son Athalie, ce n'est pas une raison pour imiter un exemple que leur talent pouvoit seul autoriser, et qu'au reste on n'imitera jamais sous ce rapport. Il est vrai qu'à la longue tout s'épuise : les auteurs, les acteurs, les peintres, les héros de l'histoire et de la fable ont été presque tous mis en scène ; il est plus commode d'ouvrir la légende que de faire, et, souvent en pure perte, de grands frais d'imagination. Mais le public pourra bien siffler les saints comme il siffle souvent les dieux à l'Opéra, les héros aux François, et les auteurs au Vaudeville ; au moins aura-t-il pour excuse que les saints ne sont pas à leur place, et qu'il faut, autant que possible, ne rien déplacer.

L'auteur de Vincent de Paul, a mis dans la bouche de son héros une morale pure, exprimée en beaux vers ; mais il a mis dans sa pièce des reconnoissances et des situations forcées qui n'annoncent pas une grande connoissance des effets dramatiques. Cet ouvrage, au reste, annonce un talent qu'on doit encourager, et ren-

ferme des sentimens qu'on ne peut s'empêcher d'applaudir. Il est de M. Dumolard, auquel on doit une comédie en cinq actes et en vers, intitulée : *le Philinte de Destouches.*

THÉATRE FEYDEAU.

Une Heure de Mariage.

Depuis la Jeune Prude, les ouvrages joués à ce théâtre ont eu peu de succès : *Une Heure de Mariage* est la seule pièce qui soit sortie de la foule. C'est un imbroglio dont le premier mérite est la gaîté, mais qui du moins est assez original. On a remarqué beaucoup d'esprit dans le dialogue, et fort peu dans les couplets, et plusieurs journaux en ont fait le reproche à l'auteur, M. Etienne. Il s'étoit sans doute pénétré, avant de faire son opéra, de cette maxime de Figaro : *ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante.* Il est vrai que la musique de M. *Daleyrac* n'a pas besoin d'être soutenue par les paroles, et que souvent les paroles ont eu besoin, pour passer, de la musique de M. *Daleyrac.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La manie de l'Indépendance, ou *Scapin tout seul.*

Cette bleuette est l'ouvrage de deux jeunes auteurs qui annoncent de l'esprit et du goût. Ils auroient dû travailler sur un meilleur fonds;

car on a vu depuis quelque temps un si grand nombre de personnages seuls en scène, que le public commence à s'en lasser. Le but de la pièce est moral, et les détails très-gais; mais cela ne sauroit remplacer l'intérêt et l'action essentiels dans un ouvrage dramatique. *Carpentier* a joué sans assurance, et n'a pas produit grand effet.

Arlequin musard.

Arlequin musard, qui a été donné ensuite, est une imitation de M. Musard, où l'on trouve de l'esprit mais point de naturel. Les auteurs devroient éviter cette afféterie que le goût réprouve, qui peut éblouir un moment, mais qui n'a jamais donné des succès durables. MM. Désaugiers et Francis ont trop d'esprit pour ne pas dorénavant le mieux placer.

Duguai-Trouin, prisonnier à Plimouth.

La différence entre cet ouvrage et le précédent, c'est que celui-ci roule sur un fonds intéressant, qu'il présente un personnage auquel la France doit beaucoup, et que la circonstance actuelle fait valoir encore davantage; mais la manière dont il est traité ne répond pas à l'attente du public. En effet, la situation est prolongée, les couplets peu saillans; et, sans la manière originale dont *Seveste* a joué le rôle du baronnet anglois, la pièce n'auroit pas eu son succès.

Duguai-Trouin, prisonnier à Plimouth, pro-

site de l'amour ridicule du gouverneur de la citadelle où il est enfermé, pour aller avec lui chez sa cousine, jeune françoise qui facilite sa fuite. Pendant que le gouverneur lui fait une déclaration, il rejoint l'escadre de *Tourville*, qui envoie au gouverneur, en échange, quatre prisonniers du grade de Duguai-Trouin.

On pourroit attendre mieux de la plume de MM. Barré, Radet et Desfontaines, qui ont retouché cet ouvrage, dont le fonds est de M. St. Félix.

Le I.er de Mai, ou les Pépinières de Vitri.

Demi succès. Cet ouvrage, annoncé sous le titre *de divertissement*, n'a de gai que les scènes d'un ivrogne dont le rôle bien tracé est aussi fort bien joué par M. *Hyppolite*. On voit dans le reste une brouillerie fondée sur une conversation mal entendue; une noirceur abominable dans les deux rivaux ridicules qui arrachent les fleurs des jeunes amans pour les empêcher d'avoir le prix de l'agriculture, et un dénouement rendu fort ridicule par le prompt repentir et la générosité de ces deux rivaux.

Les jolis couplets d'Armand Gouffé ont soutenu cette pièce de M. Radet.

LIVRES DIVERS.

MINÉRALOGIE.

MINÉRALOGIE DES ANCIENS; *par* LOUIS DELAUNAY, *avec cette épigraphe* :

> *Prœterea iter est, non trita auctoribus via nec qua peregrinari animus expetat.* Plin. L. 1.

A Bruxelles, chez *Weissenbruch*, imprimeur-libraire, place de l'Égalité; et à Paris, chez *Garnery*, rue de Seine; et à Strasbourg, chez *Treuttel* et *Würtz*. An XI (1803). 2 vol. in-8.

On possède un petit nombre d'ouvrages sur cette matière; mais, ou ils n'offrent pas tous les détails qu'elle comporte, ou ils ne traitent que de quelques espèces. Un corps complet de *minéralogie ancienne* manquoit donc à la littérature. M. Delaunay a rempli cette lacune avec succès; il a recueilli les notions des anciens sur les productions du règne minéral, depuis la plus haute antiquité jusqu'au temps des derniers écrivains romains. Une introduction préliminaire, aussi curieuse que savante, donne l'idée des travaux pénibles et presque incroyables qu'exigeoit l'exploitation des mines, de la quantité prodigieuse d'ouvriers qu'on y employoit, et des outils ou instrumens dont ils se servoient.

Cet ouvrage se compose de quatre divisions générales. Dans la première, il est parlé des terres et des pierres : ici suivent quelques ap-

pendices, l'un concernant les roches et les sables, l'autre relatif aux matières volcaniques, et le troisième touchant les fossiles accidentels ou pétrifications. La seconde division comprend les sels; la troisième, les substances inflammables; la quatrième et dernière, les métaux. Les titres ou articles que présentent ces divisions, sont quelquefois suivis d'un supplément. Enfin le tout est terminé par un tableau de comparaison de la minéralogie des anciens avec celle des modernes. L'auteur a jugé nécessaire de placer dans ce tableau nombre de productions qui étoient connues dans l'antiquité, mais dont faute de descriptions suffisantes, on ne peut se former quelque idée, ou qu'une idée bien imparfaite. Il nous apprend que son livre, composé en françois, a été traduit en allemand, et publié à Prague en trois parties, avant cette édition originale. Nous ne doutons pas que les étrangers ne recherchent avec empressement un ouvrage dont le sujet est aussi important, et traité d'une manière si claire et si méthodique.

J. L. G......e.

MÉDECINE.

JOURNAL *de Médecine, Chirurgie, Pharmacie*, etc.; *par les citoyens* CORVISART, LE ROUX *et* BOYER, *professeurs à l'Ecole de Médecine de Paris*. A Paris, chez *Migneret*, imprimeur, rue du Sépulcre. F. S, G., n.° 28. Tome VIII (mois de germinal an XII.)

Ce cahier comprend les articles suivans: Observation sur une abstinence volontaire de toute

espèce de nourriture et de boisson pendant onze jours ; et d'alimens solides, pendant plus de sept mois ; par J. Foullietton, docteur en médecine. — Note sur quelques accidens vénériens, par Brugnières, ancien chirurgien en chef de l'armée d'Italie. — Tableau des maladies observées à l'hôpital de la Charité de Paris, et à l'hospice de Clinique interne de l'Ecole de médecine, pendant les mois de vendémiaire, brumaire et frimaire an XII. — Observation sur une pierre enkystée dans la vessie. — Observations météorologiques faites à Paris dans le mois de pluviose de l'an XII, par L. Cotte. — Constitutions météorologique et médicale observées à Lille dans le mois de pluviose de l'an XII, par Dourlen. — Variétés. — Nouvelles littéraires.

Traité *des fièvres pernicieuses intermittentes ; par* J. L. Alibert, *médecin de l'hôpital St.-Louis. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée.* 1 *vol. in-8. Prix,* 5 *fr.* 50 *c., et* 7 *fr. franc de port par la poste.* A Paris, chez *Crapart, Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n.° 12. An XII. — 1804.

Nous reviendrons sur cet ouvrage important, et le plus complet de tous ceux qui traitent du même sujet. En attendant que nous le fassions connoître d'une manière plus étendue, nous ne craignons pas d'assurer que les talens et la réputation de l'auteur en garantissent d'avance la bonté et l'utilité.

HYGIÈNE.

LE CONSERVATEUR *de la santé des Mères et des Enfans; contenant, 1.° la conduite que les femmes doivent tenir avant le mariage pour conserver leur santé; 2.° le régime et les précautions qu'elles doivent employer pendant et après leur grossesse; 3.° l'éducation qu'elles doivent donner à leurs enfans pour assurer leur santé, leur force, et leur beauté; publié par* WILLIAM BUCHAN, *médecin-docteur du Collége royal des médecins d'Edimbourg; faisant suite à la Médecine domestique du même auteur; suivi d'un extrait d'un ouvrage du docteur* CADOGAN, *sur le même sujet; traduit de l'anglois, par* THOMAS DUVERNE DE PRAILE; *revu et augmenté de notes, par le docteur* MALLET, *médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris*. A Paris, chez *Metier*, libraire, rue du pont de Lodi, près la rue de Thionville. An XII — 1804. In-8. de 384 pages. Prix, 4 fr. 50 cent., et 6 francs franc de port.

L'ouvrage que nous annonçons est un véritable traité d'Hygiène à l'usage des mères; et, comme il leur est particulièrement consacré, l'auteur a cru devoir dépouiller son style de tout appareil scientifique. Les principes du docteur *Buchan*, sur la première éducation physique des enfans, sont à peu près ceux de J. J. Rousseau; mais ils sont dépouillés de ce qu'ils peuvent avoir d'exagéré et de systématique dans l'Emile; et l'auteur subordonne toujours, autant qu'il le croit nécessaire, les vues du philosophe aux connoissances et à l'expérience du médecin.

CHIRURGIE.

NOUVELLE *méthode pour manœuvrer les accouchemens; seconde édition, revue, corrigée et augmentée, par* J. P. MAYGRIER, *docteur en médecine de l'Ecole de Paris, professeur d'accouchemens, d'anatomie, et de physiologie; membre de la Société médicale, etc., etc.* avec cette épigraphe :

> Faire passer à travers une cavité non dilatable un corps réductible, jusqu'à un certain point, n'employer pour cela que des moyens simples et faciles, tel est le but de toute bonne manœuvre.

Chez *Méquignon* l'aîné, libraire, rue de l'Ecole de médecine. Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 cent.

Il y a à peu près dix-huit mois que nous avons déja rendu compte de l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui pour la seconde fois, et c'est pour nous une satisfaction très-douce, de voir se multiplier les éditions d'un ouvrage dont l'objet et le but est le soulagement de la maternité souffrante.

Les accouchemens ne sont pas assez médités par les médecins; c'est un reproche qu'on peut leur faire. Comment peuvent-ils dédaigner de s'occuper d'un objet aussi important! Mais tel est l'empire des préjugés qu'aucun d'eux ne voudroit passer pour accoucheur, regardant peut-être comme incompatible avec leur état cette partie qui, néanmoins, est si intimement liée à la science médicale.

On ne peut donc trop recommander la lecture des ouvrages qui rappellent aux jeunes prati-

ciens des préceptes qu'ils ne doivent jamais perdre de vue, et celui que nous publions aujourd'hui est digne de toute leur attention.

Dans une introduction bien faite, le C. Maygrier fait passer sous les yeux de celui qui se destine à l'étude des accouchemens, la série des nombreux objets qu'il doit soumettre à ses méditations. L'ouvrage, lui-même, qui ne contient que l'exposition des accouchemens contre-nature, est divisé en deux parties. Dans la première, le C. Maygrier traite des accouchemens que la main seule peut terminer, et qui n'exigent l'emploi d'aucun instrument. Cette première partie est précédée de quelques considérations générales qui méritent surtout une attention particulière.

Les auteurs qui, jusqu'ici, ont écrit sur l'art des accouchemens, avoient singulièrement multiplié le nombre des présentations de l'enfant. La mémoire faisait de vains efforts pour retenir une si grande quantité de positions. Le C. Maygrier les a réduites à douze seulement, qui, divisées ensuite avec beaucoup de précision et de clarté, sont facilement saisies et bien entendues. Quant aux moyens qu'il indique pour leur terminaison, ils sont aussi simples que faciles.

La seconde partie renferme les accouchemens que la main seule ne peut terminer, et qui demandent l'emploi des intrumens; ceux conseillés par le C. Maygrier sont en petit nombre. Ils se réduisent même au forceps et à deux ou trois dont il ne prescrit l'usage que dans quelques cas très-rares, et pour des opérations majeures, qui d'ailleurs ne sont pratiquées que par les premiers maîtres de l'art.

COMMERCE.

XIV à XXIV. *Cahiers de la Bibliothèque commerciale, seconde souscription : ouvrage destiné à répandre les connoissances relatives au commerce, à la navigation*, etc.; par J. PEUCHET, membre du Conseil du Commerce, au ministère de l'intérieur, etc.

Ces onze cahiers, de 528 pages in-8., contiennent entre autres les articles suivans :

Notice historique des Traités de commerce conclus entre la France et l'Angleterre en 1787. — De la Démonstration de l'or, relativement au commerce intérieur et extérieur. — Banque de France. — Résultat de ses opérations en l'an XI. — Notice sur le lin de la Nouvelle-Zélande. — Mémoire sur le commerce, les productions et fabriques de la Grande-Bretagne. — Mémoire sur le commerce entre la France et le Portugal. — Son état avant la révolution. — De la puissance maritime des Anglois considérée à l'égard des Neutres. — Conventions maritimes pour le maintien de la liberté de la navigation marchande neutre, entre la Russie et le Danemarck, entre la Russie et la Grande-Bretagne. — Divers mémoires sur les Douanes. — De l'influence des Douanes sur les manufactures françoises. — Situation actuelle du commerce de la Russie. — Considération sur les moyens d'encourager le commerce, etc. etc. etc.

Le prix de l'abonnement de la troisième souscription, est de 12 fr. pour recevoir, *franches de port*, 24 livraisons, et 12 fr. pour 12 livraisons. La lettre et l'argent doivent être affran-

chis. On peut envoyer le prix de la souscription en un mandat sur Paris.

On souscrit, à Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 20.

ADMINISTRATION PUBLIQUE.

LE PETIT LIVRE DE POSTE, ou *Départ de Paris des courriers de la Poste aux lettres. Imprimé avec autorisation de l'Administration générale des Postes*. Prix, 1 franc. A Paris, chez *Lecousturier*, l'aîné, rue J. J. Rousseau, n°. 9, en face de la Poste aux lettres, au Pélerin-Blanc. Dans les Départemens, s'adresser aux Directeurs des Postes.

Le Petit livre de Poste indique les endroits où sont établis *les bureaux de Postes aux lettres*, en les dénommant par leurs véritables noms, *les départemens* dans lesquels ils sont situés, *et les jours de départ de Paris*.

On trouvera à la suite les jours de départ pour *les villes et pays étrangers* avec la distinction de ceux *pour lesquels il faut affranchir*, et ceux *pour lesquels on est libre d'affranchir*, et ceux enfin *pour lesquels on ne peut affranchir*.

Vient après un état des Communes et de tous les endroits de *la banlieue de Paris*, qui sont servis par la Poste de Paris.

Le tout est terminé par des *observations* pour l'utilité du Public.

Nota. On trouve à la même adresse:

LE DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE *des Postes aux Lettres de tous les Départemens de la République françoise, contenant les noms de toutes*

les villes, communes et principaux endroits, l'indication des Départemens où ils sont situés, et leur distance du plus prochain Bureau de Poste par lequel il faut adresser les lettres; 3 vol. *in*-8. Prix, 18 francs.

LITTÉRATURE LATINE.

COMMENTATIO *de pretio Literarum Romanarum nostra ætate rite æstimando, qua promissis lectionibus in linguam latinam theoretico-practicis, æstivis. Præludit magister* L. ENGELSTOFT, *disciplinar. historiæ, et geographic. in Universitate Hauniensi professor. Hauniæ*, 1803, in-4. *de 34 pages.*

Les amateurs de la bonne latinité liront avec intérêt cette dissertation, où l'auteur développe les avantages infinis qu'on peut retirer de la littérature romaine. Il y établit en principe, et avec raison, que la langue latine doit être la base d'une bonne instruction, et particulièrement pour ceux qui doivent se livrer aux sciences et aux affaires. Persuadé que les Romains doivent moins aux Grecs qu'on ne le pense ordinairement, et regardant dès-lors leur langue comme la source de toutes les connoissances, l'auteur va jusqu'à lui donner la préférence sur la langue grecque. Il paroît encore fonder son paradoxe sur ce que, pendant longtemps, elle fut la langue dominante de l'Europe, et sur ce que beaucoup d'ouvrages, dans tous les genres, sont écrits en latin. Le professeur danois répond judicieusement aux objections accréditées depuis longtemps contre une langue que l'ignorance s'est efforcé de proscrire, et dont cependant l'utilité

est si bien reconnue. Les savans ne peuvent qu'applaudir au zèle de M. Engelstöft, dont l'ouvrage est écrit avec autant de solidité que de goût. On conviendra volontiers que les Lettres Romaines ne pouvoient avoir un défenseur plus éloquent.

J. L. G......e.

GÉOGRAPHIE.

GÉOGRAPHIE *moderne, rédigée sur un nouveau plan*, ou DESCRIPTION *historique, civile, politique et naturelle des Empires, Royaumes, Etats et leurs Colonies; avec celle des Mers et des Iles de toutes les parties du monde : renfermant la concordance des principaux points de la Géographie ancienne et du moyen âge avec la Géographie moderne; par* J. PINKERTON; *traduite de l'anglois, avec des notes et augmentations considérables, par* C. A. WALCKENAER : *précédée d'une introduction à la Géographie mathématique et critique, par* S. F. LACROIX, *de l'Institut national des Sciences et des Arts; accompagnée d'un atlas* in-4. *de* 42 *Cartes, dressées par* ARROWSMITH, *d'après les dernières et les meilleures autorités; revues et corrigées par* J. N. BUACHE, *de l'Institut national*, etc. *Six gros volumes in-8., et l'Atlas grand in-4. gravé par* J. B. TARDIEU; *précédé de la liste des Cartes et des autorités qui ont servi à leur construction, et d'un Catalogue des meilleurs Cartes et Livres de voyages, imprimés dans toutes les langues.*

Les

Prix	Les 6 vol. brochés avec l'Atlas en noir, cartonné,	fr. 42
	Id. avec les cartes enluminées,	50
	Id. papier vélin d'Annonay, cartes enluminées,	92
	Id. avec l'*Atlas* in-fol. pap. vélin, les cartes coloriées en plein,	100

On ajoutera 12 fr. pour le *franc de port.*

A Paris, chez *Dentu*, imprimeur-libraire, palais du Tribunat, galeries de bois, n.o 240.

Dans le dernier siècle, la géographie a fait comme toutes les autres sciences, les progrès les plus rapides ; et l'on peut dire que, depuis quelques années, les livres de voyages et toutes les sources de connoissances géographiques se sont multipliés plus qu'à aucune autre époque. Les talens de M. Pinkerton, et les savans qui ont associé leurs travaux aux siens, doivent faire distinguer l'ouvrage que nous annonçons. La géographie moderne en est le principal sujet. L'auteur a traité : 1.° la géographie historique ou progressive de chaque pays ; 2.° son état politique, comprenant la plupart des objets qu'on désigne collectivement par statistique ; 3.° la géographie civile, c'est-à-dire, la description des cités principales, des villes, etc. ; 4.° la géographie naturelle. Cette distribution est à peu de chose près la même que celle indiquée par Robert de Vaugondy, dans son Essai sur l'Histoire de la géographie. M. Pinkerton paroît avoir entrepris son traité d'après ce principe, que la meilleure méthode est de commencer par l'étude de la géographie moderne, à laquelle on fera, selon lui, succéder avec avantage celle de la géographie ancienne. Les solides fondemens

Bulletin des Sciences, *par la Société philomatique de Paris.*

Ce journal est publié par souscription, depuis le Ier germinal an 5. La huitième année commence au Ier germinal an 12. Il en paroît tous les mois un numéro composé d'une feuille *in*-4.°, accompagnée de planches, lorsque le sujet l'exige.

Le prix de la souscription est de 7 fr. pour douze numéros, rendus francs de port.

Antérieurement au Ier germinal an 5, et depuis juillet 1791, la Société envoyoit tous les mois, et seulement à ses correspondans, une feuille intitulée : *Bulletin de la Société philomatique à ses correspondans*, d'abord manuscrite, et ensuite imprimée. Elle a fait imprimer cette première série de ses Bulletins, qui forme un cahier *in*-4.° de douze feuilles, avec les planches nécessaires et leur explication ; ce cahier se vend séparément 5 fr., pris à Paris.

La Collection complète du Bulletin des Sciences, est composée actuellement (Ier germinal an 12) de huit cahiers de douze feuilles chacun. Les cinq premiers cahiers réunis forment les deux premiers tomes du Bulletin des Sciences ; ils sont composés ainsi qu'il suit :

Premier tome, renfermant, 1.° la préface ; 2.° la liste des membres et correspondans de la Société ; 3.° la réimpression du Bulletin gratuit de la Société à ses correspondans ; 4.° la première et la deuxième années du Bulletin des Sciences.

Deuxième tome, renfermant : 1.° la troisième et la quatrième années du Bulletin des sciences ; 2.° la table de ces deux tomes.

Le prix de ces deux tomes, complets et brochés, est de 15 francs, pris à Paris. Chaque année, formant un cahier de douze feuilles, se vend, broché séparément, 5 fr., pris à Paris.

Les personnes qui ne prendroient qu'un cahier, avec la préface, les titres et la table des deux premiers tomes, paieront le tout, pris à Paris, 6 francs 50 centimes.

A dater du premier germinal an 9, les volumes seront composés de 5 années et de leur table.

On s'abonne chez *Courcier*, libraire, quai des Augustins, n.° 71. On y trouve aussi des collections brochées du Bulletin.

TYPOGRAPHIE.

NOTICE *du premier monument typographique en caractères mobiles, avec date, connu jusqu'à ce jour, découvert dans les archives de Mayence, et déposé à la Bibliothèque nationale de Paris; par* G. FISCHER. A Mayence, chez *Théodore Zabern.*

Ce monument est le fragment d'un *almanach* ou *annuaire de l'an* 1457, *in-folio oblongo patente*. La notice est accompagnée d'une planche qui représente la disposition et l'arrangement des différentes parties de l'annuaire, ainsi que les lignes et caractères de l'original dans leur grandeur naturelle. Cette intéressante découverte, qui nécessairement recule l'âge de l'imprimerie en caractères mobiles, donne à M. *Fischer* un nouveau droit à la reconnoissance des savans.

BIBLIOGRAPHIE.

TABLEAU *des Libraires, Imprimeurs, et Editeurs de livres des principales villes de l'Europe; précédé d'une* INSTRUCTION *sur les lois et les réglemens de la Librairie, les droits des Auteurs et de leurs héritiers; suivi de la liste des ouvrages classiques que la commission a cru les plus propres à assurer le succès de l'enseignement, et d'une Notice des ouvrages périodiques qui annoncent les Ouvrages nouveaux. On y a joint le Catalogue des ouvrages imprimés par souscription, et qui se vendent chez les auteurs; des renseignemens sur les foires de la Librairie, et un Etat des villes où se fabriquent les papiers d'impression, etc.* A Paris, chez *Debray*, rue St.-Honoré, barrière des Sergens. Un petit volume *in*-8.

Quoique ce tableau soit encore incomplet, il peut être très-utile au commerce de la librairie, tel qu'il est publié en ce moment; les gens de lettres bibliographes, les libraires y trouveront des renseignemens, des instructions et des moyens de répandre leurs prospectus, leurs catalogues, et d'établir une correspondance plus étendue qui puisse favoriser la circulation des ouvrages qu'ils publient.

Cet état est susceptible d'être perfectionné par le secours des observations qu'on voudra communiquer à l'éditeur, et qu'il sollicite, par les erreurs dont on le fera apercevoir, et dont il profitera pour donner à ce Tableau le degré d'utilité qu'il peut avoir.

BEAUX-ARTS.

ANNALES *du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts, Recueil de gravures au trait, d'après les principaux ouvrages de peinture, sculpture, ou projets d'architecture qui, chaque année, ont remporté le prix, etc.; par* C. P. LANDON, *peintre, ancien pensionnaire de la République à l'Ecole des beaux-arts, à Rome. Tome sixième.* Paris, chez l'auteur, quai Bonaparte, n.° 23. An XII. 1.ere 2.e 3.e 4.e 5.e et 6.e livraisons.

La nécessité de varier les sujets a empêché M. Landon de publier dans le cinquième volume la Collection complète de la galerie de Rubens: ce sixième volume en offrira la suite. Voici le contenu des six premières livraisons: La Descente de Croix, tableau de REGNAULT. — L'Hermaphrodite, statue antique de la galerie du Muséum. — Tobie et sa famille, prosternés devant l'ange Raphaël, tableau de la galerie du Muséum; par REMBRANT. — Le Lion de Florence; par MONSIAU. — Le Christ au jardin des Oliviers, tableau de la galerie du Muséum; par *Barthelemy* MURILLOS. — Façade de l'hôtel Thélusson, situé à Paris, rue de Provence, vis-à-vis la rue Cérutti. — Régulus retournant à Carthage, tableau de LA FITTE. — La Muse Uranie, tableau de la galerie de Versailles; par *Eustache* LE SUEUR. — La Naissance de l'Amour, tableau de la galerie de Versailles; par *Eustache* LE SUEUR. — St. Marc, tableau de la galerie du Muséum; par le VALENTIN, figure de grandeur naturelle. — L'Eau; par *Louis* CARACHE, figure

vue en raccourci et de grandeur naturelle. — Plafond de la salle d'audience du palais de l'électeur de Trèves à Coblentz, exécuté il y a environ 25 ans, sur les dessins de Peyre, architecte. — Henri IV partant pour la guerre d'Allemagne, tableau de la galerie du Luxembourg; par Rubens. — Hercule au berceau, étouffant des serpens, tableau de la galerie du Muséum; par *Augustin* Carache. — Le Feu, tableau de la galerie du Muséum; par *Augustin* Carache. — Cyrus condamné à périr par l'ordre d'Astyages, tableau de Perrin, figures de grandeur naturelle. — L'Enlèvement de Ganymède, tableau du Musée de Versailles; par *Eustache* Le Sueur. — Bérénice reproche à Ptolomée de juger pendant son jeu, tableau de Taillasson. — L'Annonciation, tableau de la galerie du Musée; par H. Gentileschi, figures de grandeur naturelle. — Le Discobole en action de lancer son disque, statue antique de la galerie du Muséum. — Offrande à Esculape, tableau de Guerin. — La Vierge et l'Enfant Jésus, tableau de la galerie du Muséum; par L. De La Hire. — Salmacis et Hermaphrodite, tableau de la galerie du Muséum; par l'Albane. — Barrière sur la route d'Orléans; par Le Doux.

Antiquités d'Herculanum, *gravées par* T. H. Piroli, *avec une explication; publiées par* F. *et* P. Piranesi *frères, dans leur établissement calcographique, à l'ancien Collége de Navarre, à Paris.*

PROSPECTUS.

Parmi les collections dont la gravure a enrichi le dépôt des monumens des arts, les amateurs ont

déja apprécié les *Antiquités d'Herculanum*, par Thomas Piroli, graveur romain. Cet artiste distingué, appelé par les frères Piranesi, et favorisé par le Gouvernement, a apporté avec lui les planches de cet ouvrage, commencé à Rome, et dont il va publier le complément à Paris. On y trouvera un dessin pur et correct, et qui conserve fidellement l'esprit et le sentiment des productions originales.

L'édition de Naples est au dessus des facultés d'un trop grand nombre. Déposée dans les bibliothéques publiques, on peut la consulter pour la vaste érudition qu'elle renferme. Le but de M. Piroli a été de mettre cette riche collection, gravée à l'eau forte avec la plus grande fidélité, à la portée de tous les artistes et de tous les amateurs.

Cet ouvrage sera publié par livraisons de douze planches, beau papier, dit grand-raisin, format in-4., caractère du prospectus.

Chaque planche sera accompagnée d'une page de texte qui renfermera tout ce qui peut intéresser; le lieu et l'époque des découvertes; la dimension du sujet; les traits mythologiques qui s'y rapportent, et l'opinion le plus généralement reçue sur son explication.

Il formera six volumes, dont le dernier n'a point encore vu le jour, divisés en vingt-cinq livraisons. La première paroîtra le 15 floréal an XII, et les autres suivront de mois en mois.

Conditions de la souscription.

Chaque livraison coûtera 6 fr. pour les souscripteurs.

Les exemplaires isolés coûteront 7 francs 50 centimes.

On ajoutera 30 cent. par livraison, pour la recevoir franche de port ou à domicile.

Il a été tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin, dont le prix sera double.

On souscrit chez les frères *Piranesi*, Place du Tribunat, n.° 1354;

Et chez *Leblanc*, imprimeur-libraire, place et maison abbatiale Saint-Germain-des-Prés, n.° 1121.

Les lettres et l'argent doivent être envoyés franc de port.

Toute l'Europe a retenti des découvertes précieuses faites à Herculanum, à Résine, à Stabie et à Pompeïa ; c'est là qu'on a pu admirer la prodigieuse fécondité du génie des anciens; des peintures délicieuses qui nous ont révélé leurs goûts, leurs usages et leurs costumes; des vases, des ustensiles admirables par leurs formes et leurs ornemens, des bronzes d'un travail exquis, qui ont offert à l'érudition même, des connoissances que les écrits n'avoient pas conservées; toute cette réunion d'objets de goût et de science est devenue un trésor inépuisable pour les artistes, et d'où peuvent naître journellement les conceptions les plus heureuses. Cet ouvrage se recommande donc particulièrement aux décorateurs, aux fabricans de meubles et d'une infinité d'objets de luxe et de goût ; aux fondeurs en bronze, aux ciseleurs et aux orfèvres qui portent si loin dans cette capitale la perfection de leur riche travail ; aux magnifiques manufactures de porcelaines et de

terre cuite de toute espèce ; aux fabriques de nos lampes ingénieuses ; à celles qui ont su plier la tôle et le fer-blanc aux usages habituels de la vie ; à celles qui réunissent, dans nos tapis, l'élégance et la recherche du dessin à la magie des couleurs ; à celles qui nous offrent, dans les papiers peints, des moyens de décoration agréables et si peu dispendieux ; enfin à l'amateur qui veut choisir les modèles qu'il se plaît à voir reproduire autour de lui, et dont le goût dirige souvent l'artiste qu'il emploie.

MÉLANGES.

IV.e, V.e et VI.e *Cahiers de la seconde année de la Bibliothéque physico-économique, instructive et amusante, à l'usage des villes et des campagnes ; publiée par cahiers avec des planches, le premier de chaque mois, à commencer du 1.er brumaire an XI, par une Société de savans, d'artistes et d'agronomes, et rédigée par* C. S. Sonnini, de la Société d'Agriculture de Paris, et de plusieurs sociétés savantes et littéraires.

Ces trois cahiers, de 216 pages, avec des planches, contiennent, entre autres articles intéressans et utiles :

Destruction des insectes qui attaquent le pommier et le poirier. — Moyen de détruire les chenilles. — Manière de tirer parti de la farine de blé gâté pour faire le pain. — Préparation du fromage, appelé *fromage de sucre*. — Cire pour rendre les souliers et les bottes imperméables. — Méthode nouvelle de guérir la fièvre jaune. — Procédé pour faire pousser des racines aux

arbres nouvellement plantés, ainsi qu'à ceux qui les ont perdues par accident. — Moyen de réparer les dommages que les gelées causent aux arbres. — Description d'une machine très-simple, propre à élever l'eau avec une facilité étonnante, à telle hauteur que l'on desire. — Remède contre la goutte sciatique, dont on a des expériences sûres. — Moyens de remplacer le café, le cacao et la vanille. — Manière d'empêcher la fumée des cheminées. — Emploi d'une plante très-commune, pour teindre en bleu les étoffes de laine et de coton, etc. etc. etc.

Le prix de l'abonnement de la seconde année de cette Bibliothéque est, comme pour la première, de 10 francs pour les 12 cahiers que l'on reçoit mois par mois, *francs de port par la poste*. La lettre d'avis et l'argent doivent être affranchis et adressés à *F. Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20, à Paris. On peut aussi, pour éviter les frais, envoyer l'argent par un mandat sur Paris.

STRASBURGER *Taschenbuch auf das Jahr* 1804 (12 *und* 13.) Strassburg, bey Toh. Hein. *Sibbermann*. C'est-à-dire, ALMANACH *de Strasbourg pour l'an* 1804 (12 *et* 13.) A Strasbourg, chez Jean-Henri *Sibbermann*. *in*-18. de 272 pages.

Dès l'année 1780, M. *Oberlin*, professeur à l'Université de Strasbourg (réorganisée depuis peu sous le titre d'*Académie Protestante*), avoit commencé à publier un *Almanach de Strasbourg* qui, outre les indications qu'on cherche ordinairement dans les almanachs, et les listes des différens fonctionnaires publics, contenoit des

notices historiques et littéraires relatives à la ville de Strasbourg. Depuis 1782, M. *Oberlin* donna à son Almanach plus d'étendue ; il le publia jusqu'au commencement de la révolution, sous le titre d'*Almanach d'Alsace*. Cette suite de petits volumes est, même actuellement, fort intéressante par les détails qu'on y trouve sur les établissemens publics et surtout d'instruction ; dans quelques-uns, on trouve aussi la description et la gravure des monumens antiques ou du moyen âge découverts en Alsace. C'est ainsi que dans celui de 1784, on trouve la gravure d'un monument de *Conrad de Hunnenbourg*, LIXème. évêque de Strasbourg, découvert en 1783, lorsqu'on démolit une tour qui faisoit partie des anciennes fortifications de la ville ; cette gravure est accompagnée d'une description faite par M. l'abbé *Grandidier*, connu par ses *Essais historiques et topographiques sur la Cathédrale de Strasbourg*, et par son *Histoire de l'Eglise et des Evêques-Princes de Strasbourg* (8 vol. *in*-4°.) ; ce même volume contient encore entre autres une Notice sur des monumens découverts à Horbourg près de Colmar, et près de Brumat, dans les environs de Strasbourg. Dans l'Almanach de 1785, on trouve la description et la représentation d'un autre monument du moyen âge, sur lequel le peuple avoit conservé une tradition aussi fausse que bizarre. Des ruines de bains romains, découvertes en 1786, dans les environs de Niederbronn, par M. *Eissen*, curé de cet endroit, sont décrites et figurées dans le volume de 1787 ; un autre monument qui offre la figure d'un athlète, découvert dans les environs de Neuf-Brisac, est décrit et figuré dans l'almanach de 1789. Les changemens arrivés par la révolution ne permirent point à M. *Oberlin* de publier la suite en

1790 et 1791, il se contenta de donner en 1790 un supplément pour celui de 1789; il publia un nouveau volume en 1792, mais dans les années suivantes, les circonstances l'empêchèrent de publier une suite. En l'an VII, M. Bottin, secrétaire de l'Administration centrale du département du Bas-Rhin, publia, d'après le modèle des Almanachs de M. *Oberlin*, un *Annuaire du département du Bas-Rhin*, auquel il donna plus d'extension l'année suivante. Ces deux Annuaires furent accueillis très-favorablement comme ils le méritoient. Le départ de M. Bottin pour Calais où il fut chargé des fonctions de secrétaire particulier du Préfet, l'empêcha de publier un Annuaire pareil en l'an IX, M. Silbermann donna alors en allemand, un Annuaire du Haut et Bas-Rhin, sous le titre *Oeconomisch-Belletrisfischer Taschen-Kalender des Nieder-und Ober-Rheins*, dont nous avons rendu compte dans ce Journal (1). Le même publia ensuite pour l'année dernière et pour celle-ci, un *Annuaire* ou *Manuel*, qui, selon le titre, est spécialement consacré à la ville de Strasbourg, mais qui cependant contient aussi les indications nécessaires sur la République française et son gouvernement en général, et sur les deux départemens du Rhin en particulier. Dans le volume publié l'année dernière, on trouve, outre plusieurs morceaux de poésie, parmi lesquels il y en a de fort jolis, un morceau sur l'état des établissemens de bienfaisance publique de la ville de Strasbourg. L'auteur de cet article, M. Ulrich, secrétaire de la Commission des Hospices de Strasbourg, étoit plus qu'aucun autre en état de donner à ce sujet des renseignemens utiles et positifs.

(1) Magasin Encyclopédique. Année... t... p...

Les pertes que ces Hospices avoient faites de leurs possessions sur la rive droite du Rhin, par suite de la paix avec l'Empire Germanique, rendit leur situation très-pénible et précaire; et, sans l'activité et les lumières des administrateurs des Hospices, et nommément de M. Hermann, maire de Strasbourg, et de M. Ulrich dont nous venons de parler, il auroit été probablement impossible de subvenir aux dépenses de ces établissemens. Cet article contenoit en même temps d'excellentes vues qu'il a paru utile à l'auteur de cette annonce de répandre autant que possible. C'est ce qui l'engagea à en faire une traduction complète, et de l'accompagner de quelques observations préliminaires ; ces deux morceaux furent imprimés dans les *Annales de Statistique*. Dans l'*Annuaire de Strasbourg*, de cette année, M. Ulrich a continué de donner des détails intéressans sur les Hospices et Etablissemens de bienfaisance de Strasbourg ; plusieurs de ces derniers lui doivent leur origine. Plusieurs autres articles de ce volume sont relatifs à la statistique du département du Bas-Rhin. La poésie en a été réléguée cette fois, et il paroît que l'éditeur se propose exclusivement l'*utile* ; peut-être que l'*utile dulci* ne feroit pas cependant tort à l'ouvrage, pourvu qu'il soit sévère dans le choix.

T. F. W.

G. Fischer's *Beschreibung typographischer Seltenheiten und merkwürdiger Handschriften nebst Beytrægen zur Erfindungsgeschichte der Buchdruckerkunst. Fünfte Lieferung.* C'est-à-dire Description *de raretés typographiques et de manuscrits remarquables, avec des supplémens*

à l'histoire de l'invention de l'art de l'imprimerie; *par* G. Fischer; 5.ᵉ livraison. Nürnberg, chez Lechner, 1804; 168 pages in-8. avec fig.

En faisant connoître à nos lecteurs les livraisons précédentes de cet ouvrage du savant et infatigable bibliothécaire de Mayence, nous avons dit que chacune étoit distribuée en trois sections : 1.° des essais pour servir à l'histoire de l'invention de l'imprimerie ; 2.° des descriptions de livres imprimés, rares ; 3.° des détails sur des manuscrits remarquables.

La première de cette cinquième livraison, dédiée aux deux grands philologues Heyne et Adelung, contient la traduction allemande d'un *Mémoire sur l'origine et le premier usage des signatures et des chiffres dans l'art typographique*; par M. de la Serna, bibliothécaire du département de la Dyle. Bruxelles, an iv—1795; la seconde est une description de quelques monumens typographiques de la presse d'Ulric Zell, à Cologne ; suit une notice sur la presse de Jean Guldenschaff, à Cologne ; la troisième traite de quelques manuscrits rares. Tous ces différens articles se liront avec intérêt, comme tout ce qui sort de la plume de M. Fischer.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

BOTANIQUE.

Prodrome de l'Æthéogamie, ou d'un Traité sur les familles de plantes dont la fructification est extraordinaire; Par A. M. F. J. *Palisot-Beauvois.* page 289

HISTOIRE.

Histoire de l'Agriculture en Allemagne, depuis les temps les plus anciens, etc.: essai par Charles Gottlob *Anton.* 331

MÉTALLURGIE.

Sur la formation et la connoissance des alliages métalliques. 345

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Burhan Kati, c'est-à-dire l'argument définitif. 353

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

Lettre au Rédacteur du Magasin Encyclopédique, sur le tombeau d'Ovide. 366

ITALIE.

FLORENCE.

Le sénateur François (de Neufchâteau) nommé correspondant de l'*Académie des Géorgophiles.* 375

ESPAGNE.

MADRID.

Société nommée pour lever les plans des principales villes, et la carte générale d'Espagne. 376

ALLEMAGNE.

BAVIÈRE.

Découverte d'un manuscrit latin traitant du Feu grégeois. *Ibid.*

HONGRIE.

Carte générale de Hongrie, de la Croatie, de l'Esclavonie, etc. 377

ANGLETERRE.

LONDRES.

Retour en Angleterre du voyageur Frédéric *Hornemann.* 378

RUSSIE.

Cours publics sur les sciences à Moscou.—Manuscrit russe du 9.e siécle. —M. *Belin de Ballu* nommé professeur de grec à Charkow.—Nouveau journal russe; par M. *Ismailow.* 379

SUÈDE.

Prix décerné à M. J. M. *Degerando*, par l'Académie royale de Stockolm. *Ibid.*

FRANCE.

PARIS.

Convoi d'objets d'arts arrivé d'Italie. 380

GENÈVE.

Obsèques de M. *Necker.* 382

MAYENCE.

Prix proposé par la Société des arts et des sciences de Mayence. *Ibid.*

Monument à élever à la mémoire de *Guttemberg.* *Ibid.*

Rapport fait à la Société de médecine clinique sur une Dissertation de M. *Schmidt*; par F. J. V. *Broussais.* 383

Cabinet des MSS. et des Médailles de M. *Bause.* 398

THÉATRES.

La Fausse Honte. 401

Les Créanciers. 402

M. Girouette. *Ibid.*

Les Questionneurs. *Ibid.*

Vincent de Paul. *Ibid.*

Une Heure de Mariage. 404

La Manie de l'Indépendance, ou Scapin tout seul. *Ibid.*

Arlequin Musard. *Ibid.*

Duguay-Trouin, prisonnier à Plimouth. 405

Le I.er de Mai, ou les Pépinières de Vitri. 406

LIVRES DIVERS.

Minéralogie.

Minéralogie des anciens; par Louis *Delaunay.* 407

Médecine.

Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, etc.; par *Corvisart*, *Leroux* et *Boyer*. 408

Traité des fièvres pernicieuses intermittentes; par J. L. *Alibert*. 409

Hygiène.

Le Conservateur de la santé des mères et des enfans, etc. etc., trad. de l'anglais de Buchan; par *Duverne de Praile*. 410

Chirurgie.

Nouvelle Méthode pour manœuvrer les accouchemens; par J. P. *Maygrier*. 411

Commerce.

Bibliothèque commerciale; par J. *Peuchet*. 413

Administration politique.

Le petit Livre de poste. 414

Littérature latine.

Commentatio de pretio litterarum romanarum, etc. etc. *Autore L. Engelstoft*. 415

Géographie.

Géographie moderne, etc.; par J. *Pinkerton*. 416

Histoire.

Traits caractéristiques de l'histoire de Russie; par M. *Clausen*. 418

Histoire littéraire.

Essai sur de prétendues découvertes; par P. *Coste*. 419

Bulletin des sciences; par la Société philomatique de Paris. 420

Typographie.

Notice du premier monument typographique en caractères mobiles; par G. *Fischer*. 421

Bibliographie.

Tableau des libraires, imprimeurs, etc. 422

Beaux-Arts.

Annales du Musée; par C. P. *Landon*. 423

Antiquités d'Herculanum, gravées par T. H. *Piroli*. 424

Mélanges.

Bibliothéque physico-économique; par C. S. *Sonnini*. 427

Almanach de Strasbourg pour 1804. 428

Description de raretés typographiques et de manuscrits remarquables; par G. *Fischer*. 431

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier et le quinze de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

DE L'IMPRIMERIE DE FOURNIER FILS.

(N.° 20.) Ventose an 12.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, OU JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Departemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. Alibert, Desgenettes, Bast, Silvestre de Sacy, Fourcroy, Hallé, Duméril, Schweighaeuser, Lacépède, Barbier, Barbier du Boccage, Langlès, Lalande, Lagrange, Lebrun, Marron, Mentelle, Bassinet, Morellet, Noel, Oberlin, Chardon-la-Rochette, Caillard, Van-Mons, Sicard, Traullé, Léveillé, Cuvier, Geoffroy, Ventenat, Cavanilles, Usteri, Boettiger, Visconti, Villoison, Willemet, Winckler,

Fr. Lobstein, etc. etc. fournissent des Mémoires; contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8. par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier et le quinze de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. Fuchs, Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

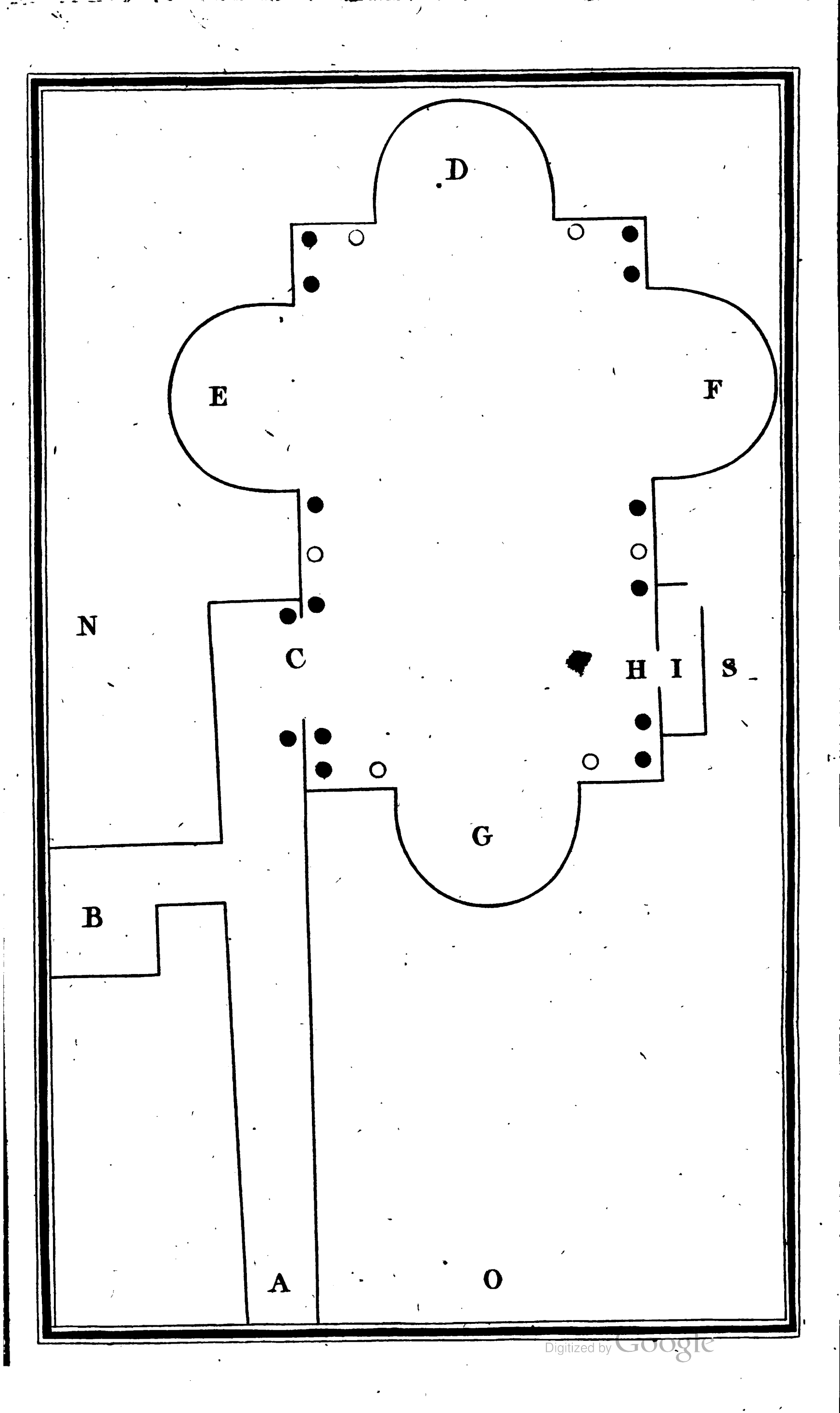
A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst.
chez Van-Gulik.

A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Simon.

A Genève, { chez Manget.
chez Paschoud.

A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Reclan.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street*.
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.


D
E
F
N
C
H
I
S
G
B
A
O

MONUMENS.

Dissertation sur un Monument souterrain existant à Grenoble (par M. Champollion); in-4. de 28 pages. A Grenoble, chez *J. H. Peyronard*, imprimeur. Brumaire, an XII.

Si les mœurs et les usages politiques, civils et religieux des générations anciennes, inspirent tant d'intérêt, on ne considère pas avec moins de curiosité les monumens qui les constatent et qui en rappellent le souvenir. Mais, pour distinguer le véritable caractère de ceux-ci, et le siècle auquel ils appartiennent, il faut des connoissances étendues et précises sur les différentes époques de l'art. L'auteur a, sous ce rapport, fait preuve de savoir : son opuscule commence par la description du monument dont il sagit. « Il existe au faubourg St.-Laurent, « et est situé au dessous de l'église du même « nom. Quatre murs formant un parallélo- « gramme ou carré long, dirigés de l'est à l'ouest, « en constituent le corps. A ces deux points op- posés se remarque un enfoncement circulaire, « D, G. A une égale distance de la partie basse « ou occidentale, se voient deux ouvertures « cintrées, C, G, ménagées dans les murs au nord « et au sud ; celle nord conduit à un escalier qui « se prolonge à l'ouest, sous une voûte de 40

« pieds ; l'autre sert aujourd'hui d'entrée. Dix-
« huit colonnes d'ordre corinthien à base antique,
« distribuées à l'intérieur sur les quatre faces,
« soutiennent la voûte qui s'élève de 20 pieds ;
« elles forment des espèces de portiques inter-
« rompus, de chaque côté, vers le haut de la
« partie orientale, par un enfoncement circu-
« laire, ce qui donne à l'édifice la forme d'une
« croix ; deux fenêtres, dont l'une au nord est
« fermée, lui donnoient le jour nécessaire.
« Chaque enfoncement ayant 5 pieds de profon-
« deur, sa plus grande longueur, de l'orient à
« l'occident, c'est-à-dire de la chapelle G, jus-
« qu'au fond de ce qu'on appeloit *presbyterium* D,
« est de 35 pieds, et sa plus grande largeur de
« 25. L'ordre et la symétrie qui ont présidé à sa
« construction sont tels, que les deux parties
« latérales se correspondent exactement : hau-
« teur des colonnes, ornemens des chapiteaux,
« sculptures des corniches, partout même genre,
« même proportion, même matière ; les faces de
« l'est et de l'ouest ont entre elles les mêmes
« rapports. Des dix-huit colonnes qui ornent
« l'intérieur, douze sont d'albâtre gypseux très-
« fin, dont le poli ne laisse rien à desirer ; la
« matière des six autres distinguées sur le plan
« par des points vides, est cette agglomération
« connue sous le nom de *poudingue*. La difficulté
« qu'offroit la coupe d'une telle substance, sur-
« tout pour transformer ses blocs en colonnes,
« a disparu sous la main habile de l'ouvrier. Les

« ornemens des chapiteaux sont ou des fleurs ou « des feuilles du travail le plus agréable, ou ce « qu'on appelle vulgairement *arabesques* (1), qui « n'ont pas moins de graces. Ils sont répétés sur « quelques corniches, où l'on remarque encore « d'autres sujets, tels que deux oiseaux (2) « offrant à la croix une guirlande de fleurs; « ailleurs, deux agneaux (3) sont en regard « sous un arbre de forme pyramidale; et enfin, « dans la même position, deux animaux fantas- « tiques (4) dont le haut du corps représente « un lapin et ses pattes de devant; le reste se « termine en poisson à queue triangulaire. Sur

(1) M. *Millin* a donné dans ses *Monumens antiq. inédits*, t. 1er, pag. 306 et suiv. un petit aperçu historique, absolument neuf, sur ce genre d'ornement. J.-L. G.

(2) Les premiers chrétiens construisoient, sur les tombeaux des martyrs, des basiliques ou chapelles, qu'ils ornoient de peintures souvent allégoriques. Les oiseaux qu'on y employoit étoient la perdrix, le paon, etc., mais plus ordinairement la colombe ou tourterelle. On les voyoit tantôt enfermés dans une cage, tantôt volant dans les airs, et tantôt dans l'attitude de ceux dont il est question: la croix doit être prise ici pour le Christ. *Boldetti*, *Osservazioni sopra i cimiteri de' SS. martiri*, pag. 14; et *Buonarruoti*, *Osservez. sopra i frammenti di vetro*; pl. 18, n.o 3, ont publié une peinture, où sainte Agnès est debout entre deux colombes qui lui offrent la couronne du martyre. J. L. G.

(3) Anciennement, suivant Boldetti, *ibid.*, pag. 22 et 27, on représentoit les Apôtres sous la forme d'agneaux; et dès-lors ceux-ci pourroient bien figurer les deux chefs, St. Pierre et St. Paul; opinion d'autant plus probable, que l'arbre à l'ombre duquel ils semblent reposer, ne peut qu'être *l'arbre de vie*, symbole sous lequel le Christ est souvent désigné. J. L. G.

(4) On lit encore dans *Boldetti*, *ibid.*, pag. 25, que parmi les peintures qui décoroient les chapelles des cimetières, on remar-

« la corniche, au dessus des colonnes qui sont à « l'entrée des deux chapelles est et ouest, on a « placé deux autres colonnes d'une moindre pro- « portion, sur lesquelles repose l'archivolte de « chaque chapelle ». »

Telle est la structure, telle est la disposition intérieure de ce monument, qui, à en juger par ce récit, méritoit bien de fixer l'attention d'un antiquaire zélé. L'examen sérieux que notre auteur en a fait, lui a persuadé qu'il étoit consacré à l'exercice de la religion chrétienne, et que sa fondation pouvoit se rapporter à peu près au règne de Charlemagne. Il pense, d'après ses recherches, qu'il a dû être dédié à St. Oyend. Beaucoup de ses conjectures sont pleines de justesse, et les raisonnemens qui en découlent ne manquent ni de clarté, ni d'ordre, ni de solidité. On doit regarder comme très-vraisemblable la destination qu'il donne à l'enfoncement D, de la partie haute ou orientale, comme

quoit celles de plusieurs animaux, tels que des lions, des tigres, des bœufs, des chevaux, et aussi des poissons, des monstres marins. Toutes ces représentations étoient comme autant d'hiéroglyphes qui avoient un sens particulier; elles indiquoient le genre de mort d'un martyr, par exemple, s'il avoit été déchiré par les bêtes féroces, ou écartelé, ou précipité vif ou mort dans un fleuve, ou dans la mer, pour y être dévoré par les poissons, etc. les animaux fantastiques et multiformes devoient exprimer les différentes sortes de tentations, d'épreuves et de tourmens qu'on faisoit subir aux saints avant de leur arracher la vie. St. Oyend, auquel ce temple est dédié, ayant souffert le martyre, peut-être l'artiste a-t-il voulu en rappeler les circonstances par ceux qui se trouvent ici. J. L. G.

ayant servi de *presbyterium* ou de sanctuaire, et celle des trois autres E, F, G, comme chapelles ou oratoires. Quoique en général le *diaconicum*, trésor ou sacristie, ait été rapproché du *presbyterium*, néanmoins rien n'empêche de croire que la pièce en carré long I, qui se trouve au sud vers la partie basse ou occidentale, a été la sacristie, où l'on resserroit, comme aujourd'hui, les ornemens et les vases sacrés. Quant à l'espèce de chambre B, située au nord, qu'il nous soit permis de hasarder quelques observations. Sa position dont l'auteur se fait un moyen pour son système, est précisément ce qui favorise notre opinion, appuyée d'ailleurs sur des faits. La voûte A, dont il reste 40 pieds, conduisoit autrefois dans le souterrain. « Après en avoir « parcouru 24, dit l'auteur, on remarque à « gauche, l'entrée d'une espèce de chambre B, « dont la voûte est élevée de deux toises; elle a « 14 pieds de long, sur 8 de large. » Cette pièce, selon lui, n'a pu être qu'un *narthex*, lieu destiné à réunir les pénitens, qui, durant un temps marqué, restoient sous la férule, et ne participoient point aux mystères. Et d'abord, nous dirons avec Fleury (5), que les basiliques avoient un vestibule ou portique en dedans, appelé *narthex*, où se plaçoient les pénitens. On lit partout que les pénitens étoient ordinairement divisés en quatre classes : pour ne parler que

(5) *Mœurs des Israélites et des Chrétiens*; 3e. part., pag. 10, dernière édition, *in*-12; par Goujon.

de la première et de la troisième, les pleurans se tenoient sous le portique ou *vestibule intérieur* de l'église; les prosternés étoient couchés ou à genou depuis les portes de l'église, autrement le vestibule, jusqu'à l'ambon ou le pupître destiné à la lecture de l'épître et de l'évangile (6). M. Champollion nous permettra encore de lui opposer le passage même de Bulenger dont il s'étaye : *Narthex erat locus ad vestibulum unde scripturarum lectio posset audiri; ibi erant pœnitentes*, etc. etc. Le *narthex* étoit aussi nommé *ἀκρόασισ*, *locus auditionis*. Bulenger le place positivement dans le vestibule, et il est en cela conforme avec tous les écrivains ecclésiastiques. La chambre B détachée, isolée du reste de l'édifice, en dépassant même sensiblement et sur le côté, l'extrémité occidentale, ne peut nullement en être considérée comme le vestibule; car il est inutile d'observer que le vestibule est la première pièce qu'on traverse pour entrer dans le corps d'un bâtiment. Que deviendra donc la chambre en question? D'après le plan de M. Champollion, dont nous avons donné le dessin, de l'entrée qui y conduit, à celle C, qui communique à l'église, il se trouve un espace de plusieurs pieds en retour d'équerre; ainsi comment supposer que les pénitens qu'on y auroit rassemblés, eussent eu la facilité d'entendre les

(6) *Fleury, ibid.* 2.e part., pag. 178.— *Dictionnaire universel historique, dogmatique*, etc. du *P. Richard*, tom. 1, au mot *basilique*; et tom. 4, au mot *narthece*, in-fol. 1760.

instructions publiques? Elle avoit donc une autre destination. Fleury (7), dont l'autorité est ici de quelque poids, nous apprend encore que près de la basilique, en dehors, étoient au moins deux bâtimens, le baptistère et la sacristie. Or, comme nous l'avons vu, celle-ci se trouvant en face, il nous paroîtroit plus raisonnable d'admettre que la chambre B dont il s'agit, étoit le baptistère ou les fonts. Ce n'est pas tout; nous observerons que dans les temps anciens, on construisoit autour ou proche de l'église, des bâtimens destinés à en loger les différens officiers (8). Dès-lors, cette pièce étoit peut-être celle du sacristain ou de tout autre chargé de veiller à l'église souterraine; l'emplacement ne pouvoit pas en comporter davantage. Ce sera encore, si l'on veut, le *secretarium*, qui étoit une salle où le clergé délibéroit sur ce qui concernoit le matériel et le spirituel de l'église (9). On jugeroit plus volontiers, que l'espace qui se prolonge de l'entrée de la chambre à celle de l'église, est réellement le vestibule, et que là nécessairement étoit le *Narthex*, d'où, en effet, les pénitens pouvoient entendre aisément les leçons du prêtre.

Avant d'aller plus loin, nous nous arrêterons un instant à la remarque de l'auteur, relativement à l'emploi des colonnes dans la construction des temples. *Les payens*, dit-il, *les plaçoient*

(7) *Mœurs des Israélites et des Chrét.*, 3.e part., pag. 10.

(8) Fleury, 3.e part., pag. 9 et 22.

(9) *Ibid.* pag. 18.

à l'extérieur comme ornement, et les chrétiens, dans l'intérieur, pour la solidité. L'usage constamment suivi par ceux-ci, n'a pas, comme il semble l'insinuer, son principe dans leur antipathie et leur éloignement pour tout ce qui tenoit du paganisme, car on sait au contraire qu'ils lui ont emprunté beaucoup; mais cet usage date de Constantin qui, voulant pour les nouveaux temples un modèle grand et commode, accueillit celui des édifices appelés *basiliques* (10), dont Vitruve donne la description (11). Ces basiliques situées dans le voisinage des places publiques, servoient aux négocians et aux plaideurs pour leur commerce, leurs différends, et aux rhéteurs pour réciter leurs ouvrages. Leur forme étoit absolument la même que celle de la plupart des églises anciennes et modernes. *Deux rangs de colonnes* régnoient intérieurement dans toute la longueur; de chaque côté étoit *une allée latérale*, et *celle du milieu plus large*, représentoit ce que nous appelons la *nef*. Vers l'extrémité ou la tête qui se terminoit toujours en hémicycle, on ajoutoit

(10) Ce nom, suivant l'abbé *May*, *Temples anciens et modernes*, leur est venu de ce qu'ils avoient presque entièrement la forme et les usages de ces grands appartemens où les empereurs et les rois rendoient quelquefois eux-mêmes la justice. La racine est donc βασιλεὺς, roi, d'où βασιλικὴ, maison royale. Parmi les édifices publics composés d'un seul corps de bâtiment, la basilique, chez les Romains, paroît avoir été un des plus grands.

(11) Lib. 5. chap. I.

quelquefois *une branche* ou *un bras* de côté et d'autre, d'où le bâtiment prenoit la figure d'un T, figure qui en ajoutant au haut l'hémicycle, offre bien celle d'une croix (12). Tout, dans ce plan, se trouvant réuni pour remplir les vues de Constantin, est-il surprenant que, ne pouvant faire mieux, l'architecture l'ait définitivement adopté? Il est évident que de ce temps-là date aussi le nom de *basiliques* assigné aux temples chrétiens, nom, comme on le voit, de profane origine, et qui leur resta jusqu'au V.e siécle, qu'on leur donna celui d'églises. N'oublions pas de dire qu'à ce sujet l'auteur rapporte que la *partie gauche* passoit chez les anciens fidelles pour plus noble que la droite; ainsi dans la nef, les hommes occupoient la première, et l'on réservoit l'autre aux femmes. Cet usage, dont cependant Fleury ne parle point, et qui contraste d'une manière frappante avec les idées reçues, s'est cependant conservé jusqu'ici, en France et ailleurs, principalement dans les villages, mais en sens inverse, c'est-à-dire que les femmes se rangent à gauche, et les hommes à droite.

Le monument qui vient de nous occuper n'a pas été l'unique objet des recherches de notre antiquaire. Il s'arrête à l'édifice extérieur, dont la forme et les accessoires lui ont paru exiger

(12) *Temples anciens et modernes*, etc.; par l'abbé *May*, dit le *P. Avril*, in-8., pag. 120. — *Fleury*, *Mœurs des Israél. et des Chrét.*, 3.e part., pag. 11 et 24.

quelques éclaircissemens. Dans la briève discussion qu'il a jugée nécessaire, il continue à montrer autant d'érudition que de sagacité.

« Au dessus du *Presbyterium* ou chapelle principale, s'élève, au dehors, d'environ 30 pieds, une rotonde où on a pratiqué trois fenêtres cintrées. Cette rotonde est le choeur de l'église de Saint Laurent, dont la fondation doit se présumer du milieu du Xe siécle. Elle est construite en petites pierres taillées, et terminée par un entablement en briques, audessous duquel règne une ligne circulaire de têtes, accompagnées d'autres sculptures du dessin le plus grotesque. » De ces sculptures qui en sont les ornemens, M. Champollion déduit, contre la tradition commune, la preuve que l'église de Saint Laurent ne peut pas avoir été un temple consacré à Esculape. Ce qui avoit contribué le plus à accréditer cette erreur, c'est « la figure de deux dragons ou serpens monstrueux couverts d'écailles, ayant des ailes, des pattes à griffes, et une tête humaine défigurée, avec des oreilles pointues ou des espèces de cornes. » Si l'on ne veut pas regarder ce travail comme le produit d'une imagination bizarre, il faut, avec l'auteur, lui assigner des raisons purement locales et particulières à la ville de Grenoble. Il trouve donc l'explication, à la vérité très-naturelle, de cet hiéroglyphe, dans le proverbe si connu, « *serpens et draco devorabunt ur-*

« bem, transporté dans la langue vulgaire par « ces deux vers :

Le serpein et le dragon
Mettron Grenoblé en savon.

« faisant ainsi allusion à la situation de la ville à « l'embouchure du Drac, *draco*, dans l'Isère, « représentée par le serpent, dont elle imite assez « par son cours les replis tortueux. » Les deux serpens ou dragons sont sculptés en relief sur les deux parties latérales et immédiatement au dessous de la ligne circulaire de têtes, parmi lesquelles on distingue *une main droite* (13), *une figure ailée à genoux*, *une coquille univalve*, etc. Sur la distance qui sépare les dragons, se voient deux griffons aussi en relief, écaillés, ailés, et, comme ceux-ci, tournés à l'Orient. L'auteur a d'autant plus de peine à reconnoître un temple payen dans ces différens ornemens, que, ne présentant aucun caractère de style antique, il est réduit à les supposer d'un temps très-moderne par rapport à eux.

Son incertitude s'évanouit à l'aspect de « deux « figures en relief placées au nord et sur la même « ligne que les dragons. L'une est à demi-muti- « lée ; l'autre, intacte, représente un évêque en « costume, ayant sa crosse à sa droite ; sa tête « est sans aucune espèce d'ornement, et offre le

(13) La main droite a été, chez les Hébreux comme chez les Chrétiens, le symbole de Dieu et de sa puissance. Buonarruoti, *Osservaz. soprà i framm. di vetro*, pag. 5; et Boldetti, *Osservaz. sopra i cimiteri*, pag. 22, assurent qu'on la retrouve sur les sarcophages ou tombeaux des saints et des martyrs. J. L. G.

« genre de tonsure, usité dans ces temps, c'est-« à-dire la tête entièrement chauve, sauf un « tour de cheveux tombant sur le front en forme « de couronne ; son bras droit est levé comme « pour bénir le peuple, et sa main est dans la « même position que celle qu'on remarque sur « la ligne circulaire de têtes. » L'auteur s'imagine voir dans cette figure le fondateur de la rotonde ou de l'église. Mais, comme l'antiquité n'est que la science des conjectures, qu'il nous pardonne de ne pas accueillir comme concluant ce qui n'est que probable : car n'auroit-on pas à lui objecter que des bouleversemens politiques ont pu altérer, changer la nature, la position, l'expression des différens reliefs ? N'a-t-on pas vu l'édifice destiné à Ste. Geneviève, se transformer tout-à-coup en un panthéon ou mausolée en l'honneur des grands-hommes, et les sculptures purement chrétiennes prendre le caractère de l'esprit qui dominoit alors ? Si l'Hôtel-de-Ville de Paris, aujourd'hui le siége du Département, si celui des Invalides survivent aux preuves et aux témoins historiques, qui, dans mille ans, reconnoîtra Louis XIV à cheval dans la liberté qu'on voit en relief sur la façade extérieure et principale de ces édifices? Au reste, la présence des deux figures dont nous venons de parler, n'est pas la seule chose qui persuade à l'auteur que la rotonde ne fut jamais qu'un temple chrétien. Il étaye son sentiment d'un passage de Zonaras, d'après lequel il dit des églises des premiers siécles, « qu'on plaçoit, à l'extérieur et au dessus

« du *presbyterium*, un édifice circulaire appelé « *Trullus*. Et la position de la rotonde de l'église « Saint Laurent, ajoute-t-il, répond exactement « à celle d'un *Trullus*. » Il trouve encore un ap- « pui dans un mémoire de l'abbé Lebœuf, sur « un monument situé au village de Mont-Morillon en Poitou, où cet habile antiquaire ayant trouvé temple dessus, temple dessous, a reconnu une église haute et une église basse ; d'où notre auteur conclut « que l'église de Saint Oyend et « la rotonde, réunies, formoient une église du « même genre et du même temps que celle du « village Poitevin. » Il prend de là occasion de relever la méprise de Montfaucon et de dom Martin, qui, dans ces rotondes, avoient vu des temples gaulois.

Mais d'autres raisons le jettent dans un nouveau doute. « Il n'y a entre l'édifice souterrain « et le *Trullus* aucune espèce de communication; « leur architecture diffère même beaucoup trop « pour les présumer du même temps ; enfin rien « n'autorise à déterminer la destination de la « rotonde. » Cependant l'auteur reproduit encore son opinion, il la fortifie de preuves authentiques, et l'on est presque forcé de convenir que le chœur de l'église de Saint Laurent a toujours servi au culte des Chrétiens.

Nous bornerons là le compte que nous avions à rendre de ce curieux opuscule. Nous l'avons fait avec d'autant plus de plaisir qu'on remarque partout une modestie franche, aujourd'hui si rare, et qui ne manque jamais de prévenir

favorablement les lecteurs. C'est cette modestie qui nous garantit que M. Champollion prendra en bonne part des objections et des réflexions qui nous ont été suggérées par un zèle aussi pur, aussi désintéressé que le sien; c'est elle qui nous engage à lui conseiller de ne pas annoncer, d'une manière vague, les sources où il puise, mais d'indiquer avec soin et précision les passages des auteurs qu'il réfute ou qu'il cite en sa faveur; nous estimons cette méthode bonne et propre à inspirer la confiance; elle est d'ailleurs celle de tous les savans exacts. Du reste, l'obligation où nous avons été de lire attentivement sa dissertation, nous a donné l'avantage de l'apprécier plus sainement; aussi osons-nous assurer que M. Champollion, riche de plusieurs genres de connoissances, n'a pu rien faire de mauvais.

J. L. G.......e.

ANTIQUITÉS.

Eclaircissemens demandés par la Classe des Beaux-Arts de l'Institut national de France, sur les Constructions de plusieurs monumens militaires de l'antiquité; par le C. Louis Petit-Radel.

Une théorie qui, comparant les antiques monumens militaires de l'Italie avec ceux de la Grèce, offriroit pour résultats de nouvelles lumières sur la filiation des peuples et sur l'histoire

des arts, est soumise depuis trois ans à l'examen de l'Institut national.

Cette théorie, considérée sous le point de vue relatif aux travaux dont la classe doit essentiellement s'occuper, tire ses principes fondamentaux des caractères d'une espèce de construction formée de blocs énormes de figure polygone irrégulière et sans ciment, que les anciens ont nommée construction cyclopéenne (*Pl. II.*)

Le C. Louis Petit-Radel, auteur de cette théorie, en jeta les premières idées dans un mémoire qu'il lut à la classe de littérature et beaux-arts, le 28 germinal an 9.

Ce mémoire a pour titre :

Des époques auxquelles ont peut assigner les anciennes éruptions des volcans éteints du Latium antique, et des rapports divers qui lient la tradition de ce phénomène à quelques monumens de l'histoire.

La classe de littérature et beaux-arts nomma, pour examiner ce travail, une commission formée des citoyens David Leroi, Dupuis et Ameilhon. Ils en rendirent compte dans la séance du 18 fructidor an 9.

Le rapport des commissaires, adopté par la classe, porte en substance que, « si les observa-
« tions des voyageurs qui visiteront dans la suite
« les lieux que l'auteur a parcourus ; que si les
« discussions des savans qui pourront examiner
« en critiques sévères son travail, s'accordent
« avec tout ce qu'il avancé dans ce mémoire, il
« aura eu la gloire d'établir le premier deux

« points d'histoire de la plus haute importance,
« et dont jusqu'à présent aucun savant ne s'étoit
« occupé. »

La classe de littérature et beaux-arts a publié l'analyse de ce rapport dans la notice de ses travaux, qu'elle a fait distribuer dans la séance publique du 15 vendémiaire an 10.

Le C. Louis Petit-Radel, en suivant ce travail, s'est attaché principalement à développer les idées qu'il avoit conçues sur l'antiquité reculée de plusieurs monumens militaires de l'Italie et de la Grèce, que tout le monde avoit sous les yeux et dont personne n'avoit jusqu'ici caractérisé les différences ni les rapports. On vit alors avec quelque surprise dans les principes d'une théorie comparée et appuyée du témoignage de cent trente-cinq monumens, le résultat de dix années d'observations et de voyages entrepris de l'aveu du gouvernement françois, qui avoit accordé à l'auteur, à ce sujet, des passeports littéraires.

Le C. Fauvel, artiste françois, qu'un séjour de quinze années en Grèce a mis à portée de faire de nombreuses observations sur les antiquités de cette contrée, a confirmé à son retour l'existence de onze monumens de la Grèce, que l'auteur alléguoit en preuve, et qu'il avoit, avec sagacité, devinés en quelque sorte, en comparant les descriptions des classiques grecs aux dessins qui se trouvent dans l'ouvrage de Cyriaque d'Ancone, et avec ceux du même auteur encore inédits, que le C. Dufourny, membre de la

la classe, lui a communiqués. Le C. Beaujour, tribun, en indiqua de nouveaux.

M. de Choiseul-Gouffier ayant ouvert son porte-feuille à l'auteur, il y puisa quatre monumens, qui portèrent au nombre de trente-trois les villes de la Grèce où se trouvoit l'espèce de construction qui fait le sujet de sa théorie. Les monumens observés en Italie par l'auteur se trouvèrent monter au nombre de cent douze, d'après le témoignage donné de vive voix à la classe par un littérateur italien qui les avoit observés dans ses voyages.

Muni de ces nouvelles preuves, le C. Louis Petit-Radel, lut à la même classe, le 16 fructidor an 10, un second mémoire intitulé : « *Recherches historiques sur les monumens que le peuple pélasge a laissés dans l'Italie, la Sicile et la Grèce; et sur les rapports nouveaux que la critique de ces monumens doit établir dans l'histoire des siècles héroïques, et dans celle des beaux-arts.*

Une commission formée des CC. David Leroi, Mongez et Ameilhon, fut nommée pour l'examiner. Il résulte d'un rapport en date du 9 vendémiaire an 11, « que le témoignage du C. Louis « Petit-Radel acquiert un nouveau degré de « force par celui de divers auteurs et voyageurs « existans......; que les fortifications de beau-« coup de villes grecques, dessinées dans le « pays par le C. Fauvel (actuellement corres-« pondant de l'Institut national et vice-commis-

« saire des relations commerciales à Athène,)
« ont offert la même espèce de construction, la
« même grandeur dans les blocs, la même dis-
« position militaire que celles des villes d'Italie. »
Le rapport termine ainsi :

« Vos commissaires jugent que le C. Louis
« Petit-Radel a étendu et fortifié les preuves
« qu'il n'avoit qu'ébauchées ou seulement indi-
« quées dans le mémoire précédent. Si les déve-
« loppemens qui lui restent encore à nous don-
« ner pour mettre le complément à son travail,
« achèvent d'entraîner les suffrages des savans,
« et leur font adopter sa théorie comme une
« vérité démontrée, il lui sera permis de se
« flatter d'avoir fait, en histoire, une découverte
« véritablement digne d'occuper une place dans
« le tableau des progrès des sciences humaines. »

L'analyse de ce rapport fut publiée dans la notice des travaux de la classe pendant le dernier trimestre de l'an 10. Animé par ces encouragemens, le C. Louis Petit-Radel a depuis continué sans relâche ses travaux et ses correspondances littéraires avec les savans de l'Italie. M. le duc de Sermonetta, Dom Francesco Caetani, prince de Caserta, à qui Rome doit l'établissement d'un observatoire et d'une académie de sciences physiques, s'est réuni avec M. Dagincourt, savant français, établi à Rome depuis trente ans, pour seconder l'auteur par les recherches les plus actives. Ils lui ont même adressé à ce sujet des actes de notoriété pu-

blique, où plusieurs monumens de construction cyclopéenne se trouvent décrits et mesurés par des experts.

Des modèles en relief pouvant contribuer à rendre les démonstrations plus sensibles, le C. Petit-Radel s'est appliqué à faire exécuter de cette manière, et d'après des dessins très-exacts, la série des monumens sur lesquels il appuie les points fondamentaux de sa théorie. Après avoir déposé ces modèles à l'Institut national, il s'est présenté de nouveau, le 12 brumaire an 12, à la classe d'histoire et langues anciennes, et le 11 frimaire an 12 à celle des beaux-arts, pour discuter, dans un ouvrage très-étendu[1], les divers points de sa théorie en présence, pour ainsi dire, des monumens.

Une telle suite de travaux employés à rechercher et à comparer les rapports que des objets aussi grands et aussi nombreux peuvent avoir avec les siécles inconnus de l'histoire, ont autorisé l'auteur à donner à un ouvrage ainsi précédé de deux essais, un titre qui correspond à l'importance et à l'étendue du sujet qu'il embrasse.

Ce travail, de nouveau soumis à l'examen de l'Institut national, a pour titre : *Des Monumens primitifs de l'histoire grecque.*

L'auteur se propose principalement de prouver dans cet ouvrage :

1.° Que sur les sommets de la partie de l'Apennin située entre le Tibre et le Liris, dans la même contrée où Denys d'Halicarnasse rap-

porte que les premières colonies grecques fortifièrent beaucoup de citadelles, il en existe encore dont la construction doit remonter à ces époques reculées.

2.° Que le caractère particulier de construction qui les distingue des monumens militaires étrusques et doriens, ayant été reconnu aussi dans les antiques forteresses de la Grèce encore existantes, et les mêmes qui ont été désignées par les auteurs sous le nom de constructions cyclopéennes : l'origine grecque de cette espèce de construction se trouve confirmée en Italie par le parallèle des monumens grecs.

3.° Que cette construction cyclopéenne n'étant point originaire de l'Egypte où elle ne se trouve point, la comparaison des monumens de la Grèce où elle se trouve doit faire conjecturer qu'ils sont d'une époque antérieure à l'arrivée des colonies égyptiennes en Grèce.

4.° Que les Grecs primitifs paroissent avoir emprunté des Egyptiens le systéme de construction par assises horizontales et régulières, mais que la construction cyclopéenne par blocs polygones irréguliers est la seule que l'on puisse considérer comme proprement grecque.

5.° Que tous les caractères de cette même construction ayant été observés dans les ruines de plusieurs antiques monumens militaires situés hors de la Grèce et de l'Italie, on peut, en suivant leurs traces, fonder de nouvelles conjectures sur les rapports que les Grecs primitifs durent avoir avec ces contrés.

6.° Que ces monumens, attribués jusqu'ici sans fondement aux Etrusques, aux Latins, aux Romains, et même aux Goths et aux Sarrasins, étant comparés avec les monumens dont l'époque est bien déterminée par l'histoire, peuvent jeter de grandes lumières sur tous ceux de même nature dont l'origine et la date sont incertaines.

La classe des beaux-arts de l'Institut national, référant à la classe d'histoire et de littérature ancienne le soin de prononcer sur les conséquences historiques auxquelles cette théorie peut donner lieu, et ne l'envisageant que sous les rapports qui peuvent intéresser l'histoire de l'art, croit ne devoir discuter que les points, pour ainsi dire, matériels des constructions qui constituent la preuve de fait.

Il ne s'agit plus de décider si ces constructions en grands blocs, de figure polygone irrégulière, sont différentes de celle que Vitruve décrit sous le nom d'*incertum* (*Pl. I, fig.* 1.re), et si elles sont absolument les mêmes dans les forteresses les plus antiques de l'Italie et de la Grèce.

La classe des beaux-arts a reconnu que l'auteur est le premier qui ait mis hors de doute ces deux points importans pour l'histoire de l'art, et qui ait démontré que ces deux espèces de construction sont d'une nature essentiellement différente.

Mais il s'agit de savoir si, dans la contrée qu'il a observée, ces monumens remontent réel-

lement aux époques reculées qu'il leur assigne, ou si l'usage de cette manière de bâtir ne se seroit pas perpétué par imitation jusqu'aux siècles même des monumens romains; enfin si, supposant contemporains l'usage et le mélange de deux constructions très-diverses, cette possibilité ne jeteroit pas quelque doute sur les conséquences historiques que l'auteur fait dériver des caractères différentiels des deux espèces de constructions, auxquelles il rallie les monumens militaires de l'antiquité.

La classe des beaux-arts de l'Institut national desirant procéder avec la maturité qu'il convient d'apporter dans l'examen d'une question de cette importance, et seconder autant qu'il est en elle le vœu que le premier Consul a dernièrement manifesté pour les progrès des travaux de l'histoire, après avoir nommé une nouvelle commission, composée des citoyens Visconti, Heurtier et Dufourni, a arrêté, dans sa séance du 22 nivose an 12, la rédaction des trois questions suivantes, qu'elle adresse aux savans, aux artistes, et généralement à tous ceux qui aiment l'étude de l'antiquité.

PREMIÈRE QUESTION.

Dans quelles villes ou lieux de l'Italie trouve-t-on des enceintes antiques, construites en pierres parallélogrammes régulières, disposées par assises horizontales et sans ciment? (Pl. I, fig. 2 et 3.)

DEUXIÈME QUESTION.

Dans quelles villes ou dans quels lieux trouve-t-on des enceintes formées de grands blocs ou quartiers de pierres de figure polygone irrégulière, sans ciment, ce que les anciens auteurs appeloient des constructions cyclopéennes? (*Pl. II.*)

TROISIÈME QUESTION.

Lorsque dans une construction quelconque ces deux espèces de constructions se trouvent réunies, quel ordre observe-t-on dans leur disposition respective; c'est-à-dire, quelle est celle qui sert de fondation à l'autre, ou qui, dans tout autre mélange occasionné par des restaurations, porte les caractères d'une plus grande ancienneté?

Développemens des points généraux à considérer.

Les enceintes construites en pierres parallélogrammes régulières établies par assises horizontales et sans ciment, se trouvent assez généralement dans la partie maritime des états du Pape et du royaume d'Etrurie.

Les enceintes formées de grands blocs ou quartiers de pierres de figure polygone irrégulière se rencontrent sur la chaîne de l'Apennin qui s'étend de Terracina à Rieti, et même au-delà dans l'Ombrie.

Toute espèce de renseignemens de descriptions locales, de dessins, de plans et d'éléva-

tions des monumens militaires antiques situés sur ces deux lignes, seront très-précieux.

Les monumens dont il s'agit existent dans des villes encore habitées; mais ils se trouvent aussi dans les villages les plus obscurs, et même dans des ruines abandonnées et où l'on ne trouve plus de vestiges d'habitation.

En conséquence il est essentiel que tout observateur qui voudra contribuer à ces recherches, examine attentivement les murs des lieux qui peuvent fournir quelques lumières, qu'il visite les ruines situées sur le sommet des montagnes portant les noms de *Castellacio*, de *Castel-Vecchio*, de *Rocca* ou d'*Acre*, et que, sans s'arrêter aux témoignages vulgaires qui l'assureroient qu'il n'y existe rien d'antique, il fasse un examen particulier des lieux les plus abandonnés, où quelquefois il se trouve des ruines inconnues même aux habitans voisins. Ce sont les chasseurs qu'il doit interroger particulièrement pour obtenir les premières indications.

Il faudra déterminer exactement les circonstances locales : par exemple, si le lieu est situé en plaine, sur le penchant d'une colline, sur le sommet d'une montagne, ou sur une roche escarpée.

Si le sol est calcaire ou volcanique ; quelle est la nature des matériaux; si c'est un marbre calcaire comme celui qui constitue généralement la roche de l'Apennin ou un *Travertino*; si c'est une lave compacte, ou bien un

peperino noir, rouge ou gris, lardé ou non lardé de crystaux; si quelque pierre de nature volcanique se trouve mêlée dans les murs construits en pierres calcaires; si ces substances volcaniques se trouvent dans des restaurations ou bâtisse primitive.

Plusieurs enceintes modernes offrent des vestiges de fondations antiques qui suffisent souvent pour déterminer la nature et la forme des matériaux. Il sera bon de prendre un petit échantillon de chaque espèce de pierre, auquel on mettra un numéro qui sera relaté dans les descriptions. On observera la disposition respective des enceintes extérieures et intérieures; si elles sont flanquées de tours, et terminées par un parapet ou par un chaperon.

Quant à la construction des murs, après avoir relevé leur direction par rapport aux points cardinaux, il faudra mesurer et dessiner exactement la figure et les dimensions des pierres dont ils sont formés, examiner si elles font *parpain*, c'est-à-dire si elles en traversent toute l'épaisseur, ou si le mur est à deux paremens, et dans ce cas s'il y a un blocage entre deux, et de quelle nature; si les joints sont perpendiculaires ou inclinés (*Pl. I, fig.* 3.); s'ils sont droits ou encastrés l'un dans l'autre (*Pl. I, fig.* 4.), enfin si l'appareil en est plus ou moins soigné.

Dans l'examen de la construction dite *cyclopéenne*, il faudra noter si les blocs offrent à l'œil une coupe plus ou moins raisonnée.

Les ouvertures ou portes qui pourront se rencontrer dans ces murs, méritent une attention particulière, il est essentiel de remarquer si la porte, quoique antique, paroît plus récente ou plus ancienne que le mur auquel elle s'attache ; si elle est terminée par une plate-bande horizontale et d'une seule pierre, ou par un arc en claveaux, et si dans son intérieur elle renferme quelques traces d'escalier.

Les inscriptions, les ornemens, les bas-reliefs qui se trouveront sur ces portes ou sur les murs d'enceinte, seront d'un grand intérêt; il faudra les dessiner soigneusement, en notant s'ils sont sculptés dans les pierres même qui forment la bâtisse.

Enfin on observera les issues souterraines pratiquées dans les montagnes sur lesquelles sont situées ces anciennes villes, les ponts et les chemins soutenus de *substructions* par lesquels on y arrive, et généralement tous les vestiges d'édifices antiques que peut renfermer leur enceinte.

Note des principaux monumens à examiner.

ROME.

On desire un dessin exact de la partie de la colonne Trajane qui correspond aux planches 86, 87, 88, 89 de l'ouvrage de Santo Bartoli, où l'on voit figurées plusieurs bâtisses en pierres

polygones irrégulières dans les murs d'une ville de la Dacie.

GORA près VELLETRI.

Les murs de cette ville, les tours, l'issue souterraine qui sert de cave aux Augustins, les ponts qui se trouvent au bas de la ville sur un ravin, les portes, les restaurations des murs.

NORBA.

Les ruines de cette ville occupent un circuit de deux milles sur une montagne au dessus du Norma et Sermonetta. Bien examiner ces environs, donner des détails sur ses portes et sur ses tours, sur les vestiges d'un temple rond avec des niches, bâti en pierres, et sur les cavernes dont la montagne est percée.

Cette ville est ruinée et déserte depuis les guerres de Sylla.

SETIA aujourd'hui SEZZE.

Observer le monument qu'on appelle *Torre di Saturno*, le temple de *Saturno*, situé sur une colline, à deux milles de *Bassiano;* les terrasses adjacentes à l'*Ærarium;* l'amphithéâtre; le temple d'Hercule, occupé par la maison des jésuites; la troisième enceinte de la ville où se trouve l'église de *S. Rocco*; un goufre appelé *Oiso.*, où l'on voit des escaliers taillés dans le roc;

remarquer surtout dans ces lieux le mélange des structures diverses.

PIPERNO.

Les ruines appelées *Piperno vecchio*. Dessiner la porte de *Piperno Nuovo*, qu'on appelle *Porta Campagnola*. Voir si cette porte est de la première époque d'antiquité, ainsi que les deux lions qui l'accompagnent, ou si c'est une porte moderne.

TERRACINA.

Observer la ville haute, qui est la plus antique. Remarquer au sommet d'une tour le symbole de l'Hermès, vulgairement pris pour un Priape, et bien désigner sa situation.

Au mont *Sant'Angelo*, voir les ruines du temple de Jupiter *Anxur* : c'étoit l'ancienne citadelle, et les ruines d'un théâtre faussement attribué à Théodoric.

MONTE CIRCELLO.

Visiter les environs de *San Felice*, la citadelle ruinée qu'on trouve au dessus de ce bourg. Monter de ce côté au-dessus de la montagne, et non pas du côté de *Torre di Paola*,

1.° Parce que la route est plus facile ;

2.° Parce qu'il peut y avoir des ruines sur le chemin, et qu'il n'y a rien sur l'autre. Dessiner

les élévations et les plans des ruines du temple de Circé au sommet de la montagne.

S'informer des chasseurs s'il existe d'autres ruines sur cette montagne. Visiter les ruines de *Porto di Paola* ; donner un plan des restes de l'ancien port.

SABINE.

On desireroit les renseignemens les plus exacts touchant les vestiges des villes antiques qui se trouvent sur la route de Rome à Rieti.

Près *Castel Guibileo*, on voit des ruines qu'on dit être de *Fidenæ;* observer les murs de *clôture.*

Sur la montagne située au dessus de la *terra di Cesi*, au lieu appelé *Torre Maggiore*, sur le territoire de *Carsoli*, il existe de très-grandes ruines de plusieurs bastions.

Examiner les monumens situés entre la rivière de la *Corrèse* et celle de *Farfa*. Au territoire de *Coltimoni*, sur la *via Salara nuova*, au lieu appelé *Torri*, à vingt-deux milles de Rome, quatre milles de *Fara* et de *Corrèse ;* là, sur une colline, il existe une forteresse en pierres polygones irrégulières, qui a fourni à dom Galetti la matière d'une dissertation.

Les ruines que Cluvier place au lieu appelé *Vescovio ;* celles que Holstein place à *Corrèse* même ; celles que Chaupi place à l'*Arci*, territoire de *Fara*, sur la rive gauche de la *Corrèse :* tous ces lieux contiennent des ruines en pierres polygones irrégulières.

Dessiner un édifice carré qui est à *Torri*, aux quatre coins duquel sont sculptés des Hermès ou Priapes. Désigner la distance précise qui se trouve entre Rieti et les lieux où l'on trouvera des monumens. Remarquer les vestiges des tombeaux; s'il en existe qui soient élevés en forme de *tumuli* ou tertres de terres rapportées. Sous *Poggio Catino*, à la Madona di *Constantinopoli*, on voit un édifice, cité par Chaupi, où se trouvent des Hermès sculptés sur les murs.

Dans le comté de *Spoleto*, à onze milles de cette ville, sept de *Foligno*, vingt-trois de *Camerino*, au lieu appelé *Castro Vecchio*, on voit les vestiges de grands murs d'une tour ruinée avec des issues souterraines, et d'une porte antique formée de pierres brutes. *Gubbio*, *Todi* et *Spoleto* offrent beaucoup de vestiges d'antiquités militaires.

ORTICOLI.

A un mille de ce lieu, près les restes d'un pont bâti par Auguste, observez les ruines de l'ancien *Ocriculum*.

PERUGIA.

Donner un dessin de la figure des pierres qui composent les fondemens d'un mur antique situé dans l'intérieur de la ville, et parallèle à la façade intérieure de la *Porta Vecchia*.

Il est marqué G. H. dans la première planche de la quatrième dissertation du neuvième tome

du Recueil de l'Académie de *Cortona*. Orsini le qualifie d'*incertum* ; mais il dit en même temps qu'il est formé de grosses pierres de *Travertino*. Ce mur est situé sous une construction réputée du temps d'Auguste.

DE CIVITA VECCHIA A ORBITELLO.

Tâcher d'obtenir des renseignemens sur *Cerveterri*, terre de la maison *Ruspoli* : c'est l'ancienne *Agylla*. Existe-t-il quelque mur de cette ville ?

Au dessus de *Corneto*, sur les bords de la *Marta*, à la *Turchina*, qu'on dit être l'ancienne *Tarquinium*, reste-t-il quelque partie des murs ?

En face de *Montalto* et de l'embouchure de la *Fiora*, quelles sont les ruines qu'on indique dans deux petites îles appelées le *Murelle* ?

Donner tous les détails possibles sur les murs extérieurs et intérieurs de *Cossa* ou *Ansidonia*, ville ruinée, près *Porto Ercole*. (*Pl. I, fig.* 5.) On peut consulter le docteur *Santi*, professeur d'histoire naturelle à Pise, qui les a décrits dans son voyage de *Montamiata* ; mais il faut quelque chose de plus étendu, tant sur ce monument que sur ceux qui suivent.

Les restes de *Saturnia*, sur les bords de la rivière d'*Albegna*.

Les deux forteresses antiques qui dominent *Rocca Albegna*, vers les sources de la rivière de ce nom.

Le lieu qu'on appelle le *Rochette*, dans les mêmes environs.

Les environs de *Capalbio* et surtout le lieu appelé *Castellaccia di Monteti* ; y remarquer une aire de 200 pieds, environnée d'une muraille de pierres sans ciment, et dans le même lieu des élévations de terres rapportées, ainsi que les vestiges de deux édifices ronds ; se procurer les plus grands détails sur ces objets.

Des renseignemens sur *Rocca d'Orcia* et *Castiglion d'Orcia*, route de Sienne à *Radicofani*, près *San Quirico*.

Ces deux endroits sont clos de murs en pierres polygones irrégulières.

ARDEA,

DANS LES ENVIRONS DE ROME, PRÈS LA MER.

Examiner les murs de cette ville antique, ses portes ; les vestiges d'autres murs qui peuvent être dans le voisinage ; la nature de la pierre et celle de la colline sur laquelle la ville est située.

ANAGNI ET ALATRI.

Les murs d'*Anagni*. Bien remarquer l'ordre dans lequel s'est fait le mélange des différens matériaux.

Faire un dessin de la porte de la citadelle d'*Alatri*. Existe-t-il des Hermès sculptés sur les murs ?

On



On cite une ruine en forme de cirque près *Anagni*, qu'on dit être en pierres polygones irrégulières, et où l'on croit que s'assembloient les peuples herniques. Un dessin exact de cette ruine seroit très-utile. Marquer sa situation et la nature du terrein sur lequel elle repose, s'il est volcanique ou calcaire.

Se procurer, autant qu'il sera possible, des renseignemens sur *Alba* des Marses, près le lac de *Celano*, et sur les villes voisines. Un dessin des restes d'un temple qui a pour fondemens les murs de la citadelle d'*Alba*, en pierres polygones irrégulières.

Des renseignemens sur *Arpino*, sur ses murs, ses portes, sur une pyramide située dans le quartier de *Cività Vecchia*, enfin sur les Hermès sculptés sur les murs du même quartier et sur ceux du quartier de l'*Arco*.

Le même signe, vulgairement confondu avec celui de Priape, existe-t-il sculpté en relief sur les murs antiques de quelque autre ville de l'Italie ou de la Sicile ?

Les savans, artistes, voyageurs, pourront adresser leurs observations à l'Institut national de France, par la voie des légations.

CATALOGUE

Des villes d'Italie et de Sicile où des voyageurs disent avoir observé la construction en pierres polygones irrégulières, sans ciment.

NOMS ANCIENS.	NOMS MODERNES.
Abellinum	Avellino.
Acerræ	Acerra
Æsernia	Isernia
Alba-Fucentis	Alba-de-Marsi.
Aletrium	Alatri.
Alifa	Alifi.
Amiternum	
Anagnia	Anagni.
Antina	Cività d'Antina.
Anxanum	Lanciano ou Lanzano.
Anxur	Terracina.
Aquinum	Aquino.
Archippe	Penna de Marsi.
Arpe	Près Foggia, *ruines.*
Arpinum	Arpino.
Asculum	Ascoli.
Aternum	Pescara.
Barium	Bari.
Basidiæ	Bisignano.
Beneventum	Benevento.

NOMS ANCIENS.	NOMS MODERNES.
Bovianum	Boviano.
Brundusium	Brundisi.
Cales	Calvi.
Callipoli	Gallipoli.
Cannæ	Canne.
Canusium	Canosa.
	Capaccio-Vecchio.
Capua	S.ta-Maria di Capua.
Carseoli	Celle di Carseoli.
Casinum	Monte-Cassino.
	Castiglion d'Orcia.
Caudium	
Caulonia	
Cecinum	Capo di Stylo.
Cephaloedium	Cefalù, 2 *monumens.*
Cerilli	Cirella.
Circæi	San-Felice, 3 *mon.*
Compsa	Conza.
Cora	Cori
Corfinium	San Polino.
Cosentia	Cosenza.
Cossa	Ansidonia.
Cuculum	Scorgola.
Cupra Maritima	Le Grotte.
Egnatia	Tor d'Anazzo.
Equus Tuticus	Ariano.
Ferentinum	Ferentino.
Ferentum	Forenza.
Firmum	Porto di Fermo.
Fundi	Fondi.
Gabiæ	Torri *en Sabine.*

Noms anciens.	Noms modernes.
Gerio ou Gerunium.	Tragonara.
Hadria	Atri.
Heraclea.	Polycoro.
Hipponium.	Vibona.
Inter-Amna	Terni.
Inter-Amna.	Teramo.
Lacinium	Crotone.
Locri	Girace.
Luceria.	Lucera.
Mamertum	Martorano.
Manduriæ.	
	Matino.
Meta-Pontum.	Meta-Ponto.
Muranum.	Murano.
Narnia.	Narni.
Neretum.	Nardo.
Nola.	Nola.
Norba.	*Près Norma.*
Nuçeria	Nocera.
Nurcia.	Norcia.
Pæstum	
Pinna.	Civittà di Penna.
Petelia	
	Poggio Catino.
Potentia.	Potenza.
Præneste.	Palestrina.
Privernum.	Piperno.
Rhegium	Rheggio.
Reate.	Rieti.
Ricina.	*Près Macerata.*
	Rocca d'Orcia.

NOMS ANCIENS.	NOMS MODERNES.
Scyllacium	
Salapium.	Salpe, *ruines.*
Sibaris	
Siberena	Santa-Severina.
Signia.	Segni.
Sipuntum	Siponto, *ruines.*
Sora	Sora.
	Spaceaforno *en Sicile.*
	Strongoli, *près* Cotrone.
Sulmo.	Sulmone.
	Supino *près* Segni.
Surrentum	Sorrento.
Tarentum.	Tarento.
Telesia	Teleze.
Theanum Appulum. . . .	*Ce sont des ruines.*
Theanum Sidicinum. . . .	Tiano.
Treba Æquorum.	Trevi, *près le* Teverone.
Truentum.	Porto d'Ascoli.
Tibur.	Alli Oliveti di Cassiano.
	Troia.
Turium.	
Velia	*Près la* Pisciotta.
Venafrum.	Venafro.
Venusia.	Venosa.
Malthe à l'île de Gozzo.	

Ruines de la Grèce où la construction cyclopéenne a été observée.

Athenæ.
Argos.
Asine.
Azilea.
Celeæ.
Chalcis.
Corinthus.
Cythnus.
Delphus.
Eleutheræ.
Eleusin.
Eretria.
Hermione.
Hysiæ.
Jos.
Lamia.
Lycosura.
Megara.
Melos.
Messena
Midea.
Mycenæ.
Nauplia.
Œnoë.
Pellene.
Phalerus.
Pharsalus.
Piræus.
Salamis.
Samus.
Thera.
Tiryus.
Thyrea.

PLANCHE PREMIÈRE.

Fig. 1.re Construction nommée *incertum* par Vitruve, l. 2. c. 8. Il dit qu'elle est essentiellement formée de petites pierres et de ciment.

Fig. 2. Construction des murs de Rome dans la partie voisine de la porte St.-Jean. Cette construction sans ciment se voit dans la partie antique des murs du Capitole, dans les ruines de Gabie, d'Ardea, du temple de Jupiter Latial, enfin aux murs d'Argos Amphilochium en Epire.

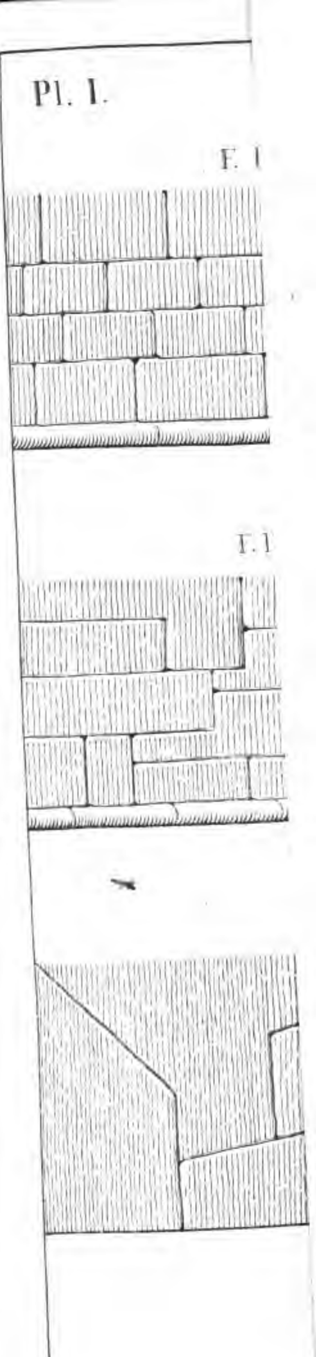

Pl. I.
F. I
F. I

Fig. 3. Construction des grandes enceintes de beaucoup de villes antiques de la Grèce, dont la citadelle est en construction cyclopéenne. Cet appareil à joints latéraux inclinés sert de fondement à une construction en pierres parallélogrammes rectangles dans les murs de Cortona, quand au contraire elle a elle-même pour fondement la construction cyclopéenne dans les murs de Cefalû en Sicile. Houel, *Voyag. en Sicile*, T. I. c. 9. pl. 49 et 51.

Fig. 4. Construction des murs de la ville de Calidon en Ætolie. *Cyriac. Ancon. Epig.* Le C. Houel a observé la même près du cap Peloro en Sicile.

Fig. 5. Construction des murs de Cossa ou Ansidonia, ville ruinée, près de Porto-Ercole et d'Orbitello. Santi, *Voyage au Montamiata*, traduction de Bodard, docteur médecin.

PLANCHE II.

Fig. 6. Construction que les anciens attribuoient aux Cyclopes. Pausan, *Corinth.* c. 25. p. 169. Strabon, l. 8. p. 237. Euripid. *Hercul. fur.* v. 495 : c'est la construction des triples murs des citadelles désignées dans le catalogue. Ces murs ont de 16 à 22 pieds d'épaisseur. Cette épaisseur est for-

mée par deux paremens. On peut juger de la masse cubique de chaque bloc, en supposant que dans le corps du mur la tête de chacun de ces blocs a de trois à douze pieds; le solide, calculé de celui qui sert de plate-bande à la porte de la citadelle d'Alatri, est de six cents pieds cubes, d'après les vérifications faites par des experts sous les yeux de M. le marquis Longhi et d'autres savans.

BOTANIQUE.

SUITE DE L'ÆTHÉOGAMIE;

Par A. M. F. J. Palisot-Beauvois, correspondant (ancien associé) de l'Institut national, etc.

SIXIÈME FAMILLE.

Les Lycopodes.

Les Lycopodes n'ont formé jusqu'à présent dans les ouvrages des botanistes qu'un seul genre, tantôt placé parmi les Mousses (*Linnæus*); tantôt réunis avec quelques autres genres en une famille peu naturelle (les mélangées, *miscellaneæ*, *Schreber*); tantôt enfin confondu parmi les Fougères (*Swartz, Bernhard*). M. de Jussieu, dans son savant ouvrage sur les familles naturelles, les a

aussi rangés parmi les mousses; mais cet habile botaniste a senti qu'ils en devoient être séparés, c'est pourquoi il les appelle *fausses mousses* (*musci spurii*). En effet, ces plantes, examinées avec plus d'attention, présentent des caractères frappans qui les distinguent des Mousses et des Fougères auxquelles elles ne peuvent appartenir, mais entre lesquelles elles constituent une famille bien naturelle et intermédiaire.

Les Lycopodes croissent de la même manière que les mousses dont elles ont à quelques égards le port et le *facies*; dans les uns et dans les autres les feuilles sont sessiles, simples, ou entières ou ciliées ou dentées; éparses ou distiques, plus ou moins imbriquées. Mais ces plantes diffèrent si essentiellement entre elles qu'elles ne peuvent entrer dans la même famille. Les fleurs des Lycopodes sont de deux sortes, bien distinctes et séparées. On n'y trouve ni coiffe, ni opercule, qui caractérisent particulièrement les individus qui appartiennent à la famille des Mousses; on n'y voit non plus ni dents, ni cils, etc.; enfin la fleur des Lycopodes a une forme tout-à-fait différente, et qui est propre à ces sortes de plantes. Cet organe, quant à la forme extérieure, paraîtroit avoir plus de rapport avec la fructification de quelques Fougères : mais quelle différence dans les détails? En outre, celles-ci ont une manière de croître qui leur est tout-à-fait particulière. C'est pourquoi je regarde comme fautive la distribution qu'ont fait quelques botanistes en

rapprochant les Lycopodes de quelques fougères dont la fructification est privée d'un anneau élastique ; car si ces dernières n'appartiennent pas à la famille des fougères, il me semble qu'il seroit plus naturel d'en former une famille distincte, plutôt que de les réunir à la famille des Lycopodes, dont elles ne présentent pas tous les caractères. C'est ce que l'observation nous apprendra.

Les Lycopodes ont, comme je l'ai déja dit, deux fleurs bien distinctes qui ne laissent aucun doute sur leur nature. La connoissance de ces deux organes bien analysés est d'autant plus précieuse qu'elle détermine et fixe en quelque sorte l'opinion que nous devons avoir de la fleur des Mousses, de celle de quelques Hépatiques et même de plusieurs Champignons ; elle servira encore à démontrer que les plantes aethéogames (*cryptogami, Linn.*) ont deux attributs distincts, l'un fécondant et l'autre fécondé, qui servent à perpétuer les espèces.

L'organe mâle des Lycopodes est un petit corps ordinairement réniforme, oval ou trilobé; sessile, ou nu ; placé aux aisselles des feuilles, ou sous des bractées qui garnissent un épi distinct. Ce petit corps que l'on compare avec raison à une anthère, est uniculaire, bivalve ou trivalve; rempli d'une poussière très-fine, inflammable et impénétrable à l'eau ; les grains de poussière qu'il contient sont sphériques, lisses ou raboteux. Cette poussière, qui est incontestablement

la poussière fécondante des LYCOPODES, a la même forme, est de même nature, et en tout semblable à celle contenue dans l'urne des MOUSSES, dans la fleurette cruciforme des JUNGERMANNES, dans celle des *Marchantia*, des ANTHOCÉROS, et même à la poussière dont sont remplis quelques champignons, comme les *vesse-loups* (1), les *lycogala*, les *trichia*, etc. ce qui doit faire présumer que, dans toutes ces plantes, cette poussière exerce les mêmes fonctions.

L'organe femelle n'a pas été reconnu dans tous les genres de la famille des LYCOPODES, mais il est si apparent dans quelques-uns qu'on ne peut douter qu'il existe dans tous, mais sous des formes différentes. C'est une capsule univalve, ou bivalve, ou trivalve ; monoloculaire, monosperme ou polysperme ; nue ou entourée de bractées qui lui sont propres ; ou mélangée avec l'organe mâle dans le même épi, ou portée sur le même épi, mais distinct, située à sa base, au-dessous des fleurs mâles ; ou séparée et à l'embranchement des rameaux ; ou enfin sur des épis différens. Cette capsule contient une ou plusieurs semences sphériques, remplies d'une substance gélatineuse dans laquelle on n'a point encore reconnu l'embryon.

Les LYCOPODES sont des plantes terrestres.

(1) Il est à remarquer que la plupart des vesse-loups ont au centre de leur substance une poussière considérable qui me paroît analogue à celle dont je parle ; plus, une autre poussière plus fine située au dessous et autour de la première, dans un réseau séparé par une cloison membraneuse, et qui correspond à l'ouverture qui se forme lors de la maturité.

Elles habitent, pour la plupart, les bois et les lieux ombragés. Cette famille est composée de sept genres. Ces genres sont bien distincts, quant à la disposition des fleurs mâles, les seules qui soient déterminées dans tous. La découverte de l'organe femelle peut seule nous assurer si ils sont tous vraiment naturels. Les trois genres dans lesquels cet organe a été reconnu, différant entre eux par la disposition des fleurs mâles, relativement à la fleur femelle, font présumer qu'il en doit être de même des autres genres, et que par conséquent ils semblent être naturels. Au surplus, ils sont établis sur des analogies et des probabilités auxquelles il m'a paru d'autant plus essentiel de se fixer, jusqu'à ce que de nouvelles recherches et des découvertes importantes nous permettent de les réformer, que cette distribution rend l'étude des Lycopodes plus simple et plus facile.

Linnaeus et M. de Jussieu ont placé à côté des Lycopodes le genre Porella. Linnaeus fils a pensé que ce genre n'existoit pas réellement et qu'il devoit être rapproché des *jungermannia*, si toutefois il n'appartient pas lui-même à ce dernier genre. J'ai fait par moi-même les plus scrupuleuses recherches sur le *porella* que j'ai trouvé abondamment dans les Etats-Unis d'Amérique; je n'ai jamais observé qu'une seule fructification analogue et semblable à celle que je crois être la fleur femelle des *jungermannia*. J'ai donc lieu de présumer que s'il n'est pas une espèce de ce genre, il ne peut être retranché de la fa-

mille des Hépatiques auxquelles il paroît appartenir par l'espèce de fleur que j'ai observée, ainsi que par son port, sa substance, la nature et la disposition de ses feuilles, et généralement par sa manière d'être.

PREMIER GENRE.

SÉLAGE; PLANANTHUS. *Lycopodium, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent.* — *Lycopodioides, Selago. Dill.*

De πλανος *vagus* et ανθος *flos.*

Monoïque.

FLEURS MALES: sessiles, réniformes, bivalves, éparses le long des tiges aux aisselles des feuillles, où elles forment quelquefois un petit renflement, mais jamais un épi distinct.

FLEURS FEMELLES non encore connues. On a pris pour telles de petits bouquets de feuilles observés et figurés par DILLENIUS, mais ces parties demandent à être examinées avec attention pour en connoître les détails.

Je comprends dans ce genre le *lycopodium denticulatum, Linn.* le seul dont les feuilles sont distiques, et qui, mieux observé, devra peut-être se ranger dans un autre genre, ou faire un genre particulier.

Tiges droites ou couchées, dichotomes ou plus rameuses; rameaux simples ou divisés; feuilles éparses, rarement distiques. Ce genre est composé de 15 espèces. LYCOPODIUM *selago, Linn., Saururus, Lam., patens, P. B. Dill., tab.*

56, *fig.* 1. *E.*, PLANANTHUS *reflexus*. *P.B. Dill. tab.* 56, *fig.* 2, PLAN. *angustifolius*. *P.B. Dill. tab.* 56, *fig.* 3. LYCOP. *alopeuroïdes*, *inundatum Linn.*, *Gnidioïdes*, *taxifolium*, *squarrosum*, *dichotomum Gmel.*, *linifolium Linn.*, *serratum*, *rigidum Gmel.*, *denticulatum? Linn.*

II.e GENRE.

SELAGINE; SELAGINELLA. Lycopodium, Lin. Juss. Lam. Gmel. Vent. — Selaginoides, Dill.

Monoïque.

FLEURS MALES : sessiles, réniformes, bivalves, mêlées avec les fleurs femelles à l'extrémité des rameaux où elles forment un renflement en forme d'épi.

FLEURS FEMELLES : sessiles; capsules univalves, polyspermes (3—4); valves trilobées; semences rondes, lisses.

Tiges traçantes; rameaux droits; feuilles éparses, serretées, presque épineuses.

On ne connoît qu'une seule espèce de ce genre : LYCOPODIUM *selaginoïdes*, *Linn.*

III.e GENRE.

LÉPIDOTE; LEPIDOTIS. Lycopodium, Dill. Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. — Licopodioides, Dill.

FLEURS MALES : réniformes, sessiles, bivalves, éparses dans des épis distincts et terminaux; ca-

chées sous des bractées jaunâtres et différentes des feuilles.

Fleurs femelles : non encore déterminées.

Tiges couchées, traçantes ou rampantes, simples, dichotomes ou rameuses; feuilles éparses; épis sessiles ou pédonculés, simples, ou geminés; bractées lancéolées, ovales, aigues, souvent serretées.

Ce genre est composé de dix espèces divisées en quatre sections.

PREMIERE SECTION.

Épis sessiles, simples.

Lycopodium *obscurum, annotinum, cernuum, Linn.* Lepidotis *convoluta. Caule repente, surculis rectis ramosis; foliis sparsis, decurrentibus oblongo-lanceolatis, convoluto-plicatis; spicis terminalibus. P. B. Habitat in Indiis.*

SECONDE SECTION.

Epis sessiles, divisés.

Lycopodium flegmaria, Linn.

TROISIÈME SECTION.

Épis pédonculés, simples.

Lycopodium; *Carolinianum, Linn.* Lepidotis *Magellanica. Caule repente, surculis ramosis suberectis; foliis lineari-lanceolatis, acutis, imbricatis, sparsis; spicis terminalibus; bracteis lan-*

ceolatis acutis, margine membranaceis, undulatis. P. B.

Cette espèce m'a été communiquée par M. de Jussieu.

QUATRIÈME SECTION.

Épis pédonculés doubles ou géminés.

Lycopodium *clavatum, complanatum, Linn.*—Lepidotis *triquetra, P. B., Dill., tab. 58, fig. 2.*

IV.e GENRE.

Gymnogyne; Gymnogynum, De γυμνος nudus, et γυνη fœmina.

Monoïque.

Fleurs males : réniformes, bivalves, sessiles, éparses sous des bractées herbacées réunies en un épi terminal, anguleux et sessile.

Fleurs femelles : solitaires à l'embranchement des rameaux ; capsule nue, sphérique, bivalve, s'ouvrant verticalement, monosperme; semence sphérique.

Ce genre n'est composé que d'une seule espèce que j'ai trouvée à Saint-Domingue, le long d'une ravine, en allant du quartier de la grande rivière à l'Attalaye. Je l'ai présentée, en 1789, à la Société des sciences et arts du Cap, en lui en donnant la description.

Gymnogonum Domingense; *caule repente, surculis*

caulis erectis; foliis bigenis (1), *aliis distichis ovato oblongis, aliis minimis supra caulem et surculos stricte imbricatis.*

V.e GENRE.

Double Epi; *Diplostachium*, *de* διπλος *duplex et* σταχιος *spica. Lycopodium, Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Lycopodioides, Dill.*

Monoïque.

Fleurs mâles : sessiles, bivalves, réniformes, sous des bractées herbacées semblables aux feuilles; imbriquées, éparses et formant un épi très-court, terminal, sessile et distinct de celui des fleurs femelles.

Fleurs femelles : terminalles, sessiles, portées sur un épi court, semblable à celui des fleurs mâles, mais distinct sur le même pied. Capsules tricoques, trivalves, trispermes; semences sphériques, blanches, scabres.

Tiges couchées, rameaux droits et divisés, feuilles distiques. Ce genre est composé de quatre espèces, savoir : Lycopodium *helveticum, apodum, radicans, Linn.*

Diplostachium *tenellum. P. B. Caule repente*

(2) Je n'ai vu ce mot employé nulle part; mais, par la difficulté d'exprimer en un seul mot des feuilles de deux sortes, j'ai cru devoir me permettre de composer celui-ci, si toutefois il ne l'a pas été. Les anciens auteurs, Pline entre autres, se sont servi de l'expression *multigenus, a, um*, pour *multigeneris*, de plusieurs sortes; j'ai pensé qu'on pouvoit dire *bigenus, a, um*, pour exprimer quelque chose de deux sortes.

ramoso, ramis erectis divisis; foliis bigenis, aliis distichis oblongo lanceolatis, sub obtusis, margine cilito dentatis, aliis minoribus supra caules stricte imbricatis, apice acuminatis, acumine longo, spinoso dentato.

VI.e GENRE.

ANDROGYNETTE; STACHYGYNANDRUM, Flore d'Oware et de Benin, pl. VII. de σταχυς *spica*, γυνη *fœmina et* ανδρος *Vir, Masculus. Lycopodium, Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Dill.*

Epi monoïque.

FLEURS MALES : sessiles, réniformes, bivalves, éparses sous des bractées herbacées plus petites que les feuilles, et couvrant un épi trétragone.

FLEURS FEMELLES solitaires au bas de chaque épi, 5—6 bractées oblongues, plus grandes que celles des fleurs mâles; capsule trivalve, uniloculaire, ordinairement trisperme. Valves, obtuses, concaves; semences sphériques, blanches chagrinées.

Tiges traçantes, rampantes ou volubles; rameaux droits, pinnatifides; feuilles distiques.

Ce genre est composé de seize espèces, du nombre desquelles plusieurs n'ayant point été vues en fructification parfaite, appartiennent peut-être à un des genres précédens.

LYCOPODIUM *rupestre, alpinum, flabellatum,*

plumosum canaliculatum, circinnale, verticillatum, sanguinolentum. Linn. ciliare, myrthifolium, japonicum. Gmel.

STACHYGYNANDRUM *amplexifolium foliis distichè imbricatis amplexicaulibus. P. B. Falcatum. P. B., Dill. tab.* 66. *fig.* 9. *obliquum. P. B., Dill. tab.* 66. *fig.* 8.

STACHY. *tamaris sinum surculis erectis ramosis complanatis; foliis strictè imbricatis, distichis subtùs concavis. P. B. Scandens. P. B. Fl. d'Ow. et de Ben.* pl. VII.

VII.e GENRE.

PSILOTE; PSILOTUM. Sw. Lycopodium nudum, Linn. Juss. Lam. Gmel. Vent. Lycopodioïdes, Dill.

FLEURS MALES : solitaires le long des tiges, sessiles, axillaires, tricoques, trivalves, uniloculaires.

FLEURS FEMELLES : non encore observées.

Tiges presque ligneuses, droites, rameuses, dégarnies de feuilles, remplacées par de petites arêtes.

Ce genre est composé de deux espèces : LYCOPODIUM *nudum. Linn.* PSILOTUM *floridanum rich. fl. am. Bor. mich* qui peut-être n'est qu'une variété de la première espèce.

Ce genre est celui qui a le plus de rapport avec les FOUGÈRES ; il établit le passage naturel des LYCOPODES à cette famille.

BIBLIOGRAPHIE.

Recherches sur les Manuscrits; par J. Blau, de la Société libre des sciences, lettres et arts de Nancy.

L'Archaeologie, si indispensable pour connoître les mœurs, les usages, les lois et les écrits des siécles reculés, a été, lors de la renaissance des lettres, l'objet d'une étude assidue. Cette science intéressante, dont l'importance devient tous les jours plus sensible, a continué d'être l'occupation des savans et des littérateurs les plus distingués. Grâces à leurs heureux travaux, aux découvertes des voyageurs, aux collections des mônumens les plus rares, l'ancien monde sort peu à peu de ses ruines, et brille d'un nouvel éclat. Si plusieurs parties de cet immense édifice ne sont qu'ébauchées, si d'autres présentent des défectuosités et des lacunes, le temps et non le génie a manqué à ces architectes habiles et infatigables. D'ailleurs les progrès de l'ouvrage ont été ralentis, ou par des esprits systématiques, livrés aux conjectures, et traçant des plans au gré de leur imagination, ou par des esprits légers et superficiels, incapables des efforts soutenus qui assurent le succès du travail. De-là tant de routes et d'issues qui sus-

pendent ou égarent les pas du curieux incertain au milieu de ce vaste labyrinthe. De-là l'utilité de rectifier les renseignemens des guides infidelles, surtout quand ils jouissent d'une certaine réputation. C'est ce qui m'a engagé à relever les erreurs que contient une Notice bibliographique de M. Fischer, professeur et bibliothécaire à Mayence, insérée dans le *Magasin Encyclopédique*, t. 3, VI.ᵉ année, page 494, etc. Ses assertions relatives : 1.° à l'antiquité des manuscrits opisthographes ; 2.° à l'époque de la reliûre des manuscrits ; 3.° à la manière de tenir les manuscrits pendant la lecture, me paroissent dénuées de fondement.

1.° *Antiquité des manuscrits opisthographes.*

M. Fischer affirme que Jules César écrivit le premier sur les deux côtés du parchemin ou du papyrus. Il s'appuie sur ce passage de Suétone : « *Epistolæ quoque ejus ad senatum exstant, quas* « *primum videtur ad paginas et formam memo-* « *rialis libelli convertisse, cum antea consules et* « *duces non nisi transversa charta scriptas mitte-* « *rens.* » (J. Cæsar, C. 56.)

M. Fischer auroit dû distinguer l'usage des rouleaux (*volumina*) ordinairement écrits sur une seule face, et celui des livres carrés (*codices*) toujours écrits sur les deux pages de chaque feuille. Si le dictateur adopta cette dernière forme, il ne fit que suivre la manière d'écrire

usitée en pareil cas ; mais il n'en fut pas l'inventeur : car le *memorialis libellus*, qui existoit avant lui, étoit carré (1), et par conséquent opisthographe. Il auroit dû observer aussi qu'il est seulement question des lettres officielles, adressées au sénat par les consuls et les généraux, desquelles César changea la forme pour leur donner celle du *memorialis libellus*. César n'a donc fait qu'une nouvelle application, d'un procédé connu. Il n'a pas même inventé cette forme épistolaire, puisque les Lacédémoniens s'en servoient environ deux siécles auparavant. Arius, leur roi, écrivit une lettre carrée γεγραμμένα τετραγώνα (2), au grand pontife Onias, pour lui proposer une alliance entre les Spartiates et les Israélites, à cause de la commune origine des deux nations. L'expression *transversa charta* mise en opposition avec *memorialis libellus*, donne à entendre qu'avant cette époque les lettres officielles étoient une simple feuille roulée ; mais elle est insuffisante pour décider si l'écriture couvroit un seul côté ou les deux côtés de la feuille. Les traducteurs et les commentateurs anciens et modernes que j'ai eu soin de consulter (3), obscurcissent la question par leurs explications contradictoires et conjecturales. Cependant les expressions de Martial *aversa charta*, l. 8, épig. 62; et *inversa charta*, l. 4, épig. 86, qui désignent des écrits opisthographes, et l'expression de Juvénal *longi transversa diurni*, sat. 6, v. 483, à laquelle un vieux scô-

liaste (4) prête la même signification, me paroissent éclaircir le *transversa charta* de Suétone, et en être la glose naturelle. Quelque sens qu'on adopte, l'opinion de M. Fischer est toujours insoutenable. Si ces lettres étoient opisthographes, cette façon d'écrire sur les rouleaux est donc également antérieure à César. Si elles n'étoient pas opisthographes, on n'en peut rien conclure relativement aux écrits roulés d'un autre genre. La rareté et la cherté des matières sur lesquelles on écrivoit, la difficulté de manier un gros volume, ont dû suggérer de bonne heure une méthode à la fois plus économique et plus commode. Nous en trouvons un exemple cinq siécles avant J. César. Le prophète Ezéchiel, c. 2, v. 9, parle formellement d'un livre roulé dont l'intérieur et l'extérieur étoient écrits. Cet usage, si utile pour resserrer un ouvrage dans un espace beaucoup moindre et prévenir l'embarras de la multiplicité des volumes, n'a pas cessé lors même que le papyrus et le parchemin ont été plus répandus. Chez les Romains où il s'établit à une époque inconnue, il a subsisté au moins jusqu'à la fin du V.e siécle, comme nous l'apprennent les témoignages de Pline le jeune, (l. 3, ép. 5) de St. Jean l'évangéliste, (Apocal. c. 5, v. 1) de Juvénal (sat. 1, v. 5 et 6), de Lucien (Βιων πράσις), et de Sidoine Apollinaire (l. 2, ép. 9 et l. 1, ep. ultima). Ainsi les textes de Suétone, de Joseph et d'Ezéchiel concourent

à renverser l'opinion de M. Fischer, qui attribue à J. César l'invention des écrits opisthographes.

2.° *Antiquité de la relûre des manuscrits.*

M. Fischer, s'appuyant de l'autorité de Photius, prétend que, peu après César, on commença à relier les manuscrits. Il regarde comme l'inventeur de cet art Philtatius, à qui les Athéniens élevèrent une statue pour récompense, selon l'historien Olympiodore, que cite en ces termes la bibliothéque de Photius : « ζητήματος ἐν ταῖς Ἀθήναις ἀνακύψαντος περὶ τῶν κεκολλημένων βιβλίων μαθεῖν, τοῖς ἐπιζητοῦσι τὸ μέτρον τοῦ κόλλου, Φιλτάτιος, ὁ τοῦ ἱστορικοῦ ἑταῖρος, εὐφυῶς περὶ γραμματικὴν ἔχων, τοῦτο ἀπέδειξε. καὶ εὐδοκιμήσας, τυγχάνει παρὰ τῶν πολιτῶν εἰκόνος. » (5)

Quand même ce passage désigneroit l'art de relier les manuscrits, M. Fischer ne laisseroit pas de commettre un grand anachronisme, en supposant cette invention peu postérieure à César, puisqu'Olympiodore, contemporain de Philtatius, écrivoit quatre siécles après la mort du dictateur. Mais cette interprétation est contraire à celle des savans les plus célèbres, tels que Casaubon, Saumaise (6) et Winckelmann (7). Tous les trois s'accordent à dire qu'il s'agit de l'art de coller les manuscrits. Philtatius, ayant résolu le probléme proposé sur cet objet par les Athéniens, obtint les honneurs d'une statue. Il doit avoir inventé une méthode plus parfaite ou

une colle particulière ; car on ne pouvoit pas alors ignorer à Athènes un art pratiqué depuis si longtemps à Rome par une classe d'ouvriers nommés *glutinatores*, c'est-à-dire *colleurs* (8), et existant encore chez les Grecs, 200 ans avant Philtatius, au siécle de Lucien. Ce satyrique (Εἰς ἀπαίδευτον) raille un ignorant sans cesse occupé à rouler et à coller ses livres, τὰ βιβλία καὶ ἀνελίττεις ἀεὶ καὶ διακολλᾷς. Cet art important étoit déja porté à une grande perfection chez les Israélites, sous le règne de Ptolomée Philadelphe (9). Le pontife Eléazar ayant envoyé à Alexandrie soixante-dix vieillards chargés d'un magnifique exemplaire de la Bible, tracé sur du parchemin en lettres d'or, pour en faire présent au roi d'Egypte, celui-ci ne s'arrêta point à considérer la richesse des caractères, mais il admira beaucoup la finesse des peaux et leur liaison imperceptible. Ce récit de l'historien Josephe est une nouvelle preuve du prix que les anciens attachoient aux livres artistement collés. Il nous apprend aussi que les livres sacrés n'étoient pas autrefois réunis en rouleaux par des ficelles de parchemin, selon la pratique scrupuleuse des juifs modernes à l'égard de la Thora. Par conséquent l'art de coller les livres roulés est de beaucoup antérieur à Philtatius. Mais il diffère essentiellement de l'art de la reliûre, qui pouvoit avoir lieu seulement pour les livres carrés, extrêmement rares chez les anciens. Il est vrai qu'ils étoient déja connus avant Philtatius, comme

l'attestent les peintures découvertes à Herculanum, ainsi que le manuscrit de papyrus trouvé par Bruce dans les ruines de la Thèbes d'Egypte (10), si toutefois le voyageur anglois n'en a pas exagéré l'âge, qu'il porte à plus de deux mille ans. Cet ouvrage, écrit en caractères coptes et contenant la doctrine des Gnostiques, est actuellement à Londres. Mais rien ne prouve que les Grecs de ces temps-là en faisoient usage. Le texte d'Olympiodore, loin de laisser apercevoir aucune trace de livres carrés, renferme l'expression τῶν κεκολλημένων βιβλίων, qui, étant semblable à celle de τὰ βιβλία διακολλᾶς, dont Lucien se sert en parlant des livres roulés, ne doit pas être prise dans un sens différent.

3.° manière de tenir les manuscrits pendant la lecture.

M. Fischer se fonde sur ce passage de l'épigramme 67, liv. 1, de Martial :

Custodit ipse virginis pater chartæ,
Quæ trita duro non horruit mento,

pour croire que les manuscrits étoient tenus roulés sous le menton et développés pendant la lecture. C'est aussi l'opinion de Saumaise (11) qui cite à l'appui les deux premiers vers d'une épigramme de Straton, alors inédite, mais aujourd'hui imprimée (12). Le poète grec semble jaloux du sort fortuné de son livre, qu'un jeune

lecteur va serrer contre son menton, presser de ses lèvres, dérouler sur ses genoux, porter dans son sein, placer sur son siége, etc. Je ne vois rien dans ces expressions qui puisse autoriser l'opinion de Saumaise. Comment donc expliquer ce froissement de la barbe qui rend le livre velu? L'épithète *duro* donnée à *mento* ne permet pas d'adopter l'interprétation des vieux commentateurs Domitius Calderinus et G. Merula (13) qui entendent par-là le duvet dont se couvrent les écrits souvent maniés, que Martial, l. 14, épig. 84, appelle *libros barbatos*. Les termes de Straton πρὸς τὰ γένεια τιθεὶς, et ceux-ci de Martial, l. 10, ép. 93, *nova nec mento sordida charta*, ne laissent aucun doute qu'on n'approchât le livre du menton.

Il n'est pas probable que les volumes se souilloient, parce que le lecteur les portoit quelquefois au menton, par fatigue ou par distraction, comme le veut Ramirès de Prado (14), ni parce qu'il les faisoit circuler parmi son auditoire qui leur donnoit des baisers, selon la conjecture de Musambert (15). L'opinion de Saumaise n'est pas plus admissible. Qu'on essaye de tenir un manuscrit roulé sous le menton, et de le lire dans cette position gênante, on verra par expérience que cela n'est guères praticable, quelque attitude que l'on choisisse. D'ailleurs cette manière de tenir les manuscrits est contraire aux usages des anciens, qui lisoient et écrivoient toujours sur leurs genoux et couchés dans des

espèces de canapés (16); elle n'est pas figurée sur les monumens antiques, qui représentent néanmoins plusieurs personnages lisant un rouleau qu'ils tiennent à deux mains. Les manuscrits trouvés dans les fouilles d'Herculanum, sont écrits par colonnes ou pages perpendiculaires à la longueur des rouleaux, comme cela étoit déja usité du temps de Jérémie (c. 36, v. 23), plus de sept siécles avant la ruine de cette ville célèbre, et comme les juifs le font encore dans la transcription de la Thora. Ces sortes de manuscrits, relatifs aux arts et aux sciences, ne peuvent point se lire étant tenus sous le menton, puisque l'écriture seroit renversée; on pourroit tout au plus lire de cette façon les chartes, diplômes, etc. dont les lignes traversent la largeur du manuscrit. D'après les observations précédentes, la seule opinion raisonnable sur les écrits froissés et souillés par la barbe, paroît être celle de Winckelmann (17). Ce savant pense qu'on tenoit le manuscrit sous le menton pour le développer d'une manière égale, et qu'on le tournoit ensuite dans le sens requis pour la lecture.

NOTES.

(1) *Libellus hic, pro scriptura preces principi oblatas continente, accipitur. Libellus dictus est, quod cum aliæ chartæ olim convolverentur, hic in formam libelli plicabatur.* Sueton. in J. Cæsar. c. 56.

Notitia dignitatum utriusque Imperii, scilicet Orientis et Occidentis, ultra Arcadii Honoriique tempora, cum Panciroli comment. Genevæ, Gainonetus, 1623, in-fol. fig. c. 96.

(2) *Flav. Josephi Opera omnia, græce et latine, curavit Oberthur. Lipsiæ, Schwickort*, 1782—85, 3 vol. in-8., Antiq. Jud. l. 12, c. 4, p. 168.

(3) Suétone, traduit par J. Baudouin. Paris, Heuqueville, 1621, in-4., p. 54, *écrites à travers le papier.*

Suétone, trad. par D. B., édition revue et corrigée. Paris, Legras, 1688, in-12., *à côté du papier.*

Suétone, trad. par du Teil. Lyon, Molin, 1689, 2 vol. in-12., avec des notes *à côté et sur la marge.*

Suétone, trad. par La Harpe, avec des notes. Paris, 1770, Lacombe, 2 vol. in-8., *forme épistolaire.*

Suétone, trad. par Ophellot de la Pause, avec des notes. Paris, Saillant, 1771, 4 vol. in-8., *passe l'expression.*

Suetonius, cum notis Beroaldi. Lugd. Frellon, 1648, in-fol., page 77, *simplici folio.*

Suetonius, cum notis Babelonii. Paris, Pralard, 1684, in-4., p. 63, *charta simplici tranversa.*

Suetonius, cum notis Casauboni. Trajecti ad Rhenum. Pools, 1748, in-4., *transversè scripta in margine.*

Suetonius, cum notis Sam. Pitisci. Leowardiæ, Halma, 1714, 2 vol. in-4., fig., *in forma patente.*

Suetonius Burmanni. Amst. Waesberg, 1736, 2 vol. in-4., notes de Guget, *du haut en bas du papier.*

Novus Thesaurus Antiquitatum romanarum ab Henrico de Salengre. Hagæ Comitum, 1716—24, du Sauzet et Gosse, 3 vol in-fol. fig., pag. 494 du t. 3, *adversa pars altera paginæ.* J. Guther.

Apollinaris Sidonii Opera, cum notis Jo. Savari. 2.e édit. Paris, Perrier, 1609, in-4., *à tergo scripta.* Note de Savarus.

Antiquarum Lectionum libri Jo. Cœlii Rhodigini, recogniti. Basil., Froben, 1542, 2 vol. in-fol., t. 1, l. 12, c. 21. *Adversaria*

dici arbitror, quod adversa etiam parte scriptis implerentur et per transversum quoque.... Morem hunc ex transverso quandoque subnotandi in epistolis etiam servatum; Cicero ad Atticum, l. 5, ep. 1, *demonstrat.*

J'ai rassemblé ces diverses interprétations, afin de faciliter le travail à un plus habile, pour déterminer le véritable sens de *transversa charta*, dont je n'ai trouvé l'explication dans aucun dictionnaire.

(4) *Juvenalis, cum notis variorum. Lugd. Batav. Hackius*, 1664, in-8.

(5) Φωτιοῦ Μυριοβίβλιον, ἢ Βιβλιοθήκη. *Rothomagi, Berthelinus*, 1653, in-fol., pag. 190 et 191.

(6) *Historiæ Augustæ Scriptores, cum notis variorum. Lugd. Bat., Hackius*, 1770—71, 2 vol. in-8. *Not. ad Firmum*, t. 1, c. 3, pag. 696.

(7) Lettres de Winckelmann, sur les Découvertes faites à Herculanum, etc. Paris, Barrois, 1784, in-8., pag. 104.

(8) *M. T. Ciceronis Opera.* Paris, Barbou, 1768, 14 vol. in-12., epist. 4 *ad Atticum*, l. 4.

(9) *Flavius Josephus, edit. Oberthür, Antiq. Jud.*, l. 12, c. 2, pag. 130.

(10) Voyage en Nubie et en Abyssinie; par Bruce. Paris, Plassan, 1791, 6 vol. in-4., avec cartes et fig., t. 5, art. papyrus.

(11) *Exercitationes plinianæ in Solinum, à C. Salmasio; edit. 2.ª Ultrajecti, Vande-Water*, 1689, 2 vol. in-fol.

(12) *Analecta veterum Poëtarum græcorum, edit. Brunck, Argentorati, Heitz*, 1772—76, 3 vol. in-8., t. 2, p. 270.

(13) *Martialis Epigrammata, cum Domitii Calderini de Georg. Merulæ commentariis. Venetiis*, 1514, *Georgius de Rusconibus*, in-fol., *verso folii* 16.

(14) *Martialis Epigrammata, cum variorum commentariis. Lutetiæ Parisior.* Sonnius, 1617, in-fol.

(15) *Ibidem.*

(16) *Sabina, oder Morgenscenen einer putzzimmer einer reichen Romerin, von Bottiger. Leipzig, Gosehen*, 1803, in-8., fig., pag. 29 et 30.

(17) Lettres de Winckelmann, citées plus haut, p. 226 et 227.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Notice historique et bibliographique sur le Livre intitulé : STULTIFERA NAVIS, ou NAVIS STULTORUM.

L'Éloge de la folie d'Erasme est sans doute une critique très-spirituelle des vices et des folies de l'homme, mais ce n'est point un ouvrage aussi original et aussi neuf dans son genre qu'on le croit généralement. La Satire ou Voyage narragonique de Sébastien Brandt, poète allemand, célèbre vers la fin du XV.e siécle, paroît lui avoir servi de modèle : je ne suis pas même éloigné de croire qu'Holbein, en travaillant aux fameuses figures qui décorent les bonnes éditions de l'Eloge de la Folie, avoit présentes à sa mémoire celles de la Nef des Fous (tel est le titre que les traducteurs français de cet ouvrage lui ont donné.) Du moins trouve-t-on entre elles une extrême ressemblance.

La première édition de cet ouvrage singulier est celle de Jacques Zachoni de Romano, in-4., portant la date du 23 juin 1488. Elle est extrêmement rare et n'existe point à la Bibliothéque nationale : je ne l'ai point vue et ne la cite que sur la foi des bibliographes.

Je regarde comme la seconde celle de Basle,

donnée ainsi que porte la souscription *opera et promotione Johannis Bergman de Olpe, anno* 1497, *kalendis martiis.* Elle est imprimée en caractère romain d'une belle forme, et le gothique y est rare ; il ne s'y trouve même employé que comme utile pour les titres et les initiales.

Le même imprimeur en a donné l'année suivante, 1498, une autre édition, toujours in-4., et presqu'entièrement semblable à la précédente, si ce n'est par l'addition de quelques pièces de vers latins qui ont du rapport au sujet. Le caractère gothique y est un peu plus fréquent. La souscription se trouve avant la table des chapitres, et porte, ainsi que la précédente, la date des kalendes de mars.

Godefroy (*Gaufridus*) de Marnef, libraire à Paris, en a publié au moins trois. La première en 1498, in-4., avec figures gravées en bois, comme celles des précédentes éditions. Il s'en trouve à la bibliothèque nationale un exemplaire en vélin ; la deuxième en la même année, ce qui me fait croire que les deux n'en doivent faire qu'une, si je ne les avois trouvées portées séparément sur plusieurs catalogues.

Jusqu'ici toutes ces éditions portent à-peu-près ce titre : *Narragonicæ profectionis nunquam satis laudata navis, per Sebastianum Brant vernaculo vulgarique Sermone* (*teutonico*, allemand) *et rythmo pro cunctorum mortalium fatuitatis semitas effugere cupientium diratione speculo, commodoque et salute, proque inertis*

ignavæ

ignavæque stultitiæ perpetua infamia, execratione et confutatione nuper fabricata : atque jampridem per Jacobum Locher, cognomento Philomusum Suevum, in latinum traducta eloquium, et per Sebastianum Brant, denuo seduloque revisa felici exorditur principio.

Tel est littéralement le titre de l'édition de 1497, la plus ancienne de toutes celles que j'ai eu occasion de consulter. Au dessous se trouve la date 1497 en chiffres arabes; plus bas la devise de l'imprimeur : *Nihil sine causa*, et au dessous son nom : *Jo. de Olpe.*

Ce titre est à peu de chose près le même dans toutes les éditions, jusqu'à celle que donna *Jodocus Badius Ascensius* : celle-ci est bien différente des premières. Badius n'a guère conservé que l'idée principale de Brant, et les figures : tout le reste, titres, prose, vers, glose, interprétation est de lui; son travail lui a sans doute paru préférable à celui de Jacques Locher, premier traducteur de Brant. Il semble l'avoir entrepris à la sollicitation d'Angelbat de Marnef, qui l'avoit engagé à augmenter cette satire pour une nouvelle édition; c'est à lui qu'il dédie une suite qu'il y ajoute, dans laquelle il fait voir que les cinq sens de l'homme sont les organes de ses folies.

L'ouvrage est imprimé, partie en caractères gothiques et partie en romain, mais le gothique domine. Thielman Kerver est le nom de l'imprimeur. Sa marque se trouve à la fin du livre,

suivie de ces mots : *Impressit uti primum exciderat Thielmannus Kerver, anno hoc Jubileo, ad XII kalendas martias*. Cette édition, dans le catalogue de la bibliothéque nationale, est marquée sous l'an 1507, et l'exemplaire, auquel cette désignation se rapporte, l'a effectivement. Je crois que ces mots, *anno hoc jubileo*, qui ne peuvent concerner que 1500, doivent porter à inférer que Kerver en avoit déja fait une édition, mais je ne l'ai vue citée nulle part.

Lorsque je connus ce livre pour la première fois, ce fut l'édition d'Ascensius qui me tomba sous la main ; je ne l'ai pas conservée ; mais les notes que je pris dans le temps me donnent des différences notables avec celle de la bibliothéque nationale. Elle portoit en tête : *Navis Stultiferæ collectanea, ab Jodoco Badio Ascensio vario carminum genere, non sine eorumdem familiari explanatione conflata*. La figure qui suit ce titre, imprimé en rouge, représente un navire plein de monde : au haut est écrit : *Navis stultorum*. Une autre figure placée à côté d'une épigramme en dix vers, intitulée : *Navis stultifera ad lectorem*, représente le pélican, enseigne du libraire de Marnef, dont le nom est au dessous ; et enfin on voit au bas de la page, en lettres rouges romaines : *Venundantur Parisiis in vico sancti Jacobi, sub pelicano et in Ædibus Ascensionis*.

Le verso de cette page présente une figure où l'on voit des navires chargés de sots, avec ce titre : *Artificum Stultorum acceleratio*. Vis-à-vis sont des vers de Badius.

Il a conservé, comme je l'ai déja dit, l'intention primitive de l'auteur allemand, qui avoit été de faire une satire de toutes les folies et de tous les vices des hommes : ils y sont dépeints dans une grande quantité d'emblêmes, la plupart assez justes, et presque tous sont plaisans et fort singuliers. Dans son plan, chaque emblême est accompagné de 2, 4, 6 ou 8 vers qui l'expliquent ; ces vers sont eux-mêmes suivis d'une interprétation. Ensuite il y a douze ou quatorze vers, tantôt hexamètres, tantôt hexamètres mêlés de pentamètres, qui concourent également à l'explication de la figure, et servent d'exhortation à fuir le vice qu'elle dépeint ; enfin, une longue glose les suit, et c'est le même ordre jusqu'à la fin.

Pour donner un exemple, je vais rapporter ce qui se trouve au folio 27 verso, et au folio 28 recto.

Titulus 26, folium XXVIII.

De stultis mortalium votis et precibus.

La figure représente Midas qui demande aux Dieux que tout ce qu'il touchera se change en or.

Da, magne divum, si pios audis, pater
Ut fiat aurum quid quid attingam mihi:
Midas id amens a deo non dextero
Est assecutus ; at perivit mox fame.

La glose qui suit apprend quelle est la structure de ces vers, et en donne l'explication. Ensuite il y en a douze tirés de la dixième satire de Juvénal, à l'exception des deux premiers, qui

prouvent que les dieux savent mieux que nous ce qui nous convient : une interprétation très-détaillée les suit.

Les vers qui se trouvent au bas des figures paroissent en grande partie de Josse Badius ; mais ceux qui sont vis-à-vis, sont ordinairement une espèce de centon, composé de divers passages de Virgile, Horace, Juvénal, Perse, Ovide, etc., auxquels le compilateur a joint quelques-uns des siens pour servir de liaison : quelquefois ils lui appartiennent entièrement ; mais alors ils ne sont pas bons, quoique supérieurs à ceux de Jacques Locher, le premier traducteur.

La seconde glose qui suit ces vers, est ordinairement très-prolixe, et explique même ce qui n'a aucun besoin de l'être.

Badius a employé dans les vers qui accompagnent les figures, toutes les différentes mesures de ceux d'Horace et de Boèce ; et comme il n'en a pas eu assez pour le nombre des figures, qui est de 113, il s'est servi ensuite le plus souvent de vers hexametres.

Je me suis étendu sur son édition, parce qu'elle me semble préférable aux autres, quant à la partie littéraire : je reviendrai pourtant sur l'*editio primaria*, qui contient le travail de Locher.

Les figures sont grossièrement gravées en bois, et sentent bien l'enfance de l'art ; mais, quelle que fût la perfection du burin, il ne parviendroit pas à rendre mieux l'expression des

visages. L'affection qui anime tous les personnages y paroît avec énergie ; tout le reste est, à la vérité, fort mal exprimé : presque tous portent des bonnets ornés d'oreilles d'âne, quelques-uns un long bâton terminé par une marotte; leurs habits sont assez souvent ornés de grelots; en un mot, on y reconnoît les idées-mères de celles de Holbein.

Elles peuvent aussi prouver l'antiquité du trictrac : il s'en trouve un à la page 57 recto, de l'édition 1497.

On distingue parmi les autres éditions, celle de Basle, 1572, in-8., chez Henri Pierre, et dans le nombre des traductions anciennes, 1.° celle de Paris, Denys Janot, in-4. goth. avec figures, sous ce titre : *La Nef des fous du monde*, de Sébastien Brant, translatée du latin de Jacques Locher, en prose françoise, sans nom d'auteur ; 2.° celle d'Antoine Vérard, in-fol., également de Paris, sous ce titre : *Les Regnards traversant les périlleuses voies des fiances de ce monde*, composés par Sébastien Brant ; 3.° celle de Lyon, Guillaume Balsarin, 1498, in-fol. avec figures, portant en tête : *La Nef des fous du monde*, de Sébastien Brant, translatée du latin de Jacques Locher, en prose française ; par Jean Drouyn ; 4.° celle de Paris, Michel Lenoir, 1504, in-fol., dont le titre est : *Les Regnards*, etc. comme à l'édition de Vérard, et autres plusieurs choses composées par d'autres auteurs; 5.° enfin, une traduction angloise sous

ce titre : *The Schyppe of fools*, ou *la Nef des fous du monde*, de Sébastien Brant, traduite en anglois sur la version française. Londres, 1509, in-4. avec figures.

Ce grand nombre d'éditions prouve assez l'estime que l'on a toujours eue pour l'ouvrage du poëte allemand. Il en est digne par son originalité piquante, et par le travail et la prodigieuse érudition qu'il a fallu à son auteur pour le composer.

Je ne dissimulerai pas que l'édition de Joseph Badius Ascensius me semble préférable à toutes les autres, sous le rapport littéraire ; quant au mérite typographique, elles sont presque toutes bien exécutées ; mais je ne balancerai pas à donner la préférence aux deux éditions de Basle, 1497 et 1498, si leur trop grande rareté ne forçoit à recourir aux autres.

Je terminerai par citer quelques passages de ce livre original. Le dessein de l'auteur est clairement exposé dans ces mots qui finissent son prologue : *Intueatur ergo hunc (librum) perlegatque quisquis veluti in speculo conditionem vitamque suam perperisse norisseque laborat.*

Les vers suivans précèdent le chapitre : *De improvidis fatuis.*

Qui non prius scit parare
Sellam, quum vult equitare,
Si is cadit inconsultus,
Risum movens, erit stultus.

Le goût de l'auteur ne brille pas, lorsqu'à un vers connu tel que celui-ci :

Felix quem faciunt aliena pericula cautum,

il en accole un *leonin* de sa façon ainsi conçu :

Casus dementis correctio sit sapientis.

mais tel étoit le goût du siécle : il duroit depuis longtemps ; témoin le fameux recueil de préceptes connu sous le nom de *Schola Salernitana*.

Au chap. *De impatientia correctionis ; non patitur stultus sua verba aut facta reprendi.*

Ceci me paroît hardi pour le temps ;

Omnibus in terris tenet insipientia sceptra,
Illius et sequitur regia turba pedes.

Voici une preuve que l'auteur étoit au dessus des sottises de l'astrologie :

Libera fata homini tribuit divina potestas.
Sidera nil cogunt ; sapiens dominabitur astris.

Bien des astronomes pourroient s'appliquer ce distique :

Stultior ille quidem qui mensuram undique terræ
Metitur, nec se, nec sua scire valet.

La figure pag. 87 recto, de l'édition de 1497, représente le fameux tableau de Claessens, où l'on voit le juge prévaricateur écorché par ordre de Cambyse : elle en prouve l'antiquité.

On ne peut mieux tracer les devoirs d'un courrier que dans ce vers :

Nuncie, sis verax, tacitus, celer atque fidelis.

Je borne ici cet article : il seroit bien plus long si je rapportois tout ce qu'il y a de singulier dans cet ouvrage peu connu et digne de l'être.

LEMAZURIER.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Oupnek'hat (i. e. *Secretum tegendum*) *opus*, etc., c'est-à-dire *Doctrine qu'il ne faut pas révéler; ouvrage très-rare dans l'Inde même, contenant un système ancien et secret de théologie et de philosophie, extrait des quatre livres sacrés connus sous le nom de vedas; version latine et littérale d'une traduction persane entre-mêlée de mots sanscrits, enrichie de notes et de dissertations, par le voyageur indien* Anquetil du Perron, *ci-devant pensionnaire et directeur de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; avec cette épigraphe tirée de l'ouvrage même:*

Qui comprend Dieu devient Dieu.

T. II. Strasbourg, chez les frères *Levrault*, imprimeurs-libraires, et à Paris, chez les mêmes, quai Malaquais. An x (1802), 1 vol. in-4. de 918 pages.

Premier extrait du second volume.

Le premier tome (1) de cette collection, l'une des plus remarquables de toute l'antiquité, et

(1) Il en a été rendu compte dans ce journal, année VIII, t. 3, p. 172—200, et p. 312—340.

qui n'avoit jamais été publiée en Europe, ne renfermoit que 6 des 50 *Oupnék'hats*, et 87 des 182 *brahmens* ou leçons. Alors on pouvoit redouter une suite de gros volumes ; mais le deuxième qui vient de paroître contient, en 451 pages, les 44 derniers *Oupnék'hats*, et tous les *brahmens* qui en dépendent, avec des notes et dissertations corrélatives, et une table analytique du texte et des notes.

M. A. D. P. annonce de rechef un troisième volume supplémentaire, contenant une version latine des Instituts de Menou, une grammaire, et un dictionnaire sanscrits, et d'autres lexiques des langues indiennes, que les savans attendront avec impatience. Il est à desirer que l'auteur y joigne une table alphabétique des deux premiers volumes, et que les lettres et les mots sanscrits soient imprimés en caractères indiens, et préférablement en caractères *déva-nagari* qui sont presque en tout les mêmes que ceux dits *indoustans* ou de *Bénarès*. Les matrices de ces caractères étoient à Rome, à l'imprimerie de la Propagande ; et les victoires de Bonaparte en ont probablement enrichi l'imprimerie de la République (2).

(2) On voudroit que ce *volume supplémentaire* n'empêchât point la publication du *Trésor des principales langues indiennes*, en 5 vol. in-folio, annoncé par l'auteur, dès 1799. C'est de l'Angleterre qu'on auroit dû attendre une telle entreprise ; il seroit glorieux pour la France et pour son gouvernement qu'un français l'eût réalisée.

Après les quatre (3) livres du *Véda*, et les *Oupnék'hats*, qui en sont des extraits, on ne connoît en langue sanscrite aucun monument plus ancien que les Instituts de *Ménou* publiés en anglois par William Jones, et dont il existe une traduction en allemand.

Ces Instituts, ch. 6 et 12, citent avec éloge les

(3) Dans l'Inde, on n'a jamais connu plus de quatre livres du *Véda*, et longtemps il n'y en eût que trois. Le *Bahar danusch* (Jardin de la science), roman persan, traduit en anglais par M. Scot (Londres, 1799, in-8., 3 vol.), nous offre, t. 2, p. 44, l'histoire de l'épouse d'un Brahmane qui, voulant se débarrasser de la présence de son mari, l'envoyoit dans la retraite étudier les *Védas* les uns après les autres; quand il sut le quatrième, elle l'envoya étudier le cinquième, quoique avec tous les docteurs, il n'en connût pas plus de quatre. Après de longues recherches, loin de sa maison, il apprit enfin que se laisser envoyer par sa femme chercher le cinquième Véda, c'étoit se laisser tromper par elle.

D'où vient donc la méprise de ceux qui nous parlent des *cinq* livres du Véda, qui même ont voulu en dériver, et les cinq *king* de la Chine, et les cinq livres du Pentateuque? Elle paroît venir uniquement de ce qu'on a trouvé dans les *observations* en tête du premier volume de l'*Ezourvédam*, p. 121, que *Viasson* ou *Viasa* avoit composé pour les *Choutres* ou *Choudra* (ceux de la quatrième caste) un cinquième *Veda* nommé *Baradam*. L'auteur de ces observations cite en preuve le *Bhagavadam*, l. 1. Mais dans ce *Pouran* ou *Pourana*, liv. 1, il est seulement dit que *Viasa* composa pour les *Choudra* le *Baradam* qui est *comme un cinquième Véda*. On peut se convaincre par le liv. 12 du Bhagavadam, où l'écrivain indien parle *ex professo* des *Védas*, qu'il n'en reconnoit pas plus de quatre, et l'éditeur du *Bhagavadam* l'a entendu ainsi, puisque dans son discours préliminaire il ne compte que quatre Védas, et qu'il entend avec raison par le *Baradam*, un des trois grands poëmes épiques et sacrés, le *Mahabharata*, qui n'est ni un Véda, ni un *Oupavéda*, ni un *Chastra*, ni même un des 18 *pouranas*.

Oupnék'hats, les nomment par emphase, les *Oupnék'hats de l'écriture, les textes qui donnent la vraie connoissance de Dieu, qui traitent de l'essence de Dieu et de ses attributs.*

M. A. D. P. rapporte ces deux passages en tête de son second volume, qu'il a dédié aux Brahmanes de l'Inde, par une épître, datée de janvier 1801, où l'on remarque les traits suivans.

L'auteur s'excuse de faire, comme il l'avoit annoncé, un second voyage en Asie, pour s'instruire de plus en plus avec les *pandets* (4), *les saniassis* (5), les *djoguis* (6), les *piris* (7) de toutes les doctrines indiennes. Mais il les exhorte à bien accueillir quiconque entreprendroit cette pénible tâche. Il fait des vœux pour les succès de l'académie de *Calcutta*: c'est elle qui doit répandre de l'Inde en Europe, et de l'Europe dans l'Inde, les connoissances naturelles et religieuses, pourvu qu'elle s'applique aux langues indiennes, qu'elle fasse composer des dictionnaires de ces langues, et qu'elle cultive surtout le persan.

L'académie enseigneroit aux *Brahmanes* toutes les parties de l'histoire naturelle; une astro-

(4) *Brahmanes*, savans dans les langues et les doctrines de l'Inde.

(5) On appelle *saniassis* ceux qui, pour s'unir à Dieu, ont tout abandonné.

(6) Ce sont des *saniassis*, d'un ordre plus relevé, mot à mot des *unis à Dieu*.

(7) Les Brahmanes instituteurs ou maîtres des autres.

nomie bien plus méthodique et plus savante que la leur; la médecine, la géographie, une logique pressante, et la manière d'écrire avec précision. Elle apprendroit d'eux quel fut l'état de l'Inde dans les divers âges du monde; elle approfondiroit leurs sublimes méditations sur l'Etre suprême et unique, sur les rapports de l'homme avec Dieu, et des hommes entre eux, etc. « Comme les esprits infernaux (*djénian*) les Européens font du corps, l'*atma* (c'est-à-dire, leur « dieu): vous, semblables aux anges (*fereschtégan*) « apprenez-leur que l'*atma* est un pur esprit. »

« Entre vous et les Européens, il faut une « langue commune. Quel homme parmi nous « pourroit à la fois posséder le *sanscrit*, *l'indoustan*, le *bengali*, le *télinga*, le *malabar*, la « langue du *Canara*, celle des *Marattes*, et tant « d'autres? Le persan vous servira d'intermédiaire: on l'entend de *Pékin* à *Constantinople*, et des bords de la *Tartarie* jusqu'au cap « *Comorin*. Il est pour l'*Asie* ce qu'est le latin « pour l'*Europe*: traduisez donc en persan « les anciens livres et monumens *indiens*, les « dictionnaires *sanscrits*, l'*Amarasinha*, le *Viakkra*, le *Nammala*; traduisez-les dans le même « ordre que sont composés les dictionnaires « persans connus sous les noms de *farhang djéhanguiri* et de *Farhang berhan-katée*; composez « d'amples dictionnaires de géographie ancienne « ou nouvelle, d'histoire naturelle, d'histoire « des arts et des sciences. A l'aide des histoires

« indiennes, générales et particulières, de l'*Aaïn-*
« *akbari*, du *Tarikhféreschtah* et même du *Maha-*
« *bharat*, qui n'est qu'un poème épique, tâchez
« de fixer l'époque des anciens rois de l'empire
« des *Indes*, *Bharata* et *Djédachter*, etc.; don-
« nez des listes des autres; donnez-nous, en
« persan, des grammaires sanscrites.

« Les versions persanes ne nuiront point à
« l'étude des autres langues orientales. La mul-
« tiplicité des langues, en Europe, est une épi-
« démie qui la ravage, y entretient l'ignorance,
« en isoleroit tout-à-fait les peuples, si le latin et
« le françois n'y étoient pas devenus, à beaucoup
« d'égards, des langues universelles.... Le latin,
« en *Europe*, le persan, dans *l'Asie*, doivent
« être les liens de communication entre tous
« les savans. »

Ici l'auteur invite les Brahmanes à ne pas dédaigner ses avis; il cherche à les toucher par la considération des rapports très-remarquables de leur genre de vie avec le sien, qu'il décrit ainsi: « Du pain avec du lait ou du fromage, le tout
« valant 4 s. de France, douzième d'une roupie
« indienne, et de l'eau de puits; voilà toute ma
« nourriture habituelle. Je vis sans feu, même en
« hiver; je couche sans draps, sans lit de plume et
« sans matelas; mon linge de corps n'est jamais
« changé ni lessivé; je subsiste de mes travaux
« littéraires, sans revenu, sans traitement, sans
« place; je n'ai ni femme, ni enfans, ni domes-
« tiques; privé des biens, exempt aussi des liens

« de ce monde, seul, absolument libre, mais « très-ami de tous les hommes et surtout des « gens de probité : dans cet état, faisant une « rude guerre à mes sens, je triomphe des at- « traits du monde ou je les méprise ; aspirant « avec une ardeur et des efforts continuels vers « l'Etre suprême et parfait, peu éloigné du but, « j'attends avec calme la dissolution de mon « corps.... Je n'ignore pas le secret qui vous est « imposé sur quelques points de spiritualité dont « abuseroient des hommes foibles et imprudens : « il y a aussi dans la Sainte religion chrétienne « que je professe, des dogmes abstraits dont l'er- « reur et un honteux libertinage ont abusé. Ce- « pendant cette religion excellente et sublime n'a « proprement rien de caché pour ses prosélytes : « il faut diriger avec prudence l'instruction ; il « ne faut pas la refuser. La vérité est un héritage « qui nous vient du père commun ; il est juste, « il est louable que chaque frère en fasse part « à son frère.... »

Les *Oupnék'hats* et leurs *brahmens*, ou *instructions* qui tiennent lieu de sections, sont, dans ce second volume, entièrement analogues à ceux du premier. La doctrine paroît moins obscure, plus développée ; mais elle offre toujours ce système étonnant de *panthéisme*, d'*illuminisme*, de *quiétisme*, enfin, de *spiritualisme* absolu, c'est-à-dire, négatif de l'existence réelle de la matière, système que nous avons commencé à faire connoître dans nos premiers extraits : ce sont,

entre Dieu et l'homme, entre le ciel et la terre, des correspondances infinies, vraies ou chimériques, ingénieuses et piquantes, ou puériles et fades, souvent inintelligibles ; c'est une exposition sublime des attributs de Dieu, et de l'immortalité des ames, de leurs transmigrations, et de leur absorption en Dieu ; ce sont de belles pensées morales, des idées les plus ascétiques, des pratiques de mortification les plus austères ; c'est, à beaucoup d'égards, la philosophie de Pythagore, de Platon, des Stoïciens ; c'est, en quelque sens, la charité purement désintéressée de Fénélon ; c'est la vision de tout en Dieu du père Mallebranche ; ce sont des recherches cabalistiques inépuisables sur les mots, sur les lettres mystiques du nom de Dieu ; c'est la mythologie indienne allégorisée ; ce sont de pures abstractions réalisées et personnifiées ; ce sont des vestiges remarquables de certaines traditions ou doctrines importantes, communes aux juifs et aux chrétiens ; tout cela parsemé de quelques traits d'une morale erronée ou même corruptrice et perverse. L'ouvrage entier fourmille de redites inutiles et de longueurs fatigantes ; on y aperçoit souvent des contradictions, des inconséquences, et partout des défauts choquans d'ordre, de justesse et de précision, comme dans la plupart des livres orientaux.

Dans ces sortes d'ouvrages, c'est le texte qu'on veut connoître ; c'est aussi le texte sur-

tout que nous présenterons, autant qu'il est possible de le faire, d'après la version qui nous est seule connue. Voici quelques-uns des morceaux les plus saillans de ce second volume, d'après l'ordre que nous avons suivi en rendant compte du premier : nous tâcherons d'éviter les répétitions.

Les *Oupnék'hats*, 7.e, 8.e, 9.e et 19e, ont paru en entier traduits en français, par M. Anquetil D. P., dans le premier volume des *Recherches historiques sur l'Inde*, in-4. Berlin, 1786. Nous puiserons préférablement dans les autres, sans négliger entièrement ceux-ci, parmi lesquels il faut distinguer les cent noms de *Roudra*, ou la doctrine de l'*unicité* en forme de litanies (8) très-longues, mais dont la seule récitation efface tous les péchés. C'est la prière la plus remarquable qui se trouve dans les *Védas* : elle contient vingt-six pages in-4.; et les Anglois, qui ont cru la donner en trois pages (9), n'en ont fait connoître qu'un mince abrégé.

DIEU.

Les Indiens ont cru, comme les Juifs, les Chrétiens et les Mahométans, et comme le plus

(8) Non-seulement il y a des litanies dans les *Oupnék'hats*, mais il y est question de chapelet, *coronâ precaria*. Voy. tom. II, pag. 303. Cet instrument de prière, dont on avoit cru trouver la plus ancienne trace dans le *Coran*, paroît donc aussi mentionné dans le *Véda*.

(9) Dans le *specimen*, à la fin de la traduction anglaise des *Instituts politiques et militaires* attribués à Tamerlan, et imprimés à Oxford, 1783, in-4., 1 vol.

profond

profond des philosophes de la Grèce (10), que le théisme a précédé le polythéisme.

« La voie, pour obtenir l'*atma*, c'est de le « connoître ; ce qu'il faut faire pour le con- « noître, est aussi cette voie, et cette voie c'est « lui-même : c'est la vraie voie.

« Il ne faut pas s'en écarter par négligence ; « il ne faut pas l'abandonner pour en prendre « une autre.

« Les patriarches (mot à mot, les grands pré- « cédens) n'ont pas abandonné cette voie, et « tous ceux qui l'ont abandonnée n'eurent, pour « s'en excuser, que des prétextes.

« Ici reviennent ces paroles du *Véda :* Il y a « trois classes de ceux qui ont abandonné cette « voie de connoissance et d'action.

« Ils ont adoré le feu commun, ou le soleil qui « éclaire le monde, ou l'air qui remplit tous les « espaces, ou des animaux, des oiseaux, des « bêtes, des troupeaux, ou des hommes, leurs « semblables ; des végétaux, des graines, des « plantes ou des arbres, d'autres objets terres- « tres. Ceux qui ont adoré le feu, sont par- « venus au monde du feu ; ceux qui ont adoré « le soleil, sont parvenus au monde du soleil ; « ceux qui ont adoré l'air, sont parvenus au « monde de l'air (11).

(10) Aristote, Métaph., liv. 12, chap. 8.

(11) Dans ce tableau des opinions religieuses chez les hommes, il n'y a rien qui se rapporte ni au mahométisme ni au christianisme : ce texte paroît donc appartenir à une époque bien reculée.

« (*Mais*) il faut connoître l'*Akt*, c'est-à-dire, « celui qui fait paroître toutes choses, qui fait « paroître cette terre même, laquelle (*à sa* « *manière aussi*) fait tout paroître. *Oupn.* XI, « *brahm.* 95. »

L'homme connoît Dieu, quoiqu'il ne puisse le comprendre; il le connoît par-là même qu'il le conçoit comme un être incompréhensible. L'homme connoît Dieu comme auteur de toutes choses, par voie de tradition plutôt que par voie de raisonnement : telle est la substance du texte qui suit, tiré de l'*Oupn.* XXXVI, n.° 147.

« On demandoit à *Pradjapat* (12), par l'ordre « et la volonté de qui se font les battemens du « cœur et les mouvemens de la respiration, « ceux de la parole, ceux de la vue et de l'ouie ?

« *Pradjapat* répondit : L'oreille entend, l'œil « voit, le cœur bat, la bouche parle, la respi- « ration s'opère par la volonté de celui qui « est l'oreille des oreilles, le cœur des cœurs, « la parole des paroles, la respiration des « respirations, la vue des vues, la lumière des « lumières....

(12) Dans le système indien, *Pradjapat* est proprement la collection des élémens en action corrélative dans les mondes, comme *Haranguerbéhah* est la collection des élémens subtils, et tels qu'on les suppose avant que Dieu en eut formé les mondes; l'une et l'autre collections viennent de Dieu, qui est un principe spirituel, et retournent s'y absorber quand il lui plaît : toute la création est Dieu même qui se modifie; ainsi *Haranguerbéhah* et *Pradjapat* sont Dieu même et des anges supérieurs sous certains points de vue. Cela explique pourquoi ils sont personnifiés si souvent dans les *Oupnek'hats*.

« Mais cet être que l'œil ne peut voir, que la « parole ne peut exprimer, que l'intelligence ne « peut comprendre, puisque l'intelligence ne « le comprend pas, puisque la science ne l'at- « teint pas ; comment donc parvenir à le con- « noître ?

« Nous l'avons appris des grands précédens : « cet être, que la parole n'exprime pas, et qui « donne la parole, c'est le créateur : il est infini ; « et tout ce que la parole peut exprimer, est fini, « et tout ce qui est fini, n'est pas le créateur.....

« Si vous savez que je suis le créateur, vous « savez la vérité, et cette vérité, c'est Dieu. — « Je ne comprends pas.—Vous comprenez donc « deux choses ? Premièrement vous vous con- « noissez vous-même ; secondement vous ne « comprenez pas : comprenez bien ces deux « choses, et ce que vous comprenez, c'est le « créateur.

« Vous comprenez le créateur, quand vous « dites que vous ne le comprenez pas.....

« Et celui qui dit : Je l'ai compris ; ne l'a pas « compris ; qui ne le comprend pas, le com- « prend, et qui le comprend, ne le comprend pas.

« Qui le comprend, ne l'explique pas ; qui « croit l'expliquer, ne le comprend pas.....

Suivant les *Oupnék'hats*, Dieu est tout ce qui est esprit, et tout ce qui paroît matière ; lui seul existe ; il est tout, et l'univers, au sens le plus vaste, est Dieu ; les ames des anges, des hommes, des animaux, sont parties émanées

de sa substance, qui ne reste pas moins une et entière ; et tous les corps ne sont que des fantômes, des illusions qu'il produit. Ces idées reviennent sans cesse quand il s'agit de la nature et des attributs de Dieu : voici des morceaux où on les trouve plus développées.

« (Dieu) est tous les pénitens, tous les saints ; « il est le temps, il est surface, il est espace, il « est en haut, il est en bas, il est à droite, et à « gauche, il est dedans et dehors. Tout ce qui « est, fut et sera, c'est lui.

« Il est indivisible, ineffable, inaltérable, « immuable, indépendant ; il est pur, il est lu- « mière ; il n'y a point d'autre être que lui. « *Oupn.* VII, *brahm.* 87.

« Le connoître, c'est savoir que tout ce qu'on « voit c'est lui : la lumière du soleil, celles de la « lune, des astres, du tonnerre, n'approchent « pas de la sienne.... C'est de sa lumière anté- « rieure à eux que brillent tous ces êtres. *Oupn.* « XXXVII, *brahm.* 153.

« Il n'a point de dessus, ni de milieu, ni de des- « sous, ni de gauche, ni de droite.

« On ne le connoît ni par la volonté, ni par « le raisonnement ; on ne le connoît que par la « science des *Oupnék'hats*.....

« Il étoit avant le *Haranguerbéhah* par cela « même qu'il étoit ; il fut le maître du monde, « conservant le ciel et la terre, étant au milieu « d'eux......

« Il se donne lui-même ; il a donné à celui qui

« le connoît, la force de le connoître : le con-
« noître, c'est la vie ; ne le pas connoître, c'est
« la mort. Tout lui est soumis, et les bons gé-
« nies (*féreschtéhha*) s'offrent à lui en sacrifice...

« Le feu, la lune, le soleil brillent de sa lu-
« mière ; c'est lui qui leur donne la vie....

« Il n'a point eu de commencement ; il a paru
« sous la figure du monde, et toutes les figures
« sont la sienne ; il a paru sous la forme de
« trois lumières, comme créateur, conserva-
« teur et destructeur. *Oupn.* VIII, n.° 88.

« Les bons génies firent, dans le paradis,
« humble hommage à *Roudra* (au *destructeur*),
« et lui dirent : Qu'êtes-vous ?

« — Si j'avois un pareil, je pourrois dire ce
« que je suis.... Tout ce qui est (*autrement*
« tout ce qui est esprit) je le suis ; tout ce qui
« n'est pas, (*autrement* les corps, tout ce qu'on
« croit matière) je le suis ; je suis le créateur,
« je suis la cause première...... je suis l'être......
« je suis le tout et l'individuel.... je suis unique....
« qui me connoît, connoît tous les bons génies,
« tous les livres et tout ce qu'ils ordonnent ; il
« connoît la science et les œuvres, la vérité du
« sacrifice, et de ce qui est dans le sacrifice.

« Qui sait cela, connoît la vraie vie, la vraie
« justice, et comment je donne à tout l'aliment
« et la paix.

« *Roudra* dit, et se cacha dans sa propre lu-
« mière. Les bons génies ayant, par la pensée,
« cette lumière dans leur cœur, élevèrent leurs

« mains en haut, récitèrent les louanges de « cette lumière qu'ils avoient dans leur cœur, « et dirent : Saint, saint est le maître des anges « et des ames. *Oupn.* IX, *brahm.* 90.

« Les bons génies dirent : O *Roudra!* la terre « est vos pieds; l'atmosphère est votre ceinture; « le paradis est votre tête ; toute la figure du « monde est votre figure, vous êtes le créateur, « vous êtes un. Si vous paroissez deux, c'est à « cause de l'amour éternel (*Maïa, qui fait pa-« roître tout*), et à cause de l'ignorance (*qui « croit que ce qui paroît, existe réellement*).....

« Vous êtes celui qui réprouve les œuvres « mauvaises.

« Vous êtes le secours efficace pour accomplir « les bonnes œuvres.

« Vous êtes la consolation et le repos.

« Vous êtes les divers actes du sacrifice......

« Vous êtes l'eau qui fait vivre éternellement « ceux qui la boivent.....

« Vous êtes ce qu'il y a de plus subtil........

« Prosternés devant vous, nous vous faisons « humble soumission. C'est ainsi que la vache « qui n'a point de lait, caresse et lèche son « veau. Nous n'avons rien qui soit digne de « vous ; nous sommes stériles, et vous, par « votre pure bonté et miséricorde, vous nous « donnez notre aliment. *Oupn.* IX, n.° 91.

« L'éther contient tout; et Dieu qui est la « plus grande mesure, contient l'éther ; et l'é-« ther existe par la force de Dieu ». *Oupn.* XI, *brahm.* 99.

« Il a produit l'éther, et l'air, et le feu, et « l'eau, et la terre. *Oupn.* XVIII, *brahm.* 121.

« Il est l'âme de tous les êtres, le lien de tous « les mondes, plus subtil que chose quelcon« que, et toujours subsistant par lui-même. » *Ibidem.*

« Dans les trois états de veille, de sommeil « simple et de sommeil profond et paisible, il « n'existe vraiment que lui seul, le reste n'est « qu'illusion. » *Ibidem.*

« Tout monde est émané de lui, existe en lui, « sera absorbé dans lui. » *Ibidem.*

« Je suis l'ancien (*dit-il*); je remplis tout; je « suis la science même; je n'ai ni main ni pied, et « ma puissance est incompréhensible à l'homme. « Je vois sans œil, j'entends sans oreille; je suis « lumineux, et je vois tout sans qu'on puisse me « voir, et je fus toujours la science et le bon« heur...... œuvre méritoire et péché, ces expres« sions ne me sont pas applicables. Je ne peux « périr... Je n'ai point de corps, je n'ai point de « sens, je n'ai point d'intellect, je ne suis point « air, je ne suis point eau, je ne suis point feu, je « ne suis point air ni éther. » *Ibidem.*

« Notre pensée ne peut pas atteindre jusqu'à « Dieu; il est au dessus de notre pensée; notre « pensée nous le fait connoître, car il est la « forme de toutes nos pensées.

« Nous ne pouvons pas en parler; il est au des« sus de nos expressions; nous pouvons en parler, « puisqu'il est la forme de toutes nos paroles.

« Il est le même en toutes choses, dans le mou-
« cheron comme dans l'éléphant..... aucune dé-
« nomination, aucune qualification ne peut lui
« convenir. Tout est négatif en lui; mais ce
« qu'on peut affirmer, c'est qu'on devient lui-
« même en méditant son grand nom (*Oum*).....
« Il est indivisible; immuable; il n'a ni qualité,
« ni figure à part de lui-même; il subsiste tou-
« jours par lui-même; il n'a point eu de com-
« mencement, il n'aura pas de fin; il ne produit
« pas (*il ne fait que se manifester*); il n'a point
« de pareil. » *Oupn.* XXVI, *brahm.* 133.

« Il est grand, il n'est pas grand; il environne,
« il n'environne pas; il est lumière, il n'est pas
« lumière; il a, et il n'a pas le visage de tout
« côté; il est, et il n'est pas le lion qui dévore
« tout; il est, et il n'est pas terrible; il est et il
« n'est pas le bonheur; il rend la mort vaine, et
« il meurt; il est, et il n'est pas vénérable; il dit,
« et il ne dit pas: Je suis dans tout. *Oupn.* L,
« *brahm.* 178.

« Comme un seul soleil est la lumière de tout
« œil, sans que les maladies des yeux soient les
« maladies du soleil; et comme le soleil éclaire
« sans en être souillé, les choses les plus impures,
« de même l'*atma* unique est dans tous, et n'en
« contracte ni maladie, ni douleur, ni souillure.

« Et cet *atma* unique est indépendant, quoi-
« que au milieu de toutes choses; il montre
« comme multiple sa figure qui est une. » *Oupn.*
XXXVII, *brahm* 153.

« Qui est-ce qui peut vraiment me connoître

« et me décrire ? qui est-ce qui m'a vu alimenter « tous les mondes et y déployer ma puissance ? « c'est moi, qui étant unique, à cause de *Maia* « (*l'illusion*, *l'apparence*, *l'amour éternel qui* « *paroît produire*), ai pris l'apparence de corps, « ai paru multiple et diversifié; c'est moi qui « suis exempt de crainte, et qui opère tout dans « toutes choses. *Oupn.* XLIV, *brahm.* 164.

« Il n'y a que lui, et parce qu'il est sans limi- « tes, il n'est dans aucun lieu. Il est toujours ; il « est pur ; il est la forme de la science ; il n'est as- « sujéti à rien. Il est véritable ; il est subtil ; il « remplit tout ; il n'y a que lui ; il est l'être ; « il est la science et le bonheur pur. Voilà l'*atma*. « *Oupn.* 50, n.° 180, p. 451.

« Il est deux, il est trois, il est cinq (*deux*, « *esprit et ce qui paroît corps*) ; trois, c'est-à-dire, « conservateur, créateur et destructeur ; cinq, « c'est-à-dire, les cinq élémens. Tout, jusqu'à « un brin de paille, émane de lui. Les savans, « avec l'œil de la science, voient tout dans « l'être pur, qui est le contenant et l'unique. « Tout ce qui est en repos ou en action, est « formé dans lui et détruit dans lui. Comme « une bulle d'eau sort de la mer et s'y perd, « tout sort de lui et s'y absorbe. *Oupn.* XLI, « *brahm.* 161.

« Moi qui suis moi, vous qui êtes vous, je « suis aussi vous, et vous êtes aussi moi : com- « prenez que je suis toutes choses ; n'en doutez « pas. Je suis le conservateur et le juge de tout ; « je conserve tout le monde, et tout le monde

« est ma figure ; je suis le destructeur universel ; « je donne le mouvement à tout ; je suis la mort « qui atteint tout ; je suis le maître du monde.... « Vraiment je suis tout, je suis toutes choses. *Oupn.* XLIV, *brah.* 164.

« Pour comprendre Dieu, il faut être Dieu « même. » *Oupn.* L, *Brahm.* 79, p. 444.

« Dans moi, c'est Dieu qui se comprend lui-« même. *Brahm.* 151, p. 312.

LA CRÉATION.

« Tout le monde fut d'abord caché sous les « eaux, et l'eau dans l'*atma*, l'eau qui par la « volonté éternelle enfanta le monde. Le monde « fut d'abord reçu par le feu ; c'est-à-dire, *Haran-« guerbêkah* exista, ainsi que les corps subtils « des bons génies. » *Oupn.* VIII, *brahm.* 88, p. 8.

« L'ange (*le préposé, l'agent*) de la parole, « lequel est feu, est la parole de Dieu........ La « parole de Dieu a produit la terre et les végé-« taux qui en sortent, et le feu qui les mûrit. « *Oupn.* XI, *Brahm.* 99.

La parole du créateur est elle-même le créateur et le grand fils du créateur. *Oupn.* XLVIII, *brah.* 168, p. 386, et *brahm.* 169, p. 391. Voyez aussi p. 118.

Le *Pran* (l'ame universelle) qui étoit seul, devient toutes choses. *Ibid. in fine.*

« Avant toute production, l'*atma* existoit « seul. Il voulut produire les mondes, et tous « les mondes furent produits. D'abord, il fit « l'eau sans rivage, qui est au dessus du paradis ;

« puis ce qui est entre le paradis et la terre; puis « la terre où naissent les choses mortelles; puis « les eaux qui sont sous tous les étages de la terre.

« Le créateur voulut que le monde qu'il avoit « fait, eût des gardiens sans lesquels il eût pu « tomber en corruption, et il produisit les gar-« diens du monde (*sans-doute; les anges*). *Oupn.* « XI, *brahm.* 100, p. 17.

« Dans une assemblée de ceux qui cherchoient « la vérité, on disoit : Est-ce le créateur ou un « autre être qui a produit le monde; et nous qui « sommes animés, qui nous a faits? qui nous « fait agir? qui nous fait éprouver la joie ou la « tristesse? quel est enfin le principe de tout?

« Plusieurs disent que c'est le temps qui a fait « le monde; que le monde existe dans le temps, « et va s'y absorber.

« D'autres, que le monde existe et va par « lui-même.

« D'autres, qu'il est l'effet d'une cause.

« D'autres, qu'il est l'effet nécessaire de la « lune.

« D'autres, qu'il provient du mélange des « élémens.

« D'autres, que ce qui a produit tout, c'est « le juste tempérament des trois qualités pro-« ductrice, conservatrice et destructrice.

« D'autres, que c'est le *Haranguerbéhah* (*les « élémens purs, la matière première*)......

« D'autres, que tout cela est la cause du « monde........ Ceux qui cherchent la vérité, « méditant en eux-mêmes, ont vu que cet être,

« qui est lumière pure, a produit le monde par « sa puissance voilée sous les trois qualités....... « C'est *Maïa* (*l'apparence illusoire*) qui, mêlée « avec le créateur, a produit le monde. *Oupn.* « XIII, *brahm.* 110.

« C'est Dieu qui fait paroître le monde, ce « fantôme sans réalité. *Oupn.* XXIII, *brahm.* « 111, p. 123.

« Il est une personne (*universelle*) qui a des « têtes à l'infini, des sens extérieurs et intérieurs « à l'infini.

« Elle est tout ce qui a été, fut et sera ; elle « est le seigneur qui sauve. Tout ce qu'il y a de « grand, dans le passé, le présent et le futur, « c'est sa grandeur.

« Tout l'univers est portion d'elle-même......

« Elle a trois pieds, et dans ses trois pieds sont « la production, la conservation et la destruc- « tion.

« Pour elle, respirer, c'est produire; retenir « son haleine, c'est conserver; la retirer, c'est « opérer la grande résurrection (*l'absorption en* « *Dieu*).

« Quand elle veut créer de nouveau, sa pre- « mière production est le *Haranguerbéhah* (*Dieu,* « *sous l'apparence de matière première*).

« Du *Haranguerbéhah* sortit la figure de tout « le monde (*Pradjapat*) ou *Vrath* (Ce dernier « mot veut dire *personne universelle*).

« *Vrath* produisit un homme qui fut appelé « *Man,* qui est composé des cinq élémens (*l'eau,* « *le feu, l'air, la terre et l'éther*).

« Et cet homme unique se multiplia dans ses « enfans...... *Oupn.* XLVI, *brahm.* 160.

« Au temps que le créateur, l'être unique « voulut paroître multiple, en se méditant lui- « même, lorsqu'il eut rendu le monde apparent, « entré dans l'intérieur de tout, il fut lui-même « avec figure et sans figure, universel et parti- « cularisé, et tout ce qui lui est attribué, fut et « ne fut pas; il fut deux (*en apparence*).

« Il fut dans le lieu et hors le lieu, subtil et « grossier, vérité et mensonge; car il fut tout, et « renferma en soi les caractères, parce qu'il « est tout ce qui existe véritablement. *Oupn.* « XXXVIII, *brahm.* 158.

« C'est *Maïa* qui nous trompe, nous faisant « paroître le monde comme une figure sans « ame, et qui nous fait croire à la pluralité. « Comme il fait paroître le néant, ce qui est ab- « surde, ce qui n'existe pas; il est aussi lui-même « le néant, l'absurde, il a toujours été le néant « absolu (13). » *Oupn.* L, *brahm.* 180, p. 444 et 446.

Le Monde et les Anges.

Dans cet ouvrage, il est tantôt parlé d'un monde unique, tantôt de deux, tantôt de

(13) Un célèbre illuministe de nos jours, feu M. de Saint-Martin, trouvoit qu'on n'auroit pas dû blamer si légèrement ceux qui pensent que la matière n'est qu'apparente, pag. 405, du livre *des Erreurs et de la Vérité*; et dans *le Tableau naturel des rapports entre Dieu, l'homme et l'univers*, pag. 83, il dit nettement: « Il est très-vrai pour les corps, que les corps existent.... mais « aussi, cela n'est vrai que pour les corps.... la matière est vraie « pour la matière, et ne le sera jamais pour l'esprit. »

trois et davantage. C'est toujours Dieu qui se manifeste sous des apparences qui, au fond, n'existent pas, qui font illusion, qui n'existent que relativement.

Quand il est parlé du monde comme unique, tous les mondes y sont compris. En ce sens il est dit : « Le monde est un arbre dont la racine « est en haut, dont les rameaux sont en bas ; et « il s'appelle *asouata*, c'est-à-dire, *variable, dont « les feuilles sont toujouss en mouvement.* Il n'a « pas été fait (*puisqu'il est Dieu même qui est « éternel*); il a été produit (*par émanation*) et « non pas hier, mais depuis longtemps.

« La racine de cet arbre est le créateur.....
« Tout le monde est sorti du créateur, et se « meut dans le créateur..... Tout le monde le « craint comme on craint un maître qui tient « le glaive levé sur nous. *Oupn.* XXXVII, *brahm.* 154.

Quand on a comparé et médité attentivement les textes nombreux des *Oupnék'hats* qui parlent du monde ou dès mondes, voici le tableau qu'on peut s'en former.

Avant tout est *le monde de l'être* ou *du créateur*, appelé aussi *le grand degré de l'être*, ou *le grand monde, le suprême paradis, la grande demeure sans pareille, le siége où reposent tous les saints parfaits;* c'est Dieu même considéré à part de tout ce qui est émané de lui, et contenant dans lui-même, *en puissance* ou *en acte*, tous les mondes. Viennent ensuite les mondes

crées, qui sont des émanations ou modifications de Dieu.

Ces mondes sont supérieurs ou inférieurs.

Les supérieurs sont au dessus de la sphère de la lune, et sont disposés graduellement. Le monde du soleil, le monde d'*Indra* ou *Andr*, chef des bons anges et celui de *Pradjapat*, génie préposé à l'Univers, sont des mondes supérieurs. Ces mondes supérieurs s'appellent tous d'un nom commun, *le paradis*, *le monde du paradis* ou *le monde des bons anges* (*féreschtehha*), d'où les bons anges ont pu tomber par leur déréglement, dans les mondes inférieurs, et d'où retombent jusques sur la terre, sous diverses formes, les ames des hommes qui n'avoient mérité qu'un bonheur céleste passager, qui, à leur mort, n'étoient pas dignes de l'absorption dans le créateur.

Les mondes inférieurs, l'enfer, c'est d'abord la terre; c'est aussi la lune, autrement *le monde des ames*; c'est l'atmosphère de la terre; ce sont les mondes de l'air et du feu; les mondes de la lune, de l'air et du feu, sont des lieux de repos, mais d'un repos qui n'est que passager.

Les mauvais anges, les anges tombés, sont rélégués dans ces mondes inférieurs, sous forme d'hommes ou de bêtes; ils y sont en état d'expiation, y subissant diverses métamorphoses, et ils y retombent même après s'être élevés dans quelques degrés du *paradis*, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus au *monde de l'être*, c'est-à-dire

à l'union substantielle ou l'absorption en Dieu, dernier degré de bonheur céleste que les Indiens appellent *mockt*, ou *mackt*, ou *mouckti*, et qui est le salut éternel, ou *le grand*, *le plus grand degré de l'être*. Dans cet état, on est exempt de tout le mal que peuvent éprouver les choses créées, quoique toutes les choses créées ne soient que des manifestations, des modifications, des émanations de Dieu; on est heureux et pour toujours, d'un bonheur infini; on est Dieu lui-même.

Les bons anges (*féreschtehha*, *déiouta*, *déwa*, *monkélu*) ont vaincu autrefois les mauvais (*djénian*, *asagha*, *schaitan*), ils ont vaincu en reconnoissant Dieu, en l'appelant à leur secours, et invoquant le nom mystique de Dieu. V. p. 48, 93, 391.

Le chef des bons anges est *Indra*; celui des mauvais est *Satan* ou l'adversaire, *le grand ennemi*, qui est *péché*, *erreur* et *mort*, mais qui ne peut rien contre ceux qui connoissent Dieu. V. p. 18 et 331.

Il est dit de Dieu, p. 85, 368 et 386, qu'il a tué une grande tribu de *Djénian*, à trois têtes, parce qu'ils ne reconnoissoient pas Dieu; qu'il a de sa foudre tué *Bratr* appelé *Satan*, qui est sur les montagnes en forme de serpent, qui est appelé *serpent*.

Les mondes matériels n'étant qu'une apparence trompeuse, il ne faut pas s'étonner si le soleil et les astres qui sont les mondes, si les élémens

élémens même sont des génies qui obéissent à Dieu. *Oupn.* XXXVII, n.° 154.

Les planètes sont des génies du premier ordre, puisque la planète Vénus (Zehereh) est un des grands *fereschetekha*, p. 257.

Parmi les magnifiques éloges donnés au soleil, il en est un qui nous a particulièrement frappé, c'est celui-ci : *Le soleil est Adam ; il est père du genre humain. Oupn.* XXX, *brahm.* 139.

« Pour trouver (*Dieu*) la vérité des vérités, « le soleil retient ses sens et son esprit ; il pra- « tique la religion ; et delà sa grandeur, delà sa « brillante lumière qui éclaire, échauffe l'uni- « vers.

« Quiconque s'est dévoué à la pratique de la « religion doit invoquer d'abord le secours du « soleil ; il doit dire : avec le secours du soleil, « qui est lumière, puissé-je acquérir la dévotion, « parvenir au monde du créateur, obtenir le « salut, garder mon cœur affermi dans la foi ! « Que le soleil m'accorde sa lumière, que sa voie « m'éclaire, et me fasse arriver au paradis, devant « les bons anges ! car le soleil est la porte du « paradis....... La voie de sa lumière fait par- « venir au monde du créateur. Sous ce rapport, « il mérite nos respects et nos louanges...... Sa « lumière fait croître et décroître la lune ; et « nos ames proviennent de la lumière de la lune. *Oupn.* XIII, p. 103 et 104.

La suite au numéro prochain.

Corrections à faire au numéro 19.

Trois notices d'ouvrages turcs avoient été remises par M. *Silvestre de Sacy* pour être insérées dans le Magasin Encyclopédique, une erreur involontaire en a interverti l'ordre. Celle qui devoit paroître la troisième a été imprimée dans le n.° 16, ou tom. IV, 9.e année, p. 444 et suiv.; et les deux autres qui devoient précéder celle-là, n'ont été mises que dans le n.° 19, ou tom. V, p. 353 et suiv. Les épreuves de ces dernières n'ayant pu être communiquées à M. *de Sacy*, il s'y est glissé plusieurs fautes, relatives surtout à l'orthographe des mots persans, dont nous mettons ici l'errata, d'après sa correction.

P. 353, ligne 9, Mesderris, *lisez* Muderris. — 354, l. 9, Yésid, *lis.* Yezid. — l. 21, Bawwau, *lis.* Bawwab. — Not. (2), ulascharf, *lis.* ulaschraf. — 355, not. (5), *mdr* lis. *mar*, — 356, l. 17, ennéiforme, *lis.* cunéiforme. — l. 21, parti, *lis.* parsi. — l. 23, pchlwi, *lis.* pehléwi. — 357, l. 4 et 5, Cocase, *lis.* Caucase. — l. 12, Istakar, *lis.* Istakhar. — l. 14, Abudan, *lis.* Abadan. — l. 18, en, *lis.* est. — 358, l. 11, en est, *lis.* est. — 360, l. 9, Goy et Magoy, *lis.* Gog et Magog. — 361, l. 3, pchléwoé, *lis.* pehléwie. — l. 10, Ossakhar, *lis.* Ostakhar. — *Ib.* *Issakhar*, lis. *Istakhar*. — l. 15, *Jstakhar*, lis. *Istakhar*. — l. 6, *clef*, lis. *élif*. — *Ib.* *sa*, lis. *ta*. — l. 17, Bubel, *lis.* Babel. — 362, l. 10, ennéiformes, *lis.* cunéiformes. — 363, l. 4, pour, *lis.* pages.

VARIÉTÉS, NOUVELLES
ET
CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ESPAGNE.

MADRID.

NÉCROLOGIE.

D. Antoine-Joseph Cavanilles naquit à Valence le 16 de janvier 1745. Il fit ses humanités chez les Jésuites, et étudia la philosophie et la théologie dans l'université de Valence. C'est par ses avis et ceux de son ami D. Jean-Baptiste Munoz, que cette université a substitué dans ses leçons les ouvrages de Condillac et de Muschembroeck, aux cahiers qu'on y étudiait, et que les mathématiques, qu'on y connoissoit à peine, y sont devenues une partie principale de l'enseignement.

Il professoit la philosophie à Murcie lorsqu'il fut appelé pour surveiller l'éducation des enfans du dernier duc de l'Infantado. Il accepta cette honorable charge, et s'en acquitta avec autant de zèle que de succès. L'aîné de ses pupilles, le duc actuel, se distingue en Espagne parmi les

personnes de sa classe par son attachement pour les gens de lettres et pour les sciences que lui-même cultive avec fruit.

L'éducation dont étoit chargé l'abbé Cavanilles, l'amena à Paris en 1777. Il y passa douze années entières, et nous pourrions presque le considérer comme notre compatriote, non seulement à cause de ce long séjour, mais aussi parce qu'il apprit en France plusieurs sciences, et particulièrement la botanique, à laquelle il doit sa grande réputation.

En 1784, il publia en français, sous le titre d'*Observations sur l'article* Espagne *de la Nouvelle Encyclopédie*, son premier ouvrage, dans lequel il s'élève, avec un zèle et une chaleur vraiment patriotiques, contre des assertions hasardées et des jugemens trop sévères.

Sa première dissertation sur la monadelphie, parut en 1785, et il y en ajouta neuf autres pendant les années suivantes jusqu'en 1790. Les botanistes admirent la clarté, l'exactitude et la critique judicieuse qui distinguent cet ouvrage, dans lequel on trouve la description d'un très-grand nombre d'espèces, et 297 gravures dont il avoit fait lui-même les dessins ; aussi mérite-t-il, à juste titre, le nom de réformateur de cette classe peu riche avant lui, et qui a tant acquis par ses travaux.

Retourné dans sa patrie, l'abbé Cavanilles y commença, en 1791, le beau travail qu'il a publié sous le titre d'*Icones plantarum*, etc. Cet

ouvrage, en six volumes, contient 601 planches, dessinées supérieurement par lui-même, un grand nombre de genres nouveaux, et un encore plus considérable d'espèces précieuses, les unes d'Espagne, les autres des deux Indes et de la Nouvelle-Hollande.

Il étoit occupé de cet ouvrage lorsqu'il reçut de son gouvernement l'ordre de parcourir l'Espagne pour y rechercher les plantes qui y croissent. Il commença son travail par le royaume de Valence, sa patrie; mais il ne s'en tint pas au simple examen des végétaux. Il rassembla une foule d'observations sur le règne minéral, l'agriculture et la géographie de cette province, dont il n'est pas un village qu'il n'ait visité, pas un canton qu'il n'ait parcouru, pas une montagne, je dirai presque pas un seul rocher qu'il n'ait observé.

Ces observations ont été imprimées en 1797, aux frais du roi d'Espagne, en deux volumes in-folio, ornés d'un grand nombre de gravures dont l'abbé Cavanilles a, suivant son usage, fourni les dessins, et d'une carte du royaume de Valence, qu'il a également dressée lui-même. Dans cet ouvrage, le plus utile en ce genre qui ait jamais été publié en Espagne, il se montre continuellement observateur exact, physicien éclairé, zélé patriote, enfin ami des mœurs et de la religion, mais sans superstition et sans préjugés.

Nommé, en 1801, directeur du Jardin royal

de botanique de Madrid, il se montra digne de la préférence que lui donna son gouvernement. Il réforma le Jardin, et y changea la méthode d'enseignement. De cette école sont déja sortis, depuis qu'il en avoit la direction, un assez grand nombre d'élèves instruits. Ses leçons publiques de botanique ont été recueillies et publiées en 1802 et 1803, et déja le professeur Viviani les a traduites en italien pour l'usage de la classe de botanique, à Gênes.

A peine l'abbé Cavanilles se trouva-t-il à la tête du Jardin de Madrid, qu'il pensa à publier un *Hortus regius Matritensis*. Il se proposoit de publier, non-seulement les plantes vivantes du jardin, mais aussi les plantes nouvelles qui se conservent dans l'herbier royal. Le premier volume doit contenir une suite très-belle et très-curieuse de fougères qui sont tirées de cet herbier. Puisse la mort du savant professeur ne pas priver les botanistes de la suite du travail précieux qu'il avoit commencé!

Ainsi que la plupart des hommes célèbres, l'abbé Cavanilles rencontra des rivaux et des contradicteurs!

Ce savant étoit ami des plus célèbres botanistes français, MM. de Jussieu, Desfontaines, Thouin, Ventenat, etc. Il se rappeloit l'accueil qu'en qualité d'ami des sciences, il avoit reçu en France, et les facilités qu'il y avoit trouvées pour l'étude de l'histoire naturelle et de la botanique; et il se plaisoit à imiter, à Madrid, la

complaisance et l'urbanité des professeurs français. Il avoit des relations dans toute l'Europe ; il étoit le plus utile correspondant du jardin botanique de Paris.

TH. DUVERNE.

ALLEMAGNE.

VIENNE.

Un minéralogiste de cette ville possède actuellement deux pierres précieuses, uniques dans leur genre. L'une est un saphir, qui pèse 300 karats ; l'autre, une *aqua marina*, du poids de 590 karats. Ces deux pierres, auparavant brutes, ont fait, dit-on, partie des joyaux de la couronne de France. Le saphir a été estimé à la douane 940 mille florins (2,350,000 liv.) ; et l'*aqua marina* 360 mille florins. Ces pierres précieuses ont été offertes à la cour de Vienne.

LEIPSICK.

Michel Huber, né à Frontenhausen, en Bavière, en 1727, est mort à Leipsick, le 15 avril de cette année. Il vint à Paris fort jeune, et se lia avec plusieurs hommes de lettres distingués. Il fournit beaucoup d'articles de littérature allemande *au Journal Etranger*, dont MM. Arnaud et Suard avoient entrepris la continuation. En 1766, il fut appelé à l'université

de Leipsick, pour y enseigner la langue française. On connoît les services qu'il a rendus aux lettres, en établissant, par ses traductions, les premières communications littéraires qui aient existé entre la France et l'Allemagne. C'est lui qui, le premier, traduisit les Idyles et les poèmes de Gessner. On lui doit, en outre, un excellent Recueil de Poésies allemandes, traduites en français, en quatre volumes. Il a eu beaucoup de successeurs dans cette carrière; mais on peut dire qu'aucun d'eux n'excita, comme lui, l'enthousiasme des Français pour les Muses allemandes. M. Huber joignoit à ses talens un caractère plein de franchise, de candeur et de bonté. Peu d'hommes ont été aussi heureux, aussi aimables et aussi aimé que lui.

BAVIÈRE.

Il paroît à Munich, depuis le commencement de l'année 1804, une nouvelle feuille uniquement destinée à la littérature et aux arts, que le libraire appelle les *besoins de l'esprit*; cette feuille se nomme l'*Aurore*, et choisira de préférence ses matériaux dans l'Allemagne méridionale.

SOUABE.

STUTTGARD.

Le grand nombre d'ouvrages périodiques qui paroissent en Allemagne, sur toutes les branches

des connoisances humaines, vient d'être augmenté d'un journal destiné spécialement à la propagation des langues et de la littérature ancienne. Le premier numéro (vol. de 216 pages), contient plusieurs savantes dissertations, parmi lesquelles on en distingue une de M. Bardi, sur le passage des idées mythologiques aux idées métaphysiques, relativement aux esprits et aux démons.

PRUSSE.

BERLIN.

L'académie de cette ville a proposé pour sujet du prix de l'année 1805, d'examiner et de déterminer exactement la nature de l'analyse et des méthodes analytiques dans la philosophie, ainsi que les moyens, s'il y en a, d'en rendre l'usage plus sûr, plus facile et plus utile. On assure qu'il doit paroître d'ici à peu de temps, une brochure, dont le but est d'attirer l'attention sur cette question; elle sera intitulée : *Prolégomènes de l'analyse dans la philosophie, pour servir de programme à la question proposée par l'académie de Berlin.*

HALL.

Le roi de Prusse a assigné un nouveau fonds de 15,000 rixdallers par an, à l'université de Hall, tant pour l'établissement d'un cabinet de physique, que pour augmenter le traitement des professeurs.

MANSFELD.

La société littéraire de cette ville, ayant résolu d'élever un monument à la gloire de Luther, pour l'an 1817, anniversaire de la réformation, en a obtenu l'autorisation du roi, avec cent frédérics d'or, pour contribuer aux frais de l'érection. Ce monument, qui aura la forme d'un obélisque colossal, sera construit dans une belle contrée au sein du pays. Une souscription est ouverte; les noms des souscripteurs seront gravés sur la base du monument.

ANGLETERRE.

LONDRES.

Le muséum britannique a fait l'acquisition de la belle collection de Bibles anglaises du docteur Combes. C'est la seule collection complète de ce genre qui existe en Angleterre.

Le docteur Montucci a reçu de Rome une collection de 1200 volumes chinois. Ils sont à vendre, et tout le monde peut les voir.

Le docteur Priestley est mort dans la soixante-dixième année de son âge. Depuis la maladie qu'il avoit éprouvée, en 1801, sa santé avoit toujours été chancelante; il dormoit et mangeoit peu, mais travailloit beaucoup, afin, disoit-il, de profiter du peu de temps qui lui restoit à vivre. On jugera de l'excès de son tra-

vail par la simple nomenclature des ouvrages qu'il a fait imprimer depuis trois ans. Savoir : Une *Histoire de l'Eglise ;* un *volume de Notes sur l'Ecriture Sainte ;* un *Parallèle de Socrate et de Jésus ;* un *Essai sur le Phlogistique*, et un *Recueil de nouvelles Expériences sur l'air.*

RUSSIE.

PÉTERSBOURG.

Un particulier possède un des plus anciens manuscrits russes ; ce manuscrit est un *Lectionarium* ou Extrait des Evangiles à l'usage de l'Eglise, le format est in-folio, sur du très-beau parchemin, orné de miniatures par des artistes grecs ; un chiffre indique qu'il est de l'an 1066. plusieurs amateurs d'antiquités se sont présentés pour l'acheter ; mais, quoiqu'on en ait offert au possesseur la somme de 20,000 roubles, il ne paroît pas disposé à le céder à ce prix.

Il s'est formé depuis quelques années, dans cette ville, une société littéraire sous le titre de *Société libre d'amateurs de la littérature, des sciences et des arts.* Les membres viennent de faire paroître en commun un volume de poésies, et une traduction de Beccaria, *sur les délits et les peines.* Ils préparent des traductions russes des ouvrages politiques de Filangieri, de Montesquieu, de Tacite, de Sénèque et de Cicéron.

SUÈDE.

STOCKHOLM.

L'académie des sciences a fait frapper une médaille en l'honneur de M. Melandrejelm, professeur d'astronomie, et ancien secrétaire de cette société savante.

La même académie a augmenté sa liste de neuf membres, tous Suédois, parmi lesquels on distingue le ci-devant maréchal Oxenstiern, le comte de Schwerin, et le professeur Gistrem.

Jean-Louis *Desprez*, premier architecte du roi, est mort en cette ville, le 29 mars dernier. Cet artiste étoit Français; il avoit étudié à Rome, d'où Gustave l'avoit attiré en Suède.

FRANCE.

PARIS.

Suite du Rapport fait à la Société de Médecine clinique, sur une Dissertation de M. Schmidt, ayant pour titre : De Veneni Notione recte definienda; par F. J. V. Broussais, docteur en médecine.

Si elle est insuffisante pour arrêter la réaction vitale, on a le même malheur à redouter. Il est donc indispensable, pour la bonne santé, que

l'irritabilité soit réimprimée et maintenue dans de justes bornes ; de là deux espèces de poisons : 1.° positifs ou trop irritans ; 2.° négatifs, ou trop peu. Cette différence, il l'applique aux médicamens et aux alimens : il en donne pour exemple la méthode fortifiante, et la méthode antiphlogistique pour les médicamens. Les chairs, les assaisonnemens, le vin, etc. comparés aux fruits, au lait et à l'eau, pour les alimens.

Je conviendrai sans peine que les substances irritantes, et celles qui sont trop dénuées de cette vertu, peuvent devenir funestes à l'animal ; mais je me garderai d'admettre l'explication qu'en donne l'auteur. Les lois chymiques résistent trop opiniâtrement aux lois vitales dans les premières, et la destruction peut s'en suivre par cela même que les lois vitales ne peuvent plus modifier ces lois chymiques ; telle est une cautérisation potentielle. Mais peut-on dire que les substances qui manquent de la propriété irritante, détruisent le corps parce qu'elles ne s'opposent pas assez à l'effort des lois vitales? Les alimens végétaux, trop peu nutritifs, font perdre à ces lois presque tous leurs caractères, et l'animal périt parce qu'il a trop peu de vie, et non parce que la vie trop exaltée conduit le corps à sa destruction. La méthode rafraîchissante et relâchante, dite antiphlogistique, ne se compose que de l'administration des substances dénuées de la propriété irritante. Quand un homme meurt de faim, dans la lan-

gueur et sans fièvre, est-ce parce que les forces vitales sont déchaînées et exaltées ? Lors même que l'abstinence donne lieu à une fièvre putride, c'est-à-dire, à une réaction, tout n'indique-t-il pas le défaut d'énergie vitale ? Mais l'auteur, en nous donnant ces deux seuls exemples de la classe des irritans négatifs, ne nous parle ni des narcotiques, ni des miasmes délétères, ni du froid : c'est sans doute parce qu'il compare leur effet à celui du régime peu nourrissant et rafraîchissant. Mais quelle différence ! Les narcotiques diminuent la vitalité ; comme eux les gaz délétères abattent les forces directement et subitement, tandis que les alimens peu nourrissans ne les exténuent que peu à peu, en ne fournissant pas à la vie les élémens de son activité.

La réaction qui suit les sédatifs peut être véhémente ; celle qui succède au défaut d'alimentation a tous les caractères de la langueur : voilà des différences qui échappent à l'auteur ; mais ce que toutes les causes ont de commun lui échappe également et combat contre lui : les unes comme les autres, loin de mettre un obstacle au développement des forces trop exaltées, enchaînent et préviennent leur exaltation.

Tous les phénomènes morbifiques qui suivent le régime trop peu nutritif, nous crient que cette vie, lors même qu'elle veut réagir, n'a plus ses propres élémens. Loin de chercher à la cohiber, nous devons donc nous empresser de lui fournir

des stimulans positifs. Quel argument contre l'auteur ! Il convient que les stimulans positifs, le vin, le bon bouillon, etc., agissent, en exaltent la vie. Ils ne sont donc pas repressifs, et cependant, suivant lui, ce seroient les repressifs qui seroient indiqués, après l'effet des irritans négatifs, puisque la vie se précipite, faute d'être arrêtée. Et s'ils étoient repressifs, ne conviendroient-ils pas également dans les maladies sténiques, où le développement des forces est outré. Enfin, pour retorquer complètement son argument contre lui-même, les débilitans deviendroient très-dangereux dans ces mêmes maladies avec surcroît d'énergie, puisqu'ils n'opposeroient pas une digue assez puissante à l'effervescence des puissances vitales.

Je me crois maintenant autorisé à conclure que la simple division des substances extérieures en irritans positifs et négatifs, de la manière dont elle est insuffisante, insignifiante même, puisqu'on ne peut y rattacher les divers corps de la nature, et qu'elle est beaucoup plus nuisible qu'utile à la pratique de l'art, laissant un champ trop vaste aux hypothèses et aux sous-divisions, dans lesquelles l'esprit faux peut faire une ample moisson de principes erronés et pernicieux, et où l'homme, à sens droit, se fatigue beaucoup avec très-peu de profit.

Après avoir ainsi établi que les corps ne nuisent qu'en irritant trop ou trop peu, notre auteur conclut que les poisons ne diffèrent

entre eux, sous le rapport de leur qualité nuisible, que par le degré de leur propriété irritante. Le vague de cette assertion est démontré par les réflexions que je viens de soumettre à la société. Il passe ensuite à l'explication qu'ont donné les auteurs de la manière d'agir des poisons.

Il blâme avec raison ceux qui prétendent la trouver dans une action mécanique. Tout ce qui agit mécaniquement, pour cela même, s'écrie-t-il, n'est pas poison. D'accord; mais je veux aussi qu'il convienne que sa définition, qui comprend l'action mécanique des corps, est inexacte. Ne nous a-t-il pas dit? *Tout ce que nos sens nous démontrent être nuisible au corps vivant, et susceptible d'amener sa destruction, est poison.* Le verre, les instrumens piquans, tranchans, contondans, etc., ne deviennent nuisibles qu'après avoir offensé l'intégrité des parties, lésion qui donne lieu au développement pernicieux des forces vitales. C'est précisément cette manière d'agir qui distingue l'action de ces substances de celles des poisons: nous sommes ici de son avis.

Il s'occupe ensuite à réfuter le sentiment des humoristes, qui veulent que les poisons deviennent nuisibles en dissolvant les humeurs et les rendant âcres. Il cite un certain dom Lingius qui combat le sentiment de Roschlaubius, lequel soutient que cela seul peut être malade, qui a de l'organisation, et que les humeurs ne jouissent

jouissant ni de l'une ni de l'autre, ne sont point susceptibles de maladies : qu'elles ne jouissent point d'un mouvement actif, attendu que leurs combinaisons sont purement chymiques, et que, quelle que soit la combinaison chymique qu'on puisse former, il n'en résulte jamais un corps actif : personne ne peut, par exemple, donner ce nom au sel admirable de Glaubert que produit le mélange de l'acide sulfurique et de la soude, ni regarder le mouvement d'affinité électrique qui lui a donné naissance, comme une action vitale. D'après cela, continue M. Schmidt, la question reste donc dans son premier état; puisque la mixtion chymique des humeurs est subordonnée à l'action des solides, leur condition doit changer avant celle des fluides : car, qui pourroit modifier les combinaisons de ces derniers? Attribuera-t-on leurs changemens aux seules lois chymiques? Si cela étoit, nous pourrions former artificiellement, de la bile, de la lymphe, etc. Il est donc clair que les humeurs pourroient être changées sans une irritation antécédente des solides, et que ceux-ci ne peuvent être irrités qu'il n'en résulte un changement dans les humeurs; donc, tout ce qui affecte les corps vivans n'y produit aucun changement, qu'en agissant sur les solides; donc les effets des poisons ne sauroient être attribués à la dépravation des humeurs.

J'accorde d'abord que les conditions que nous connoissons aux acides, sont l'effet de l'ac-

tion des solides ; mais faut-il refuser le nom de chymique à l'état actuel de mixtion et de rapport d'aggrétation où se présentent ces fluides dans le corps vivant, parce que cet état est le produit de l'action vitale des solides? Nous n'avons pas le *modum faciendi* qu'ils ont employé ; mais nous ne pourons douter qu'ils n'aient opéré en modifiant les lois chymiques, et faisant obéir les corps simples à des affinités vraiment chymiques ; de sorte que le principe vital doit être considéré comme un chymiste dont nous ignorons les procédés. La formation et les altérations des fluides sont donc, non des combinaisons vitales, mais des combinaisons chymiques dirigées par l'action vitale.

Maintenant les poisons peuvent-ils altérer la combinaison chymique des fluides sans affecter d'abord les solides? M. Schmidt soutient la négative. Il paroît très-présumable, en effet, que toute substance, assez agissante pour pénétrer dans la masse des fluides, porte d'abord son impression sur les solides ; et qu'elle ne peut passer outre sans que sa progression soit exécutée par les vaisseaux ; mais il est bien certain que la sensibilité organique de ces vaisseaux la laisse pénétrer sans éprouver une altération appréciable ; et qu'une fois admise dans les fluides, elle peut y circuler un certain temps avant d'occasionner des changemens sensibles dans le jeu des fonctions. C'est ce qui arrive à quelques poisons dont l'effet, sur les solides, ne se ma-

nifeste qu'au bout d'un certain temps ; tels le virus vénérien, surtout dans la vérole dite d'emblie ; le rabieux, celui de la variole et de la vaccine. Il est bien possible, il est même assez probable qu'il en arrive autant à plusieurs substances nuisibles introduites dans les corps par les voies cutanées et gastriques. Il faut bien admettre que les oxides métalliques séjournent un certain temps mêlés aux humeurs, avant d'affecter la bouche, lorsqu'on voit des salivations tardives faire subitement explosion longtemps après le traitement terminé, sans que la présence du mercure se fût rendue sensible par une irritation remarquable sur le système. On sait que les vaisseaux absorbans laissent l'entrée libre à un grand nombre de substances qui conservent dans les humeurs excrétées ou exhalées, leur caractère spécifique ; tels sont les arômes des crucifères, des alliaires, de l'asperge, etc. qui sont si reconnoissables dans la transpiration, l'haleine, les urines et le lait de l'animal. De tous ces faits, il résulte qu'un grand nombre de substances étrangères et nuisibles au corps vivant, peuvent, à travers les solides, se glisser dans les fluides, leur imprimer certains caractères chymiques, et n'exercer qu'au bout d'un certain temps, et peut-être après avoir éloigné jusqu'à un certain point les fluides de l'état chymique qui convient au bon ordre de l'économie, n'exercer, dis-je, qu'alors sur les solides une irritation assez vive pour leur mériter le nom de poison. Rien ne

nous assure que plusieurs d'entre les maladies fébriles, sans affectation locale déterminée, ne soient pas le produit d'une accumulation dans les humeurs ; de particules étrangères à la bonne composition de ces humeurs. Si la sensibilité électrique des pores absorbans n'est pas tellement délicate qu'elle ne puisse laisser entrer ce qui n'est point destiné à contribuer à l'état chymique ordinaire aux humeurs, rien ne nous répondra que les corps étrangers, une fois introduits, n'échappent longtemps aux sécrétoires, et ne puissent s'accumuler dans les fluides, intervertir, pour ainsi dire, à l'insçu des solides moteurs, leur crasse chymique jusqu'au point que les solides, seuls organes du sentiment, tant animal qu'organique, venant à s'offenser ; toutes les fonctions soient bouleversées avec plus ou moins de rapidité.

Le chile des différens alimens ne se ressemble point : celui que procure les viandes noires très-animalisées, est bien différent de celui qui résulte des légumes ; l'irritation et la vibration que le premier excite dans le tissu des organes abondans en capillaires, le démontre suffisamment. Ne peut-il pas naître de l'accumulation des principes d'une telle alimentation, une cause de maladie bien manifestement humorale ? Le nier, ce seroit ressembler à quelqu'un qui refuseroit d'admettre la pléthore comme cause d'un mouvement fébrile, ainsi qu'on le remarque dans l'éphémère et la synoque, inflammatoires.

Or, si les parties peuvent souffrir une accumulation de leurs fluides pendant longtemps avant d'en paroître lésées ; s'ils peuvent permettre que des particules âcres et stimulantes des viandes noires, du vin, etc. s'amassent dans les humeurs, il faut admettre de deux choses l'une. En effet, l'état chymique des liquides, dans ces deux cas, étant accordé différent de ce qu'il doit être pour l'exercice régulier des fonctions, il est nécessaire de convenir, ou que les solides ont confectionné leurs produits chymiques avec tout ce qui leur a été présenté, sans repousser les principes qui ne devoient pas y entrer, ou que ces principes sont venus altérer la bonne composition chymique, malgré les solides ou à leur insçu. Or, dans un cas comme dans l'autre, la lésion qui se manifeste, en conséquence de la substance nuisible ou vénéneuse, est le produit de l'altération ou de la dépravation des humeurs. Donc on ne sauroit convenir généralement, avec M. Schimdt, que les poisons portent toujours leur première impression sur les solides.

S'ils les affectent d'abord, dans tous les cas que nous venons de recenser, c'est d'une manière insensible, et par conséquent nulle pour nous ; et quand l'impression délétère est portée, nous la voyons manifestement partir des fluides. Tout ce qu'on peut avancer de plus vraisemblable sur un point aussi délicat, c'est qu'il n'y a que les poisons peu actifs au premier

abord, soit à raison de leur nature, soit par leur petite dose, qui puissent échapper assez longtemps à la vigilance des solides (je me sers ici de métaphores) pour aller fomenter dans les liquides un foyer funeste, duquel doit sortir inopinément une explosion capable de foudroyer l'organisation.

L'explication que donnent les chymistes, de l'action des poisons, est celle qui paroît à l'auteur approcher le plus de la vérité. Elle établit que les poisons étant des corps chymiques, et les solides ne résultant également que d'une certaine combinaison chymique, tous les phénomènes qui se manifestent dans l'action des poisons, doivent se rapporter aux lois chymiques, puisqu'on reconnoît que ceux-ci ne peuvent agir que chymiquement sur les corps, ainsi qu'il a été prouvé plus haut. A cela M. Schmidt répond, que si la première impression est un phénomène chymique, tous ceux qui se développent consécutivement ne le sont qu'en raison composée de la tendance chymique ordinaire aux corps inertes, et de l'influence vitale ou l'incitabilité mise en action par les premiers mouvemens chymiques, et que l'action ne peut être consécutivement toute chymique que dans le cas où la première impression a détruit l'incitabilité et le principe vital. Nous n'avons rien à ajouter à ces judicieuses réflexions.

Ces divers sentimens ayant été rappelés et jugés, l'auteur propose le sien avec beaucoup

de modestie, et croit qu'on peut l'admettre jusqu'à ce qu'on en ait trouvé un meilleur.

Nous avons, continue-t-il, suffisamment établi que l'effet des corps extérieurs sur les corps vivans, tend à les soumettre aux lois chymiques, et que de là leur vient la propriété d'irriter. Mais l'action chymique n'est jamais complette, à raison de l'obstacle opposé par l'incitabilité qui l'arrête et change ses résultats; cependant le effets seront toujours différens dans le corps vivant, suivant la variété des actions chymiques, parce que la force intérieure ne fait que les modifier sans les détruire complettement : ainsi le calorique, l'oxigène, l'azote et les autres principes, auront chacun leurs affinités; par conséquent les progrès de cette action ou les *processus* chymiques différeront dans le corps vivant, quoique toujours modifiés au gré des forces vitales. . . . .

Ce sont les *processus* qui changent la composition et les qualités physiques des corps vivans; qui les étendent ou les contractent, les endurcissent ou les ramollissent, les relâchent ou les resserrent; ainsi le calorique, irritant positif, augmente le volume des parties; le froid ou l'absence relative du calorique, irritant négatif, diminue ce volume : cependant d'autres substances peuvent irriter au même degré positivement ou négativement, et augmenter ou diminuer le volume des parties d'une autre manière. Or, l'écorce de chêne, et de plusieurs

autres végétaux, augmente le ton en produisant l'astriction. Les oxides de plomb, plus énergiques encore, sont regardés comme siccatifs, parce qu'en irritant les vaisseaux et les contractant, ils les forcent de se défaire d'une partie de leurs fluides, comme le prouve l'usage avantageux qu'on en fait dans les ophtamies pratiques et les gonorrhées, et les obstructions qui résultent de leur emploi mal entendu. L'arsenic attaque et fronce plus énergiquement encore; à petite dose, il n'est qu'astringent; à plus forte dose, il crispe avec violence. N'y a-t-il que la différence du degré entre ces deux métaux, ou le mode d'action est-il différent? Ceci sera douteux jusqu'à ce qu'on connoisse entièrement leur différence de composition.

Quant aux poisons narcotiques, l'opium, le laurier, la bella donna, la jusquiame, la pomme épineuse, ils ne sont pas plus poisons par eux-mêmes que les autres substances; cependant ils agissent comme poison, à forte dose. On a coutume d'attribuer les phénomènes qui suivent leur usage interne, à un principe narcotique : mais ce mot éclaire-t-il leur mode d'action? Il reste toujours à savoir ce qu'est le principe, et quels sont ses rapports avec les lois de la vitalité. Il paroît qu'il a de l'affinité avec les élémens chymiques du cerveau et des nerfs, et que c'est eux qu'il tend à décomposer chymiquement. De là le sentiment agréable de chaleur,

la gaîté, l'agitation après les plus petites doses; bientôt la lassitude, si rien ne soutient le ton qu'ils ont donné; après une plus forte dose, commotion nerveuse, plus vive, fureur, transport, convulsion, etc., bientôt suivis de colique et de torpeur; enfin la dose portée plus haut, excite une agitation si grande, analogue à celle des plus forts stimulans, que l'incitabilité des nerfs ne tarde pas à s'éteindre dans tout le corps, d'où résulte une mort très-prompte. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours à un principe narcotique, capable de détruire directement et subitement l'incitation. Ces substances ont une action semblable à celle de tous les autres poisons.

Enfin M. Schmidt finit par cette conclusion; *Tout corps qui manifeste une action vénéneuse, en irritant trop ou trop peu, donne lieu à des changemens chymiques pernicieux au corps vivant.*

On voit que l'auteur rapporte les effets de toutes les substances extérieures à l'irritation positive ou négative. Il n'y a nul doute que les médicamens astringens qu'il a nommés, et tous les âcres et aromatiques qu'il ne cite pas, n'agissent en irritant. Mais le froid, mais les narcotiques sont-ils vraiment des irritans? Nous avons combatu déja l'explication qu'il donne de ses irritans négatifs, en faisant voir que le froid, les miasmes délétères et les alimens peu nourrissans agissoient en diminuant immédiatement les puissances vitales, et que la réaction qui

suit leur effet débilitant, n'est point produite parce qu'ils n'opposent pas assez de résistance aux forces pour les empêcher de s'exhaler à outrance : ajoutons ici que si cela étoit, il faudroit supposer dans le corps vivant une tendance continuelle à l'exaltation de ses propriétés vitales, d'où résulteroit, que moins on prendroit d'alimens et de médicamens fortifians, plus elles deviendroient intenses, ce qui est absurde. Examinons maintenant comment les narcotiques deviennent irritans.

Si l'on applique sur une partie dont les propriétés sont exaltées, une forte dose d'opium gommeux, voici ce qu'on observe : Si la douleur n'est due qu'à une exaltation nerveuse, elle cesse, parce que les moyens des réactions des capillaires sanguins, abondans et énergiques, manquent. Si elle dépend et de l'exaltation des nerfs, et en même temps de celle des capillaires sanguins, l'effet varie suivant le degré de l'inflammation. Est-elle modérée, la sensibilité et la motilité sont abolies, et l'inflammation interrompue. Si celle-ci est au plus haut degré, elle peut s'accroître ; la gangrène s'empare du lieu affecté. Or il est très-évident que dans ces deux cas l'opium a diminué les propriétés vitales. Quand donc on voit l'action s'accroître au lieu de diminuer, n'a-t-on pas lieu de présumer que la diminution d'action, premier effet du narcotique, a été suivie d'un effort vital, tendant à rendre aux parties les

propriétés qu'elles viennent de perdre, et que cette perturbation poussée au dernier terme, est la cause de l'irritation qui se manifeste? N'est-ce pas ainsi qu'agit le froid? la chaleur de la partie n'est-elle pas toujours consécutive à son refroidissement, de même que l'augmentation d'action observée dans la partie que baigne l'opium vit consécutive à une diminution de sensibilité et de motilité. Cette augmentation consécutive de ton, connue sous le nom de réaction, peut cependant être poussée au point de détruire la partie après l'action du froid, comme après celle des narcotiques. Mais cette mort qui doit être rangée parmi les gangrènes par excès de stimulus et d'engorgement, doit être essentiellement distinguée de la première, et de l'assoupissement primitif de la douleur. Et cette distinction, si importante dans la pratique, ne découle point du tout du raisonnement de M. Schmidt. Il me semble donc qu'il a mal défini ses irritans négatifs. Au lieu de dire que ce sont des substances qui irritent en ne mettant pas assez d'obstacle au développement des forces vitales, il falloit dire qu'ils tendent directement à les diminuer, mais qu'une puissance intérieure médite contre eux pour les rétablir; et puisqu'il aime les guerres, il en eut trouvé là une très-prononcée. Je lui reprocherai encore d'avoir confondu avec les sédatifs, par une action particulière, les substances qui débilitent en ne réparant pas assez, tels les alimens

trop aqueux, trop peu nourrissans. Il auroit encore dû, dans l'examen de l'action des narcotiques, tenir compte du principe irritant qui souvent est uni au sédatif, et qui hâte la réaction du système vivant. Je crois que ces considérations lui eussent fourni des divisions précieuses pour la thérapeutique, tandis qu'en se renfermant dans les limites de l'abstrait, il s'est exposé à des erreurs choquantes, a donné lieu à des conclusions absurdes et contraires aux faits, et a laissé toutes les applications utiles à faire à ses lecteurs.

BROUSSAIS.

ROUEN.

Deux sociétés, également distinguées par leurs travaux, existoient dans la ville de Rouen. Le desir d'être de plus en plus utiles, les a unanimement portées à opérer une fusion intégrale de leurs membres. Les deux sociétés se sont en conséquence réunies sous le titre de *Société libre d'émulation, pour le progrès des sciences, des lettres et des arts.*

Le *gingko biloba* a fleuri vers le milieu du mois de floréal, dans le jardin de M. Clément. Cet arbre, planté depuis environ vingt ans, vient de la Chine, a douze pieds de haut, le tronc tortueux et gros comme le bras; il croît à l'ombre d'un beau cyprès. C'est la première

fois qu'il fleurit en France. Il avoit déja fleuri en Angleterre, et c'est probablement par cette raison que les Anglais se sont cru en droit de changer le nom qu'il porte dans son pays, et que Linné lui avoit conservé, en celui de *salisburia ædiantifolia*.

BIBLIOGRAPHIE.

Liber *Ignium ad comburendos hostes, auctore* Marco Græco; ou *Traité des feux propres à détruire les ennemis*, composé par *Marcus le Grec*; publié d'après deux manuscrits de la bibliothèque nationale; in-4. de 18 pages. Paris, *Delance* et *Lesueur*, an XII—1804.

Plusieurs journaux, entre autres le *Magasin Encyclopédique* (an IX, tom. V, n°. 19, page 376), ont parlé de la découverte faite par M. le baron d'Aretin, dans la bibliothèque de Munich, d'un vieux manuscrit latin du XIII.e siècle, lequel lui a présenté un traité *sur le feu grégeois*, dont il a annoncé la prochaine publication avec une introduction historique.

Dans un siècle attentif aux progrès des sciences, une pareille annonce a dû naturellement éveiller la curiosité publique, et n'a pu manquer d'attirer l'attention du gouvernement français. Des personnes d'un mérite distingué

ayant fait remarquer au ministre de l'intérieur, que, parmi les ouvrages manuscrits conservés dans la bibliothèque nationale, il existoit un traité *des feux propres à détruire les ennemis*, composé par un Grec nommé Marcus, *Liber ignium ad comburendos hostes, auctore* MARCO GRAECO; le ministre a sur-le-champ invité les conservateurs à lui rendre un compte détaillé de ce que ce traité pourroit contenir. Il y a effectivement à la bibliothèque nationale, deux exemplaires manuscrits du *Liber ignium*, dont l'auteur, *Marcus Graecus*, est absolument inconnu. Ces exemplaires se trouvent dans les volumes cotés 7156 et 7158, lesquels contiennent beaucoup d'autres morceaux relatifs à la chymie. Lorsqu'il s'agit de prendre une connoissance exacte des pièces manuscrites, dont l'écriture, confuse en elle-même, est d'ailleurs surchargée d'abréviations, presque toujours le moyen le plus aisé, le plus court, et surtout le plus sûr, est de les transcrire mot à mot; c'est ce qu'ont fait les conservateurs-éditeurs. Ils n'ont pas tardé à reconnoître qu'aujourd'hui plusieurs des recettes consignées dans cet écrit, pussent-elles avoir été jadis mises en usage avec quelque succès, n'auroient pas même le médiocre avantage de paroître nouvelles, puisqu'il est facile de les retrouver dans l'opuscule intitulé, *De mirabilibus mundi*, que l'on a voulu attribuer à Albert le Grand; et qui a été imprimé plus d'une fois: et, en outre, d'après

différens passages qui se rencontrent dans les ouvrages tant de Jérôme Cardan que de son antagoniste Jules-César Scaliger, on est fondé à croire que l'un et l'autre auront connu, dans son entier, le morceau attribué à *Marcus Græcus*. Mais pour s'assurer si le reste de ce que ce morceau contient, ne se liroit pas également ailleurs, il faudroit des recherches étendues, auxquelles les conservateurs-éditeurs, chargés par le gouvernement d'un travail de tout autre genre, ne peuvent se livrer. Dans cette circonstance, où il falloit néanmoins satisfaire avec célérité à la demande d'un ministre aussi éclairé qu'occupé du soin de propager les connoissances en tout genre, les conservateurs ont pensé que la manière de lui marquer leur zèle, étoit de mettre sans retard tous les savans à portée de décider par eux-mêmes, si le *Liber ignium* offroit quelque chose d'utile, ou même simplement de nouveau. Ils se sont d'autant plus aisément déterminés à le faire imprimer, que s'il doit se trouver avoir quelque rapport avec le traité qui se conserve dans la bibliothèque de Munich, M. le baron d'Aretin, lui-même, sera peut-être bien aise d'en être informé d'avance. N'ayant aucun autre motif pour publier le texte du *Liber ignium*, les conservateurs-éditeurs se sont bornés à le représenter fidellement, tel que l'offrent les deux exemplaires manuscrits de la bibliothèque nationale de France. Ils n'y ajoutent presque aucune

remarque et aucun commentaire; mais ils notent au bas des pages les variantes qui peuvent influer sur le sens; et ils citent ceux des articles, soit du traité *De Mirabilibus mundi*, soit des ouvrages de Jérôme Cardan et de Jules Scaliger, qui semblent empruntés de *Marcus Græcus*. Les conservateurs-éditeurs observent que l'écriture du *Liber ignium*, dans le volume coté 7156, ne sauroit être plus ancienne que la dernière moitié du XIV.e siècle, et que la copie insérée dans le volume 7158, ne peut être antérieure qu'à la fin du XV.e

History of the rise and progress of the naval power of England..... illustrated by a variety of interesting notes; in-8., 1802. Histoire de l'origine et des progrès de la puissance royale de l'Angleterre, enrichie de notes, etc.

L'auteur de cette traduction, qui nous est parvenue fort tard, avoue s'être servi de l'édition de l'ouvrage français, publié à Yverdun en 1783. Or, cette édition est non-seulement pleine de fautes, mais encore très-incomplette. La seconde, imprimée à Paris en 1786, et qui se vend chez Debure, libraire, rue Serpente, a deux livres de plus que la précédente; on y lit une assez longue introduction, des observations sur le traité de 1763, et beaucoup de changemens, de corrections et d'augmentations qui en

en font un autre ouvrage. Comment se peut-il que le traducteur anglais n'ait pas connu cette *Histoire des progrès de la puissance navale* d'*Angleterre*, répandue depuis vingt ans en France, que tous les journaux ont annoncée dans le temps, et dont le titre se trouve sur plusieurs catalogues, dans la France littéraire ? etc. Il faut sans doute avoir peu d'envie d'instruire les lecteurs et soi-même, pour ne pas faire la moindre recherche bibliographique sur un ouvrage que l'on a dessein de traduire. Rien donc ne peut excuser à cet égard le traducteur anglais. S'il avoit eu sous les yeux cette seconde édition, il se seroit épargné la peine de critiquer l'auteur français en plusieurs endroits. On s'attend bien qu'il l'accuse de partialité; il n'en est pas exempt lui-même; et tout Anglais, ou François qui traitera cette matière, doit s'attendre au même reproche. Certes il est impossible de satisfaire également deux nations rivales et ennemies. Cependant le traducteur donne quelques éloges aux observations sur l'acte de navigation, qui se lisent à la fin du premier volume de la seconde édition; mais il les a tirées de la première, où elles manquent de développement et sont peu exactes. Nous espérons que le traducteur mieux informé, rendra à l'auteur français la justice qu'il doit en attendre : c'est de publier une nouvelle édition, d'après celle que nous venons de lui indiquer. De S. C.

THÉATRES.

THÉATRE FRANÇAIS.

Pierre le Grand, tragédie, par M. Carrion de Nisas.

Toujours des chutes! Celle-ci a été une des plus bruyantes que l'on ait vues depuis long-temps. Les cris, les hurlemens, les sifflets, se répétoient en chœur jusque dans la rue, par les personnes qui n'avoient pu entrer. La seconde représentation, quoique plus calme, n'a pas été favorable à l'auteur. Il a fait imprimer sa tragédie, et a confirmé par-là l'opinion générale, que ce n'étoit pas un bon ouvrage : mais en voilà assez ; ne réveillons pas les cendres des morts.

OPÉRA COMIQUE.

La Petite Maison, opéra comique en trois actes.

Chute aussi complette que l'autre, et où le public a montré un acharnement qui a dégénéré en fureur. Parce qu'une pièce est mauvaise et que des acteurs font leur devoir en tâchant de la soutenir jusqu'à la fin, est-ce une raison pour qu'une poignée d'écervelés se lèvent en tumulte, brisent les bancs, les instrumens, au risque de blesser quelqu'un, et renversent les

pupitres et les lumières de l'orchestre, sans réfléchir qu'ils peuvent mettre le feu à la salle?

Si quelqu'étranger a assisté à cette représentation, il doit avoir maintenant une grande idée de la décence et de la modération de nos jeunes gens.

La pièce a été jouée deux fois. Les auteurs ont voulu se faire connoître; et on a mis sur l'affiche les noms de messieurs *Dieu-la-Foi* et *Gersain*.

Le Malade par amour.

Elle est morte de langueur, malgré le jeu de madame *Scio*, qui a déployé dans cette pièce un vrai talent.

Débuts de mademoiselle Saint-Aubin.

Cette jeune personne a une charmante voix, une excellente méthode, et annonce de brillantes dispositions. Elle ne peut manquer de réussir avec une institutrice comme sa mère, dont les graces et les talens ont fait si longtemps les délices des amateurs de la bonne musique et de la bonne comédie.

THÉATRE LOUVOIS.

Jacques Dumont, ou *il ne faut pas quitter son champ.*

Bleuette morale de M. *de Ségur*. Cette pièce n'ira pas aussi loin que *Musard* et *le Vieux Comédien*.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les nouveautés se sont succédées rapidement à ce théâtre. *Adèle* et *Edouard*, petit imbroglio à trois personnages, de M. *Dubois*, a réussi, malgré quelques invraisemblances, graces au jeu de madame *Hervey*.

Les Deux Pères ou *la Leçon de Botanique.*

C'est une des plus jolies comédies données depuis long-temps au Vaudeville. On y reconnoît par-tout l'esprit et la touche de M. *Dupaty*.

Prospère doit tout à M. *Dorlis*. Il se croit sans fortune, et aime cependant *Laure*, qui doit avoir en mariage une dot proportionnée à la richesse de son père. M. Dorlis veut faire sentir à Prospère la légèreté de sa conduite. *Dorval*, père du jeune homme, arrive des Indes avec une grande fortune, et on le fait passer pour un étranger, grand amateur de botanique. Après quelques scènes de brouilleries et de raccommodement, il s'agit de donner la leçon, et M. Dorlis prend pour sujet une rose que l'on apportoit à Laure de la part de Prospère. Il l'effeuille, et y trouve un billet écrit par le jeune homme. Il se fâche d'abord. Mais ce billet étoit pour instruire Laure de son départ et de ses regrets : les deux pères se laissent désarmer, et unissent les jeunes gens. Ce n'est ici qu'un apperçu de l'ouvrage, car il est fort intrigué ; toutes les scènes y sont

jolies ; les incidens se multiplient sans rien confondre. Les couplets sont tous gracieux et spirituels.

Madame *Belmont*, *Verpré*, *Hipolyte*, *Henry*, ont joué avec un ensemble parfait.

Théophile ou *les deux Poètes.*

Encore un tableau ajouté à la galerie du Vaudeville.

Le poète Théophile, persécuté par les jésuites, dénoncé au cardinal de Richelieu, et condamné au feu pour un ouvrage qui n'étoit pas de lui, fuit au Catelet, dont le gouverneur est son ami, et espère y trouver un asyle. Le hazard lui a fait rencontrer l'officier chargé de l'arrêter ; ils ont fait route ensemble et arrivent au château de M. Menellier, qui est absent, et dont la fille les reçoit. C'est là que Théophile apprend avec qui il a voyagé. Colletet, véritable auteur de l'ouvrage en question, arrive au même endroit, est pris pour Théophile par les gens de la maison ; ce qui fâche d'autant plus la demoiselle, que son père lui a parlé de mariage avec lui, et que ce poète n'a rien pour plaire. Après plusieurs quiproquos très-plaisans, et des situations adroitement ménagées, la grace de Théophile obtenue par le crédit du duc de Montmorency, vient terminer l'imbroglio et remettre chacun à sa place. Tous les couplets de cette pièce ont été applaudis. *Henry*, dans le rôle de Théophile,

et mademoiselle *Desmares*, dans celui de Silvie, ont montré beaucoup de talent. Les auteurs sont MM. *Pain* et un anonyme.

LIVRES DIVERS.

MÉDECINE.

TRAITÉ *sur la Nature et le Traitement de la Phthisie pulmonaire; par* JULIEN BONNAFOX DEMALET, *docteur en médecine, avec cette épigraphe* :

> De toutes les maladies qui dévastent l'espèce humaine, la phthisie des poumons est sans contredit celle dont les effets ont le plus d'étendue.
>
> POUTEAU. (*OEuv. posthum.*)

A Paris, chez *Crapart, Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée St.-André-des-Arts, n.° 12. 1 vol. in-8. Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c. franc de port. An XII—1804.

L'AUTEUR s'est imposé la tâche de réunir en un corps de doctrine toute la science relative à la phthisie pulmonaire, au traitement de laquelle il s'est particulièrement consacré. C'est un ouvrage absolument neuf, dans lequel il suit cette maladie dans ses différens ordres, l'étudie dans ses genres, l'analyse dans ses espèces. Par une pratique constante et par de fréquentes observations, il s'est convaincu d'une terrible vérité, publiée par Sydenham, que *la cinquième partie de l'espèce humaine périt par la phthisie;* mais on lit à côté cette assertion consolante : que la phthisie *n'est point incurable*. La

division adoptée par l'auteur nous a paru exacte, simple et lumineuse. Il commence par des considérations abrégées sur l'organisation des poumons ; de là il passe aux effets, puis aux causes, et enfin aux symptômes de la phthisie. Le reste de l'ouvrage est distribué en deux parties : la première expose le traitement de la phthisie en général, et la seconde indique celui de chaque espèce de phthisie. A cet égard, on s'est encore éloigné des différens systêmes curatifs, dont le nombre si varié jette le praticien dans l'incertitude. Il ne suffisoit pas de condamner des erreurs accréditées, de démontrer le danger des méthodes reçues, il falloit proposer mieux, et placer le remède véritable à côté du mal : c'est ce qu'on a fait. Ne voulant rien omettre, l'auteur rappelle et discute la question encore indécise, savoir, si la phthisie pulmonaire, quels que soient ses genres et ses espèces, doit être regardée comme contagieuse ; il la décide affirmativement par des faits, quoique cependant on puisse opposer des faits contraires. Quant au mérite réel du livre, et à la confiance qu'il doit inspirer, nous renvoyons à la lettre de M. Pinel, professeur distingué à l'Ecole de Médecine de Paris, auquel M. Bonnefox Demalet l'a dédié. Le jugement qu'il en porte, motivé sur la manière savante dont le sujet est traité, doit naturellement faire pressentir que celui du public ne sera pas moins favorable.

J. L. G.......

JOURNAL *de Médecine, Chirurgie, Pharmacie,* etc. *par les citoyens* CORVISART, LE ROUX *et* BOYER, *professeurs à l'école de médecine de Paris.* Floréal an XII. Tom. VIII. Paris, chez *Migneret*, imprimeur, rue du Sépulcre, n.° 28.

Ce cahier contient les articles suivans : Notice sur une Angine scarlatineuse observée dans quelques cantons du département de l'Aube ; par *Alex. Colin.*—Suite de l'Essai sur la constitution médicale du premier trimestre de l'an XII.—Observation sur une brûlure à la tête, compliquée de fracture ; par *Guillanme Villamier.*—Observations météorologiques faites à Paris, dans le mois de ventose de l'an 12 ; par L. *Cotte.*—Constitutions météorologiques et médicales observées à Lille, dans le mois de ventose an 12 ; par *Dourlen.* — Variétés galvaniques. — Nouvelles littéraires.

LEGISLATION.

CODE *civil des Français, édition stéréotype (d'après le procédé de Firmin Didot) conforme à l'édition officielle, et comprenant* 2281 *articles ; suivi des lois transitoires et du tableau des distances de Paris aux chefs-lieux des départemens, arrêté par le gouvernement le* 25 *thermidor an* XI ; *deux tomes réunis dans un seul volume de format in*-18.

Prix, broché, 1 fr. 50 cent. papier fin, 2 fr. 25 cent. papier superfin ; 4 fr. pap. vélin ; auxquels il faut ajouter 70 cent. pour le recevoir franc de port. A Paris, chez Pierre *Didot* l'aîné, imprimeur, galerie du Louvre ; et chez Firmin *Didot*, rue de Thionville, n.° 116.

Le même, stéréotype, format in-12, en plus gros caractères ; prix, broché, 2 fr. 25 cent. papier fin ; 3 fr. papier superfin ; 5 fr. papier vélin ; 7 fr. grand papier vélin ; et 1 fr. 20 cent. de plus pour le recevoir franc de port. Il sera mis en vente dans la quinzaine. Les motifs paroîtront de même format.

Ces deux nouvelles éditions stéréotypes, d'après le procédé de Firmin Didot, sont faites avec le plus grand soin. Elles contiennent tous les changemens que le gouvernement a approuvés dans la rédaction définitive de ce code; changemens qui ne sont pour la plupart que des variantes très-légères du texte imprimé officiellement dans le Bulletin des lois, et suivi dans la première édition stéréotype publiée peu de temps après la loi du 30 ventose.

Quoique cette première édition fût conforme au Bulletin, qu'elle contînt par conséquent le texte tel qu'il est inscrit dans les registres des autorités judiciaires et administratives, et que les matières y fussent classées dans l'ordre prescrit par la loi du 30 ventose; cependant, comme il ne seroit pas juste que les personnes qui l'ont acquise souffrissent seules des changemens résultant de la rédaction définitive adoptée par le gouvernement depuis cette loi, le citoyen Firmin Didot, pour leur faciliter l'acquisition des deux nouvelles éditions stéréotypes, les prévient qu'elles jouiront (particuliers ou libraires indistinctement), en lui rendant leur exemplaire franc de port, d'une remise égale à la moitié de son prix, c'est-à-dire de 75 cent. par exemplaire en papier fin, de 1 fr. 10 cent. par exemplaire en papier superfin, et de 2 fr. par exemplaire en papier vélin.

Ce n'est pas que cette première édition ne puisse servir; il suffit, pour la faire concorder avec l'édition officielle, d'indiquer les changemens qui suivent.

Le second alinéa de l'article 997 est maintenant l'article 998; le dernier alinéa de l'article 1290 est maintenant l'article 1292; le dernier alinéa de l'article 1382 est maintenant l'article

1385 ; le second alinéa de l'article 1974 est maintenant l'article 1978 ; du premier alinéa de l'article 2196 les deux dernières phrases font l'article 2201 ; le second alinéa du même article est maintenant l'article 2202.

ÉCONOMIE.

MÉMOIRE *sur diverses constructions en terre ou argile, propres à faire jouir les petits ménages de l'économie des combustibles, et applicables à la cuisine du soldat ; par* E. M. SIAUVE ; *imprimé par ordre de la Société d'agriculture et de commerce de Poitiers, avec cette épigraphe :*

Si quid vis simplex. Horat.

Paris, chez *Fayolle*, libraire, rue St.-Honoré, n.° 1442. An XII—1804.

Au commencement de l'an 11, le conseil de commerce et des arts du département de la Seine avoit fait annoncer, par la voie des journaux, qu'un prix seroit adjugé en nivose de l'an 12, à celui qui offriroit le plan et le modèle d'une construction en terre, au moyen de laquelle les pauvres ménages pourroient profiter de l'économie des combustibles. L'auteur s'occupa en conséquence de plusieurs constructions dont ce mémoire contient les détails. La première, celle dont l'application aux petits ménage offre d'heureux résultats pour l'économie des combustibles, consiste dans un fourneau de terre imitant en quelque sorte la forme d'un grand mortier de fer coulé, dans lequel la marmite est introduite de manière que l'action du calorique est toute entière employée à la cuisson des alimens, et qu'il ne faut, pour con-

duire un bouilli à sa parfaite cuisson, qu'un intervalle de deux heures et demie, et soixante grammes de charbon (environ dix-huit onces). Ce fourneau est divisé en deux parties : en enlevant, après la cuisson de la viande, la partie supérieure, le fourneau diminue d'élévation, et le couvercle de la marmite, qui sert de casserole, se trouve rapproché du foyer du fourneau, et sert alors à la préparation des mets. La seconde construction est un petit fourneau ressemblant au premier, mais d'une seule pièce, auquel M. Siauve donne le nom de *polychreste*, en raison des divers usages auxquels il est propre. On l'emploie en effet pour la préparation du café au lait, pour le thé, pour un petit potage, pour chauffer les fers à repasser le linge, etc. etc. La troisième construction consiste dans un poële en terre cuite, de forme cylindrique, destiné à échauffer un appartement et propre à la cuisson des alimens, réunissant à ce double avantage celui d'économiser le combustible, et la modicité du prix d'achat à l'égard de la construction. Ce mémoire est accompagné de planches qui facilitent, par différentes figures, l'explication des procédés.

Si le prix proposé n'eût pas été retiré, nous croyons que M. Siauve, déja connu par quelques ouvrages sur l'économie, auroit eu droit d'y prétendre ; mais il sera amplement dédommagé par les suffrages du public, toujours prêt à applaudir aux travaux qui ont pour but le soulagement de l'humanité. Il est honorable de marcher sur la même ligne des Jean Howart, des Vincent-de-Paul et des Rumford.

J. L. G......e

ÉDUCATION.

MAGASIN *des Enfans*, ou *Dialogues d'une sage gouvernante avec ses élèves; par Madame* LEPRINCE DE BEAUMONT. *Nouvelle édition, imprimée par* CRAPELET; 4 *vol. in*-18, *ornés de jolies gravures. Prix*, 5 *francs pour Paris*, *et* 6 *fr.* 50 *c. francs de port.* A Paris, chez *Gerard*, libraire, rue St.-André-des-Arts, n.° 44.

Cet ouvrage est si avantageusement connu depuis nombre d'années, qu'il n'est pas nécessaire de le recommander.

HISTOIRE.

HISTOIRE *du Bas-Empire, depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople, en* 1433; *par Jacques-Corentin* ROYOU; 4 *vol.* in-8. A Paris, chez l'auteur, rue St.-André-des-Arts, n.° 37; et *Le Normant*, imprimeur-libraire, rue des Prêtres S.t-Germain-l'Auxerrois, n.° 42.

Refondre un ouvrage, signifie positivement le refaire, le mettre dans une meilleure forme. On croiroit donc que M. Royou, en *refondant*, ainsi qu'il l'annonce dans sa préface, l'histoire du Bas-Empire, l'a présentée dans un nouvel ordre et sur un plan nouveau. Sans doute celle de Lebeau est diffuse, remplie de détails puériles et minutieux, d'événemens insignifians, de descriptions déplacées; mais nous sommes loin d'en conclure avec M. Royou, que *cet ouvrage est à peine lisible*. Cette expression nous force à lui faire un reproche bien mérité d'ingratitude à l'égard de l'historien dont il n'est que l'abréviateur, ou plutôt le plagiaire; car, à l'exception de ce qui lui a paru inutile, par-tout on retrouve

Lebeau; ce sont ses propres idées, ses remarques, ses réflexions, parfois profondes, mais toujours judicieuses; c'est *son style correct, ferme et noble.* Des pages entières sont extraites, copiées mot pour mot d'un ouvrage qui, selon M. Royou, *tombe des mains à chaque minute.* Le reste est plus ou moins déguisé. N'omettons pas d'observer que jusqu'à son introduction même appartient à l'auteur, auquel toutefois il daigne reconnoître du talent. D'après ce que nous venons de dire, M. Royou devoit, ce semble, donner à son histoire un titre plus modeste et plus conforme à la vérité, et, comme l'a fait Justin à l'égard de Trogue-Pompée, mettre: *Histoire du Bas-Empire, abrégée de Lebeau.* Il auroit dû également contraindre son amour-propre à instruire ses lecteurs du plan qu'il a suivi, et à payer un tribut de reconnoissance à Gibbon, à Lebeau, à M. Ameilhon. Le seul mérite ici de M. Royou, est donc d'avoir élagué avec soin tout ce qui pouvoit se trouver d'ennuyeux et de redondant, d'avoir resserré la narration, en un mot, d'avoir judicieusement compilé et abrégé. Nous ne croyons pas que son ouvrage, quelque utile qu'il soit, fasse jamais oublier celui de Lebeau et de son savant continuateur. Abandonné de ces deux guides, M. Royou, pour fournir le reste de sa carrière, ne pouvoit pas en choisir un meilleur que Gibbon; c'est bien aussi ce qu'il a fait. Nous sommes encore obligés de dire qu'il n'est pas toujours exact et heureux dans sa manière de réduire, de retourner et de substituer.

Nous pourrions, par des citations, par des rapprochemens, prouver nos allégations; mais les bornes de notre feuille s'y opposent. Au reste, nous engageons nos lecteurs à conférer les originaux avec la copie.

M. Royou a fait suivre son histoire d'une notice succincte des principaux écrivains, grecs ou latins, du Bas-Empire. On la trouve à la fin du quatrième volume, ainsi qu'une table de géographie comparée, ancienne et moderne.

J. L. G.......e.

F. *Buisson*, imprimeur-libraire à Paris, publiera incessamment l'*Histoire du Procès de la conspiration anglaise, avec celles des pièces justificatives nécessaires à l'intelligence de cette histoire*. 1 vol. in-8. de 4 à 500 pages. Prix, 5 fr. broché, et 6 fr. 50 cent. rendu *franc de port par la poste*. Les lettres d'avis et l'argent doivent être *affranchis* et adressés à F. *Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20, à Paris. On prie les personnes des départemens et de l'étranger, d'envoyer leur adresse bien exacte.

BEAUX-ARTS.

Projet *d'embellissemens et de monumens publics pour Paris, suivi de moyens d'exécution, et du programme d'une fête pour célébrer l'anniversaire de Mars; dédié à la nation française, par Stanislas* Mittié, *ancien receveur-général des domaines*. A Paris, chez *Desenne*, libraire, palais du Tribunat, n.° 2; Le Normant, rue des Prêtres St.-Germain-l'Auxerrois, n°. 24; et chez l'Auteur, rue du Doyenné, n.° 15; an XII—1804; in-12 de 65 pages. Prix, en papier ordinaire, 1 fr. 80 cent.; papier vélin, 2 fr. 50 cent.

Les endroits que l'auteur propose d'embellir, soit par des monumens, soit par des changemens et des décorations remarquables, sont la Place

Louis XV, aujourd'hui de la Concorde ; — le jardin des Tuileries ; — les Champs-Elysées ; — les terreins vagues qui sont au-dessus de l'avenue de Matignon ; — les vastes terreins qui dépassent la chaussée d'Antin ; — la grande étoile et les barrières des Champs-Elysées ; — la place Vendôme ; — les terreins dits l'Assomption, les Capucines et les Feuillans ; — ceux des anciennes Ecuries du roi ; — ceux de l'ancien pavillon de Médicis et de la cour des Fontaines ; — ceux renfermés entre le palais du Louvre et celui des Tuileries, en supposant toutefois qu'on réunisse ces deux palais par une galerie au nord, parallèle à celle du midi ; — la grande cour du Louvre ; — enfin la place de la Colonnade du Louvre. Mais nous observerons à M. Mittié, qu'il devoit mettre le public à même de juger en quelque sorte sur place, et conséquemment joindre le plan détaillé aux descriptions que contient sa brochure, qui n'est que la première partie de son travail. Dans la seconde, qui paroîtra incessamment, l'auteur démontrera jusqu'à l'évidence, qu'on peut exécuter ce grand projet sans léser personne, et même sans qu'il en coûte rien à l'Etat. Au contraire, les améliorations et les réformes salutaires qui en résulteront, augmenteront sensiblement ses revenus. Tel a été mot pour mot le langage de ceux qui, en d'autres temps, et notamment en 1774, ont proposé des embellissemens pour différens quartiers de la capitale. Le magistrat ne devroit admettre que ceux qui réunissent l'utile à l'agréable. Le projet de M. Mittié se présente sous un point de vue trop magnifique, disons plutôt trop gigantesque, pour pouvoir le concilier avec le bon goût et une rigoureuse économie. J. L. G.......e

PEINTURE.

Vies *et OEuvres des peintres les plus célèbres de toutes les écoles; Recueil classique, contenant l'œuvre complette des peintres du premier rang et leurs portraits; les principales productions des artistes de deuxième et troisième classes; un Abrégé de la vie des peintres grecs, et un choix des plus belles peintures antiques, réduit et gravé au trait d'après les estampes de la Bibliothèque nationale et des plus riches collections particulières; publié par C. P.* Landon. A Paris, chez l'auteur, Quai Bonaparte, n.°. 23, An XII—1804.

Ce volume, non moins intéressant que le premier, forme le second de l'OEuvre du Dominiquin. L'infatigable éditeur ayant recueilli nombre de compositions de ce maître, peu connues, ou qui n'ont pas encore été publiées par la gravure, se trouve obligé d'en donner un troisième volume, qui ne tardera pas à paroître. Celui que nous annonçons contient 48 planches simples et 12 doubles, comme dans le précédent; le burin est pur, délicat et correct.

Mais en attendant sa confection, et pour ne point interrompre la publication de cet ouvrage, M. Landon mettra au jour, immédiatement après ce deuxième volume du Dominiquin, le premier de l'OEuvre de Raphaël, qui contiendra entre autres sujets, la Transfiguration, les sept fameux cartons dits d'*Hamptoncourt*, l'Histoire de l'ancien et du nouveau Testament, en 52 tableaux à fresque, dits *Loges du Vatican*. On trouvera dans le deuxième volume l'histoire de Psyché, en 32 pièces, l'École d'Athènes, la Dis-

pute

pute du Saint-Sacrement, le Parnasse, la Punition d'Héliodore, l'Incendie *del Borgo*, Attila, le Miracle de Bolsène, et les autres célèbres tableaux qui formoient la collection connue sous le nom de *Salles du Vatican*, etc. etc.

GRAVURE.

LES MONUMENS *antiques du Musée Napoléon, gravés par* TH. PIROLI, *avec une explication, par* J. G. SCHWEIGHAEUSER, *publiés par* F. *et* P. PIRANESI, frères, dans leur établissement chalcographique, à l'ancien collége de Navarre ; deuxième et troisième livraisons ; floréal et prairial an XII (mai et juin 1804.)

La première contient Minerve vêtue du diplax. — Minerve avec le Géant. — Tête de Minerve. — Minerve et Prométhée. — Apollon pythique, dit l'Apollon du Belvédère.— Apollon Lycien. — Apollon avec le griffon. — Apollon Sauroctone. — Apollon jeune. — Dans l'autre, on trouve Apollon Musagète. — Les Muses sur un sarcophage. — Les faces latérales de ce sarcophage. — Clio. — Euterpe, *bis*. — Thalie, *bis*. — Melpomène. — Melpomène colossale. Toujours même talent dans les objets gravés, et toujours même précision, même clarté, même élégance dans le texte.

Errata.

Page 444, ligne 24, après ces mots : *qui reconnoîtra*, ajoutez, *Henri IV et.*

Page 560, ligne 17, au lieu de *royale*, lisez *navale*.

Fin du Tome cinquième.

TABLE DES MATIERES.

Géométrie.

Mémoires sur l'Inscription de l'Ennéagone et la Division complète du Cercle ; par Daniel *Encontre*. 223

Astronomie.

Lettre de M. Jér. de Lalande sur son nouveau Thermomètre. 99
Sur l'étoile *Sirius* et sur la voie lactée ; par *Herschell*. 228
Découverte d'une nouvelle comète ; par le doct. *Olbers*. 229

Marine.

Dictionnaire de la marine anglaise, et traduction des termes de la marine anglaise en français, etc. ; par *Romme*. 138

Histoire naturelle.

Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, appliqué aux Arts, etc. ; par *Sonnini*, *Virey*, etc. 196
Traité élémentaire d'Histoire naturelle ; par A. M. *Constant Duméril*. 275

Botanique.

Prodrome de l'Æthéogamie, ou d'un Traité sur les familles de plantes à fructification extraordinaire ; par A. M. F. J. *Palisot-Beauvois*. 289, 472
Gingko biloba, arbre de la Chine. 556

Physique.

Recherches sur la formation et l'existence des ruisseaux, rivières et torrens, etc. ; par M. *Lecreulx*. 275

Hydraulique.

Pompes portatives. 255

Minéralogie.

Minéralogie des anciens ; par Louis *Delaunay*. 407

Métallurgie.

Sur la formation et la connoissance des alliages métalliques. 345

Chimie.

Expériences et observations sur l'or ; par P. M. *Hatchette*. 137

MÉDECINE.

Cahiers VII, VIII et IX du journal du galvanisme, de vaccine, etc., rédigé par J. *Nauche*. 141
Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, etc.; par MM. *Corvisart*, *Leroux* et *Boyer*. 144, 408, 565
Dissertation sur la fièvre puerpérale; par J. F. D. *Lobstein*. 276
Morale religieuse employée comme moyen curatif; question par *Giraudy*. 280
Traité des fièvres pernicieuses intermittentes; par J. L. *Alibert*. 409
Traité sur la nature et le traitement de la Phthisie pulmonaire; par Jul. *Bonnafox Demalet*. 564

MATIÈRE MÉDICALE.

Rapport fait à la Société de Médecine clinique, sur une dissertation intitulée : *De Veneni notione rectè definienda*; par F. J. V. *Broussais*. 383, 540

HYGIÈNE.

Le Conservateur de la Santé des mères et des enfans, etc.; par *Will. Buchan*. 410

CHIRURGIE.

Supplément à tous les Traités sur l'art des accouchemens; par Jacques-André *Millot*. 281
Nouvelle Méthode pour manœuvrer les accouchemens; par J. P. *Maygrier*. 411

ANTIQUITÉ CHIRURGICALE.

Conseils des Poëtes anciens sur la conservation des dents; par J. R. *Duval*. 162

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Extrait du rapport fait à l'Institut national, par M. *Huzard*, sur l'état actuel de la ferme de Rambouillet. 111
Recueil-pratique d'économie rurale et domestique; par Mad. *Gacon-Dufour*. 142
Bibliothèque Physico-économique, rédigée par C. S. *Sonnini*. 143
Mémoires sur diverses constructions en terre ou argile, pour l'économie des combustibles, etc.; par E. M. *Siauve*. 568

ARTS UTILES ET TECHNOLOGIE.

Cahiers IV, V et VI de la seconde année de la Bibliothèque physico-économique. 427

ARTS ET MÉTIERS.

Traité de l'art du charpentier; par J. B. *Hassenfratz*. 136

ARTS MÉCANIQUES.

Canons de fusil tors ou à rubans. 109

LÉGISLATION.

Code civil des Français. 566

COMMERCE.

Bibliothèque commerciale; par J. *Peuchet*, XIV à XXIV cahiers. 413

GÉOGRAPHIE.

Extrait d'un Mémoire de M. *Coquebert-Montbret*, sur des Cartes manuscrites dressées dans la première moitié du seizième siècle, relatives à la Nouvelle-Hollande. 104
Géographie mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde, rédigée par MM. *Mentelle* et *Malte Brun*. 139
Carte générale de Hongrie, de la Croatie, de l'Esclavonie, etc., en neuf feuilles *in-folio*; par M. Jean *de Lipszky*. 377
Géographie moderne, rédigee sur un nouveau plan, etc.; par M. J. *Pinkerton*. 416

HISTOIRE.

Notice sur deux Inscriptions en caractères runiques, trouvées à Venise, et sur les Varanges; par M. *Akerblad*, avec des remarques de M. *Villoison*. 25
Dernière partie de l'Histoire militaire de Suwarow; par M. *Anthing*. 116
Histoire de l'enlèvement et du transport d'ouvrages remarquables de l'art, du pays des vaincus dans ceux des vainqueurs, etc.; par F. C. L. *Sickler*. 179
Londres et les Anglais; par J. L. *Ferri de Saint-Constant*. 206
Nouveaux Mémoires historiques sur la Guerre de sept ans; par M. *de Retzow*. 282

Histoire de l'Agriculture en Allemagne, depuis les temps les plus plus anciens, etc.; essai par *Charl. Gottlob Anton.* 331
Traits caractéristiques de l'Histoire de Russie; par M. *Clausen.* 418
Histoire du Bas-Empire, etc.; par Jacq.-Corentin *Royou.* 570
Histoire du procès de la conspiration anglaise. 572

ANTIQUITÉS.

Extrait d'un Discours sur l'ancienne vénération de quelques peuples pour les oiseaux. 149
Monumens antiques du Musée Napoléon. 285, 577
Antiquités d'Herculanum, gravées par T. H. *Piroli.* 424
Dissertation sur un monument souterrain éxistant à Grenoble. 433
Éclaircissemens sur les constructions de Monumens militaires de l'antiquité; par M. L. *Petit-Radel.* 446

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Essai sur de prétendues découvertes, etc.; par P. *Coste.* 419
Nouveaux correspondans de l'Institut national de France. 230
Procès-verbal de la distribution des prix, faite par le ministre de l'Intérieur aux élèves sage-femmes de la Maternité. 127
Prix proposés par la Société d'encouragement de l'industrie nationale de Paris. 235
Bulletin des Sciences, par la Société philomatique de Paris. 420
Rapport fait à la Société médicale d'émulation, etc.; par M. *Larmet.* 237
Société libre d'Emulation, pour le progrès des sciences, des lettres et des arts, à Rouen. 556
Notice historique sur le Muséum d'histoire naturelle de la ville de Nanci; par M. *Willemet.* 123
Notice sur les travaux de la Société d'émulation de Nanci. 230
Prix proposé par la Société des Arts et des Sciences de Mayence. 382
Projet d'un monument à élever à Jean dit Guttemberg. *Ibid.*
Anecdote sur M. Fischer, bibliothécaire de Mayence. 123
Obsèques de M. Necker. 382
Société économique de Florence. 375
Institut de Gênes. 229
Annonce d'un Journal scientifique et littéraire qui se publie à Madrid. *Ibid.*

Société d'Ingénieurs nouvellement établie en Espagne. 376
Mort de D. Antoine-Joseph *Cavanilles*, célebre Botaniste espagnol. 531
Pierres d'un grand prix offertes à la cour de Vienne. 535
Plan d'une Académie d'Architecture, rédigé par *Wiebcking*. 119
Manuscrit latin du treizième siècle, découvert à Munich. 376
Nouvelles Feuilles allemandes. 536
Prix proposé par l'Académie de Berlin. 537
Établissement d'un Cabinet de Physique à Hall. *Ibid.*
Projet d'un Monument en l'honneur de Luther. 538
Retour d'Afrique à Londres, du voyageur Frédéric Hornemann. 378
Collection complète de Bibles anglaises. 538
Collection de volumes chinois à Londres. *Ibid.*
Société libre d'Amateurs de la Littérature, des Sciences et des Arts, à Pétersbourg. 539
Cours publics sur les Sciences, ouverts à Moscow. 379
Nouveau Journal russe; par M. *Ismailow*. *Ibid.*
Cabinet d'anciens Manuscrits, de Monnoies et de Médailles russes. 398
Manuscrit russe du neuvième siècle. 539
Académie royale de Stockholm. 379 - 540
Jean-Louis Desprez, architecte français, mort en Suède. 540
Lettre au Rédacteur du Magasin, Encyclopédique; par M. *A. M. H. B.* 133
Lettre au Rédacteur du Magasin sur le Tombeau d'Ovide. 366

Nécrologie et Biographie.

Notice sur l'astronome Bernier; par Jérôme *de Lalande*. 256
Notice sur J. B. Lestiboudois; par M. *Bégu*. 270
Mort de Michel *Huber*, célèbre traducteur. 535
Mort du célèbre Herder, président du consistoire ecclésiastique. 117
Notice sur la vie et les ouvrages de M. David-Christophe *Seybold*. 120
Mort du docteur *Priestley*. 538

Bibliographie.

Lettres sur de nouveaux manuscrits trouvés à Herculanum. 119

Tableau des libraires-imprimeurs et éditeurs de livres des principales villes de l'Europe. 422
Recherches sur les manuscrits; par M. J. *Blau*. 484
Notice historique et bibliographique sur le livre intitulé : *Stultifera navis*, ou *navis Stultorum*. 495
Manuscrit intitulé : *Liber ignium*, etc.; Traité des feux propres à détruire les ennemis. 557
Remarque sur l'ouvrage intitulé : *History of the rise and progress*, etc. Histoire de l'origine et des progrès de la puissance navale de l'Angleterre, etc. 560

TYPOGRAPHIE.

Notice du premier monument typographique en caractère mobile; par G. *Fischer*. 421

ÉDUCATION.

Magasin des Enfans, etc.; par madame *Leprince de Beaumont*. 570

GRAMMAIRE.

Alphabet irlandais, précédé d'une notice historique, littéraire et typographique; par J. J. *Marcel*. 145

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Dictionnaire persan-turc, intitulé : *Burhan-kati*, c'est-à-dire l'*Argument définitif*. 353
Oupnék'hat, c'est-à-dire, Doctrine qu'il ne faut pas révéler. 504

LITTÉRATURE LATINE.

Commentatio de pretio litterarum romanarum rite æstimando, etc.; par M. L. *Engelstoft*. 415

POÉSIE.

Traduction des quatre premiers livres de l'Enéide de Virgile; par M. H. *Gaston*. 216

THÉATRES.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Fausse Honte. 401
Pierre-le-Grand, tragédie; par M. *Carrion-Nisas*. 562

THÉATRE LOUVOIS.

Les Créanciers. 402
M. Girouette. *Ibid*
Les Questionneurs. *Ibid.*

Vincent de Paul. *Ibid.*
Jacques Dumont; *ou* il ne faut pas quitter son champ. 563

THÉATRE FEYDEAU.

Une heure de Mariage. 404
La Petite Maison. 562
Le Malade par amour. 563

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

La Manie de l'indépendance, *ou* Scapin tout seul. *Ibid.*
Arlequin musard. 405
Duguay-Trouin prisonnier à Plymouth. *Ibid.*
Le Premier de Mai, *ou* les Pépinières de Vitri. 406
Adèle et Edouard; par M. *Dubois.* 564
Les Deux Frères, *ou* la Leçon de Botanique. *Ibid.*
Théophile, *ou* les Deux Poètes. 565

CRITIQUE.

Nouvelles observations sur la vieille querelle des anciens et des modernes; par *E. B.* 7
Anecdotes littéraires sur Heerkens, recueillies par *Chardon-la-Rochette.* 75

BEAUX-ARTS.

L'Histoire d'Ulysse, d'après l'Odyssée d'Homère, dessinée par M. *Ramberg* le jeune, en 25 feuilles. 117
Traduction allemande du livre de J. J. Rousseau sur la musique moderne; par M. *Werneburg*, professeur à Gœttingue. 118
Traité de perspective; par J. B. O. *Lavit.* 134
Convoi d'objets d'arts arrivés d'Italie en France. 380
Annales du Musée et de l'École moderne des Beaux-Arts, etc. 423
Projets d'embellissemens et de monumens publics pour Paris, etc. par Stanislas *Mittié.* 572

PEINTURE.

Vies et Œuvres des Peintres les plus célèbres de toutes les écoles; par C. P. *Landon.* 574

MÉLANGES.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. 288
Almanach de Strasbourg, pour l'an 1804. 428
Description de raretés typographiques, et de manuscrits remarquables; par G. *Fischer.* 431

Fin de la Table.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

MONUMENS.

Dissertation sur un monument souterrain existant à Grenoble. 433

ANTIQUITÉS.

Éclaircissemens sur les constructions de plusieurs Monumens militaires de l'antiquité; par M. *Louis Petit-Radel*. 446

BOTANIQUE.

Suite du Prodrome sur l'Æthéogamie, par M. *Palisot-Beauvois*. 472

BIBLIOGRAPHIE.

Recherches sur les manuscrits; par J. *Blau*. 484

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Notice historique et bibliographique sur le Livre intitulé: *Stultifera navis*, ou *navis Stultorum*. 495

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Oupnék'hat, etc. Dictionnaire persan-turc. 504

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

ESPAGNE.

Mort de D. Antoine-Joseph *Cavanilles*, Botaniste à Madrid. 531

ALLEMAGNE.

Pierres d'un grand prix offertes à la cour de Vienne. 535

Mort de Michel *Huber*, traducteur, à Leipsick. *Ibid.*

Feuilles nouvelles à Munich et Stutgard. 536

PRUSSE.

Prix proposé par l'Académie de Berlin. 537

Cabinet de physique établi à Hall. *Ibid.*

Monument à la gloire de Luther. 538

ANGLETERRE.

Museum de Londres. *Ibid.*

Volumes chinois en vente. *Ibid.*

Mort du docteur *Priestley*. *Ibid.*

RUSSIE.

Manuscrit russe du neuvième siècle. 539

Nouvelle société littéraire à Petersbourg. *Ibid.*

SUEDE.

Académie des sciences de Stockholm. 540

Mort de Jean-Louis Desprez, architecte français. *Ibid.*

FRANCE.

PARIS.

Fin du rapport fait par le docteur *Broussais*, à la société de médecine clinique. *Ibid.*

Manuscrit sur le feu grégeois. 557

Remarques bibliographiques. 560

ROUEN.

Société libre d'Emulation. 556

Arbre rare de la Chine. *Ibid.*

THEATRES.

THÉATRE FRANÇAIS.

Pierre-le-Grand, tragédie; par M. *Carrion-Nisas*. 562

THÉATRE FEYDEAU.

La Petite Maison. *Ibid.*

Le Malade par amour. 563

THÉATRE LOUVOIS.

Jacques Dumont. *Ibid.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Adèle et Edouard; par M. *Dubois.* 564
Les Deux Pères. *Ibid.*
Théophile, *ou* les Deux Poëtes. 565

LIVRES DIVERS.

Médecine.

Traité de la Phthisie pulmonaire; par *Julien Bonnefoux Demalet.* 566
Journal de Médecine, chirurgie, etc. par *Corvisart, Le Roux* et *Boyer.* 567

Législation.

Code civil des Français 568

Economie.

Mémoire sur diverses constructions de fourneaux économiques, etc. par E. M. *Siauve.* 570

Education.

Magasin des enfans, etc. par Mad. *Le prince de Beaumont.* 572

Histoire.

Histoire du Bas-Empire; par *Jacq. Corentin Royou.* *Ibid.*
Histoire du procès de la conspiration anglaise. 574

Beaux-Arts.

Projets d'embellissemens pour Paris, etc. par *Stanislas Mittié.* *Ibid.*

Peinture.

Vies et Œuvres des peintres les plus célèbres, etc.; par C. P. *Landon.* 576

Gravure.

Monumens antiques du Musée Napoléon, gravés par T. *Piroli.* 577

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

Le Magasin paroît régulièrement le premier et le quinze de chaque mois.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

DE L'IMPRIMERIE DE FOURNIER FILS.

